



Tentative d'analyse énonciative de have to

Pauline Serpault

► To cite this version:

Pauline Serpault. Tentative d'analyse énonciative de have to. Linguistique. Normandie Université, 2017. Français. NNT : 2017NORMC019 . tel-01799643

HAL Id: tel-01799643

<https://theses.hal.science/tel-01799643>

Submitted on 25 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité Langues et littératures étrangères

Préparée au sein de l'Université de Caen

Tentative d'analyse énonciative de *HAVE TO*

Présentée et soutenue par

Pauline SERPAULT

**Thèse soutenue publiquement le 24 novembre 2017
devant le jury composé de**

Mme Catherine COLLIN	Professeur des universités, Université de Nantes	Rapporteur
M. Jean-Marie MERLE	Professeur des universités, Université de Nice Sophia-Antipolis	Rapporteur
M. Lionel DUFAYE	Professeur des universités, Université Paris-Est Marne-la-Vallée	Examineur
Mme Isabelle HAÏK	Professeur des universités, Université de Caen Normandie	Examinatrice
M. Éric GILBERT	Professeur des universités, Université de Caen Normandie	Directeur de thèse

Thèse dirigée par M. Éric GILBERT, laboratoire CRISCO



Remerciements

Je tiens avant toute chose à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur de thèse Éric Gilbert pour la qualité de son encadrement scientifique, pour son soutien, son écoute et sa grande disponibilité, ainsi que pour sa patience en tous points exemplaire (car il en fallait certainement!). Merci infiniment Éric.

J'adresse également tous mes remerciements aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail : Mme Catherine Collin, Mme Isabelle Haïk, M. Lionel Dufaye et M. Jean-Marie Merle.

Mes remerciements vont également au Conseil Régional de Caen Basse-Normandie pour l'allocation de recherches qui m'a été accordée et la confiance qui m'a été témoignée.

Je remercie chaleureusement le laboratoire Crisco qui m'a accueillie en son sein et a été pour moi « aux petits soins », ainsi que l'ensemble des membres de l'UFR Langues Vivantes Étrangères pour leur prévenance et leur soutien. Un grand merci également à mes « informateurs » anglophones, toujours prompts à répondre à mes questions, et de manière générale à mes amis qui, doctorants ou non, ont été à mes côtés dans ce « parcours du combattant », l'ont égayé par leur bonne humeur et ont su me distraire de la thèse lorsque c'était nécessaire (et parfois, avouons-le, lorsque ça ne l'était pas vraiment). Je n'oublie évidemment pas mes anciens « collègues » étudiants de l'Université de Poitiers, avec lesquels j'ai fait mes premiers pas, ni les enseignants du département d'anglais de l'UFR lettres et langues, qui ont nourri mon intérêt pour l'anglais et m'ont donné goût à la linguistique. Un merci tout particulier à Jean Chuquet, qui a encadré mes deux mémoires de master et m'a accompagnée tout au long de mon parcours universitaire, pour sa grande bienveillance, son aide et son soutien.

Je dois enfin la finalisation de ce projet à ma famille. À mes parents et grands-parents, merci de m'avoir apporté votre amour, de m'avoir réconfortée, encouragée, donné confiance dans les moments difficiles... et d'avoir eu la délicatesse de m'épargner la

traditionnelle question « alors cette soutenance, c'est pour quand ? », même si vous étiez sans nul doute impatients d'en connaître enfin la réponse. A Victorien, merci d'avoir œuvré au quotidien à mon bien-être, de m'avoir écoutée, rassurée, (re)motivée,... en bref de m'avoir fermement portée, et bien vaillamment supportée, tout au long de ce chemin.

Sommaire

Introduction	7
1. Hypothèses de travail	9
2. Valeur et colorations épistémiques	51
3. Valeur et colorations déontiques	115
4. Calcul par rapport à une proposition finale	177
5. Contextes descriptifs et confrontation à une norme	235
6. Propriétés notionnelles et définitoires	309
7. <i>Have to</i> et la négation	355
Conclusion	403
Bibliographie	409
Index des auteurs cités	423
Index des notions utilisées	427
Table des matières	431

Introduction

Have to tient une place particulière dans le système modal de l'anglais. Certaines de ses valeurs sémantiques le rapprochent en effet de certains auxiliaires modaux « centraux », notamment du modal *must* qui lui est parfois concurrent dans l'expression de « l'obligation » ou de la « nécessité », tandis que ses propriétés morphologiques et syntaxiques l'en distinguent radicalement. Cette ambivalence se reflète dans le statut de « quasi-modal » ou de « semi-modal » qu'il se voit régulièrement accorder.

En tant que forme extérieure au paradigme classique des auxiliaires modaux, *have to* semblerait appeler un traitement particulier, à même de mettre au jour sa spécificité. On se contente cependant généralement d'en recenser les emplois principaux par le biais des étiquettes (*épistémique, déontique*, notamment) entrant traditionnellement en jeu dans les tentatives de typologie des valeurs des auxiliaires modaux centraux, sans par ailleurs proposer de ces emplois un traitement unifié. Il apparaît parfois également difficile de saisir ce qui distingue précisément *have to* de *must*. Lorsqu'elles ne sont pas tenues pour interchangeables, ou censées entretenir l'une avec l'autre un simple rapport de distribution complémentaire (*have to* se voyant alors réduit au rôle de supplétif de *must* dans les contextes syntaxiquement incompatibles avec le modal), les deux formes sont supposées se distinguer par leur degré d'« objectivité » : *have to* serait « objectif » et *must* « subjectif ». Cette notion reste cependant souvent assez mal définie, ou se voit ramenée à un donné *a priori*, à un paramètre externe à l'énoncé ; en ce sens, cette conception vient dans certains cas se heurter aux phénomènes linguistiques.

Nous proposerons dans ce travail une analyse des différents emplois de *have to* à partir d'énoncés authentiques recueillis, pour la plupart, dans le British National Corpus (BNC) et le Corpus of Contemporary American English (COCA). Nous tenterons, en ayant recours aux outils de la théorie des opérations énonciatives élaborée par A. Culioli, d'en produire une représentation unifiée, à même de rendre compte des variations sémantiques

observables en contexte. Puisque l'on associe fréquemment à *have to* et à *must* des valeurs apparentées, *have to* sera régulièrement mis en regard avec le modal *must* au cours de ce travail ; les représentations formelles proposées viseront à prévoir et expliquer cette possible proximité de valeurs, tout en reflétant la spécificité de chacune des deux formes.

Nous commencerons, en 1., par mettre en évidence la nécessité d'accorder à *have to* un traitement formel qui lui serait propre et par examiner les propriétés générales qui lui sont associables, avant d'établir un ensemble d'hypothèses théoriques quant à ce qui caractérise son fonctionnement et le distingue de celui de *must*. Ces hypothèses se verront par suite mises à l'épreuve des données empiriques, à travers l'analyse des différents emplois de *have to* en contexte. Nous examinerons d'abord les énoncés susceptibles de recevoir une interprétation « épistémique » (2.) et « déontique » (3.), ce qui nous permettra de mettre en évidence les limites que peut présenter le recours à ces étiquettes pour qualifier les emplois de *have to* généralement appréhendés par ce biais. Nous nous intéresserons ensuite aux phénomènes de repérages inter-propositionnels (4.) et aux cas dans lesquels *have to* s'inscrit dans un contexte de type descriptif (5.) ou au sein de certains environnements génériques (6.). L'analyse de *have to* que nous proposerons à ces occasions se verra enfin confrontée à l'étude des énoncés à la forme négative (7.).

1. Hypothèses de travail

1.1. De la nécessité d'une formalisation

Have to est traditionnellement rattaché dans la littérature à la classe dite des « semi-modaux » ou des « quasi-modaux » : il semble en effet parfois entrer en variation libre avec certains des modaux centraux de l'anglais, notamment *must*, sans pour autant partager les propriétés morphologiques et syntaxiques des auxiliaires, qu'ils soient modaux ou non. On pourra déjà signaler par exemple sur ce dernier point, sur lequel nous reviendrons, la présence de *to* (vs. base verbale simple), celle du morphème -s à la troisième personne du singulier, ainsi que la compatibilité de *have to* avec les marques aspectuo-temporelles (-ed, mais aussi *have -en* ou *be -ing*) :

- (1) *He looks at his watch, remarks that **he has to go**, and says he'll call her.*
- (2) *So they lit a fire to smoke them away. A CIA man rushed out and roared at them angrily, and **they had to put the fire out**.*
- (3) *"What can I say to the doctor, Mam? That her teacher says she's not paying attention? That **twice this term she's had to leave the classroom because she was sick?**"*
- (4) *They have, in many cases, inadequate housing. **Some of them are having to live on food stamps**. This is an embarrassment to us as a nation.*

Cela lui confère un statut ambivalent, ambivalence qui se reflète dans les différents traitements qui lui sont réservés. En tant que forme extérieure au paradigme classique des auxiliaires modaux, *have to* semble devoir recevoir un traitement particulier. Pour autant, comme nous le notions plus haut, il paraît parfois difficile d'en saisir la spécificité.

Certaines formulations laissent par exemple à penser que le rôle essentiel de *have to* est de suppléer *must*, dans l'expression de l'obligation et/ou de la nécessité, au sein des contextes syntaxiquement incompatibles avec l'emploi du modal, sans que soient par ailleurs tirées de l'existence ou inexistence de ces contraintes d'apparition des conclusions sur les valeurs et le mode de fonctionnement respectifs des deux formes :

In meaning, *have to* is similar to *must* (...) and can stand in for *must* in past constructions where *must* cannot occur :

<i>These days you must work hard if you want to succeed.</i>	}	<i>have to</i> = obligation
<i>In those days you had to work hard if you wanted to succeed.</i>		

<i>There must be some solution to the problem.</i>	}	<i>have to</i> = logical necessity
<i>There had to be some solution to the problem.</i>		

(R. Quirk *et al.* (1985: 145))

Comment les différencier, alors, dans les environnements qui les acceptent toutes les deux ? Les tentatives faites en ce sens accordent le plus souvent une place prépondérante à la question du point de vue (celui, en outre, du locuteur, *speaker*) en mettant à contribution une dichotomie subjectif (*must*) / objectif (*have to*). On pourrait multiplier les citations :

[*Have to*] characteristically differ[s] from *must* in being objective rather than subjective. (R. Huddleston , G. Pullum *et al.* (2012: 206))

Whenever [*have to*] is in contrast with *must*, it denies the involvement of the speaker. (F. R. Palmer (1990 : 11))

Must (= “obligation”) is generally subjective, in that it refers to what the speaker thinks it important or essential to do. *Have to*, on the other hand, is more “objective”, i.e. the obligation or compulsion tends to come from a source outside the speaker. (G. Leech (1987 : 83))

Root *have to* is never subjective, but expresses the meaning “it is necessary for”. (J. Coates (1983 : 53)).

Have to specifically rules out the possibility that the obligation is attributed to the desire of the speaker. (J. Myhill (1996 : 349))

In both types of modality, *must* denote[s] subjective, or speaker-internal, attitudes and assessments, while *have to* denote[s] attitudes and assessments that are based on objective, or speaker-external, sources. These two uses of modality and the modals expressing them will be described as “subjective” and “external” (G. Radden (2009 : 173))

Cette approche n'est apparemment pas dénuée de fondements en ce qu'elle satisfait globalement l'intuition, du moins dans un certain nombre de contextes ; elle apparaît pourtant insuffisante à plusieurs égards. Elle prend d'abord le risque de mêler au linguistique ce qui relève essentiellement de l'empirique, en ce qu'elle semblerait inciter à l'identification systématique, mais précisément parfois difficile, des facteurs à l'origine d'une « obligation » dont il s'agirait de déterminer, par ce biais, si elle est de nature subjective ou objective. On est également en droit de s'interroger sur la légitimité d'une telle dichotomie si l'on reconnaît en parallèle à *have to*, à l'instar de P. Collins, des emplois occasionnellement « subjectifs », dans les cas par exemple où l'obligation exprimée semble émaner de la personne du locuteur (2009 : 60-61). A plus large échelle, son efficacité semble limitée dans la mesure où l'on admet typiquement par ailleurs la possibilité pour *must* et *have to* de se comporter comme de simples « synonymes ». Il n'est en effet pas rare de lire que les deux formes sont plus ou moins substituables l'une à l'autre ; soit dans certains contextes seulement :

In a few cases different modals seem to be used in identical contexts, and with no obvious difference in meaning. This is so with *must* and *have (got) to*, and suggests that, in some circumstances at least, they do not differ in meaning. (F. R. Palmer (1990 : 29))

soit même, du point de vue de certains, dans la plupart voire dans la totalité des contextes :

Must and *have to* are to a large extent synonymous and can be used interchangeably – both express obligation and probability. (S. Shepherd (1982 : 318))

Les diverses définitions données dans les dictionnaires, qui ne permettent pas davantage de dépasser cette proximité apparente, témoignent en outre de toute la difficulté qu'a la langue usuelle à épingler ce qui fondamentalement pourrait faire la spécificité de chacune des deux formes, sémantiquement liées dans l'expression d'une « nécessité » et d'une « obligation » :

Have to : To be under obligation, to be obliged; to be necessitated to do something. (*Oxford English Dictionary* (OED) 2nd ed. P1)

Must : expressing necessity : *Am (is, are) obliged or required to ; have (has) to ; it is necessary that (I, you, he, it, etc.) should.* (OED 2nd ed. P2)

Facilite d'autant moins notre tâche l'usage récurrent, pour définir l'une des deux formes ou paraphraser certains de ses emplois, de la forme concurrente, comme en témoigne l'apparition de *have (has) to* ci-dessus au sujet de *must*. C'est à l'inverse à *must* qu'a recours l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* dans deux des quatre sous-entrées réservées à la forme *have to*¹ :

Used to show that you must do something. (...) *I have to admit, the idea of marriage scares me.*

Used to say that something must be true or must happen. *There has to be a reason for his strange behaviour.*

¹ <http://www.oxfordlearnersdictionaries.com/definition/english/have-to?q=have+to>

De là le besoin de se doter d'outils qui permettraient de sortir de ces définitions circulaires et, si l'on admet que *must* et *have to* sont tous deux à même d'exprimer *in fine* la « nécessité » et/ou « l'obligation », de distinguer formellement différents types de nécessité ou du moins différents modes de construction linguistique de la nécessité. Avant de nous pencher sur cette question et d'avancer plusieurs hypothèses destinées à être testées et affinées au cours de ce travail, nous commencerons par présenter brièvement le cadre théorique dans lequel nous nous situons, celui de la théorie des opérations énonciatives (TOE), en introduisant quelques concepts généraux auxquels nous serons amenée à faire référence de façon récurrente. Cette introduction restera à ce stade très synthétique², et le propos précisé aux moments opportuns.

² Nous renvoyons évidemment aux travaux de A. Culioli (notamment 1983-1984, 1990, 1999a, 1999b) mais aussi, pour une présentation détaillée, à E. Gilbert 1993 ou J. Bouscaren *et al.* 1987 (voir notamment « glossaire analytique », p. 131-185). On trouvera en outre chez L. Dufaye (2009) une réflexion approfondie et constructive sur le travail de formalisation au sein de ce cadre théorique.

1.2. Principes et outils de la théorie des opérations énonciatives

Par la construction d'un système de représentations métalinguistiques, le linguiste se donne pour objectif de rendre compte des phénomènes observables (« faits de langue », données linguistiques) et de représenter les opérations cognitives sous-jacentes à l'activité langagière, ces opérations mentales n'étant accessibles que très indirectement, à travers, précisément, les traces qu'en constituent les énoncés. L'énoncé, dans cette perspective, ne code pas un sens pré-existant à l'énonciation, externe à la langue, mais construit le sens par l'agencement des marques qu'il met en jeu :

L'énoncé n'est pas considéré comme le résultat d'un acte de langage individuel, ancré dans un quelconque *hic et nunc* par un quelconque énonciateur. Il doit s'entendre comme un agencement de formes à partir desquelles les mécanismes énonciatifs qui le constituent comme tel peuvent être analysés, dans le cadre d'un système de représentation formalisable, comme un enchaînement d'opérations dont il est la trace. La justification du terme d'opération tient à l'hypothèse que la valeur référentielle de cet énoncé n'est pas un donné, mais un construit. Cela signifie que les formes agencées qui le matérialisent renvoient moins à des valeurs qu'à des opérations de constitution de la valeur référentielle. Etudier l'énonciation, c'est alors étudier les modalités de constitution de cette valeur. (J.-J. Franckel et D. Paillard (1998 : 52))

Ce système de représentations repose, dans le cadre de la TOE, sur deux concepts centraux, articulés l'un à l'autre, et auxquels nous ferons appel tout au long de ce travail : celui de notion et celui de repérage.

La notion relève du domaine mental ; elle renvoie à un « système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » (A. Culioli (1999a : 100)). Elle n'est définie que qualitativement (la notion /bird/ renvoie à « être oiseau », « avoir la propriété oiseau ») et est donc virtuelle et non fragmentée. La notion

est rendue quantifiable lorsqu'on lui associe une classe d'occurrences, constituée d'unités discrétisables, potentiellement distinguables les unes des autres, à partir de laquelle on définit un domaine notionnel structuré dans lequel seront positionnés tout élément, toute occurrence de la notion que l'on construira.

Le concept de repérage est fondamental ; il repose sur le principe selon lequel il n'existe pas de terme isolé, autrement dit, qu'un élément n'acquiert une valeur référentielle, un sens, que par une mise en relation, binaire et asymétrique, avec un autre « terme », au sens large, qui le situe :

L'observation minutieuse de langues variées et la théorisation de phénomènes en apparence éloignés, m'a amené à poser une relation fondamentale appelée : relation de repérage, construite par l'opération élémentaire primitive dite opération de repérage. Le concept de repérage est lié au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que x est repéré par rapport à y signifie que x est localisé (au sens strict du terme), situé par rapport à y, que ce dernier, qui sert de repère (point de référence) soit lui-même repéré par rapport à un autre repère, ou à un repère origine ou qu'il soit lui-même origine [...]. Lorsque, à l'intérieur d'un système de référence un terme x est repéré par rapport à un terme y, l'opération fournit à x une valeur référentielle (détermination d'une propriété) qu'il ne possédait pas auparavant. (A. Culioli (1999a : 97))

Cette opération s'effectue grâce à un opérateur de repérage, noté $\underline{\subseteq}$: « $x \underline{\subseteq} y$ » se lit « x est repéré par rapport à y », où x est le repéré et y le repère. Elle peut par ailleurs revêtir trois grandes valeurs : identification, différenciation ou rupture. Cette opération, dans ses trois valeurs, joue un rôle dès la structuration du domaine notionnel évoqué plus haut. Celui-ci peut en effet s'organiser topologiquement à partir d'une occurrence typique (centre organisateur) ayant toutes les propriétés constitutives de la notion, en un Intérieur I (qui regroupe les occurrences entrant dans une relation d'identification avec ce centre, et ayant donc les propriétés associables à la notion : *ça c'est de l'oiseau ; c'est un vrai oiseau*), un Extérieur E (les occurrences n'ont aucune de ces propriétés, et entrent dans une

relation de rupture, ou d'altérité forte, avec le centre : *cela n'a rien à voir avec un oiseau, ce x n'a rien d'un oiseau*), éventuellement une Frontière F (occurrences ayant des propriétés de l'intérieur et de l'extérieur, en relation de différenciation, donc, avec le centre : *ce n'est pas vraiment un oiseau* ; en d'autres termes il y a distinction, mais aussi points de contact).

Cette opération intervient à tous les niveaux dans la construction des valeurs référentielles. Un énoncé résulte de la mise en relation, par opérations de repérage successives, d'occurrences de la notion, qui vont ainsi constituer une relation prédicative³ elle-même mise en rapport, là encore par une série de repérages, avec des coordonnées situationnelles et énonciatives, sur le modèle :

$$\lambda \underline{\in} < \text{Sit}_2 (S_2, T_2) \underline{\in} \text{Sit}_1 (S_1, T_1) \underline{\in} \text{Sit}_0 (S_0, T_0) >^4$$

Où Sit_2 est muni des coordonnées S_2 (sujet de l'énoncé) et T_2 (moment de l'événement auquel fait référence l'énoncé, coordonnées spatio-temporelles), Sit_1 des paramètres S_1 (locuteur) et T_1 (moment de locution) et Sit_0 , repère origine, des coordonnées S_0 (énonciateur) et T_0 (moment d'énonciation).

On notera enfin que l'opération de repérage engage deux types de détermination, d'ordre « quantitatif » (Qnt) et « qualitatif » (Qlt) :

La construction d'une occurrence dans ce modèle fait intervenir des paramètres de deux ordres différents. Toute occurrence est en effet appréhendée par rapport à une situation d'énonciation, qui, rappelons- le, se caractérise par ses coordonnées S_0 et T_0 . La construction d'une occurrence va de ce fait tout d'abord impliquer une délimitation d'ordre qualitatif, notée Qlt. Toute occurrence se définit en effet automatiquement comme occurrence de la

³ Une relation prédicative « simple » est une relation à trois termes, orientée autour d'un premier argument à partir d'une lexis, schéma à trois places (<a-r(élateur)-b>, exemple <bird-eat-seed>) instanciées par des notions (ce qui forme donc une notion complexe) ordonnées en fonction de leurs propriétés primitives, a correspondant au terme source et b au terme but. Le choix du terme source ou du terme but comme premier argument déterminera la diathèse, active ou passive, de la relation construite (*the bird ate the seeds / the seeds were eaten by the bird*). Le terme de « relation » sera par la suite parfois utilisé pour « relation prédicative » voire, afin de ne pas compliquer le propos, pour « lexis ».

⁴ Voir A. Culioli (1999a : 105). λ symbolise la lexis.

notion /P/, c'est-à-dire comme occurrence ayant, pour l'énonciateur, la propriété P. Cette opération, qui consiste à identifier l'occurrence en la situant dans le domaine notionnel associé à la notion envisagée, est intrinsèquement liée à la subjectivité de l'énonciateur (coordonnée S_0) et est indissociable d'un processus d'évaluation de l'occurrence par rapport au centre organisateur (s'agit-il d'une véritable occurrence munie de la totalité des propriétés de la notion ?), voire de valuation pure et simple (s'agit-il d'une occurrence souhaitable ?), et on passe alors du cognitif pur à l'affectif (...). Cette évaluation/valuation fait naturellement une nouvelle fois entrer en jeu des opérations d'identification et de différenciation. La construction d'une occurrence implique d'autre part des paramètres d'ordre quantitatif notés Qnt. L'espace énonciatif dans lequel toute occurrence est obligatoirement située est en effet doté de coordonnées spatio-temporelles, notées T_0 ainsi que nous l'avons signalé plus haut. L'occurrence se trouve ainsi délimitée spatio-temporellement, et c'est cette délimitation essentiellement événementielle que symbolise la notation Qnt. (E. Gilbert (2003a : 70-71))

De façon simplifiée, la dimension qualitative de l'occurrence se rapporte donc à son essence, tandis que sa dimension quantitative concerne son existence. En articulant ces deux dimensions de diverses manières, et en jouant sur leurs pondérations possibles, on peut représenter le système de la détermination, de l'aspect et de la modalité.

1.3. *Have to* et *must* : premières hypothèses

1.3.1. Remarques sur la notion de *modalité*

Selon certains linguistes, on peut associer à un énoncé une valeur modale tant qu'il n'a pas une simple valeur déclarative, ou en d'autres termes tant que le contenu propositionnel ne fait pas l'objet d'une stricte assertion « sans plus », ainsi qu'en témoigne la remarque suivante de J. Bybee et S. Fleischman :

[Modality] covers a broad range of semantic nuances [...] whose common denominator is the addition of a supplement or overlay of meaning to the most neutral semantic value of the proposition of an utterance, namely factual and declarative. (J. Bybee & S. Fleischman (1995 : 2))

La TOE adopte sur ces points une perspective plus large en ce que, comme le rappelle E. Gilbert,

Tout énoncé suppose un repérage par rapport à une situation d'énonciation Sit_0 , opération qui revient en fait, et entre autres, à affecter d'une modalité la relation prédicative construite à partir de la lexis origine. (1993 : 92).

Plusieurs types de « modalité » pourront alors être distingués selon le type de rapport établi entre la relation prédicative et la situation d'énonciation⁵, l'assertion, malgré la « neutralité » qui peut la caractériser (certains parleront d'absence de « modalisation »), étant l'une des configurations possibles. Un état de choses n'acquiert en effet, en interprétation, un caractère « factuel », pour reprendre le terme employé par J. Bybee et S. Fleischman, que dans la mesure où il y a eu prise en charge énonciative. Poser une occurrence de relation comme validée revient en effet en un même mouvement à localiser

⁵ Entre aussi en compte, comme le signalent J. Bouscaren *et al.*, la relation de l'énonciateur au co-énonciateur (relation intersubjective) : « dans les faits, chaque expression de la modalité privilégie l'une de ces deux données, sans que l'autre soit totalement absente » (1987 : 36).

l'occurrence de relation prédicative par rapport à une situation qui la vérifie tout en lui assignant une valeur et une seule, c'est-à-dire en la situant d'emblée à l'intérieur (I ; assertion positive) ou à l'extérieur (E ; assertion négative) du domaine notionnel associé à cette relation. On pourra citer ici A. Culioli :

Posséder une connaissance [concernant un certain état de choses], c'est être en mesure d'asserter que *telle* valeur, dans le domaine des valeurs modales assignables à une lexis, est adéquate à l'état de choses ; en d'autres termes, (...) c'est être en mesure d'asserter qu'il existe une valeur, et une seule, qui permet de valider une relation prédicative par rapport à un système de repérage (quelque chose est le cas, et ce quelque chose est identifiable à l'intérieur ou à l'extérieur du domaine que l'on construit à partir d'une lexis). Désignons par p l'intérieur et par p' le complémentaire (ramené à l'extérieur dans cette présentation simplifiée). Si j'asserter que p, j'asserter (je tiens à dire que je sais) qu'il existe un événement, et que p est l'événement en question. (1990 : 131) (nous parlons ici de I et E pour p et p', respectivement)

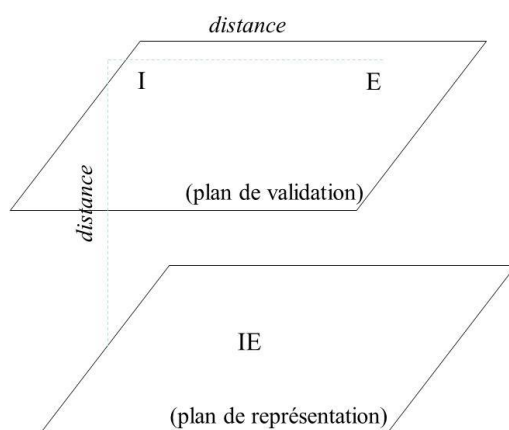
Cette citation révèle la prise en compte conjointe des délimitations quantitative (Qnt, ce qui existe) et qualitative de l'occurrence (Qlt, cette occurrence, par ses propriétés, est située à l'intérieur ou à l'extérieur du domaine notionnel associé). Comme le montre E. Gilbert, avec l'assertion ces paramètres sont alors stabilisés et identifiés l'un à l'autre,

(...) l'occurrence quantitative se définissant simultanément comme étant, qualitativement, une vraie occurrence de la notion envisagée. Ainsi, lorsque je dis *it's raining*, je dis qu'il y a quelque chose qui se produit, qui existe, et que ce quelque chose est de la pluie, ce qui, d'un point de vue théorique, revient à délimiter quantitativement une occurrence ayant qualitativement toutes les propriétés de la notion /rain/. (E. Gilbert (2001 : 27))

Ceci pourrait être représenté de la façon suivante :

$Sit_0 \supseteq Qlt-Qnt^6$ (= relation prédicative assertée)

Avec l’assertion, on est dans le domaine du certain (*je sais que*) et l’on opère le choix définitif d’une valeur, et d’une seule, pour l’occurrence (validée, I (ou p, chez A. Culioli *supra*), ou non validée (E, ou p’)). Mais dès lors que l’on est dans le « non-certain » et/ou que l’on ne peut plus, ou ne veut plus opter pour une valeur et une seule, autrement dit dès lors que l’identification entre les deux paramètres Qnt et Qlt n’est au sens large plus « possible », l’énonciateur doit se placer dans une position décrochée, sur un plan situé hors du domaine (plan de représentation, ou encore de « mention de la notion », noté IE), à partir duquel les deux valeurs I et E peuvent être envisagées. L’énonciateur peut alors sélectionner, privilégier, au sens figuré tracer un chemin vers l’une ou l’autre de ces valeurs sans la poser comme validée, et appréhender son rapport à la valeur complémentaire de différentes manières. I et E sont par définitions incompatibles, or l’altérité ne peut plus dans ce cas être éliminée de façon définitive : on a donc une double distance entre, d’un côté, le « plan de validation » et la position décrochée, de l’autre, la valeur I et la valeur E, distances que l’assertion ramenait à zéro. Ceci est généralement schématisé ainsi :



On pourra ainsi isoler et décrire différentes « valeurs modales » possibles en fonction de la façon dont l’énonciateur appréhende ces deux valeurs (voir par exemple A. Deschamps,

⁶ $\supseteq$ se lit “sert de repère à”. Cette formule équivaut strictement ici à $Qlt-Qnt \subseteq Sit_0$ et nous n’avons dans ce cas recours à cet opérateur “miroir” que pour rendre cette représentation parallèle à celles que nous serons par la suite amenée à proposer.

(1999, 2001), L. Dufaye (2001a)). Puisque, par ailleurs, l'instauration d'une distance entre plan de représentation et plan de validation implique de fait une « distance entre Qnt et Qlt, entre « ce qui est le cas » et l'appréhension que nous avons de « ce qui est le cas » » (E. Gilbert, *ibidem*), la représentation de ces variations pourra également reposer sur l'analyse du type de rapport mis en jeu dans l'énoncé entre ces deux dimensions Qnt et Qlt : orientation de ces deux paramètres, instabilité de l'un de ou bien des deux paramètres. Il s'agit là de la démarche privilégiée notamment par E. Gilbert (2001, 2003a&b)⁷, sur laquelle nous reviendrons.

1.3.2. Quelques phénomènes, et représentation formelle du modal *must*

Si nous insistons d'emblée sur ces points, c'est parce que *have to* manifeste, du point de vue des modes de prise en charge des contenus de l'énoncé, un caractère hybride. Celui-ci explique sans doute en partie qu'un certain nombre de linguistes, souscrivant notamment à la vision de la modalité présentée au début de la sous-partie qui précède (citation de J. Bybee et S. Fleischman), soient réticents non seulement à l'inclure dans la classe des modaux centraux (vu en particulier ses propriétés morpho-syntaxiques) mais aussi à le traiter pleinement comme une « forme modale », même s'ils soulignent par ailleurs sa proximité avec *must*.

Si l'on compare les deux exemples suivants :

(5) *There must be a reason.*

(6) *There has to be a reason.*

Il est certes clair que dans les deux cas la relation <There-be reason> n'est pas assertée. Que l'on puisse éventuellement déduire, en interprétation, que la relation est effectivement

⁷ Les deux approches sont complémentaires et se recoupent en partie. Cette démarche présente toutefois l'intérêt de proposer un "ordonnancement" dans la prise en compte des deux délimitations de l'occurrence, là où la première approche faisait essentiellement, sur la question de Qnt et Qlt, intervenir le concept de prépondérance (de Qlt sur Qnt, ou vice versa) ou d'équi-pondération.

« le cas », ce qui est discutable ici, ne change rien au fait que ces énoncés n'équivalent aucunement à *There is a reason*, qui supposerait le choix définitif d'une valeur sur une autre, ici de I (<there-be reason>) sur E (<there-not be reason>). Les deux formes se rejoignent bien au moins sur ce point.

En revanche, il faut bien noter que le verbe *have*, ou plus exactement la relation construite autour de *have*, fait l'objet d'une assertion, ce qui n'est pas pleinement le cas de *must*, nous y revenons plus bas. Si l'on tend trop souvent à faire abstraction de ce point à l'étude d'énoncés affirmatifs comme (5) et (6), les propriétés morpho-syntaxiques de *have to* et ses diverses possibilités combinatoires, qui motivent comme on l'a évoqué son exclusion de la classe des auxiliaires, doivent nous le rappeler. On considérera par exemple les énoncés négatifs et interrogatifs suivants, dont la construction requiert l'auxiliaire *do* :

- (7) *She saw the reaction she expected. “You don't have to take it, but I hope you will. She's... done a lot of soul-searching.”*
- (8) *“Most of all why? Who could want to poison a whole family?” “There doesn't have to be a reason,” said the other man. “You mean it's an accident?” No, sir. I meant sometimes there isn't a real reason. Not what you and I call a reason.”*
- (9) *“Oh, do you have to go?” “Yes and in a hurry. I'm dreadfully late and Sister Margaret will skin me alive.”*
- (10) *“Then why are you doing this?” “Does there have to be a reason?” “A reason would be nice.” “I hate to disappoint you, but I don't have one.”*

Si l'on accepte, sans autre précision à ce stade, que *have to* (à l'affirmative) est à même d'exprimer l'obligation ou la nécessité, on admettra au moins provisoirement que (7) et (8) véhiculent une absence d'obligation ou de nécessité, et que l'interrogation en (9) et (10) porte sur l'existence (ou l'absence) d'une obligation/nécessité, ou sur le caractère nécessaire (ou non) de la validation de la relation <you-go> et <there-be reason>. Ces constructions nous autorisent donc à considérer que *have (to)* admet une valeur

complémentaire, sous la forme de *not have (to)*. On pourrait alors sélectionner par l’assertion (positive ou négative) l’une des valeurs de ce couple, ou les « parcourir » par l’interrogation.

Motive également l’analyse de *have* comme verbe plein tout en confirmant la possibilité, au niveau de la relation à laquelle il participe, d’un choix entre deux valeurs complémentaires *a priori* « assertables », sa combinaison possible avec des auxiliaires modaux, notamment lorsque ceux-ci revêtent une valeur épistémique au sens large du terme. On notera d’ailleurs qu’il n’est pas exclu de le rencontrer après le modal *must* ((13), (14)) :

(11) *C. John Wills will inherit one of these large farms when his father dies. It has been in the family for over 200 years. In the future **he will have to decide what crops and livestock to produce.***

(12) ***He may have to live in a nursing home from now on,** which will cost several thousand dollars per month.*

(13) *“I’ll go with you.” “Oh, no,” she protested, picking up her coat and hurrying out. His brow lifted at her frantic tone. “I mean, don’t bother. You must have work to do. **You must have to get back to your office or something.**” “Yes, my work never ceases,” he acknowledged with a heavy dose of mockery.*

(14) *“Do you shave after you get three hits?” I asked. “No, I shave when I get ugly.” “**Then you must have to shave three or four times a day,**” I said – jokingly.*

Will marque en (11) une forme d’assertion différée de la relation <he-have to decide what (...)> ; (12), (13) et (14), dans lesquels l’énonciateur se prononce sur l’existence/venue à l’existence d’une occurrence de relation sans l’asserter, supposent que les deux valeurs du domaine associé à la relation, <you-have to get back> et <you-not have

to get back> en (13) par exemple, puissent être (et soient) prises en compte, qu'il s'agisse de présenter la validation comme possible (*may*) ou comme probable (*must*).

Si *have to* autorise un choix possible, sur le plan assertif, entre deux valeurs complémentaires, positive et négative, qui peuvent également être parcourues par l'interrogation, ou envisagées toutes deux via un jugement épistémique, ces différentes modulations n'affectent pas, par contre, la relation prédicative formée par le sujet de *have* et le prédicat qui apparaît à la suite de *have*. Non seulement sa validation reste toujours, fondamentalement, en suspens, la relation n'est pas assertée (*There doesn't have to be a reason* n'équivaut pas à *there is no reason*, pas plus qu'il ne l'implique ici), mais il n'est pas non plus apparemment question de se prononcer sur son existence, ou encore de privilégier subjectivement une valeur sur une autre dans le domaine auquel elle est associée. À ce sujet, on peut rappeler que c'est par le repérage d'une relation prédicative à une situation d'énonciation que l'on affecte la relation d'une modalité, quelle que soit sa nature. Ce qui suit demande à être précisé (cf. 1.4.) voire nuancé, mais l'on peut considérer que l'on a ici affaire à deux relations, l'une construite autour de *be*, l'autre construite autour de *have*, la première étant en fait (partiellement ou totalement) imbriquée dans la seconde :

1 : There – be a reason

2 : There – have to be a reason

Il n'est pas envisageable de repérer simultanément, en un même mouvement, chacune de ces deux relations à la situation d'énonciation pour leur affecter, à chacune, une modalité différente : si la seconde relation fait l'objet d'une assertion et est de ce fait directement mise en relation avec les coordonnées énonciatives, la construction de la première, ainsi que sa prise en charge au sens large, doit passer par d'autres biais.

Must se distingue sur ce point de *have to*, car il est difficile de soutenir qu'il fait lui-même l'objet d'une assertion. Son comportement au sein d'un énoncé négatif en constitue la manifestation la plus probante. Il est bien connu, en effet, que la négation affecte dans ce

cas la relation prédicative, et non directement le modal lui-même, et ce quelle que soit l'interprétation que véhicule l'énoncé :

(15) *Now you must listen to the rules very carefully. Especially the first one.
This is a big house and a scary one. **You must not go into the cellar.** Is
that absolutely clear?*

(16) *"I felt that firsthand experience would help, but they wouldn't let me.
That's when I stopped trying to help : I guessed it wasn't that big a deal.
There must not be that many soldiers dying of suicide." In fact,
suicides were spiking within the military's ranks.*

Contrairement aux énoncés mentionnés plus haut avec *have to*, ces exemples ne peuvent aucunement être interprétés en termes d'absence d'obligation ou de nécessité, *must not* n'étant donc pas la réalisation en surface d'un **not must* qui correspondrait à la valeur complémentaire de *must*, à la zone E(xtérieure) d'un domaine associé à */must/*. On aurait plutôt affaire, en (15) à une interdiction et donc si l'on veut à une sorte d'« obligation de ne pas faire » (une glose possible serait *I don't want you to go into the cellar*, de laquelle on tire schématiquement *I want you not to go into the cellar*), et en (16) à un jugement présentant <there-not be many soldiers (...)> comme l'option la plus plausible étant donné l'idée que l'énonciateur se fait de la situation (*it is probable that there aren't that many soldiers dying of suicide*). L'emploi de *must not* en lieu et place de *not have to* en (7) et (8) serait en ce sens totalement incohérent :

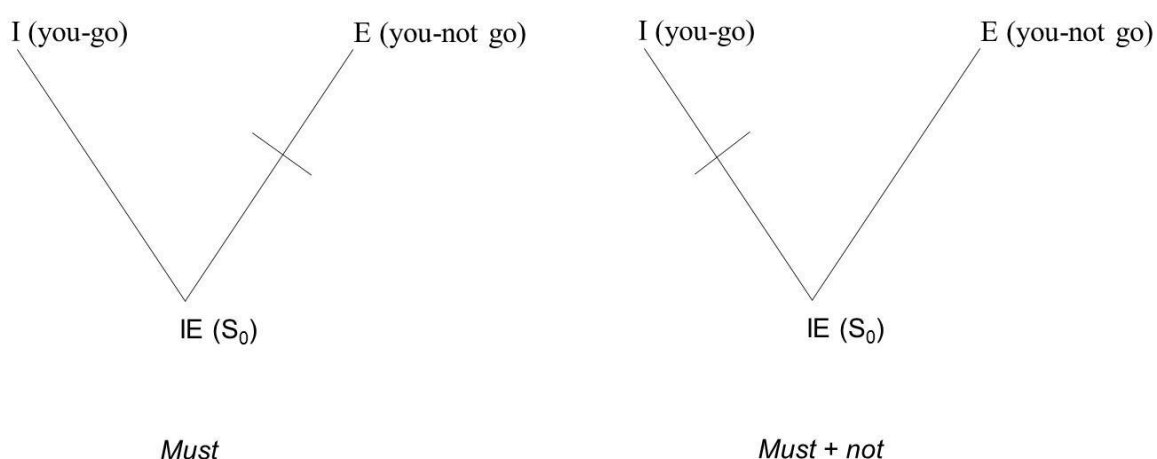
(17) * ***You must not/musn't take it**, but I hope you will.*

(18) * *"Most of all why? Who could want to poison a whole family?"
"There must not be a reason," said the other man. "You mean it's an
accident?" "No, sir. I meant sometimes there isn't a real reason."*

Son emploi entrerait en effet en contradiction avec *I hope you will* en (17), et en (18) laisserait à penser que l'énonciateur a de bonnes raisons de se prononcer en faveur de la validation de <there-not be reason>, jugée plus probable que <there-be reason>, pour la

situation en question. Or, *(I meant) sometimes there isn't a real reason* ne permet pas de se livrer à un tel type de raisonnement ; on ne pourrait, au mieux, qu'en déduire que cette valeur est possible, susceptible d'être le cas.

Avec *must*, la relation prédicative est donc bien directement mise en relation aux coordonnées énonciatives, mais elle n'est pas posée comme validée, et l'emploi du modal, lequel ne fait pas lui-même l'objet d'une assertion, ne permet alors que d'indiquer le mode de prise en charge de cette relation. Comme le suggèrent les différentes paraphrases proposées plus haut, il s'agit pour l'énonciateur de considérer depuis une position décrochée (IE) les deux valeurs (I, E) du domaine associé à la relation, pour en privilégier une sur l'autre, laquelle se voit pour le propos exclue. Pour parler vite à ce stade, cette valeur peut être privilégiée soit parce qu'elle est jugée souhaitable (et l'autre non souhaitable), soit parce qu'elle est jugée probable (et l'autre peu ou moins plausible). Nous adoptons sur ce point un mode de représentation, généralisable à tous les emplois de *must*, initialement proposé par E. Gilbert (1987) et plusieurs fois repris dans la littérature. Le schéma de gauche (généralisable à tous les emplois de *must*) s'applique à un énoncé comme *you must go*, celui de droite à un exemple comme *you must not / mustn't go* :



Cette opération peut être complétée et affinée par la prise en compte des deux délimitations qu'impliquent la construction d'une occurrence, qualitative (Qlt, ce qui a trait

à la construction des propriétés de l'occurrence, à son « essence », et peut être lié à la subjectivité d'un énonciateur ou suppose l'intervention d'un système de représentations ou de valeurs) et quantitative (Qnt, ce qui relève de l'existence de l'occurrence). Comme le précise E. Gilbert (2001), c'est en fonction de la représentation que l'énonciateur se fait de l'occurrence qu'il envisage son existence (comme en (16)) ou sa venue à l'existence (comme en (15)). La délimitation qualitative peut donc être considérée dans ce cas comme primitive, puisqu'elle sert d'assise à la seconde délimitation, envisagée dans son rapport à la première. En s'inspirant là encore du mode de représentation proposé, plus tardivement que le précédent, par E. Gilbert (2001, 2003a), on symbolisera cette opération de la manière suivante :

$$\text{Sit}_0 \supseteq \text{Qlt} (\text{Qnt}) (= \text{énoncé en } \textit{must})$$

Cette représentation complète la première, tout en lui étant fondamentalement corrélée. On peut en effet considérer que l'absence de parenthèses autour de Qlt reflète l'élimination de l'altérité dans le schéma plus haut (choix de I et élimination de E) : « s'il y a occurrence quantitative, il s'agit d'une occurrence ayant telle dimension qualitative, et aucune autre » (E. Gilbert (2001 : 35)). L'existence / venue à l'existence de l'occurrence, par contre, n'est pas stabilisée (on aurait dans ce cas une assertion) et ne peut en aucun cas être tenue pour acquise, parce que l'on reste dans le non-certain ((16)) ou encore, entre autres facteurs, parce que l'occurrence n'a livré aucune occurrence en T_0 et que sa venue à l'existence repose sur l'intervention d'un agent tiers, comme en (15) ; de là le parenthésage de Qnt.

Les deux énoncés envisagés plus haut sont négatifs, mais ces opérations se manifestent également au sein des contextes positifs, qu'il s'agisse d'envisager la venue à l'existence de l'occurrence à partir des « valeurs » qu'on lui associe (la dimension qualitative recouvre un processus de valuation : E est mauvais, non souhaitable, I correspond à la « bonne » option) :

- (19) *Sister Evangeline, you must use these six weeks as the opportunity that they are. You must still your mind and listen to your heart. If you do*

that, if you seek in truthfulness to know what it is you are to do with your life, you will know the truth.

- (20) ***"You must leave us now, if you don't mind. What I want to talk to your friend about is strictly private and confidential..."*** *"Let her stay, ma. It doesn't matter."*

ou de se prononcer sur ce qui est « le cas » à partir des représentations que l'énonciateur se fait de la relation (processus d'évaluation : E n'est pas conforme à mes représentations et aux données dont je dispose, I est l'option la plus vraisemblable) :

- (21) *"What exactly is happening with Duncan?" she asked. (...) "Really not a lot." (...) **"Well, there must be something wrong."** Jane was a pragmatist. **"Or what's he waiting for? Is he married, do you think? Or perhaps it's Imogen he's after."***

- (22) *He is the only person getting off the bus from the town and **he is looking around, as if he is searching for someone, so it must be him. He must be looking for me.***

On notera enfin que le repérage spécifique (dont *must* est la trace) du contenu prédicatif par rapport à une situation d'énonciation, notamment par rapport à un énonciateur à l'origine de la structuration qualitative de ce contenu, se manifeste dans le fait que lorsque aucune valuation/évaluation n'est à mettre au compte du locuteur, on pourra généralement reconstruire sans trop de difficulté une origine à la source de ces déterminations modales.

Il en va ainsi par exemple de la plupart des énoncés mettant en jeu un terme sujet de troisième personne renvoyant à une instance spécifique (hors interprétation épistémique). C'est le cas des exemples suivants, dans lesquels on a, comme souvent, introduction explicite d'une origine que l'on pourrait grossièrement nommer « rapportée » ; notons en effet que l'énoncé en *must* apparaît sous la portée d'un verbe recteur de « parole », *telling*

him (that), ou de point de vue, *believe (that)*), à laquelle attribuer la prise en charge, au sens large, de la relation :

(23) *I remember during that period a – **one of the donors in Chicago calling – summoning Obama to a meeting, telling him that he must fire his leadership** and replace it with people who were more familiar with Washington politics.*

(24) *Patrick's very complicity makes him both a victim and a perpetrator; because he denies his own guilt, **Patrick believes he must kill Kramer as the so- called cause of his crime.***

Il en va également généralement ainsi, sur un plan un peu différent, des contextes faisant apparaître *must* alors qu'ils supposent à l'ordinaire que le contenu prédicatif en jeu fasse l'objet d'une forme d'assertion. Un cas particulièrement révélateur est celui des subordonnées introduites par *if*, qui renferment normalement une relation faisant l'objet d'une assertion fictive, laquelle devrait donc laisser la possibilité d'un choix ferme entre deux valeurs complémentaires, même si ce choix est simulé pour le propos (la validation de la relation étant en fait posée pour un repère fictif, et non prise en charge par l'énonciateur-locuteur origine). Si *have to* est trois fois plus représenté que *must* au sein de ces subordonnées dans les corpus, *must* n'en est pas exclu, mais les contextes dans lesquels il apparaît révèlent qu'il reste fondamentalement la trace d'une opération consistant à mettre en rapport, de la façon définie plus haut, un contenu prédicatif à des coordonnées énonciatives, et donc à une instance origine, qu'il est typiquement possible de reconstruire. Il en va notamment ainsi des énoncés dans lesquels la place de sujet est occupée par le pronom *you*, et qui correspondent à deux tiers des cas de *if* + *must* dans le BNC et le COCA ; on peut par ailleurs noter que le référent de *you* y est le plus souvent spécifique :

(25) *Veronica lit a cigarette. (...) “**If you must smoke you could at least go in the living room while I'm cooking,**” said Rodney.*

(26) *“It still is,” Alice said with a giggle. Her intercom buzzed. “Yes, ma’am?” “**Would you two mind whispering if you must talk while I’m working?**” “Sorry!”.*

(27) *“I have no intention of doing so,” Aurelia snapped, laying a hand on the back of a chair as if to emphasize her upright posture. “**Now, state your business, Colonel, if you must, then oblige me with your departure.**”*

On remarque d’emblée que ces subordonnées ne sont pas à proprement parler hypothétiques ; il y a, notamment en (25) et (26), phénomène de reprise puisque <you-smoke> et <you-talk> livrent effectivement des occurrences en situation ; en (27), <you-state business> n’est pas encore le cas, mais fait l’objet de la visite du colonel. Le reste de l’énoncé, dans les trois cas, expose une demande ou un commentaire dépréciatif, avec claire nuance critique, et le contenu de la subordonnée semble pouvoir être paraphrasé par *si tu tiens vraiment/absolument à*, formule qui révèle que c’est *you* qui serait en fait à l’origine d’une prise en charge.

Il faut noter ici que le fait qu’avec *if* l’énonciateur locuteur ne prenne pas en charge au sens strict le contenu de la subordonnée (valide pour un énonciateur « fictif », le cas de figure contraire restant en fait validable) autorise dans certains cas la dissociation énonciative et l’expression détournée d’un désaccord. C’est ce qui nous semble être en jeu ici⁸ ; il ne s’agit pas d’envisager à titre fictif du nécessaire, opposé à du non-nécessaire (choix de *must* sur un **not must*) , mais d’opposer en quelque sorte du souhaitable/souhaité à du non-souhaitable(/té), la dissociation opérant en fait plutôt sur la prise en charge de la relation <you-smoke>, etc., donc sur le choix énonciatif dont *must* est la trace (grossièrement parlant ici, I est bon, souhaitable, E est mauvais). Ce choix reste à rattacher à une origine ; par ailleurs, *must* autorise *a priori* la confrontation des points de vue et favorise en tout cas l’intersubjectivité (la valeur privilégiée par l’un n’est pas nécessairement la valeur privilégiée par l’autre), dissociation que *if* est à même de

⁸ On pourra consulter sur ces questions l’analyse détaillée qu’a livré J. Chuquet des propositions introduites par *if* (1984), étude qui, sans aborder le cas spécifique de *if + must*, se penche sur nombre de phénomènes dans une certaine mesure apparentés à celui-ci.

matérialiser. Puisque l'énonciateur-locuteur value négativement le contenu, ou la validation des relations en jeu, il s'agirait donc d'attribuer – à plus ou moins juste titre, c'est-à-dire en partie pour les raisons stratégiques qui suivent – cette prise en charge, ce choix énonciatif au co-énonciateur, identifiable au référent du sujet pour, par l'intermédiaire de *if*, mieux s'en dissocier. On remet en question, si l'on veut, la légitimité d'un tel choix, puisqu'il s'agit de suggérer que <you-not smoke>, <you-not talk>, etc., seraient pour l'énonciateur-locuteur plus acceptables ou souhaitables. Le même phénomène est à l'œuvre dans la construction, très fréquente, *if you must know*, structure impliquant précisément une interaction forte entre deux instances à la fois physiques (un demandeur et un exécutant) et subjectives (sources d'une valuation), soit de façon simplifiée : *you want to know* ; <you-know> nécessite <I-tell you (first)> ; or, *I may not want to tell you* :

(28) *“Doing what?” “What d'you think?” “TELL me.” He was so angry with the stupid little brat he wanted to smash her face in. “All right, if you must know every disgusting detail. She was lying on the sofa and he was -- I don't know -- doing something to her. I couldn't see properly.”*

(29) *His phone rings. He answers. “This had better be important, Elo. If you must know, I'm having sex with my wife.”*

(30) *Out drinking with a couple of female journalists (in what was supposedly Hemingway's favourite bar in Havana, if you must know), I mentioned I was writing this article and (...).*

A partir du processus décrit plus haut, de multiples jeux sont possibles, puisqu'il pourra ici s'agir, à différents degrés, de reprocher à l'interlocuteur son indiscretion, avec « raison » ou par stratégie, tout en marquant sa réticence, là encore réelle ou affichée, à livrer l'information qui suit, parce qu'elle est confidentielle, qu'elle comporte des éléments embarrassants, ou encore parce qu'elle est insignifiante : on est proche de « tu ne devrais pas (vouloir) le savoir, mais si tu veux tout savoir... (alors je vais quand même te le dire).

La distinction entre *have to* et *must*, qui s'esquisse déjà à travers le fait que l'emploi de *have to* implique, à la différence de celui de *must*, une assertion stricte, peut être poussée plus avant par l'observation des cas dans lesquels c'est *have to* qui apparaît au sein d'une construction en *if*. Pour notre présent dessein (élaboration d'hypothèses de travail), nous limiterons en grande partie à ce stade la comparaison à ces contextes en ce qu'ils apparaissent assez révélateurs des différences qui existent entre les deux formes. Il semble significatif qu'une structure comme *if you have to know*, par exemple, ne livre aucune occurrence dans le BNC, et quatre seulement dans le COCA. On constate aussi qu'*have to* s'inscrit rarement dans des contextes dans lesquels la relation en jeu a effectivement livré des occurrences au moment de locution ; les cas du type du suivant font exception, mais sont très différents de ceux précédemment envisagés avec *must* ((25) et (26)):

- (31) *Chase: What's in it for me? Nicole: **If you have to ask, you're not as smart as you think you are.***

** If you must ask, you're not as smart as you think you are.*

Ce n'est plus en effet ici que le référent de *you* ne devrait pas poser la question, parce que c'est "mal", mais qu'il ne devrait pas avoir à / devoir la poser pour connaître la réponse, parce que celle-ci est évidente. Autrement dit, on n'oppose plus souhaitable à non-souhaitable, mais nécessité (ici au service d'une fin) à absence de nécessité (au service de cette fin, censée être déjà atteinte), sans par ailleurs prêter à *you* une forme d'intention (**if you really want to...*).

Cette dernière paraphrase restera irrecevable dans la plupart des énoncés en *if you have to*, dont beaucoup mettent par ailleurs en jeu un *you* dont le référent est indéterminé (hors contexte interlocutif strict), même si ce n'est pas systématique :

- (32) ***If you have to cut short your trip, we will work out the unused value of your trip from the date it is necessary for you to return to your home country early or the date you go into hospital as an inpatient, for the rest of your trip.***

? If you must cut short your trip, we will work out the unused value (...)

(33) *I want this person found and brought to me – preferably alive, but dead is also good. **If you have to kill him do it.** Do not put yourself in jeopardy.*

?If you must kill him do it. Do not put yourself in jeopardy.

(34) *Avoid attempting acting like a mountain goat on slippery rocks whilst you're barefoot – This can be very dangerous ! **Negotiate slippery rocks only if you have to (if you can't find a route around them).***

** Negotiate slippery rocks only if you must (if you can't find a route around them)*

Il est clair qu'une éventuelle validation de la relation ne relèverait pas d'une décision ou d'un choix personnels, et qu'elle ne fait pas l'objet d'une valuation positive attribuable à un co-énonciateur, même virtuel, d'autant que le procès peut être intrinsèquement chargé d'une connotation négative ((32)). On est plus proche ici d'une vraie forme de nécessité, plutôt dictée par les circonstances de la situation hypothétique envisagée (probablement problème de santé ou décès d'un membre de la famille en (32), résistance de l'opposant en (33), absence de sentier sûr en (34)), et qui ne trouve pas sa raison d'être par rapport à un système de valeurs, mais se conçoit, par exemple, relativement à un but visé (s'il faut le tuer pour le capturer, s'il faut emprunter un chemin glissant pour passer). L'alternative étant en outre à chaque fois préférable d'une façon ou d'une autre, on voit bien que l'on évoque une situation où une autre option, *a priori* envisagée, ne serait pas validable, où il serait « impossible de faire autrement », comme le suggère *if you can't find a route around them* (qui sous-entend bien, en combinaison avec *if* et *only*, *if you don't have to do it, if it can be avoided, don't do it*).

Plusieurs différences entre *must* et *have to* émergent de ces observations. Il n'y a plus ici choix d'une valeur sur une autre associable à une origine énonciative évaluative, ni confrontation intersubjective (validation de I « bonne » selon *you* ou souhaitée par *you*, « mauvaise » selon et pour l'énonciateur-locuteur). En tant que sujet de l'énoncé, et agent-valideur éventuel de la relation, *you* n'apparaît par ailleurs plus muni de libre-arbitre. Ceci se reflète clairement dans l'énoncé suivant, dans lequel la substitution de *must* à *have to*

serait par ailleurs incongrue ; on comprendrait en effet *seulement si tu y tiens*, i.e. *je te le déconseille... mais après tout tu fais ce que tu veux* :

- (35) *There was no conversation. It wasn't like a choice. It was just – I remember in college someone asking a professor, should I go into acting or not? This was a kid who was studying the theater. **And he said, only if you have to!** ROSE: Yeah. ! BENING: And that is what it felt like. It felt like it's something I had to do. It chose me !*
* (...) *And he said, only if you must! (...)*

Comme le montrent *there was no conversation, it wasn't like a choice, it chose me*, si la relation <you-act> ou <I-act> devait se trouver validée, ce ne serait pas parce que les référents de *you* et de *I* auraient souhaité l'amener à l'existence, ou auraient accepté, même à contrecœur, de le faire (donc auraient pris une décision en ce sens), mais parce que cela s'imposait à eux, parce qu'ils étaient en quelque sorte, ici, déterminés, pré-destinés à être acteurs, sans qu'un choix quelconque entre en ligne de compte.

Pour ces raisons, *have to* serait donc irrecevable dans les deux énoncés qui suivent, son emploi entrant notamment en contradiction avec *you can skip this material* et *I don't recommend doing that* en (36), et avec *then do what you will* (où *will* a valeur de volition) en (37) :

- (36) *But it is technical, and some people have a problem with that. **You can skip this material – if you must – and go directly to the practical tips and techniques that comprise this book's other chapters. But I don't recommend doing that.** Once you're read these few chapters, the rest of the book makes a lot more sense.*
* *You can skip this material – if you have to – and go directly to the (...) other chapters. But I don't recommend doing that.*

- (37) *“All right. **If you must, then do what you will, but** my birthmark and I have principles and will not reveal a word no matter what you do,” I*

said.

* *If you have to, then do what you will, but (...)*

On aboutit donc à l'hypothèse selon laquelle *have to*, contrairement à *must*, ne construit pas une occurrence de la relation en jeu par confrontation de son contenu à un système de valeurs, et est par ailleurs à même de mettre en avant l'absence d'alternative ou de choix offerts au « valideur » de la relation, dont les éventuels désirs ou préférences n'entrent pas en ligne de compte. Ceci mérite bien entendu d'être précisé, affiné, et mis à l'épreuve d'autres contextes, ce que l'on tentera de faire au cours de ce travail. Nous nous contenterons à ce stade de mentionner deux exemples, hors construction en *if*, qui font apparaître les deux formes, et qui vont clairement, semble-t-il, dans le sens de ces hypothèses :

(38) *Contestant: I **have to** make it a true daily double.*

*Trebek [animateur]: You **don't have to**, but you **choose to**.*

*Contestant: I **must**.*

*Trebek: You **must**.*

(extrait du jeu Jeopardy ; exemple emprunté à T. Patterson (2001: 7))

(39) *[Jessica Woodin was accidentally killed by Mark Torre] Instead, [Doug] Woodin has offered only the prospect of redemption, and that has made all the difference. "Honestly, it made me want to be a better person," Torre says. Every day, Torre says he thinks about Jessica Woodin and how to repay that which can't be repaid. Last year, he began approaching high schools, asking to come in and tell his story, his and Jessica's. **Since then, he has talked to hundreds of juniors and seniors about drinking and driving and irresponsible behavior, not because he has to but because he must.** "The message I try to give people is : Look, if something like this happens, you have no idea what you're in store for. It's not a 30-second ad where you see a horrific accident and there's a tragedy and that's it."*

1.4. *Have to* : proposition de représentations

Nous pouvons à présent tenter de proposer, pour *have to*, un ensemble de représentations de base, destinées à être mises à l'épreuve des phénomènes linguistiques au cours du travail. Tout en gardant à l'esprit les observations qui précèdent, nous prendrons ici appui sur les opérations dont les marqueurs *have* et *to* sont respectivement les traces. Nous partirons en effet de l'hypothèse selon laquelle le fonctionnement et les valeurs de *have to*, bien que lui appartenant « en propre », procèdent au moins partiellement de la composition de ces opérations et de leurs interactions complexes⁹.

1.4.1. A propos de *have*

Comme nous l'évoquions plus haut, on aurait donc avec *have to*, d'un côté, une assertion, qui semble affecter l'ensemble de la relation construite autour de *have*, de l'autre, une relation prédicative construite autour du prédicat à la suite de *have*, non assertée, mais non, contrairement à *must*, directement mise en relation à des coordonnées énonciatives. Ce second point semble être confirmé au moins intuitivement par certaines des observations qui précèdent ; sur le plan formel, on peut considérer, comme on l'a suggéré p. 25, que ce point dérive du premier, deux relations ne pouvant simultanément être mises en rapport avec une situation d'énonciation pour se voir affecter deux « modalités » différentes. Il faudrait cependant déterminer plus précisément ce que, par l'assertion, on pose comme « étant le cas ».

Il est désormais bien établi que *have*, comme *avoir*, a un caractère fondamentalement statif :

⁹ D'un côté, on peut considérer avec B. Heine, entre autres, que “*have to* now functions as a unit lexeme” (1993 : 42), comme semble en témoigner par exemple la fréquente réduction phonétique de *have to* à *hafta* ; de l'autre, on notera, même si ce phénomène n'est pas prépondérant, que l'insertion d'un adverbe entre *have* et *to* reste possible (*We have only to look at the facts to know that deregulation simply can't work* ; *From this perspective sorcery has also to be seen as part of the religious system*) ; ou encore que *have* peut être au sein de la structure fortement accentué (*But you won the game. You have to accept the trophy!*).

Avoir a la construction d'un verbe transitif; il n'en est pas un pour autant. C'est un pseudo-transitif. Entre le sujet et le régime de *avoir*, il ne peut exister un rapport de transitivité, tel que la notion soit supposée passer sur l'objet et le modifier. Un verbe *avoir* n'énonce aucun procès. (E. Benveniste (1966: 194))

Avoir est l'état de l'ayant, de celui à qui quelque chose est. (*ibidem* : 198)

Il est difficile, par ailleurs, de lui associer des propriétés notionnelles qui lui conféreraient une signification lexicale stable. On pourrait, certes, choisir de lui attribuer un sens fondamental de possession (*Paul has a car*). Cette valeur est en effet diachroniquement première et les autres emplois en auraient dérivé¹⁰ ; si l'on en croit par ailleurs les études sur la question, elle tiendrait également une place importante dans l'évolution de *have to*. On pourrait en effet retracer les grandes étapes suivantes¹¹ :

1- *I have a letter to mail* : *have* + N(om) = objet possédé + *to* V(erbe), proposition infinitive à valeur finale ; co-référence entre N et l'objet sémantique de V, et entre le sujet de *have* et le premier argument de V.

2- *I have a letter to write* : *have* + N = objet non (encore) possédé + finale.

3- *I have to write a letter* : *have* + *to* V ; V est transitif.

4- *I have to write* / *I have to cry* : *have* + *to* V ; l'objet interne de V n'est pas spécifié, ou V est intransitif (respectivement, dans nos exemples).

Même si une comparaison avec l'emploi possessif peut parfois s'avérer éclairante intuitivement, reste que les énoncés dans lesquels on rencontre *have* véhiculent une grande diversité de valeurs, souvent assez éloignées de la possession au sens premier et concret du terme, et dont l'interprétation repose en fait essentiellement sur la nature et les propriétés des termes en présence dans l'énoncé, en particulier sur celles de l'élément en position de « complément »¹² : entre autres, propriété permanente (*Paul has green eyes*), état

¹⁰ "From a primitive sense "to hold (in hand)", *have* has passed naturally into that of "hold in possession," "possess," and has thence been extended to express a more general class of relations, of which "possession" is one type" (OED, 2nd ed. P1).

¹¹ Voir notamment L. Brinton (1991), B. Heine (1993), M. Krug (2000), F. T. Visser (1969).

¹² On pourra, pour une description complète, basée en outre sur la conception de *have* comme « opérateur de localisation » (voir *infra*), se reporter à J. Bouscaren, J. Chuquet et B. Filhol-Duchet (1982).

temporaire (*Paul has the flu*), propriété et localisation spatiale (*Paul has a bomb in his backpack*), « expérience » du référent du sujet (*Paul had his computer crash (on him)*) ou encore, dans le cas qui nous concerne, obligation/nécessité (*Paul has to work tonight*).

De là l'analyse possible, notamment au sein de la TOE, de *have* comme étant la trace (et l'énoncé le résultat en surface) d'une opération spécifique de repérage consistant à localiser l'élément en position de « complément » (à la droite de *have*) par rapport à l'élément en position de sujet, qui lui sert donc de repère privilégié. Ceci est noté à l'aide de $\underline{\exists}$:

Définissons maintenant un autre opérateur unaire, noté $\underline{\exists}$, qui « à partir d'un objet y construit un résultat qui est une occurrence de la relation $\langle y \underline{\exists} x \rangle$ obtenue en associant à l'objet y un des objets x tels que la relation de repérage $\langle x \underline{\subseteq} y \rangle$ soit vraie ». L'opérateur $\underline{\exists}$ apparaît donc comme le converse de l'opérateur $\underline{\subseteq}$. (A. Culioli, J. P. Desclés *et al* (1981 : 106))

Paul has a car tout à la fois implique l'existence effective d'une voiture spécifique (« chez » Paul) et pose, « annonce » sur le plan linguistique cette existence, mais en l'appréhendant non (directement) relativement à une situation (T_2 , repéré par rapport à T_0), mais avant tout dans son rapport à *Paul*, qui localise cet élément. Le terme en position de sujet acquiert de fait un statut de repère situationnel, d'où la proximité de certaines constructions en *have* avec les structures « existentielles » en *there* :

(40) *Paul has a bomb in his backpack.*

(41) *There is a bomb in Paul's backpack.*

Puisque ce sujet fonctionne comme localisateur privilégié, on attribue également, au terme de cette opération et en conséquence, une forme de propriété à cet élément ou, du moins, on prédique un état de ce sujet, ce qui guide en partie le choix d'une structure comme (40) sur celui d'une construction comme (41) lorsque les deux tournures sont disponibles, et explique que *Paul has a car* puisse être paraphrasé par *Paul is a car owner*, par exemple.

Pour revenir au cas de *have to*, la relation formée par le sujet de *have* et le prédicat qui le suit n'est pas assertée, mais n'est pas non plus directement mise en relation aux coordonnées énonciatives via une opération spécifique qui permettrait de lui affecter une modalité. Si l'on se base sur l'analyse préalable de *have*, c'est par rapport à *he*, dans *he has to go*, qu'est localisé *to go*, et c'est donc d'abord à partir de ce terme qu'est envisagée la prise en charge de la relation prédicative construite autour de *go*. Ceci revient à dire que l'énonciateur, qui ne prend en charge que l'opération dont *have* est la trace, ne se place pas en origine des différentes déterminations de cette relation. L'apparition de *to* trouve alors toute son importance.

1.4.2. A propos de *to* (V)

Rappelons que la base verbale, sans *to*, exprime « le contenu notionnel dans son indétermination maximale (...) [ce] qui permet de rester en deçà des occurrences de validation » (J. Bouscaren *et al.* (1987 : 149)). Son emploi permet donc que soit représenté, pour divers besoins énonciatifs, l'ensemble du domaine notionnel. Au sein d'un énoncé en *must*, l'énonciateur peut ainsi envisager les deux valeurs du contenu notionnel et affecter la relation (S + BV) d'une modalité, en sélectionnant qualitativement une valeur sur une autre et en envisageant l'existence ou la venue à l'existence d'une occurrence de la relation ainsi construite.

Quel que soit le contexte d'apparition de *to* V, contexte de subordination ((42)), de complémentation ((43)) ou dans un énoncé indépendant ((44)) :

(42) *When she entered to set up a second appointment, he crossed the room to shake her hand.*

(43) *He wants to see you.*

- (44) *Oh to be in England! Now that April's there (...) In England – now!*
(extrait d'un poème de R. Browning, commenté par J. Chuquet (1986 : 177))

on considère communément dans le cadre de la TOE que *to*, par contre, sélectionne, distingue, « vise », en lui-même, l'une des deux valeurs (I) du domaine représenté par la base verbale, sans qu'il y ait prise en compte directe de la valeur complémentaire (contrairement sur ce point à ce que traduit l'emploi de *must*). Il nous donne donc à voir l'intérieur de ce domaine. Cette analyse a initialement été proposée par J. Chuquet (p, p' correspondent respectivement à I, E dans les citations qui suivent) :

Par rapport à la notion prédicative définie comme un ouvert (p) et son complémentaire linguistique (p'), *to* consist[e] à indiquer un choix, celui de p, et à faire comme si on se cantonnait à cette valeur (...) en excluant p'. (1986 : 192)

[*To*] permet, en tant que déterminant du prédicat, de distinguer une occurrence (quelconque, donc qualitative) validable du procès : par rapport au domaine (p,p') associé à la notion, *to* sélectionne p comme occurrence validable. (1991 : 54)

Même si une valeur (et une seule) est distinguée dans le domaine, ce qui permet d'envisager une occurrence de relation, on peut considérer que cette occurrence reste prioritairement appréhendée dans sa délimitation qualitative, comme l'indique J. Chuquet dans le second extrait ci-dessus. Les commentaires suivants vont plus précisément dans ce sens :

Nous dirons que l'infinitif, en tant que visée d'une occurrence de p (comme représentant de la classe des occurrences de la relation prédicative) est une mise à distance d'une véritable relation prédicative : nous aurons donc une *occurrence validable de procès, compatible selon les cas d'imbrication, avec une validation* (c'est le repérage de la lexis principale qui se chargera alors de l'indiquer) ; la construction de cette occurrence (...) *n'est pas en soi une*

façon de se prononcer sur la validation (ou la non validation) de la relation mais c'est à tout le moins une détermination qui s'apparente à une extraction qualitative (un représentant de la classe d'occurrences de procès). (J. Bouscaren *et al.* (1987 : 150) ; les soulignements sont les nôtres)

[L'] origine théorique [de l'infinitif] est le compact (la notion), mais il faudra passer par différentes opérations de quantifiabilisation pour pouvoir distinguer les occurrences et en viser tout au moins une parmi d'autres. (J. Chuquet (1986 : 260))

[Avec] *To get a table at Harvey's restaurant for a meal is really something*, nous voyons que d'une part nous avons une « quotification » de la notion rendue quantifiable (...) sans que l'on s'intéresse particulièrement au dénombrement (les déterminations ultérieures peuvent l'introduire : *three times a month* par exemple) et que d'autre part on s'intéresse à l'occurrence de *getting a table at...* du point de vue qualitatif (...) sans que cette occurrence se distingue plus particulièrement des autres. (...). Il s'agit ici d'extraire un représentant de la classe... parmi d'autres. [En note] « Une » occurrence n'est pas nécessairement « une seule » et (...) la visée (...) avec *to* ne s'arrête pas à une seule validation – pourvu que cette validation existe. (J. Chuquet (1986 : 197))

Pour éclairer ces points, on rappellera la description que fait A. Culioli des deux opérations essentielles que permet d'effectuer la « quantification » (prise dans un sens global) :

- (1) la quantifiabilisation (ou (...) fragmentation). Partant d'une notion, P pour fixer les idées, qui a la propriété d'être insécable (c'est pour cela qu'on la désigne souvent par la notation « être-P », qui cherche à capter ce caractère prédicatif et strictement qualitatif des notions), on va, par une opération abstraite d'individuation, fragmenter la notion, de sorte qu'on puisse construire des occurrences de cette notion dans la

production / reconnaissance d'énoncés (opérations d'extraction, puis de fléchage). Or, cette opération de fragmentation est triple :

(a) elle nous permet de passer d'une Qualité insécable à une Qualité fragmentée ;

(b) elle permet de construire des occurrences quelconques ;

(c) elle permet de construire des occurrences différenciées (par exemple, on envisage les relations de genre à espèces, le caractère discret ou non, etc., que peuvent faire apparaître des dénombreurs ou des classificateurs ; etc.). On voit que, partis d'une notion (QLT), nous avons fragmenté (QNT), mais, ce faisant, nous avons été contraints d'introduire des distinctions qualitatives (QLT).

(2) La quantification permet, en second lieu, de construire l'existence d'une occurrence (occurrence d'une notion fragmentée), en la situant dans l'espace-temps énonciatif qu'un sujet énonciateur construit par rapport à un co-énonciateur. (...) (1999b : 82-83)

Ces deux opérations sont reprises par L. Dufaye (2001b : 105) sous les noms respectifs de « quantitatif intra-notionnel » (« [qui] « concerne la quantifiabilisation de la notion. Cette opération se traduit par une discrétisation des occurrences de la notion (et ainsi par la construction de sa classe d'occurrences) ») et de « quantitatif extra-notionnel » (« [qui] concerne la délimitation spatio-temporelle d'une occurrence de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative »), cette seconde délimitation étant en fait celle que vient le plus communément symboliser la formule Qnt. Si l'on reprend l'ensemble des remarques qui précèdent, *to* serait en fait la trace d'une quantifiabilisation, ou fragmentation, de la notion, opération permettant de passer d'une qualité pure, insécable, à une qualité susceptible de livrer (au moins) une occurrence, occurrence dont on peut ainsi envisager l'existence (ou la venue à l'existence) mais en la maintenant toutefois *a priori* en deçà de sa validation, ou de sa dimension quantitative au second sens du terme ci-dessus. Son existence reste en effet en suspens à plusieurs titres (ces points sont intimement corrélés) :

1. En suspens, en l'absence d'une relation totalement saturée. D'un côté, *to* peut être considéré comme un « opérateur de prédication » en ce que la visée d'une occurrence a pour corollaire « de limiter la notion, par essence illimitée, à un sujet spécifique (*for John to miss his appointment would be a disaster*) ou générique (*to be or not to be, that is the question*) » (J.C. Khalifa (2004 : 59-60))¹³, lequel terme est virtuellement choisi (même s'il peut être, lui aussi, quelconque) et est contextuellement restructurable. Mais de l'autre, *to* se présente sous la forme d'une relation prédictive incomplète, non saturée, et ce terme n'est donc pas présenté comme instanciant effectivement la place vide que cette relation contient. On pourrait ainsi considérer que l'on a, au niveau prédictif, affaire à l'opération suivante :

$$(a) \underline{C} < () \text{rb} >$$

Où *to* marque le repérage de *a* (restituable) par rapport à $< () \text{rb} >$, mais sans identification marquée de *a* et de la place vide dans la relation incomplète.

2. En suspens, en l'absence de repérage de l'occurrence de relation par rapport à des coordonnées situationnelles et énonciatives qui la construirait comme validée, au double sens du terme : qui lui donnerait une existence, une valeur référentielle sur le plan spatio-temporel ; qui la poserait comme « étant le cas » pour un énonciateur, qui la prendrait en charge par l'assertion. On ne peut au mieux que considérer que l'on se situe à un stade intermédiaire entre ce qui relève du pur notionnel (sans discernement d'occurrences, sans différenciation entre I et E) et du validé, de l'existant (occurrence quantitativement, spatio-temporellement délimitée, et située en I ou E par l'assertion). Ceci explique que *to* soit présenté par P. Cotte comme un marqueur de « dévirtualisation », qui contient « en lui le virtuel et l'actuel » et est « orienté vers l'actuel » (1982a : 58 ; voir aussi 1982b)¹⁴.

¹³ Ceci correspond à la description que privilégie, en particulier, H. Adamczewski : « *To* est la trace en surface de la mise en relation d'une notion verbale (...) et d'un nom (...). C'est par son entremise que la notion verbale devient une entité grammaticale majeure : le prédicat. (...) En devenant prédicat, la notion verbale qui, au départ, renvoie à un concept (...), voit son domaine d'application limité au sujet avec lequel elle est entrée en relation par l'intermédiaire du relateur *to*. » (1995 : 10)

¹⁴ Cette conception entend aussi situer *to*, particule d'infinitif, dans la droite ligne de *to* prépositionnel à sens spatial (dont il est historiquement dérivé), qui en vieil anglais dénotait un « déplacement en direction d'une cible » voire, parfois, un « mouvement atteignant sa cible » (OED 2nd ed. P2), en transposant ces valeurs dans le domaine verbal. Il importe cependant, selon nous, de prendre garde à ne pas donner au terme de « dévirtualisation » une interprétation strictement temporelle ou prospective, la valeur référentielle de la

On peut donc dire que par la sélection d'une valeur du domaine notionnel associé à la base verbale (visée¹⁵), *to* opère une quantifiabilisation de la notion, permettant d'en envisager une occurrence validable, sinon validée/non validée. Nous avancerons que l'on aboutit, du point de vue des délimitations qualitative et quantitative de l'occurrence de relation ainsi construite, à une configuration qui peut être représentée de la façon suivante :

Qlt (Qnt)

Puisqu'il y a sélection de I et non prise en compte de l'altérité, l'occurrence est qualitativement délimitée ; l'absence de parenthésage de Qlt symbolise l'absence d'instabilité à ce niveau. (Qnt), lui, est la trace de la quantifiabilisation, de la fragmentation opérée par *to*, les parenthèses indiquant qu'il n'y a pas occurrence singularisée, délimitée spatio-temporellement et située. Si la visée suppose une forme de tension vers l'existence, ou la venue à l'existence, d'une occurrence, et construit en quelque sorte un « à valider » (dans les différents sens du terme « valider »), la délimitation quantitative à proprement parler est en effet en suspens, de sorte que l'occurrence reste essentiellement appréhendée dans sa dimension qualitative.

1.4.3. *Have to*

On rappellera ci-dessous la forme schématique associée à *must* (voir 1.3.2.) :

Sit₀ $\exists$ Qlt (Qnt) (= énoncé en *must*)

relation ainsi construite étant par essence instable, et son éventuel calcul ne reposant donc que sur le contexte (imbrication des relations, nature des repérages subséquents mis en jeu,...).

¹⁵ Le terme de visée a différentes acceptions dans la littérature ; il ne désignera pour nous que l'opération décrite plus haut et reprise synthétiquement dans le paragraphe actuel, étant entendu que toute valeur supplémentaire susceptible d'être associée à *to* V dépendra en fait des repérages d'ordre modal et aspectuo-temporel subséquents (voir aussi, sur ce point, la note 14).

Et proposerons d'associer à *have to* une représentation qui nous paraît à même de rendre compte du fait qu'à l'emploi de *must* et *have to* soient souvent associées des valeurs apparentées (on aboutit, du point de vue des délimitations de l'occurrence de relation, à une configuration similaire) et qui, sans être en tous points identique à la précédente, peut lui être directement comparée (la relation se voit repérée par rapport à un repère de type « situationnel », non plus S_0 et T_0 mais S_2) :

$$\text{Sit}_0 \supseteq S_2 \supseteq \text{Qlt (Qnt)} (= \text{énoncé en } \textit{have to})$$

Avec *must*, c'est par rapport à S_0/Sit_0 que se calcule la prise en charge de la relation prédicative : un énonciateur envisage l'existence / venue à l'existence d'une occurrence de relation à partir des représentations qu'il lui associe. Le formatage de cette occurrence sous la forme Qlt (Qnt) résulte du choix, non définitif, de I sur E (élimination de l'altérité qualitative) dans le domaine associé à la relation.

Avec *have to*, l'occurrence de relation telle qu'elle est construite et déterminée par *to* (*to go*, dans *he has to go*), le « visé » pourrait-on dire, est appréhendé dans son rapport privilégié à l'élément en position de sujet (*he*), qui lui sert de repère, dont on affirme (par repérage de l'ensemble par rapport à Sit_0) qu'il le localise effectivement. Précisons que nous ne traitons pas, dans cette représentation, cet élément (*he*) comme l'un des arguments de la relation construite, au niveau prédicatif, autour du prédicat *go*, mais comme un repère situationnel, d'où le choix de parler de S_2 (dont le statut reste toutefois assez peu théorisé au sein de la TOE) et non de a ¹⁶. Autrement dit, si l'on accepte que *to* marque, par la visée qu'il suppose, le repérage de a (ici restituable sous la forme de *he*) par rapport à $\langle () \text{ rb} \rangle$, sans identification de a à la place vide (voir 1.4.2. plus haut), on peut considérer que la relation visée ainsi constituée est « en un second temps »¹⁷ dominée par *have*, qui la repère à son tour par rapport à a , celui-ci étant alors érigé au rang de repère situationnel, ce qui pourrait aussi se représenter ainsi :

$$S_2 \supseteq \langle a \in \langle () \text{ rb} \rangle \rangle$$

¹⁶ Ou de b , dans un énoncé comme *he has to be stopped*.

¹⁷ Nous ne parlons pas ici de chronologie, mais d'une forme de hiérarchisation des repérages.

Dans la mesure où le visé est localisé par rapport au sujet, qui lui donne un site, S_2 peut être considéré comme le repère d'où est envisagée la prise en charge de la relation prédicative. Il est, par ailleurs, ainsi présenté comme le support pouvant assurer la venue à l'existence, l'ancrage quantitatif de l'occurrence visée, ce qui justifie aussi le choix, métalinguistique, du terme S_2 (rappelons en effet qu'il s'agit de l'une des coordonnées de Sit_2 ; T_2 étant le « moment de l'événement », le support existentiel spatio-temporel d'une occurrence, S_2 peut être vu comme le « sujet de l'événement », ou comme le support existentiel subjectif de l'occurrence).

On pourra préciser la représentation proposée plus haut en apportant les commentaires suivants :

- Puisque le visé, le « à valider », même s'il résulte d'une quantifiabilisation de la notion, demeure en deçà de sa validation et de son actualisation effective et reste du domaine des représentations, l'occurrence étant prioritairement appréhendée dans sa dimension qualitative, sa localisation par rapport à S_2 peut être vue comme résultant en l'attribution d'une forme de propriété à ce terme.

- La relation n'est pas directement repérée par rapport à S_0/Sit_0 et ne tire donc pas ses délimitations et sa « valeur » de ce repérage ; le formatage de l'occurrence représenté par Qlt (Qnt) est essentiellement effectué par l'intermédiaire de to . L'énonciateur, lui, ne prend en charge, avec assertion à ce niveau, que la localisation du visé par rapport à S_2 ou, si l'on préfère, l'attribution de la propriété à S_2 . La sélection d'une valeur dans le domaine associé à la relation déterminée par to n'est pas à relier à une origine énonciative et apparaît dépassé. En d'autres termes, si la délimitation qualitative de l'occurrence de relation est stabilisée, ceci ne procède pas d'un jugement subjectif ; elle est au contraire, de par son repérage par rapport à S_2 , construite comme un acquis, un donné, ce qui la stabilise en fait doublement (voir troisième point plus bas). La visée peut donc, à ce niveau, être considérée comme « déjà effectuée », ou plus précisément comme préconstruite au sens donné par J. Bouscaren *et al.* :

On appelle préconstruit une relation prédicative posée comme validée¹⁸ *par rapport à un repère-origine externe à l'énoncé en cours*, et donc pas repérée directement par rapport à l'origine énonciative de cet énoncé. On peut aussi parler d'une relation construite antérieurement ou présentée comme « déjà construite » *sans qu'il y ait d'interprétation strictement chronologique à donner à ces termes* : il s'agit bien plutôt d'un *décalage de plans entre deux séries d'opérations, la seconde intervenant sur la première* » (1987 : 156 ; les soulignements sont les nôtres)¹⁹

Ces considérations s'accordent avec la description traditionnelle de *must* et *have to* en termes de jugement et de « subjectivité » dans le premier cas, de constat et d'« objectivité » dans le second, sans voir toutefois dans cette éventuelle objectivité un donné *a priori*, un paramètre externe à l'énoncé dont celui-ci ne serait que le reflet (appel à des critères empiriques), mais un construit énonciatif.

- En lien aux points qui précèdent, on signalera bien que localiser une relation, dont une seule valeur s'est trouvée distinguée, sans prise en considération *a priori* de la complémentaire, par rapport à S₂ implique de facto qu'en ce qui le concerne, l'altérité (valeur E) se trouve évacuée, là où l'emploi de *must* suppose à la fois la prise en compte (par un énonciateur) de cette valeur et sa validabilité. Ce trait, toujours présent avec *have to*, peut être rendu particulièrement saillant, la relation de localisation en jeu pouvant précisément se construire sur une telle exclusion, sur le fait que le « chemin » vers E ne soit pas/plus empruntable. À ce niveau est rendue possible l'analyse de *have to* comme, pourrait-on dire, un « marqueur de nécessité », nécessité étant en fait entendue ici au sens strict, quoique général et à adapter à une problématique linguistique, de « ce qui ne peut

¹⁸ Terme à nuancer dans le cas qui nous concerne.

¹⁹ Dans l'énoncé *It is Paul's car that was stolen* par exemple, le GN au génitif préconstruit une relation explicitable par *there is a car and the car belongs to Paul* (condensable par *Paul has a car*), tandis que la construction clivée signale un préconstruit du type *something was stolen* ou *someone's car was stolen*. On gardera bien à l'esprit que la préconstruction n'équivaut pas nécessairement à la reprise d'un élément sur le plan discursif, et qu'elle est encore moins « calquée » sur l'extra-linguistique (relation préconstruite ne signifie pas par exemple relation « effectivement » actualisée, vérifiée, même si elle peut être présentée comme telle) ; ainsi, comme le note B. Caron, elle « laisse la place au mensonge, à l'imaginaire, etc., et fait partie intégrante de cette activité signifiante de représentation qu'est l'énonciation. » (2000 : 12).

être autrement »²⁰, ce qui concorde avec l'effet d'absence de choix et d'alternative que nous évoquions en 1.3.2. Cette nécessité, que l'on pourrait considérer comme assertée (*have*), prendrait pour cible la mise en relation entre sujet et prédicat.

L'ensemble de ces hypothèses formelles se verront, dans la suite de notre travail, confrontées aux données linguistiques. Ce retour à l'observation empirique²¹ permettra à la fois d'illustrer et de consolider ces propositions théoriques. Nous examinerons en détail les différentes manières dont les propriétés préalablement dégagées se déclinent, en mettant en évidence l'existence d'invariances, au-delà de la diversité des emplois et des valeurs de la forme en contexte.

²⁰ Voir Aristote, *Métaphysique Delta*, traduction 2014 p. 35. Il faudra évidemment introduire des spécifications, et se garder d'assimiler plans linguistique, extra-linguistique et logique (ce qui est dit ne pas pouvoir être autrement n'est pas forcément nécessaire au sens où le contraire serait physiquement ou matériellement impossible, par exemple).

²¹ Observation qui a en réalité précédé et guidé l'élaboration des propositions présentées plus haut, même si la façon dont nous avons choisi de structurer ce travail ne reflète pas d'emblée ce mode de raisonnement.

2. Valeur et colorations épistémiques

Introduction

Nous nous pencherons ici sur les énoncés en *have to* qui semblent donner lieu à l'interprétation traditionnellement dite « épistémique », ou du moins à une lecture apparentée, en les comparant aux énoncés en *must* auxquels peut être associée une telle valeur. Parmi les exemples déjà mentionnés, reçoivent à première vue cette lecture les paires *There must/has to be a reason* et *There must/has to be some solution to the problem* (R. Quirk (1985 : 145)) ainsi que, dans le cas de *must*, les énoncés suivants :

(45) “What exactly is happening with Duncan?” she asked. (...) “Really not a lot.” (...) “**Well, there must be something wrong.**” Jane was a pragmatist. “**Or what's he waiting for? Is he married, do you think? Or perhaps it's Imogen he's after.**”

(46) *He is the only person getting off the bus from the town and **he is looking around, as if he is searching for someone, so it must be him. He must be looking for me.***

Dans le cas de *have to*, nous verrons que favorisent cette interprétation des énoncés comme les suivants :

(47) “I need to know what's inside. **There has to be a thing in that church, get it? Light doesn't appear from nowhere.**” “It's like a laser, sir.”

(48) “I feel so decadent, secretly observing him that way, but I often wonder if he keeps the lights on and windows curtainless deliberately I mean, **he has to know that somebody's watching.**”

(49) “*You’re right. **He has to be alive somewhere.** He must have run away.*”

2.1. Préambule

Au sein des différentes typologies proposées dans la littérature, la définition de la modalité « épistémique » apparaît être la moins controversée. Pour R. Huddleston et G. Pullum par exemple, elle exprime “the speaker's attitude to the factuality of past or present time situations” et “involves qualifications concerning the speaker's knowledge” (2012 : 178). Les propos de F. R. Palmer et de J. Coates vont dans le même sens :

Epistemic modality [is] concerned with the speaker's attitude to the truth-value or factual status of the proposition. (F. R. Palmer (2001 : 8))

“[Epistemic modality] is concerned with the speaker's assumptions or assessment of possibilities and, in most cases, indicates the speaker's confidence (or lack of confidence) in the truth of the proposition expressed.” (J. Coates (1983 : 18)).

Même si ces propos pourront être affinés afin de mieux saisir ce qui est le propre de cette valeur (nous reviendrons sur la question en 2.2.) on peut donc dire que l'on est dans le domaine du non-certain en ce qui concerne la validation/non-validation de l'ensemble de la relation, et que l'on cherche à se prononcer sur ce qui est ou non « le cas ». Comme le résume E. Gilbert, au sujet, plus spécifiquement, des auxiliaires modaux auxquels on peut associer cette valeur :

Dans cette interprétation, il est communément admis que le modal marque une estimation par l'énonciateur des chances de validation de la relation prédicative, et, autrement dit, qu'il permet d'envisager, de manière diversement nuancée, c'est-à-dire avec plus ou moins de certitude, son existence spatio-temporelle, ou, en d'autres termes, sa manifestation quantitative. (2001 : 25)

Dans le cas de *must*, ces « chances de validation » sont jugées élevées et l'on est proche du certain, comme en témoignent les différentes paraphrases proposées dans la littérature pour ce modal : *Il y a de fortes chances pour que...* (J. C. Souesme (2003 : 104)), *Il est fort probable que...* (*ibidem* : 105), *I confidently infer that...* (J. Coates (1983 : 41)) ou encore *The only conclusion that I can draw is that...* (F. R. Palmer (1990 : 51)).

Même si nous verrons que *have to* se distingue de *must* à plusieurs égards, ce qui nous amènera à prendre quelques distances quant à la validité de l'appellation traditionnelle « épistémique » pour définir les emplois ici en question, on pourra dès à présent relever l'un des facteurs principaux qui orientent vers cette interprétation, à savoir le type de procès auxquels renvoient les prédicats en jeu. Notons que la modalité épistémique se voit typiquement contrastée aux autres types de modalité selon les approches suivantes, qui se complètent et se recoupent en grande partie :

- “Propositional modality” vs. “event modality” (F.R. Palmer (2001 : 8))
- “Containing no element of will” vs. “containing an element of will” (O. Jespersen (1924 : 329-31), cité par F.R. Palmer, *ibidem*)
- “Clausal-scope indicators of a speaker’s commitment to the truth of a proposition” vs. “agent-oriented modality” (“modal meaning that predicate conditions on an agent with regard to the completion of an action”) & “subject-oriented modality” (“a speaker attempts to move an addressee to action”) (J. Bybee et S. Fleischman (1995 : 6))

On retrouve là deux points souvent corrélés : hors interprétation épistémique, la relation ne peut être tenue pour validée ou (exclusif) non validée en situation mais est validable, et/ou sa validation passe par l'intervention d'un agent (cf. “action” ci-dessus) ; à la venue à l'existence d'une occurrence peut se voir associée une valuation (positive ou négative), qu'elle émane de l'énonciateur-locuteur ou d'une autre origine énonciative, éventuellement identifiable à l'instance (agentive) responsable de la validation de cette occurrence. Les énoncés en *have to* donnant lieu à une lecture proche de l'épistémique, cependant, mettent typiquement en jeu des prédicats renvoyant à des procès intrinsèquement statifs et non intentionnels, comme en (47), (48) et (49) plus haut. En présence de *be* « existentiel », du

verbe *know* et de *be alive* (propriété inhérente), S_2 , quoique renvoyant à une instance spécifique, n'a donc aucune prise sur la validation de la relation puisqu'il ne peut se voir investi d'un rôle d'agent. Ces énoncés s'opposent sur ce point à (50), qui met en jeu un procès de type « dynamique », ou à (51) qui comprend un état compatible avec la notion d'agentivité. Ce type d'exemples, que nous examinerons plus en détail ultérieurement, ne donnent pas lieu à une lecture épistémique :

(50) *Jeremy won't be staying long at the party. **He has to go back to work.***

(51) *But what he needs to do is figure out how to be aggressive because **he has to be aggressive but do it in a way that** doesn't make it sound obnoxious.*

De façon partiellement corrélée, il n'est pas non plus question de présenter l'existence/venue à l'existence d'une occurrence de relation comme souhaitable ou encore non souhaitable (selon les origines de point de vue). (48), repris ci-dessous en (52), se distingue ainsi d'un énoncé comme (53). Ce dernier met en effet en jeu le même verbe *know*, mais celui-ci redevient compatible avec une forme d'agentivité et d'intentionnalité dans la mesure où l'on peut associer à l'état de chose en question, qui n'est par ailleurs pas vérifié en T_0 , une valuation (*he* n'est toujours pas agent mais la venue à l'existence de *he knows* passe par celle de *<I/someone- tell him>*) :

(52) *I often wonder if he keeps the lights on and windows curtainless deliberately I mean, **he has to know that somebody's watching.***"

(53) *Look, Dr. Sumner, **I have to talk to my brother. Our mother is critically hurt and he has to know.** That's the bottom line here.*

Lorsque la validation de la relation ne repose donc pas sur l'intervention de S_2 ou d'une instance tierce, l'énonciateur peut apparaître, de ce point de vue, seul maître du jeu. Corrélativement, en l'absence de phénomènes de valuation (positive, négative) visibles, la valeur positive, *<he-know>*, *<he-be alive>*, etc., semble moins envisagée comme valeur bonne, souhaitable (ou à l'inverse non désirable, du point de vue de S_2 par exemple, voir

(50)), que comme valeur conforme et par extension “vraie”, sans que le point de vue de S_2 entre là encore en ligne de compte de quelque manière que ce soit. La conjonction de ces paramètres favorise un glissement vers une valeur épistémique en ce que l’on semble se rapprocher d’une problématique de prédication d’existence, ou du moins de prédication de propriétés à un sujet donné, dans un contexte où, de surcroît, la question de ce qui est « le cas » pose problème ou fait débat (ce qui n’est pas le cas des énoncés (50), (51) et (53)). L’environnement, en effet, oriente également vers cette interprétation ; parce qu’il est conjectural, ou parce qu’il met en avant la présence d’une inconnue dans la situation considérée ou dans le cas de l’individu spécifique en question (voir *I need to know what’s inside* en (47), *I often wonder if* en (52), *you’re right* et *somewhere* en (49)), il nous place dans une certaine mesure dans le domaine du non-certain en ce qui concerne la validation/non-validation de la relation dans son ensemble.

Le choix de commencer notre étude de *have to* par l’analyse de ces contextes pourrait surprendre dans la mesure où, comme l’ont souligné bon nombre d’auteurs, les énoncés en *have to* donnant lieu, de près ou de loin, à une lecture épistémique sont plutôt minoritaires, qu’il s’agisse de langue écrite ou orale (M. Krug 2000, J. Close et B. Aarts 2010). Cet usage est, en outre, relativement récent (20^{ème} siècle ; cf. M. Krug 2000, L. Brinton 1991)²² et, lorsqu’il n’était pas tenu pour caractéristique du « langage des adolescents » (J. Coates (1983 : 57)), a longtemps été perçu comme un « américanisme ». Ce sont peut-être là les raisons pour lesquelles la littérature lui accorde moins d’attention – on se contente généralement d’en dire quelques mots sans par ailleurs opérer de distinction entre *have to* et *must*, sauf exceptions évoquées plus bas – voire passe son existence sous silence. Le point de vue selon lequel cet emploi se limiterait à une région et à une catégorie de locuteurs, dont le « niveau de langue » serait relâché, n’est pourtant pas partagé par tous (R. Quirk *et al.* (1985 : 45), par exemple, signalent que cet usage est également bien établi en anglais britannique) et peut être infirmé par l’observation de données plus récentes, notamment celles fournies par le BNC. Ces contextes, en outre, nous semblent à même de mettre en lumière ce qui, des traits caractéristiques de l’emploi et du fonctionnement de *have to*, s’y trouve exploité ; on peut en effet s’interroger sur les facteurs qui y motivent son apparition alors que l’emploi de *must* est généralement privilégié avec cette valeur. Ce dernier point

²² L’exemple le plus ancien proposé par l’OED date de 1967.

mérite également d’être expliqué. Pour espérer dégager la spécificité de *have to*, il faut en effet aussi comprendre pourquoi la tendance qui veut que *must* soit, dans certaines de ses valeurs, de moins en moins représenté, notamment à l’oral, au profit de formes périphrastiques (telles *have to* mais aussi *(have) got to* ou encore *need to*), ne vaut pas dans les contextes compatibles avec une lecture épistémique, au sein desquels son emploi reste stable²³.

En quoi les interprétations respectives auxquelles donnent lieu les énoncés en *have to* et ceux en *must* dans ces contextes se différencient-elles ? On admettra que dans certains cas, la distinction semble difficile à opérer. Sont fréquemment mentionnés, pour illustrer la lecture épistémique de *have to*, des exemples du type de (54) et (56), directement comparables à (55) et (57) avec *must*, dans lesquels les deux formes apparaissent plus ou moins interchangeables²⁴ :

(54) *“He said something about you trying to get his trust.” Corcoran laughed and said, “Get McSkinner to trust me? **You have to be joking.** He’s rather set himself on fire as to trust an officer.”*

(55) *“Influence him? Some woman?” Jean-Paul laughed. “**You must be joking.** No one influences Edouard.”*

(56) *This **has to** be the biggest ant-hill ever seen.* (donné par M. Perkins (1983 : 61))

(57) *“This **must** be the biggest tree in the entire world!” His eyes were sparkling and he looked the tree up and down as if he were measuring himself against its bulk.*

²³ Si l’on en croit les observations de J. Close et B. Aarts (2010), B. Jankowski (2004), J. Myhill (1995) ou encore N. Smith (2003).

²⁴ Notons toutefois que ces deux types d’énoncés tendent à véhiculer un effet appréciatif (au sens large), nous reviendrons sur cette question en 2.3.4.

La substitution de *must* à *have to* dans les trois énoncés mentionnés en introduction apparaît en outre acceptable, même si les anglophones interrogés ont dans certains cas émis une préférence pour l'emploi de *have to* :

(58) “*I need to know what's inside. **There has to be a thing in that church, get it?** Light doesn't appear from nowhere.” “*It's like a laser, sir*”
*There must be a thing in that church (...)**

(59) “*I feel so decadent, secretly observing him that way, but I often wonder if he keeps the lights on and windows curtainless deliberately I mean, **he has to know that** somebody's watching.”
*He must know that somebody's watching.**

(60) “*You're right. **He has to be alive somewhere.** He must have run away.”
*He must be alive somewhere. He must have run away.**

Certaines des paraphrases proposées pour *must* (évoquées plus haut), par exemple *il est fort probable que...*, pourraient par ailleurs être tenues pour plus ou moins recevables. Cependant, une telle glose ne semble pas tout à fait adéquate dans le cas d'un énoncé comme (58), peut-être, pourrait-on le conclure, parce que l'énonciateur y apparaît certain que *there is a thing/something in that church* est effectivement le cas. On lit parfois en ce sens que l'emploi de *have to* témoignerait d'un « degré de certitude » plus élevé, voire d'une certitude totale. Il est certes vrai que certains énoncés en *must* dans lesquels on est très explicitement dans le non-certain en ce qui concerne la validation de la relation (*I don't know*, par exemple) refusent d'emblée l'emploi de *have to* (mais resterait à voir si seul ce paramètre entre en ligne de compte, nous y reviendrons) :

(61) “*I didn't want to sleep in my old bed,” she whispered. “I wanted to sleep here, with you.” “What time is it?” “**I don't know. It must be about one.**”*
* “*I don't know. It has to be about one.* ”

- (62) *Don't ask me why I'm doing this 'cause **I don't know ; it must be my crazy journalist's instinct or something.***

** I don't know; it has to be my crazy journalist's instinct or something.*

Cette conception peut cependant poser plusieurs problèmes. D'une part, il importerait de préciser ce qui motive alors le choix de *have to* sur celui d'une simple assertion, et comment les deux structures se distinguent, car (58) n'équivaut certainement pas à (*I'm/it's certain that*) *there is something in that church*. D'autre part, ce point de vue appellerait à être précisé dans la mesure où *have to* est loin d'être substituable à *must* dans tous les énoncés dans lesquels l'énonciateur marque par ailleurs sa « certitude ». Son emploi resterait par exemple irrecevable dans l'énoncé suivant :

- (63) *"Listen, I wanted to let you know that yesterday afternoon a rather irritated Mrs Giovannini, owner of the Vanna, descended on me... Fine-looking woman... You know who I mean?" "Yes I do, sir." "**She must be a dominatrix, I'm sure of it.**" Montalbano didn't understand. "A what? Dominate what?"*

** She has to be a dominatrix, I'm sure of it.*

On pourrait objecter que la difficulté de substitution, dans un énoncé comme (63), ne tient pas tant à un problème de certitude qu'à un problème de subjectivité. Une autre position consiste en effet à associer à l'emploi de *have to* un degré « d'objectivité » plus élevé ; on citera par exemple A. Downing, pour laquelle *have to* « is more objective than subjective *must* with the meaning of logical necessity » (2015 :347)), ou encore G. Radden, qui parle de « subjective assessments » pour *must* et d'« objective assessments » pour *have to* (2014 : 528). Ce terme reste cependant mal défini ; n'évoquons pas les cas où, censé se substituer à une explication, il est livré tel quel au lecteur sans autre forme de procès. Il se voit parfois assimilé à ce qui est « logique », ce dernier concept s'appliquant toutefois difficilement aux phénomènes de la langue usuelle ; et si *Light doesn't appear from nowhere* en (58), principe dont on admettra volontiers la validité, peut certes amener à déduire que si une lumière est visible dans la situation, quelque chose de concret en est « logiquement » à l'origine, il n'en va pas tout à fait de même en (59) et (60). D'autres

auteurs font découler l'opposition subjectif / objectif du degré de fiabilité ou de stabilité des fondements du raisonnement ou de l'évaluation censé(e) être dans les deux cas en jeu ; selon P. Westney par exemple, avec *have to* « the speaker has solid grounds for his claim », là où l'emploi de *must* témoignerait d'un « reasoned guess » (1995 : 157). La description que fait J. Nuyts de cette dichotomie semble également aller dans ce sens :

One could reframe the distinction (vaguely) in terms of how “good” the evidence is for an evaluation: an epistemic evaluation based on better (more reliable) evidence would probably be experienced as being “objective”, while one based on shaky evidence would rather be considered more “subjective”.
(2001: 386)

Cette description, si on la prend « au pied de la lettre », se heurte toutefois rapidement aux phénomènes linguistiques. On aurait par exemple du mal à soutenir, à la lecture d'un exemple comme le suivant avec *must*, que le raisonnement repose sur des prémisses fragiles :

(64) *“Aha, the very woman”, Gran says. This could be bad news for me if I am the “very woman” she is referring to. If Gran is interested in me she’s looking for something : fact. I look around and discover that **I am the only other person in the room, let alone the only other woman, so it must be me.***

A l'inverse, il est difficile de reconstituer un fondement « solide » à l'appui de l'énoncé suivant avec *have to* (ce qui fragilise du même coup l'analyse en termes de « degré élevé de certitude ») :

(65) *I hear Lola’s voice. “Honey, the girls and I just left Portia’s house. (...) It’s total chaos. The police won’t let anyone near the house.” Tears are streaming down her face. “No, Lola, no!” I scream. **“There has to be a mistake! Lola, please wake me up from this dream. I don’t want to be here anymore!”** “I wish this were a dream, baby,” she consoles me. “I really, really do.”*

On devine au contraire que la locutrice est fondamentalement consciente qu'il n'y a pas d'erreur, ce que confirme en fait l'ensemble du contexte qui précède l'extrait ici donné.

Il est donc nécessaire de se munir d'autres outils pour livrer une description des traits associables à l'interprétation « épistémique » que reçoivent les énoncés en *have to*, et pour rendre compte de la distinction entre *have to* et *must* dans les contextes donnant lieu à cette lecture. Nous commencerons, en 2.2., par formuler un ensemble de suggestions, basées sur nos hypothèses de départ ainsi que sur l'examen des propriétés, notamment « aspectuo-temporelles », des contextes dans lesquels est susceptible d'apparaître chacune des deux formes avec cette interprétation. Ces observations nous amèneront aussi à prendre certaines distances quant à la validité de l'appellation « épistémique », telle que cette modalité est traditionnellement définie, pour épingler la valeur de *have to* dans ces contextes. Ces hypothèses seront ensuite confrontées, en 2.3., à une plus grande variété de phénomènes, diversité que nous appréhenderons plus particulièrement sous l'angle du mode d'appréhension de l'altérité sous ses différentes formes, ce qui nous permettra de préciser et de compléter nos remarques initiales.

2.2. *Have to, must* et l'épistémique : propriétés formelles et modes de repérage

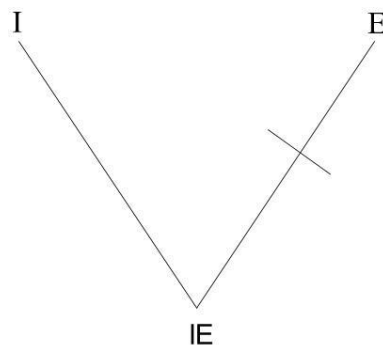
Il importe de souligner que les opérations dont *have to* est selon nous la trace, telles qu'elles ont été présentées en 1., le rendent *a priori* bien moins compatible que *must* avec une interprétation « épistémique » au sens classique du terme, et suggèrent en tout cas que traiter *must* et *have to* sur le même modèle nous conduirait dans une impasse. Pour le montrer, il convient de développer un peu plus avant les traits caractéristiquement associables à la modalité épistémique canonique et de préciser la nature exacte de l'opération marquée par *must* dans les énoncés donnant lieu à cette lecture.

E. Gilbert avance, à propos de la valeur épistémique exprimée par les modaux, que :

L'énonciateur, pour être en mesure de se prononcer sur la probabilité d'occurrence de la relation d'un point de vue qui est donc de l'ordre du Qnt, puisqu'il concerne l'existence même de la relation, doit pouvoir disposer d'un point de repère, d'une valeur de référence lui permettant d'évaluer la validité de sa prédication. Or, avec l'interprétation « épistémique » des modaux, on est par définition dans le domaine du non-certain, coupé de toute possibilité d'ostension, et on a donc obligatoirement affaire à une forme de jugement subjectif mettant en jeu des représentations mentales. Partant, on considérera que le point de repère, la valeur de référence par rapport à laquelle l'énonciateur évalue la validité de sa prédication, ne peut correspondre qu'à la représentation notionnelle Qlt qu'il se fait de la relation dont il envisage l'occurrence » (2001 : 26)

Les formes schématiques de *must*, exposées en 1.3.2. et rappelées ci-dessous :

$S_0/Sit_0 \supseteq Qlt (Qnt)$



pourront, au sujet de ce cas de figure, être commentées à l’aide de l’énoncé suivant, déjà mentionné à plusieurs reprises :

- (66) “*What exactly is happening with Duncan?*” she asked. (...) “*Really not a lot.*” (...) “***Well, there must be something wrong.***” Jane was a pragmatist. “***Or what's he waiting for? Is he married, do you think? Or perhaps it's Imogen he's after.***”

On ne peut pas, ou l’on ne veut pas, poser la relation prédicative comme validée, et lui assigner une valeur et une seule, c’est-à-dire soit I (*there is something wrong*) soit (exclusif) E (non I ou autre que I : ici *there is nothing wrong*). L’énonciateur se place donc en IE, plan de représentation, pour appréhender les deux valeurs du domaine associé à la relation sans en exclure définitivement aucune. Ici, *there is something wrong*, quoique non asserté, est fortement privilégié sur le plan qualitatif, comme le montre *Or what's he waiting for?*, qui révèle que selon l’idée que l’énonciatrice se fait des hommes, la réserve du compagnon de l’interlocutrice est très suspecte. Ce raisonnement la conduit à écarter provisoirement *there is nothing wrong* (E) pour conclure que *there is something wrong* (I) correspond à l’éventualité la plus vraisemblable pour la situation/l’individu en question, sans exclure définitivement le cas de figure contraire. On ne nie donc pas que E puisse correspondre à la valeur qui est effectivement « le cas ».

La première représentation rend également compte de ces phénomènes :

- l'énonciateur envisage et se prononce sur l'existence (Qnt) d'une occurrence de relation en fonction des représentations (Qlt) qu'il s'en fait ;

- puisqu'il y a élimination de l'altérité qualitative, la dimension Qlt apparaît stabilisée (pas de parenthèses), phénomène que s'attachent à mettre en avant certaines des paraphrases citées plus haut, notamment *the only conclusion that I can draw is that...* (*draw, conclusion*, ou encore *infer* dans la paraphrase de J. Coates, *I confidently infer that...*, mettent en parallèle en valeur l'existence d'un processus mental inférentiel, ou d'un raisonnement) ;

- « l'occurrence de la relation ne pouvant en aucun cas être posée avec une totale certitude » (E. Gilbert (2001 : 35)), la dimension quantitative reste par contre instable, ce que viennent refléter d'autres paraphrases comme *il est (très) probable que...*

E. Gilbert rappelle d'autre part que « assertions et modalités épistémiques marquent des opérations apparentées » (1987 : 16)²⁵. Même si l'on est dans le domaine du non-certain, on a bien, comme dans le cas de l'assertion, mise en rapport directe d'un contenu propositionnel avec des coordonnées situationnelles spécifiques, cette mise en relation faisant dans ce cas l'objet d'une évaluation. Si l'on compare (67) (évoqué en 1.3.2. dans son contexte large) et (68) :

(67) *There must not be that many soldiers dying of suicide.*

(68) *There aren't that many soldiers dying of suicide.*

ce parallélisme se reflète dans les paraphrases, quoique imparfaites et quelque peu schématiques, que l'on peut faire de ces segments, respectivement *It is probable/probably the case that there aren't that many soldiers dying of suicide* et *I state/it is certain that it is the case that there aren't that many soldiers (...)*. Celles-ci révèlent la portée « extra-prédicative » de la modalité (non marquée en (68), indiquée par *must* en (67)) et le fait que la valeur négative (E) d'une relation spécifique, délimitée, dont toutes les places

²⁵ « Assertions », au pluriel, fait ici référence à la « modalité de type I » définie par A. Culioli, laquelle inclut l'assertion au sens strict, mais également l'assertion fictive (au sein d'une subordonnée en *if*) ou encore l'interrogation, par laquelle l'énonciateur, qui ne présente pas lui-même la relation comme validée OU non validée, sollicite sur ce point un co-énonciateur, qui peut en réponse produire une assertion stricte.

apparaissent instanciées (relation introduite par *that*), est respectivement privilégiée ou assertée.

Comme l'a montré E. Gilbert (1987 : 182-3), ce parallélisme explique également que le modal, dans sa valeur épistémique, ne puisse lui-même être la cible d'une opération de nature assertive, ou de type I (voir note 25), cette opération étant de même niveau que celle dont il est la trace. On peut certes selon nous, comme nous avons tenté de le montrer en 1.3.2., défendre le point de vue selon lequel quels que soient ses emplois, *must* ne fait de toute façon jamais l'objet d'une assertion au sens strict du terme, ne serait-ce que parce que la négation n'affecte jamais le modal. Mais là où son emploi reste tout de même parfois compatible avec *if* (voir 1.3.2.) ou avec l'interrogation :

(69) *Again, she waved away the white, hazy cigarette smoke. "Must you smoke in here? It's a nasty habit, you know."*

cette compatibilité n'existe pas lorsqu'est associée à *must* une valeur épistémique, dans la mesure, pourrait-on dire, où il est déjà question de se prononcer sur la validation d'une occurrence (ce qui est le cas, ce qui ne l'est pas)²⁶ :

(70) * *If there must be many soldiers dying of suicide, (...)*

(71) * *Must there be many soldiers dying of suicide ?*

Have to se comporte, sur ces points, tout à fait différemment. La relation établie entre le sujet et le prédicat ne fait pas non plus l'objet d'une assertion, et sa validation est également, dans une certaine mesure, incertaine. On a vu cependant en 1. que *have*, au sein de *have to*, était bien porteur d'une assertion ; on est de ce point de vue dans le domaine du certain. On rappellera à ce propos la compatibilité de *have to*, y compris dans ce type d'emploi, avec l'interrogation, en comparant (72) à (73) :

²⁶ La même remarque vaut en français pour le verbe *devoir* ou pour les adverbess épistémiques : *Il doit avoir environ 18 ans / il a probablement 18 ans environ*, mais **Doit-il avoir environ 18 ans ?*, **A-t-il probablement 18 ans environ ?*

(72) *John Cali received the news of Cummings' preliminary findings with astonished disbelief. "It has to be murder," he insisted. "There was absolutely no reason for my wife and daughter to end their lives."*

(73) *"Is it," he started, hesitatingly, "is it possible... that a mistake has been made? Murder...it sounds so... so horrible. Does it have to be murder? I mean... aren't there any other possibilities?"*

Ce sont surtout, selon nous, le contexte conjectural plus large ou la présence d'une inconnue *a priori* pour ce qui est de la nature des décès en question et de leurs causes qui indiquent que l'on est dans le domaine du non-certain quant à la validation de *it is x/murder*, et qui entre autres facteurs (verbe inagentif, absence de valuation) contribuent à rendre apparemment saillante la problématique de ce qui est ou n'est pas le cas. Ceci donne à l'interprétation que reçoit *have to* une coloration épistémique, sans qu'il soit lui-même porteur de cette valeur au sens canonique. Comme nous le préciserons en 2.3., ce qui motive en effet essentiellement, selon nous, son apparition dans un exemple comme (72), est que *<it-be murder>* n'est pas *a priori* stabilisée sur le plan existentiel, comme en témoignent les éléments contextuels : l'énoncé réagit en effet à *Cummings' preliminary findings*, qui orientent non vers l'hypothèse du meurtre, mais vers celle du suicide. Il ne s'agit alors en fait ni de mener un raisonnement déductif, ni, par ce dernier biais, de se prononcer sur ce qui est ou n'est pas « le cas »²⁷, mais de mettre en cause la validité de *<it-be suicide>* en affirmant qu'en ce qui concerne le décès en question, *murder* est la seule option possible et envisageable, à l'exclusion définitive de toute autre option. (73) peut alors opérer le mouvement inverse et, à partir de *it is murder*, déstabiliser cette assertion en revenant sur la validabilité, peut-être envisageable, d'alternatives, comme le montre bien *I mean... aren't there any other possibilities?*

Ceci s'accorde en fait avec la représentation proposée :

$$\text{Sit}_0 \supset \text{S}_2 \supset \text{Qlt} (\text{Qnt})$$

²⁷ Ceci limite la pertinence de la question du « degré de certitude » évoquée en 2.1.

Le contenu propositionnel n'est pas directement mis en relation aux coordonnées situationnelles/énonciatives. On ne travaille donc pas, comme c'est le cas lorsque l'énoncé revêt une valeur épistémique canonique, sur la validation ou la non validation de la relation prédicative dans son ensemble, via un processus d'évaluation subjective, avec parcours sur l'ensemble des valeurs envisageables pour cette relation et choix raisonné d'une option. On a au contraire localisation (assertée) d'une occurrence notionnelle, d'un « visé », par rapport à S_2 . Dans la mesure où l'on a prioritairement affaire, avec le type d'emploi présentement envisagé, à des procès statifs dénués d'agentivité, qui ne peuvent donc renvoyer qu'à des propriétés susceptibles d'être attribuées à un support, on peut considérer que l'on a plus précisément ici assignation d'un prédicable à S_2 . Ce prédicable se construit par l'intermédiaire de l'opération de visée dont *to* est la trace, qui suppose la (pré)sélection d'une valeur sur l'ensemble des propriétés prédicables de S_2 , et son repérage, marqué par *have*, par rapport à S_2 fait l'objet d'une assertion. Puisque le visé demeure, par définition, en deçà de sa validation effective (ce que désigne le parenthésage de *Qnt*), la propriété est en un sens non stabilisée ; son ancrage situationnel n'est pas acquis ou abouti et/ou la prise en charge de la relation sujet-prédicat dans son ensemble est à certains égards problématique²⁸. En revanche, sur le plan qualitatif la validabilité de la relation est en quelque sorte « garantie ». Dans la mesure en effet où la valeur distinguée (I) dans la classe des prédicables de S_2 est présentée comme pré-sélectionnée (et non pas « choisie », par un énonciateur) et est posée comme repérée par rapport à S_2 , ceci exclut la validabilité ou la possibilité²⁹, en ce qui concerne les propriétés associables à S_2 , de tout ce qui entre en opposition avec I (c'est-à-dire de E).

Les énoncés que nous examinerons en 2.3. nous permettront de revenir sur ce dernier point et de le préciser. Notons simplement, à ce stade, que la différence dans les modes de repérage mis en jeu par *must* et *have to* se reflète déjà dans l'examen des propriétés des contextes dans lesquels ils sont susceptibles d'apparaître avec une valeur épistémique (ou à coloration épistémique, comme on l'a suggéré). Le fait que l'énoncé se structure d'abord autour de S_2 et non, comme avec *must*, de S_0 , explique la compatibilité, illustrée par (73),

²⁸ On peut également considérer que cette question est laissée en suspens, l'énoncé n'ayant précisément pas pour fonction première de déterminer ce qui est ou non « le cas » ; c'est la dimension qualitative qui apparaît mise en avant.

²⁹ Nous serons amenée à préciser les interprétations que revêtent ici ces termes.

de *have to* avec l'interrogation dans ce type de contextes. On fera ici trois constats supplémentaires, qui tous témoignent du même phénomène :

1. L'énoncé en *have to*, contrairement à l'énoncé en *must*, peut être coupé de Sit₀ ; lorsqu'il est question d'un état de choses révolu par rapport au moment d'énonciation, *have* peut ainsi, tout en véhiculant dans son contexte des valeurs similaires, porter la marque du prétérit. C'est le cas de l'exemple suivant, dans lequel *did the neighbors know?* permet par ailleurs en amont de construire une occurrence de la relation <they-know>, dans ses deux valeurs possibles (du fait de l'interrogation) :

- (74) JOHN McKENZIE: *Did the neighbors know* what was going on? Rep.
DAN BURTON: *They had to know. It was impossible for them not to know. I was always amazed, even at my young age, that people didn't respond.*

L'emploi de *must*, lui, impliquerait que le prédicat soit porteur de la marque *have –en*. En situant la relation sur le même plan que T₀, elle lui donnerait une localisation aspectuo-temporelle et rendrait ainsi sa position « calculable » par rapport à T₀, tout en permettant que la validation de cette relation fasse l'objet d'une évaluation par l'énonciateur. C'est le cas de l'exemple suivant, dans lequel on remarquera par ailleurs qu'aucune occurrence de <they-know> n'est cette fois préalablement construite sur le plan discursif :

- (75) MARJENBERG: *Absolutely, to be able to make a living and feed the children. They held on like that for a year, fifteen months.* BAILLY: *The non-Jewish neighbors must have known; did they close their eyes?*
MARJENBERG: *Yes, but unfortunately next door to them was a Belgian policeman to whom (...).*

It was impossible for them not to know, qui semble venir, sinon simplement renforcer, en un sens reformuler ou expliciter *they had to know* en (74), montre que l'on a affaire à plusieurs niveaux de repérage : intra-prédicatif d'une part (mise en relation de *them* et de *know*), externe d'autre part (impossibilité, ou nécessité, prenant pour cible ce rapport), *was*

(ou *-ed*, sur *have*) indiquant par ailleurs que le repérage de la relation par rapport à S_2 , dans notre formule plus haut, est valable pour un cadre de référence révolu. Il est vrai que puisque l'on a affaire à un procès statif sans agentivité, sans idée de choix *a priori* possible pour les référents de *they*, et que la non-validabilité de <he-not know> agit alors surtout sur l'impossibilité, dans l'absolu, de prendre en charge cette dernière valeur ou encore sur son incompatibilité, sur le plan notionnel, avec certaines données (nous reviendrons sur ces deux derniers points en 2.3.), on peut aboutir à une forme d'équivalence, *in fine*, avec *they have to have known*, *it is necessary that they knew at the time*, ou *it is impossible that they didn't know at the time*, d'où une lecture proche de l'épistémique, quoique obtenue indirectement³⁰. La comparaison, cependant, de *it was impossible for them not to know* avec *it is (very) probable that they knew*, ou *I suppose they knew*, paraphrases envisageables pour (75), révèle que les modes de repérage en jeu ne sont pas d'emblée identiques, tout en reflétant une différence sur le plan sémantique : en (74), on apparaît évacuer catégoriquement la validabilité de <they-not know> ; en (75), l'énonciateur prend aussi en compte ce dernier cas de figure, qu'il ne présente pas comme impossible, et dont il ne rejette pas totalement l'éventualité.

2. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les énoncés en *have to* recevant la présente lecture comportent majoritairement des procès statifs. Le fait qu'avec cette interprétation – mais ceci est valable de façon générale – le prédicat déterminé par *to*, lorsque *have* apparaît au présent, soit rarement porteur des marques aspectuelles *have -en* (ceci peut partiellement découler du point précédent) ou *be -ing*, confirme qu'il ne s'agit pas d'évaluer les « chances de validation » d'une occurrence de relation constituée et singularisée, localisée par rapport à Sit_0 . L'apparition de *have -en*, comme de *be -ing*, est par contre très fréquente dans les énoncés en *must* ; la seconde marque permet, lorsque l'énoncé reçoit une interprétation épistémique, de localiser une relation orientée autour d'un prédicat de type processus relativement à une situation coïncidant avec Sit_0 . On pourra juger des différences de représentation et de fréquence grâce au tableau suivant, qui indique le nombre d'occurrences, dans le BNC et le COCA, de *must* et de *have/has to*

³⁰ Cette équivalence n'existerait aucunement dans des cas comme *Eventually, Paul confronted his doctors and they had to tell him that he was terminal*, qui mettent en jeu un autre type de procès et qui orientent vers une lecture différente.

(dans ce dernier cas, sous une forme présente, finie et affirmative) en combinaison avec un verbe affecté de l'une de ces marques³¹ :

		BNC	COCA
<i>Be -ing</i>	<i>Must</i>	833	2570
	<i>Have to</i>	70	639
<i>Have -en</i>	<i>Must</i>	7840	22 309
	<i>Have to</i>	28	224

Dans deux échantillons aléatoires de cent occurrences de *must* + *be V-ing* et de *must* + *have V-en*, plus de quatre-vingt-quinze reçoivent une interprétation épistémique (dans le premier cas, seule la tournure *I must be going* fait exception), comme dans les énoncés suivants, dans lesquels *have to* ne serait d'ailleurs pas recevable :

(76) *If he sees it that way then I must be doing something wrong.*

(77) *I must have made a noise because the man raised his head and, puzzled, watched me.*

L'examen des résultats obtenus avec *have to* révèle en revanche que dans ces configurations l'interprétation « épistémique » est rare, notamment avec *be -ing*. Le plus souvent, soit il n'y a pas d'instabilité *a priori* sur le plan existentiel dans le sens où l'on part d'une occurrence qui est bien tenue pour effective, et sans débat sur ce dernier point, comme dans l'énoncé suivant (dans lequel c'est cette fois l'emploi de *must* qui serait difficile) :

³¹ On signalera qu'en l'impossibilité de filtrer automatiquement les résultats en fonction du statut de *be* (auxiliaire ou non), la recherche d'occurrences de *have to* + *be V-ing*, et sans doute de *must* + *be V-ing* (mais à première vue dans une moindre mesure), est « parasitée » par des cas comme *there has to be training for...*, *there has to be planning and preparation*, *there has to be spending cuts*, etc. Les corpus renferment donc en réalité un peu moins d'occurrences de cette structure que ce qu'indique le tableau.

- (78) *BOB EDWARDS: And, of course, the president was generous in praise for his administration's record. COKIE ROBERTS: Yeah. KEVIN PHILLIPS: Well, he has to be praising his own record. I mean, if he doesn't, who will?*

soit le moment éventuel auquel la relation est susceptible de trouver un ancrage est calculable – si tant est que ce calcul, sur ce plan, soit pertinent – relativement à un autre repère, de type datation ou défini par une seconde relation, dont la position peut elle-même être évaluée dans son rapport à Sit₀ : en postériorité en (79), pour toute situation en (80) et (81). Ceci s'applique à *be -ing* comme à *have -en* :

- (79) *Vogtle's Unit 4 reactor **has to be running** by the last day of 2020 – just six months from its projected completion date – to get the credits.*
- (80) *Vehicles **have to be moving fairly fast** for this kind of suspension to work.*
- (81) *To have the right to fight for a country, you **have to have set foot** on its soil at least once.*

Les énoncés recevant tout de même une lecture apparentée à l'interprétation épistémique se limitent pour l'essentiel, dans le cas de *be -ing*, à la tournure *have/has to be joking/kidding* (35 occurrences dans le BNC et le COCA confondus). Avec *have -en*, les énoncés en question semblent parfois se rapprocher des énoncés en *must* du même type, bien qu'une nuance reste souvent perceptible. On notera en tout cas qu'assez fréquemment, ce sont en fait des contraintes aspectuelles qui conditionnent le choix de *have to + have V-en* sur celui de *had to V*, *a priori* disponible (notamment avec des verbes d'état³²) :

³² Le choix de *have to have V-en* sur celui de *had to + V* peut en revanche être motivé en présence de procès non statifs (même au passif, comme dans l'énoncé qui suit), car l'emploi de *had to* tend dans ces conditions à orienter vers d'autres interprétations, nous y reviendrons. Cela semble être le cas de l'exemple suivant, dans lequel les deux tournures alternent (la première en présence du verbe *engineer*, la seconde en présence de la copule *be* au sein d'une clivée tronquée) : “*This chromosome has none of that. No extra genes, not a single unnecessary nucleotide pair. It's all business – like it was especially designed for one job, and only one job. A job, which, by the way, doesn't provide the algae with any survival advantage at all. Nature just doesn't work like that. The chromosome has to have been engineered.*” “*Then it had to be the Anunnaki, right? I mean, who else could it have been?*” Tobias laughed.

(82) *The displays all showed the same data, his wrist watch the same time.*

Hasn't it been a minute yet? It has to have been!

3. Contrairement à *must* auquel il est difficile, comme cela est bien connu, de livrer une interprétation épistémique lorsque la relation apparaît encore « validable » sur le plan aspectuo-temporel³³, *have to* semble par contre être en mesure de véhiculer le même type de valeur que celle présentement envisagée lorsque l'état de choses à laquelle réfère la relation sujet-prédicat n'est censé pouvoir se vérifier qu'à un moment à venir, « postérieur » au moment d'énonciation-locution :

(83) *CHIEFFER: Well, we've come to that point in the program where we want predictions from all of you, the -- the truth about what's going to happen next year. [...] WHITAKER: Well, I've been here in California now for two years. It's been a very traumatic period. I got here just after the riots. There have been mudslides, earthquakes, wildfires. **My prediction is that 1995 has to be better** – unless, of course, you live in bankrupt Orange County.*
? My prediction is that 1995 must be better.

(84) *Consider the following men in terms of morality, honesty, and criminality as America has gotten worse. Reagan worse than Carter, Bush worse than Reagan, Clinton worse than Bush, Bush Jr. worse than Clinton, and now Obama worse than Bush. Who's next? It doesn't matter because one thing is certain, **the person elected will be worse than the last one, he has to be worse because he will be called on to do worse things by those that got him elected.***
? The person elected will be worse than the last one, he must be worse because he will be called on to do worse things (...)

Cette compatibilité rejoint l'idée selon laquelle on travaille essentiellement sur la dimension qualitative de la relation, sans effectuer en parallèle, sur une occurrence de cette

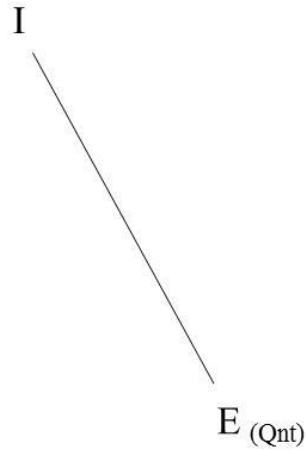
³³ L'exclusion de l'altérité qualitative n'apparaît alors plus procéder d'une forme d'inférence ou d'une évaluation mais se voit associée à une valuation.

relation, une opération de même niveau que l’assertion. Plus précisément, ce qui importe est avant tout le repérage, marqué par *have* et ici asserté par S_0 en T_0 , du prédicable (*be better*, *be worse*, relativement à 1995 et *he*) par rapport à S_2 , qui revient à présenter la validabilité de E (<it-not be worse>, <he-not be better>), comme catégoriquement exclue dans l’absolu. Ceci est relativement indépendant du moment potentiel pour lequel la relation formée par le sujet et le prédicat peut trouver un ancrage effectif et/ou peut être strictement assertée comme étant « le cas », moment de toute façon non prédéfini par *to V* (en essence) et dont l’éventuel calcul ne s’effectue en fait qu’en fonction de la situation pour laquelle le repérage par rapport à S_2 est valide.

Pour nous résumer, *must* met en rapport un contenu propositionnel avec les coordonnées énonciatives afin d’envisager l’existence et la validation d’une occurrence (Qnt) à partir des représentations que l’énonciateur se fait de ce contenu, via un processus d’évaluation (Qlt). Cet énonciateur, depuis une position IE, privilégie la valeur I du domaine notionnel associé à la relation en éliminant, de façon non définitive, sa valeur complémentaire E. Avec *have to*, on ne se prononce pas sur la validation ou la non validation, en situation, de l’ensemble d’une relation constituée ; on assigne à S_2 un prédicable, construit par l’intermédiaire de *to* qui indique, de lui-même, la distinction, la sélection qualitative d’une valeur et une seule (I) parmi les propriétés attribuables à S_2 , et cette assignation fait l’objet d’une assertion. La validabilité de la relation ainsi établie entre sujet et prédicat se voit présentée comme garantie, le choix d’une valeur sur une autre étant dépassé au moment où le prédicable ainsi construit se voit repéré par rapport à S_2 : cette dernière sélection n’est en effet pas *a priori* à mettre au compte d’un énonciateur spécifique, et l’opération effectuée revient à évacuer la possibilité, en ce qui concerne S_2 , de toute valeur qui se définirait en opposition à I.

On s’explique alors que *have to* soit typiquement employé avec cette valeur lorsque au niveau discursif la validation de E, au sujet d’un cas ou d’une situation spécifiques, a été posée ou envisagée. D’une part, ceci oriente en apparence le propos vers la question de ce qui est ou non « le cas » et contribue ainsi à conférer à l’énoncé une coloration épistémique alors que les opérations dont *have to* est la trace s’accordent *a priori* mal avec cette valeur ;

surtout, ceci réintroduit la problématique de la sélection de I par opposition à E, la prise en compte préalable de cette dernière option justifiant l'opération consistant à la présenter comme évacuée. On a alors l'orientation suivante :



C'est ce que nous tenterons de démontrer en 2.3., en précisant la manière dont *have to* traite l'altérité dans ses différentes formes. Ceci nous permettra, en parallèle, de vérifier et affiner l'ensemble des hypothèses qui précèdent, et de confirmer que malgré certains points de contact, *have to* et *must* livrent dans ces contextes des interprétations distinctes, qui reflètent leur spécificité respective sur le plan formel.

2.3. Mode d'appréhension des altérités

2.3.1. Préconstruit de nature assertive

Très fréquemment, la valeur converse est construite dans le contexte préalable sous la forme d'une assertion, dont la prise en charge est typiquement attribuable à un co-énonciateur. A côté d'énoncés déjà mentionnés, on pourra citer les exemples suivants, qui illustrent ces deux points :

(85) *"Nobody's here, sir." "Don't be ridiculous, they have to be here."*
Waldon's rough voice echoed through the walls.

(86) *"Her life!" cried Christina. "She's only seven-teen." Robbie shrugged.*
"There's no other answer." "There has to be another answer," said Christina.

(87) *So I asked the nurses if they knew his face. They said no, but they were all a bit younger than us. I said, "You've got to be kidding. This guy's been all over TV. You have to know him." They still said no, that they didn't, so I let it go.*

(88) *She turned to face him, her eyes blazing where before they had sparkled.*
"Why did you come here, Harry?" "You know why. I told you. I thought your husband might be able to help me find Heather." "There's more to it than that, though, isn't there?" "No, there isn't." "There has to be." "Why?" Again there was no answer.

(89) *"Sir, what happens if Gerardo Alonso isn't the murderer?" asked the First Sergeant. "It has to be him" responded Roncal without taking his eyes off the road. "What makes you so sure?"*

Comme le montrent les passages soulignés, on a dans chaque cas, au préalable, construction d'une relation, posée par le co-énonciateur comme étant « le cas » pour une situation spécifique, ou encore prédication d'une propriété à un support donné, qu'il y ait eu assertion au sens strict et plein du terme ou que la validation ait plus simplement été envisagée ((89)). La valeur introduite par *(have) to*, I, s'oppose dans chaque cas à la valeur en amont prise en charge et prédiquée du même support, cette dernière valeur correspondant en fait à la complémentaire stricte de I, E : <they-not be here> (E) vs. <they-be here> (I)³⁴, <there – be no answer> (E) vs. <there-be answer> (I), <you-not know> vs. <you- know>, etc. Le fait qu'un co-énonciateur ait envisagé l'existence de E rend pertinente l'énonciation consistant à présenter I comme une propriété effectivement prédicable de S₂, puisqu'elle permet d'effectuer un rejet ferme de la validabilité de la valeur E préconstruite sur le plan discursif, ceci à différents égards possibles.

Sur ce dernier point, on peut notamment comprendre que I est « seule » (à l'exclusion de E) validable en ce que E n'appartient pas au domaine du possible ; ceci peut impliquer, si l'on prend en compte les conditions de cette (non) validabilité/possibilité, c'est à dire les propriétés qui la fondent et la sous-tendent, que E est qualitativement incompatible avec certaines données. Ceci est explicite en (87), où *This guy's been all over TV* est, le comprend-on, censé entrer en contradiction avec *you don't know him*. Mais tant que l'on opère explicitement à partir de E (asserté, envisagé par un tiers) pour « ramener » le co-énonciateur à I, le rejet que l'énonciation permet d'effectuer semble toutefois pouvoir se passer de justification explicite, comme en (85) ou (86) par exemple. On peut alors également considérer qu'il s'agit, plus largement, de dire que E n'est pas validable au sens où il n'est pas compatible avec une assertion, où il n'est pas susceptible ou à même d'être pris en charge comme étant le cas, sans plus (voir *Don't be ridiculous* en (85)). On retombera toutefois typiquement, au niveau interprétatif, sur la première idée, même si ceci reste implicite, ne serait-ce parce que remettre en cause l'assertion préalable revient naturellement à nier sa validité et donc, potentiellement, à remettre en question ses fondements qualitatifs ; on est alors amené à comprendre que l'on oppose à ces derniers les seuls fondements censés être légitimes.

³⁴ *Nobody's here* équivaut à *They're not here* dans le sens où les deux locuteurs sont initialement à la recherche des référents de *they*.

Ce tout dernier point sera précisé. Notons bien d'abord, comme nous l'avons avancé auparavant, que même si l'emploi de *have to* peut, éventuellement, laisser entendre que l'énonciateur est certain que la valeur I est effectivement « le cas »³⁵, cette dimension ne semble jamais vraiment être au cœur du propos. Autrement dit, contrairement à *must* dans ses emplois les plus courants, il n'est pas directement question de se prononcer sur la dimension « existentielle » de l'occurrence de relation dans son ensemble. Ceci se révèle dans les énoncés, très fréquents avec *have to*, moins avec *must* (mais nous examinerons quelques cas de figure un peu plus bas) dans lesquels la relation, dans sa valeur I, fait l'objet d'une assertion préalable prise en charge par l'énonciateur, le prédicat déterminé par *to* se réduisant alors fréquemment à *be*. La valeur E reste typiquement, en parallèle, envisagée par un co-énonciateur (voir éléments soulignés), que l'on ait ou pas à ce niveau assertion au sens strict :

(90) *KING I saw her this morning, and while she's back to her groove, she has lost some of the perkiness. (...) There's a sadness in the eyes, or maybe I'm reading it there LAUER **Of course there is. There has to be.** It's been six weeks, I would imagine there are topics that we talk about every day on the show that remind her of Jay, and remind her of what's just happened.*

(91) *That evening at supper Caledonia put down her spoon and said, "**Polly Jean is the daughter of Mrs. George Nichols, but not the daughter of Mr. George Nichols.**" "How do you know?" "**It has to be.** George Nichols is that woman's new husband, and she hasn't told him about Polly Jean yet. She hasn't wanted to tell him her daughter is crazy. You do the dishes, and I'll find the proof." The proof, of course, was in the china closet, where Caledonia files away the mail.*

³⁵ On a vu cependant que cette approche posait déjà problème dans le cas d'énoncés comme (65) (en introduction ; "*No, Lola, no!*" *I scream. "There has to be a mistake! Lola, please wake me up from this dream."*), remarque que l'on pourrait sans doute étendre à (86). Nous y reviendrons.

- (92) *Don't laugh. I believe in such things as psychic connections, soul mates, partners with whom you travel from life to life. How else to explain Jeff and me? It's not as if we're much alike. He actually enjoys these places with their smoke and sweat and stink and drugs. So call it whatever you want, but **there is something bigger than the two of us that keeps us together. There has to be.***

On pourrait proposer une traduction du type *forcément, c'est forcé* (⁺/ il y a tout à fait de quoi, en (90)) ; on perçoit assez aisément que *have to*, en ce qui concerne la relation sujet-prédicat, ne se situe pas au même niveau que l'assertion qui le précède, parfois immédiatement (*of course there is, Polly Jean is the daughter of Mrs. George Nichols, but not the daughter of Mr. George Nichols, there is something bigger than the two of us that keeps us together*), qu'il n'a pas directement trait à la prédication d'existence, dans le non-certain. On a ici une occurrence de I construite, délimitée et assertée, mais qui reste en un sens instable, notamment si un co-énonciateur se montre sceptique (voir par exemple *how do you know* et *don't laugh*, qui orientent vers E). Il s'agit alors, par le biais de l'énoncé en *have to*, d'en éliminer l'instabilité sur le plan qualitatif, en lui donnant ainsi indirectement un fondement, une assise, puisque cette valeur I se voit présentée comme seule concevable (compatible avec le type de cadre en jeu, en (90), avec certaines données en (91) et (92)) et envisageable (susceptible d'être prise en charge). On aboutit donc à un renforcement de l'assertion qui précède, renforcement en fait d'autant plus efficace que l'on rejette non seulement l'altérité des valeurs, mais que l'on vient aussi bloquer toute altérité des points de vue, en l'absence d'une dimension évaluative mise en jeu de façon inhérente. On peut en effet rappeler qu'avec *have to* la valeur I est établie indépendamment d'un repérage par rapport un système énonciatif spécifique, puisqu'elle est construite par l'intermédiaire de *to* et se voit avant toute chose appréhendée par le biais de son repérage à S₂ ; le choix d'une valeur sur une autre étant à ce stade dépassé et n'étant pas/plus censé pouvoir se discuter, l'emploi de *have to* peut contribuer à outrepasser l'éventuelle altérité intersubjective. Ceci rend son emploi doublement adapté en contexte polémique (dimension que revêtent déjà dans une certaine mesure les énoncés préalablement envisagés), dans lequel l'altérité intersujets est forte. On pourra de ce point de vue, et

pour vérifier les remarques qui précèdent, considérer l'extrait suivant, assez long mais qui est intéressant en ce qu'il fait par ailleurs intervenir à la fois *have to* et *must* :

- (93) *"I have things on my mind."* He set his coffee cup on the patio table. *"I saw David's medical file at the hospital last night."* *"Is he okay? Is there something wrong that they didn't tell us?"* He lifted his hand. *"No, no. Not that. What I noticed was David's blood type. It didn't match yours."* Max watched her carefully. **"Then it must match Tony's,"** she said, as if she were certain. Feeling his gut begin to twist and turn, he shook his head. *"No, it doesn't."* Lilli frowned. **"It has to. There must be some mistake."** (...) *"There's no mistake, Lilli. David's blood type doesn't match Tony's. Tony cannot be David's biological father."* She stared at him for a long moment. *"He is,"* she said her voice rising. *"There's no other possibility. There's no –"* *"Are you sure?"* Max asked. *"Who else did you have sex with while you were seeing my brother?"* Her mouth dropped wide in horror. (...) *"Really,"* she said, knitting her fingers together. *"I didn't have sex with anyone else. **Tony has to be David's biological father.** There's no other possibility,"* she said. *"There was no one else. How could it be anyone else?"* Max stared at her in silence. (...) Panic shot across her face and she ran to him. *"You must believe me. You must. **That blood test is wrong. It has to be. It has to –**"*

C'est d'abord l'emploi de *must* qui est privilégié avec *It must match Tony's* (puis *there must be some mistake*). Ceci n'est pas une question de degré de certitude moindre, l'énonciateur apparaissant au contraire relativement certain de ce qu'il avance ; mais l'on se contente en fait à ce stade de livrer une explication naturelle à *It didn't match yours*, sans plus. Ce fait va de soi si l'on accepte que les référents respectifs de *you* et de *Tony* désignent les parents biologiques de *David* ; or *have to* est en lui-même apte à véhiculer que I (« pré-sélectionné ») s'impose naturellement. Pour autant, son emploi en lieu et place de *must* dans le premier énoncé serait inattendu. Nous suggérons que ceci est dû à ce que d'une part, ce qui sous-tend, ce qui fonde cette conclusion reste ici implicite (ce qui n'est

pas un problème dans le cas de *must*, qui met en jeu une évaluation subjective et dont l'emploi suppose que l'énonciateur a « de bonnes raisons » pour avancer ce qu'il avance) ; et à ce que d'autre part, la valeur I (<it-match Tony's>) ne possède à ce stade du dialogue aucun caractère problématique, présenter l'altérité comme évacuée d'avance n'étant alors pas pertinent. Par contre, l'emploi de *have to* ne pose pas problème avec *it has to (match Tony's)*, *Tony has to be David's biological father* et *it has to be (wrong)* dans la mesure où ces assertions réagissent, dans les trois cas, à la prise en charge adverse de la valeur E et au scepticisme affiché de l'interlocuteur, qui maintient, quoi qu'on lui affirme, ses positions : *no it doesn't (match Tony's)*, *Tony cannot be David's biological father* (orientant vers *Tony isn't (...)*), et *there's no mistake*. On peut par ailleurs constater que comme dans les exemples (90) à (92), l'énonciateur opte d'abord pour une assertion stricte, *he is (David's biological father)* et *That blood test is wrong*, qui ne parviennent pas à convaincre. Dans ces conditions, il peut d'autant moins s'agir avec *have to* de marquer un retour vers le non-certain pour se prononcer à nouveau, « subjectivement » par ailleurs, sur la validation de ces occurrences, que de faire admettre à l'interlocuteur incrédule que la valeur qu'il prend en charge est purement non-validable (comme le révèle *there's no other possibility*), que I est censé s'imposer, et que sa validité ne tolère aucune remise en question. Ceci se voit par ailleurs justifié par *I didn't have sex with anyone else*, dont le contenu notionnel entre de lui-même en contradiction avec celui de *Tony is not David's biological father*.

Must, avec lequel l'énonciateur « part » d'une position IE (hors du domaine, plan de mention de la notion, de représentation), est plus rarement employé lorsqu'une valeur E est préconstruite sur le plan discursif (prise en charge par le co-énonciateur), et succède par ailleurs plus rarement à une assertion stricte de I (prise en charge par l'énonciateur ; (90) à (93)). Son emploi en lieu et place de *have to* dans les énoncés qui précèdent n'a toutefois pas été totalement rejeté par les anglophones consultés à ce sujet, même s'il a été jugé bien moins acceptable que celui de *have to* dans un contexte polémique comme (93). Le modal nécessiterait en tout cas d'être très fortement accentué, accentuation qui permet sans doute de mettre en valeur, de rendre saillante la restriction qualitative dont il est la trace, ce qui le rapprocherait alors, dans une certaine mesure, de *have to* qui présente également, à sa manière, la dimension qualitative de l'occurrence comme stabilisée. Il y a sans doute accentuation dans l'énoncé suivant, où *must* apparaît après une assertion stricte :

(94) *Fanny: Oh, but I can't go down to him, sir. **He knows – he must know – I told him enough yesterday to convince him – that his offer is very disagreeable to me.** Sir Thomas: I don't catch your meaning. He says he received encouragement from you. Fanny: I gave him none and begged him never to talk to me in that matter again.*

Cependant, selon les mêmes informateurs, son emploi, même avec accentuation, dans les énoncés (90) à (93), comme d'ailleurs en (94), tend(ra)it aussi à véhiculer une nuance de doute, et viendrait finalement affaiblir, plutôt que renforcer, l'assertion stricte qui précède, ce qui paraît peu souhaitable dans un contexte comme (93) où il s'agit pour l'énonciateur de convaincre à tout prix qu'aucune autre option n'est envisageable.

Sur les remarques des anglophones interrogés, on peut en effet rappeler que l'opération marquée par *must* sur la relation reste ici parallèle à celle dont l'assertion est la trace (ce qui n'est pas à ce niveau le cas de *have to*) ; et que l'élimination de l'altérité, même rendue saillante, nécessite en tout cas un retour en IE, qui rappelle que l'éventualité de E, sur le plan quantitatif, existentiel, ne peut être totalement rejetée, là où avec *have to* cette dimension reste en fait en suspens et à l'arrière-plan. Corrélativement, l'évaluation que met en jeu le choix de I sur E fait nécessairement entrer en jeu les représentations de l'énonciateur, d'où une dimension « subjective » mentale associée à l'opération qui laisse alors la place à la discordance ou à l'altérité potentielle des points de vue, là où l'emploi de *have to* contribue, voire vise à, l'annihiler³⁶.

Plus qu'en (94), où la mise en avant de la restriction qualitative tendait tout de même à obscurcir ces derniers traits, ces propriétés se révèlent dans d'autres énoncés dans lesquels *must* fait suite à une assertion stricte. Ainsi, les exemples suivants montrent que les deux

³⁶ Ceci ne signifie selon nous en aucun cas que la conclusion, l'inférence effectuée procède de fondements moins « solides », pour reprendre le terme de P. Westney (voir 2.1.), car les représentations à l'appui de l'évaluation peuvent tout à fait être *a priori*, et en tant que telles, « partageables ». Mais le fait même que l'on ait évaluation, et raisonnement, implique l'intervention d'un point de vue modal, d'un énonciateur « prenant en charge » au sens large le choix d'une valeur sur une autre, d'où une éventuelle discordance des points de vue. On peut sur ce point citer M.L. Groussier, selon laquelle l'emploi de *must*, avec lequel l'énonciateur cherche à faire admettre son opinion, implique une « relation intersubjective dans laquelle l'énonciateur s'engage tout en révélant la faiblesse relative de sa position » (1985 : 149). Avec *have to* au contraire, l'énonciateur s'abstiendrait d'« ajouter une quelconque sollicitation de l'interlocuteur puisque, si celui-ci est capable de raisonner normalement, il est censé aboutir lui-même à la même conclusion » (*ibidem* : 148).

opérations restent fondamentalement de même niveau, ainsi qu'en témoigne la coordination par *or* en (96), et l'emploi de *must* y a plus visiblement pour effet (car pour fonction) d'affaiblir l'assertion qui précède³⁷. La substitution de *have to* à *must* y serait impossible :

(95) *I know the boy who found the body -- I mean it must be him. He lives round here. Jamie Brett-Smith. He's a child star -- a singer.*

** I know the boy who found the body – I mean it has to be him. He lives round here.*

(96) (letter from Ezra Pound) *I accept. I cannot produce a fortnightly bulletin of foreign writing all by myself, but I can at least insist on a little seriousness... I do not know how much work you are asking of me... **There are, or there must be, young men (or kind young women, beautiful or ugly) to help.** If you cannot find translators, it will be a bad sign, not to be taken lightly, for contemporary Italy (or Genoa). Anyway, let's openly insert an advertisement: "Ezra Pound asks for the help of 25 translators (...)"*.

** There are, or there have to be, young men (...) to help.*

On est proche en (95) de *I mean if the boy who found the body really is who I think he is, I know him*, et en (96) de *There are, or at least I expect there are, young men to help*. Il ne s'agit pas ici d'exclure définitivement E du champ des possibles, ce qui, avec *have to* après une assertion, revenait à éliminer toute forme d'instabilité qualitative pouvant encore subsister, mais au contraire de le réintroduire indirectement, au moins en tant qu'éventualité (Qnt), même si par l'évaluation on l'élimine qualitativement. L'emploi de *must* contribue ainsi à moduler la force assertive contenue dans le propos préalable en déstabilisant notamment sa dimension quantitative (et, mais dans une moindre mesure,

³⁷ On pourrait considérer que *must* véhicule ce que A. Joly et D. O'Kelly nomment, dans un autre cadre théorique que le nôtre, une « modalité hypothétique », là où *have to* produirait un effet « hyperthétique » : « En modalité thétique, le locuteur pose son assertion, sans plus. En modalité hyperthétique, il hausse le ton, « dièse » en quelque sorte l'assertion thétique ; en modalité hypothétique au contraire, il la « bémolise » » (1989 : 35).

qualitative si l'on rend central le caractère subjectif du choix de I sur E et du rejet de cette dernière valeur)³⁸.

Précisons cependant que s'il est difficile à *have to* de remplacer *must* en (95), c'est aussi parce qu'à l'emploi de *must* ne se voit ici associée aucune indication explicite suggérant que c'est l'exclusion de E qu'il s'agit de mettre en avant, cette portion en incise étant alors interprétée comme uniquement destinée à nuancer la force de l'assertion qui précède. *Have to* apparaît par contre dans l'exemple suivant, sous certains aspects comparable à (95), mais où *Who else could it be* y révèle que E a été pris en considération mais rejeté :

(97) *Here's my fucking story. The story that Lois has stolen. (It has to be Lois; who else could it be?)*

Cet exemple semble se distinguer quelque peu des énoncés précédemment envisagés avec *have to* dans le sens où la valeur E, strictement polaire, sous la forme <it-not be Lois>, n'a cette fois pas été explicitement prise en charge par un co-énonciateur dans le contexte qui précède. L'énonciation pourrait alors apparaître sous-tendue par une forme de raisonnement, opérant à partir de l'ensemble des valeurs *a priori* possibles et imaginables. Nous allons cependant voir en 2.3.2. ci-dessous, avec d'autres exemples comparables à (97) de ce point de vue, que *have to* met fondamentalement en jeu la même opération, et qu'il manifeste typiquement la même orientation de E à I, que E soit en fait initialement pris en charge par un co-énonciateur ou par l'énonciateur-locuteur lui-même. L'emploi de *have to* dans ce type d'énoncés contribue toujours pas ailleurs à dépasser l'altérité potentielle des points de vue, ce que l'on peut maintenir en (97), l'énoncé en *have to* apparaissant non seulement appuyer, fonder la sélection préalable (par l'assertion) de *Lois*, mais aussi prévenir toute éventuelle contestation quant au choix de cette option sur une autre.

³⁸ A noter que l'on peut également tendre, en sens inverse, vers une stabilisation par coordination avec le modal *may* (ou *might* dans l'exemple suivant), qui est également ici la trace d'une opération de même niveau : *Yet it is remarkable that (...) he takes no notice whatever of some curious characteristic particulars which he might, or rather must, have seen, and which sparkle on the sunny side of the picture.*

2.3.2. Raisonnement et élimination des possibles ?

Le type d'énoncés auxquels nous pensons ici met en particulier en jeu la copule *be*, dans des configurations qui admettent *a priori* un parcours préalable sur un ensemble ouvert de valeurs possibles. Il s'agit soit de structures attributives, soit, surtout, de propositions clivées (souvent tronquées) ou construites sur le modèle des clivées, dans lesquelles c'est l'assignation d'une valeur à une place vide au sein d'une relation préconstruite ayant, dans cette interprétation, effectivement livré une occurrence spécifique³⁹ qui pose *a priori* problème. C'est le cas de (97), reformulable par *It has to be Lois that stole my story*, dans lequel *be* marquerait l'identification de l'antécédent, représenté par *it*, du relatif *that* dans la proposition implicite (renfermant une relation comportant une place vide ou vidée, <() steal story>) à l'élément qui suit *be*, *Lois*⁴⁰.

Avec cette dernière structure en particulier, et notamment dans les cas où une forme de lien implicatif, pouvant mener à une déduction « logique », est reconstituée contextuellement, la différence entre *must* et *have to* peut apparaître brouillée. On considérera par exemple les deux énoncés suivants, assez proches en surface l'un de l'autre ((98) a été mentionné en 2.1.) :

- (98) “*Aha, the very woman*”, *Gran says. This could be bad news for me if I am the “very woman” she is referring to. If Gran is interested in me*

³⁹ *Someone stole my story* en (97). Alors que l'on associe le plus naturellement à la structure *it must be x*, même prise hors contexte, une interprétation épistémique, c'est principalement ce point qui oriente vers la présente lecture dans le cas de *have to*, qui apparaît fréquemment au sein de clivées tronquées hors interprétation « épistémique ». Dans l'énoncé suivant par exemple, s'il y a également blocage de l'alternative, la relation <I-use (a studio)> n'a cependant pas livré d'occurrence, de sorte que le débat concerne *a priori* le choix du meilleur élément pour instancier la place vide : “*Why ? There must be a studio in Ridgemont you can use.*” *I shake my head. “No,” I say firmly, “it has to be Max’s” They’re the only people I’d trust to develop the film.*

⁴⁰ Nous suivons ici l'analyse de J.C. Khalifa (2005 : 86), qui postule que « les clivées, en structure profonde, sont une sous-catégorie des phrases dites « équatives », celles qui mettent en équation deux constituants (par exemple *George is the president*) ». Pour *it’s an apple that Mary ate*, poursuit-il, on obtient alors une structure du type « [IT-that Mary ate] BE [an apple] ». On peut ainsi considérer que *it*, bien que non strictement référentiel, se comporte comme un antécédent pour la proposition (implicite), déplacée en fin de phrase, *that V*, proche d'une relative. On aurait ainsi en (97) l'équivalent de *the person who stole my story has to be Lois*.

she's looking for something : fact. I look around and discover that I am the only other person in the room, let alone the only other woman, so it must be me.

- (99) *"It's a fantastic night for the Campbell family, it's a fantastic night for Australia," said Cate, 23, who had won the 100m world title in Barcelona two years ago. "I still got to stand up on the podium and sing the national anthem. I couldn't be prouder of my little sister. I knew I hadn't won and when I saw a one next to a Campbell I was like "oh my goodness, there's only one other Campbell in this pool at this moment and it's not me, so it has to be Bronte"."*

L'élimination de l'altérité dont *must* est la trace est ici rendue saillante, et la proximité entre les deux formes est d'autant plus forte que *I am the only other person in the room, let alone the only other woman* et *there's only one other Campbell in this pool at this moment and it's not me* semblent d'eux-mêmes évacuer la possibilité de « autre que moi » et « autre que Bronte » pour ce qui est de la personne appelée et de la gagnante nommée Campbell.

Néanmoins, *have to* et *must* ne nous semblent pas, là non plus, se situer au même niveau. Si l'on se base sur la remarque suivante de P. Westney :

while typical uses of epistemic *must* are speaker-based inferences, whether or not "evidence" is explicit, [a number of] cases with *have (got) to* seem to show deductions made within the discourse (1995 : 145)

il peut apparaître pertinent d'établir une distinction entre inférence (codée par *must*) et implication. Là où l'implication, au sens large, établit « un rapport de cause à effet nécessaire entre deux propositions (...) qui entretiennent un rapport sémantique immédiat, (...) [qui partagent] une propriété notionnelle » (L. Dufaye (2001a : 68-9)), l'inférence, selon A. Nazarenko,

s'appuie sur des indices ou faits connus pour déduire ou établir de nouveaux faits. Elle introduit une conséquence, mais elle diffère de la

consécution factuelle par la nature de la proposition consécutive : celle-ci est une énonciation (2000 : 24)

Dans les termes de L. Dufaye, avec une inférence de type déduction,

On part de prémisses pour établir une conclusion. (...) La déduction s'appuie sur deux prémisses. Une prémisse qui peut être formulée sous la forme d'une implication, et une seconde qui peut ne référer qu'à un état de choses spécifiques. (2001a : 71)

L'énoncé en *must* prend explicitement appui ici sur un fait spécifique avéré (*I am the only other person in the room, let alone the only other woman*), qui correspond à l'une des propositions susceptibles d'être reliées par un lien implicatif du type <I-be the only other person> → <It-be me>. Mais ce rapport semble pouvoir être laissé à l'arrière-plan en ce qu'il ne constitue que l'une des prémisses sur lesquelles repose l'inférence réellement mise en jeu. L'emploi de *must* reste en effet ici selon nous indissociable d'une forme de raisonnement subjectif (même s'il peut faire intervenir des représentations notionnelles « partageables »), qui opère à partir de l'ensemble des valeurs *a priori* possibles, ensemble dont on retranche « mentalement » les valeurs jugées moins conformes, pour retenir comme option la plus probable celle jugée la plus en accord avec les représentations invoquées. Sur ce dernier point, on notera que la démarche déductive continue d'opérer au service de la dimension existentielle : c'est le repérage du contenu propositionnel, dans son ensemble, par rapport à des coordonnées situationnelles spécifiques qui fait l'objet de l'évaluation de l'énonciateur, et la finalité reste de déterminer ce qui est « le cas » (ici, tentative d'assignation de valeur à une place vide) dans la situation présente. La validation de <it-be me> est donc avancée à titre d'hypothèse et en tant que conclusion de l'inférence dont *must* est l'indice, et *so it must be me* apparaît équivaloir à *from this I conclude that it must be me*, ou *this leads me to believe that it is me*.

Si nos hypothèses sont justes, l'énonciateur avec *have to* n'évalue pas par contre les chances de validation d'une occurrence de relation en situation, mais affirme que telle ou telle propriété est nécessairement prédicable d'un support donné. *It has to be Bronte* n'est

donc pas présenté comme le produit d'une inférence ; so tend plutôt à participer, en combinaison avec *have to*, à l'établissement d'un rapport implicatif entre les propositions qu'il relie, en ce qu'il s'agit surtout dans ces conditions d'affirmer que le contenu des propositions qui précèdent rend, de lui-même, <it-be Bronte> seul validable sur le plan qualitatif, ce contenu entrant au niveau notionnel en contradiction avec <it-not be Bronte>. *Be Bronte* peut ainsi être posée comme la seule option envisageable pour ce qui est de l'identité de la gagnante nommée Campbell.

Nous allons en fait ici dans le même sens que G. Leech (1987) qui distingue, pour ce qui est de l'expression de la possibilité par les modaux *may* et *can*, entre ce qu'il nomme respectivement le « factuel » et le « théorique » distinction qu'il semble automatiquement étendre, mais sans la discuter de ce point de vue, à l'expression de la « nécessité » par *must* et *have to*⁴¹. Concernant *may* et *can*, le contraste est exposé en ces termes :

Factual : The road may be blocked = 'It is possible that the road is blocked'
= 'Perhaps the road is blocked' = 'The road might be blocked'.

Theoretical : The road can be blocked = 'It is possible for the road to be blocked' = 'It is possible to block the road'.

(...) The second sentence describes a theoretically conceivable happening, whereas the first feels more immediate, because the actual likelihood of an event's taking place is being considered, (...) [it] envisages the event actually happening. (1987 : 81-82)

Les paraphrases ou équivalences proposées vont dans le même sens que certaines des remarques que nous avons eu l'occasion de formuler à propos de *must* et *have to*, et le propos dans son ensemble rejoint nos suggestions sur les différences de mode d'appréhension de I et de E avec ces deux formes. Nous y reviendrons plus bas lorsque nous évoquerons la forme *can't*, mais dire que l'on a affaire à une possibilité ou à une nécessité « théorique » suppose en fait qu'une seule valeur est prise en compte (ce qui

⁴¹ Deux de ses commentaires en témoignent : "Because *can* and *may*, *have (got) to* and *must* are not generally comparable in their negative and question forms, the "factual"/"theoretical" contrast we have noted in positive statements is not discernible in negative statements or questions" (p. 93) ; "the factual/theoretical contrast is by no means confined to the area of possibility and necessity" (p. 113).

s'accorde avec la présence de *to* dans les paraphrases), au-delà des variations possibles en situation (aspect quantitatif, existentiel), qui n'entrent pas directement en ligne de compte et qui rendent donc la prise en considération de E, au niveau formel, non pertinente ; on parle d'ailleurs parfois en ce sens de « possibilité unilatérale » pour le modal *can* (voir notamment E. Gilbert (1987 : 284-5) et S. Gresset (2001)), et de contingence pour *may*.

On précisera bien, cependant, qu'exprimer une « nécessité théorique » au sujet d'un cas ou d'une situation de départ bien spécifique, comme en (99), n'est en fait pertinent, comme dans les exemples mentionnés en 2.3.1. en ce sens, que si l'éventualité d'une valeur en opposition à celle seule *a priori* possible a été ou aurait pu être envisagée pour cette situation, valeur dont l'énoncé vient alors bloquer la validabilité. La paraphrase, "by a doubly negated use of *can*", que propose G. Leech de l'exemple *These lines have (got) to be by Shakespeare* sous la forme *These lines can't be by anyone but Shakespeare* (1987: 83) est à cet égard révélatrice, nous y reviendrons plus bas. On note en tout cas qu'elle s'applique bien à (99), qui apparaît beaucoup plus proche de « cela ne peut être que Bronte » que de « cela doit être Bronte ». Ceci laisse alors supposer que *not Bronte* a d'abord été envisagé, cette fois par la locutrice elle-même, qui partait du principe que sa sœur avait peu de chances de gagner, ou du moins qui n'a osé croire d'emblée qu'il s'agissait bien d'elle ; de là le besoin d'une forme de stabilisation, apportée sur le plan qualitatif, et qui ne laisse plus place au doute. En (98) au contraire, avec *must*, on ne part pas de l'*a priori it is not me*, mais de IE, et l'énoncé laisse finalement la place à une possible erreur⁴². Ceci ressort plus clairement, dans leur contexte d'apparition, des exemples suivants ; en (101), l'emploi de *have to* en lieu et place de celui de *must* serait inattendu :

(100) *Halfway through the door an odor reached his nostrils. The scent was familiar and delightful. The smell was of food cooking but it wasn't ordinary food. It was food with which he was familiar. **There was no mistaking it. It was a smell produced only from the food his mother***

⁴² Il est en fait d'autant plus pertinent de ne pas totalement évacuer la possibilité que <it be me> ne soit pas le cas que cette éventualité correspond au cas de figure souhaitable (*This could be bad news for me if I am the "very woman" she is referring to*).

used to make. This could only mean one thing : it had to be his mother. His mother was home.

(101) *He woke with a start. There was someone on the stairs. He held his breath and listened. The bathroom light went on and there was the sound of running water. It must be his dad. Buddy looked at his watch – three forty-five. Where had he been all this time? He had never been this late before.*

? The bathroom light went on and there was the sound of running water. It had to be his dad.

En (101), *must* apparaît bien moins proche de *have to* qu'il ne semblait à première vue l'être en (99) en ce qu'aucun lien implicatif *a priori*, ou encore systématiquement vérifiable, entre la proposition modalisée par *must* et un autre contenu ne peut cette fois être reconstruit. Parmi un ensemble de possibles à même d'identifier la personne présente, l'énonciateur propose *his dad* comme option qu'il juge la plus probable, sans plus. Ce choix ne semble pas en outre *a priori* problématique, et n'a pas à être justifié par ailleurs ; malgré une apparente certitude, on reste en tout cas dans le non-certain, et l'éventualité contraire reste latente, en l'absence de perception directe. En (100) par contre, *have to* ne semble livrer ni conclusion subjective ni hypothèse à partir de la perception *he smelled food*, mais s'inscrit dans la continuité de la démonstration contextuelle s'attachant à poser toute autre valeur que *his mother* comme incompatible dans l'absolu avec *this type of smell* ; <it-be his mother> peut dans ces conditions être posée comme unique option prise en compte et concevable pour ce qui est de l'identité de la « cuisinière ». *There was no mistaking it, It was a smell produced only from the food his mother used to make* et *This could only mean one thing*, et en particulier l'adverbe *only*⁴³, se chargent en effet explicitement de restreindre le domaine des valeurs concevables à une seule valeur, (*be*) *his mother*, à l'exclusion des autres possibles, tout en révélant (par leur mention même) que ces alternatives avaient été envisagées. Plus précisément, c'est *not his mother* qui aurait été pris en compte ; le contexte plus large nous apprend en effet que le locuteur

⁴³ *Only* est un restrictif qui, selon R. Quirk *et al*, appartient plus précisément à la classe des "exclusives" (exclusifs), marqueurs qui restreignent la validité de l'énoncé au seul terme modifié. (1992 : 431).

croyait sa mère morte, d'où une première incrédulité possible (il n'ose s'autoriser à croire que c'est elle). <It-be his mother> étant à cet égard problématique, l'emploi de *have to* apparaît alors motivé par le besoin de se convaincre que c'est bien I qui s'impose, et non E comme on pourrait l'imaginer.

Ces différents traits semblent être confirmés par la fréquence de l'emploi de *cannot* / *can't* (ou *couldn't*) dans l'environnement de *have to*. L. Dufaye illustre la valeur « épistémique », ou proche de l'épistémique, de *can't* à l'aide de l'exemple suivant :

(102) *But you can't have received my fax, because it's still right here in the machine at this end.* (2001a: 159)

Dans ce type de contextes, on peut considérer après L. Dufaye et E. Gilbert que *can't* rejette hors du domaine du possible une occurrence déjà munie d'une délimitation quantitative, dont la validation a été posée ou envisagée au préalable (ci-dessus, assertion *I have received your fax*, par exemple). L. Dufaye note en effet que son emploi « implique une préconstruction de la validation de la relation prédicative », que l'énonciation vient « remettre en cause » (2001a : 252)⁴⁴. De fait, on ne se situe pas en IE, on « part de I et travaille sur cette seule valeur » (E. Gilbert 1987 : 301). Autrement dit, il ne s'agit pas directement de se prononcer, dans le non-certain, sur ce qui est le cas ou ce qui n'est pas le cas pour une occurrence spécifique de relation ; ainsi que le formule L. Dufaye, on semble « asser[t] une impossibilité », laquelle affirmation repose sur « la nature incompatible de l'état de choses auquel réfère la proposition modalisée » (2001a : 159) (dans l'exemple ci-dessus, avec *it's still right here in the machine at this end.*)⁴⁵

Donnons quelques exemples dans lesquels *can't* apparaît dans l'environnement de *have to* avec cette valeur :

⁴⁴ G. Tottie (1985), qui compare *can't* et *must not*, observe également, à l'aide d'énoncés attestés mais aussi d'exemples construits soumis à des anglophones sous la forme de « textes à trous », que la présence d'une prise en charge préalable, sous la forme d'une assertion ou d'une hypothèse, incite à ce qu'elle nomme « explicit denial » et favorise grandement l'emploi de *can't*.

⁴⁵ La (re)formulation suivante, qui rejoint certains de nos commentaires, témoigne également de la proximité sémantique entre *can't* et *have to* : « avec *can't*, il s'agit moins d'effectuer une inférence à partir d'indices donnés, que de poser qu'il y a une interférence entre deux représentations notionnelles, qui amène l'énonciateur à considérer la validation de la relation prédicative comme contradictoire avec le cadre référentiel. » (L. Dufaye (2001a : 159)).

(103) *And for the others, they would've only had access to the Minneapolis PD's files on the house watches. Not Anoka's or Edina's or anywhere else's. **So it can't be any of them. It has to be someone else.** God, but who?"*

(104) *This didn't make sense to me. "I don't understand. What's not working out?" I asked. He said, "I can't deal with this long-distance relationship anymore. It's too hard." That really didn't make any sense to me. He knew from day one that we didn't live in the same city. (...) "**It can't be because of the long distance,**" I said. **It has to be something else.** Have you cheated on me?"*

(105) *The sign of really bad technical support is when, after three hours on hold, the person who finally answers says, "**It can't be our software. It has to be the computer system.**" And then hangs up. Good support staff does not hesitate to consider all possibilities and, when necessary, work with other vendors to resolve problems.*

On remarquera que typiquement, la valeur rejetée par *can't* et celle introduite par *have to* se définissent dans un rapport de complémentarité stricte, de sorte que si la première est exclue, l'autre s'impose. *Else* en (103) et (104) fait explicitement référence à l'altérité et ne se définit que relativement à la valeur précédemment mentionnée en faisant référence à tout ce qui n'est pas *the others* et *(because of) the long distance*. En (105), *software* et *computer system* sont présentées comme les deux seules possibilités envisageables (ou du moins pertinentes, voir plus bas) dans ce cas de figure, si bien que « autre que software » se ramène à *computer system*, et vice versa. Ceci confirme que *have to* présente la valeur I comme seule validable/possible à l'exclusion de sa complémentaire E, que *can't* a rejeté dans le domaine de l'impossible en soulignant son caractère contradictoire avec certaines données, ce qui contribue à renforcer la stabilité de I sur le plan qualitatif. Il n'y a pas cependant redondance entre les deux formes ; l'emploi de *can't* agit aussi comme un révélateur, lorsque ce n'est pas déjà clair (à l'instar de (103) et (104)), du fait que l'éventualité de la valeur E, sous la forme « non I », a pu être prise en compte, ce qui rend

pertinente l'énonciation en *have to* (E n'est pas envisageable en tant que susceptible d'être prise en charge, c'est I qui est prédicable de *it*). Il en va ainsi de (105), où il s'agit aussi de nier la validité du point de vue qui consisterait à dire que le problème ne vient pas de l'ordinateur, mais du logiciel, point de vue qu'est précisément celui de l'utilisateur puisqu'il contacte le service clients. On peut considérer que *can't* remplit aussi cette même fonction lorsqu'il ne précède pas *have to* mais lui succède :

(106) *“Wait a minute!” the man exclaimed. “You can’t just dump us back where we were without a word of explanation! While spaceships aren’t my specialty – I’m a petrochemical engineer T-8 – I’ve never imagined anything as big as this vessel actually flying, and I’m just about as much interested in that as I am in the way we got here – which has to be fourthdimensional translation; it can’t be anything else. So if everything isn’t top secret, how about showing us around a little?*

(107) [lettre] *Fistly – prepare yourself for a shock – I’m pregnant. I had pretty strong suspicions before I came over here but now it’s confirmed. It has to be Nigel’s, of course. It couldn’t be anybody else’s. I wasn’t on the pill, you see. Like I said, I wasn’t the good time girl everybody thought I was! I can’t say I’m very happy about it being his, as you’d expect. But what can I do?*

De par sa position, *can't / couldn't* apparaît avant tout justifier qualitativement (*it has to be fourthdimensional translation* et *It has to be Nigel's*, d'abord posés comme des donnés. Mais son emploi révèle aussi que l'on anticipe, pour en rejeter d'avance la validité, une éventuelle réaction de l'interlocuteur (et n'allez pas me dire, car je vous vois venir, que ce n'est pas *fourthdimensional translation*, en (106)) ; ou que l'on confirme, en (107), que *not Nigel's* est bien exclu là où le co-énonciateur, ou l'énonciateur lui-même, pourrait / a pu avoir l'idée d'invoquer cette option, sachant qu'à I est assortie une valuation négative (*I can't say I'm very happy about it being his, as you'd expect*). De là le besoin de présenter E comme non validable et, *a fortiori*, l'utilité de justifier (ou simplement renforcer) par ailleurs cette exclusion.

Si *can't* peut également apparaître dans l'environnement de *must*, il faut noter que l'apparition de ce dernier n'est par contre conditionnée ni par une prise en charge préalable de $E = \text{non } I$, ni par l'existence d'un rapport de complémentarité pure entre les valeurs respectivement ciblées et privilégiées par les deux auxiliaires. Même s'il y a restriction qualitative, en l'absence de ces deux traits *have to* est difficilement apte à remplacer *must* :

- (108) *"Is it the McKenzies? It sounded like their car."* ***"No, it can't be them. Jeanie McKenzie's on the mainland for a visit. It must be John McNicol."*** *"John's at the sheep sale today, and anyway, his car's broken down."* ***While they eliminated who it could not be, the door opened to admit Catriona, Colin's niece.***
 ? *"No, it can't be them. Jeanie McKenzie's on the mainland for a visit. It has to be John McNicol."*

- (109) ***So he's the culprit. But he can't be the culprit. It must be her. But it can't be her either. It must be her father. But her father promised... It must be his daughter. But his daughter does what she's told. It must be Fulgenzio, then. But what reason could Fulgenzio have for betraying me ? I don't understand anything.***
 * *So he's the culprit. But he can't be the culprit. It has to be her. But it can't be her either. It has to be her father. But her father promised...It has to be his daughter. But his daughter (...)*

On voit en effet dans ces deux exemples que la valeur dont la validabilité est remise en cause par *can't* (*the McKenzies*, par exemple) ne se définit pas par rapport à celle introduite par *must* (*John McNicol*) dans un rapport de complémentarité stricte, de sorte que ces deux valeurs épuiserait l'ensemble des options possibles et envisageables pour ce qui est de l'identité du visiteur et du coupable. Autrement dit, ce n'est pas parce que la possibilité de *<it-be the McKenzies>* s'est trouvée exclue que le visiteur en question ne peut être que *John McNicol* (cette option se voit d'ailleurs également remise en cause par la suite). *Can't* et *must* n'opèrent pas sur le même plan ; l'énonciateur, avec *must*, se situe dans une

position neutre IE, permettant de considérer l'ensemble des valeurs envisageables, que *can't* a seulement permis de restreindre un peu plus, ce qui favorise un processus de déduction mentale progressif (voir *while they eliminated who it could not be* en (108)). (109) montre bien que l'ensemble des coupables possibles correspond toujours à un ouvert, et que la réfutation par *can't* de l'une des conjectures émises ne permet que de faire progresser le raisonnement dont l'emploi de *must* est la trace, ce qui va alors donner lieu à une nouvelle hypothèse, laquelle peut à son tour, le cas échéant, être contestée.

Les remarques faites plus haut quant aux contraintes qui rendent difficile la substitution de *have to* à *must* dans son interprétation épistémique pourront en fait être étendues à l'ensemble des contextes dans lesquels le modal est susceptible d'apparaître, avec ou sans présence de *can't*, et y compris hors « clivées tronquées ». Même lorsque l'énoncé met toujours en jeu la copule *be*, contexte qui facilite l'emploi de *have to*, cet emploi en lieu et place de celui de *must* sera donc inattendu dès lors que rien ne justifie que *have to* participe d'une démarche de rejet de l'altérité des valeurs et/ou des points de vue, donc dès lors que l'on perd l'orientation possible de E (envisagé) à I (qui s'impose dans le cas du sujet). De manière plus générale, cette substitution sera difficilement acceptable dans les cas où il est clair que l'on ne peut avoir affaire à l'expression d'une simple nécessité « théorique » pour reprendre le terme de G. Leech, « en puissance », qui agirait sur la seule dimension qualitative de l'occurrence, hors raisonnement énonciatif et hors problématique existentielle en situation.

Il est ainsi difficile à *have to* de remplacer *must* dans le contexte suivant, déjà mentionné en 2.1., et qui n'est susceptible de vérifier aucun des critères mentionnés. Il s'agit ici pour un énonciateur de prendre appui sur la représentation qu'il se fait du référent particulier de *she*, et sur la perception qu'il en a, pour lui attribuer (sans aller jusqu'à l'assertion) une propriété :

- (110) *"Listen, I wanted to let you know that yesterday afternoon a rather irritated Mrs Giovannini, owner of the Vanna, descended on me... Fine-looking woman... You know who I mean?" "Yes I do, sir." "She must be a dominatrix, I'm sure of it." Montalbano didn't understand. "A*

what? Dominate what ? ”

? She has to be a dominatrix, I'm sure of it.

On pourrait faire une analyse semblable de l'énoncé suivant, dans lequel la substitution est également irrecevable :

(111) *Yesterday Anne started the game by observing the older woman at the next table. These were Anne's observations: “She has gray hair and a few wrinkles. **She must (*has to) be about forty-five years old.** She smiles a lot. **She must (*has to) be kind.** She is wearing a ring on her left hand. **She must (*has to) be married.** She is not eating much for lunch. She might be on a diet. She is carrying a package from a toy store. **She must have gone shopping this morning.** She might have bought a present for her grandchild. It might be his birthday.”*

Ce jeu met en œuvre un raisonnement par déduction, ce qui suppose de partir de IE ; on formule, par l'observation, des conjectures sur la vie ou la personnalité d'une personne inconnue, et la dimension inférentielle est rendue saillante. L'emploi de *have to* pourrait apparaître d'autant moins acceptable que certaines des observations initiales, comme *She has gray hair and a few wrinkles* ou *She smiles a lot*, n'excluent pas par nature, sur le plan notionnel, <not be forty-five years old> et <not be kind>, ce qui peut d'ailleurs déboucher, au niveau de la conclusion opérée, sur une approximation marquée (*she must be about forty-five years old*) qui s'accorde mal avec la fonction que remplit *have to* dans ce type de contextes⁴⁶. Reste que la même difficulté subsiste dans le cas de *She is wearing a ring on her left hand. She must be married*, dans lequel il serait pourtant plus aisé de percevoir la caractéristique observée comme pleinement constitutive de la propriété attribuée. Il ne s'agit pas, en effet, de poser ou rappeler ce lien notionnel entre les deux contenus pour poser (*she*) *be married* comme nécessairement prédicable de *she* et ainsi, par exemple, couper court à un débat inter-énonciatif quant à la validation de <she-be married>, ou encore stabiliser qualitativement une assertion antérieure (comme dans les exemples avec *have to* préalablement envisagés). Si ce rapport inter-notionnel existe bien, il n'est ici que

⁴⁶ On pourrait faire la même remarque de certains des énoncés mentionnés en 2.1., notamment *it must be my crazy journalist's instinct or something*.

sollicité, de façon sous-jacente et à un niveau intermédiaire, par le processus de restriction qualitative subjectif (à partir du constat *She is wearing a ring*) dont *must* est la trace, lequel n'opère par ailleurs qu'au service de l'émission d'une hypothèse « plausible » concernant la personne spécifique observée.

A titre de comparaison, on pourra rapidement mentionner dans son contexte la seule occurrence de *she has to be married*, avec interprétation proche de l'épistémique, que notre recherche de cette tournure ait livrée. Dans le passage qui précède l'extrait donné ici, le locuteur interrompt brutalement un rendez-vous galant qui se déroulait jusque-là dans les meilleures conditions au moment où il s'aperçoit que sa partenaire porte une bague à la main gauche :

(112) *I didn't wait for a reaction. I just wanted to run. (...) My mind started racing as I entered the empty elevator, "I know better. You always check for a ring. How stupid could I be? I didn't say anything that bad. It's okay. It was just a conversation. Where was her husband? Was it her left hand? Are you supposed to wear it on the left hand? Or is it the right? I can't even remember these things. Why do girls wear rings on both ring fingers? **Maybe she was single. Too cute, too smart, too together, she has to be married.** Why is it that bright, clever, cute women all have rings? That was stupid. Of course they're going to be married".*

L'emploi de *have to* n'est sous-tendu par aucun raisonnement opérant à partir des données immédiatement disponibles dans le cadre de référence, et est rendu possible par l'alternance de deux positions antagonistes chez un même énonciateur-locuteur. Celui-ci a vu la bague, mais s'interroge après coup sur le doigt sur lequel le référent de *she* la portait, d'où la réintroduction de E (*maybe she was single*) dont la validité se voit finalement rejetée (*she has to be married*). Ce rejet ne fait pas intervenir d'inférence, mais repose sur l'incompatibilité présumée entre un type de propriétés (haut degré de *cuteness* et de *smartness*) et l'état de célibat chez un même individu quelconque, et chez le référent de *she*, objet initial du propos.

On constatera enfin que les mêmes contraintes s'appliquent aux énoncés construits sur le modèle des suivants:

- (113) *"Hi there, welcome to Surgicentre" she said like a game-show host, and before we could reply, continued : "My name's Candy. I'm your reception nurse. You must be Lynne Ives."*
? "My name's Candy. I'm your reception nurse. You have to be Lynne Ives."

- (114) *When she saw a boy coming through the park, she hurried to meet him. "I'm Dickon, and you must be Mary," he said. "I've got the garden tools and seeds. I can plant them for you, if you like. Where's the garden?"*
? I'm Dickon, and you have to be Mary.

Le BNC comporte vingt-six occurrences de *you must be* + nom propre, mais aucune de la même tournure avec *have to*. L'exclusion de E (pas, ou autre que, *Lynne Ives / Mary*, ici) n'a pas à être rendue saillante dans ces contextes, au contraire ; ils sont plus proches d'une demande implicite de confirmation (du type *Lynn Ives, I suppose ?*) et/ou ont pour but de faciliter les présentations, de faire une entrée en matière. Si l'emploi de *have to* n'est pas exclu au sein de ces tournures, le propos y est bien souvent différent. Les énoncés suivants, extraits d'ouvrages numérisés par Google (*Google books*), rejoignent ainsi les cas de figure précédemment envisagés avec *have to* :

- (115) *"Sonny? Is that you?" Wade's heart sank. What was wrong with the old man? "It is you," his grandfather said with joy on his face. "I knew you'd come back someday." Wade couldn't take it any longer. "Sonny's dead. Remember he died in a shoot-out with the cops. Sonny was my father. I'm Wade." It was silent on the porch. Finally, his grandfather looked up at him in puzzlement. "**That can't be right. You have to be Sonny.** That nice woman you married is out in the car right now. I can*

see her. Don't know what I'd do without her. I knew you'd come back to see her, even if you didn't want to see me."

(116) *Justice turned to Daniel with the same curious expression. "You have to be Daniel. You look too much like Artemis to be anyone else. Look, Pansy, they are his image, almost exactly." Roland and Daniel were speechless from their reaction.*

Soit la relation est explicitement construite en amont ((115)) et l'on vient remettre en cause une assertion préalable, sur le modèle des énoncés traités en 2.3.1.; soit le contexte renforce tout en le justifiant le rejet de *anyone else*, ici « autre que Daniel », nous faisant ainsi passer de *vous devez être Mary* (en (114) ; une option privilégiée parmi d'autres) à *vous, vous ne pouvez être que Daniel* (en (116) ; une seule option pré-sélectionnée, pour ce qui est de *you*).

2.3.3. Chemin vers E frayé par le contexte ou le cadre de référence

Dans d'autres énoncés qui, à première vue, sembleraient s'éloigner un peu des précédents, le statut qu'accorde *have to* à l'occurrence de relation en question (présentée comme une propriété localisée par le sujet et nécessairement prédicable de lui, à l'exclusion de la valeur converse E) semble être admis d'entrée de jeu, comme un fait d'emblée établi, hors débat, polémique ou interrogation préalables quant à la validation de cette occurrence en situation. On remarque toutefois que typiquement, *have to* s'inscrit toujours au sein d'un contexte qui rendrait possible une prise en compte de la valeur E, mais cette fois par inférence, ou à partir des paramètres du cadre de référence en jeu. De ce point de vue, il pourra parfois s'agir d'anticiper, en un sens, la possibilité qu'une source de point de vue quelconque envisage l'éventualité de E, ce qui rejoint donc dans une certaine mesure les cas précédemment envisagés.

Reprenons l'un des énoncés mentionnés en introduction pour illustrer notre propos :

(117) “*We’ve seen [the man on the eleventh floor] having sex in every conceivable position, watched as he played bondage games, and once, we caught sight of him with two women. I feel so decadent, secretly observing him that way, but **I often wonder if he keeps the lights on and windows curtainless deliberately I mean, he has to know that somebody’s watching.***”

Dans cet énoncé, *he has to know that somebody’s watching* semble être posé comme un fait plus ou moins admis au seul but de légitimer, voire d’appuyer le raisonnement selon lequel le référent de *he* laisserait les fenêtres ouvertes et la lumière allumée délibérément. On peut considérer que pour ce faire on anticipe en quelque sorte une conclusion attendue, obtenue par inférence, pour la déconstruire. En constatant que l’individu ne prend aucune précaution pour se protéger des regards indiscrets, et étant donné ce que prescrivent les règles de la décence, on pourrait naturellement inférer qu’il n’est pas conscient qu’il est observé ou qu’il peut être vu, donc on pourrait conclure que c’est E qui est le cas : *he doesn’t know*. Dans ces conditions, il n’apparaîtrait pas justifié de se demander si le comportement du référent de *he* est, à l’inverse de cela, conscient et délibéré, et l’interrogation *I often wonder if he keeps the lights on and windows curtainless deliberately* pourrait donc être remise en cause. *He has to know*, en posant que seul <he-know> à l’exclusion de <he-not know> est envisageable, sans inférence cette fois (malgré ce que suggèrent les apparences, on ne peut *tout de même pas* ignorer que...), vient s’opposer à la conclusion évoquée plus haut et ainsi légitimer cette interrogation, voire orienter, extensivement, vers la conclusion *he keeps the lights on and windows curtainless deliberately*.

Un procédé semblable est mis en jeu dans les énoncés suivants, qui font également intervenir le verbe *know* :

(118) *I’m not sure how important this endorsement is in the primary. What it is showing, however, is that an astonishing number of people that were at one time held in some regard, like Chris Christie, are willing to prostitute themselves in the furtherance of another Trumpian scam.*

Giuliani knows the man and he has to know that he is temperamentally unsuited to be president, or most anything other than a geriatric Kardashian. Giuliani has to know the parlous state of the nation, its economy, and its alliances and he also has to know that Trump is almost the worst possible choice to turn things around. And yet he has mortgaged his name and reputation to further the ego of Trump.

(119) *I have a theory, by the way, about why Obama is doing this—getting on the anti-police bandwagon. This perplexed me for a while, mostly because it just seemed so counter-factual—**he has to have access to information and to people who could explain the real world in words of seventeen syllables** (he likes those). **He has to know that there's a causal relationship between** the number of violent crimes committed by African American males and the number law enforcement “contacts,” arrests and uses of force/deadly force involving African American males. **He has to know all of what Comey says is true. So why is he pretending not to know it?** Then I read that unemployment for African American males (usually around twice the percentage as for white males) has increased substantially on his watch. If things are getting worse for African Americans, they're going to be unhappy (understandable). So maybe his “I'm with y'all, against the po-po!” is misdirection—“your life isn't getting harder because of my policies! It's racism! Yeah! Let's fight racism!”*

Il semble incompréhensible au locuteur qu'un individu comme Trump reçoive autant de soutien de la part de personnalités *a priori* « respectables », ou qu'Obama se rallie indirectement à la cause « anti-police », alors qu'ils savent forcément, nécessairement, que Trump est inapte à gouverner en (118) et, entre autres, qu'il existe un lien de cause à effet entre *the number of violent crimes* (...) et *the number law enforcement “contacts,” arrests and uses of force* (...) en (119) (plus généralement, alors qu'Obama est un homme intelligent, dont il n'est pas concevable qu'il ignore quelque chose d'aussi évident). Qu'ils

le sachent forcément est admis d'emblée, et est valable de façon générale indépendamment du présent cadre, mais c'est précisément parce que leur comportement, cette fois dans les circonstances présentes, est en ce sens inattendu, *counter-factual* (voir aussi *so why*, et *and yet* en (118)) que l'emploi de *have to* est motivé. Vu l'attitude des partisans de Trump et d'Obama, ils n'ont pas l'air d'être au courant que (...), et l'on pourrait donc avancer par inférence, pour s'expliquer cette attitude, qu'ils ne le sont pas (E) ; or ceci n'est précisément pas admissible, il va de soi qu'ils le savent (pas E, I, seul I est validable : on ne va pas se mentir.... ; n'allez pas me dire que....). Dans ces conditions, on sera bien forcé alors de parler d'opportunisme déviant, ou d'admettre qu'Obama a des raisons particulières (mais dissimulées) d'agir de la sorte.

Ces remarques nous semblent pouvoir être étendues à d'autres énoncés qui, même s'ils ne participent plus ou plus pleinement d'une perspective à la fois argumentative et appréciative comme dans les exemples qui précèdent, nous apparaissent relever d'une démarche similaire.

Un premier cas peut être illustré à l'aide de l'exemple suivant, qui fait toujours intervenir le verbe *know*, mais dans lequel l'emploi de *have to* est partiellement motivé par la prise en compte d'une possible confusion dans l'interprétation des propos qui le précèdent (la déconstruction d'une inférence se retrouve à ce niveau). Ceci contribue à clarifier le point de vue du locuteur :

(120) *Mackoff has a different take than Scherr on the tragedy and the 10 terrorists involved (nine of whom were killed by authorities during the attack). The only one who was captured alive was prosecuted in India and sentenced to death. "I don't forgive the terrorists. **But I don't hold them solely responsible. I think they were used,**" Mackoff said. **"But they had to know they were killing people."***

On remarque que *but* est employé à deux reprises. M. Sekali décrit les opérations dont cette conjonction est la trace de la façon suivante :

Avec le coordonnant *but*, la dynamique argumentative progresse par la coordination de deux thématisations contre-orientées (...) :

P [première proposition dans un schéma P *but* Q] est défini comme repère de la prise en charge d'une représentation sous-jacente (noté « i » comme implicite) attribuée à autrui dans le discours (le co-énonciateur comme pôle d'altérité) ;

c'est cette relation de repérage implicite qui est ciblée (repérée) dans la coordination, avec une nouvelle thématisation relationnelle, où l'élément coordonné Q est pris comme repère d'une disqualification de cette première opération de repérage. (2013 : 15)

But I don't hold them solely responsible. I think they were used apparaissent venir nuancer un premier point de vue, *I don't forgive the terrorists*, dont on aurait cru qu'il était sans appel (ils sont inexcusables). Mais ces mêmes propos pourraient laisser à penser qu'il s'agit là de prendre la défense des terroristes et, si l'on pousse cette démarche à l'extrême, laisser suggérer *they knew nothing* (E). *But they had to know they were killing people* prévient donc cette réaction en précisant que ce qui pourrait être perçu comme des circonstances atténuantes ne décharge pas les terroristes, l'énonciateur clarifiant ainsi son propos (lorsque je dis que (...) je ne vais évidemment pas jusqu'à dire que (...) ; il reste que manipulés ou pas, ils ne pouvaient évidemment ignorer qu'ils tuaient des gens). Ceci lui permet de revenir à sa position première, à présent précisée (*I don't forgive them* ; même si (...), il ne sont pas pour autant excusables). On pourra noter au passage que l'emploi de *must* en lieu et place de *have to*, avec *they must have known they were killing people*, serait totalement décalé ; ne permettant pas ce jeu d'oppositions entre I, E et leur prise en charge respective, il s'intéresserait à la validation/non validation de l'état de fait en jeu dans la situation considérée (ce qui n'est pas ici au cœur du problème) et poserait par inférence la validation comme probable là où celle-ci est en fait évidente.

Un second cas de figure est représenté par des énoncés comme les suivants, à rapprocher sous certains aspects des exemples (117) à (119) dans la mesure où ce sont les paramètres du cadre de référence qui y orientent vers la valeur E. Ces énoncés, dans lequel

on retrouve le coordonnant *but*, mettent cette fois fréquemment en jeu des structures « existentielles » :

(121) *“They're about to start, Bertie. Please!” Irma pulled harder. Bertie stayed on her feet. **They had to be there. But no matter how hard she looked, forcing herself to go face by face, she couldn't see them anywhere** – not Mabel or Wallace. It was possible they had slipped in while she was sitting down, but surely they would wave from wherever they were if they saw her. Over and over she ran her gaze through every row and into every corner, but they just weren't there.*

(122) *I'm probably slightly blind but how can I get Mail to stop inserting an empty line before the reply and put the insertion point there. I don't like top posting and would like to have the quoted text at the top and then my reply below it ... **there has to be an option somewhere but I can't find it.***

(123) *Gravity here was dearly much lower than on Earth, even less than on Mars, he guessed. The sky was high and gray, **there had to be a sun somewhere, but it wasn't immediately apparent where it was.** It was decidedly warm and humid.*

(124) *The pill had put Patrick to sleep – or was it sleep ? Wallingford was floating above a small, dark lake. **There had to have been some kind of plane, or Wallingford couldn't have been there, but in the dream he never saw or heard the plane.** He was simply descending (...)*

Ces exemples montrent bien que l'emploi de *have to* ne procède pas d'une inférence subjective qui prendrait pour base un ensemble d'indices situationnels, puisque c'est alors la valeur inverse à celle introduite qui s'imposerait à l'esprit. On a en effet ici opposition entre la théorie et la pratique. D'un côté, seule la valeur I est *a priori*, ou dans l'absolu, validable, ce qui est établi indépendamment d'un raisonnement *ad hoc*, que ceci soit à admettre sans plus, sans davantage de précisions ((121), (122)) ou que ceci procède plus

clairement de l'existence d'une relation de type implicative, au niveau notionnel ou du moins normalement généralisable à d'autres situations du même type, entre I et le type de cadre en jeu ou le type de données disponibles ((123), et plus explicitement (124) : un homme ne peut pas voler par ses propres moyens ; pour qu'un homme vole, il faut qu'il y ait engin volant). De l'autre côté, et pour une situation spécifique, l'objet ou l'individu particulier n'est pas perçu ou perceptible (*she couldn't see them anywhere, I can't find it, it wasn't immediately apparent where it was, he never saw or heard the plane*), ce qui oriente(rait) vers l'idée qu'il n'est pas présent ou existant, que la valeur E est « le cas » : *they were not there, there is no option for this, there was no sun there, there was no plane*. Même si ces dernières indications suivent, et non précèdent, la proposition en *have to*, ce sont elles qui autorisent, et expliquent *a posteriori*, l'emploi de la forme : sans ce constat factuel, l'expression d'une nécessité purement « théorique », mais s'appliquant à une occurrence pourtant spécifique, inscriptible dans un cadre de référence particulier, serait en effet dénuée de pertinence, et donc inattendue. Cette position a cependant une incidence sur le plan argumentatif. *But*, contrairement à (120) par exemple, ne précède plus la proposition en *have to*, mais celle qui le suit : on part de I seule validable *a priori*, et *but*, tout en montrant que l'on pourrait déduire de ce fait que I est effectivement le cas dans la situation en jeu, disqualifie cette inférence en orientant vers E. Le propos étant alors essentiellement centré sur le contenu de la seconde proposition, l'énoncé en *have to* ne sert plus pleinement, contrairement à la grande majorité des énoncés, plus ou moins « polémiques », précédemment envisagés, une démarche de rejet et de blocage (de la validabilité d'une valeur E précédemment prise en charge, et de la validité de cette prise en charge).

2.3.4. Rejet affectif et valeur appréciative

Rappelons qu'avec *have to* on affirme, dans ces cas de figure, que S₂ localise un prédicable qui, sur le plan qualitatif, renvoie à une valeur et une seule, mais dont la délimitation quantitative reste en suspens. La validabilité de la relation est présentée comme garantie, l'altérité étant évacuée pour S₂, et la sélection d'une valeur sur une autre

dépassée (le choix de la valeur en question parmi les propriétés susceptibles d'être assignées à S_2 n'est pas directement relié à une origine énonciative).

Ceci peut dans une certaine mesure rejoindre la conception, évoquée en introduction, selon laquelle *have to* se distinguerait de *must* par son objectivité. Cependant, faire reposer cette objectivité sur la « solidité » des fondements d'un raisonnement ou sur la « fiabilité » des indices à l'appui d'une inférence (voir 2.1.) tend à occulter la différence entre *must* et *have to* en ce qu'ils semblent dans cette perspective se voir à tort traités sur le même modèle : les deux mettraient en jeu une opération parallèle, et de même niveau que l'assertion (elles seraient orientées vers une problématique existentielle), sur une même relation prédicative, repérée par rapport à un locuteur-énonciateur responsable d'une évaluation ou d'une inférence dont seules les bases varieraient, en fonction de leur nature. Or, le caractère respectivement subjectif et objectif de *must* et *have to* ne tient pas tant à la solidité d'éventuelles « bases » que du fait que seule la première forme est l'indice d'un raisonnement, d'une inférence, qui amène à effectuer une conclusion quant à la validation d'une relation ; si l'emploi de *have to* n'est pas incompatible avec une forme d'évaluation, il ne s'agit pas tant d'évaluer les chances d'occurrence de la relation (à partir d'un ensemble de possibles *a priori*, dont aucun ne serait *a posteriori* complètement exclu) que d'asserter, notamment pour rappel, ou en cas de débat, que la mise en rapport entre sujet et prédicat est nécessaire, dans le sens où toute propriété définie en opposition à celle assignée est présentée comme *a priori* exclue.

La première perspective semble par ailleurs nous inciter, par suite, à recouvrer un ensemble de « prémisses » pour partie plus ou moins empiriques, dont on devrait en outre décider du degré de faillibilité afin de justifier le choix de l'une ou l'autre forme. On a vu à plusieurs reprises que ce dernier raisonnement, du moins pris isolément, pouvait nous conduire dans une impasse, notamment dans les cas où l'énoncé en *must* semble pouvoir être adéquatement paraphrasé à l'aide de *the only possible conclusion is that...*, c'est à dire dans les cas où la dimension qualitative est mise en avant, et où l'évaluation dont le modal est la trace opère à partir de prémisses rendues explicites tout en prenant appui sur des représentations (inter)notionnelles partageables (voir (98), p. 86). Ce risque existe également, à l'inverse, dans le cas de *have to*.

Il est certes vrai que l'absence de repérage par rapport à des coordonnées énonciatives subjectives pour ce qui est du choix d'une valeur sur une autre dans le domaine associé à l'occurrence de relation peut supposer, dans les conditions de production attendues, que l'évacuation de toute alternative sur le plan qualitatif que l'emploi de *have to* suppose est notionnellement fondée, ou qu'elle procède de l'ordre naturel des choses. Ceci peut être rendu explicite, soit parce que l'on travaille déjà d'emblée, dans un cadre interpropositionnel notamment, sur une relation qualitative entre deux contenus, en construisant par exemple un rapport implicatif ; soit parce que l'assertion au sein d'un contexte polémique a nécessité une démonstration, une justification supplémentaire (*I didn't have sex with anyone else. Tony has to be David's biological father* en (93) p. 81, par exemple). Lorsque ce n'est pas le cas, on reconstruira le plus typiquement au niveau cognitif l'existence d'un ensemble de représentations normalement partagées à même de légitimer une telle assertion (voir par exemple (123) p. 105 : *there had to be a sun somewhere, but it wasn't immediately apparent where it was*). Il importe toutefois de garder à l'esprit que l'énoncé en *have to* reste le produit d'un construit énonciatif et linguistique, et que son emploi peut en outre servir une visée argumentative ; si les opérations dont cette forme est la trace nous autorisent à lui associer un sens de nécessité, définie comme « ce qui ne peut être autrement », ceci n'est ni le reflet d'une réalité extralinguistique (au sens où il existerait par exemple une nécessité matérielle, ou une impossibilité matérielle du contraire), ni en correspondance stricte avec le domaine logique. Certains énoncés, en fait plus « subjectifs » qu'« objectifs » si l'on ne se base que sur des facteurs d'ordre empirique, n'ont pas de ce fait à être considérés comme des anomalies.

Have to permet le blocage ferme de la validabilité du cas de figure contraire, valable indépendamment de tout choix énonciatif (quant à, en outre, ce qui est ou non le cas dans la situation en jeu), et donc censé être admis ou pouvoir se passer de justification. Son emploi pourra ainsi, par exemple, principalement opérer au service d'une tentative de conviction et/ou d'auto-conviction, consistant à faire admettre que ce que l'on suspecte ou reconnaît « en réalité » être le cas, E, ne peut pas l'être – et donc par extension ne l'est pas – sans que cette prétendue incompatibilité soit en fait intrinsèquement fondée :

(125) *"In vitro, then." "You know impregnation isn't the problem, Deborah. Gestation is." "I'll stay in bed for nine months. I won't move. I'll do anything." "Then get on an adoption list, start using contraceptives, and try again this time next year. Because if you continue to carry on in this fashion, you'll be looking at a hysterectomy before you're thirty years old." He wrote out the prescription. "But there has to be a chance," she said, trying to pretend the remark was casual. She couldn't allow herself to become upset.*

(126) *"They've explained to us," said Val's mother sadly, "that Val has to spend her life at the Institute. We have to get her back there." "Her life!" cried Christina. "She's only seven-teen." Robbie shrugged. "There's no other answer." "There has to be another answer," said Christina. "Robbie, let's go, honey," said his mother, sagging. "I don't know why we came here, really. Except we've been everywhere else."*

(127) ***This has to be a mistake.*** *This isn't Tony—it's his evil twin, just like in the movies. The real Tony will come running up here any moment to save us from this bizarro him. Even as the thoughts pinged through me, I knew they weren't true. The Tony I knew wasn't real. This monster was.*

Dans les cas où l'énonciateur est fondamentalement conscient que E est effectivement le cas, le choix de *have to* peut également, éventuellement en parallèle de ce qui précède, répondre à un besoin, voire à un choix plus ou moins conscient, de marquer explicitement le rejet de la validabilité de cette valeur. Typiquement, ce blocage ne repose alors plus pleinement sur une incompatibilité établie sur le plan notionnel, ce qui donnait au propos une apparence « objective » au sens commun du terme, mais découle plutôt d'une incompatibilité de E avec une représentation subjective. Dans la mesure en effet où à E peut cette fois être associée, dans ces cas, une forte valuation négative, l'inconcevabilité de E s'interprète plutôt comme une impossibilité ou un refus d'admettre qu'un tel cas de figure ait, en puissance, la propriété d'être validable, et soit donc validé :

(128) *I hear Lola's voice. "Honey, the girls and I just left Portia's house. (...) It's total chaos. The police won't let anyone near the house." Tears are streaming down her face. "No, Lola, no!" I scream. "There has to be a mistake! Lola, please wake me up from this dream. I don't want to be here anymore!" "I wish this were a dream, baby," she consoles me. "I really, really do."*

(129) (un test de grossesse a livré un résultat positif) *After she wrote the date she began, "This can't be happening. It just can't. Not to me. Please, God, please make this go away. You can fix anything. Please, no, no! It can't be. It just can't be." She blotted tear splashes. "I have my whole life to live. This just can't be happening. There has to be a mistake somewhere. Surely the test was wrong. I promise it won't happen again. We learned our lesson."*

Même hors valuation négative marquée, on pourra sans doute envisager sous un même angle appréciaatif, au sens large, certains des énoncés déjà mentionnés en 2.1., ou construits sur le même modèle, dans lesquels *have to*, nous l'avions mentionné, est plus difficilement dissociable de *must* (l'emploi de ce dernier reste toutefois favorisé dans ce type de structures) :

(130) *Honourable? You have to be joking. He's one of the biggest con men in politics, and that's saying something.*

(131) *"I won't take any damn DNA test !" Bill's jaw set with determination. "Timothy's my son, and I'm keeping him !" Ron raised a finger in his professional way. "As a legal matter, we could require you to take a DNA test. (...) These papers are ready to file. I have an emergency judge standing by. It's your choice, Mr Braverman. If you and Will don't voluntarily take the DNA test, the court will order you to do so. I'll also ask the court to place Will in protective custody in the interim, so that you don't leave the jurisdiction with him." "You have to be kidding!"*

Bill grabbed the papers from the center of the table and skimmed the front page, his eyes darting rapidly left and right, his mouth pursed in fury.

(132) *“I’m watching Extras again. Oh, my God, it’s painful to watch. I’m in love with that series. **It has to be the funniest thing ever on television.**”*

(133) *He has become an award-winning blogger, a first-time author, an artist with a traveling exhibit, a possible documentary subject, the inspiration for a music video and the all-around media “it” boy of the moment. **It couldn’t happen to a more unlikely guy. In a culture that rewards hip-and-mocking, Warren, 41, has to be the most unsnarky man in America.** Lanky, soft-spoken and earnest, he is the antithesis of the Jon Stewart crowd, but he’s becoming a cultural force almost as popular as Mr. Snarky himself.*

Les anglophones interrogés voient dans le choix de *have to* dans ces tournures une volonté d’emphase. L’emploi de cette forme supposant que seule la valeur introduite est qualitativement valable, on peut supposer que l’on retient dans ces contextes sa capacité à véhiculer un blocage de E plus marqué, quelles que soient les propriétés qui sous-tendent ce rejet. Par ailleurs, qu’il s’agisse ou non d’une plaisanterie, que l’on soit ou non conscient que ce n’en est pas une ((130) et (131)) ou que la série ou l’individu en question surpasse effectivement tou(te)s les autres pour ce qui est de la propriété *funny* et *unsnarky* ((132) et (133)) n’importent pas (comme toujours avec *have to*), la perspective étant essentiellement ici qualificative/appréciative. La situation, décrite par les propos qui précèdent, dans laquelle le référent de *he* se trouve placé en (131) est en effet présentée comme totalement inconcevable et donc comme incroyable, ridicule, grotesque ; en (130), l’appellation *honourable* sied si mal au personnage que son emploi ne saurait qu’être satirique, ce qui permet de lui attribuer la propriété inverse (*corrupt, immoral*) à un plus fort degré (voir *he’s one of the biggest con men in politics*). Même processus en (132) et (133) où *Extras* et *Warren* valident la propriété à un si haut degré, le comprend-on rétroactivement, qu’il apparaît difficile de soutenir ou d’imaginer qu’un autre exemplaire

de la même classe les surpasse sur ce plan, ce qui permet de renforcer cette propriété et, en (133), d'accentuer l'aspect insolite, *in a culture that rewards hip-and-mocking*, du succès de Warren.

Conclusion

Nous nous sommes ici intéressée aux énoncés en *have to* semblant revêtir une valeur épistémique ou du moins donner lieu à une lecture apparentée. Cette valeur se voit traditionnellement assignée aux énoncés par lesquels un énonciateur, dans l'incertitude quant à ce qui est ou non « le cas » en situation, se prononce sur les chances de validation d'une relation, sans la poser comme validée. Plusieurs facteurs sont en fait, dans le cas de *have to*, responsables d'un glissement vers cette valeur : les prédicats mis en jeu renvoient à des procès statifs et non intentionnels, la validation de la relation ne passe donc pas par l'intervention d'un agent, et l'énonciateur peut alors apparaître seul maître du jeu de ce point de vue ; dans le contexte, la question de ce qui est ou non « le cas » pose d'une façon ou d'une autre problème ou fait débat.

Il est difficile, cependant, d'associer une lecture épistémique canonique à ces énoncés, qui se distinguent en cela des énoncés mettant en jeu le modal *must* dans des contextes du même type. Nous avons vu en effet que les deux formes étaient la trace d'opérations bien distinctes. Avec *must*, un contenu propositionnel est mis en relation avec les coordonnées énonciatives (Sit_0), et ce repérage fait l'objet d'une évaluation ; on travaille bien ainsi sur la validation ou la non-validation de la relation prédicative dans son ensemble, en une opération parallèle à l'assertion. Avec *have to*, on repère par rapport à S_2 , sujet de l'énoncé, un prédicable construit par l'intermédiaire de *to*, et ce repérage, cette assignation, fait l'objet d'une assertion.

Ceci explique que *have to*, mais non *must*, puisse dans ces contextes être la cible d'une opération de même niveau que l'assertion (interrogation possible) et soit compatible avec un décrochage vers le révolu (*had to*). Ceci a également une incidence sur les valeurs et les conditions d'apparition des deux formes en contexte. Avec *must*, l'énonciateur se place en IE, plan de représentation, d'où il appréhende les deux valeurs (I et E, validation, non-validation) du domaine associé à la relation, pour via un raisonnement subjectif écarter qualitativement E et conclure que I correspond à l'éventualité la plus vraisemblable dans la

situation en question. Son emploi n'évacue pas totalement la possibilité que la relation ne soit pas validée (E), et laisse également la place à une potentielle altérité de points de vue. Avec *have to* au contraire, il n'y a ni parcours de l'ensemble des valeurs envisageables pour la relation, ni choix raisonné d'une option ; *to* indique de lui-même la sélection *a priori* d'une valeur et une seule (I) parmi les propriétés attribuables à S_2 , et l'assertion du repérage du prédicable ainsi construit par rapport à S_2 revient en fait à évacuer la possibilité théorique, pour ce qui est de S_2 , de toute valeur qui se définirait en opposition à I (donc de E). Son apparition avec cette valeur est ainsi principalement limitée aux cas où la validation de E a précisément été posée ou envisagée en amont : soit cette valeur a été prise en charge par un co-énonciateur déterminé ou, au préalable, par l'énonciateur-locuteur lui-même, soit un chemin vers E est frayé par le contexte ou le cadre de référence. *Have to* participe alors d'une démarche de blocage ferme de l'altérité des valeurs (E n'est pas validable) et, éventuellement, des points de vue (E n'est pas à même d'être pris en charge).

Les contextes que nous allons à présent envisager manifestent également typiquement cette orientation de E (envisagé) à I (censé « s'imposer »). Ce couple de valeurs n'y est toutefois pas appréhendé de la même façon et l'interprétation livrée y est différente, du fait de la conjonction de plusieurs facteurs : le sujet de l'énoncé peut cette fois se voir investi d'un rôle d'agent, et la venue à l'existence de la valeur visée est susceptible de faire l'objet d'une valuation, positive ou négative, émanant des différentes instances subjectives en jeu.

3. Valeur et colorations déontiques

Introduction

La valeur épistémique de *must* se voit traditionnellement contrastée à sa valeur dite « déontique ». Dans les termes de R. Huddleston, G. Pullum *et al.*, ce type de modalité, que nous définirons plus précisément un peu plus bas, “concerns the speaker’s attitude to the actualisation of future situations” (2012 : 178). Elle peut être illustrée, à ce stade, par l’exemple simple qui suit :

(134) *You must come at once.*

Plusieurs facteurs corrélés interdisent la lecture épistémique et tendent à orienter, en combinaison avec d’autres paramètres détaillés plus bas, vers une interprétation déontique : la relation <you-come> n’a cette fois livré aucune occurrence en T₀ ou à un moment antérieur (il n’y a aucune incertitude sur ce point), et n’est au moment d’énonciation que « valable » ; le prédicat renvoie à un procès dynamique, et la venue à l’existence de l’occurrence repose sur l’intervention d’un agent, correspondant ici au référent du sujet de l’énoncé. Il ne s’agit donc plus pour un énonciateur d’évaluer les chances de validation, en situation, d’une occurrence de relation constituée, dont toutes les places apparaissent instanciées, et qui revêt une dimension quasi-stative⁴⁷ (*it is probable that...*), mais d’envisager, d’une façon qu’il s’agira de préciser (voir “the speaker’s attitude” plus haut), la venue à l’existence d’une occurrence dont la validation ne dépend pas de l’énonciateur. Comme nous le verrons, ces changements ont inévitablement une incidence sur la nature des délimitations quantitative et qualitative de la relation en jeu.

⁴⁷ Même lorsque l’énoncé met en jeu un verbe de processus, lequel, pour autoriser une lecture épistémique, doit être affecté de la marque aspectuelle *be -ing* : *I don't see the deer but it must be coming back my way, because Reed aims again and fires twice (it is probable that it is coming back my way).*

L'exemple suivant, proposé par R. Huddleston, G. Pullum *et al.* (2012 : 205) :

(135) *You have to come in now.*

ne peut non plus donner lieu, principalement pour les mêmes raisons que celles qui ont été évoquées ci-dessus, à une lecture épistémique ou apparentée. Cet énoncé, qui appellerait sans doute une contextualisation, se voit également qualifié de « déontique » par les auteurs de l'ouvrage. Cette étiquette, qui entre traditionnellement en jeu dans la plupart des tentatives de typologie des emplois des auxiliaires modaux centraux, se voit en fait très fréquemment reprise dans la littérature pour qualifier certains des emplois de *have to*, quitte cependant à en vider une partie de la substance, ce recours se faisant caractéristiquement au prix de modifications dans la définition du terme. On peut alors s'interroger sur la pertinence d'une telle qualification dans le cas des emplois de *have to* en question. En témoignent à un premier niveau les remarques de R. Huddleston et G. Pullum, selon lesquels, avec l'exemple donné en (135), "I'm likely to be relaying someone else's instruction" (*ibidem* : 206), ce qui fragilise ou du moins opacifie la définition préalablement donnée, en particulier l'idée de "speaker's attitude". En témoigne également la distinction classiquement opérée entre "subjective deontic modality" (dans le cas de *must*) et "objective deontic modality" (dans le cas de *have to*)⁴⁸.

Il convient alors de montrer en quoi cette étiquette n'est pas parfaitement apte à épinglez les emplois de *have to*, tout en identifiant les facteurs expliquant que l'on puisse être tenté, dans certains cas, d'y avoir recours. Ceci nous aidera à mieux appréhender le fonctionnement de *have to* et à dégager les traits qui lui appartiennent en propre, mais aussi à rendre compte des cas dans lesquels *must* et *have to* se rejoignent en contexte sur le plan interprétatif, quitte à apparaître interchangeables. Nous introduirons d'abord quelques concepts formels permettant de définir la valeur dite déontique, tout en identifiant de façon plus précise les environnements qui favorisent cette interprétation, en prenant pour exemple le cas de *must*. Nous examinerons ensuite les énoncés en *have to* qui s'inscrivent dans de tels contextes et sembleraient pouvoir, du moins à première vue, vérifier tout ou

⁴⁸ Voir par exemple F. R. Palmer (1990 : 131).

partie des traits préalablement dégagés, pour tenter de définir ce que recouvrent réellement ces emplois.

3.1. Définition de la valeur déontique et opérations marquées par *must*

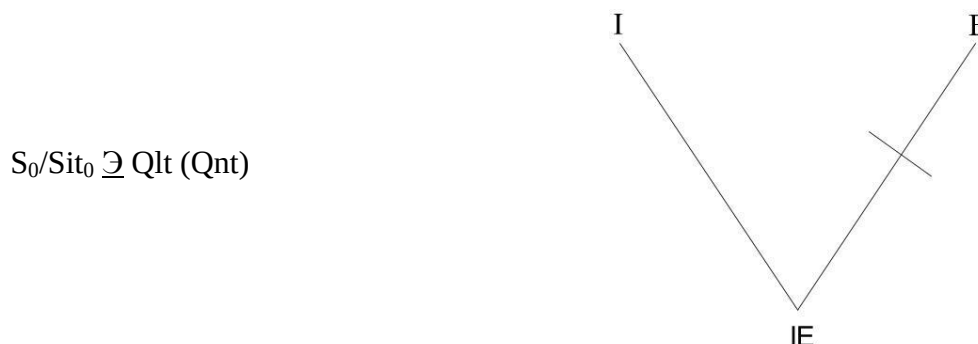
On illustrera cette valeur par les deux exemples en contexte qui suivent, qui font intervenir les auxiliaires modaux *must* et *may* :

(136) *“You must promise me this night that you will watch over her and let no harm come to her. You must promise, Seriffe, or by God I will tear your heart out.”*

(137) *I introduce myself to the teacher. “Maynard Sully,” he says, introducing himself, and in the same breath he addresses the students: “Did I give you permission to go to your lessons yet?” A pause ensues. “Okay, band students, you may leave. Non-band, you may leave. Orchestra students from Mrs. Bracken, you may come in.”*

En philosophie, les jugements déontiques (du grec *deon* : le devoir, l’obligation) renvoient à « une variété de jugements normatifs introduisant des notions comme celle de devoir, d’obligation, de permission ou d’interdiction » (M. Blay, 2003 : 275). Il est généralement fait référence à des questions de norme, de devoir moral, d’éthique, le déontique trouvant donc essentiellement sa raison d’être par rapport à un système de principes et de valeurs, qui s’appuie grossièrement sur une dichotomie en termes de bon/mauvais. Ce système tient également une place fondamentale dans l’étude des modalités dites « déontiques » en linguistique, qu’il soit question de prescription, d’obligation, d’instruction (la validation d’un état de fait est jugée bonne et/ou souhaitable, par extension requise ; ex. (136)) ou de permission (les valeurs en question ne font pas obstacle, ne s’opposent pas à la validation de l’état de fait ; ex. (137)). En d’autres termes, il est généralement reconnu que la modalité déontique met en jeu une forme de valuation, qui suppose dans les cas les plus courants un point de vue, une origine énonciative spécifiques (origine déontique). Dans les représentations proposées par E. Gilbert (1987,

2001, 2003a), auteur auquel nous empruntons également l'ensemble de la présentation qui suit :



le paramètre *Qlt* recouvre alors un processus de valuation, et non plus d'évaluation ; c'est par confrontation du construit notionnel à un système de valeurs, et non plus à des représentations notionnelles, que l'origine sélectionne la valeur *I* (<you-promise>) en rejetant qualitativement la « mauvaise » valeur, *E* (<you-not promise>) à partir d'un plan hors du domaine d'où ces deux positions sont accessibles.

L'obligation et la permission impliquent par ailleurs que s'établisse un rapport entre cette origine déontique et une cible sur laquelle elles s'exercent, avec donc d'un côté une origine, de l'autre un agent pour amener à l'existence une occurrence du contenu valué⁴⁹. La valeur déontique suppose donc normalement l'entrée en jeu de relations intersubjectives, ce qui explique que le cadre qui privilégie le plus son apparition soit celui du dialogue, où un énonciateur, origine déontique, s'adresse à un co-énonciateur identifié, cible, et responsable de la validation de l'occurrence en tant que terme source agentif. De fait, les critères minimaux suivants garantissent quasi-systématiquement une lecture déontique des énoncés en *must* : la place de sujet est occupée par le pronom *you* et ce terme a une valeur référentielle spécifique (un rapport intersubjectif est directement établi) ; il est animé et doué d'intentionnalité ; le procès est compatible avec l'agentivité ; le prédicat

⁴⁹ « Valué » de façon large ; même si l'on n'aboutit pas nécessairement, avec *may* par exemple, à une valuation positive au sens fort, un énonciateur spécifique ne peut accorder une permission qu'en faisant intervenir la représentation qualitative (en bon/mauvais) qu'il se fait du contenu en question.

apparaît sous une forme simple (sans marques aspectuelles). Cette lecture est ainsi assurée dans l'exemple donné plus haut, ou dans les énoncés suivants :

(138) *"Your mother is quite mistaken to assume that there is any other motive except the evident fact that you are not musically endowed. Now," she said decisively, "you must go back to your mother and make that clear." "But what about me?" Constance cried in despair.*

(139) *But Imbry did not stir. "I will tend to him," Bandar said. "You must deal with the other two."*

Elle l'est également cependant, avec *must*, lorsque le sujet de l'énoncé correspond au pronom *I*, origine et cible déontiques pouvant alors être identifiées, que l'on ait, sur le plan interprétatif, une forme d'auto-exhortation, comme en (140), ou, plus fréquemment, un désir ou l'expression d'une décision spontanée, comme en (141) :

(140) *I have been brave and strong all through the night and morning. Where is the ship with Daddy on the deck? I must be patient. It will come any minute over the horizon.*

(141) *"Such a chip would make the game not only perform the way it was supposed to, but perhaps even better. The article even said that game graphics would look like the painting on the box!" "Why this is wonderful!" Ducky Lucky exclaimed, "I must buy one of these chips. Let's show the others; maybe we can get a quantity discount."*

Si l'on a bien choix de *I* et rejet de *E* sur le plan qualitatif, l'existence/venue à l'existence de l'occurrence, sur le plan quantitatif, n'est pas stabilisée, et ne peut en tout cas être tenue pour acquise (d'avance), ce que symbolise bien le parenthésage de *Qnt* dans la représentation proposée par E. Gilbert. Cette instabilité est en fait, dans cette interprétation, et notamment lorsque origine et cible sont différenciées, d'autant plus saillante que comme le rappelle l'auteur,

« la dimension [qualitative] dépend (...) de l'énonciateur, mais (...) la venue à l'existence de l'occurrence est de l'unique ressort de l'agent valideur, c'est-à-dire du co-énonciateur, référent du sujet syntaxique ». (2001 : 64).

Or ce dernier, en parallèle,

« peut lui aussi être à l'origine d'une valuation de l'occurrence et donc faire entrer en jeu sa propre délimitation [qualitative] » (*ibidem*).

La discordance est donc possible (systèmes de valeurs, ou simples désirs, potentiellement non-congruents), et la possibilité d'une transgression est ainsi ouverte, à plusieurs niveaux.⁵⁰

Pour illustrer l'interprétation déontique, les grammaires se contentent généralement de mentionner des exemples du même type que ceux cités *supra*, notamment des énoncés de nature dialogique autorisant un rapport direct entre une origine subjective (l'énonciateur) et une cible spécifique (référent du sujet *you* dans les exemples communément proposés ; plus rarement, du sujet *I*). Ces exemples ne posent souvent pas problème en ce qu'ils mettent d'emblée en œuvre tous les traits mentionnés ci-dessus, et ce sont à eux que l'on comparera d'abord, un peu plus bas, les énoncés en *have to* qui tendraient au premier abord à vérifier certains de ces traits. Certains auteurs s'interrogent cependant sur l'analyse à réserver à d'autres cas de figures, plus problématiques *a priori* mais généralement traités, finalement, sur le même modèle que les derniers cas, et auxquels nous accorderons également une certaine attention, dans cette partie ou par la suite :

- Les « obligations » généralisantes, au sein d'énoncés dans lesquels source et cible n'ont pas de valeur référentielle spécifique ; pour expliciter la source déontique, il faut

⁵⁰ La venue à l'existence de l'occurrence reste soumise à l'adhésion de l'agent en charge de la validation. Or, ne peut être évacuée à un autre niveau ce que l'on pourrait nommer « altérité intersubjective », ou « altérité des points de vue ». En effet, dès lors qu'une dimension qualitative subjective entre en jeu, on a nécessairement une prise en compte, plus ou moins saillante selon les contextes, d'autres délimitations qualitatives ou points de vues potentiels avec, dans le cas de *must*, possibilité de conflit et tentative éventuelle pour faire accepter le choix de *I* comme « bon » choix.

alors « parler de la société, des lois, des règlements, de la morale, etc. » (E. Gilbert (1987 : 128)) :

(142) ***Must be kept out of children's reach!*** (E. Gilbert (1987: 209))

Nous nous intéresserons à ce type de contexte en 3.3.

- Les cas où la venue à l'existence d'une occurrence de relation est jugée « bonne » ou souhaitable, désirable par une source de point de vue (intervention d'une valuation), mais dans lesquels l'énoncé n'est pas directement dirigé vers une cible responsable de cette validation, notamment lorsque le terme source est disjoint du couple énonciateur/co-énonciateur, ou n'est pas clairement identifiable (en particulier dans certaines constructions au passif) :

(143) ***The government must act. It must make up its mind about priorities – offices or houses, housing estates or luxury buildings.*** (proposé par F. R. Palmer (1990: 32))

(144) *Englishmen in Mysore State also opposed the Dewan. In fact, the principal of one college even said, “**The Dewan is mad. He must be sent to a mental hospital.**”*

- Les obligations dites « rapportées » en ce qu'elles n'ont pas pour source l'énonciateur-locuteur.

3.2. Contextes spécifiques

3.2.1. Insuffisance *a priori* de la notion d'obligation « rapportée »

Nous serons amenée à revenir sur la question de l'obligation dite « rapportée » à diverses occasions au cours de cette partie, et plus en détails en 5. à propos notamment des énoncés admettant un sujet spécifique de troisième personne. Le problème se pose cependant d'emblée dans le cas de *have to*, quel que soit le type de sujet qu'il reçoit (*you* inclus), et y compris en contexte interlocutif. En effet, comme on l'a déjà noté, nombre d'auteurs, tout en assignant à certains emplois de *have to* une lecture déontique, tendent en parallèle à parler de « déontique externe », de « déontique objectif » et/ou d'obligation « rapportée », en ce que « l'obligation » est censée émaner d'une instance subjective distincte de l'énonciateur-locuteur, ou encore d'un règlement quelconque. À côté de R. Huddleston et G. Pullum cités plus haut, on peut notamment mentionner J. Myhill, selon lequel *have to* “rules out the possibility that the obligation is attributed to the desire of the speaker” (1996 : 349) ; L. Brinton (“with *have to* the deontic source is always external to the speaker, either the authority of another or the constraint of circumstances”⁵¹, 1991 : 3-4) ; ou encore G. Leech, qui commente en ces termes une paire d'exemples incluant *must* et *have to* :

In a military context, *you must be back in camp [by ten]* would probably be spoken by an officer giving the orders, while *You have to be back in camp [by ten]* could well be spoken by an ordinary soldier informing his comrades of orders issued by someone else. (1969 : 227-228)

Il est vrai que ce trait se vérifie dans un certain nombre de contextes, mais ces remarques appellent toutefois des précisions ou des nuances, et méritent en tout cas d'être

⁵¹ Nombre d'auteurs préfèrent, dans ce dernier cas de figure, mais pas dans le premier, parler de modalité « dynamique ». Cette distinction oblige pourtant à identifier encore plus précisément, pour la contrainte, une « source » qui n'est, justement, pas toujours recouvrable avec *have to*, et les démarcations opérées se fondent alors d'autant plus sur des facteurs de nature extralinguistique (voir plus bas).

expliquées et reliées de façon plus systématique au mode de fonctionnement global de *have to*. Si, par ailleurs, ce trait est souvent d'emblée perceptible dans les cas où l'on a affaire à un sujet de troisième personne, nous y reviendrons en 5., ou au sujet *I*, comme dans l'énoncé suivant :

(145) *"You've been in your room since you got home from school," Mom said.*
"What are you working on?" I groaned. "I have to tell the class what I
did this summer."

les énoncés dont la place de sujet est occupée par *you* méritent des commentaires supplémentaires, et une contextualisation. Si l'on estime que *you* a une valeur référentielle spécifique dans les exemples considérés, et si l'on accepte provisoirement, sans plus de précisions à ce stade, que l'obligation émane d'une instance tierce, on peut s'attendre, en contexte interlocutif, à ce que l'énonciation soit en elle-même motivée par des paramètres externes, y compris dans l'exemple construit par G. Leech que l'on s'imagine en fait difficilement, dans les deux conditions évoquées ci-dessus, être énoncé de but en blanc. Pour que l'on puisse parler dans ces circonstances, avec *you*, d'obligation rapportée au sens le plus concret du terme (en accord avec les citations *supra*), il s'agirait en fait le plus logiquement, comme dans l'énoncé suivant, d'effectuer un rappel (*remember*) à un individu ayant par exemple pris une autre initiative (*I can ride with you, it's on my way*) :

(146) *Lilly checked the watch hanging off her belt. "I can ride with you. It's*
on my way." Marguerite elbowed her side. "You're not going in that
direction. Remember, you have to pick up Levi and your mother at the
Grand Plaza. She's waiting for you."

Lorsque ce n'est pas le cas, il faudrait préciser que la lecture accordée à *you* devient le plus spontanément généralisante, interprétation que reçoit en fait intuitivement, hors contexte, l'exemple de G. Leech ; ceci répond avec *have to*, mais pas avec *must*, à une tendance forte sur laquelle nous serons évidemment amenée à revenir :

(147) *The light was fading and we knew there was a driving curfew in the*
park : you have to be in camp by 6pm or the gates are locked. Anyone

caught outside after this runs the gautlet of the lions roaming around or pays a huge penalty to be let into the locked lodge.

Certes, ces points ne font que préciser sans totalement les contredire les remarques citées plus haut. Mais d'autres cas montrent aussi les limites d'une distinction basée uniquement sur la nature de la « source déontique » (distincte du locuteur dans le cas de *have to*), qui sans plus de précisions et prise au pied de la lettre brouille rapidement les idées. On peut par exemple penser à un énoncé du type :

(148) *I asked if I could go. He first said that he would accompany me which, of course, is an anathema to any adolescent – having her father sitting there at a dance. I said in that case I would not go, and **he reneged a little bit and said, “OK but you have to be home by eleven.”***

où l'on peut certes considérer que l'on value moins positivement la validation de la relation <you-be home by eleven> prise isolément que l'on ne pose une condition (cette question sera traitée en 4.), condition qui reste cependant construite par l'énonciateur-locuteur, ce qui tend à rendre moins opérante la distinction. Plus problématiques de ce point de vue sont également des énoncés comme (149), (150) et (151), sur lesquels nous reviendrons un peu plus bas, où la validation d'une occurrence apparaît envisagée positivement, et où il semble difficile de reconstruire une instance distincte de l'énonciateur-locuteur à l'origine de « l'obligation ». En (149), *must* et *have to* apparaissent plus ou moins interchangeables ; en (150) et (151), la valuation positive est rendue visible par les marques d'appropriation énonciative explicite (*Please, I promise*), *I need to*, et les impératifs à valeur injonctive :

(149) *“I did my best to protect you, **but now, you must go back.** There's no hiding anymore. The Rebooters need you. **You have to upload this virus.** They have the technology. **You must get to them.**”*

(150) *“I jump up off the bench. I stamp my feet. Tonight's the checkers? **Pavel, you have to take me to see the checkers.** Please take me to see the checkers, please, I promise I won't make any noise and I'll sit still and*

won't bother anybody and I won't tell anybody tomorrow or any other time". "You don't want to watch a bunch of old men cough and fill ashtrays. Go home. Read a book".

(151) *"I'll go back to work on the spaceship." "To hell with your spaceship," Ellickson said. "Fly to the moon, for all I care." "Just read me the letter. I need to hear it," the old man said. "I have to hear it right now." "No," Ellickson said. "It's not for you. I told you this already. I explained. This letter is for my boy."*

Il convient alors de relier ces emplois aux opérations dont *have to* est la trace pour rendre compte de leur spécificité et clarifier la dichotomie traditionnelle, en prenant notamment en compte trois traits corrélés. Il nous faut admettre que les énoncés en *have to*, dans leur ensemble, sont compatibles avec une forme de valuation, ou n'excluent pas que l'obligation émane, au niveau extralinguistique, de la personne du locuteur, sans que la forme implique d'elle-même, sur le plan linguistique, le repérage direct du contenu notionnel par rapport à une origine énonciative, responsable d'un « choix modal » ; bien souligner que le couple I / E n'est pas envisagé de la même manière qu'avec *must*, dans la lignée des commentaires effectués en 1. et 2. ; et différencier le statut qu'accordent les deux formes à la « cible déontique », ou plus précisément ici au « valideur » de la relation en jeu.

3.2.2. Valuation et blocage des altérités

Il est important de souligner que les exemples du type de (150) – (149) et (151) sont un peu différents, nous y reviendrons ci-dessous – sont loin d'être représentatifs de l'ensemble des énoncés en *have to* s'inscrivant en contexte interlocutif et mettant apparemment en jeu une forme de valuation de l'énonciateur. Pour l'expression spontanée d'un désir ou d'un souhait (voir 3.2.5. plus bas), ou encore la formulation d'une nouvelle instruction, cas de figure qui supposent en fait une position de départ en IE, *must*, ou encore d'autres formes

concurrentes comme *(have) got to* ou *need to*⁵², restent privilégiés. On pourra ajouter aux exemples mentionnés plus haut avec *must* les suivants, dans lesquels l'emploi de *have to* a été jugé difficilement acceptable ou moins naturel par les anglophones interrogés :

(152) *With Cathy, he could get into the basement. What happened there would enable him to keep her. He listened to her breathing. It was too shallow and uneven for sleep. "Cathy." "Yes? Mark?" There must be a trace of moonlight in the room, since he could just make out the blurred shape of her head rising from the pillow. "What is it?" "The fire escape," he said. "You must come with me. Please? You know what I'm asking. The party. The real party. You know." There was a pause. Then she said : "All right." She reached out and touched his face.*

*? You **have to** come with me. Please? You know what I'm asking.*

(153) *"You sure you're OK ?" "Positive James! I must offer you a drink for saving me. I have beer, scotch and wine, which is your preference?"*

** I **have to** offer you a drink for saving me.*

(154) *"He's on the coach. He will arrive in nine hours. You must get to the coach station and make sure you are at the Asian terminus not the European terminus," she warned. "Take photographs. Follow him. Don't let him see you. Don't call the police. Wait for me before you contact anyone. Just follow and observe."*

*? You **have to** get to the coach station and (you have to) make sure (...)*

⁵² Le recul, fréquemment souligné dans la littérature, de l'emploi de *must* dans sa lecture déontique, notamment à l'oral (le cadre de la fiction, par exemple, est moins affecté), ne se fait en effet pas nécessairement au profit de l'emploi de *have to* dans ces contextes interlocutifs. Selon nombre d'auteurs, *(have) got to* est d'ailleurs plus proche, sur le plan syntaxique mais aussi sémantique et interprétatif, de *must* que de *have to* (Coates 1983 : 53, P. Collins 2009 : 69, J. Myhill 1996 : 349-50, P. Westney 1995 : 151). On pourra citer l'exemple suivant, extrait du COCA : *And I know he did not kill Michael Cambias. Aidan, you've got to go down there. You 've got to go down to the police station, you 've got to do something. You 've got to intervene. You 've got to get him out of there.* Quant à *need to*, dont l'emploi est en évolution, il admet également en contexte ce type d'interprétations, notamment à l'oral : *Jake: Ahem. Jake Martin. Yeah, just a minute. It's for you. Greenlee: Me? Jake: Yep. Greenlee: Yes? Erica: Greenlee, you need to get over to my office right away. Greenlee: Now? Erica, I was just -- I was just sleeping. Erica: Then you consider this your wake-up call, Greenlee. You get over here right now.* S. Johansson relève également la popularité croissante de la structure *I need you to*, qui constitue selon lui "a new strategic way of asking someone to do something, an appeal rather than a direct command" (2013 : 378).

(155) “*Arthur, dear,*” she said loudly to her husband, “after this dreadful brush with death, I’m too shaken to stay longer. (...) **Girls, you must pack immediately. Go to your rooms.** As soon as Christina is warm and in dry clothing, we’ll drive straight home. Tonight.”
 (-)⁵³ Girls, you **have to** pack immediately.

On remarque au contraire que les contextes autorisant voire privilégiant l’emploi de *have to*, bien qu’ils n’excluent pas celui d’autres formes, sont, comme dans les énoncés envisagés en 2. de ce point de vue, ceux dans lesquels la prise en compte du cas de figure négatif, de la valeur E (non I, autre que I), sert de point de départ pour l’énonciation, à différents égards possibles, comme nous allons le voir ci-dessous. La prise en charge, au sens large et non plus au sens strict (contrairement aux énoncés traités en 2. cette fois)⁵⁴, de cette valeur est notamment attribuable ou attribuée au co-énonciateur, identifiable avec *you have to* à l’agent valideur de la relation prédicative.

Dans le cas le plus fréquent, le co-énonciateur refuse *a priori* de valider la relation en jeu, ou privilégie en tout cas la non-validation, ce qui peut alors produire une confrontation des valuations. Ceci est dans une certaine mesure perceptible en (149) mentionné ci-dessus (voir par exemple *there’s no hiding anymore*) et, de façon plus notable, dans les énoncés suivants :

(156) “*But we can discuss all that inside. Won’t you come in?*” “***I think I’d rather not***” “***I’m afraid you have to. Come, Barrent, I won’t bite you***”
 “*Am I under arrest?*” “*Of course not. We’re simply going to have to a little talk.*”

⁵³ « (-) » signale, ici et par la suite, que les anglophones interrogés ont émis une préférence pour l’emploi de la forme utilisée dans l’énoncé original sans rejeter (*) ou douter de (?) l’acceptabilité de la forme dont la possibilité d’emploi est soumise à évaluation.

⁵⁴ Nous parlons ici de prise en charge au sens très large d’une « attitude prise à l’égard de la relation qui contient la lexis » (A. Culioli, 1971 : 4031) et qui autorise donc différentes « modalités de prise en charge ». Prendre en charge, au sens strict, une relation revient plus spécifiquement à « dire ce que l’on croit être vrai » (A. Culioli, 1999a : 131) et à produire une assertion, ce qui correspond à une conception plus tardive d’A. Culioli.

(157) *Do you realize how difficult it will be to feed the computer new information like this? It could literally take years! **It's impossible.** "It's not impossible Mr Ward. You will find a way to do it and you will find a way to do it for me quickly. You have to, you have no other choice". Gaft's voice was even more demanding.*

(158) *"I'm taking him with me when I leave." "I'm afraid I can't let you do that." "I'm afraid you have to. You owe me a favor if you recall." "Huh? A favor?"*

You désigne l'interlocuteur/co-énonciateur ; la relation n'a pas livré d'occurrence au moment d'énonciation ; *you* correspond à l'agent susceptible de l'amener à l'existence ; et l'on peut admettre que cette potentielle venue à l'existence revêt un caractère souhaitable pour l'énonciateur. Mais au contraire d'énoncés comme (154) ou (155), l'énoncé fait suite à une exhortation ou à une demande préalable, ayant sollicité, du moins en apparence, la (bonne) volonté de *you* (voir par exemple *Won't you come in ?*). En cela, la relation sujet-prédicat en jeu est préconstruite sur le plan discursif, ce qui permet l'ellipse du prédicat (*come, take her* et *do it*), fréquente avec *have to*, à la suite de *to*. Mais l'on peut plus précisément considérer que le co-énonciateur se positionne au niveau de la valeur E du domaine associé à cette relation, puisque la non-validation a été considérée par lui comme envisageable, comme susceptible d'être prise en compte, typiquement parce qu'elle a pu être jugée désirable, ou en tout cas plus souhaitable que I. Dans les énoncés qui précèdent en effet, soit E a été explicitement privilégiée sur le plan qualitatif, a fait l'objet d'une valuation claire, comme en (156) (*I think I'd rather not (come in)*, choix de E par exclusion de I) ; soit, comme en (157) et (158), la validation de I a été construite comme « impossible », ce qui n'implique pas forcément une simple impossibilité matérielle ou physique stricte et est loin d'être incompatible avec une valuation négative de cette valeur, voir *do you realize how difficult it will be* en (157). Dans ce dernier cas, ce rejet se fait donc au profit de la valeur inverse E, <*I-not take her*> et <*I-not do it*>. Etant donné les opérations marquées par *have to* d'après les hypothèses précédemment formulées, son emploi dans ce contexte apparaît alors particulièrement adapté.

Rappelons en effet que *have to* n'est pas la trace d'un travail énonciatif sur les deux valeurs I et E du domaine associé à la relation ; il implique que la valeur I de ce domaine est pré-sélectionnée, donnée d'avance, cette sélection étant en fait marquée par *to*, qui construit ainsi une occurrence validable, sinon singularisée et validée, de la notion (un visé, voir 1.4.2.) ; *have* appréhende l'occurrence ainsi construite, le visé, dans son rapport à S_2 , dont l'énonciateur affirme qu'il la localise⁵⁵. C'est sous l'angle de S_2 , en tant que support pouvant assurer la venue à l'existence de l'occurrence de relation (notons que S_2 correspond par ailleurs, au niveau prédicatif, à l'un de ses arguments), qu'est donc appréhendée cette relation ; pour reprendre les termes de J.C. Souesme, on affirme que S_2 « se trouve avec un procès à valider ». Ce « à valider », tel qu'il est construit par *to*, demeure toutefois en deçà de son actualisation effective et reste du domaine des représentations (occurrence notionnelle, qualitative). *In fine* donc, la validation, d'un point de vue quantitatif, de l'ensemble de la relation reste en suspens, ce qui ressort d'autant plus dans ces cas de figure qu'il y existe un hiatus entre le moment auquel ce repérage est affirmé, et le moment potentiel (T, du point de vue spatio-temporel) pour lequel la relation pourrait trouver un ancrage et être tenue pour effectivement validée (situation qui permettrait, en quelque sorte, de donner à l'occurrence notionnelle un statut d'occurrence situationnelle à part entière⁵⁶). D'un point de vue qualitatif, la relation est en revanche stabilisée, de par la (pré)sélection de I (visé) et de par le repérage de ce visé par rapport à S_2 . Ceci signifie qu'en ce qui le concerne, on est en mesure d'affirmer que le chemin vers E n'est *a priori*, qualitativement, théoriquement pas empruntable. Dans les cas présents, I étant valué négativement (ou E positivement) par le co-énonciateur, identifiable à S_2 , et l'accès à E ayant donc été envisagé, *have to* permet, non pas directement de poser I comme souhaitable pour un énonciateur, puisque la relation est avant tout appréhendée sous l'angle de S_2 et non du point de vue de S_0 , mais précisément de (re)centrer S_2 comme repère effectif d'une relation « à valider » (au sens défini plus haut), afin de préciser, ou de rappeler, que l'alternative est par avance écartée et en fait inenvisageable.

⁵⁵ C'est plus précisément ce repérage qui confère à la sélection de I effectuée par *to* son caractère préconstruit.

⁵⁶ Voir sur ces termes L. Dufaye (2001a : 306-7). Là où l'occurrence notionnelle n'est pas envisagée « relativement à un cadre spatio-temporel spécifique, [l'occurrence situationnelle] suppose au contraire un ancrage relatif à un cadre de référence muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique » (*ibidem* : 306).

L'assertion sert donc, comme dans les cas traités en 2., une fonction de rejet catégorique. Il s'agit en fait ici de ramener à une position I à la fois le co-énonciateur (intersubjectivité non pas maintenue, mais dépassée) et le « responsable » de la validation (instanciateur de la relation). Sur ce dernier point, dans la mesure où le terme sujet désigne, contrairement aux énoncés envisagés en 2., un agent *a priori* doué d'intentionnalité, et où E a pu être privilégiée sur le plan qualitatif subjectif par ce référent, l'absence d'alternative se fait absence de choix et négation de toute forme de libre-arbitre, comme le montre l'indication, dont s'accompagnent fréquemment les énoncés en *have to* et qui agit comme une forme de paraphrase, *you have no other choice*.

On pourra relier à ce cas de figure des énoncés comme (159) et (160), dans lesquels *have to* admet un sujet de troisième personne, mais qui partent également de la prise en compte d'un désir ou d'une préférence du référent du sujet avec toujours, en outre, confrontation des points de vue. Dans une moindre mesure, l'énoncé (161), mentionné par I. Depraetere et A. Verhulst (2008 : 14)⁵⁷, s'en rapproche également en ce qu'il sert la même fonction globale, malgré l'orientation passive de la relation et le lien implicite à une finalité :

(159) *"You must get Laurie in to see me," he told her. "Tomorrow I've got to sort out things in the clinic. Friday morning at ten?" "She won't want to come." "She has to." "I know."*

(160) *JUDY-WOODRUFF Still another issue, the International Atomic Energy Agency has said for a long time that it wants Iran to disclose past military-related nuclear activities. JOHN-KERRY Right. JUDY-WOODRUFF Iran is increasingly looking like it's not going to do this. JOHN-KERRY No, I disagree. JUDY-WOODRUFF Is the U.S. prepared to accept that? JOHN-KERRY No. They have to do it. It will be done.*

⁵⁷ Dans l'article en question, cet exemple est destiné à montrer que contrairement à la conception commune, *have to* peut être « subjectif » ("the speaker (...) gives his own opinion on the necessity of bringing about a state of affairs", *ibidem*). Il y est toutefois coupé de son contexte d'apparition puisque seules les trois dernières phrases (*The poll tax (...) End it*) y sont citées.

(161) *Mr Major [Leader of the Conservative Party] was trying to slide away from his responsibility and Mr. Hattersley [Deputy leader of the Labour Party] said: “I offer him this piece of simple advice – there is no way it can be redeemed or reformed : The poll tax has to be abolished. Don’t mend it. End it.”*

En (159) et (160), il est rendu clair que les référents de *she* et de *Iran* privilégient, ou sont susceptibles de privilégier, la non-validation (*not come, not disclose past military-related nuclear activities*). *Have to* montre alors que la validation s’impose (en fait pour une raison ou pour une autre, qui n’importe pas forcément), et que les préférences de ces référents ne sont pas censées entrer en ligne de compte. L’intervention préalable du co-énonciateur- interlocuteur (*She won’t want to come* en (159)) peut, par la même occasion, être rendue non pertinente : quelles que soient ses éventuelles objections en ce qui concerne <she-come>, elles ne sont pas recevables puisqu’il appartient de toute façon à *she* d’amener l’occurrence à l’existence. En (161), l’énoncé se structure autour de *the poll tax*, qui correspond au terme but de la relation et non plus à son terme source ; mais l’énoncé sert une fonction similaire en ce que l’on prête d’abord à *Mr Major* l’intention d’échapper, à dessein, à la validation de <(he)-abolish the poll tax> et de chercher des compromis par le recours à des mesures moins radicales. Face à *redeem* et *reform*, on affirme alors que *abolish* s’impose comme seule option possible et envisageable pour ce qui est de *the poll tax*, de sorte que l’alternative n’est pas accessible pour l’agent valideur éventuel que représente *Mr Major*.

On pourra également rapprocher de ce cas de figure la plupart des énoncés dans lesquels *have to* admet pour sujet le pronom *I*, et dans lesquels l’énonciateur apparaît valuer positivement la validation de la relation ou du moins, au contraire de (145) plus haut, accepter son caractère souhaitable ou nécessaire. Deux cas principaux sont en fait envisageables selon que la prise en charge, au sens large, de la valeur E, préconstruite discursivement, est attribuable au référent de *I* (identifié à l’énonciateur) dans un premier temps, ou en contexte interdiscursif au co-énonciateur. Le premier cas peut être illustré par les énoncés suivants :

(162) *And the question now for me is, What are my choices to be? What do I believe that I deserve in this life? Where can I accept sacrifice, and where can I not? It has been so hard for me to imagine living a life without David in it. (...) But how can I accept that bliss when it comes with this dark underside—bone-crushing isolation, corrosive insecurity, insidious resentment and, of course, the complete dismantling of self that inevitably occurs when David ceases to giveth, and commences to taketh away. **I can't do it anymore. Something about my recent joy in Naples has made me certain that I not only can find happiness without David, but must. No matter how much I love him (and I do love him, in stupid excess), I have to say goodbye to this person now. And I have to make it stick.*** So I write him an e-mail.

(163) *I write this journal entry with a saddened heart but a mind full of victory. I've been spending time with Pearl and Eric for the past three weeks. My Mandarin skills have increased tenfold, and I have gained a strong portion of my potential and have become a better young man. My character has changed, and from all my experiences, **I know it is my mission to change the world, some day, somehow. Tomorrow I leave Xi'an for good. Although part of me wants to stay here in the city of Tang with Pearl and Eric, I have to go.*** There is still a void I must answer to myself. I have five years to answer it, and I have decided to leave for Guilin tomorrow.

Est marqué dans chaque cas un contraste entre : 1. ce qui est valué, sous un certain aspect des choses, par l'énonciateur ; *I do love him, in stupid excess* est censé impliquer E, <I-not say goodbye>, *part of me wants to stay here in the city of Tang with Pearl and Eric* appellerait <I-not go> ; et 2. ce qui est reconnu, sous un autre aspect ou fondamentalement, comme étant nécessaire, indispensable, donc comme excluant fermement E pour S₂ (du fait par exemple, en (162), que la validation de <I-find happiness without David> a été jugée préférable, cf. *has made me certain that I not only can find happiness without David, but must*). Dans la mesure cependant où le référent du sujet est identifié à l'énonciateur,

cette opposition peut dans le même temps être perçue comme dépassée (et non entretenue), d'où une possible lecture comme ferme résolution.

Le second cas s'illustre déjà en fait en (151) mentionné plus haut, que l'on peut compléter par les énoncés suivants :

(164) *"All right," Fisher said. "Now that you know it, now that you've accepted it, **do you still want to find him? Are you quite sure?**" "Yes." Paula turned to him for the first time. **"Yes, I have to find him. Nothing can alter that. He's my father, he's part of me. Whatever he's like, whatever he did, I have to see him face to face. I have to hear his side."** "But then what?" Fisher asked her. "Isn't it better to keep the illusion?"*

(165) *I remember talking with my dad out in the garage after my bags were all packed. **"Are you sure you want to do this?"** Dad asked. I said, **"Yeah, Dad, this is what I really want to do. I have to do this. I have to go out and see the world. It's what I have been dreaming about. I don't know what I'm after, but I have to do it."***

(166) *She's trying to fight me and kick me and I'm doing everything I can to get her as far away from the house as I can so he doesn't hear her. "What the hell do you think you're doing?" I say through clenched teeth. "Let go of me right now, Holder, or I'll scream! I swear to God, I'll scream!" I let go of her and spin her around to face me. I grip her shoulders tightly and try to shake some goddamned sense into her. **"Don't do this, Sky. You don't need to face him again,** not after what he's done. I want you to give yourself more time." She looks at me and begins to shake her head. **"I have to know if he's doing this to anyone else. I need to know if he has more kids. I can't just let it go, knowing what he's capable of. I have to see him. I have to talk to him."***

Nous reviendrons sur les énoncés de ce type en 3.2.3. à l'occasion d'une comparaison avec le modal *must*. Notons simplement ici que la validation de la valeur positive se voit présentée comme nécessaire pour S_2 , et celle de la valeur négative comme non envisageable en tout état de cause, précisément parce que cette dernière valeur a été prise en compte voire privilégiée par le co-énonciateur : soit indirectement, comme en (164) et (165) par les interrogations *do you still want to find him?* *Are you quite sure?* et *Are you sure you want to do this?*, qui remettent plus ou moins clairement en question le bien-fondé de <you-find him> et <you-do this> ou du moins, notamment dans ce dernier cas, supposent explicitement l'existence d'autres options possibles pour le référent de *I* ; soit directement, comme en (166) où le co-énonciateur s'oppose expressément à la validation, jugée mauvaise pour le référent de *Sky* (*Don't do this, Sky. You don't need to face him again, not after what he's done.*).

Pour revenir aux contextes intersubjectifs et interlocutifs, on notera enfin que l'on peut également partir, non ou du moins non seulement du désir qu'a le co-énonciateur/référent du sujet de valider *E* (ou de son refus de valider *I*), mais d'occurrences effectives de *E* :

(167) *"What kind of shit is that?" Craig grimaced. "Did you tell Sarah?" "I couldn't." She twiddled her fingers to subdue the tension of rehashing the Keith episode. It didn't work. Nothing seemed to get her mind off that moment. "You have to tell her, Mel! Who knows what could have happened!"*

(168) *"How can you stand there and talk about jobs when the real issue is hanging above our heads! I thought you'd at least ask the reasons... it would have been a chance to admit where things went wrong. But no, you won't face it. Well, now you have to listen. I can't go on protecting you. I won't go on protecting you!"*

Ou encore, à plus faible mesure, de la prise en compte, par le co-énonciateur, de *E* comme cas de figure réalisable, susceptible de se produire, sans nécessaire valuation :

(169) *“Kathe,” he said without looking at her, if I don’t make it through this, you must – ” “**You have to make it through this,**” she insisted.*

La validation de la complémentaire de <you-make it through this> est posée comme étant le cas pour une situation fictive, éventualité que l’énonciateur se refuse à prendre en compte et rejette catégoriquement en présentant I comme seule option envisageable pour le référent de *you*.

On notera que ce refus ferme de concevoir, voire d’admettre que la relation puisse ne pas être ou se trouver validée, et qui motive aussi fondamentalement dans ce dernier cas le choix de la forme *have to*, se reflète dans des énoncés comme les suivants. Le cas de figure négatif E (*die, be dead*) y correspond à la valeur effective ((170)) ou fortement susceptible d’être « le cas » ((171)) et I (*live*) à la valeur évaluée par l’énonciateur, mais il s’y agit moins, étant donné le sémantisme du prédicat et en (170) le caractère non intentionnel du référent du sujet, de s’opposer au désir de *you* qu’à l’évidence ou à la fatalité, même si l’on prête en quelque sorte à *you* une intentionnalité et une résistance :

(170) [*le locuteur s’adresse à une peinture*] *“It wasn’t personal. You’re dead. I killed you. You are eternally dead. I feel like crap. Oh hell. Oh God. I really screwed up.” He gathers the pieces, tries to fit them back together. “This isn’t so bad, we can fix this. **Don’t you dare die on me. I was wrong, okay, I’m sorry. Shit, oh shit. You have to live. You have to. I have sinned.**”*

(171) *“Pierce!” she cried. “**No. You can’t die. I forbid it.** Fight, damn you !” She sat and shook him, eliciting no response from him. “**Please fight. You have to live. I – I love you. You know that, don’t you?** I love you, foolish man. I’ll go to Switzerland with you. I – I’ll go anywhere with you – even somewhere awful like India or the United States. Please live. Please.” Her head fell into her hands, and grief overwhelmed her.*

3.2.3. *Must* et *have to* en contexte « polémique » : quelle différence ?

Dans l'ensemble des contextes mentionnés *supra*, les anglophones consultés privilégient tous l'emploi de *have to* sur celui de *must*, qui reste tout de même acceptable. Celui-ci intervient dans beaucoup de cas dans des contextes dans lesquels la valeur E n'est, au contraire, pas préconstruite sur le plan discursif, comme dans les énoncés (152) à (155) mentionnés au début de cette partie, ce qui est plus volontiers en accord avec ses propriétés formelles. L'énonciateur, en effet, se positionne en IE, position neutre et pôle d'indétermination, hors du plan de validation, d'où I comme E sont accessibles et d'où il envisage ces deux valeurs en privilégiant I. Cependant, ce choix se fait bien par rejet de l'altérité qualitative (le chemin vers E est pris en compte, mais éliminé), lequel peut être mis en avant lorsque la « cible » déontique a manifesté par ailleurs sa réticence ou exprimé ses propres désirs, ce qui brouille au premier abord les différences et peut même donner un sentiment d'interchangeabilité. Ceci est particulièrement net lorsque sujet de l'énoncé et énonciateur sont identifiés et que le co-énonciateur privilégie la validation de E, cas de figure négatif, à celle de I (voir éléments soulignés) :

(172) Dimly, Zoe saw the doctor do something on the bed, between her legs. He held a small bundle in a piece of white cloth. She was tired. So tired. But she held out her arms. “Let me see the child.” “No, Your Grace—” Drury began. **“Please. I must see him.”** She was so certain it was a boy. The doctor hesitated. **“I have to see him. I have to know. I have to say goodbye.”** Tears spilled down her face again, hot and sticky. Dr Drury looked to Nigel. *“I don’t advise it, Your Grace”.*

(173) *Marcel sat back, his brow wrinkled. He rubbed his chin and said, “I don't like it at all. Why is it necessary for her to talk to H  l  ne? This kind of information should go directly to the R  sistance. (...) I think she should sing the cantata and come directly home!” H  l  ne answered before her father could. “**I want to personally get the people who***

betrayed Peter, and this woman understands that! I have to meet with her! When I have their identities, Marcel can do the rest.” Marcel shook his head. “I think this is a trap! They want H       in order to get you,” he said to Jacques. “Don’t use H       to find Peter’s killers. (...)” H       stood up and almost stamped her foot but caught herself in time. “No, you will not stop me from doing this! I will find out who betrayed Peter, and then we will take care of him, but I will meet this woman!” Jacques answered quickly. “I’m afraid I agree with Marcel, H      . We believe we are getting close to this traitor in Amiens, and you may be taking an unnecessary risk. Isn’t there some way I can dissuade you from doing this?” H       interrupted him. “**No, Daddy, I must meet this woman!**”

Les interpr  tations produites par l’emploi de *must* et de *have to* sont particuli  rement proches dans ces deux contextes, et les deux formes semblent substituables l’une    l’autre. Une distinction formelle peut tout de m         tre propos     en ces termes. Avec *must*, l’intersubjectivit   resterait centrale dans la mesure o   la valeur I se voit explicitement choisie par l’  nonciateur, dans le couple I/E, comme bonne/meilleure valeur (valuation), et o   l’on peut consid  rer que cette op  ration prend ici pour cible le co-  nonciateur. Sur ce dernier point, comme l’avance en effet E. Gilbert    propos d’exemples similaires (sans cependant r  ticence pr  alable syst  matique de l’interlocuteur), c’est du co-  nonciateur, et non plus de l’  nonciateur qui est en parall     sujet agentif, que peut provenir « une   ventuelle entrave »    la validation de la relation. En d’autres termes, c’est lui qui est susceptible de « faire obstacle    l’occurrence quantitative de la relation pr  dicative » : « tout se passe [alors] comme si la combinaison *I must V*   quivalait    *you must let me V* ou, en tout cas,    *you must not prevent me from V-ing*. » (2001 : 72, pour les trois citations qui pr  c  dent). Avec *have to*, l’opposition intersubjective (le fait que E ait   t   prise en charge, au sens large, par le co-  nonciateur) ne constituerait qu’un cadre rendant pertinente l’  nonciation, sans que celle-ci maintienne, *a posteriori*, cette opposition. En quelque sorte, son emploi aurait pour effet de d  passer cette intersubjectivit   en privil  giant l’intrasubjectivit   et/ou la transsubjectivit  . En (172) par exemple, on affirme avant tout un fait concernant le sujet de l’  nonc   : *I have to know* se voit plus con  u comme un   tat, ici

interprété comme un besoin irrépressible contre lequel le locuteur constate ou rapporte qu'il ne peut, en tant que référent de *I* (repère de la localisation), rien, que comme l'expression d'un désir de l'énonciateur, orienté vers une cible. *You must let me know*, soit *you must tell me*, ne serait donc plus une glose directement recevable pour l'énoncé en *have to* pris isolément, même si l'énonciation peut en contexte participer, et participe d'ailleurs volontiers, à une tentative plus large de persuasion de l'interlocuteur ; celle-ci apparaît en fait d'autant plus efficace que les représentations de l'énonciateur ne sont plus directement censées entrer en ligne de compte, l'énoncé étant d'abord structuré autour de S_2 ⁵⁸. En (173), on conclut de ce qui précède que la validation de <I-meet with her> est nécessaire relativement à celle de *I (...) personally get the people who betrayed Peter*, qu'il s'agit de la seule solution envisageable, ce que le co-énonciateur devrait admettre également. Puisque, cependant, l'énonciation a dans ces contextes une portée et une visée argumentatives, et que la venue à l'existence de la relation est par ailleurs souhaitée par l'énonciateur, la différence entre les deux formes apparaît atténuée.

Have to et *must* peuvent également sembler interchangeables, dans certains des contextes « polémiques » similaires à ceux envisagés plus haut, lorsqu'ils reçoivent pour sujet le pronom *you*. Quelques nuances, qui peuvent nous permettre de distinguer plus avant le fonctionnement respectif des deux formes, se manifestent toutefois dans certains exemples :

(174) *"I have come hoping to convince you to come to station. Loan us oxygen to hold us until fresh supply arrives." His story had more holes in it than a five-year-old pair of pantyhose, but she let it slide. What she really wanted was a sense of his intentions. "I'm not sure I can do that," she began. His voice turned hard. "You must" "Hey, fella! I do favors. I don't take orders. It's a captain thing." A long pause. "Sorry." He sounded more grudging than repentant. "I mean you must do this or many people will die. This is why I have come in tug. I can be helping you change orbit, and in braking for rendezvous. Please, we need this oxygen you carry very bad."*

⁵⁸ L'ordre d'apparition des deux formes peut refléter ce phénomène, dans un énoncé comme (172).

(175) “Later,” he said. “*I’m not going home tonight.*” “*You must. What will your wife think? Darling, you mustn’t be reckless. You said she was dangerous.*”

La première occurrence de *must* en (174) semblerait pouvoir être complétée ou paraphrasée, comme avec *have to* plus haut, par *you have no (other) choice*. Cette glose ne serait toutefois ni tout à fait recevable, ni suffisante. D’une part, la dimension intersubjective (et l’altérité inter-sujets) reste centrale ; la réaction de l’interlocuteur, *Hey, fella! I do favors. I don’t take orders*, montre bien que l’énoncé a été perçu comme une incitation à valider, comme une forme de pression, par ailleurs résistible ou transgressible. Une origine responsable du choix de I comme « bonne valeur à valider » est toujours présente, ce qu’implique d’ailleurs le terme *order*, et c’est également en cela que l’intersubjectivité est maintenue. Mais à l’appui de l’existence d’une origine, responsable d’un travail de nature qualitative, à l’appui d’une tentative de conviction intersubjective, à l’appui aussi de l’existence latente d’une possibilité de transgression, notons surtout que la valeur E n’est pas seulement prise en compte par le co-énonciateur (par la valuation négative de I qui précède), mais également, à son niveau, par l’énonciateur ; celui-ci ne se contente pas comme avec *have to* de ramener *you* à une position I prétendument seule possible, mais justifie et tente de convaincre que le choix de I est le meilleur, en l’envisageant alors nécessairement dans son rapport à E. Comme souvent avec *must*, qui s’accompagne fréquemment en contexte d’indications du type *otherwise, or (else), if you don’t*, etc., on mentionne en effet explicitement ici ce qui aura(it) lieu si *you* n’amène pas, ou choisit de ne pas amener, l’occurrence à l’existence. C’est ce que montrent en (174) *or many people will die* et en (175) *What will your wife think?*, que l’on peut raccrocher à une hypothétique implicite *if you don’t go home tonight*, et qui impliquent que la valeur E ne se voit pas purement et d’emblée évacuée, mais est maintenue comme validable, et comme possible (même si l’on en bloque l’accès qualitativement). Sa prise en compte est en effet pertinente pour le propos en ce que cette valeur est présentée, en tant que telle ou pour ce que son éventuelle validation impliquerait⁵⁹, comme « mauvaise », non convenable, ou non souhaitable, d’où le choix de I.

⁵⁹ Et ceci que cette éventuelle conséquence nuise directement au référent du sujet ou soit négative en tant que telle ; *many people will die*, par exemple, ne concerne pas directement *you*, mais son éventualité peut

3.2.4. Retour sur l'idée d'obligation « rapportée » et sur la dichotomie subjectif/objectif

L'idée d'obligation rapportée, ou le seul recours à une distinction entre locuteur et une source déontique qu'il faudrait par ailleurs s'efforcer, mais parfois en vain précisément, d'identifier⁶⁰, prètent à confusion en ce qu'elles mêlent l'empirique au linguistique et traitent en fait *must* et *have to* d'après les mêmes critères et sur le même modèle en ne semblant faire en quelque sorte du second qu'une forme plus « tardive » sur un plan exclusivement chronologique et extralinguistique : un locuteur déterminé formule une obligation ou émet un souhait (*must*), ensuite repris par un locuteur distinct du premier (*have to*). Nous ne nions pas que de nombreux énoncés en *have to* vont effectivement dans ce sens, on le verra notamment en 3.3. et à de multiples reprises par la suite, mais ce phénomène appellerait des explications formelles, et des remarques complémentaires. Par ailleurs, les énoncés envisagés plus haut, compatibles avec une valuation de l'énonciateur/locuteur, et dans lesquels il est parfois difficile de recouvrir une « source déontique » (si l'on persiste à utiliser ce terme) distincte de cette instance, montrent que non précisée et prise au pied de la lettre, cette caractérisation seule ne peut être opérante dans tous les cas. Intuitivement pourtant, elle conserve une certaine portée, et il reste tout de même sans doute possible de situer *must* et *have to* sur un même axe paradigmatique, comme le fait par exemple P. Cotte (1988) qui parle lui-même de « reprise » sans mettre pour autant l'idée d'une différenciation « concrète » entre locuteur et source déontique au premier plan :

rallier le co-énonciateur à la cause défendue pour ce qu'elle représente en elle-même de « mauvais ». Lorsque, avec *have to*, sont tout de même mentionnés les effets prévisibles d'une non-validation, ils ont généralement au contraire une valeur détrimentale pour le référent du sujet, ce qui concorde avec l'idée selon laquelle E n'est en fait pas retenu comme une option ouverte en ce qui le concerne ; le référent en question n'a bel et bien « pas le choix », et la mention de ces effets négatifs ne sert que de justification externe et facultative : “*I just don't wanna lose her.*” “*I understand that, but you have to let the girl breathe. You have to, or she's gonna break your heart.*” Au sujet de ces cas, on peut alternativement considérer, mais nous y reviendrons, que la nécessité exprimée est en fait caractéristiquement relative à une finalité positive, à un contenu à valeur téléonomique (ici *to keep her*), en aboutissant au même résultat si l'on considère que cette finalité n'est pas répudiable (elle pourra dès lors rester implicite) : d'absence d'alternative relativement à une finalité, on passera à une apparente absence d'alternative ou de choix dans l'absolu.

⁶⁰ Comme dans l'énoncé construit par G. Leech prêté à un simple soldat rapportant à ses pairs les ordres d'un supérieur.

De *must* à *have to* on passerait d'une contrainte en extériorité à une contrainte intériorisée. (p. 457)

Must se situe au premier niveau, il pose la contrainte, alors que les formes périphrastiques signifient la reprise de la contrainte. Il y a reprise de la contrainte si celle-ci est repérée à l'intérieur du sujet. (p. 462)

Must exprime la pression sur le sujet, la contrainte en acte et en extériorité (...); *have to* intercepte la contrainte après son intériorisation, une fois qu'elle fait partie de [l]a sphère [du sujet]. (p. 489)

Est plutôt mis en avant, ici, le statut différent du terme sujet lorsqu'il correspond du moins, ajouterons-nous, au « récepteur de la contrainte », laquelle est avec *have to*, et pour reprendre les termes de l'auteur, « intériorisée », intégrée par lui. Ceci relève fondamentalement de la démarche s'attachant à voir en *have to* la composition des valeurs associables à *have* et *to* : dans nos termes, et comme nous l'avons avancé en 1.4.3., on affirme, via *have* qui fait bien l'objet d'une assertion, et sous l'angle de S_2 , l'existence d'un rapport, présenté comme acquis par S_2 dans la situation où l'opération est effectuée, entre l'argument que recouvre S_2 et le reste de la relation dont une seule valeur a été distinguée. Ceci résulte en la prédication d'une forme « d'état » de S_2 , qui est du reste le support pouvant assurer la venue à l'existence de l'occurrence de relation en question. C'est alors aussi le statut du valideur, ou de l'instanciateur de la relation, qui change : de fondamentalement libre quoique pris pour cible, il devient simple support et n'a donc en théorie pas d'alternative pour ce qui est de valider la relation, même si la dimension existentielle reste en suspens. En d'autres termes, la relation sera actualisée ou ne le sera pas, toujours est-il que sous l'angle de S_2 on présente I comme *a priori* seule envisageable qualitativement à l'exclusion de tout ce qui n'est pas I.

On s'explique ainsi plus facilement que *have to* soit volontiers employé dans les contextes mentionnés plus haut, dans lesquels l'énonciateur apparaît pourtant juger personnellement souhaitable la venue à l'existence d'une occurrence. L'altérité étant par avance écartée, ni transgression (du point de vue de l'instanciateur de la relation) ni remise

en question (par un co-énonciateur) ne sont théoriquement envisageables, la validation est nécessaire⁶¹. Ceci favorise précisément l'apparition de *have to* dans les cas où ceci ne va pas de soi, où la valeur E a pu être prise en charge au sens large : évaluée positivement, envisagée comme susceptible d'être le cas, plus largement tenue pour possible. Il importe alors de souligner que E n'est ni validable, ni envisageable, quelles qu'en soient en fait les (bonnes) raisons – si raisons il y a – et que le locuteur se dissocie de cela ou s'y associe, approuve ou désapprouve ; tout est possible, selon les contextes. Dans cette perspective, la question de l'identification d'une « source déontique » quelconque, qu'il s'agisse du locuteur ou d'une autre instance, n'est en fait pas en question et n'importe pas vraiment, puisque ce problème est dépassé. Rien n'empêchera non plus que l'énonciateur-locuteur value lui-même positivement la venue à l'existence d'une occurrence, tant que l'on reste conscient que d'un point de vue formel, opérationnel, cette valuation n'est pas centrale : elle ne sous-tend pas, comme avec *must*, le choix d'une valeur sur une autre, puisque le choix de I est présenté comme un donné. Il n'a pas en ce sens à être relié à une situation et à une instance origine spécifiques ; en d'autres termes, l'énonciateur ne prend en charge que l'assertion (*have*) sans se poser en origine modale en ce qui concerne le choix, dans le domaine associé à la relation formée par l'argument en position de sujet et le prédicat, d'une valeur sur une autre. Si valuation il y a, elle est alors avant tout reconstruite, déduite des paramètres contextuels en jeu. Elle passe notamment, dans les énoncés vus plus haut, par les impératifs ou injonctions, par les marques de (inter)subjectivité (*demanding voice, insist, I won't go on protecting you, I forbid it, please*), par les connotations positives associées au prédicat, ou par le fait que c'est d'abord au locuteur que la validation d'une occurrence pourrait bénéficier, sans être pour autant ni systématique ni automatique, en témoignent certains énoncés donnés plus bas.

L'idée d'obligation « rapportée » doit donc être précisée et formalisée pour être opérante dans tous les cas, ce qui nécessite de se détourner du problème de l'identification des sources de la contrainte à un niveau empirique pour postuler plutôt, à un tel niveau, une forme d'effacement énonciatif sur le plan modal et qualitatif. Il faut admettre cependant

⁶¹ Nous entendons par là qu'elle est linguistiquement présentée comme telle (et encore plus dans ces contextes, où le blocage de E est d'autant plus fort que l'énoncé part directement de la prise en charge de cette dernière valeur), même si la non-validation est possible sur le plan matériel, en l'absence d'une nécessité physique ou causale, par exemple.

que de nombreux énoncés proches des précédents vont intuitivement, voire en surface, dans le sens de l'opposition subjectif (*must*) / objectif (*have to*), opposition avec laquelle notre représentation est tout à fait compatible, la valeur (pré) sélectionnée n'ayant pas pour repère direct la même coordonnée subjective : S_0 (énonciateur) dans le premier cas, S_2 dans le second. Parce que les opérations marquées n'impliquent pas l'intervention directe d'une origine énonciative (responsable d'un choix modal), parce que l'énoncé revient à présenter l'altérité comme écartée pour ce qui est de S_2 , il est en effet fréquemment possible de recouvrer dans le contexte, ou de reconstruire au niveau interprétatif, une raison pratique censée justifier l'impossibilité théorique, en ce qui concerne S_2 , de valider la valeur E par ailleurs évaluée positivement par un co-énonciateur (éventuellement identifiable, avec *you*, à S_2), ou une norme supérieure quelconque, explicite ou non, à l'appui de l'assertion, et qui prennent alors de façon plus saillante le pas sur l'intersubjectivité.

Il peut plus spécifiquement s'agir de propriétés, présentées comme normalement partagées, associées à un domaine dont le terme en position de sujet représente une occurrence, ce qui va clairement dans le sens de notre représentation (valeur sélectionnée appréhendée dans son repérage par rapport à S_2). Ces propriétés sont censées être incompatibles avec la validabilité de E, précisément envisagée au préalable. On perd d'autant plus ici l'idée d'une relation directe entre une source de point de vue et une cible spécifiques :

(176) *He had obviously been arguing with it -- when Masklin walked up he glared at him and said, "It won't do what I tell it!" The Thing looked as small and black and square as it could. "He wants to drive the Ship," it said. "You're a machine! You have to do what you're told!" snapped Angalo.*

On part du refus du référent de *you* de se plier aux ordres d'un tiers (voir *it won't do what I tell it*), et l'énonciation vient bloquer l'intentionnalité de *you* tout en coupant court à toute discussion. Le locuteur cherche bien à faire valider la relation et l'énoncé admet en ce sens une coloration déontique ; *what you're told* reste paraphrasable par *what we tell you to do*. Cependant, l'absence d'alternative offerte à *you* est d'emblée légitime en ce que *you*,

en tant que membre de la classe des *machines*, doit *a priori* vérifier les propriétés notionnelles associables à cette classe (on reconstruit aisément *a machine does what it's told to do*). Malgré le contexte intersubjectif, on retrouve de façon plus saillante l'idée d'une propriété, sous la forme d'un visé, attribuée au sujet de l'énoncé, ici en tant que *machine*. L'évocation de cette propriété est pertinente dans la mesure où l'on a pu envisager une exception à la règle (exception que serait le référent spécifique de *you*, dans la situation, puisque c'est E qui est « le cas »), mais qui reste valable en tout état de cause, ce qui à cet égard justifie le passif *you're told*, orienté vers le sujet, en lieu et place de *we tell you*.

L'exemple suivant peut en être rapproché :

(177) COACH: *What this man wants to say is that the award ceremony being held in our honor is at the Oak Hill Country Club. [...]* COACH: *It's a race restricted club, which means three of our team members can't attend the ceremony they helped us earn. How do we feel about that? [...]* DAVE: *I say we hit a burger joint. **Who needs all that ceremonial pomp anyway?** [...]* ERNIE (laughing): *Double meat, double cheese. (They all start laughing. Coach turns to the Cotton Bowl official.)* COACH: *I believe I'll wait for a New York strip steak. OFFICIAL: **But you won the game. You have to accept the trophy!***

L'énoncé, dans le contexte de locution, contribue certes à inciter à la validation, mais permet surtout de poser que la décision de l'équipe de vaquer à d'autres activités au lieu de se rendre à la cérémonie de remise des prix (d'accepter le trophée) est inconcevable, <you-not accept the trophy>, visé par l'équipe, étant présenté comme incompatible avec *you won the game*, effectivement validé. L'énoncé s'appuie sur l'existence d'une relation d'entraînement telle qu'une victoire mène naturellement à la remise d'un trophée, que le gagnant quel qu'il soit accepte normalement volontiers.

On oppose ici à la valuation d'un tiers non plus sa propre valuation, mais une représentation collective destinée à ramener l'autre à la seule position concevable, et ainsi

à dépasser l'altérité des points de vue. Cette représentation peut aussi prendre appui sur un système de valeurs, également présentées comme normalement partagées :

(178) *As I came shuffling down the hallway, being at least two minutes behind everyone, I caught the rest of the band in some sort of argument. "When are you guys gonna get it!" Mikey? "I'm not going to tell him! Stop bothering me to tell him!" "He's your brother Mikey! You have to tell Gerard the truth!" "Tell me what?" I asked.*

(179) *"So when are you going to tell Jacob?" "Can't I wait until after I go to the doctor? Maybe wait until the end of the first trimester just in case something goes wrong? The doctor had said the scar tissue could make carrying a pregnancy difficult." "You have to tell Jacob, honey. No two ways about that. He deserves to know and he deserves to know now. Every bad thing he did in the past doesn't change the fact that you and he made a child."*

Dans les contextes qui précèdent, la venue à l'existence d'une occurrence reste jugée souhaitable, d'où un effet (car un but) incitatif extensif. On notera bien toutefois que cette valuation n'est pas systématique, la relation étant d'abord envisagée sous l'angle de S_2 , et non de S_0 . Dans les énoncés suivants, l'énonciateur ne fait qu'évacuer, tout en justifiant un tel blocage, la validabilité de E pour S_2 – en tant que *teacher* en (180), ou en tant qu'enfant soumis à une loi s'imposant à tous les individus dans la même situation en (181) – sans valuation particulière de son point de vue, une valuation négative étant même envisageable ((181)). L'effet incitatif apparaît ainsi affaibli, sans que les énoncés ne changent fondamentalement de valeur :

(180) *"No ! I don't wanna go back to school !" "I know honey, I know... but you have to." "Why?" "Because you're a teacher!"*⁶²

⁶² Echange entre une femme, enfermée dans une pièce, et son mari, extrait d'un cartoon de D. Horsey.

- (181) *"Then why do I have to go?" "Because you don't go to school. You have to. It's a law." "But I don't want to leave." "We don't want you to, sweetheart. Believe me, we don't want you to. We'll miss you. A lot. But you have to. And when you feel better, you can come home and go to regular school again. Okay?"*

On notera enfin que l'effet incitatif est également favorisé par l'identification du référent du sujet et du co-énonciateur, en situation interdiscursive, et par la mise en jeu d'un procès agentif. Cet effet sera donc aussi naturellement atténué en présence d'un sujet de troisième personne (dont le référent est absent de la situation d'interlocution) et d'une construction passive ou faiblement agentive. Dans ces cas, l'énoncé peut contribuer à disqualifier la validité d'un premier point de vue qui ne correspond plus nécessairement à celui du seul S₂ :

- (182) *INTERVIEWER: TV interview segment Why did you get involved in the Gary Graham case? DANNY-GLOVER: Well, first of all, I believe in his innocence. MS-BOWSER: **Glover says Graham's death sentence is fraught with racism**, but Bernadine Skillerin, the single eyewitness on whose testimony Graham was convicted, says no. BERNADINE-SKILLERI: I do not believe that. I believe that the facts and my seeing Gary Graham and coming forward and telling what I saw is what caused him to be found guilty and the jury listening to the other phase of his trial that caused him to receive the penalty that he did. **It's not a racial issue. It's a right and a wrong issue. The man shot and killed someone, so he has to be tried and punished for that.***

- (183) *KING: **It was reported today, his attorney said that he was a victim of sexual abuse himself as a young man.** (...) WALSH: (...) lots of people were sexually abused and molested and they turned into abusers and molesters but not everybody. (...) And I hope he's not using it for an excuse. **Maybe this was an overt cry for help that he needs help but there's no excuse. He has to be held accountable for what he did.***

On réagit ici à un point de vue selon lequel le référent du sujet ne devrait pas, ou pourrait ne pas, être puni ou tenu pour responsable (éventuellement parce qu'il existe des circonstances atténuantes, cf. *he was a victim of sexual abuse himself as a young man*) pour rappeler l'absence de transgression possible d'après un principe présenté du même coup comme censé ne tolérer aucune remise en question.

3.2.5. Valuation et contextes non polémiques ?

D'autres contextes, cette fois *a priori* non polémiques, et ainsi plus propices à l'apparition de *must* qu'à celle de *have to*, pourront nous aider à mieux cerner et à confirmer la différence dans le fonctionnement respectif des deux formes.

Pour rappel, on peut typiquement associer à l'emploi de *must* dans les environnements présentement envisagés les traits suivants : l'exclusion qualitative de E est mise au compte d'une source de point de vue spécifique ; la possibilité de E n'est pas totalement évacuée ; corrélativement, la subjectivité (et la liberté d'action *a priori*) de la « cible » déontique, souvent identifiable au référent du sujet de l'énoncé, est en un sens préservée. Ceci permet alors au modal, en contexte intersubjectif, d'exprimer non seulement l'obligation, mais aussi un conseil, une recommandation, ou encore d'entrer en jeu dans une invitation ((185)-(189) plus bas), ce qu'autorise bien plus difficilement l'emploi de *have to*. Comme l'a montré E. Gilbert (2001 :67-72), si avec *must* la relation demeure évaluée par l'énonciateur, le sujet agentif, ou la cible déontique, reste d'une part « maître de [l'] occurrence quantitative [de la relation] » (*ibidem* : 68), et est d'autre part susceptible d'envisager subjectivement cette relation de différentes façons possibles (valuation négative, mais aussi valuation positive ou encore indifférence) ; de là ces possibles variations interprétatives en contexte. Notons qu'un énoncé comme le suivant, qui semblerait avoir valeur d'ordre, s'en éloigne déjà en ce qu'est explicitement prise en compte dans un second temps l'éventualité d'un désaccord ou d'une opposition de points de vue avec *if you don't mind*, ce qui rend l'emploi de *have to* difficile :

(184) “**You must leave us now, if you don't mind.** What I want to talk to your friend about is strictly private and confidential . . .” “Let her stay, ma. It doesn't matter.”

? You **have to** leave us now, if you don't mind. What I want to talk to your friend about is strictly private and confidential.

Les énoncés proches des suivants, où l'on s'éloigne plus clairement de l'obligation pour se rapprocher d'une suggestion, d'une recommandation ou d'une demande détournée, avec expression d'un simple désir, font également bien plus fréquemment apparaître *must*, ou d'autres formes telles que *should*, que *have to*. La substitution y est souvent refusée, ou est acceptée avec réticence :

(185) “They've asked me for ten days,” Blanche said. “It's such a lovely house, your father and I always enjoyed going there. **You must drive Eileen over to meet Bobby and Jill. I'm sure you'd like them,**” she added.

?/* You **have to** drive Eileen over to meet Bobby and Jill. I'm sure you'd like them.

(186) “Peggy, her daughter, is at a finishing school in France and only appears during the holidays, and Tony, who's twenty-one, is away a great deal. **You must meet him next time he comes home. He's a charming person.** He and Roger Kenyon are great friends.”

?/* You **have to** meet him next time he comes home. He's a charming person.

(187) Bhadraa hugged Max. She let a hand rest on his chest. “**You must visit us again soon, Maxime,**” she said. “Need anything for the road?” Julie asked him. “Water? Smelling salts?”

? You **have to** visit us again soon, Maxime.

(188) “My wife was laughing as she read “One Day Ahead” and in answer to my question, “What's so funny, dear?” she said, “**You must read this**”

book, it's a real gem"

(-) You **have to** read this book, it's a real gem.

- (189) "No, no, please stay. I wouldn't want him to think he was being dumped here like some unwanted piece of trash." "***I'll just have another glass of this iced tea. You must give me your recipe. This is delicious.***"
? You **have to** give me your recipe. This is delicious.

Il s'agit de conseils, de propositions, d'invitations ou de demandes formulés spontanément, au détour de la conversation ; la validation de la relation est jugée « bonne » par l'énonciateur, et dans la plupart des cas est cette fois censée bénéficier au référent du sujet ou du moins ne pas lui nuire. Celui-ci peut toujours, cependant, la valuer négativement pour une raison ou une autre, et décider, quoi qu'il en soit, de l'amener ou non à l'existence, d'où un effet possible de simple suggestion, par exemple. Si *have to* est peu fréquent dans ce genre de contextes, du moins en présence de ce type de prédicats, il n'en est pas exclu, même, à la différence des énoncés envisagés en 3.2.2., hors contexte *a priori* « polémique », mais l'effet produit n'est bien souvent pas le même. On pourra comparer les énoncés suivants, représentatifs de la différence entre les deux formes :

- (190) *Flora beamed as Sam handed her the pies. "What a dear, thoughtful boy you are! **You must stay for dinner. Or do you have to get back to Rangering?**" "No, ma'am. I can stay." "Wonderful! Let's take these to the kitchen. I'm baking yeast rolls."*
?/* You **have to** stay for dinner. Or do you have to get back to Rangering?

- (191) *Mom was gabbling away. "Liam, sweetheart, you haven't changed a bit! **You have to stay for a drink! You have to! Did you eat? We'll feed you. I insist.** Max, you insist, too, don't you?" " I also insist," Max said, smiling. "Just a drink," Liam said.*

Si le premier énoncé accepte une paraphrase du type *I'd like you to stay*, ou *it would be nice if you stayed (if you will/can)*, il n'en va pas ouvertement ainsi du second qui,

impliquant un changement de point de vue, suppose davantage *you have no other choice but to stay*, et *that's the way it is (for you)*. (190) formule une invitation spontanée, ce qui reste compatible avec la prise en compte, par la suite, de potentiels projets susceptibles d'empêcher l'interlocuteur de l'accepter (*or do you have to get back to Rangering ?*) : une reformulation en *you must stay for dinner... unless you can't stay ?* est possible, et rend difficile la substitution de *have to* à *must*. En (191) en revanche, tout se passe comme si l'on était d'emblée en I, qu'il s'agisse d'abord pour l'énonciateur de montrer par ce biais que la validation de <you-stay for dinner> s'impose selon lui absolument, qu'il n'envisage même pas le départ de *you* (ce qui a finalement pour effet de renforcer la valuation par ailleurs perceptible, et déductible du contexte d'apparition) ou, ce qui est ici corrélé, de retirer par avance à l'agent toute liberté de valuer (positivement ou négativement) la relation et toute possibilité de valider E, par anticipation d'un éventuel refus. C'est sans doute au même dessein que les propriétés de *have to* se voient exploitées dans des énoncés du type de (150) mentionné en tout début de partie, dans lesquels aucune opposition intersubjective ou aucune réticence n'est marquée dans le contexte précédent, mais que l'on anticiperait et/ou chercherait à prévenir.

On relève d'autres énoncés mettant en jeu des prédicats similaires à ceux apparaissant au sein des exemples (185) à (189) avec *must*, mais dans lesquels on dépasse toujours, à différents niveaux, la simple suggestion ou le conseil :

(192) *Then, to my horror, she turned back to the door. "Daniel, do stop sulking out there and come and say hello. **I promised we'd go walking in two seconds, but you have to meet this fascinating female detective.**"*

(193) *The jail in which Thomas was housed was even more famous than he was. I had heard of it as far back as Mexico, even before I'd heard of Thomas. "**When you're in Bolivia, you have to visit the prison,**" a blonde Canadian traveller had advised me in all seriousness. "What for?" I asked. "**It's unbelievable. The inmates have jacuzzis and the Internet, and they grow marijuana on the rooftop.**"*

(194) “Jonathan Rauch's reasoned and passionate brief for gay marriage, his wholehearted embrace of the obligations and traditions of marriage itself, and his compelling cautions against civil union alternatives to marriage will stand as a defining argument in the upcoming struggle over same-sex marriage. **Agree or disagree, you have to read this book!**” – Barbara Dafoe Whitehead

La valeur adverse n'est toujours ni envisagée par l'énonciateur, ni envisageable pour le référent de *you* et co-énonciateur. De ce dernier point de vue, l'énonciation peut en partie répondre à la possibilité, prise en compte dans le contexte avant, que celui-ci value positivement une autre valeur que celle dont *have to* impose la validation (*go walking* en (192), conformément aux plans préalables), ou qu'il value négativement la relation en question (voir *agree or disagree* en (194)). Mais puisque l'intersubjectivité et la subjectivité de *you* ne sont, contrairement à ce qui se passe avec *must*, plus vraiment préservés, le propos tend également à se déplacer, le but étant aussi, à différents degrés, de qualifier par un tel biais le terme but en position de complément, soit *This (fascinating) female detective, the prison* et *this book*, « d'incontournables » (voir la justification en (193)), ceci potentiellement pour tout individu. C'est en (194) que cet effet est le plus marqué dans la mesure où le livre en question est au centre du propos préalable et où, hors contexte interlocutif à proprement parler, la valeur référentielle de *you* est d'entrée de jeu plus quelconque que spécifique, mais il reste perceptible dans un énoncé comme (193)⁶³. L'emploi de *have to* ne pose d'ailleurs plus problème avec ce type de prédicats dès lors que l'on sort du contexte interlocutif au sens strict (*you* prend alors une référence indéterminée, quelconque) et que le terme but correspond visiblement au thème du discours, comme c'est le cas dans les titres d'articles suivants dans lesquels *have to* apparaît au sein d'une proposition relative, dont est mis en valeur l'antécédent :

(195) 25 Amazing Places in Eastern Europe You **Have To** Visit.

(196) **Here Are The 20 Dishes You Have To Eat In New Jersey Before You Die.** (...) *Some are strange, other spectacular, but each is an experience*

⁶³ Où *when you're in Bolivia* maintient aussi l'ambivalence spécificité (quand tu seras...il faut absolument que tu...) / généralité ((quand on est) en Bolivie, il faut absolument...).

*in itself. Please note that this list is in no particular order, **every dish is incredible and can't be missed.***

(197) *Eight absolutely unputdownable books you **have to** read.*

La valeur dite « déontique » a plutôt jusqu'à présent été envisagée sous l'angle d'un rapport inter-sujets direct, au sein d'un cadre dialogique. Cet environnement donne quasi-systématiquement lieu à cette interprétation dans les énoncés en *must*. Ceci n'est pas le cas des énoncés en *have to*, et l'on n'aboutira à une lecture apparemment similaire, du moins à première vue, que si l'existence d'une valuation positive émanant de l'énonciateur est déductible du contexte (phénomènes d'appropriation subjective, connotations positives du prédicat, etc.) et s'il y a par ailleurs confrontation préalable des valuations ou des points de vue (ce qui accentue par suite l'effet de « prise en charge » de la prédication, même si l'on se fait éventuellement le relais de normes supérieures). Ce cadre justifie l'emploi de *have to* : en posant S_2 comme repère effectif d'une relation (dont il constitue l'un des arguments) dont la validation est en suspens mais dont une seule valeur, I , est *a priori* qualitativement distinguée, il vient dans ces conditions bloquer la validabilité, préalablement envisagée en contexte, de E (ce qui se traduit typiquement par une absence de choix, de liberté de l'instance agentive) et éventuellement la validité d'un premier point de vue (E n'est pas envisageable, concevable, car incompatible avec telle ou telle donnée). L'emploi de *must*, à l'inverse, n'est pas soumis à ces contraintes particulières. Ces différences de fonctionnement se révèlent plus avant dans les environnements mettant en jeu des termes qui n'ont pas de valeur référentielle spécifique, mais dans lesquels certains auteurs maintiennent toutefois la possibilité d'une lecture proche du déontique, en évoquant alors une « obligation générique ». C'est vers ces énoncés que nous nous tournerons à présent.

3.3. Contextes génériques et généralisants

3.3.1. Une obligation générique ?

Au cours de leur tentative de typologie des emplois des auxiliaires modaux et des formes dites « semi-modales » (lorsqu’elles sont traitées sur le même modèle), certains auteurs, on l’a évoqué en début de partie, se trouvent confrontés, dans la circonscription du terme « déontique » et dans la délimitation du domaine d’application de cette valeur, au problème des contextes où l’on sort du cadre interlocutif strict (autorisant un rapport direct entre une source et une cible) et de ceux où l’origine, au sens empirique, de l’obligation ou de la permission est distincte du locuteur. C’est le cas par exemple de F. R. Palmer (1990), qui donne initialement de cette valeur une définition assez restreinte ; avec « la modalité déontique », par ailleurs qualifiée de “discourse oriented” (p. 36), “the speaker performatively creates the possibility or necessity for the coming into reality of the conceptual state of affairs” (p. 39). Se posera ainsi par la suite, dans l’ouvrage concerné, la question du statut de ce qu’il nomme les « permissions ou obligations rapportées », qu’il hésite à inclure dans cette classe, ainsi que des emplois qu’il est fait des formes modales dans le cadre des “rules and regulations” (p. 59), qu’il qualifiera finalement par le biais de cette étiquette.

Même si ni source ni cible n’ont dans ce cas de figure de valeur référentielle strictement identifiable, on peut effectivement, nous semble-t-il, tenir pour déontiques, y compris dans la définition restreinte que donne initialement F.R. Palmer du terme, certains des énoncés censés exprimer une « obligation générique », pour deux raisons principales. D’une part ils font intervenir un ensemble de normes, d’usages ou de conventions, d’où une dépendance à un système de valeurs. D’autre part ces normes ne sont, dans le cadre de textes prescriptifs⁶⁴ (où elles sont véhiculées par le medium d’un texte qui fait lui-même

⁶⁴ Le terme est utilisé dans le cadre de la logique déontique et du langage juridique, qui distinguent traditionnellement *prescriptif* et *descriptif* (nous y revenons plus bas). Cette opposition rejoint dans une

autorité), pas mentionnées pour elles-mêmes, mais communiquées à destination d'individus dès lors responsables, le cas échéant, de leur application. De là une orientation possible vers la « venue à l'existence » d'une occurrence (pour une situation toutefois quelconque, et non spécifique) et l'instauration possible d'une forme de relation intersubjective mettant directement en jeu, sinon en présence concrète, une source et une cible.

Must est fréquent dans les textes à portée prescriptive en tous genres et de registres variés, qu'il s'agisse de textes de lois, de codes, d'avis au public, de règlements intérieurs, de modes d'emplois ou manuels d'instructions, ou encore de règles du jeu :

(198) *You **must** follow all emergency procedures, including evacuation in the event of a fire or fire drill. Failure to do so may result in disciplinary action. / You **must** leave library premises by the stated closing time unless permission for after-hours access has been granted by the Librarian-in-charge. / You **must** follow all other reasonable requests of library staff. (Bodleian Libraries, Oxford ; rules of conduct for readers)*

(199) ***Must** be kept out of children's reach ! (E. Gilbert 1987: 209) (notice / manuel d'instructions / précautions d'usages)*

(200) *Safety equipment. Children under the age of 14 **must** wear a helmet which complies with the Regulations. It **must** be fastened securely. (code de la route)*

certaines mesure la distinction entre *performatif* et *constatif* opérée par J. L. Austin (1962). Nous avons ici recours à ce terme en ce que le discours prescriptif implique la mise en place d'une relation directe entre source (origine ou relais d'un choix modal) et cible (chargée et responsable d'une validation), comme en témoigne la définition générale suivante de G. H. von Wright : "Generally speaking, prescriptions are commands or permissions, given by someone in a position of authority to someone in a position of subject. Military commands are an example of prescriptions. So are the orders and permissions given by parents to children. Traffic-rules and other regulations issued by a magistrate largely have this character too." (1963a : 6)

(201) *Members of the judicial bodies of FIFA **must** decline to participate in any meeting concerning a matter where there are serious grounds for questioning their impartiality. (FIFA disciplinary code)*

(202) *A Banker who plays in the game **must** keep his/her personal funds separate from those of the Bank. (règles du Monopoly)*

La cible déontique correspond généralement à l'élément susceptible d'instancier la place de terme source, que celui-ci coïncide avec le sujet syntaxique ((198), (201), (202)) ou non, comme au sein de structures au passif ((199), (200) deuxième occurrence). On peut dire plus largement que la cible correspond à l'agent en charge de la validation de la relation, qui peut n'être ni terme source, ni en surface terme sujet ; en (200) par exemple (première occurrence, avec verbe statif compatible avec l'agentivité), on en appelle sans doute plutôt, pour la validation de la relation, à la responsabilité du conducteur adulte, et non à celle de l'enfant passager.

3.3.2. Le prescriptif et le descriptif

Comme l'observe C. Williams (2007 : 143), l'emploi de *have to* est par contre extrêmement rare dans ce type d'environnements. Son étude est limitée aux textes juridiques, mais la remarque semble pouvoir être étendue, d'après nos propres observations, à tous les contextes mentionnés plus haut, c'est-à-dire aux énoncés de type générique sans source et cible individuées et déterminées en présence, mais dont la portée directe est prescriptive. L'explication avancée, conforme à la conception courante, est que *have to* "is used to convey an obligation where the source of authority is generally external with respect to the speaker/writer" (*ibidem*), ce qui n'est pas faux même si, on l'a évoqué, ce point de vue n'est pas à prendre au pied de la lettre, et demande ici, on le verra, à être complété. Cette explication va en tout cas bien dans le sens du second constat fait par l'auteur, qui rapporte que l'emploi de *have to* est au contraire plus fréquent dans les textes de type « descriptifs », et non plus « prescriptifs ». La distinction entre les deux termes est rapidement établie en début d'ouvrage : là où les textes prescriptifs ont un pouvoir

« réglementaire » (“regulatory”), les textes descriptifs ont une portée « informative » (*ibidem* : 28). Cette distinction semble pouvoir être rapprochée de celle qu’opère G. H. von Wright entre les “norm formulations” (“to enunciate a norm (give a prescription)”), et les “normative statements” (“true or false statement”, “used for giving information (...) concerning existing regulations”) (1963a : 105). Dans cette perspective, il ne s’agit plus de formuler, via un texte faisant lui-même première autorité, une loi à l’attention de ses applicateurs, mais de déclarer ou rapporter son existence pour en informer les éventuels concernés. On peut comprendre que l’emploi de *have to*, qui pose sous l’angle du sujet qu’une relation, appréhendée dans sa seule valeur I, est effectivement (i.e. existe) « à valider », sans valuation particulière associée (du point de vue d’un énonciateur), pose alors bien moins problème. Il pose par ailleurs d’autant moins problème que son apparition, en présence de termes dont la référence n’est plus spécifique mais quelconque, et hors contexte interlocutif strict, est bien moins conditionnée que dans les environnements envisagés en 3.2. par une prise en charge préalable de la valeur E par un (co-)énonciateur spécifique, éventuellement identifiable à S₂, et qu’il s’agissait de ramener à la position qui s’impose (cette dernière peut ici être livrée telle quelle).

C. Williams mentionne, parmi les types de textes descriptifs (à caractère juridique) compatibles avec l’emploi de *have to*, les “works of legal scholars commenting on the law” ou encore les “explanatory or illustrative texts” ; il évoque également le cas des “ legal firms advising on consumer rights” (*ibidem* : 143-4). On le retrouve également assez fréquemment, pourrait-on ajouter, dans le cadre des FAQ (*frequently asked questions*), dont la visée est explicitement informative :

(203) *Are you going to produce maps showing what rules apply where? – No, because we hope the descriptions of types of land will be clear enough. Basically, dogs have to be kept on lead in the street but can exercise off lead in parks if the owner can keep it under control.*
 (http://www.towerhamlets.gov.uk/lgnl/council_and_democracy/consultations/past_consultations/dog_control_order_consultation/dog_control_orders_faq.aspx)

(204) *If you are not resident in Ireland and you do not belong to any of the groups that are entitled to free services, **you have to pay the full economic cost of the bed**, whether it is a public bed or a private bed. **You also have to pay the consultant.***
(http://www.citizensinformation.ie/en/health/health_services/gp_and_hospital_services/hospital_charges.html)

Pour rester dans cette même perspective, il est également révélateur que les rares occurrences de *have to* ayant, de près ou de loin, une nature juridique relevées au sein de textes à portée prescriptive font typiquement référence à des « obligations » ayant un caractère préconstruit (au sens large). Dans un texte comme le *Highway Code*, qui compte plus de deux cents occurrences de *must*, on ne rencontre ainsi *have to* que sous sa forme négative ou au sein de subordonnées en *if*⁶⁵ à l'exception suivante près :

(205) ***Exception: Special rules as set out below apply for a period of two years from the date of passing their first driving test, to drivers and motorcyclists from***
- the UK, EU/EEA, the Isle of Man, the Channel Islands or Gibraltar who passed their first driving test in any of those countries
*- **other foreign countries who have to pass a UK driving test to gain a UK licence**, in which case the UK driving test is treated as their first driving test.*⁶⁶

On retrouve aussi à ce niveau l'opposition prescriptif / descriptif : il ne s'agit plus dans ce passage de formuler une exigence juridique à un destinataire, mais de référer à une sous-classe d'individus effectivement soumis, indépendamment du règlement présent, à cette exigence. Dans cette relative restrictive, *have to pass a UK driving test to gain a UK licence* fonctionne en effet comme une propriété différentielle qui vient limiter la classe

⁶⁵ Il est dans ce dernier cas fait référence à une situation hypothétique dans laquelle l'utilisateur serait amené par la force des choses (facteurs d'ordre situationnel) à déclencher une action qui, bien souvent, serait à éviter dans des circonstances normales, d'où un sens de contrainte ou de nécessité : *If you have to stop in a tunnel, leave at least a 5-metre gap between you and the vehicle in front ; If you have to cross between parked vehicles, use the outside edges of the vehicles as if they were the kerb.*

⁶⁶ Notons tout de même que la « nécessité » se conçoit aussi ici relativement à *to gain a UK licence*, nous reviendrons sur ce trait.

des étrangers et définir la sous-classe à laquelle s'appliqueront les règles formulées par la suite à l'attention des individus qui la composent.

La distinction qui précède fait dans une certaine mesure écho à l'opposition classiquement faite entre les modaux *may* (en contexte intersubjectif ou au sein de textes prescriptifs) et *can* : l'emploi du premier serait, du moins traditionnellement, réservé à l'accord d'une permission, le second exprimerait une simple possibilité, la validabilité de la relation⁶⁷. Ceci conduit des linguistes comme G. Ranger à opposer construit et préconstruit (au niveau formel et non purement empirique) : avec *may* on « construit du possible », là où *can* « marque la reprise d'un possible déjà construit » (1998 : 113). F. R. Palmer se heurte à ce type de problèmes lorsqu'il tente de tracer une frontière entre modalité déontique (“discourse oriented” et associée de manière privilégiée au point de vue spécifique du locuteur, voir plus haut) et ce qu'il nomme modalité dynamique⁶⁸ :

[There is] a gradation between: [i] giving permission, laying obligation. [ii] reporting rules and agreeing with them. [iii] reporting rules. [iv] saying what is possible or necessary. [i] is clearly deontic, [iv] clearly dynamic. The other

⁶⁷ Cette distinction est à présent plus opérante à l'écrit qu'à l'oral, contexte où l'emploi de *may* avec cette valeur est en recul au profit de celui de *can*. Cette tendance se manifeste d'ailleurs également, on l'a signalé, dans le cas de *must*, sans que ce déclin opère par contre au seul bénéfice de *have to* (voir note 52 p. 129). Mais à l'écrit, on rencontre très rarement *can* au sein des textes prescriptifs de toutes natures, comme le note aussi C. Williams (2007: 138). Les exemples cités censés échapper tout de même à cette tendance (et contenir ce qu'il nomme “deontic *can*”, *ibidem*) ne contredisent d'ailleurs pas, selon nous, ce phénomène, notamment le suivant : *Whoever requires an employee to work in any mill or factory on any legal holiday, except to perform such work as is both absolutely necessary and can lawfully be performed on Sunday, shall be punished by a fine of not more than fifteen hundred dollars.* (*ibidem*) *Lawfully* y précise que la possibilité décrite tient bien, d'ailleurs accessoirement selon nous, à une autorisation d'ordre légal, mais il ne s'agit aucunement « d'accorder une permission » dans ce contexte où *can* apparaît au sein d'une relative venant délimiter les propriétés du type de travail exclu des présentes instructions.

⁶⁸ Il est difficile de dire précisément ce que cette étiquette désigne et recouvre. F. R. Palmer (mais il n'est pas le seul) n'en donne pas vraiment de caractérisation propre : définie en creux, elle semble désigner tout ce qui n'est ni clairement déontique, ni épistémique. Elle est appliquée à des comportements hétérogènes : les critères mentionnés ne sont pas tous vérifiés pas l'ensemble des formes censées l'exprimer. Enfin, sa définition se voit sans cesse remaniée (voir I. Dépraetere (2015) pour un résumé des positions successives de F. R. Palmer, en cours d'ouvrage, ou selon les ouvrages). Elle est initialement qualifiée de “subject oriented”, et concerne “the ability or volition of the subject of the sentence rather than the opinions (epistemic) or attitudes (deontic) of the speaker (and addressee)” (1990: 36), ce qui est principalement destiné à traiter de certains des emplois de *can* et de *will*. Mais l'aspect “subject oriented” est bien moins mis en avant par l'auteur dans le traitement de ce qu'il nomme “dynamic necessity” (*ibidem* : 113), en particulier la nécessité « du fait des circonstances » (*ibidem* : 114). On voit alors pourquoi le statut de l'obligation (ou de la permission) « rapportée » au sens large lui pose problème au sein de cette catégorisation. Elle le conduit d'ailleurs, sans doute à perte, à abandonner la distinction déontique / dynamique en postulant une modalité déontique subjective (*must*) et objective (*have to*) (p131).

two are in between, and there is no non-arbitrary way of drawing a clear distinction. (1990 : 105)

Notre but n'est pas de catégoriser à tout prix les emplois de *must* et de *have to*, mais les observations qui précèdent, ainsi que l'ensemble des remarques préalablement formulées, montrent qu'il est difficile d'assigner aux emplois de *have to* une lecture déontique canonique, ce qui sera encore confirmé par la suite, et qu'il se situe clairement du côté du pôle IV (et, incidemment, III) de F. R. Palmer.

D'un point de vue plus formel, on notera que l'absence de *have to* (et la fréquence de *must*) au sein de textes prescriptifs apparaît en accord avec les hypothèses avancées. La question de l'origine, sur laquelle se focalise C. Williams, est en effet, tout d'abord, importante. Si *must* est directement la trace d'un processus de restriction qualitative, depuis une position extérieure au domaine notionnel associé à la relation, il n'est pas étonnant qu'il puisse apparaître dans ce type de contextes, dans lesquels une valeur doit explicitement être présentée comme « bonne valeur ». On peut considérer que *have to*, en revanche, montre intrinsèquement une pré-sélection de la valeur I, ce choix n'ayant pas alors à être relié à une origine énonciative privilégiée, ni être calculé par rapport à un système de représentations ou de valeurs particulier. Mais se situer au-delà du choix de I sur E pour ce qui est de la validabilité de la relation implique également, nous l'avons évoqué en 3.2., la modification du statut de la « cible » déontique. Sollicitée avec *must* en tant que responsable de la validation (avec orientation plus ou moins saillante vers la venue à l'existence d'une occurrence), elle perd précisément son statut de cible à part entière avec *have to*, pour acquérir, lorsque S₂ correspond à l'agent susceptible de valider la relation, celui de support d'une forme de propriété, comme le montre bien (205) plus haut. Ceci explique également l'absence de la structure dans les textes prescriptifs. L'éventuel individu à l'origine d'une validation de la relation, avec *have to*, est en effet dans ces conditions davantage soumis, comme nous l'avons avancé, à une forme de nécessité ou de contrainte, contre laquelle il ne peut rien, qu'il n'est la cible d'une obligation, dont l'expression semble réservée à des modaux comme *must*. Nous nous basons ici sur la

distinction suivante, établie dans le cadre de la philosophie, mais que l'on peut transposer au domaine linguistique, toutes précautions gardées⁶⁹ :

[La nécessité est] ce qui est tel qu'il est absolument impossible à la volonté de s'y soustraire », [l'obligation ce que] l'agent ne peut omettre d[']accomplir sans devenir fautif » (A. Lalande (2013 : 704))

« L'obligation est irréductible à une contrainte. Dans l'obligation, la liberté subsiste ; elle en est même une des meilleures expressions. La contrainte (...) ne peut être enfreinte : elle s'applique par la force des choses. L'obligation nécessite un choix propre : celui de s'y conformer ou non. » (A. Poinas (2002 : 347))

En d'autres termes, l'obligation ainsi définie interdit que la possibilité, pour l'agent, de valider E ne soit pas prise en considération, et soit d'emblée totalement évacuée. Avec *must*, cette possibilité apparaît bien là encore prise en compte à différents niveaux. Il nous paraît intéressant à cet égard de citer un extrait du passage introduisant le *Highway Code*, dans lequel sont livrées des indications sur l'emploi de certaines formes, dont *must*, qu'il est fait dans le corps de texte :

Many of the rules in the Highway Code are legal requirements. Such rules are identified by the use of the words 'MUST / MUST NOT'. For drivers and riders, breaking the law could result in a fine, licence endorsement, disqualification or imprisonment. (...). Legal requirements (...) may be used in evidence in court to establish liability (who is responsible for something). (...) If you disobey these rules you are committing a criminal offence. (<https://www.gov.uk/guidance/the-highway-code/>⁷⁰)

On peut maintenir que le choix de I sur E se fonde sur un ensemble de normes, selon lesquelles I peut être tenu pour souhaitable ; mais aussi ajouter que la validation de E est

⁶⁹ Pour ce qui est de l'interprétation à donner à des termes comme *absolument* et *impossible*, dans la première définition, voir note 61.

⁷⁰ Page consultée le 17 juin 2016.

présentée comme à éviter pour ce qu'elle implique alors de mauvais, en tant que telle (comportement répréhensible) et pour l'agent (système de sanctions, de pénalités). Ceci suppose en tout cas la prise en compte de E et la possibilité *a priori*, que l'énoncé n'efface pas non plus totalement, d'une transgression à la règle, comme l'impliquent *breaking the law* et *if you disobey*⁷¹. Corrélativement, en présence d'instructions appelant un certain comportement, une cible déontique est sollicitée en tant qu'agent mais aussi en tant qu'individu muni d'un libre-arbitre et d'une aptitude à faire des choix dont, précisément, le « bon » choix plutôt que le mauvais, possible également, d'où l'idée qu'il sera tenu pour responsable en cas d'infraction. La prescription peut opérer.

Avec *have to* au contraire, la possibilité d'une transgression n'entre pas directement en ligne de compte, et l'on en appelle donc bien moins à la responsabilité d'un agent potentiel pour la validation que l'on ne fait état, du moins *a minima*, d'une forme de nécessité, qui affecte ou contraint par ailleurs plus ou moins l'individu sur lequel elle s'exerce selon, entre autres, l'orientation de la relation (actif, passif) ou les connotations du prédicat.

Si l'absence de *have to* au sein de textes prescriptifs reflète la spécificité de son fonctionnement, la distinction entre les deux formes est cependant plus brouillée au sein de certains textes plus descriptifs, notamment ceux dont la visée générale est d'informer un destinataire quelconque de l'existence de certaines lois, et dans lesquels *must* est également à même d'apparaître. Les deux formes apparaissent ainsi interchangeables dans les extraits suivants :

⁷¹ Le code de la route n'a recours à aucune autre forme pour ce qui est de l'expression des "legal requirements", mais l'extrait suivant, cité par E. Gilbert (2001 : 98), et bien qu'issu d'un autre type de contexte puisqu'il s'agit de règles du jeu, est intéressant en ce qu'il rejoint notre dernière remarque quant au fonctionnement de *must*, tout en le comparant à une forme potentiellement concurrente (*shall*) : *Squash – rules of the world singles game. Note: the use of the word "shall" in the rules indicates compulsion and the lack of any alternative. The word "must" indicates a required course of action with considerations to be taken into account if the action is not carried out. The word "may" indicates the option of carrying out or not carrying out the action.* (c'est nous qui soulignons). Notons que la formule *Lack of any alternative* semble rapprocher *shall* de *have to*, et l'on est tenté de suggérer qu'il ne prend en compte qu'une seule option pour la validation de la relation prédicative en jeu. On peut cependant avancer, sous toutes réserves, que ce choix, effectué depuis une position IE, est défini par rapport à la situation d'énonciation, dont le paramètre T serait prépondérant (l'énonciateur pose que la relation sera validée pour une situation repère décrochée de la situation d'énonciation, d'où une éventuelle valeur, dérivée, d'obligation au sens très large), là où l'obligation/nécessité est avec *have to* appréhendée autrement, via l'assertion d'une relation de repérage d'un visé par rapport à un sujet support, ce qui relève d'un autre niveau, compatible avec le constat. L'emploi de *shall* est d'ailleurs inacceptable dans des énoncés comme (203), (204) et (205), et en fait dans la plupart des énoncés mettant en jeu *have to*.

(206) *Road Rules in the Northern Territory*

This page contains answers to the most common questions young people ask us about road rules. (...)

Do I have to wear a helmet on a bicycle?

*Yes. **All cyclists and passengers under 17 in the Northern Territory must wear approved bicycle helmets.** (...)*

Do I have to wear a helmet? [on a motorbike or a scooter]

*Yes. **In the Northern Territory both riders and passengers on motorbikes and scooters have to wear approved motorbike helmets.***

(207) *All buildings in a mobile home park **must** conform to the housing codes of the local and state areas. They **must** be kept in a sanitary manner, screened, properly ventilated, and properly lighted. Separate bathroom facilities **have to** be provided for men and women. If a laundry facility is present, it **has to** be adequate in size and properly installed, and the wastewater **must** go into adequate wastewater disposal units.*

On y retrouve cependant la référence explicite à une autorité et/ou à un ensemble de normes (selon laquelle, ou dans le cadre desquelles, I correspond à la « bonne » et E à la « mauvaise » valeur), et l'on peut peut-être avancer par ailleurs que *must*, quoique de façon moins directe, en appellerait toujours à la responsabilité des individus potentiels qui, en connaissance de la loi, choisiront ou non de la respecter, là où *have to* poserait simplement un fait, en réponse à la question posée (*Do I have to wear a helmet?*), sans prise en compte de E, non pertinente pour le propos.

3.3.3. Nécessité relative et contrainte

La différence entre les deux formes reste peu marquée au sein des environnements qui précèdent. L'examen de certains énoncés en *have to* la révèle toutefois à nouveau. Ces énoncés, toujours généralisants, n'apparaissent en fait plus au sein de textes relativement officiels, ou à portée essentiellement informative, mais dans un contexte où transparaît, de

façon plus ou moins saillante, un point de vue ; bien que les énoncés conservent leur caractère descriptif, on se rapproche du plan du discours. Même si c'est une loi ou une convention quelconque qui impose la validation de I, on s'y éloigne d'autant plus du pôle « déontique » de F.R. Palmer pour se rapprocher du pôle dynamique (voir citation plus haut), ou de l'obligation pour se rapprocher de la nécessité et de la contrainte telles qu'elles ont été définies *supra*, ceci à différents égards possibles. Il s'agit d'énoncés du type des suivants, dans lesquels l'emploi de *have to* est, du moins en anglais contemporain, largement privilégié sur celui de *must*, d'après nos observations et de l'avis de l'ensemble des anglophones consultés :

(208) *You can only have showers on week-days after supper, and you **have to** pay 5 Francs each time. – I couldn't believe it!* (cité par I. Depraetere et A. Verhulst (2008 : 6))⁷²

(209) *GOLDBERG : (Voiceover) When you think about sex and college, you know the rules -- there are no rules. But here at Antioch College in Yellow Springs, Ohio, they've come up with a sex code, rules and regulations about sex that would make the guys at "Animal House" fall down laughing. If you go on a date at Antioch, you might want to bring your lawyer along. These are the rules. **They say you have to ask permission before you can do anything sexual. Want a kiss? You have to ask and then wait for verbal consent. Want to go further than that? You have to ask more permission and wait for more verbal consent. And what if you've been going out with the same person for months or years? It doesn't matter. You have to ask permission before each and every action, from smooching to you know what.***

(210) *Students dislike tests and for good reason. Tests play a major role in moving students through the education system. **In grade school students have to pass tests to get promoted. In high school students have to take the Scholastic Aptitude Test to get into college. In college students***

⁷² Les auteures donnent l'exemple (issu du corpus ICE-GB) sans citer le commentaire final en incise, et le rapprochent directement d'énoncés en *must* extraits de textes à visée prescriptive.

have to take the Graduate Records Exam to get into graduate school. In graduate school students have to take comprehensive exams to get to the doctoral level. (...) Along the way and in every course students face innumerable small tests and quizzes. It never ends. It's raining tests big and small and the weather does not promise to clear up anytime soon.

(211) *There was a time temporary movement permits were available at immigration control points like Namanga, Taveta and Busia but today, for one **to visit a relative in neighbouring Uganda – we have relatives all over our neighbouring countries – he has to travel all the way to Nairobi to get travel documents, which I think is wrong.** So we are asking that restrictions on travel documents for the common man be removed.*

Ces contextes, fréquents, mettent en place au moins l'un des deux traits suivants (les deux dans les énoncés mentionnés ci-dessus), sur lesquels nous serons amenée à revenir plus en détail au cours de ce travail :

1. La proposition contenant *have to* est repérable par rapport à une autre proposition qui, si elle n'est pas explicite, peut être reconstruite, à valeur finale, dont le contenu revêt ou est susceptible de revêtir une dimension téléonomique⁷³, donc qui recouvre un but, un « objectif », potentiellement attribuable à tout référent du terme source dans la relation au sein de laquelle apparaît *have to* : en (208), *to have a shower* (implicite car déduite du contexte avant) ; en (209), *before you can do anything sexual, before you can kiss/to give a kiss* et *before you can go further than that/to go further than that* (reconstructibles à partir de *Want a kiss ?* et *Want to go further than that ?*) ; en (210), *to get into college, to get into graduate school* et *to get to the doctoral level* ; en (211), *to get travel documents*.

2. Le contenu de la première relation (en *have to*), ainsi que le lien construit entre les deux relations, fait plus ou moins explicitement l'objet d'un commentaire dépréciatif et

⁷³ Dans les termes d'A. Culioli, la téléonomie représente le “désir d'atteindre l'objectif bénéfique” (1990 : 160), ce qui suppose que la venue à l'existence d'une occurrence de cette relation soit, ou du moins soit susceptible d'être, évaluée positivement.

d'une valuation négative, ce que révèlent notamment, dans les énoncés mentionnés plus haut, les formules *you can only, I couldn't believe it, they've come up with a sex code, rules and regulations about sex that would make the guys at "Animal House" fall down laughing, It never ends, It's raining tests big and small (...), all the way to, which I think is wrong*, ainsi que divers procédés syntaxiques (structures interrogatives en *want a/to (...)*? en (209), juxtapositions et effet d'accumulation en (210)).

On glisse alors plus ostensiblement vers l'expression du nécessaire (plutôt que de l'obligatoire), à plusieurs égards.

D'une part, même si l'on peut éventuellement recouvrir une loi, un règlement ou une instance subjective à l'origine de la contrainte exprimée, cette dernière trouve, dans ce contexte, moins sa raison d'être par rapport à cet ensemble de valeurs et/ou de principes normatifs (définition du déontique), qu'elle ne se définit dans le cadre téléonomique fixé par le contexte. Autrement dit, il n'est visiblement pas question de dire que la valeur I du domaine associé à la relation au sein de laquelle s'inscrit *have to* est en tant que telle une « bonne » valeur, ni que E est « mauvaise » et que sa validation est à éviter, pour ses conséquences négatives prévisibles par exemple. I est plutôt présentée comme nécessaire et comme seule option possible (par contraste avec E) relativement à la validation de la relation à valeur finale. En d'autres termes, la validation de <you-pay 5 francs>, <you-ask permission>, etc., est indispensable pour celle de <you-take a shower>, <you-do something sexual>, etc., pour quiconque les vise, elle en constitue une condition nécessaire. On peut toujours ne pas les amener à l'existence, ce qui importe est que sans le passage par de telles étapes, il est impossible pour les référents des sujets que l'objectif soit atteint. Bien que cela soit, étonnamment, assez rarement relevé, ce type de repérage par rapport à une proposition finale, explicite ou implicite, est monnaie courante avec *have to*, que la relation en *have to* mette en jeu des termes dont la référence est indéterminée ou générique, comme ici, ou spécifique ; nous y reviendrons plus en détails dans les parties suivantes, en particulier en 4. ci-après. Ceci est notamment en accord avec le fait qu'avec *have to*, on se situe avant tout dans le domaine de l'assertion (sans intervention d'une origine énonciative pour ce qui est de la sélection d'une valeur sur une autre dans le domaine associé à la relation posée comme « à valider »), et non dans celui du

jugement (confrontation d'un contenu notionnel à un système de valeurs, travail de délimitation des possibles, choix de I sur E, donc repérage par rapport à une origine). Cette proposition fonctionne alors comme repère intermédiaire relativement auquel la valeur I peut être posée comme étant « à valider » dans la/les situation(s) où l'objectif est effectivement visé et, en tout cas, comme nécessaire et seule possible relativement à ce second contenu, sans que la venue à l'existence de la relation au sein de laquelle apparaît *have to* fasse en elle-même, prise isolément, l'objet d'une valuation positive.

D'autre part, I est également moins posée comme étant la « bonne » valeur ou la valeur souhaitée par une origine de point de vue qu'elle n'est présentée, dans son rapport au second contenu, comme mauvaise, pour les instances ayant à la valider, et du point de vue de l'énonciateur. Le but peut être alors de remettre en question le bien-fondé du règlement en question, dont on fait plus que de rapporter l'existence, sans plus ; et/ou de valoriser la situation des individus qui y sont soumis. Dans des énoncés comme (206), apparemment plus informatifs, la proximité interprétative avec *must* était plus grande puisqu'on semblait partir d'un domaine neutre (la valeur E ne semblait, simplement, pas pertinente). Mais dans ces énoncés, on se rapproche davantage, à un second niveau, du nécessaire entendu au sens de « ce qui ne peut être autrement », l'altérité (valeur E ; non I ou autre que I) étant cette fois ce à quoi, ici relativement à un second contenu, on aurait pu s'attendre (valeur normalement compatible avec ce contenu), et/ou ce que l'on aurait souhaité (valeur évaluée), mais dont l'emploi de *have to* implique qu'elle n'est, précisément, pas accessible dans les faits. Le rapport entre les deux relations est en effet évalué comme disproportionné, par confrontation à un rapport normé ou valué, parce que l'on s'attendrait naturellement à avoir accès au contenu visé directement, sans intermédiaire aucun (*not ask permission, not pay,...*), et/ou parce que l'on espérerait atteindre ce but avec moins de difficulté ou à des conditions moins contraignantes (*pay less than 5 francs, not take so many tests, travel less far away*). Cet écart peut également s'appuyer sur une discordance temporelle (*There was a time (...) but today (...)* en (211)) ou référentielle (*When you think about sex and college, you know the rules -- there are no rules. (...) But here at Antioch College in Yellow Springs, Ohio (...)* en (209)).

De façon encore plus claire que dans les cas précédemment envisagés, le recours à l'étiquette « déontique » montre donc ici toutes ses limites, à plusieurs niveaux. La contrainte peut bien provenir de l'existence d'une loi, d'un règlement, d'une instruction précédemment énoncée, I est moins présentée comme la bonne valeur relativement à E, pour une source déontique quelconque, et de là comme une valeur « à valider », dans toute situation pertinente, qu'elle n'est posée comme la valeur nécessaire à la validation d'une autre relation, ou comme une valeur déviante par rapport à celle normalement attendue, ou encore comme une valeur mauvaise, du point de vue de l'énonciateur-locuteur, pour le référent du sujet. Par ailleurs, la présence d'un commentaire négatif, en particulier, suppose de façon plus saillante que la loi ou l'ordre pré-existent de toute façon à l'énonciation (en accord cette fois avec la conception commune), ce qui oriente d'autant plus le propos non vers l'origine, la question étant plus ou moins dépassée, mais vers les conséquences et implications de ce fait : l'existence de tel ou tel obstacle pour quiconque vise l'obtention d'un certain état de chose, et/ou le blocage de la validabilité de la valeur valuée ou attendue.

Que ce blocage résulte de l'influence d'une instance subjective ou d'une autorité quelconques, ou plutôt d'autres paramètres, peut alors en fait importer assez peu, si tant est qu'il soit pertinent, et systématiquement possible, de recouvrer à la contrainte une cause unique et bien déterminée. Ainsi par exemple dans l'énoncé (211) déjà cité, et repris ci-dessous :

(212) *There was a time temporary movement permits were available at immigration control points like Namanga, Taveta and Busia but today, for one **to visit a relative in neighbouring Uganda – we have relatives all over our neighbouring countries – he has to travel all the way to Nairobi to get travel documents, which I think is wrong.** So we are asking that restrictions on travel documents for the common man be removed.*

il peut être difficile à première vue de dire si la contrainte trouve son origine directe dans la présence d'un règlement, imposant au demandeur de se rendre à Nairobi pour se

procurer un document de circulation, ou dans l'existence de paramètres simplement situationnels, type « circonstances » au sens large (ces documents ne sont plus disponibles dans les lieux où ils l'étaient auparavant, sans plus, que ceci résulte de l'instauration volontaire de restrictions, ou d'autres facteurs pouvant en fait rester imprécisés). On comprend certes ici que certaines mesures ont effectivement été prises en ce sens, mais l'énoncé suivant, où ce n'est pas le cas, ne diffère pourtant pas fondamentalement de (212) :

(213) *There are several senior citizens in the sector, but not a single medical store. **One has to travel all the way to Sector 50 to buy medicines.***

La nuance serait qu'en (212), l'énoncé peut participer d'une démarche critique prenant pour cible les mesures prises et leurs instigateurs, ces mesures pouvant par ailleurs éventuellement se voir révoquées (voir la dernière phrase), ce qui n'est pas le cas en (213), où il s'agit plutôt d'illustrer les propriétés du quartier en question. Mais dans les deux cas, le fait est qu'en conséquence, au-delà de la nature de la cause spécifique, les demandeurs ou les malades potentiels, respectivement, se trouvent effectivement sous la contrainte leur imposant de⁷⁴ parcourir des centaines de kilomètres / de se déplacer (lecture détrimentale, obstacle), et ne peuvent pas, contrairement à ce que l'on serait en droit d'attendre, se procurer un permis / des médicaments plus près, ou sur leur lieu de résidence. Dans de nombreux contextes descriptifs où la contrainte trouve pourtant son origine première dans une forme de règlement, les qualifications et commentaires divers montrent d'ailleurs qu'il s'agit plutôt d'en commenter les effets et résultats négatifs et les implications pratiques, plutôt que de référer strictement à ce que ce règlement prescrit. Ceci est visible en (212) par le sémantisme de *travel* et la qualification par *all the way to* ; on pourra également considérer l'énoncé suivant (voir les éléments soulignés) :

(214) *Eligibility requirements for social security are strict. You can't collect disability benefits if you expect to be sidelined for less than a year, for example, or if you're able to do certain kinds of work, even if they're not*

⁷⁴ Ou se trouvent dans l'obligation de (...), au sens dérivé et familier du terme, voir le TLFi : « *P. exagér., loc. (Être, se trouver) dans l'obligation de. (Être, se trouver) dans la nécessité de. Ils m'ont ri au nez. Je me suis trouvé dans l'obligation de leur faire une scène et de leur dire à voix haute un certain nombre de vérités* (DUHAMEL, Cécile, 1938, p. 97). »

*your regular occupation. And even if you do qualify, **you have to wait at least five months** before collecting any benefits.*

L'appropriation énonciative véhiculée par *even if you do qualify* et *at least* (ainsi que *even if* dans la phrase qui précède) montre qu'il ne s'agit pas directement de faire la liste des *eligibility requirements* tels qu'une autorité les a formulés, mais d'en souligner et critiquer l'exigence en en confrontant les effets (attente d'au moins cinq mois) à une norme implicite (moins de cinq mois, voire aucune attente)⁷⁵. Puisque le fait que la validation de *(you) collect benefits* soit conditionnée par le passage par *(you) wait at least five months* ne va pas de soi, présente un aspect déviant, le rapport établi entre les deux propositions, dans beaucoup des énoncés de ce type en contexte descriptif, semble intuitivement être moins relié à une origine déontique quelconque qu'être reconstruit à partir d'une observation, que s'appuyer sur des occurrences effectives des relations en jeu (allocations reçues après cinq mois ou plus), d'où une valeur plus ou moins constative malgré le caractère fondamentalement généralisant des énoncés. Nous reviendrons plus en détails sur cette question en 5. en considérant également le cas des énoncés admettant un sujet à valeur référentielle spécifique. On pourra noter ici que ce point est confirmé par la possibilité qu'a *have to* d'apparaître aux côtés d'une proposition infinitive à valeur non plus finale, dont le contenu peut revêtir une dimension téléonomique, mais résultative ou consécutive, connotée négativement, et qui suppose une actualisation :

(215) *He had just recently gone to Disney World. "You have to pay 60 something dollars to wait in lines all day! As a matter of fact, you have to wait in line to pay to get in a line which brings you to another line you have to wait in, in order to ride the ride you want to get on".*

Wait in lines all day correspond en effet non pas au but escompté (accéder au site et aux attractions) dont *pay 60 dollars* constituait supposément la seule condition d'accès, mais au résultat effectivement atteint par le locuteur, qui généralise à partir de son expérience, et est en quelque sorte inclus dans la classe que recouvre *you* (nous reviendrons sur ce point en

⁷⁵ Dans cet énoncé, *you have to* est sur ce point parallèle à *you can't* dans la mesure où le second véhicule essentiellement le blocage de la valeur attendue et/ou valuée, qu'il y ait eu ou non, initialement et extralinguistiquement, formulation d'une interdiction fiable à une source spécifique.

5.2.3.). Celui-ci déplore l'existence de cet obstacle supplémentaire placé devant l'objectif initialement visé mais frustré, *ride the ride you want to get on*, et ajoute ainsi à l'aspect contraignant déjà associé à *pay 60 something dollars*. L'énoncé joue là encore, quoique à un double niveau, davantage sur le contraste entre valeur attendue/visée et valeurs effectives, qu'il ne relaie les réglementations en vigueur sur le site.

Conclusion

Si les énoncés mettant en jeu le modal *must* sont tout à fait aptes à donner lieu à une lecture « déontique », l'ensemble des observations qui précèdent montre les limites que présente le recours à cette étiquette pour qualifier les emplois de *have to*, malgré certains points de recoupement apparents dans certains contextes. Rappelons que cette appellation trouve toute sa pertinence dans l'existence d'une relation de type intersubjective entre une source déontique (origine d'une valuation) et une cible déontique (responsable de la validation), que cette relation soit directe (contexte interlocutif), simulée (textes prescriptifs généralisants) ou, on le précisera en 5.1.1., directement restructurable (discours indirect, rapporté). De manière constante, et de façon plus générale, elle suppose en tout cas *a minima* la confrontation du contenu notionnel à un système de valeurs, supposant dans beaucoup de cas avec *must* l'intervention d'une origine de point de vue plus ou moins spécifique selon laquelle la validation de la relation est jugée « bonne » ou souhaitable, désirable. On peut ainsi éventuellement l'étendre aux cas où, hors intersubjectivité stricte, l'énoncé n'est pas directement dirigé vers une cible et ne véhicule pas un effet directif.

On peut noter que les énoncés en *must* reçoivent une telle interprétation dans la grande majorité des cas, une fois retranchés les énoncés recevant une valeur épistémique et certains énoncés génériques se situant hors contexte prescriptif et ne mettant en jeu aucune forme de valuation marquée, nous y reviendrons plus en détails. Ceci est loin d'être le cas des énoncés en *have to*. Il existe bien d'apparents points de recoupements dans certains contextes, en particulier généralisants, dans lesquels peut être reconstruite l'existence d'une autorité ou d'un ensemble de règles ou de normes à l'appui de l'obligation ou de la contrainte exprimée. Mais nous avons également vu que du fait de la différence dans les modes de repérage mis en jeu par les deux formes et dans leur mode d'appréhension de l'altérité (par avance écartée avec *have to*), l'énoncé valorisait quoi qu'il en soit moins cette origine et la positivité (sur le plan qualitatif) associée au contenu en jeu qu'il ne prédisait un état du terme sujet, récepteur et « possesseur de l'obligation » pour reprendre

une formule consacrée, et/ou qu'il ne soulignait la nécessité, du fait de certains paramètres éventuellement imprécis et relativement à un second contenu, de valider la valeur contraire à celle évaluée ou attendue selon un autre point de référence ou d'après une norme quelconque. De fait, la pertinence de l'appellation « déontique » reste dans ces cas limitée, à moins de la vider d'une grande partie de sa substance.

Plus proches sont les contextes dans lesquels *have to* s'inscrit dans un environnement dialogique mettant en jeu un rapport intersubjectif entre l'énonciateur-locuteur et un co-énonciateur, en particulier identifié à S_2 (*you*), et dans lesquels l'énonciateur porte ou est susceptible de porter un regard positif sur la validation de la relation, qui au moment d'énonciation n'a pas livré d'occurrence. On a cependant relevé qu'il s'y agissait le plus typiquement d'exploiter le fait que *have to* présente la sélection de I comme préconstruite, comme un donné pour ce qui est de S_2 pour, le plus souvent, évacuer explicitement la validabilité de E (non I, autre que I) lorsque cette valeur avait été envisagée – a maxima, évaluée – par le co-énonciateur. Il est donc, là encore, moins question de porter un jugement de valeur sur le contenu notionnel pour viser la venue à l'existence d'une occurrence, que de présenter la valeur positive comme seule validable et envisageable sous l'angle de S_2 ; ceci peut d'ailleurs se voir légitimé par le recours à une norme supérieure, avec alors mise en recul de la valuation et de l'intersubjectivité. Cette différence affecte également le statut de la « cible » déontique (et limite la pertinence de cette étiquette dans le cas de *have to*), placée en charge de la validation et susceptible de ne pas valider avec *must*, privée de la liberté de valuer une relation qu'il lui appartient de valider et, au moins théoriquement, d'agir autrement avec *have to*, et fonctionnant alors davantage comme support pour une nécessité prédiquée.

Même si l'ensemble des énoncés qui précèdent ne la vérifie pas, il existe comme on l'a évoqué une tendance très forte avec *have to*, qui peut être élargie à de nombreux contextes, qui veut que la proposition contenant *have to* soit repérée/rable de façon privilégiée par rapport à une seconde proposition, potentiellement implicite, présentant le plus généralement une valeur finale et téléonomique. C'est sur ce phénomène que nous nous pencherons tout particulièrement dans la partie suivante.

4. Calcul par rapport à une proposition finale

Introduction

Il s'agira ici d'examiner de plus près certains des contextes dans lesquels la proposition renfermant *have to* est repérée par rapport à une seconde proposition à valeur finale. On y étudiera le rôle et l'apport de *have to*, en creusant plus avant la distinction avec le modal *must*. On verra en quoi cet environnement peut être source de changements ou de nuances sur le plan interprétatif, sans postuler de changement radical pour ce qui est des propriétés fondamentales de *have to* : on veillera donc, dans l'appréhension de ces variations, à prendre en compte l'influence du contexte d'apparition. Il s'agira, de façon générale, de voir comment se met en place l'idée de « nécessité », en montrant que les traits déjà associés à l'emploi de *have to* subsistent (expression d'une « nécessité » entendue comme « ce qui ne peut être autrement » : absence d'alternative, et éventuel blocage d'une valeur précédemment frayée et/ou prise en charge à différents niveaux) tout en se déplaçant en présence d'un repérage plus ou moins serré à une seconde relation (nécessité relative à une fin). Nous considérerons en particulier ici les contextes dans lesquels la visée positive d'une occurrence de la seconde relation (finale), n'ayant par ailleurs pas livré d'occurrence au moment de locution, peut être attribuée à un individu spécifique ; puis certains des énoncés s'inscrivant au sein d'un contexte plus générique.

4.1. Termes à valeur référentielle spécifique ou spécifiante

4.1.1. Préambule

Le plus généralement, avec *have to* aucune valuation positive émanant de l'énonciateur-locuteur n'est perceptible dans les contextes mettant en jeu des termes spécifiques et contenant une relation pouvant être perçue comme n'ayant livré aucune occurrence en situation, phénomène dont s'accompagne au contraire quasi systématiquement l'emploi de *must* au sein de ce type d'environnement. *Have (to)* relève avant tout du domaine de l'assertion et du constat (pas de jugement énonciatif subjectif sous-tendant le choix d'une valeur sur une autre pour ce qui est de la relation sujet-prédicat), et le repérage d'une relation en suspens mais dont une seule valeur est *a priori* distinguée par rapport à un support revient à évacuer toute altérité. Dans ces conditions, on comprend que la nécessité ainsi exprimée soit, dans les cas les plus fréquents et les plus typiques, non pas « absolue »⁷⁶ mais relative à un second contenu. On pourra illustrer ce phénomène par les énoncés suivants, mettant en jeu différents types de sujets :

(216) *On the way back to the hotel Buckman's thoughts were of his son's plight, "What do you think, Michael ? Does he have a chance to make it out of that hell?" "Truthfully, not without help. **He has to travel almost 1000 kilometers to reach Saigon.**"*

(217) *Tonight's poll results : Two-thirds of you say **Senator McCain has to win the debate tonight if he is to win this presidential election.***

(218) *"**In order to keep the sea out we have to build a wall,** but a promenade will be constructed above road level and people will be able to look over the wave wall."*

⁷⁶ Le marquage linguistique de la « nécessité absolue » au sens strict n'a d'ailleurs pas *a priori* de raison d'être.

(219) *God was saying to Adam: “Now you can have the fruit in this garden; but to get it you first have to work the garden by dressing it and keeping it. Then you can have the reward of the fruit it produces.”*

Nous reviendrons sur certains de ces énoncés qui appellent des remarques supplémentaires. Notons à ce stade que les infinitives ou les conditionnelles *to reach Saigon, if he is to win this presidential election, in order to keep the sea out* et *to get it* ont une valeur finale en ce qu’elles revêtent ou sont susceptibles de revêtir une dimension téléonomique⁷⁷ (elles désignent un but, un objectif ici attribuable ou prêté au référent du sujet de la proposition en *have to*). Avec *have to*, la validation des relations <he-travel 1000 kilometers>, <Mc Cain- win the debate>, <we-build a wall> et <you-work the garden> semble alors pouvoir être interprétée comme une étape ou un moyen *a priori* indispensable, nécessaire, pour l’existence ou la venue à l’existence de <he-reach Saigon>, <he-win the presidential election>, <we-keep the sea out> et <you-get it>, respectivement⁷⁸ : un énoncé comme (217) peut ainsi être paraphrasé par *For Senator Mc Cain to win this presidential election, it is necessary for him to win the debate tonight*. La venue à l’existence des premières relations n’apparaît pas, du moins isolément, faire l’objet d’une valuation. Ceci est bien visible en (216), où il est évident que <he-travel 1000 kilometers> n’est pas présenté comme souhaitable en tant que tel (au contraire), mais aussi en (218), dans lequel le passage introduit par *but* montre que <we-build a wall> est *a priori* plus susceptible d’être valué négativement que positivement, nous y reviendrons *infra*.

Nous proposerons de représenter ces cas de figure de la façon suivante :

$$\text{Sit}_0 \supseteq \text{Qlt}_2 (\text{Qnt}_2) \supseteq [\text{S}_2 \supseteq \text{Qlt}_1 (\text{Qnt}_1)]$$

⁷⁷ Tant que cette seconde relation a une valeur finale et dans la mesure d’autre part où la validation de la première relation (terme sujet - prédicat déterminé par *to*) est dans les trois cas interprétée comme une condition nécessaire à celle de la finale, nous n’opérons pas ici de distinction entre proposition infinitive sous la forme (*in order*) *to V* et propositions conditionnelles sous la forme *If X wants to V* et *If X is to V*.

⁷⁸ Il est important de signaler, même si on le confirmera par ailleurs, que cette condition est nécessaire mais pas forcément suffisante : sauf précisions supplémentaires, ou appui sur nos « connaissances du monde », l’énoncé à lui seul n’affirme pas que la validation de la première relation garantit automatiquement, et à elle seule, celle de la seconde, ou à plus faible mesure qu’elle peut y conduire, mais implique surtout que la seconde ne peut ou ne pourra être validée si la première ne l’est pas.

Nous reprenons ici la forme schématique associée à *have to* en 1., et déclinée en 2. et 3., en faisant cette fois figurer l'existence du repère intermédiaire que représente la proposition finale sous la forme Qlt_2 (Qnt_2). Cette proposition, de type infinitive (présence de *to*), renferme une relation dont on envisage une occurrence validable, ayant la propriété *p* (sélection, visée de *I* marquée par *to*), ce que représente Qlt , et dont l'existence/venue à l'existence est envisagée ou anticipée sans que cette dimension soit stabilisée, ce que symbolise (Qnt). C'est alors relativement à ce repère que se conçoivent les opérations dont *have to* est la trace, d'où un déplacement interprétatif. C'est en effet dans la mesure où la venue à l'existence d'une occurrence de la seconde relation est envisagée, et en fonction du contenu notionnel associable à cette relation, que S_2 , qui se trouve lui-même repéré par rapport à la seconde proposition (et qui, hors tournure passive, est identifiable à l'instance qui en « vise positivement » une occurrence), localise le visé et est posé comme le support censé assurer son ancrage quantitatif. Du point de vue des délimitations quantitative et qualitative, on aboutit ainsi aux configurations suivantes, que nous illustrerons plus bas à l'aide d'autres énoncés en contexte :

- C'est avant tout relativement à l'existence ou venue à l'existence de la seconde relation qu'est envisagée celle de la première.
- La validation de la relation sujet-prédicat au sein de la proposition en *have to* est présentée comme commandant l'entrée dans le domaine des valeurs positives de la relation que renferme la seconde proposition, et son contenu peut en ce sens apparaître, voire être construit comme une forme de propriété constitutive de la notion dont relève cette finale. Les éventuels phénomènes de valuation (positive, négative) dépendent également, au moins partiellement, du lien établi entre les deux contenus.

Nous chercherons en parallèle à confirmer que, corrélativement à ce qui précède, l'interprétation des opérations dont *have to* est la trace ne font dans ces contextes intervenir de calcul direct ni par rapport à un moment d'énonciation spécifique (d'où la venue à l'existence d'une occurrence pourrait être anticipée et visée ; 4.1.3. en particulier) ni par rapport à un énonciateur spécifique (qui valuerait positivement la validation, et/ou

évaluerait le rapport entre deux contenus ; 4.1.2. en particulier). Lorsque cet éventuel calcul semble possible, ceci n'est qu'un effet apparent et secondaire, produit avant tout par le contexte.

4.1.2. Evaluation et/ou valuation ?

Certains cas de figures pourraient sembler entrer en contradiction avec tout ou partie des affirmations qui précèdent ; nous pensons notamment aux énoncés faisant intervenir une proposition finale mais dans lesquels la validation de la première relation est envisagée positivement, ou aux énoncés véhiculant à première lecture un effet incitatif. Ces effets nous semblent cependant essentiellement naître du contexte d'apparition, qui favorise en fait un rapprochement avec certains des énoncés examinés en 3., sans rendre caduque, toutefois, le repérage de la proposition en *have to* par rapport à la finale. On peut mentionner, tout d'abord, des exemples comme les suivants :

(220) *"Um, halo, ranting here. Attention must be paid." Allison looked up, "I'm cold." Stiles eyed her, "And I'm talking." "Give me your hoodie." Stiles shook his head, "You have to listen to me to get it." "You have to give it to me for me to listen," Alison grinned and held out her hand. Stiles grunted and took off the solid white Georgia Bulldog hoodie.*

(221) *"I'll leave," I say. "I'll leave on one condition. First you have to juggle for me." "Too late," Danny says. "I quit. I'll never be great and so I quit." "Too bad," I say. "Because I'm not leaving until you juggle." "You've got a long wait in store, baby," Danny says.*

L'interprétation en termes d'incitation vient en partie du fait que l'énoncé ne s'appuie visiblement pas sur l'existence d'un lien de type conceptuel (ou notionnel) entre les deux contenus, mais construit ce rapport de façon plus subjective : la validation de <you-listen>, <you-give it to me> et <you juggle for me> n'est posée comme nécessaire pour celle de la seconde relation que parce que le locuteur en a décidé ainsi et pose donc « sa condition ».

Il est surtout clair par ailleurs que la venue à l'existence de ces relations est d'abord évaluée en elle-même et pour elle-même, voir notamment *attention must be paid, give me your hoodie* et *I'm not leaving until you juggle*, ce qui permet alors une forme de chantage. Ces énoncés prennent donc en un sens une coloration déontique pouvant conduire à minimiser le rôle attribué à la proposition finale, comme le montre la possibilité de reformulations du type *Listen to me, and I'll give you my hoodie* et *Juggle for me, and I'll leave*.

Malgré cela, cette valuation et l'intersubjectivité ne nous semblent pas prépondérantes, dans la mesure où la « nécessité » reste essentiellement relative au cadre fixé par la proposition finale (expression d'une condition nécessaire), laquelle finale est par ailleurs définie par rapport à l'individu, ici le référent du sujet de l'énoncé, qui vise positivement une occurrence de la relation qu'elle renferme. En ce sens, la valuation *a priori*, de la part de l'énonciateur, de la validation de la première relation en tant que telle, ainsi que l'effet incitatif, accentué par le contexte intersubjectif et l'apparition du sujet *you*, ne sont nullement automatiques, même lorsque le lien établi entre les deux propositions conserve comme en (220) et (221) un caractère subjectif. Dans l'énoncé suivant par exemple, avec sujet de troisième personne, on a bien simple ajout d'une condition, d'une étape peut-être imprévue, sans plus :

(222) *George Klein, who had been the moderator at the Miss Teenage Memphis Pageant, called me up -- he was a friend of Elvis' -- one day, and said Elvis would like to meet you. And I said, OK, but he has to call me, and he has to pick me up.*

Les énoncés suivants peuvent aussi donner lieu à une lecture plus ou moins incitative, et pourraient faire apparaître des impératifs à valeur injonctive (*talk to me, be quiet* ; voir d'ailleurs *Hush! Shhhh!* et *Listen* en (224)) :

(223) *Besides I had thought that if these social workers were smart enough then they could figure it out for themselves. "You know Missy we can help you if you want? But you have to talk to me if you want me to help you. If what it says here is true then your parents deserve to be put*

in jail for a very long time. We can protect you and make sure they don't ever hurt you again.” (...) “I just don't want to go home,” I said again (...). I knew she was waiting for more of an answer but I wasn't going to give her anything else. (...)” “Well, I really would like to help you, but I really don't know how at this point if you're not going to talk to me.”

(224) *Listen to the Sovereign God in your darkness, stay in the shadow of His hand. **Hush! Shhhh! In quietness take a stand. He wants to speak to YOU, and you have to be quiet to hear. Hush! Shhhh!***

La nécessité de valider les relations, dans l'énoncé en *have to*, reste toutefois essentiellement valable dans le cadre téléonomique construit dans le contexte, représenté par (*if you want*) *me to help you* et *to hear*. Par ailleurs, on peut cette fois reconstruire entre les deux contenus un lien de type notionnel, réellement implicatif, dans la mesure où être en mesure d'aider quelqu'un suppose bien de connaître la teneur du problème, et où « entendre » (en particulier ce type de « discours ») implique bien « d'écouter » attentivement. C'est cette règle que le contexte de locution rend ici pertinent (voir plus bas) d'énoncer, voire de rappeler, même si le dessein peut être incitatif, en particulier en (223) ; et si valuation positive il y a, elle concerne sans doute en réalité d'abord la validation de <I-help you> et de <you-hear>, et ne semble s'étendre à la validation de <you-talk to me> et <you-be quiet> que parce que celle-ci conditionne la venue à l'existence des premières relations. Dans les énoncés suivants, que l'on pourra comparer à (223), on notera qu'en ce sens l'effet incitatif extensif est réduit à néant :

(225) *“God damn it Elliot you just don't get it” Kathy Stabler yelled at her husband. “**Understand what Kathy, You have to tell me for me to understand**” Elliot yelled back.*

(226) *You see, no one has answered yet. Sure others have this problem too but **in order to get help you have to provide us with more info than just “it doesn't work as intended.”*** (échange sur un forum)

L'énonciateur est en effet, fondamentalement, plus indifférent quant à la validation de <I-understand> et de <you get help>, et par extension de <you-tell me> et de <you-provide more info> ; il fait avant tout état du fait que pour que les objectifs en question, qui restent d'abord définis par rapport à *you* (source de la téléonomie, et bénéficiaire d'une éventuelle validation), puissent être atteints, <you-tell me> et <you-provide (more) info> doivent être « le cas ». La validation de ces deux dernières relations en constituent en effet, en particulier en (225), une condition d'accès intrinsèque, dans la mesure où *understand* (*a situation*) suppose par définition *know*, et donc ici *X tell me (something)* au préalable.

La valuation, si elle peut être reconstruite dans certains cas, ne tient donc qu'un rôle secondaire dans ces énoncés, dans lesquels c'est d'abord relativement à la proposition à valeur finale, qui sert de repère à la première proposition, qu'une valeur est posée, d'une part comme « à valider » par S_2 , d'autre part comme nécessaire dans le sens, entre autres effets possibles, où la valeur complémentaire E est censée être inconciliable avec elle. I se voit en effet en parallèle présentée comme une propriété associée à la notion dont relève la finale, sans que la compatibilité entre les deux contenus ne fasse l'objet d'une quelconque évaluation subjective de la part de l'énonciateur. De ce fait et en retour, ce qui peut principalement compter dans ces contextes, où la finalité est attribuée à un individu spécifique en situation et où cette relation visée positivement n'a pas encore livré d'occurrence, est que l'individu qui la vise ne peut parvenir à ses fins, ou à la fin qu'on lui prête, s'il valide (par exemple, entre autres, s'il la privilégiait) E. Même si certains énoncés peuvent apparaître plus ou moins neutres et livrer ce simple état de fait sans plus, à l'instar de (217), il est souvent clair là encore que l'on s'appuie, dans beaucoup de cas, sur une valeur E, non I ou autre que I, frayée et « prise en charge » à différents niveaux possibles, pour en rejeter du même coup la validabilité⁷⁹. On est souvent proche en ce sens des énoncés envisagés en 3.2. et certains des effets dégagés sont similaires. A la différence de ces énoncés par contre, et du fait du repérage par rapport à un second contenu, la validation de I apparaît non plus « absolument », au sens large, contrainte (c'est comme ça, X n'a pas le choix, sans plus) mais est plutôt présentée, selon les cas, comme une étape

⁷⁹ Là encore sur différents plans possibles, compatibles entre eux : relativement à la validation de la seconde relation, E n'est pas « actualisable », valable sur le plan quantitatif (si la seconde est actualisée, la première l'est/le sera aussi) ; E n'est pas compatible avec le contenu de la seconde relation sur le plan qualitatif ; tout point de vue selon lequel E est conciliable (sur l'un et/ou l'autre des deux premiers plans) avec la validabilité de la seconde relation est irrecevable ou infondé.

indispensable, comme le seul moyen possible, comme un obstacle (mais qui reste incontournable relativement à l'objectif), en tout cas comme une condition nécessaire ; et I n'est de fait plus tant envisagée comme une propriété associable au seul S_2 que comme une propriété constitutive d'un second domaine.

Ainsi, l'énonciation est motivée en (223) par le fait que le co-énonciateur value négativement la valeur I, puisque l'enfant refuse apparemment tout échange, et en tout cas valide effectivement E (elle ne parle pas). Cette attitude reste envisageable dans l'absolu mais rend impossible toute aide extérieure : tu ne veux pas parler (exclusion de I), mais pour être aidée (bénéfice envisagé pour *you*), il faut bien que tu parles (retour forcé à I dans cette optique). L'énoncé (218), repris ci-dessous en (227), nous semble pouvoir en être rapproché du point de vue évaluatif :

(227) *"In order to keep the sea out we have to build a wall, but a promenade will be constructed above road level and people will be able to look over the wave wall."*

Le passage introduit par *but*, destiné à poser un compromis à ce qui précède immédiatement pour ainsi parer à toute objection, montre que la validation de <we-build a wall> a d'abord été, ou du moins est susceptible d'être, évaluée négativement, par le référent de *people* et peut-être par l'énonciateur lui-même (inclus dans le pronom *we*), pour ce qui en résulterait *a priori* de négatif : *because of the wave wall, people won't be able to look at the sea*. A cet *a priori* négatif est opposée la nécessité de construire ce mur relativement à l'objectif (*we*) *keep the sea out* (protéger la ville des dégâts que peuvent causer les marées), lequel est censé primer sur toute autre préoccupation, et qui de lui-même exige ce prérequis. Ceci permet ici de présenter la construction à venir comme indépendante de la volonté ou du pouvoir de *we* (nous n'avons pas le choix de ce point de vue) tout en justifiant dans une certaine mesure le projet à venir⁸⁰.

⁸⁰ Même si le passage introduit par *but* montre que ce n'est pas pleinement le cas ici, c'est avec un sujet de première personne (*I* ou *we*), en combinaison avec une finale qui peut rester implicite, que la valuation positive apparaît la plus fréquente. Dans la plupart des cas cependant, on pourra considérer que ce n'est que parce que la validation d'une occurrence est indispensable pour parvenir au but visé qu'elle peut apparaître évaluée : une fois admise et reconnue cette nécessité, « qui veut la fin veut les moyens » (la formule est ici prise au sens propre). Puisqu'il ne s'agit pas, toutefois, d'un moyen possible, ou suffisant, et sélectionné

(224) ne s'appuie pas sur une valuation négative de I (ou positive de E) mais sur sa non-validation effective (*Hush! Shhhh!* laisse à supposer que le référent de *you*, mis en scène pour le propos, n'écoute pas ou ne se concentre pas), le rapport conditionnel reconstruisible à partir de *you have to be quiet to hear* étant alors énoncé à partir de ces défaillances situationnelles, tout en justifiant l'injonction qui précède et qui suit.

En (225) et (226) les états de fait <I-understand> et <you-get help> sont effectivement valués, « en amont » pourrait-on dire, par le co-énonciateur, auquel on prête plus spécifiquement le point de vue selon lequel cette finalité peut être réalisée sans passer au préalable par la validation de <you-tell me> et <you-give detailed information>. Il s'attend en effet apparemment à ce que son objectif se voit rempli dès lors qu'il a soumis sa question sur le forum, en (226), voire s'étonne qu'il ne le soit pas déjà (voir l'accusation *God damn it Elliot you just don't get it* en (225)), alors que c'est non I qui est effectivement le cas : on déduit de (225) *you didn't tell me anything*, (226) précise que la seule information donnée est *it doesn't work as intended*. En ajoutant une étape nécessaire, mais non prise en compte par l'autre, sur la voie de la réalisation de cet objectif, on nie la validité de ce point de vue tout en se défendant de ne pouvoir en l'état le valider ou contribuer à sa validation (les énoncés équivalent plus ou moins à *I/we can't (just) guess*, et la responsabilité en revient à *you*) ; et l'on pose en tout cas que la valeur validée est contradictoire avec l'état de fait attendu, ou du moins en (226) qu'elle est insuffisante dans l'optique d'une validation de l'objectif, et donc inefficace.

Des effets similaires se feront également typiquement sentir en présence d'un sujet de troisième personne, même si l'énonciation en elle-même n'a plus toujours une valeur de rejet ou de blocage aussi marquée dans la mesure, notamment, où le sujet de l'énoncé n'est plus identifié au co-énonciateur. L'énoncé peut ainsi de prime abord énoncer un simple fait, valable en l'état (voici ce qu'il appartient au référent du sujet de valider dans les conditions où une occurrence de la seconde relation est visée), sans insister *a priori* sur le fait que

comme adéquat, mais bien plutôt d'une condition nécessaire, qui s'impose par ailleurs d'elle-même, la tension avec la valeur de fait évacuée et inaccessible reste souvent, sinon entretenue, au moins latente.

sans le passage par la validation de la première relation, la seconde ne pourra livrer d'occurrence⁸¹ :

(228) *On the way back to the hotel Buckman's thoughts were of his son's plight, "What do you think, Michael? Does he have a chance to make it out of that hell?" "Truthfully, not without help. He has to travel almost 1000 kilometers to reach Saigon."*

(229) *The votes have been cast, the political debate is still rumbling on and the repercussions will last a long time and be felt across the globe. But what happens now?*

TIME SCALES. In order to start the UK's planned departure from the EU, David Cameron has to invoke Article 50 (clause 50) of the Lisbon Treaty. It hasn't been done before, so it isn't certain that everyone knows what part they play but this is the agreed process for departure from the EU. It sets out a two year programme for negotiating the exit but, once again, as it has never been used, it is likely to take a while to blow off the dust and translate the detail. Two years would appear to be an optimistic target and we should not be surprised if things run to three or four years.

Il relève du fait que vu la position géographique de *he* (et de *Saigon*), <he-reach Saigon> requiert un voyage de près de 1000 kilomètres ; et qu'étant donné les accords conclus, le retrait de l'Union Européenne envisagé impose que soit déclenché l'article 50 du traité de Lisbonne et que soient mises en œuvre les procédures stipulées. Subsiste cependant aussi caractéristiquement, dans ces cas, au moins une idée d'obstacle, liée à la notion de nécessité (autre que *I* reste évacuée *a priori* et est théoriquement non accessible pour *S*₂), dans la mesure où l'on met aussi en avant, dans le contexte – mais les connotations du prédicat peuvent y participer, comme en (228) – la difficulté que représente l'atteinte de la cible finale. Le reste du paragraphe, en (229), en témoigne ; on

⁸¹ Ou, formulé autrement, sans insister sur le fait que la première ne peut pas ne pas être « le cas » si l'on vise et anticipe la validation de la seconde.

notera aussi, en (228), que la réalisation de l'objectif par *he* a pu être jugée plus accessible, en amont, qu'elle ne l'est vraiment (*does he have a chance to make it out of that hell?*).

Il est à noter que *must* est relativement rare dans ces contextes⁸² ; il n'y aurait, du moins, pas le même rôle. La plupart des énoncés le mettant en jeu tout en faisant mention d'une forme de finalité nous paraissent fonctionner différemment. Une recherche sur le Web d'énoncés construits sur le modèle de (229) tend à livrer des résultats comme le suivant, où l'emploi de *have to* est plus difficile (il s'agit ici d'un appel à signatures, avec titre de la pétition et description) :

(230) *PM David Cameron must invoke Article 50 of The Lisbon Treaty Immediately.*

*The people of The United Kingdom have overwhelmingly voted by Democratic means on 23rd - 24th June 2016 to leave the European Union. **The Prime Minister David Cameron must now invoke Article 50 of the Lisbon Treaty without delay to begin this process.***

Comme le révèle le titre *PM David Cameron must invoke (...) immediately*, où l'on se passe de toute proposition finale, *to begin this process* joue un rôle très secondaire et pourrait aisément être supprimé. L'énoncé reste repéré par rapport à une origine et à un moment d'énonciation spécifiques, et une paraphrase du type *we voted to leave the European Union, and (so) we want David Cameron to invoke Article 50 of the Lisbon Treaty without delay* apparaît d'ailleurs acceptable. Ce qui importe ici n'est pas le fait que *begin this process* passe nécessairement par *invoke article 50*, même si l'existence de cette condition est connue et sert d'appui, ni que David Cameron, pour valider *begin this process*, soit soumis à cette nécessité. Il s'agit plutôt de montrer que la venue à l'existence d'une occurrence immédiate (*immediately, now, without delay*) de <David Cameron-invoke article 50> est souhaitée et exigée, au même titre que *begin this process* envisagé comme le résultat que produira cette action, et qui fait également l'objet d'une valuation. La non-validation, envisageable, est plus présentée comme mauvaise ou non souhaitable,

⁸² Il a tout de même été accepté avec bien moins de réticence dans l'exemple (229), dont on peut cependant relever qu'il s'appuie sur une loi, sur un accord.

pour elle-même et ses conséquences prévisibles⁸³, que comme supposant alors <(he) not begin this process>.

On pourra aussi mentionner l'énoncé suivant, également représentatif des contextes (spécifiques, non génériques) faisant apparaître le modal *must* dans l'environnement d'une proposition à valeur finale :

(231) *If Clinton Wants to Win, She Must Stop Lying*

“Atlantic” blogger says it could tip the election to Trump

An Atlantic blogger has a plea for Hillary Clinton: “Stop lying.” It comes from Ron Fournier, who makes clear that he is no Donald Trump supporter. In fact, he thinks a Trump victory would be disastrous in November. And that's why he says Clinton must stop playing loose with the fact – because it risks sending fed-up independent and undecided voters into the Trump camp, which could tip the election.

On pourrait penser, à la seule lecture du titre, que l'on pose sans plus que <Clinton-win> est conditionné par <she-stop lying> : pour gagner, arrêter de mentir est indispensable, si elle ne cesse pas de mentir, elle ne pourra pas gagner. Même si tel était le cas cependant, il resterait toutefois difficile, nous semble-t-il, d'interpréter l'énonciation comme un simple constat d'impossibilité ; on tendrait en effet à faire reposer cette affirmation sur un jugement, une forme d'évaluation portant sur la compatibilité des deux contenus. La suite de l'énoncé, en outre, nous détourne quelque peu de la première optique, à plusieurs égards :

- Malgré la formule initiale *If Clinton wants to win*, qui semble définir exclusivement la finalité par rapport à *Clinton*, <Clinton win> est en fait avant tout valué par l'énonciateur lui-même (*[he] makes clear that he is no Donald Trump supporter. In fact, he thinks a Trump victory would be disastrous in November. And that's why he says Clinton must stop playing loose with the facts (...)*), la venue à l'existence de <Clinton-stop lying> étant dès

⁸³ Une autre pétition, construite exactement sur le même modèle (avec *must*), ajoute d'ailleurs *Not to do so would be undemocratic, and create further unrest and unease in national and international markets.*

lors elle-même valuée ; le rapport condition-fin, pour peu qu'il existe, reste dans ce cas à l'arrière-plan.

- Contrairement à ce que l'on peut déduire hâtivement du titre de l'article (voir *supra*), il est plus tard rendu explicite que <Clinton-not stop lying> (valeur E) ne suppose pas nécessairement <Clinton-not win> (voir en effet *it risks sending fed-up independent and undecided voters into the Trump camp, which could tip the election*) ;

- <Clinton-not win> est plutôt envisagé comme une conséquence possible, et fâcheuse, qui résulterait ou pourrait résulter de E, dont on prend en compte l'éventualité.

- Partant, la visée positive de <Clinton-win> fonctionne davantage comme une justification pour l'énonciation de *[she] must stop lying/playing loose with the facts* en ce qu'elle justifie, avec les représentations que l'énonciateur s'en fait, le choix de I, <she-stop lying>, comme bonne option ou option souhaitable, sur celui de E (voir *that's why he says Clinton must stop playing loose with the fact*) ; et comme une « cause finale » pertinente qui pourrait dès lors guider l'action de *she*. Il ne s'agit plus vraiment de dire que sa validation est strictement conditionnée par celle de <she-stop lying>, sans alternative possible pour *she* à ce niveau.

On pourrait ainsi choisir de représenter ce type d'énoncés de la façon suivante :

$$[\text{Sit}_0 \supseteq \text{Qlt}_1 (\text{Qnt}_1)] \subseteq [\text{Sit}_0^1 \supseteq \text{Qlt}_2 (\text{Qnt}_2)]$$

L'occurrence de relation modalisée par *must* n'est pas coupée de Sit_0 et son formatage, sous la forme $\text{Qlt}_1 (\text{Qnt}_1)$, repose en partie sur les représentations que se fait l'énonciateur du second contenu.

Il est intéressant de contraster cet énoncé à l'extrait suivant avec *have to*, dont on retrouve les traits caractéristiques. Un lecteur commente ici un article de presse traitant également d'Hillary Clinton :

(232) *She says she wants to earn the trust of the American people. **Doesn't she know that she has to stop lying and that is the ONLY way.** She*

seems to think that she can just keep denying and eventually people will believe her.

To earn the trust of the American people, proposition non reprise après *doesn't she know that*, mais implicite, fonctionne comme repère à part entière pour la proposition *she has to stop lying*. La validation de <she-stop lying> n'est pas évaluée pour elle-même, mais est présentée comme une étape nécessaire, au sens strict (voir aussi *that is the only way*), par laquelle doit passer H. Clinton pour accéder à son objectif, cette fois défini par rapport à elle, et non nécessairement visé par l'énonciateur comme un aboutissement ou une conséquence souhaitable. Il ne s'agit ni directement d'envisager la venue à l'existence d'occurrences de <she-stop lying>, ni d'évaluer I comme le meilleur moyen ou comme l'un des moyens adéquats d'atteindre l'objectif mais, relativement à ce contenu, de présenter cette valeur comme la seule objectivement possible, ceci étant censé relever du fait (voir *doesn't she know that (...)*). H. Clinton, support de la validation, n'a pas d'alternative à cet égard, ni en tant qu'agent, ni en tant qu'énonciateur potentiel. Ceci est précisément mis en exergue du fait que l'on prête d'abord à *she* (voir *she seems to think that (...)*) le principe d'une validation de <she-earn the trust of the American people> sans passer par la validation de <she-stop lying> ou <she-not lie>, comme si *deny*, correspondant à la valeur effectivement validée, constituait une action suffisante, à même de garantir le résultat visé, et était compatible avec <American people-trust her>. Or, ces deux valeurs sont antinomiques, personne n'étant dupe, par ailleurs, de son attitude.

4.1.3. Moyen vs. condition : « Obligation pratique » et nécessité, le cas de *you have to V* en contexte interlocutif

4.1.3.1. L'idée de moyen

On a montré que la mention d'une seconde proposition, fonctionnant comme repère intermédiaire, facilite le calcul de la « nécessité » exprimée (I est seule accessible à l'exclusion de E en ce que sa validation conditionne l'entrée dans le domaine des valeurs positives de la finale, en ce que I est une forme de propriété constitutive de ce domaine), en

même temps qu'elle justifie la localisation opérée par rapport au sujet (dans la mesure où une occurrence de la seconde relation est visée positivement et anticipée, la première relation est à valider par le sujet, dès lors soumis à la nécessité en question). Ceci va dans le sens d'une absence de repérage direct de la relation sujet-prédicat, au sein de la proposition en *have to*, par rapport à une origine : le contenu notionnel n'est pas valué en lui-même et pour lui-même. Comme on l'a brièvement évoqué, ceci empêcherait également que la position du procès soit directement calculable relativement au moment d'énonciation. Ce point doit cependant être examiné plus avant ; un certain nombre d'énoncés spécifiques, s'inscrivant en particulier au sein d'un contexte interlocutif (avec sujet *you*), pourraient sembler, du moins à première lecture, davantage livrer un simple moyen à mettre en œuvre en situation qu'une condition nécessaire pure, par exemple lorsque le calcul par rapport à une proposition finale n'apparaît plus aussi saillant. On verra cependant que *have to* y conserve, en lui-même, un rôle similaire.

On peut partir d'un énoncé comme le suivant, dans lequel aucune proposition finale n'apparaît explicitement :

(233) *"Good," Kueller said. "But you will give me the remote first." (...) If Brakiss had faced any other mortal, he would have asked how Kueller knew about the remote. But Kueller was not any other mortal. Brakiss held out the remote. "It's slower than the controls I built you." "Fine." "You have to set the security codes. You have to instruct it which serial numbers to follow." "I'm sure I can do that." "You have to link it to you." "Brakiss, I can operate remotes." "All right," Brakiss said.*

On considèrera néanmoins que <you-set the security codes> et <you-instruct it (...)> ne sont toujours pas envisagés en fonction des représentations qualitatives qu'un énonciateur s'en fait ou du caractère « bon » ou « mauvais » qu'on leur associe, mais que les assertions restent plutôt relatives à un telos, à une fin implicite, du type *pour la faire fonctionner (avec succès) (to operate the remote)*. A la différence de certains énoncés précédemment envisagés toutefois – mais il s'agira ci-dessous de nuancer cette vision – on semble aussi pouvoir lire l'énoncé comme une forme de consigne, d'instruction, de marche à suivre

livrée à l'interlocuteur, lui indiquant sans plus l'action à effectuer (pour la finalité implicite) dans la situation, le moyen à mettre en œuvre.

On serait en cela assez proche, peut-être, de ce que G. H. von Wright (1963a et 1963b, entre autres travaux) a nommé « nécessité pratique »⁸⁴, concept évoqué par H. Kronning, dans son analyse du français *devoir* (1996), sous le nom d'« obligation pratique ». D'après les commentaires qui en sont faits, cette nécessité/obligation concerne un individu particulier muni d'un certain objectif, et a partie liée avec l'agentivité. L'exemple donné par G. H. von Wright est le suivant :

(234) “*If you want to inhabit the house, you must (ought to) heat it.*” (1963b : ch. 8 sect. 4)

Ces cas constituent pour lui des

conditional sentences, in whose antecedent there is mention of some wanted thing⁸⁵, and in whose consequent there is mention of something that must (has to, ought to) or must not be done. (1963a : ch. 1 sect. 7)

Si nous interprétons bien les différentes remarques de l'auteur formulées ensuite, seul le contenu de ce « conséquent » importerait directement, et non celui de la prémisse sur laquelle il s'appuie à un niveau intermédiaire, prémisse pouvant prendre la forme “unless you do p, you will not get q” (1963b : ch. 8 sect. 4) (i.e la validation de la relation finale q est conditionnée par celle d'une première relation p)⁸⁶. La lecture possible de l'énoncé

⁸⁴ L'approche de G. H. von Wright est cependant bien plus « logique » que linguistique. On peut regretter, pour les préoccupations qui sont les nôtres, que cette « nécessité » ne se voie pas illustrée par une variété d'exemples en contexte (l'énoncé en (234), par ailleurs construit, est le seul proposé par l'auteur) et que le fonctionnement de formes telles *must*, *have to* ou *ought to* ne soit pas différencié ; elles apparaissent en effet alternativement, et parfois indifféremment semble-t-il, au sein des commentaires ou paraphrases de l'auteur, (voir par exemple la citation plus bas). Cette distinction, si elle était opérée, exigerait selon nous d'établir certaines nuances, en fonction des emplois traités, dans la définition de ce que peut être la « nécessité » pratique, si tant est que l'on puisse parler de nécessité dans tous les cas.

⁸⁵ Qu'il s'agisse, apparemment, d'un objectif préalablement et explicitement visé par un individu spécifique, ou d'une finalité qu'on lui prête, puisque “something wanted” se voit par ailleurs reformulé par “a state of affairs which is or may be desired as an end of action” (1963b: ch. 8 sect. 4).

⁸⁶ En d'autres termes, selon l'auteur, un énoncé comme (234) “could be regarded as a contracted form of the syllogism which, skipping the second premiss, proceeds directly from the first premiss to the conclusion.” (1963b : ch. 8 sect. 4)

(233) comme l'expression d'une simple procédure à suivre par le référent de *you* rejoint à première vue cette description.

Malgré une certaine proximité sur le plan interprétatif, il n'est pas certain cependant que le contenu de la « seconde prémisse » ci-dessus évoquée reste avec *have to* totalement à l'arrière-plan, ce qui serait davantage le cas d'autres formes potentiellement concurrentes dans l'expression de cette « nécessité pratique » (moyen à déployer en vue d'une fin à atteindre), nous allons y revenir. Par ailleurs, certains des commentaires formulés laissent à penser que la nécessité pratique, telle qu'elle est conçue par G. H. von Wright, a partie liée avec une dimension « existentielle », ce qui est lié à la notion même de « pratique », et a un caractère bien plus « prescriptif » que « descriptif ». Selon lui par exemple, les énoncés qui l'expriment “show[...] a certain resemblance to a command” (1963b : ch. 8 sect. 4), et “there is no strong objection to the use of the imperative mood in them ((...) “if you want to inhabit the house, then heat it”)” (*ibidem*). Ceci revient sans doute à dire, dans notre terminologie, que cet usage solliciterait davantage, ou serait en tout cas orienté vers, la dimension « quantitative » de la relation en jeu en ce que l'on envisagerait, même sans valuation directe, la venue à l'existence d'une occurrence distinguée de cette relation, que l'on laisserait par ailleurs à la charge d'un agent⁸⁷. *Have to* nous paraît cependant également réfractaire à ce type d'opération.

Lorsque l'on n'a pas purement et simplement affaire, alors, à un impératif, ces traits nous paraissent plus opérants dans des énoncés comme les suivants : les énoncés en *must* formulant une forme de directive, interprétable comme une procédure à suivre par le co-énonciateur/référent du sujet en vue d'un but (potentiellement) visé par celui-ci (il est cependant extrêmement rare qu'une valuation y soit totalement absente, cf. *unlock that desk for me* en (236) et rien ne justifie vraiment d'exclure une interprétation déontique) ; ou les énoncés comme (237) faisant plutôt entrer en jeu la forme *need to* :

⁸⁷ On peut considérer avec A. Culioli que l'impératif, au-delà de son éventuelle valeur injonctive (qu'il ne prend pas systématiquement, on peut penser à un exemple comme *Prenez-le bus n° x*, ou *Tournez à droite*, face à une demande de renseignements), « marque que l'on anticipe la construction de l'existence d'un nouvel état de choses » (1999b : 108). L'énonciateur s'inscrit par ailleurs face à un co-énonciateur qui « validera ou non la représentation distinguée par l'énonciateur » (1990 : 103). Il n'est donc pas question de dire que la validation est nécessaire, relativement à celle d'une autre relation, et pour le co-énonciateur qui vise cette dernière (absence d'alternative et de choix).

(235) *Then the old beggar-woman said to her benefactor: “**This is what you must do to obtain the reward which the King promises.** Go out of the town by the south gate, and there you will find three little dogs of different colors (...). **You must kill them and then burn them separately, and gather up the ashes. (...) You must then demand as much wood as three mules can carry, and a great cauldron, and must shut yourself up in a room with the Sultan, (...) The King will come back to life, and will be just as he was when he was twenty years old. For your reward (...)**”*

(236) *“You might just unlock that desk for me, will you?” she said. And further, as she went through the keys one by one to select the right key : “Each quarter I ‘ve put your precious Mr. Herbert Calvert’s rent in a drawer in that desk.... Here ‘s the key.” She held up the whole ring by the chosen key, and he accepted it. And she lay back once more in her chair, exhausted by her exertions. “**You must turn the key sharply in the lock,**” she said weakly, as he fumbled at the locked part of the desk. So he turned the key sharply. “You’ll see a bag in the little drawer on the right,” she murmured.*

(237) *A second later there was a soft tug on the line. Not sure what to do, her eyes went wide and her hands tightened their hold on the line and pole. “Relax,” he murmured. “You caught a fish. **Now you need to set the hook. Slightly pull up on the rod. All right, now reel him in.**”*

Même si l’on s’appuie éventuellement sur l’existence d’un rapport de type « conditionnel », subsiste surtout l’idée de moyen à mettre en œuvre dans la situation, et l’on s’attache avant tout à dispenser une instruction ou une série d’instructions. Les énoncés en *must* en (235), de même que l’énoncé en *need to* en (237), alternent d’ailleurs assez librement avec des énoncés sous la forme impérative.

Si l’on reprend l’exemple (233) proposé plus haut, il en va en fait un peu autrement :

(238) “Good,” Kueller said. “But you will give me the remote first.” (...) If Brakiss had faced any other mortal, he would have asked how Kueller knew about the remote. But Kueller was not any other mortal. Brakiss held out the remote. “It’s slower than the controls I built you.” “Fine.” “**You have to set the security codes. You have to instruct it which serial numbers to follow.**” “I’m sure I can do that.” “You have to link it to you.” “Brakiss, I can operate remotes.” “All right,” Brakiss said. ? “It’s slower than the controls I built you.” “Fine.” “You **must** set the security codes. You **must** instruct it which serial numbers to follow.” “I’m sure I can do that.” “You **must** link it to you.” “Brakiss, I can operate remotes.” ? (...) “Set the security codes. Instruct it which serial numbers to follow.” “I’m sure I can do that.” “Link it to you.” “Brakiss, I can operate remotes.”

La réaction de l’interlocuteur aux énoncés en *have to*, *Brakiss, I can operate remotes* (reformulable, nous semble-t-il, par *I know perfectly well how to operate remotes*), suggère que les remarques qui précèdent n’ont pas été perçues comme de simples consignes, mais comme une sorte de mise en garde ou de rappel concernant cet appareil, partant du principe, prêté en particulier à Kueller, d’une validation de *operate this particular kind of remote* sans passer au préalable par la validation de *set the security codes, instruct it which serial numbers to follow* et *link it to you/the user* (et donc à partir de E, non I ou autre que I). Ceci est confirmé par l’observation préalable, *It’s slower than the controls I built you*, qui oppose *it* à *the [remote] controls I built you*, pour lesquels ces étapes ne sont sans doute pas indispensables, ou pour lesquels la procédure à suivre est peut-être différente : on pourrait ainsi s’attendre, par analogie, à ce qu’elles ne le soient pas non plus pour *it/this (particular) remote control*. Kueller détrompe également Brakiss sur ce point par son usage de *remotes*, qui renvoie à toute la classe des télécommandes, sans distinction.

On retrouve donc, au-delà de l’idée de moyen et de simple instruction, l’idée de nécessité : c’est I, et non autre que I, qui s’impose, y compris pour Kueller. Dans la mesure où, d’autre part, les conditions de validation de *operate this remote* sont valables non pas seulement pour l’interlocuteur mais pour tout utilisateur potentiel, puisqu’elles dépendent

explicitement des propriétés spécifiques de l'appareil en question, également mises en valeur, on envisage d'autant moins la venue à l'existence d'une occurrence de relation dans la situation spécifique, dont le référent particulier de *you* serait placé à la charge.

On retrouve en fait cet aspect des choses dans une grande majorité des énoncés en *you have to* dont on pourrait croire, à première vue ou hors environnement plus large, qu'ils se bornent à donner à l'interlocuteur une consigne en situation. Dans les contextes suivants, le co-énonciateur a pu ainsi penser, ou espérer, pouvoir atteindre la validation de l'état de fait visé directement (sans passer par la validation de I) et/ou en l'état :

(239) *"Sir, where is our luggage ?" Lottie asked. He glanced at the leather box she held to her chest. She hoped he wouldn't ask to see inside. "You'll get it soon enough," he said. "You have to register first. Then you change your money to dollars, arrange for transportation, and then you get your luggage." He pointed to the right. "English-speaking line's over there".*

(-) *"Sir, where is our luggage ?" Lottie asked. (...) "You'll get it soon enough," he said. "You **must** register first."*
*? "You'll get it soon enough," he said. "**Register first.**"*

(240) *"Those earphones, sir. I thought you might be interested in listening for a minute." Talbot sat and clamped the earphones on. After about fifteen seconds he removed-them and turned to Halzman, who had also removed his. "**I can't hear a damned thing.**" "**With respect, sir, when I said a minute, I meant just that. A minute. First of all you have to listen until you hear the silence, then you'll hear it.**" "Whatever that means, I'll try it." Talbot listened again, (...).*

*? "With respect, sir, when I said a minute, I meant just that. A minute. First of all you **must** listen until you hear the silence, then you'll hear it."*

*? "With respect, sir, when I said a minute, I meant just that. A minute. First of all **listen** until you hear the silence, then you'll hear it."*

On peut en effet considérer, en (239), que poser la question *Where is our luggage ?*, c'est envisager d'accéder à <we-get our luggage> sans passer par la validation de <we-register>, et donc considérer que E (*not register* ; ou *not do anything*, relativement à la finalité) est une option envisageable. En (240), le co-énonciateur se plaint de ne pouvoir accéder à <I-hear it> (cf. *I can't hear a damned thing*) en s'étant concentré quinze secondes, étape alors apparemment jugée suffisante. L'énoncé, qui affirme que le passage par la validation d'une relation est nécessaire pour accéder à celle d'une seconde (même moins explicite), constitue moins l'expression d'une simple marche à suivre, sans plus, qu'une remise en cause, motivée dans ces conditions, de ce préconstruit discursif, par la mise en relief d'une étape (voir *first*) non prise en compte. L'énoncé a d'autant plus valeur de rappel, par opposition à une simple instruction en situation basée par ailleurs sur une évaluation plus ou moins subjective, que cette étape nécessaire existe non seulement pour le référent spécifique de *you* dans cette situation dans la mesure où l'on peut lui attribuer un objectif, mais aussi *a priori*, pour tout individu potentiel désirant accéder à cette finalité. (239) fait en effet référence, le comprend-on, à un règlement établi imposant à chaque voyageur de s'enregistrer avant de récupérer ses bagages, et (240) à l'existence d'une relation d'entraînement, ou du moins de consécution, tirée des observations du locuteur, qui a fait l'expérience de la chose dans le contexte qui précède ce passage, entre *listen for a minute/listen until you (one) hear(s) the silence*, et *hear it/a surprising sound*.

Une lecture en termes de moyen à mettre en œuvre, par l'interlocuteur spécifique, en situation est, certes, peut-être plus recevable dans l'énoncé suivant, dans la mesure surtout où le contenu de la seconde proposition implicite (*réussir, contrôler le snowboard*) a une valeur plus explicitement téléonomique : il s'agit d'une finalité effective, et non d'un objectif qui lui est prêté ou qu'il serait susceptible d'avoir. L'emploi d'une forme impérative fait par ailleurs suite à celui de *have to* (*Make turns by (...)*) :

(241) *They decide to practice before going to the terrain park. Andrew is having trouble controlling his snowboard and keeps falling. Andrew (dusting off his ski pants): What am I doing wrong? My board is the same as yours and Brady's! Melissa: **You have to zigzag down the slope. You'll go too fast and have no control if you try to go straight***

down. Make turns by leaning in the direction you want to go and pushing the edge of the board into the snow. Narrator 2: Andrew bends his knees, leans to the left, and shifts his weight on the board. Swoosh! He makes a tight turn. Andrew: Look! I turned without falling! Melissa: That's great!

Le fait que le référent spécifique de *you* se soit plus ou moins enquis du moyen à employer pour parvenir à son objectif auprès de son interlocutrice qui, elle, parvient à maîtriser son snowboard, facilite également cette lecture. La demande n'est cependant qu'indirecte, dans la mesure où *what am I doing wrong?* pointe l'inefficacité, relativement à cette finalité, de la technique préalablement utilisée, ce que contribue également à faire l'énoncé en *have to* : ce qui s'impose en effet est zigzag *down the slope*, et non la valeur inverse, effectivement validée, *go straight down*, qui ne peut conduire qu'à un échec (*You'll go too fast and have no control if you try to go straight down*). L'énoncé suivant en est proche à cet égard, mis à part le fait que la valeur effective est également posée comme mauvaise du point de vue de ses conséquences certaines (*you'll break it*) :

(242) *What do you prefer, a polonaise, a minuet? A minuet is better, it's easier to follow the rhythm, go ahead, stop! Not that way, Hans, you'll break it, you have to turn it clockwise! Slowly, let's see? Hans was surprised by how easy and at the same time awkward it was to play the barrel organ.*

Il ne s'agit plus directement, dans ces deux derniers énoncés, d'introduire l'existence d'une étape non prise en compte (le co-énonciateur pense pouvoir atteindre l'objectif directement, sans condition : vide de $I \rightarrow I$) mais de spécifier la valeur nécessaire en opposition à la/une valeur inverse validée (on tente d'atteindre l'objectif via un autre moyen ou via la technique opposée à celle requise : autre que $I \rightarrow I$). Le lien à un second contenu (finalité) est d'ailleurs en cela moins serré que dans le premier cas. Au-delà de cette nuance toutefois, ces exemples se rapprochent bien de (239) et (240) en ce que l'énonciation est dans tous les cas motivée par le fait que E (non I, autre que I) a été pris en compte, au sens large, là où seul I (par opposition à E) est envisageable relativement à la

finalité en question. Ce dernier point relève là encore du fait, du certain : le co-énonciateur spécifique est soumis à cette nécessité, essentiellement dictée par les propriétés de l'outil que l'on chercherait à maîtriser (comme en (238)), au même titre que quiconque voudrait accéder à l'objectif en jeu.

Il ressort de ces observations, et des commentaires divers que nous avons jusqu'à présent eu l'occasion de formuler à propos du fonctionnement de *have to*, que l'étiquette « nécessité/obligation pratique » munie des caractéristiques données plus haut n'est pas totalement apte à qualifier ces emplois de *have to*, ceci à plusieurs égards.

D'une part, dans la mesure où l'on a affaire, avec *have to*, à une localisation assertée (*have*) et où *to* maintient l'occurrence de relation qu'il construit en deçà de sa dimension quantitative, on prédique davantage un état (ici, le référent du sujet se trouve soumis à une forme de nécessité, dans la mesure et dans les conditions où une occurrence de la relation finale est visée) que l'on n'envisage la venue à l'existence, relativement à la situation d'énonciation, d'une occurrence distinguée de la première relation, d'où, en partie, la difficulté que l'on a à percevoir l'énoncé comme l'expression d'une simple consigne. L'existence/venue à l'existence de cette relation, si elle est d'une façon ou d'une autre envisagée, l'est ici avant tout relativement à celle de la seconde relation.

D'autre part, mais les deux points sont liés, le contenu de la « seconde prémisse » évoquée par von Wright, « à moins de valider P, on n'aura pas Q », n'est pas à l'arrière-plan, quitte à s'effacer au profit là encore de l'orientation vers la venue à l'existence d'une occurrence en situation, placée à la charge d'un agent spécifique. Il se voit au contraire construit par le repérage de la proposition en *have to* par rapport à la proposition finale, et valorisé ou plus explicitement sollicité à un double titre. Premièrement, la sélection d'une valeur étant présentée comme donnée ou préconstruite, on nous donne typiquement à voir, dans de tels environnements, l'existence d'un rapport conditionnel valable en tout état de cause et de façon générale, que le référent spécifique du sujet, ou l'interlocuteur/co-énonciateur, ne fait qu'instancier. Autrement dit, la paraphrase peut se passer d'une référence à un terme source : *it is necessary* (optionnel : *for you*) *to set the security codes* en (238), par exemple. Deuxièmement, le recours à une forme faisant appel à un

préconstruit se justifie dans la mesure où il est précisément question, dans ces contextes, d'évacuer par son intermédiaire la possibilité d'accès à une valeur contextuellement, discursivement prise en compte, d'où un effet de remise en cause, qui met en exergue l'idée même de nécessité (pour Q, *you* ne peut se passer de P et/ou agir autrement).

A ces énoncés n'est donc liée que très indirectement une dimension « pratique », « existentielle », et ceci n'est en tout cas l'effet que de certains paramètres contextuels. Pour V. Descombes, qui opère une distinction entre *théorique* (ou *indicatif*, ou *descriptif*, dont il fait un usage similaire) et *pratique* (qu'il assimile à *directif*, *impératif* ou *prescriptif*), un énoncé ne peut être tenu pour pratique au sens strict que s'il est « capable de répondre à la question de l'agent : que dois-je faire ici et maintenant ? » et « suffit à l'éclairer sur la conduite à tenir » (2007 : 112). Il ressort des traits dégagés plus hauts que tel n'est pas directement le propos des énoncés en *have to*, qui peuvent cependant, en lecture extensive, avoir une « portée pratique » dérivée, d'où une possible interprétation parallèle en termes de moyen à mettre en œuvre en situation. V. Descombes, qui relève l'ambiguïté du terme « pratique », note en effet qu'il pourrait, pris dans un sens plus large, s'appliquer à un large champ d'énoncés :

Est-ce qu'on veut dire seulement qu'un jugement pratique est un jugement ayant une portée pratique? Si c'est cela qu'on veut dire, il y aura beaucoup trop de vérités pratiques. C'est ainsi que la vérité descriptive *La porte est fermée* a une portée pratique considérable (puisqu'elle m'apprend que je devrais l'ouvrir si je veux sortir par cette issue) (*ibidem*)

Cette « portée pratique » n'est pas le fait de *have to*, mais relève en fait, dans ces contextes interlocutifs, de l'influence conjointe des facteurs suivants, réunis par les énoncés envisagés ci-dessus :

- ni l'état de fait livré dans la proposition finale explicite ou reconstituable (disons Q), ni sa condition d'accès (disons P) n'ont livré d'occurrence en T_0 ;
- la validation de Q est ou est susceptible d'être visée positivement, en situation, par le co-énonciateur spécifique, de sorte que sa position est potentiellement calculable relativement à T_0 (i.e. on peut envisager, pour la relation qu'elle contient, une situation de validation à

distance de T_0 , en postériorité), de même, partant, que celle de P ;

- l'énonciateur n'apparaît pas valuer négativement la venue à l'existence d'une occurrence de P (on a, ici, positivité ou neutralité) ;
- le prédicat en P réfère à un procès agentif, et est donc compatible avec l'idée de moyen ;
- l'instance par laquelle passe la validation de P et celle visant la venue à l'existence de Q sont identifiables.

Lorsque tout ou partie de ces facteurs ne sont pas vérifiés, comme dans les contextes que nous allons à présent envisager, l'énoncé perd toute « portée pratique » en situation sans pour autant que l'emploi de *have to* soit proscrit, ce qui n'est pas le cas d'autres formes auxquelles le terme d' « obligation pratique » s'applique mieux, et sans que l'énoncé ne perde sa substance, car les mêmes traits restent fondamentalement en jeu.

4.1.3.2. Procès non agentifs

Il en va ainsi des cas où le prédicat réfère à un procès non agentif et non intentionnel. Toute commutation avec une forme impérative est alors évidemment totalement proscrite ; on notera que l'emploi de *must* dans ces contextes spécifiques a également été, selon les cas, soit unanimement refusé, soit parfois jugé d'acceptabilité douteuse par les anglophones interrogés (nous reviendrons sur ce point plus bas) :

(243) *A teacher was testing the children in her Sunday school class to see if they understood the concept of getting into heaven. She asked them, "If I sold my house and my car, had a big rummage sale and gave all my money to the church, would that get me into Heaven?" "NO!" the children answered. "If I cleaned the church every day, cut the grass, and kept everything tidy, would that get me into Heaven?" Again, the answer was, "NO!" (...) Bursting with pride for them, the teacher continued : "So, how can I get into Heaven?" Five-year-old Sean shouted out, "You have to be dead."*

** Five-year-old Sean shouted out, "be dead." / "you must be dead."*

(244) *“I’m here to see Adam Vantwest. He was admitted on Friday.” The receptionist types something quickly then squints at her computer screen. “Are you a family member?” “No, I’m a neighbour. But I was with him right before the accident.” “I’m afraid you have to be a family member.” “But that makes no sense,” Clare says helplessly.*
** Be a family member / You must be a family member.*

(245) *“Could you tell me where the spray paint is? It is not in its usual place.” The cashier answered, “You have to be 18 in order to purchase spray paint.” “But you never had to be a certain age before.”*
** Be 18 (first) / ? You must be 18 in order to purchase spray paint.*

Même si l’on peut toujours considérer que *get into Heaven*, *see Adam Vantwest* et *buy spray paint* ont ici une valeur téléonomique, quoique simulée en (243) pour le propos, il est cette fois très clair qu’il ne s’agit en aucun cas d’indiquer à l’interlocuteur une marche à suivre, de formuler une consigne, en présence de procès à la fois statifs et non intentionnels, en particulier en (244) et (245)⁸⁸ : *be a family member* et *be 18* désignent en effet des caractéristiques inhérentes, qui ne peuvent être acquises volontairement. Ils sont donc incompatibles avec l’idée de moyen (à mettre en œuvre en situation, en T₀) et renvoient donc d’emblée, dès le départ, à des propriétés dont on pose qu’elles conditionnent, de façon nécessaire, l’accès à l’objectif, qu’elles sont constitutives de ce second contenu. Leur « existence », ou plutôt leur manifestation, si elle est envisagée, ne peut l’être que relativement à celle de la seconde relation, dans toute situation et pour tout terme destiné à instancier () *go to Heaven*, () *visit a patient* et () *purchase spray paint*, mais aussi en parallèle relativement au support qu’est le référent de *you*, si on l’identifie au moins partiellement au co-énonciateur spécifique⁸⁹. Sur ce dernier point, ce qui rend en effet, en grande partie, l’énonciation pertinente, notamment en (244) et (245), est que ce co-énonciateur, tout en visant une occurrence de la relation finale, ne vérifie précisément pas la propriété en question. Ceci peut être précisé par ailleurs, comme en (244) avec *“Are*

⁸⁸ Le second point à son importance, puisqu’un état peut résulter de la validation d’un procès agentif, à l’instar de <X-be quiet> qui peut passer par <x-stop <(x) talk>>.

⁸⁹ Contrairement à la seconde occurrence de *have to*, *But you never had to be a certain age before*, en (245).

you a family member?” “*No, I’m a neighbour.* ”, et semble quoi qu’il en soit pouvoir être automatiquement déduit du fait même qu’il y ait énonciation, comme en (245) ; l’interlocuteur paraît sans doute bien plus jeune, et confirme d’ailleurs indirectement qu’il n’a pas 18 ans en ne se défendant pas sur ce point. Ce double statut associable à l’élément sujet se vérifie également en un sens dans les énoncés suivants, quoique mettant en jeu un pronom de troisième personne. On peut considérer que celui-ci admet un référent spécifique et déterminé, mais fonctionnant en quelque sorte comme « représentant » de tout terme susceptible d’entrer dans une relation de repérage avec la proposition finale : d’un côté, la validation de <(child) get kit> et de <(parent) kick out (child)> est conditionnée par celle de <(child) be 18> quels que soient les éléments instanciant les places vides au sein des deux relations, de l’autre, cette règle est appliquée au cas de *my daughter* et de *your son*, respectivement, dans la mesure où la validation du second contenu est effectivement visé (par le référent de ce même sujet, ou par le co-énonciateur en (247)), et où l’on part du constat que la propriété *be 18*, incompatible avec sa validation, n’est pas vérifiée par les référents en question :

(246) *She asks me almost weekly when she can get her own kit. Unfortunately, **she has to be 18** so she has a while to wait.*

(247) “*Today it's the “do what you want” approach. I know he will anyway, so I'm letting him. But he will get no help from me in any way. No money, phone, etc. If he doesn't call in or come home, no dinner or food or family activities. So we treat him like a boarder. That is why I asked advice on kicking him out.(...)”- “I understand your guilt and disappointment, (...) I can only hope that he wakes up and makes strides to improve himself. **As far as kicking your son out of the house – I think he has to be 18**, unless you go through the courts and he is emancipated.*”

Comme dans les énoncés traités en 4.1.3.1, il s’agit toujours dans tous ces cas de sous-entendre que l’objectif spécifique n’est pas accessible en l’état et/ou via d’autres options envisagées, donc avec E, mais que c’est I qui s’impose. Puisque l’on ne peut plus toutefois

envisager de passage volontaire de E à I, on reste plus explicitement, en ce qui concerne la validation éventuelle du telos, sur le cas de figure négatif. On aboutit ainsi à *you can't see him* (*I'm afraid* porte implicitement sur le blocage de la valeur valuée), *you can't purchase spray paint*, *she can't get her own kit* (now ; cf. *unfortunately (...), she has a while to wait*) et *you can't kick your son out of the house*, sans besoin de préciser *unless you/he/she...* (+ I).

Must, très rare dans ces contextes, n'a été admis, par certains des anglophones interrogés, en lieu et place de *have to* en présence du sujet *you* qu'en (245), à la condition d'accorder d'emblée à *you* une lecture générique, ce qui est facilité par la présence d'une finale explicite. La substitution a été refusée en (246) et (247) :

(246') **She asks me almost weekly when she can get her own kit.*
*Unfortunately, **she must be 18** so she has a while to wait.*

(247') **As far as kicking your son out of the house – I think **he must be 18**,*
unless you go through the courts and he is emancipated.

En présence de ce type de prédicat statif, on trouve en fait très majoritairement sur le Web (et exclusivement, dans les corpus, avec *be* + âge) des énoncés recevant une interprétation épistémique⁹⁰ :

(248) *But these boys, I've never seen them before. The tallest one, with the cowman boots, is the leader, **he must be sixteen or seventeen, maybe***

⁹⁰ Interprétation par contre très rare avec *have to* dans le cas de *be* + âge, peut-être parce que ces énoncés sont plus susceptibles d'être le produit d'une inférence, prenant appui sur l'apparence d'une personne et débouchant bien souvent sur une approximation (il n'est pas question d'exclure catégoriquement la possibilité de toute autre valeur). Nous avons tout de même, après recherche sur le Web, rencontré quelques énoncés recevant une lecture proche de l'épistémique, qui sont intéressants en ce qu'ils se rapprochent généralement des énoncés présentement envisagés sur un point. C'est le cas de l'énoncé suivant : "*Just be aware this ebay seller is actually a kid who is like 14 years old and not a very honest one.* " (...) "***Well, he has an eBay and PayPal account, so he has to be 18 or he's committing identity theft** (by either creating a fake account, or using his parent's/brother's account). You can't create an eBay account without a credit card in your name.* ". On y fait en effet référence à l'existence d'un rapport conditionnel généralisable, où *have an ebay and paypal account* (Q) implique nécessairement *be 18* (P). L'orientation y est simplement différente : sachant que Q est, cette fois, validé pour le référent de *he*, *he* vérifie forcément, au moins théoriquement, la propriété P. Ceci est ici destiné à remettre en cause la légitimité du point de vue livré dans l'assertion préalable, [*he*] *is like 14 years old*.

even more, perhaps much older than the others, maybe even an uncle (in those families, things like that happen, mother and daughter only fourteen years apart, father and son sixteen, uncles and nephews the same age).

Le seul exemple que nous ayons rencontré mettant en jeu un sujet à référent défini et un prédicat dénotant un procès *a priori* statif et non intentionnel est le suivant :

(249) *On the day I spoke with him, his goal was to lose 40 pounds in the next 100 days and it seems quite possible since he's quite experienced at weight loss. (...) His weight loss is due to gastric bypass surgery, where the stomach is cut in half and the small intestine is bypassed with a connection to the large intestine. (...) Now for the explanation about losing 40 pounds in 100 days. One of his dreams is to jump out of a plane (wearing a parachute, of course) and that may happen this August at the All Ohio Balloon Fest in Marysville. **To qualify, he must weigh 235 lbs.** Mac is a goal and numbers guy, figuring he only has to lose 2.6 pounds a week to be ready for the event.*
(<http://www.marysvillejt.com/archivehook/offthehookarchive12.htm>)

On peut objecter cependant que même si *weigh* désigne un procès de type statif, il n'est pas réfractaire à l'agentivité : on peut toujours, en effet, faire en sorte de perdre du poids en vue d'aboutir au résultat *weigh 235 lbs*. C'est d'ailleurs bien de cela dont il est question, puisqu'il est explicitement précisé que l'intention du référent de *he* est de perdre quarante livres en cent jours, en vue accessoirement d'avoir le poids requis. Cette dernière condition reste à l'arrière-plan, et aucun effet de blocage (d'accès à <he-qualify> si la condition n'est pas remplie) n'est valorisé. On conserve, en un sens, une idée de moyen qui était absente des énoncés en *have to* envisagés plus haut.

En dehors de ces cas, le référent de *he/she* n'est normalement plus déterminé, mais indéfini (on trouve d'ailleurs typiquement *s/he* ou *he or she*), par exemple lorsque le

pronom reprend anaphoriquement un groupe nominal renvoyant à une occurrence quelconque de la classe des N ((250)). (250) reste en cela comparable à (251) :

(250) *If a student wishes to host a party and wants to serve alcohol, s/he must be 21 or older and first attend an alcohol education program.*

(251) *To receive SSI benefits, a person must have an income that falls below the federal maximum SSI benefit level.*

On pourra avancer un certain nombre de suggestions pour tenter de rendre compte de ces contraintes d'apparition. Rappelons d'abord que l'opération marquée par *must* suppose un repérage privilégié de la relation par rapport à une situation d'énonciation (S_0 , T_0), laquelle est spécifique si les termes mis en jeu ont eux-mêmes une valeur référentielle spécifique. Lorsqu'il ne s'agit pas de prendre position quant à l'existence/non-existence d'une occurrence de relation, que l'on cherche à situer, à localiser par rapport à la situation d'énonciation (valeur épistémique), on peut considérer que l'on s'oriente vers la venue à l'existence d'une occurrence, pour laquelle la possibilité d'une validation (conformément au choix de I comme le « bon » choix) comme celle d'une non-validation (également prise en compte, mais rejetée comme « mauvaise ») devrait normalement subsister. Lorsqu'est en outre construit contextuellement un objectif à atteindre, pour un moment T_x , par un individu spécifique, ceci suppose naturellement une action possible pour sa validation ; or les prédicats inagentifs refusent qu'un choix entre I et E soit envisageable à ce niveau.

L'incompatibilité n'existe plus par contre lorsque les termes mis en jeu ont une valeur référentielle générique, ou indéterminée. Or, comme le rappelle E. Gilbert (1987, 2001, 2003a&b), le contexte générique suppose un repérage non plus par rapport à une situation d'énonciation (S et T) spécifique, mais par rapport à la classe des situations (S et/ou⁹¹ T). Il n'est alors plus directement question de s'intéresser à l'existence (jugée probable), ou de s'orienter vers la venue à l'existence (souhaitée), en situation, d'une occurrence spécifique de relation :

⁹¹ « Ou », ajoutons-nous, si l'on distingue en fait entre généricité pure en contexte (écrits à caractère scientifique, par exemple, *a priori* dénués de subjectivité) et simple indéfinitude (référents indéfinis et donc parcours possible sur une classe de termes) qui n'exclut pas une forme d'appropriation énonciative ou en tout cas l'intervention d'un système de valeurs, même présentées comme collectives. Nous y reviendrons.

L'ancrage spatio-temporel de la relation prédicative n'entre plus directement en ligne de compte, devient pour ainsi dire accessoire, et le paramètre Qnt passe donc au second plan. Conjointement, et conséquemment, c'est le paramètre Qlt qui se trouve mis en avant, qui apparaît prépondérant. (E. Gilbert 2001 : 55)

Dans des énoncés comme (250), qui sont cependant loin d'exclure une lecture déontique, sur le modèle des énoncés traités en 3.3., ou une lecture apparentée, nous y reviendrons, il deviendrait alors possible de construire, sans plus, un lien inter-notionnel (purement qualitatif) entre deux contenus, ou d'évoquer les propriétés que doit « nécessairement » vérifier tout *student* se donnant pour but de tenir une réception et de servir de l'alcool. Evoquer le concept de « nécessité » devient aussi dans une certaine mesure acceptable dans le sens où l'accès à E, bien que toujours pris en compte, se voit fermé pour chacune des situations et chacune des occurrences parcourues, si bien que ne semble subsister, au « terme » du parcours pourrait-on dire, qu'une seule possibilité⁹².

Comme *have to*, lui, ne met de toute façon pas en jeu un repérage direct de la relation par rapport à une situation d'énonciation, mais appréhende l'existence d'un visé dans son rapport à S₂, que l'on ait affaire à un sujet à valeur référentielle spécifique ou indéterminée ne change rien, la validabilité de E étant de toute façon présentée comme d'emblée évacuée en ce qui le concerne, ce qu'il est justement pertinent d'évoquer dans les énoncés envisagés plus haut. Même en présence d'un sujet dont la valeur référentielle peut être spécifique, il n'est alors pas gênant que la possibilité d'un choix entre I et E ne soit pas préservée du fait de l'emploi d'un prédicat incompatible avec l'intentionnalité, le but étant non pas directement d'envisager la venue à l'existence d'une occurrence de I (en vue d'atteindre un certain résultat), mais de souligner que l'alternative n'existe justement pas *a priori*, en ce qui concerne le référent du sujet, et plus largement relativement à un second contenu.

⁹² *Must* semble alors se rapprocher de *have to*, mais ce résultat passe tout de même bien par des procédés différents, ce qui peut agir sur l'interprétation voire l'acceptabilité des deux formes en contexte générique ou généralisant, nous y reviendrons à différentes occasions par la suite, notamment en 6.

4.1.3.3. Du *you* spécifiant au *you* généralisant en contexte interlocutif

Nous avons, pour rappel, avancé en 4.1.3.1. qu'en contexte interlocutif, les énoncés en *you have to* ne recevaient qu'indirectement une interprétation en termes « d'obligation pratique » (prescription d'un moyen à mettre en place en situation pour atteindre un but visé, avec rapport conditionnel effacé ou en arrière-plan). Cette interprétation, déjà vacillante dans les énoncés envisagés en 4.1.3.1., disparaît totalement dans les exemples précédemment considérés, du fait de la co-occurrence de *you* (pourtant potentiellement spécifiant) *have to* avec un prédicat inagentif. Ceci semble confirmer que les énoncés n'ont éventuellement qu'une portée pratique, avant tout permise par les facteurs contextuels énumérés p. 202, et non par les propriétés mêmes de *have to* : celui-ci n'envisage pas la venue à l'existence, en T_0 , d'une occurrence de relation, mais pose entre autres que la validation d'une première relation représente une condition d'accès à celle d'une seconde. La validité du rapport ainsi établi entre les deux contenus n'est bien souvent pas, par ailleurs, limitée à la seule situation présente et au seul agent spécifique concerné.

Ce dernier trait va en fait assez souvent l'emporter, et dans de nombreux contextes, qui ne réunissent pas là non plus la totalité des critères énumérés p. 202, il devient difficile de voir dans l'emploi de *you* un renvoi au co-énonciateur / interlocuteur spécifique en tant qu'agent valideur projeté pour amener à l'existence une occurrence ; *you* y admet une interprétation bien plus généralisante. L'emploi de *have to* y reste toutefois justifié par des facteurs similaires à ceux déjà envisagés.

On notera que ce trait est déjà visible dans certains énoncés qui, même s'ils vérifient encore la totalité des critères dégagés p. 202, s'éloignent déjà d'exemples comme (241) ou (242) :

(252) *"How's Alice?" The words came out rough and abrupt and he reddened. "She's all right," Emmie mumbled, keeping her head low. He said in a lost way, "Is she? I just wondered." He jerked his head at the*

shy. "Like a coconut?" He bought three balls and stood on the line. A nut rocked but didn't fall. "They're fixed," Emmie said. "You have to hit awfully hard." He rubbed his hand down the side of his tight black jeans and aimed again. This time one came off; the man who ran the shy picked it up and gave it to Emmie.

L'énoncé a bien dans une certaine mesure une portée pratique dans la situation de locution en ce que la connaissance de l'information qu'il contient permet par la suite à l'interlocuteur d'adapter sa technique et de parvenir cette fois à atteindre sa cible (*He (...) aimed again. This time one came off.*). Il est toutefois d'autant plus difficile d'y voir une simple consigne, avec permutation possible avec une structure impérative par exemple, non seulement parce qu'il réagit à un échec préalable, se rapprochant sur ce point de (241) et (242), mais aussi parce que la modalisation du prédicat montre qu'il s'agit encore bien moins d'envisager la venue à l'existence, dont l'interlocuteur serait placé à la charge, d'une nouvelle occurrence, que de décrire ce que *faire tomber une noix de coco* requiert de façon générale, en raison d'une propriété des noix de coco (*they're fixed*) que l'on illustre en retour, en commentant ce fait plus ou moins négativement. *Awfully*, qui modifie *hard*, possède ici en effet à la fois une valeur appréciative, au sens large, et intensive (haut degré), ce qui rend doublement difficile l'emploi d'un impératif :

(252') ? "*They're fixed,*" Emmie said. "*Hit awfully hard.*"

Sur ce point, on peut avancer qu'il est d'une part difficile de combiner « anticip[ation] [de] la construction de l'existence d'un nouvel état de choses » (A. Culioli ; voir note 87 sur l'impératif) et modalité appréciative (orientée au contraire vers le qualitatif), et qu'il est d'autre part problématique, mais les deux points sont corrélés, d'envisager dans le cas qui nous concerne un simple franchissement de frontière, un passage direct de E à sa complémentaire I (*not hit* → *hit*) ou un passage d'un degré à un autre immédiatement supérieur (*not hard enough* en situation → *harder*)⁹³. L'énonciation reste motivée par

⁹³ Dans les termes d'E. Johansson-Manoury, on peut envisager avec l'impératif le « passage de « rien » à « quelque chose » » (extérieur vide) ou bien « le passage de « quelque chose » à « quelque chose d'autre » » (2007 : 101). Concernant la difficulté qu'a l'impératif à apparaître ici, nos suggestions rejoignent peut-être en partie les hypothèses de F. Martin (2007) quant à l'incompatibilité de certains prédicats superlatifs avec l'impératif. L'acceptabilité douteuse de *?Travaille énormément*, par exemple, résulte selon elle en partie du

l'échec préalable de l'interlocuteur, mais sur le plan interprétatif la généralisation l'emporte alors, en ce que le contexte n'autorise plus que la position de <you-hit awfully hard> soit calculée par rapport à T₀ (ainsi qu'à *you* spécifique et à la valeur actuellement validée), même si *reach a coconut* reste l'objectif de l'interlocuteur, ce qui autoriserait en soi que sa validation ainsi que celle de sa condition soient envisagées relativement à cette situation. Ceci reste au contraire permis dans l'énoncé suivant, avec *hit harder than that* :

(253) *Paks took the axe, which now felt comfortable in her grip. The basic stroke, he had explained, was much like the sideswing in longsword – but for using two hands. Paks had not used a two-handed sword; she did not think that mattered. She swung the axe back over her shoulder, and brought it around smoothly. Harder than flesh – softer than armor: she put what she thought was the right force into it. Whack! She felt the blow in both her shoulders, and the axe-head recoiled, dragging her off balance, and missing her knee by a fingersbreadth. “You have to hit harder than that, Paks,” said Cieri. “A two-handed blow is a twisting blow ; get your back into it.”*

La constante est qu'à partir d'un exemple spécifique, on va vers l'expression d'une généralité qui, motivée par les défaillances situationnelles, remet en cause l'efficacité ou la validité de la valeur validée et/ou prise en charge tout en participant d'une prédication de propriétés (voir en (253) *A two-handed blow is a twisting blow*). Le « retour » positif vers la situation spécifique (voici donc ce qui est à valider, par toi, maintenant) que permet cette généralité n'est que limité, et opère en tout cas de manière indirecte : l'interlocuteur tirera, ou non, les conclusions qui s'imposent s'il conserve son objectif initial.

« S'il conserve son objectif », car si l'interlocuteur peut en effet encore, dans les énoncés qui précèdent, corriger le tir suite à l'assertion effectuée, et ainsi atteindre effectivement son but – d'où la portée pratique situationnelle extensive – ce n'est plus le

fait qu'il y a « violation d'une règle pragmatique qui veut que l'on doive d'abord « demander le moins avant de demander le plus » », et/ou provient de ce que « la valeur expressive [des prédicats superlatifs] entre en conflit avec la force illocutoire directive des énoncés impératifs » (*ibidem* : 120).

cas dans un énoncé comme le suivant, où cet effet est perdu sans que le rôle de *have to* n'en soit réellement modifié :

(254) *He sniffed. "Can I smell something burning?" "Oh damn!" Coffin fled back to the kitchen. In trouble, after all. He shoveled the contents of his frying-pan into the waste-bin and put the pan in the sink. The red-hot handle burnt his hand. "Turn off the gas," suggested Lane mildly. He looked at his wounded colleague and did the job himself. "You have to turn the gas down with eggs." He had learnt to cook in his first bedsit as a student. "Of course, a good omelette – that was an omelette? – is very hard to bring off," he said tactfully.*

L'un des critères énumérés plus haut n'est pas vérifié en ce que *faire et réussir une omelette*, si l'on considère que la nécessité de *turn the gas down* lui reste partiellement relative⁹⁴, n'est plus l'objectif immédiat de l'interlocuteur, voir *He shovelled the contents of his frying-pan into the waste-bin and put the pan in the sink*. *Turn/keep the gas down* n'est alors plus un moyen qu'il pourrait mettre en œuvre dans cette situation. On peut donc d'autant moins envisager de délimiter une occurrence singularisée de <you-turn the gas down>, ce qui incite à accorder à *you* une lecture plus générique. Ceci est en accord avec la précision *with eggs*, qui pose *eggs*, renvoyant à l'ensemble de la classe sans distinction, comme thème de l'énoncé (on aboutit à la construction d'une sorte de propriété de *eggs*), ainsi qu'avec la généralisation *a good omelette (...) is very hard to bring off*. L'énonciation reste toutefois toujours motivée par la prise en compte des défaillances situationnelles, la nuance étant que la remise en cause de l'efficacité des méthodes adoptées ne peut plus servir, en tout cas dans l'immédiat, à atteindre l'objectif, mais ne peut à la rigueur que contribuer à justifier l'échec qui précède.

D'autres variations garantissent, malgré l'environnement interlocutif, la perte de l'effet pratique et une lecture plus généralisante de l'énoncé. On pourra penser aux cas où la

⁹⁴ Comme on l'a évoqué plus haut, le calcul par rapport à une autre proposition est moins saillant lorsque la valeur introduite s'oppose à la valeur effectivement validée (le contraste entre I, qui s'impose, et « autre que I », du même coup bloquée, suffit en surface) que lorsqu'est posée l'existence d'une nouvelle étape ou d'une condition non prise en compte.

venue à l'existence d'une occurrence de la relation finale reste bien visée positivement et anticipée, en situation, par le co-énonciateur, sans qu'elle soit par contre censée passer, *a priori*, par l'intervention de cette même instance en tant qu'agent :

(255) *Fenella said, a bit impatiently, "Oh, do hurry up, Caspar! Shan't we be able to open it? Isn't it just an ordinary door?" "Of course it isn't," said Caspar, crossly. "It's a silver door, guarding something that's strongly magical. I've seen the same kind of thing in the Sorcery Chambers at Tara. You have to keep turning until there's a kind of silken click."*

You have to keep turning relève en effet d'autant moins d'une consigne que c'est plutôt Caspar, le locuteur, qui a été sollicité pour (faire en sorte d') ouvrir la porte (*do hurry up, Caspar*). L'énonciation reste par contre en partie justifiée par le fait que le co-énonciateur, qui vise positivement la venue à l'existence d'une occurrence de <(we/you) open the door>, s'impatiente de ce que cet état de fait ne soit pas validé, et aimerait donc l'atteindre directement, sans étape, ou plus facilement (*Fenella said, a bit impatiently, (...) Shan't we be able to open it?*), conformément par ailleurs à ce qu'elle attend d'une porte "normale" (*Isn't it just an ordinary door?*). L'énoncé remet en cause l'idée selon laquelle *you* (plus spécifique), dans cette situation, puisse conformément à son désir et ses attentes parvenir à cette finalité sans que soit validée *keep turning (until...)* ; mais cette condition s'applique à tous, dans toute situation où elle est visée. *I've seen the same kind of thing*, comme *with eggs* en (254), oriente en effet vers la construction d'une propriété différentielle de ce type de portes (*it's a silver door, not any door*), ce qui rend possible une paraphrase du type *this kind of door opens that way*, ou bien *to open this kind of door, it is necessary to keep turning until a silken click can be heard*, dans laquelle il est superflu d'instancier la place de terme source (*for you to open this kind of door, it is necessary for you to (...) until you hear (...)*). C'est donc le lien qualitatif entre les deux prédicats, et par extension la propriété associée à l'un des termes en jeu, ici *the door*, qui importe avant tout, le pronom *you*, en ce qu'il est apte à renvoyer à l'ensemble d'une classe, étant alors peut-être en grande partie choisi comme support « par défaut ».⁹⁵

⁹⁵ Le verbe français *falloir*, construit différemment, serait dans ce cas suivi d'un simple infinitif, sans mention d'un « sujet » quelconque : *il faut tourner (...)* vs. *il faut que tu tournes (...)* ou *il te faut tourner (...)*.

Mentionnons enfin que l'énoncé perd également toute « portée pratique » lorsque l'énonciateur value négativement l'état de fait livré au sein de la proposition en *have to* (nous serons amenée à plusieurs reprises à revenir sur cette question) :

(256) *But he does miss his father. Sometimes he asks, "Why don't we go to papa? Let's go to my papa!" "We can't", I tell him, "because he is far away. You have to take a plane," I say, "and it's very expensive."*

L'énoncé ne s'oriente pas vers la venue à l'existence d'une occurrence de <you (spécifique)-take a plane>. En illustrant l'éloignement du père de l'enfant par la description de la nécessité de <you-take a plane> pour atteindre l'endroit où il se trouve, il s'agirait plutôt, par extension et vu les connotations du prédicat et le commentaire associé à la prédication, de bloquer, en le justifiant par l'existence d'un tel obstacle, l'accès à *go to papa* pour l'enfant (*we can't*), comme en (244) ou (245) de ce point de vue, malgré la présence d'un procès cette fois *a priori* intentionnel.

On assiste donc progressivement, avec ces exemples, à la perte de l'interprétation en termes d'obligation pratique éventuellement associable, en lecture extensive, à certains contextes, et l'on glisse vers une lecture d'emblée généralisante. Il n'y a plus alors vraiment lieu de dissocier, sur ce point comme sur d'autres, ces énoncés :

- de ceux dans lesquels la venue à l'existence d'une occurrence singularisée de la relation finale n'est plus du tout anticipée et visée positivement par le co-énonciateur particulier en situation (autrement dit, celui-ci ne projette plus, au préalable, d'instancier spécifiquement la relation pour un moment à venir), même s'ils s'inscrivent toujours au sein d'un contexte interlocutif ((257) et (258) ci-après) ;

- de ceux qui s'inscrivent d'emblée hors contexte interlocutif au sens strict, mais dans lesquels une forme d'intersubjectivité, sous la forme large d'un point de vue d'abord prêté à un co-énonciateur, même virtuel, peut toutefois être maintenue même si elle n'est que simulée (série d'énoncés (259) à (264)) ;

- ou même de ceux qui, notamment au sein d'un discours plus théorisant, hors intersubjectivité saillante, réagissent moins explicitement à une « prise en charge »

préalable et ne livrent, *a priori*, qu'un simple rapport conditionnel sans blocage de l'alternative mis en valeur ((265)) :

(257) « *The Shaman ?* » asked Kai. « *Does he live here ?* » “*Further up the mountain,*” said Jabar. “*Above the snow line.*” “*We must have passed his cave on the way down,*” said Kai, moving closer to the fire. “**No,**” said Jabar. “**We took an easier path. The Shaman’s cave is difficult to reach. You have to climb the cliff.**”

(258) “*What sort of band?*” “*A pop band, of course. A group.*” “*How come? Don't you have to be able to play something?*” “*I can play something. The keyboard. Got one for Christmas, remember?*” “*Oh,*” said Uncle Albert “*That little piano thing...*” “**Keyboards, I'll have you know, are much, much more difficult to play than pianos,**” Gedanken exclaimed indignantly. “*Since when?*” said Uncle Albert disbelievingly. “**You have to programme them, don't you? You have to put in all sorts of different sounds. You have to change the pitch -- there's a pitch bender. You have to put in delays and reverbs. You have to know how to modulate, and sustain, and change the attack.**” Uncle Albert still looked unimpressed.

(259) “*Pillows are dangerous because people tend to read an advertisement that a pillow will fix their neck,*” said Uttecht. “**But no pillow fits every person's body. You have to understand your alignment for it to work appropriately.**”

(260) Golf isn't a game where you can just show up and be good based on talent. It's not like riding a bike. It's a very challenging game. There's no substitute for getting good instruction in all aspects of the game, and practicing a lot, if you want to get good. **That's the only way. Sure, just**

show up and play if you're only about fun. But if you want to get better, you have to work your butt off.

(261) *There are some really splendid waters waiting for your first, well considered cast. A series of three fine lochs border the twisting little road that leads from Drumrunie out to the Summer Isles: Lurgainn, Bad a'Gahil and Osaig. The first two are good brown trout waters. Osaig, owned by the Marquess of Linlithgow, is a splendid sea-trout loch. **Of course, sea-trout never give themselves up easily; you have to know your loch and be prepared to hunt for where the fish lie;** so be prepared for a lot of rowing, and a lot of finger-crossing on Osaig.*

(262) *What's the Difference Between Installing and Activating? A SharePoint feature can be activated for its scope only after it is successfully installed on the SharePoint server. And, if a feature is installed it can't be used on the SharePoint until it's activated. Think about it this way: You must turn the key to activate the engine in your car before you can drive the car. **Having a car "installed" in your garage doesn't mean you can drive it – you have to "activate" it first.***

(263) ***If you want to be a baseball player, you first have to learn to throw a baseball. All the theory about curveballs and fastballs, sliders and change-ups — none of it matters if you can't throw the ball from the pitcher's mound to home plate.***

(264) *"It's hard sometimes to clean a reel when you get home from a trip. You're tired, and you figure you'll wait until the next day," Brown said. But leaving a reel "dirty" for just one day can give rust and corrosion a chance to begin causing problems. **To properly clean a reel, Brown said, you have to take it apart. The often-used practice of simply rinsing down a reel with a garden hose or dunking it in a sink does***

little good and could accelerate problems by forcing water into the reel's internal parts.

(265) ***To lose weight, you have to both restrict calories and increase physical activity.*** *That means choosing an exercise program that works for you. Exercise heightens the body's sensitivity to insulin, improves glucose control and cardiovascular health, battles the dreaded bulge and relieves stress.*

Malgré ces variations, il s'agit bien toujours de poser que la validation de la première relation est nécessaire relativement à celle de la seconde (finale Q), ce qui permet parfois, indirectement, d'illustrer une propriété du terme dont il est principalement question (*The Shaman's cave, keyboards* par opposition aux *pianos* ; ou dans une moindre mesure *pillows, golf, baseball*). Peut toujours subsister par ailleurs, y compris hors contexte interlocutif – même si, comme en témoigne (265), ceci n'est plus dès lors systématique ou du moins aussi explicite – la remise en cause d'un principe selon lequel la validation de Q peut se dispenser de celle de I, donc être obtenue avec/via E⁹⁶. Comme dans d'autres cas précédemment évoqués, plusieurs distinctions supplémentaires ou nuances peuvent toutefois être introduites sur ce point. Premièrement, E peut en effet être entendu comme absence de I (par exemple si l'on envisage atteindre la finalité directement, sans condition), ou bien comme autre que I (finalité obtenue via un autre biais, explicité). Deuxièmement, on peut prêter à un co-énonciateur l'idée selon laquelle la validation de la valeur E est simplement compatible avec celle de la relation finale, suffisante, ou pertinente, sans plus, et l'on passe d'une compatibilité à une incompatibilité/non pertinence ; il en va sans doute ainsi de (262) et (263). Mais l'on peut également associer à cette compatibilité présumée l'idée de facilité ; si, notamment, la proposition à valeur finale est susceptible de revêtir une valeur téléonomique assez forte, l'individu qui la vise souhaite naturellement atteindre

⁹⁶ Est sur ce point révélatrice l'apparition fréquente de *but* dans les énoncés de ce type et de façon générale avec *have to*, sous la forme (schématisée) par exemple de *You can V1 but if you want to V2 you have to (...)*, ou encore *You can V1 but [to V1] you have to (...)*. Pour M. Sekali, *but* dans les structures *P but Q* (« où P et Q sont des énoncés complets ») établit « une discordance des sujets énonciateurs sur la prise en charge d'une représentation implicite engendrée par P » (1992 : 111) (voir aussi p. 104).

le but en question directement, ou via des moyens aisés. C'est le cas en (260) et (264), ce que rendent visibles les connotations négatives associables au prédicat, en tant que tel (*work your butt off*) et/ou par contraste explicite à un état de fait moins négatif voire explicitement valué positivement (*take it apart* en (264) s'oppose à *wait until the next day* ou à *simply rinse down the reel* ; voir aussi *It's hard sometimes to clean a reel*). Mais c'est aussi le cas en (258), (259) et (261), où, respectivement : les capacités de l'interlocuteur (*I can play something*) ont été dénigrées (*that little piano thing*), ce qui laisse supposer que la pratique du synthétiseur ne requerrait pas de savoir-faire particulier, donc serait à la portée du premier venu ; où *people tend to read an advertisement that a pillow will fix their neck* montre que du point de vue des *people* en question, la validation de <pillow-work appropriately> serait automatique, d'où l'achat d'oreillers ; et où *sea-trout never give themselves up easily* vient préciser, au cas où les propos qui précèdent, vantant les mérites des lacs en question, laisseraient présager un succès facile, que la validation de <() catch trout> est tout de même soumise à condition, et n'est donc pas si accessible. Malgré une remise en cause moins explicite, on conserve cette idée en (257), comme en témoigne *The Shaman's cave is difficult to reach*. On passe alors non simplement d'une compatibilité (supposée, par un co-énonciateur virtuel) à une incompatibilité (vérifiée) ; mais aussi d'une absence d'obstacle (présumée) à l'existence d'un obstacle, d'une difficulté imprévue, voire d'une contrainte (effet détrimental), pour quiconque vise Q, et donc ici pour tout référent potentiel de *you*, en tant que « valideur » de la relation-condition. On retrouve à ce niveau l'idée d'absence de choix et de libre-arbitre, pris ici au sens de liberté de faire intervenir tel désir ou telle préférence, que véhicule aisément l'emploi de *have to* ; mais celle-ci n'apparaît cependant vraiment valorisée que lorsque l'état de fait au sein de la proposition dans laquelle apparaît *have to* est en lui-même chargé d'un tour négatif, notamment en (260) (*work your butt off*). Dans les autres cas, cet effet passe essentiellement, ici, par l'entrave à l'accès à un telos potentiel que représente la nécessité, si tant est que l'objectif soit effectivement visé dans une situation ou une autre, du passage par une étape intermédiaire P⁹⁷, sans que la validation du procès contenu en P ne soit forcément concevable, en tant que telle et à elle seule, comme contraignante.

⁹⁷ C'est là que l'adage « qui veut la fin veut les moyens », pris au sens propre, trouve ses limites dans le cas qui nous concerne ; on désirera la fin, mais non les moyens nécessaires pour l'atteindre. Ceci peut conduire à abandonner cette finalité si elle est répudiable ; si elle ne l'est pas, la contrainte subsiste et en est renforcée.

4.2. Contextes génériques, termes à valeur référentielle indéterminée : *must* et *have to* sont-ils interchangeables ?

L'emploi de *must* est difficilement acceptable ou apparaît moins adapté dans la plupart des exemples envisagés en 4.1.3.3. s'inscrivant au sein d'un contexte interlocutif, et ce d'autant plus lorsque la proposition finale est, comme c'est souvent le cas, implicite. On serait tenté, dans ces conditions, de situer l'énoncé dans un cadre intersubjectif, au sein duquel on envisagerait la validation, dont le référent spécifique de *you* serait à la charge, d'une occurrence de relation, conformément à la valuation, par un énonciateur, de son contenu. C'est à cette nouvelle lecture que donnerait lieu la substitution de *must* à *have to* dans les contextes qui l'autoriseraient éventuellement. Dans les autres, l'usage de *must* pose plus franchement problème ; là où, en outre, l'emploi de *have to* donne typiquement lieu à une lecture généralisante et oriente volontiers le propos vers les propriétés de l'un des termes en jeu, *must* opérerait en quelque sorte un mouvement inverse :

(39') ? "*They're fixed,*" Emmie said. "***You must hit awfully hard.***"

(43') ? *Let's go to my papa!*" "*We can't*", I tell him, "*because he is far away. **You must take a plane,***" I say, "*and it's very expensive.*"

(44') ? "*No,*" said Jabar. "*We took an easier path. The Shaman's cave is difficult to reach. **You must climb the cliff.***"

L'emploi de *you must* serait à la rigueur un peu moins problématique si une proposition à valeur finale y apparaissait explicitement (*to reach them, to get there*) ; un lien entre les deux prédicats se verrait ainsi établi, ce qui pourrait faciliter une lecture généralisante, sans la garantir toutefois dans l'ensemble des contextes de ce type. Ceci reste d'ailleurs bien plus rare que dans le cas de *have to*.

L'emploi de *you must* en lieu et place de *you have to* devient par contre bien plus acceptable hors contexte interlocutif, la valeur référentielle de *you* pouvant alors être

d'emblée indéfinie. Au sein de contextes génériques en particulier, ou dans une moindre mesure généralisants, les deux formes peuvent même apparaître quasiment interchangeables, comme nous allons le voir.

4.2.1. Interchangeabilité apparente

Comme nous l'évoquions en 4.1.3.2., le générique suppose un repérage non plus par rapport à une situation d'énonciation spécifique, mais par rapport à la classe des situations. Comme le rappelle E. Gilbert, ceci a des répercussions sur la nature et la pondération des délimitations qualitative et quantitative de l'occurrence de relation ; nous compléterons ci-dessous la citation déjà mentionnée en 4.1.3.2. par la suivante :

Le propre du générique est de mettre en avant la délimitation qualitative en faisant passer à l'arrière-plan la délimitation quantitative. Dans de tels énoncés, on ne se prononce pas, en effet, sur l'existence de l'occurrence considérée dans une situation particulière, mais par rapport à l'ensemble des situations possibles et imaginables : ce qui est énoncé n'est pas valide au seul moment d'énonciation, mais à tout moment d'énonciation, et n'est pas susceptible d'être pris en charge par le seul sujet énonciateur, mais par tout énonciateur possible et imaginable. L'aspect existentiel passant à l'arrière-plan, on tombe alors dans le domaine de la propriété, qui, puisqu'on se situe parallèlement au niveau des représentations trans-individuelles, devient propriété de l'objet considéré. (2003a : 776)

Même si, on le verra plus bas, ceci n'est pas systématique, la valuation subjective dont relevait typiquement l'emploi de *must* en contexte spécifique peut apparaître neutralisée, et l'on n'envisage plus, ou plus directement, la venue à l'existence d'une occurrence de relation, dont un agent spécifique serait placé à la charge. Comme on l'a évoqué plus haut, la validation de la relation, relativement à celle d'une seconde s'il y a présence d'un repérage entre deux relations (avec alors formatage de la première occurrence de relation en fonction des représentations associables à la seconde), peut alors apparaître nécessaire,

l'accès à E se voyant fermé en toute situation, et pour chacun des termes susceptibles d'instancier la place de terme source dans la relation. Puisque au terme du parcours la valeur E apparaît de fait évacuée, et en l'absence par ailleurs d'un point de vue énonciatif spécifique, au sein par exemple d'un discours scientifique ou du moins théorisant (en contexte « neutre » à plus large échelle), *must* et *have to* semblent alors souvent plus ou moins interchangeables. Dans les deux cas I peut en effet apparaître comme une forme de propriété constitutive de la notion dont relève la finale, indépendamment en outre, du moins extérieurement, des représentations d'une source de point de vue spécifique. Ils sont d'autant plus difficiles à différencier que, comme en témoigne l'énoncé (265) repris plus bas en (267), en contexte générique ou du moins hors (inter)subjectivité saillante, l'assertion avec *have to* ne vaut plus nécessairement pour remise en cause d'un préconstruit discursif, sous la forme par exemple d'une prise en charge (de E) prêtée à un co-énonciateur, ce trait n'étant donc plus discriminant.

On pourra juger de cette similitude en comparant les énoncés au sein des deux paires suivantes, ou en considérant l'alternance de *must* et de *have to* en (270) :

(266) ***The bottom line is that to lose weight, you must reduce the calories you take in and increase the calories you burn.*** *Traditional recommendations for weight loss advise losing 1 to 2 pounds (0.45 to 0.9 kilograms) a week by reducing calories and fat and emphasizing complex carbohydrates.*

(267) ***To lose weight, you have to both restrict calories and increase physical activity.*** *That means choosing an exercise program that works for you. Exercise heightens the body's sensitivity to insulin, improves glucose control and cardiovascular health, battles the dreaded bulge and relieves stress.*

(268) ***To control watercolor, you must know the basics.*** *Watercolor is a difficult medium to work with and unless you take command of it, it will take command of you. Once you've learned to control the medium, however, you'll find there is nothing more rewarding in painting than the exciting luminescence of transparent colors.*

(269) ***Before you can start mixing colors, you have to know how colors are created.*** *After you have the basic understanding, you can mix any color you want. (Watercolor painting for dummies)*

(270) *Let us use television as an example of how your body works. **In order to make your television work, you have to have everything synchronized properly together**—all the parts and pieces have to be working. **To get a picture, you must plug the television into the source of energy.** If one thing is broken or out of frequency, then the TV may have problems or distortions while it's turned on. Finally, **in order to change the channels, you must take a remote control and click a button to view different channels and programs.***

Cette proximité ne se manifeste évidemment pas que dans les exemples mettant en jeu le sujet *you* (indéterminé). Comme l'a montré E. Gilbert (1987 : 184 -198), *must* peut recevoir une interprétation en termes de « nécessité » dans, entre autres configurations possibles, les énoncés admettant pour sujet un nom à caractère générique ((273) et (277) ci-après), le pronom *one* indéfini ((272)), ou le pronom *we* impersonnel, caractéristique du discours scientifique (271)) ; ou encore au sein d'une construction passive sans agent déterminé ou définissable ((275)). En (271), (272) et (273) apparaissent à la fois *must* et *have to* avec une lecture globalement similaire. La comparaison des exemples au sein des paires (274)-(275) et (276)-(277) montre par ailleurs qu'ils sont susceptibles d'apparaître dans des contextes identiques même si, selon les configurations ou effets de sens véhiculés, l'emploi de l'une ou l'autre forme peut prédominer :

(271) (...) *To what extent had workers become full citizens at work? **To answer these questions we have to take a closer look at** the bargaining system and the new social citizenship that emerged late in the 1930s. **We must measure its reach and impact,** within the factory and office, outside its blue-collar core, and among white women, African Americans, and all those for whom the new unionism had a quite variegated and even contradictory character.*

(272) *One example of the antithetical nature of concepts is especially relevant to the idea of the dialectic between self and system. That is, one cannot comprehend the concept of an “individual” without reference to a collective. Individuals literally cannot know themselves without first understanding their relationship to a group. **One has to compare oneself to others to know who one is. Additionally, one must compare one’s ideas to the ideas of others in order to completely understand those ideas, and to feel reasonably sure of their validity.** Nonetheless, individuals are separate beings within the collective, and their ideas are their own ideas. The evolution of language has incorporated this antithesis (...)*

(273) *Between 12 to 18 months, young children begin to talk. They begin to say some of the words that they are beginning to understand, to use them to communicate.*

To get this far, babies have to be able to

- ***Hear well enough*** to discriminate between the sound patterns of words, so that they can hear the difference between 'hat' and 'cat' or 'cheese' and 'trees'.

- ***Attend to the situation*** so that they can link the sound of the word with its meaning.

- ***Copy the sound pattern of the word*** so that others can recognise it when they talk.

To progress with talking at a typical rate then, a baby must have good

hearing, be able to link words with their meanings during everyday experiences of talk, and have normal speech production abilities.

(274) *The handcuffs can be securely double locked by inserting the key-thorn into the slot and pushing a little pin in direction of the keyhole. **To unlock the double lock, the key has to be turned counter opening direction.***

(275) ***To effect the unlocking, the key must be turned round with caution in the same direction as for locking,** (that is, in the direction of the arrow,) until the angle 1 of the piece C escapes over the corner of the bit of the key, and the beak 2 rests upon, as in Fig 8.*

(276) *How do birds drink? **Most birds have to tip their heads back to allow water down their throat, as they lack the ability to swallow.** However, a few groups of birds, including pigeons and doves, the African mousebirds, and some species of finch, are able to drink without lifting their heads, using their tongue to create a sucking action.*

(277) ***In order to drink most birds must take water into their beaks, then lift their heads up and tilt them back so the water runs down into the throat.** Pigeons and doves, however, can actually suck water up and swallow it without lifting their heads.*

Cette proximité est vérifiable que l'on ait par ailleurs lecture en termes de moyen ((274), (275)), d'étape ou de condition ((271), (272), (273)), ou apparente insistance sur une relation inter-notionnelle ((272)) ou sur les propriétés des termes faisant l'objet du propos principal ((*some*) *birds* en (276) et (277), *babies* en (273) dans une certaine mesure). Ces variations dépendront essentiellement, outre du type de discours (purement

scientifique ; descriptif ; adressé ou non à des agents potentiels ; ...), de plusieurs facteurs corrélés : des caractéristiques de la proposition « finale », plus ou moins susceptible de faire l'objet d'une valuation au sens fort (téléonomie potentielle ou plutôt simple résultat anticipé) ; du caractère statif ou agentif des prédicats que renferment les deux propositions (ce point est lié au précédent) ; du thème du discours plus large, dont il peut essentiellement s'agir d'illustrer ou de construire une propriété ; du type de sujet (générique, indéterminé ; humain, non humain) et de diathèse, active ou passive.

4.2.2. Distinctions

Cette proximité en contexte générique ou généralisant est ici favorisée dans la mesure où l'on a, d'une part, repérage par rapport à une seconde relation de type finalité, d'autre part, relative neutralité (absence de valuation positive ou négative) quant à la façon d'envisager la première relation, en elle-même ou dans son rapport (nécessaire) à la seconde. Des variations sur l'un ou les deux points peuvent conduire à privilégier, mais sans généralement aller jusqu'à l'imposer, l'emploi de l'une ou l'autre forme. D'une part, *must*, dont l'emploi implique toujours un repérage de la relation par rapport à des coordonnées énonciatives, même *a priori* quelconques, se passe plus volontiers que *have to* d'un calcul par rapport à une proposition consécutive de type finale. D'autre part, y compris en contexte « générique » ou du moins en présence de termes dont les référents sont indéterminés, une forme de valuation positive reste bien souvent perceptible avec *must*, même si les valeurs en question sont éventuellement présentées comme collectives. Ce n'est pas le cas des énoncés en *have to* qui, on y reviendra, s'associeraient au contraire plus volontiers à une forme de valuation négative.

Le cadre scientifique ou purement théorisant, en particulier, gomme la dimension subjective et favorise donc la construction de propriétés présentées comme notionnellement associables au(x) contenu(s) ou au terme en question. En dehors de ces contextes, *must* tend toujours par contre, bien souvent, à présenter la valeur I comme valeur « souhaitable », ce qui peut passer par la prise en compte de E comme « mauvaise » valeur, en tant que telle ou pour les conséquences fâcheuses à prévoir de sa validation ; ou

du moins comme valeur « bonne », adéquate, ou convenable, selon, respectivement, la présence ou l'absence de phénomènes d'appropriation énonciative explicite, suggérant une valuation plus subjective. C'est là, nous avons eu l'occasion de le signaler, l'une des raisons pour lesquelles le calcul par rapport à une proposition de type finale, explicite ou reconstituable, est loin d'être systématique ou nécessaire : le contenu notionnel peut être envisagé pour ce qu'il représente en tant que tel. Cette tendance a été relevée en 3.3. à propos des énoncés, très fréquents, prenant appui sur une loi ou un règlement, que le texte se veuille directement prescriptif, ou ait également une visée descriptive. Mais l'on pourra également mentionner les énoncés suivants, avec ((278), (279)) ou sans proposition finale :

(278) *According to a recent report by UNICEF, breastfeeding immediately after birth, in the first hour, lowers chances of infant mortality. Breastfed babies are 20% less likely to die between 28 days and 1 year, compared to those who aren't breastfed. **To reap maximum benefits, a baby must be fed exclusively with breast milk for the first 6 months, after which, the weaning process may begin.** It also ensures better bone health and lowers the probability of infants developing cavities in their teeth. Most importantly, breastfeeding boosts the bond between the mother and child.*

(279) *People who borrow more than \$1,000 will pay a fee of 1.5% of the amount, with no cap. (...) So **if you want to lower your credit-card costs – still one of the most effective ways of saving money – you must shop carefully.** Start by checking the smaller issuers, (...)*

(280) ***This kind of turnip must be hoed and thinned to the distance of twelve or fifteen inches from each other.** If cultivated in the field, frequent cultivation between the rows will be beneficial, and cause the plants to grow luxuriantly.*

(-) *This kind of turnip has to be hoed and thinned to the distance of (...). Frequent cultivation between the rows will be beneficial.*

- (281) ***A baby must be fed every two to four hours, depending on the size and weight of the baby.*** *The larger the baby (birth weight), the closer to every four hours. The smaller baby needs to be fed closer to every three hours. (...) No matter how often you feed your baby, when it is feeding time, you gently wake up the baby and feed him.*
- (-) / ? *A baby has to be fed every two to four hours, depending on the size and weight of the baby.*

- (282) ***As you plan your story, you must give your characters life. The readers must like them and identify with them. Yet they must have flaws that make them three-dimensional and human. # In a romance novel, their internal problems will make them afraid to reach out for love. And the conflict can't be easily solved. It must be strong enough to carry through to the end of the novel.***
- ? *As you plan your story, you have to give your characters life. The readers have to like them and identify with them.*

- (283) ***One must always be sensitive to another's personal beliefs.*** *A person's beliefs are "true for him/her." It is "inappropriate" for anyone to question whether any personal belief is true.*
- ?/* *One always has to be sensitive to another's personal beliefs.*

On peut considérer, en (278) et (279), que <()-feed baby with breast milk> et <you-shop carefully> constituent avant tout des moyens adéquats, convenables en vue du bénéfice envisagé (*reap maximum benefits, lower your credit-card costs*), et que leur validation est donc en elle-même souhaitable, désirable, ce qui minimise d'ailleurs le rôle joué par la finale (voir nos remarques en 4.1.2. plus haut). Cette forme de valuation se retrouve, à différents degrés, dans les quatre derniers énoncés, dans lesquels aucune finale n'apparaît.

Comme on l'a évoqué, ce phénomène est favorisé par le fait que l'on ne s'inscrit pas strictement dans un contexte pleinement formel ou scientifique, dans lequel on semblerait

prendre appui sur les propriétés notionnelles des termes en jeu, ou sur des lois naturelles par exemple ; tout rapprochement du plan du discours facilite l'appropriation subjective, du moins l'intervention d'un système de valeurs. On peut noter en outre qu'au contraire d'énoncés du type (273) ou (277), la validation de la relation peut passer par l'intervention d'un agent humain, y compris dans le cas de *The readers must like them and identify with them* et de *they must have flaws*, qui s'inscrivent en effet dans la continuité de *you must give your characters life*, et de *one must always be sensitive to (...)*, où *be sensitive* s'oppose à *question whether any personal belief is true* désignant un comportement inapproprié. Cet agent est potentiellement « sollicitable » pour la validation de la relation, même s'il n'a pas de référent déterminé. Sur ce dernier point, notons qu'une forme d'intersubjectivité, quoique simulée en présence d'un co-énonciateur/interlocuteur virtuel, reste possible, comme en témoigne l'apparition fréquente de *you*, et de formes à l'impératif ou à valeur plus ou moins injonctive (*Start by checking the smaller issuers ; when it is feeding time, you gently wake up the baby and feed him*). Malgré le caractère générique ou indéterminé de tout ou partie des termes en jeu, il reste donc souvent envisageable de faire de ces énoncés, comme de beaucoup d'autres, une lecture quasi-déontique : il est souhaitable, quoique dans toute situation (pertinente), que l'agent concerné, même virtuel à ce stade, amène l'état de fait en jeu à l'existence. On peut ainsi choisir de considérer que des énoncés au passif comme (280) ou (281), même s'ils posent de prime abord une nécessité liée aux besoins et propriétés des navets (et de leur culture) et des bébés, oscillent en fait entre prédication d'une propriété plus ou moins essentielle et expression d'une forme d'incitation, ou à plus faible mesure de conseil, à destination de tout jardinier/toute mère, ou du jardinier/de la mère « potentielle » à qui l'on s'adresse. On se rapprocherait alors d'énoncés comme les suivants où il devient plus clair, du fait notamment du sémantisme du prédicat, que l'on fait moins référence à un besoin naturel des bébés que l'on en appelle à la responsabilité/agentivité du parent ((284), (285)) ou *a minima* que l'on joue sur l'aspect convenable ou approprié de la validation de la relation (*the right way*, (286)) :

(284) ***Babies must be supervised at all times while in the bath or while being washed.*** Always hold a small baby securely while bathing and washing.

(285) *In hot weather, babies must not be overdressed and wrapped in hot blankets. Babies' napkins and clothes should be washed in pure soap lather, powdered detergents must be avoided as they may cause rashes.*

(286) *For centuries, there's been a lot of hysteria about the right way to take care of babies, and swaddling has been the focus of a lot of hysteria. Babies must be swaddled! Babies must not be swaddled! Babies must be swaddled – but not like that!*

L'emploi de *have to* est au contraire difficile dans ces contextes et avec les mêmes valeurs. En dehors des environnements « neutres » évoqués plus haut, qui semblent livrer une simple condition nécessaire à la validation d'une autre relation, et dans lesquels *have to* et *must* donnent lieu à des interprétations relativement proches, à l'emploi de *have to* apparaît typiquement pouvoir être associée, conformément à une tendance déjà relevée en 3.3.3., l'idée d'une valuation non pas positive (du point de vue de S_0), mais au contraire négative. Celle-ci émane de S_0 , lequel semble typiquement toutefois se placer sous l'angle de vue de S_2 ou du moins, par exemple dans des énoncés au passif et en présence d'une finale, comme en (288), de l'agent-valideur potentiel de la relation-condition. Il y a mise en valeur d'un obstacle, que le prédicat soit lui-même connoté négativement ou que ceci passe par l'entrave à un telos que représente l'existence d'une condition d'accès imprévue, avec commentaires négatifs par ailleurs :

(287) *"If you've vast expanses of blue sky in your shots the results are vivid, but colours overall are less than realistic. In short you have to work harder than you should – given its snapshot status – to get an image from the Olympus FE-300 you'll be truly pleased with.*

(288) *The average search time for 90 per cent packed records stored in ten record buckets is 0.654R. This figure is a great deal better than that for the consecutive spill method of handling overflows, and even chained records randomized to individual addresses show an advantage over consecutive spill. A price has to be paid, however. To provide the links,*

an extra field has to be added to the home bucket or home record, and an extra field to each synonym. This effectively reduces the file packing (...)

(289) *How good are computers at understanding speech? Kurzweil Applied Intelligence, in Waltham, Mass., sells a \$20,000 voice recognition system that can handle very simple dictation. A doctor, for instance, could use it to dictate notes on patients. **But the speaker has to pause between words, and the computer gets more accurate only after it has become familiar with the speaker's voice. In short, voice recognition is still in its elementary stages.***

Outre l'idée d'une valuation négative, peut généralement être reconstruite dans ces énoncés une opposition à une valeur attendue ou « normale ». Ceci est très clair en (287), où *harder than you should* oppose explicitement le « degré » de travail nécessaire à l'obtention du résultat visé au degré valué (ce n'est pas acceptable, ou c'est trop difficile) mais aussi au degré attendu (ce n'est pas naturel, conforme à la norme), et implique en fait *you shouldn't have to work this hard / you have to work a lot and it shouldn't be that way*⁹⁸. Ceci donne lieu à un effet supplémentaire qui distingue un peu plus ce type d'énoncés des énoncés préalablement envisagés dans cette partie, du point de vue notamment du degré de prise en charge de l'énoncé et des fondements apparents de la nécessité prédiquée. Si l'on pose toujours, par l'assertion, que la validation de I représente effectivement une condition nécessaire d'accès au domaine associé à une autre relation, dans les conditions évoquées ci-dessus cette « nécessité » ne semble plus en effet reposer sur l'existence d'une règle censée être partagée ou partageable, ou sur des propriétés supposément reconnues, comme en contexte intersubjectif plus ou moins polémique (avec tentative d'ajustement « transindividuel ») ou en contexte « neutre » générique⁹⁹. A l'inverse, elle apparaît

⁹⁸ Selon O. Blanvillain, *should* marque « la conformité de l'occurrence considérée à une valeur attendue (attendue car logique, normale, ou désirée) » (2001 : 68). A. Gauthier met par ailleurs en avant l'idée de distance entre deux représentations (ou entre la validation d'une occurrence et la représentation que l'on s'en fait) : « tout se passe comme si, avec *should*, le jugement de valeur se faisait en fonction d'un écart par rapport à une norme posée à l'avance par S. (...) Le jugement surgit de la confrontation d'un préjugé ou d'une norme intériorisée avec la réalité » (1981 : 342).

⁹⁹ Dans les énoncés précédents, le rapport conditionnel entre les deux contenus était souvent, en effet, donné à voir comme censé aller plus ou moins de soi. Il pouvait s'agir d'admettre d'emblée tout à la fois

davantage prendre appui sur une forme de constat, dans un environnement alors plus descriptif : on a pu observer que la validation de la relation contenue dans la finale, qui n'apparaît plus simplement anticipée (même à titre fictif) mais dans une certaine mesure considérée voire posée comme effective pour une ou plusieurs situations, n'allait pas sans celle de la première relation. Ceci est assez clair, là encore, en (287), où *you have to work harder than you should to get an image from the Olympus FE-300 you'll be truly pleased with* intervient en conclusion d'un test qui a été mené par le locuteur, test dont la présentation était ainsi introduite : *That broad ISO range looks very enticing on paper, but how does it shape up in practice?*. Ce même phénomène est saillant dans les énoncés fréquents mettant en jeu un ou plusieurs termes dont la valeur référentielle est indéterminée mais dans lesquels est marquée une forme d'ancrage situationnel (voir les éléments soulignés), brisant alors encore un peu plus la généralité :

(290) *Somehow the Committee procedure might be altered so that when an Amendment is put down to leave out a Clause, the Notice Paper should give, in brackets, the number of the new Clause which is to replace it. **It is very inconvenient when** one has to search the whole of the Notice Paper to find which new Clause takes the place of another.*

(291) *"It's a daunting task, because people have never tracked this kind of information before," Bilello said. **OEMs are struggling and suppliers are struggling.** To get the true footprint, an OEM has to go to a supplier and say, "I bought this component, but I don't know what's in it." Then, the supplier also has to trace back everything, even the solder, right down to the raw material level."*

(292) **Nowadays**, commanders have to pay increasing amounts just to keep their jobs. *"Every three months the commanders are pushed a little bit*

l'existence de ce lien et, en interprétation, sa présumée légitimité (en contexte « neutre » générique), ou bien, avec disqualification, remise en cause, ou en tout cas tentative d'ajustement « transindividuel », de les faire admettre (voire de les rappeler) à un co-énonciateur, même virtuel mais construit pour le propos. Dans le premier cas, le lien entre les deux contenus paraissait d'emblée pouvoir être endossé par tout énonciateur ; dans le second cas, il s'agissait – entre autres – de ramener un co-énonciateur à une telle position (à la représentation censée s'imposer, à tous et pour tous), la « prise en charge » de l'ensemble de l'énoncé en apparaissant dans une certaine mesure renforcée.

or they are told that they may be replaced. Then everybody rushes toward the ministry with \$10,000.”

La partie suivante sera destinée à mieux rendre compte des changements interprétatifs induits par ce type de contexte plus descriptif, et à identifier plus précisément les facteurs qui en sont responsables. Un certain nombre d'énoncés mettant en jeu des termes à valeur référentielle plus spécifique et mieux déterminée, et véhiculant de façon plus saillante les effets relevés (caractère contraignant de la validation, aspect problématique et opposition à une norme, dimension constative) seront d'abord examinés. Les remarques formulées à partir de ces cas de figure pourront ensuite être étendues aux énoncés, cette fois plus généralisants, construits sur le modèle de ceux que nous venons d'envisager.

5. Contextes descriptifs et confrontation à une norme

Introduction

Nous nous intéresserons ici aux énoncés s'inscrivant au sein d'un contexte descriptif, et non plus intersubjectif ou purement générique. Une certaine mise en relief du blocage de la valeur E reste selon nous en jeu, mais la « prise en charge », sur différents plans possibles, de cette valeur est cette fois moins à mettre au compte d'un co-énonciateur que de l'énonciateur lui-même, même si ceci peut passer, sur l'un de ces plans possibles, par une forme d'identification, au sens large, au sujet de l'énoncé ou plus précisément au « valideur » de la relation. Dans ces contextes, nous verrons que la valeur E présentée ou sous-entendue comme étant inaccessible est, en particulier, subjectivement ou naturellement évaluée et/ou tenue pour « normale ». Cette confrontation possible à une norme peut parfois suffire à motiver l'emploi de *have to*, qui présente justement I comme « s'imposant », sans que la nécessité exprimée soit toujours perçue comme relative à un telos puisqu'elle prend alors une autre forme. Lorsque cette relativité subsiste toutefois, la validation d'une occurrence de la relation finale apparaît moins anticipée, dans une situation (contextes envisagés en 4.1.) ou pour toute situation (exemples mentionnés en 4.2.1.) qu'elle n'est en quelque sorte considérée comme effective, l'inscription dans un contexte plus descriptif d'une part, le type de blocage opéré d'autre part, donnant typiquement à voir la première relation comme « actualisée », c'est-à-dire comme livrant effectivement une / des occurrence(s).

Différents cas de figure peuvent être relevés ; nous nous attacherons en 5.2. à les distinguer et à les commenter, en accordant dans un premier temps une attention particulière aux contextes spécifiques, avant d'élargir le propos aux énoncés *a priori* plus généralisants. Pour une meilleure compréhension de ces phénomènes et en vue d'une distinction plus fine, nous opérerons cependant au préalable, en 5.1., une comparaison avec le modal *must* sur deux points corrélés plus généraux, mais qu'il est pertinent de prendre en

compte dans le traitement des cas de figure qui nous concernent ici : le problème de « l'origine » au sens à la fois strict et large du terme (nous élargirons là une discussion amorcée en 3.), et la question de « l'actualisation ».

5.1. *Have to* et *must* , « l’opinion et le constat »

Nous partirons des remarques de P. Larreya et C. Rivière (2014 : 106), qui comparent les deux exemples construits suivants :

(293) *John’s shortsighted. He must wear glasses.*

(294) *John’s shortsighted. He has to wear glasses.*

Ils commentent ces exemples en ces termes :

Dans [(293)], l’énonciateur (par exemple un médecin) exprime son opinion. Quant à [(294)], il pourra être tout simplement le résultat d’une constatation ; par exemple, John porte des lunettes, et l’énonciateur le sait. Dans ce cas, l’obligation est vue par une sorte de retour en arrière, effectué à partir de l’événement sur lequel elle porte. En revanche, dans le premier cas (avec *must*), l’obligation est vue avant l’événement. (*ibidem*)

On retrouve là deux traits communément dégagés (ensemble ou séparément) pour différencier le comportement de *must* et celui de *have to*, traits en réalité plus ou moins corrélés :

1. La distinction « opinion » / « constat » rejoint dans une certaine mesure l’idée selon laquelle *must* est « subjectif » et *have to* « objectif », selon laquelle le locuteur se pose, avec *must* mais pas avec *have to*, en origine, ou l’idée, un peu plus rigoureuse, selon laquelle *must* fait intervenir un énonciateur spécifique responsable des déterminations d’ordre modal. Nous élargirons voire nuancerons cependant ces propos en précisant, comme nous l’avons partiellement fait auparavant, que *must* présente du moins la validation de la valeur positive comme bonne, souhaitable voire normale (et/ou celle de la valeur négative comme mauvaise ou indésirable), conformément à certaines représentations qualitatives, qu’elles émanent en fait ou non d’une source de point de vue

bien spécifique et déterminée, et que cette source de point de vue, si elle est spécifiable, soit ou non identifiable au locuteur (le médecin dans l'exemple de P. Larreya et C. Rivière). *Have to* qui, rappelons-le, marque avant tout la localisation, assertée, d'un visé par rapport à S_2 (on prédique ainsi de lui une forme d'état) et présente de ce fait la sélection d'une valeur dans le domaine associé à la relation visée comme un donné, ne fonde pas intrinsèquement cette sélection sur un ensemble de représentations ou de valeurs, à relier éventuellement à une source de point de vue subjective (la valeur sélectionnée n'a plus pour repère S_0 , mais S_2). Ceci se traduit par la référence à un supposé « acquis » du sujet, et rend en tout cas possible la variété voire l'indétermination des sources de « l'obligation » ou plutôt de la contrainte exprimée (voir par exemple J. Coates ci-dessous). On mentionnera les commentaires divers suivants, qui vont dans ce sens sans pour autant affirmer que l'emploi de *have to* suppose la non-adhésion du locuteur, trait que nous vérifierons certes partiellement avec les énoncés envisagés ici mais dont nous avons vu, notamment en 3., qu'il n'était pas dans tous les cas conforme à la réalité linguistique :

Avec *have to*, [l'énonciateur] exprime simplement l'existence d'une obligation. (...) *Have to* (...) ne donne pas d'indications sur la source de la nécessité. (P. Larreya et C. Rivière, *ibidem*)

The sentence [*My children have to eat an apple after their meals*] merely states that there is such an obligation, either imposed by some external authority or by the speaker himself. If he is not himself the source he may agree or disagree with it. (L. Haegeman (1980:3)) (c'est nous qui soulignons)

With *must*, the speaker has authority¹⁰⁰, while with *have to* the authority comes from no particular source. (J. Coates (1983: 55))

Avec *have*, la nécessité est décrite, et non pas introduite par le locuteur. C'est une nécessité qui s'impose, et non que j'impose à la réalisation de [l'état de fait] (L. Cherchi, (1988 : 163-4))

¹⁰⁰ Ce point est à nuancer.

2. « John porte des lunettes » rejoint l'idée, souvent moins développée que la première, selon laquelle l'emploi de *have to* implique plus facilement que celui de *must* que la relation en question livre effectivement une / des occurrence(s), est actualisée. Cet aspect des choses est en particulier mis en valeur par P. Larreya ; l'auteur reconnaît en effet à *have to*, au présent comme au prétérit (nous traiterons de *had to* en 5.2.4.), mais non à *must*, un emploi qu'il nomme « constatif » (opposé à « puissanciel »)¹⁰¹, qui consiste à « constater un événement et [à] lier cet événement à l'existence d'une obligation » (1982 : 107 ; voir aussi 1984). Nous reviendrons sur cette distinction en 5.1.2, où nous montrerons également que les deux points mentionnés ici sont intimement liés.

5.1.1. Sur la question de l'origine

5.1.1.1. Sujets *I* et *you*

Il est clair, nous l'avons vu, que le premier trait (ainsi que le second, corrélé) se retrouve dans l'immense majorité des énoncés en *must*, hors interprétation épistémique, admettant pour sujet les pronoms *I* ou *you* spécifiques, et mettant alors en présence une source et une cible « déontique » identifiées ou différenciées, respectivement. Comme nous l'avons évoqué en 3. et au sujet de certains cas de figure abordés en 4.1.2., *have to* peut sembler de prime abord se rapprocher de *must* dans certains énoncés à effet plus ou moins incitatif ou exhortatif, lesquels s'inscrivent toutefois majoritairement, on l'a vu, en contexte polémique, ou interviennent du moins en réaction à une prise en charge adverse. Malgré ces quelques cas, la distinction reste souvent assez nette, que l'on ait en réalité affaire au type d'énoncés évoqués dans la partie précédente (avec sujet *you* mais construits sur l'existence d'un rapport conditionnel, ou implicatif, généralisant), mais aussi à des énoncés plus spécifiques, comme les suivants :

(295) “*You live so close. Why can't you come home except on weekends?*” *I asked. (...) “How many times did I tell you?” Arthur said. “It's because*

¹⁰¹ Opposition reprise plus tard sous le nom de « modalisation *a priori* » et « modalisation *a posteriori* » et élargie, pour application à d'autres marqueurs (2000, 2009 : 24-26, 2015).

I'm an Indian." "About a hundred times", I said. "**I know you have to go. And I know if you don't they'll come and drag you there. I just don't understand why.**"

? I know you **must** go. And I know if you don't they'll come and drag you there. I just don't understand why

(296) "*I'm sorry you spilled the coffee in your lap, and I feel bad you have to go home and change your outfit*" is 100 percent empathy. Apology, on the other hand, would sound like this: "*I'm sorry I knocked your coffee over and it has spilled on your lap; let me pay for your dry cleaning bill.*"

* *I'm sorry you spilled the coffee in your lap, and I feel bad you must go home and change your outfit.*

(297) *It's a pity you have to sell the house after all this effort.*

? *It's a pity you must sell the house after all this effort.*

(298) "***I'm sorry you have to work tonight Joseph!***" she said, reaching for his hand.

? *I'm sorry you must work tonight, Joseph!*

(299) Well, Dr. Cynthia Otto, I want to wish you really good luck with the new Penn Vet Working Dog Center at the University of Pennsylvania. And, you know, congratulations on all of the work you've been doing. ***You have to leave us now, but I'm hoping, Annemarie DeAngelo, that you can stay around for a few more minutes and then we could talk some more.*** DEANGELO: It would be my pleasure. Thank you.

* [Dr. Cynthia Otto] you **must** leave us now, but I'm hoping, Annemarie DeAngelo, that you can stay around (...)

(300) “You’ve been in your room since you got home from school,” Mom said.
 “What are you working on?” I groaned. “**I have to tell the class what I did this summer.**”
 ? I groaned. “**I must tell the class what I did this summer**”.

(301) *I can’t see you tomorrow: **I have to take an exam.***
 * *I can’t see you tomorrow: **I must take an exam** (d’après P. S. Tregidgo, 1982: 81)*

(302) *She looked at the clock. “We could run through it once more.” “**I’m sorry, Frau Fegel,**” Erika said. “**I have to go to the gym.**” “Ah, athletics.” Frau Fegel was less than enthusiastic.*
 (-) *“I’m sorry, Frau Fegel”, Erika said. “**I must go to the gym.**”*

L’emploi de *must* est difficile voire impossible dans les énoncés (295) à (299), qui ne mettent en place aucune dynamique intersubjective et sont de plus, pour certains, dominés par des verbes recteurs de l’ordre du cognitif impliquant que ce qui fait l’objet de la connaissance (cf. *I know*) ou du commentaire dépréciatif (cf. *I feel bad, it’s a pity, I’m sorry*) ait une existence indépendamment de l’énonciation¹⁰². On retrouve en outre une dissociation subjective marquée, via ce commentaire même, ou via un commentaire contextuel (*I just don’t understand why*). Une recherche sur le Web de structures comme *I feel bad (that) you must* ou *It’s a pity (that) you must* ne livre que très peu de résultats, soit une petite quarantaine au total contre plus de cinq cents avec *have to*, dont la plupart ne correspondent pas à ce cas de figure¹⁰³. Quant à son apparition après *know*, elle semble supposer, avec un *you* à valeur référentielle spécifique et si l’on exclut les cas majoritaires dans lesquels *must* reçoit une interprétation épistémique, une valuation, à attribuer alors caractéristiquement au co-énonciateur identifiable à *you* (*know* prend dans ce cas une valeur plus concessive) :

¹⁰² Le double effet de « pré-existence » et de constat reste, avec le sujet *you* à référent spécifique, partiellement conditionné par l’emploi de ce type de structures rectrices, sauf à donner à l’énoncé une valeur de rappel, par exemple. Il ne le nécessite cependant pas systématiquement, comme en (299) où le contraste opéré entre les deux interlocutrices (*you have to go / you can stay*) suffit à l’assurer.

¹⁰³ Les deux propositions sont séparées par une marque de ponctuation, par exemple (pas de lien de subordination syntaxique, pas de conjonction), et *must* admet une lecture épistémique ; dans d’autres cas plus rares, *you* a une valeur générique.

(303) “***But now I must continue my journey with my friend over there. (...) I must leave you for good. ” Still looking at the bird, I said through my tears, “Papa, I know you must leave, but can’t you stay just a few more minutes?”***”

L’emploi de *have to* en (295) n’a par contre pas à être relié à une origine évaluative ou à un système de valeurs quelconque, et il importe assez peu, plus généralement, que la contrainte émane initialement d’une instance subjective (comme en (295)), soit le produit de facteurs situationnels (conséquence de *you spilled coffee* en (296)) ou relève du « déjà prévu » ou de l’existence d’une forme de programme (déductible de (299)) ; ses « causes » peuvent d’ailleurs rester plus ou moins indéterminées sans que cela nuise à la bonne compréhension de l’énoncé ((297)). Il ne s’agit pas en effet de sélectionner une option comme bonne, ou comme la meilleure parmi d’autres possibles, mais pour parler vite d’attribuer à l’élément sujet une forme de propriété qui a la particularité de correspondre à un visé, ce qui implique que l’alternative n’est pas / plus envisageable en ce qui le concerne. Ceci permet précisément d’opposer, via ici un commentaire négatif, à la valeur visée pré-sélectionnée la valeur désirable, mais inaccessible, ou d’opposer en (299) l’impossibilité, connue, de rester pour l’une des interlocutrices, à la possibilité, souhaitée, de rester pour l’autre.

C’est ce que l’on retrouve également dans les énoncés mentionnés plus haut admettant pour sujet le pronom *I*. Le locuteur en (300) informe sa mère de l’existence et de la nature de la tâche qui lui incombe tout en la présentant (*I groaned*) comme une contrainte pour lui (plus précisément pour *I*). La référence implicite à un programme que permet *have to* en (301) et (302), via l’idée d’un « acquis du sujet », permet de poser tout en la justifiant l’impossibilité pour *I* d’accéder à la demande d’un interlocuteur, sans ainsi que l’énoncé se voie interprété comme un refus délibéré de l’énonciateur.

5.1.1.2. Sujet disjoint : *he, she, they*, groupe nominal

Le principe, communément mis en avant, selon lequel l'énoncé en *must* doit être relié à une origine énonciative identifiable au locuteur, censé par ailleurs constituer un critère discriminant dans la comparaison entre *must* et *have to*, apparaît par contre, si on ne le nuance ou ne le précise pas, fragilisé par l'observation de certains énoncés admettant un sujet spécifique de troisième personne. Ceci ne signifie pas qu'il n'est jamais opérant, comme le montre l'exemple suivant dans lequel <Margaret-learn to (...)> fait bien l'objet d'une valuation positive émanant de l'énonciateur-locuteur (et dans lequel la « cible déontique », si l'on souhaite en voir une, correspond en fait aux individus destinés à lire le bulletin scolaire et auxquels on s'adresse donc toujours, soit *Margaret* mais aussi voire surtout *Rachel*) :

(304) *Her early school reports were peppered with comments, complimentary or judgemental, depending on the teacher : “Margaret has a very active imagination”, “Margaret must learn not to go off into day-dreams”, “Margaret does not yet seem to have learned the difference between fact and fiction”. But while these were unfortunate, and inclined to make Rachel crumple up her forehead and lecture her on the scientific method and the importance of mental clarity, there was no real danger in such remarks.*

Mais il est assez fréquent qu'aucune valuation positive n'émane du locuteur lui-même. Ceci ne remet toutefois pas en cause l'idée selon laquelle l'emploi de *must* est caractéristiquement rattachable, en contexte spécifique, à une source de point de vue particulière puisque, comme nous avons eu l'occasion de le signaler en 1., la majorité de ces énoncés s'inscrivent dans le cadre du discours indirect, éventuellement « libre »

((308))¹⁰⁴ : cette origine est alors identifiable à un énonciateur que l'on pourra nommer, grossièrement, « énonciateur rapporté » (termes soulignés ci-dessous) :

(305) *I remember during that period a – one of the donors in Chicago calling – summoning Obama to a meeting, telling him that **he must fire his leadership and replace it with people who were more familiar with Washington politics.***

(306) *Benjamin Suarez has been told by federal prison officials that he must report to a minimum security facility in West Virginia in two weeks.*

(307) *Taylor believes **he must protect Gascoigne** just at a time when he seems to have shaken off the horrific knee injury that has kept him out of football for 17 months. And **he says : “I think it is my job and my duty to protect that talent.”***

(308) *For once he felt a sense of purpose enlivening his existence. The French, after all, were the enemies of Russia, and indirectly of the family he despised, and the officers who had hated and ridiculed him. On three occasions – once last June and twice recently – orders had arrived to kill people, which was risky but enjoyable. The Daniel and Hamnett shootings had been competently executed, his pride in the latter however slightly dented by recollection of the stupid lie he had told about his wife. **He must avoid that sort of mistake in future. Carelessness could be dangerous.***

Il ne s'agit pas simplement de constater, par exemple, l'existence d'une contrainte affectant le référent du sujet. On peut en effet choisir de traiter ces exemples sur le modèle des énoncés abordés en 3. donnant lieu à une lecture déontique classique. Outre la présence

¹⁰⁴ Type de discours d'abord frayé par *he felt a sense of purpose (...)* (qui pose *he* comme source de perception et, plus tard, de point de vue) et confirmé par *Carelessness could be dangerous* (modal *could*). On notera aussi les traces de subjectivité (*after all, the stupid lie*), les marqueurs déictiques *last June* et *recently*, et l'apparition de la marque aspectuelle *had* + participe passé. Sur ce type de discours, ses différentes marques et les modes de repérage induits, on pourra se référer à M. De Mattia (2000) et à H. Chuquet et S. Hanote (2004).

d'une source de valuation, peut être reconstruit un rapport intersubjectif, ou une relation entre une source et une cible déontiques, différenciées en (305) et (306) (une transposition au discours direct, envisageable, donnerait lieu au passage de *he must* à *you must*), identifiables en (307) et (308) (*I think/believe I must protect Gascoigne* ; *"I must avoid that sort of mistake in the future"*, *he thought*).

Notons toutefois que *must* (+ sujet de troisième personne) peut également apparaître en dehors du cadre du discours indirect à proprement parler, ou du moins ne pas être directement placé sous la portée d'un verbe recteur de « parole » (*telling him that he (...)*) ou de point de vue (*believes that he (...)*). Même s'il est parfois un peu plus difficile de resituer l'énonciation dans le cadre d'une relation intersubjective mettant en rapport deux instances spécifiques, le contexte rend cependant possible, caractéristiquement, la reconstruction d'une origine au sens large, sous la forme entre autres d'un règlement ou d'une décision de loi ; on retrouve par ailleurs parfois l'idée de pénalités en cas de non-respect par l'agent :

(309) *Jimmy Carlton Winfrey, 25, pleaded guilty on Friday to shooting at two of Wayne's tour buses while they traveled on Interstate 295 in April. Winfrey, known as Peewee Roscoe, was found guilty on six charges, he must serve 10 years in prison and another 10 on probation for his crimes.*

(310) ***Justin Bieber Must Return to Miami in 30 Days or Face Arrest*** [titre de l'article]
 (...) *He's been so difficult to reach that Wednesday, a Miami-Dade judge demanded Bieber fly here to attend a court deposition. If he doesn't comply within 30 days, he faces "sanctions for [his] contumacious disregard of this court's orders."*

L'emploi de *have to* étant également recevable dans certains de ces contextes, la différence entre les deux formes y apparaît alors plus difficile à appréhender. C'est le cas dans les énoncés suivants, dans lesquels elles semblent quasiment interchangeables :

(311) *Lindsay Lohan was told by Judge Fox during this morning's hearing that she **had to** follow certain rules. She **must** reside at home until Nov. 1, she **must** have random drug and alcohol tests twice weekly, she **must** participate in psychotherapy at least 4 days a week, she **has to** twice a week attend a behavior therapy session, and she **has to** attend a twelve step program. If she flunks the drug or alcohol tests she'll go back to jail for 30 days.*

(312) *IRAS' investigations revealed that Chong Wee Keng was liable to notify the Comptroller of GST of his liability to register for GST by 30 October 2006. However, he failed to do so by the due date (...) Chong Wee Keng **must** now pay \$458,637.09 of GST that he did not account for between 1 December 2006 and 31 December 2010. In addition, he **has to** pay a penalty of \$45,863.71 which is equal to 10% of the amount of the tax due. He was also fined \$4,500 by the Court.*

Dans de telles conditions, même si un rapport intersubjectif (Judge Fox / Lindsay Lohan, the Court / Chong Wee Keng) peut toujours être reconstruit, il n'y a plus relation directe entre un énonciateur-locuteur, source déontique, et un co-énonciateur-interlocuteur, cible déontique. L'énoncé perdant ainsi de son caractère prescriptif pour prendre une apparence plus descriptive, *must* semble se rapprocher de *have to*. On retrouve là un trait déjà relevé en 3.3. à propos d'énoncés plus généralisants.

Cette apparente interchangeabilité reste cependant bien favorisée par certains paramètres, comme nous avons également eu l'occasion, de façon partielle, de le mentionner en 3.3. :

- Une source subjective ou une autorité instigatrice est explicitement mentionnée, comme en (311) ou (312), ou elle est recouvrable (caractère légal de l'obligation, par exemple) ; plus largement, « l'obligation » a (avec *must*) un caractère normatif ;

- Aucun point de vue particulier n'est mis en avant (relative neutralité, de la part en particulier du locuteur en tant qu'énonciateur). Le propos n'est en outre pas spécialement centré sur le terme sujet en tant que support d'une contrainte, et ne met en tout cas en jeu aucun contraste saillant entre ce qui est le cas et une attente adverse ;

- La relation n'a encore livré aucune occurrence, ni, par définition, au moment où la sentence est prononcée, ni au moment de locution où l'existence de cette « obligation » est connue.

Des variations sur tout ou partie de ces paramètres pourront tendre à favoriser voire à imposer l'emploi de *have to*, dont l'apparition est somme toute moins conditionnée que celle de *must*, ou à rendre plus tangible la différence de fonctionnement entre les deux formes lorsque les deux sont *a priori* acceptables.

Nous reviendrons sur le troisième point, qui est en fait corrélé aux deux autres, plus bas (5.1.2). Concernant le deuxième point (uniquement), nous ne donnerons à ce stade qu'un exemple, assez représentatif, dans lequel de l'avis de tous les informateurs consultés l'emploi de *have to* est plus indiqué que celui de *must* :

(313) *Other courts that have handled him for his previous drunk driving cases have tried to rehabilitate his conduct. And obviously none of that got his attention because he comes through the court system again, charged with the very same offense. So now it's cost him something. **It's cost him his liberty, and he has to go to jail, has to pay the price for that. And it's unfortunate, it takes too often the system a long time before we get the message that people need to be held accountable the first time they come through court.** You know, if the courts handled these cases maybe the right way the first time, there wouldn't be second offenders and third offenders, as we just saw.*

Les tournures au parfait du présent *it's cost him something / it's cost him his liberty*, en alliance avec *so now*, montrent en elles-mêmes que l'on a dépassé le problème de la

sélection d'une option sur une autre en ce qui concerne <he-go to jail> / <he-not go to jail>, ou plus généralement en ce qui concerne le choix de la peine, ce qui rend le recours à *must* plus improbable et favorise l'emploi de *have to*, qui pose le sujet comme support de la relation visée. L'énoncé (313) faisant en outre intervenir un point de vue négatif, il y est de toute façon moins question de poser ce qui est / a été requis, par une autorité, du référent du sujet responsable mais « coupable » (*go to jail*, sans plus) que de considérer les implications de la peine reçue pour ce sujet (aspect négatif et moins pragmatique véhiculé par *pay the price*), plutôt présenté pour le propos comme « non coupable », comme « subissant ». Il s'agit en effet aussi, à la lumière de ce cas, de juger de l'inefficacité de l'appareil judiciaire contre la récidive. Nous reviendrons plus précisément sur ces points en 5.1.2. et 5.2. avec d'autres types d'énoncés.

L'emploi de *have to* devient également largement privilégié, voire obligatoire, lorsque aucune source subjective, morale, légale ou sociale n'est mentionnée ou recouvrable ou, plus largement, lorsque l'obligation perd son caractère potentiellement « normatif » (premier des points évoqués ci-dessus), donc lorsque la contrainte en jeu tire son origine d'autres facteurs, parfois plus indéterminés. On peut, par exemple, faire référence à une forme de programme pour, caractéristiquement, poser tout en le justifiant le blocage de la validabilité d'une option envisagée par une instance ou une autre. Les énoncés suivants sont en ce sens à rapprocher de (299), (301) ou (302) (admettant pour sujet les pronoms *you* ou *I*) mentionnés plus haut :

(314) *"Hey, it's Stella." I glance at the clock. She's supposed to be here in 15 minutes. "What's up?" I ask. "My big sister just drove in from Boston to surprise me," Stella says. "My parents didn't even know she was coming. She has to leave first thing in the morning." I can sense right away where this is heading. I feel Katy watching me, so I turn toward the wall. "I'm so sorry, Amelia," Stella says. "I never get to see my sister anymore. Can we maybe hang out another weekend?"*

* *"My big sister just drove in from Boston to surprise me (...) My parents didn't even know she was coming. She **must** leave first thing in the morning."*

- (315) *"Can't your mom pick us up?" A. J. asked Garth after school. (...) "My dad said not to bother her. She's been sick," said Garth. "Couldn't your mom pick us up?" "I wish." A. J. sighed. "She has to pick up my sister from kindergarten and put the baby down for a nap."*
 ? *"Couldn't your mom pick us up?" "I wish." A. J. sighed. "She must pick up my sister from kindergarten and put the baby down for a nap."*

On comprend que la validation de *leave first thing in the morning* et *pick up sister from kindergarten* correspond à du "déjà prévu" pour *she*, auquel on fait référence avec *have to*, et non via une autre forme potentiellement concurrente, en ce que la valeur dont une instance, ici le co-énonciateur ou l'énonciateur/locuteur lui-même, envisage une occurrence, est ainsi présentée comme non validable : *she has to leave first thing in the morning* → *She can't stay long* → *I can't come* ; *she has to pick up my sister (...)* → *she can't pick us up*. Le caractère acquis de la « contrainte » permet en ce sens d'asseoir le raisonnement.

D'autres cas de figure sont également envisageables, à rapprocher plutôt cette fois des énoncés (296) à (298) (ainsi que de (313)):

- (316) *Kromm, who graduated from UW Nursing School in 2015, said the fire was particularly devastating given that her friends have only just begun adjusting to the work force. "They were just getting on their feet and now they have to start over," Kromm said.*
 ? *"They were just getting on their feet and now they must start over", Kromm said.*
- (317) *Tonight, August 22nd, her now ex boyfriend beat her and broke her nose in 3 places and knocked her tooth out. Not only does she now have an immense amount of medical bills to pay, she has to replace her front tooth, and is more importantly out of a place to live.*
 ? *Not only does she now have an immense amount of medical bills to*

pay, she must replace her front tooth, and is more importantly out of a place to live.

« L'obligation », au sens large, en question est cette fois la conséquence directe d'un ensemble de circonstances ou d'un facteur physique déterminé (un incendie, une agression). Par rapport aux deux énoncés précédents, il y a en quelque sorte polarité ou du moins orientation inverse puisque ce n'est plus la valeur converse E, dont la réalisation aurait d'abord été envisagée explicitement, qui se définit comme souhaitable mais dont on pose qu'elle est impossible, mais la valeur I dont on constate d'emblée qu'elle s'impose au sujet (suite aux événements évoqués) qui est présentée comme négative, en tant que telle et pour le référent du sujet. Cette valuation négative passe par la confrontation à une norme ici plus ou moins partagée qui fait de E la valeur naturellement attendue ou du moins naturellement privilégiée¹⁰⁵, et on obtient ici une lecture plus détrimentale, centrée sur l'élément sujet qui subit ici la contrainte en question.

Ce dernier point se retrouve dans la plupart des énoncés laissant à supposer que la relation sujet-prédicat livre effectivement une / des occurrence(s), est « actualisée », ce qui n'était pas le cas des énoncés mentionnés ci-dessus du fait de certains paramètres : présence en particulier de marqueurs du type *now* (évoquant notamment la rupture entre une situation antérieure et un état présent correspondant à un acquis récent), ou encore à un autre niveau *tomorrow* ou *tonight* ; ou plus généralement, mise en jeu de procès agentifs sans présence d'un marqueur de parcours, nous revenons sur ce point plus bas.

Cet effet, très fréquent avec *have to*, est bien plus rare avec *must*, et l'apparition du modal dans les contextes qui, avec *have to*, le favorisent est plus contrainte. Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder partiellement ces questions, et de les relier aux opérations dont les deux formes sont les traces, en 3.3.3. puis en 4.2.2., à propos toutefois d'énoncés renfermant un ou plusieurs termes à valeur référentielle indéterminée. Nous développerons

¹⁰⁵ Ceci limite en fait la distinction opérée avec les deux énoncés évoqués plus hauts, la valuation négative de I pouvant impliquer la valuation positive de E, et *have to* supposant toujours que E soit précisément bloquée. Les nuances peuvent surtout provenir de l'instance « prenant en charge » ou susceptible de prendre en charge E (référent du sujet, énonciateur/locuteur, énonciateur « collectif », co-énonciateur), du type de discours, de sa visée et de l'élément qu'il prend pour « thème » (dialogue, discours descriptif centré sur l'élément sujet et/ou sur la cause de la contrainte, etc).

ici ces remarques en nous appuyant sur des énoncés mettant en jeu des termes plus spécifiques, et dont l'examen est sur ce point plus probant.

5.1.2. Sur la question de l'actualisation

Ce point, nous l'avons noté, est notamment mis en avant par P. Larreya (1982, 1984) dans sa distinction entre « constatif », pour étiqueter certains des emplois de *have to* et de *had to* (lequel sera traité en 5.2.4.), et « puissanciel », pour qualifier d'autres emplois de *have / had to* ainsi que l'ensemble des emplois de *must*. Cette distinction est reprise par P. Larreya et C. Rivière (2014 : 106), qui comparent *must* et *have to* au sein de l'exemple *John's shortsighted. He must / has to wear glasses*. Les deux formes s'y différencieraient l'une de l'autre non seulement sur la question de l'origine, mais aussi corrélativement sur la façon dont sont envisagées, voire construites des occurrences de la relation en jeu ; avec *have to*, le rapport entre *John* et *wear glasses* peut être perçue comme actualisé. Nous rappellerons ci-dessous le commentaire des deux auteurs :

[Avec *must*], l'énonciateur (par exemple un médecin) exprime son opinion.
[L'énoncé en *have to*] pourra être tout simplement le résultat d'une constatation ; par exemple, John porte des lunettes, et l'énonciateur le sait.
Dans ce cas, l'obligation est vue par une sorte de retour en arrière, effectué à partir de l'événement sur lequel elle porte. En revanche, dans le premier cas (avec *must*), l'obligation est vue avant l'événement. (*ibidem*)

D'autres auteurs, avec des formulations différentes, réfèrent aussi fondamentalement, nous semble-t-il, à cette distinction, lorsqu'ils notent par exemple la difficulté qu'a *must* + sujet spécifique à apparaître, dans certains contextes, avec des marqueurs de parcours (« habitual reading »), ou lorsqu'ils saisissent certaines différences d'interprétations en termes d'« actuality » / « non actuality » :

In the present tense *have to* impl[ies] actuality, while *must* does not. (F. R. Palmer (1990 : 116))

Root (...) *must* cannot be habitual in meaning, unlike *have to* :

Non-habitual :

I have to get up at 7 a.m. tomorrow

I must get up at 7 a.m. tomorrow

Habitual :

I have to get up at 7 a.m. every day

* *I must get up at 7 a. m. every day*

(J. Coates (1983 : 54))¹⁰⁶

Have to allows an habitual interpretation, while *must* is limited to a semelfactive reading (...) : *He has to leave for work by 7:00 o'clock {today, every morning}* vs. *He must leave for work by 7:00 o'clock {today, *every morning}*. (L. Brinton (1991 : 4))

Avec un sujet spécifique il est (...) difficile de référer à une contrainte générale et à une actualisation itérée grâce à *must* :

?? *He must travel to London regularly.*

(...)

Plutôt que [l'énoncé précédent] on rencontre :

He has to travel to London regularly.

(P. Cotte (1988 : 485))

Même si certaines de ces affirmations devront être nuancées (les exemples donnés sont construits, ou « bien choisis » pour le propos, et mériteraient en tout cas contextualisation), ou du moins expliquées ou précisées, ces traits respectifs se vérifient en effet bien souvent en contexte. A titre d'illustration, une recherche dans le COCA de la co-occurrence de *must* / *have* (ou *has*) *to* avec les marqueurs de parcours *every day* / *week* / *month* / *year* (à droite de la forme, dans notre recherche) livre cinq fois plus de résultats avec *have to* qu'avec *must*. Il faut bien voir toutefois que ce type de marqueurs n'est pas purement et simplement

¹⁰⁶ Les deux exemples en *must* ci-dessus n'apparaissent pas tels quels dans l'extrait mais font intervenir *have got to*. Dans le propos qui les introduit, J. Coates rapproche toutefois directement *must* et *have got to* sur ce point, en les contrastant à *have to*. L'incompatibilité présumée de *must* avec ce qu'elle nomme « habitual meaning » est par ailleurs rappelée, sans commentaire supplémentaire, à d'autres reprises (p. 56 et 57).

incompatible avec *must* + sujet spécifique¹⁰⁷. Cela ne signifie pas pour autant que la relation se voit alors présentée ou peut être perçue comme actualisée, même si un petit nombre d'énoncés, que nous évoquerons plus bas, semblent échapper à cette tendance. Si nous interprétons le propos de L. Brinton et de J. Coates à la lumière de ceux de P. Larreya et de P. Cotte, l'un des énoncés que A. M. Łęcki présente explicitement comme un contre-exemple aux affirmations de ces deux auteurs n'en est pas un¹⁰⁸, et ce d'autant moins qu'il admet pour sujet *you*, dans un cadre intersubjectif :

(318) *While I'm away, (...) you must write to me every single day.* (2010 : 1984)

La venue à l'existence, dont *you* se voit placé à la charge, d'occurrences de <you-write to me> pour chacune des situations représentée par *every single day* fait l'objet d'une valuation émanant de l'énonciateur-locuteur¹⁰⁹, et le moment projeté pour la validation de ces occurrences, précisé par ailleurs par *while I'm away*, est nécessairement postérieur au moment d'énonciation, identifié au moment de locution. Cet énoncé reçoit pour nous une lecture déontique canonique, ce à quoi la présence de *every single day* ne change rien.

Avec *I* ou un sujet spécifique de troisième personne, la majorité des cas rencontrés avec *must* ne nous semblent pas non plus contredire les observations, telles que nous les interprétons, des auteurs cités plus haut, en ce qu'ils se rapprochent également de (318), et, en fait, de tous les énoncés en *must* traités en 3. :

(319) *I want all this to be in the open, to be accepted, I want truth to be told.
Without truth we shall all sink. If I keep Alison in another place as a
semi-secret mistress this house will die, it will die of my untruth – don't*

¹⁰⁷ Nous ne parlons pas ici des énoncés recevant une interprétation épistémique, dont on trouve aussi des occurrences : *I went to the clinic library, a modest building back beside the parking ramp, and asked for an encyclopedia of diseases and a medical dictionary. The librarian nodded. **She must see the same scene played out every day** – patients and relatives desperate to peer around the corner to the future.* Notons en outre que la recherche évoquée plus haut livre principalement des énoncés admettant un sujet à valeur référentielle plus générique, et prenant appui sur une loi ou un règlement.

¹⁰⁸ Il est vrai cependant que le terme « semelfactif » (qui envisage un événement unique, par opposition à itératif ou fréquentatif) utilisé par L. Brinton est inadapté ou du moins source de confusions. Les deux auteurs restent par ailleurs assez évasives sur le point avancé et n'en proposent pas d'explication.

¹⁰⁹ De façon peut-être simplifiée, nous pourrions dire que la valuation porte sur le contenu prédicatif complexe <you-write to me every single day>.

*you see – I shall lose touch with Franca. Well, no, I can't lose touch with Franca, we're eternally connected, but she'd become -- sort of holy, frail. **I must see her every day, she must face it full on and she can, I must stay here, and so Alison must be here too.** Ludens, I'm in love, I'm desperate with love, I'm sunk in it, I'm ruthless, I feel as fierce as hell about this, I could kill anyone who stands in the way, I must have both of them, and I will, (...)*

(320) *Speaking of Facebook, huffingtonpost.com says a judge ordered a man to apologize for attacking his estranged wife on his personal page. **Mark Byron must post an apology every day for a month or else he is going to jail.** He says the order is an attack on free speech.*

(321) *Laura underwent surgery in June. Despite relapses, she fought back. Now she is enjoying simple pleasures like a trip to the park again. **Last night, Laura was allowed to leave hospital. But she must attend a clinic twice a week.***

(319) peut être traité comme (318), à la différence que la « cible » déontique est identifiable à l'énonciateur-locuteur. En (320) et (321) avec un sujet de troisième personne, l'opération marquée par *must* reste rattachable à une origine de point de vue, même si elle n'est pas identifiable au locuteur. Elle correspond à *a judge* en (320) ; quant à (321), *she must attend a clinic twice a week* s'inscrit sans doute dans la continuité de *Laura was allowed (i.e. by the medical staff) to leave hospital*, et réfère alors aux prescriptions livrées par l'équipe médicale, ou éventuellement aux conditions auxquelles celle-ci l'a laissée partir. C'est relativement à cette situation origine, « rapportée » pourrait-on dire, qu'une occurrence de relation est envisagée, sur le plan qualitatif mais aussi, partant, quantitatif, existentiel. Relativement au moment d'énonciation en question, <he-post an apology every day> et <she-attend a clinic twice a week> n'ont en effet livré aucune occurrence ; la venue à l'existence d'occurrences est au contraire évaluée et en extension ordonnée, recommandée, etc., avec pénalité possible en cas de non-respect, en (320). Elles n'ont pas plus, d'ailleurs, livré d'occurrences au moment de locution : on ne peut aucunement dire

que ces énoncés équivalent à ou même impliquent *Mark Byron publie ses excuses tous les jours, il y est bien obligé* (voir d'ailleurs *for a month*, qui interdit une telle interprétation), ou (*Poor*) *Laura attends a clinic twice a week* (incompatible avec *she left hospital last night*), si tant est que cela puisse être le propos avec *must*. L'important est, plus largement, de présenter le contenu représenté par <I-see her every day>, <I-stay here>, etc., comme bon et souhaitable, et non de référer, via un constat, à des occurrences effectives et « contraintes » de ces relations. Ceci est confirmé par l'énoncé suivant qui, même s'il met moins cette fois en jeu une origine de point de vue, « source déontique » au sens strict, met en avant le caractère « bon », plus précisément « bénéfique » pour le référent du sujet, de la validation :

(322) *In her abandoned purse is medicine Adelle must take every day. Early on, this is what worries her parents most. They circle the town doggedly, their station wagon filled with flyers, her face emblazoned on their sweatshirts. Please. If you know anything, anything at all.*

Concernant l'absence d'effet « actualisant », le contexte d'apparition est primordial : l'énoncé n'implique pas qu'Adelle n'a pas le choix et prend donc effectivement des médicaments tous les jours, puisque ce n'est pas le cas actuellement, son traitement ayant précisément été laissé derrière elle. Il conserve plutôt un caractère proche du prescriptif, auquel on peut opposer l'aspect néfaste de la situation actuelle : *she doesn't take her medicine every day, [which] worries her parents most. Must*, dans l'ensemble du contexte dans lequel il s'inscrit, est à cet égard plus proche de *should* que de *have to*.

On pourra faire des remarques similaires des énoncés qui, comme dans l'exemple construit par P. Larreya et C. Rivière, renferment un prédicat du type <wear glasses>. Notons qu'en présence d'un procès dont le caractère est plus statif, aucun marqueur de parcours ne serait cette fois nécessaire pour donner lieu à une éventuelle interprétation « actualisante », mais une recherche sur Google livre majoritairement ce type de résultats :

(323) *Also, we have told him that when he grows up he can have his vision corrected but for now **he must wear glasses when needed**.*

(324) *My son is diagnosed by doctor of having cross eye (strabismus). **He must wear glasses to make his eyes align.** (His glasses prescription SPH column +3.50 distance both eyes) But he refused. How do I make him wear his glasses? Please advise!*

(325) *His driving license says **he must wear glasses.***

Non-actualisation ou du moins absence d'effet constatif, et rattachement caractéristique à une origine ou en tout cas aspect bon, bénéfique de la validation, vont plus ou moins de pair, et dérivent de l'opération dont *must* est la trace. Il s'agit en effet d'abord d'opérer une délimitation qualitative de la relation, par le choix d'une valeur sur une autre sur le domaine qui lui est associé, choix raisonné ou guidé car sous-tendu par la confrontation du contenu à un système de représentations ou de valeurs, d'où le lien fréquent à une origine plus ou moins subjective, responsable du choix « modal ». L'énoncé peut s'orienter vers la venue à l'existence d'une occurrence, notamment dans le cas où celle-ci est d'une façon ou d'une autre « fortement souhaitée » (exclusion de E) par une source subjective, et où une cible spécifique en charge de la validation est récupérable. La problématique de « l'actualisation », de l'existence, reste toutefois en un sens secondaire dans la mesure où le qualitatif est de fondation (on ne constate pas pour qualifier ensuite, au contraire on qualifie dans le but éventuel de faire amener à l'existence) ; et dans la mesure où l'on opère quoi qu'il en soit sur un plan « idéal » voire « idéal », décroché du domaine de validation, d'où la valeur positive comme négative sont *a priori* accessibles et le restent *a posteriori*, y compris, donc, pour l'agent « valideur ».

On peut par contre considérer que *have to* implique une dissociation entre éventuelle situation origine pour la visée, pour la sélection de I (dont *to* serait la trace), et situation d'assertion où ce visé est avant tout présenté comme repéré par rapport au sujet support, comme localisé et intégré dans son domaine, par *have*. Ceci autorise tout à la fois le constat d'existence (absence de fondation qualitative subjective) avec éventuelle dissociation énonciative marquée, et la mise en valeur typique de la situation du référent du sujet, qui de fondamentalement libre (avec *must*) est soit privé d'alternative, soit présenté comme

« subissant » (ces deux points se rejoignent). La remarque suivante de P. Cotte rejoint sans doute ces considérations lorsqu'il compare *must* et *have to* en ces termes :

[*must*] permet de valoriser d'abord le dynamisme de la contrainte (...) ensuite il montre l'origine de la contrainte et il lui devient possible d'évoquer alors l'abstraction de la loi, mais il ne se prête pas à l'expression d'un état de contrainte qui affecterait un sujet particulier. (1988 : 486)

Le fonctionnement de *have to* lui permet ainsi d'apparaître dans certains des contextes mentionnés ci-dessus avec *must*, avec des nuances (plus ou moins notables cependant), mais aussi dans les contextes suivants, très nombreux. Ces énoncés se distinguent assez clairement, sur plusieurs points, des exemples (318) à (325), bien que (326) à (329) renferment des prédicats identiques. L'emploi de *must* y a été jugé, selon les cas, moins adapté, difficile, voire impossible :

(326) *"I still feel guilty knowing you're doing that." Betty was taking a break as she massaged a hand cramped from manual note-taking. "It's bad enough that you have to spend so much time with me during the days."*

?/* *It's bad enough that you **must** spend so much time with me during the days.*

(327) *Since my partner and I have moved into his first home (which they have helped toward financially), I have to see my in laws every day and it feels more like THEIR home. They live on the other side of town but they'll show up with a newspaper they think my partner wants to read, a piece of non-urgent mail, ANY excuse to see their son.*

?/* *Since we have moved into his first home, I **must** see my in laws every day and it feels more like THEIR home.*

(328) *At the moment her life revolves around her dialysis. She has to attend hospital three times a week, often for over four hours. (...) She often misses out on seeing her children perform in school plays or sports*

days, as she cannot miss her hospital appointments.

? She **must** attend hospital three times a week, often for over four hours.

(329) *Larry is heavier, but about the same height as Ronald. **He's got big, pretty eyes and long eyelashes, but he has to wear glasses.** (...) They make his eyes look small, so you're always surprised, when he takes his glasses off, by how pretty they are. He has generous lips and a big nose (...)*

* *He's got big, pretty eyes and long eyelashes, but he **must** wear glasses.*

(330) ***He has to suffer various insults from his boss,** who constantly and in public refers to him as "stupid, idiotic and retarded".*

? *He **must** suffer various insults from his boss who constantly and in public refers to him as (...)*

(331) *In his good ear, he has developed tinnitus (a continuous ringing sound) that has been getting louder and higher pitched. (...) **The tinnitus is so severe, he has to smoke enough weed to pass out just to sleep at night.***

* *The tinnitus is so severe, he **must** smoke enough weed to pass out just to sleep at night.*

Ces énoncés laissent tous supposer, voire posent explicitement, que la relation sujet-prédicat est effectivement « le cas », soit *you spend [a lot of] time with me during the days, I see my in laws every day, she attends hospital three times a week, he wears glasses, he suffers various insults from his boss, he smokes weed before sleeping*. Les deux derniers énoncés répondent à des configurations un peu différentes, sur lesquelles nous reviendrons lorsque nous proposerons une analyse plus détaillée des divers cas de figure rencontrés (5.2.) ; on peut dire en tout cas que l'état de fait en question est perçu comme étant le cas par la présence du verbe statif et non intentionnel *suffer* par ailleurs d'emblée connoté négativement (sans ici valuation positive susceptible d'émaner d'une source de point de vue quelconque), et par le lien à une finalité à la fois « naturelle » et itérable, *to sleep at*

night, qui elle-même livre effectivement des occurrences, ceci dans un contexte descriptif axé sur le sujet et ses propriétés, avec en outre consécution (*The tinnitus is so severe*). Ce contexte descriptif facilite également la lecture « actualisante » dans les autres énoncés, notamment en (329). Dans les autres cas, l'effet de sens apparaît déjà plus ou moins assuré par l'alliance de *have to* et de marqueurs de parcours ou de fréquence (*every day, three times a week, during the days*), ainsi que par le rapport de subordination en (326) (*it's bad enough that (...)*).

On pourrait de ce fait choisir de représenter ce type d'énoncés de la façon suivante :

$$\text{Sit}_0 \supseteq S_2 \supseteq [\text{Qlt}(\text{Qnt})]_k$$

On peut considérer que les marqueurs de parcours du type *every day*, ou les marqueurs situationnels à validité « étendue », ne localisent pas, dans de tels cas de figure, la relation (visée) en tant que telle, mais son repérage par rapport à S_2 . La relation n'est plus posée par l'énonciateur comme « à valider » par S_2 en $T_2=T_0$, mais comme à valider « à répétition », pourrait-on dire, dans un ensemble de situations T_2^{110} , situations qui incluent T_0 sans se limiter à lui, et dont certaines sont ainsi « antérieures » à T_0 . Dans la mesure où l'emploi de *have to* se traduit, on l'a vu, par une absence de choix ou d'alternative, la relation sujet-prédicat peut alors apparaître en T_0 livrer / avoir livré effectivement des occurrences. On peut aussi plus largement considérer, notamment en l'absence de marqueur de parcours, lorsque l'énoncé met par exemple en jeu un verbe de type statif, que la lecture actualisante tient également au fait que le contexte large, que nous avons nommé « descriptif », est d'emblée centré sur les propriétés du sujet ou opère du moins une forme de caractérisation, ce qui amène d'entrée de jeu à placer sur le même plan deux énoncés comme *he's got big, pretty eyes and long eyelashes* (propriété permanente) et *he has to wear glasses* (propriété, sous la forme d'un visé, permanente ou à validité étendue) en (329)¹¹¹. En lien au point qui précède (contexte descriptif), et comme nous allons le voir plus en détails, cette lecture est enfin favorisée par le fait qu'il est dans ces cas difficile d'associer à la visée une forme de valuation positive, éventuellement associable à une source de point de vue spécifique,

¹¹⁰ La lettre k en indice dans la formule plus haut représente cette référence, par extension, à une classe, à un ensemble d'occurrences.

¹¹¹ Ou *he has to wear glasses* et *he is shortsighted*.

conformément à laquelle pourrait sembler être envisagée la venue à l'existence d'occurrences de relation ; la validation est en effet au contraire typiquement présentée, dans ces contextes, sous un angle négatif¹¹².

La possible lecture actualisante ne justifie pas, selon nous, une refonte totale de la forme schématique que nous avons associée à *have to* ; S_2 reste posé comme support d'une relation visée dont l'existence demeure par définition en suspens, mais dont la dimension qualitative est stabilisée. Il ne s'agit donc pas tant ici de poser l'existence effective d'occurrences de relation que de mettre par ce biais en valeur la non-validabilité de la valeur contraire, pour ce qui est de S_2 et, ici, étant donné tels ou tels facteurs (propriétés de S_2 , d'un autre terme, ou du cadre de référence, et qui s'inscrivent dans un rapport d'incompatibilité avec E). Lorsque, du fait des repérages supplémentaires en jeu, la relation se voit présentée comme ayant livré des occurrences en T_0 , l'emploi de *have to* confère à cette validation un caractère problématique (à différents égards possibles) que ne véhiculerait pas une simple assertion, en ce qu'il permet une confrontation entre I et E : présenter I comme s'imposant au / pour S_2 , et E comme non validable, implique ici, comme nous allons le voir ci-dessous, puis plus spécifiquement en 5.2., que E correspond en fait à, ou en tout cas se voit exhibée comme, la valeur valuée ou du moins « valable » et/ou normalement attendue.

Afin de préciser ce dernier point et de justifier les commentaires qui le précèdent, revenons à la difficulté que pose la substitution de *must* à *have to* dans les exemples (326) à (331). On pourrait objecter que contrairement à la plupart des énoncés envisagés plus haut avec *must*, ne se trouve plus dans cette série à la source de « l'obligation » une instance subjective ou légale ; ceci va certes de pair avec l'effet actualisant, mais pourrait aussi, en soi, interdire l'emploi de *must*. Notons cependant que cet effet peut, avec *have to*, subsister lorsque la contrainte conserve un caractère *a priori* légal ((332)), ou lorsqu'il resterait permis de considérer qu'elle émane initialement, au moins empiriquement, d'une instance subjective spécifique. Pour autant, l'emploi de *must* demeure souvent

¹¹² Nous verrons d'ailleurs en 5.2.4. que c'est essentiellement de la nature du point de vue origine que semble dépendre la lecture « constative » ou « puissancielle », pour reprendre les termes de P. Larreya, des énoncés mettant en jeu non plus *have to*, mais *had to*, énoncés qui admettent également cette double lecture.

problématique dans les cas en question, ou apparaît en tout cas bien moins adapté, en anglais contemporain, de l'avis des anglophones consultés :

(332) *He is bored, peeved and spending lots of time on this own, which gives him plenty of time to worry about the **10 years that he currently has to serve behind bars.***

? (...) *which gives him plenty of time to worry about the 10 years that he **must** currently / currently must serve behind bars.*

(333) *Kim said her work continues even on weekends, as **she has to cook for her mother-in-law – who lives with her family and wants her breakfast at 6 a.m.** – while doing other domestic chores. Her husband has longer hours at work and gets home very late.*

? (...) *even on weekends, as she **must** cook for her mother-in-law (...) while doing other domestic chores.*

(334) *Angus wants to be Bumface, a pirate character he has created. Bumface is brave, bold, wild and free. He stars in the stories Angus tells his younger brother and sister. Instead, Angus **is just plain tired from having to change his sister Imogen's nappies and scrape food off the walls. He has to look after his siblings while his famous soap opera actress mother works and chases men.***

? *He **must** look after his sibling while his famous soap opera actress mother (...)*

La lecture actualisante est là encore favorisée par certains marqueurs, qui donnent extensivement à la contrainte une validité étendue : on notera notamment *currently, on weekends, while doing other domestic chores* et *while his (...) mother works and chases men*. La difficulté qu'a *must* à apparaître dans ces contextes tient en partie à ces différents repérages mais vient aussi, même si les deux points sont corrélés, de ce qu'il ne s'agit pas ici, contrairement aux énoncés envisagés plus haut avec ce modal, d'appréhender le contenu de l'ensemble de la relation comme « souhaitable » (pour une source de point de

vue) ou, on va le préciser un peu plus bas, « bon » ou « naturel » (plus collectivement), pour éventuellement, du fait de cette qualification, en envisager ou anticiper une occurrence sur le plan existentiel, dont le référent du sujet serait à la charge. A l'inverse, l'énoncé semble reposer sur une forme de constat, la relation livre des occurrences, occurrences qu'il s'agit plus ou moins directement dans ces énoncés de qualifier, certes de « nécessaires » en conséquence d'une cause spécifique et, éventuellement, en vue d'obtenir un certain résultat, mais également, la nécessité impliquant la fermeture de l'alternative, de « mauvaises » (de contraignantes, dans la plupart des cas sous l'angle du valideur de la relation dont la situation est typiquement mise en valeur) et/ou d'inattendues ou encore d'anormales, nous y reviendrons plus en détails. Si ces derniers traits l'emportent, peu importe dans ces conditions le fait que l'occurrence ait pu être jugée souhaitable par une source de point de vue, que la source de la contrainte (puisque'il ne s'agit plus d'une obligation au sens technique du terme, voir p. 164) soit de nature subjective. Pour formuler les choses autrement et de façon plus intuitive, ce que l'on tire sur le plan interprétatif de (333) et (334), où tous les traits mentionnés sont réunis, n'est pas *il est bon (en tant que tel, ou pour elle/lui) qu'elle cuisine pour sa belle-mère/qu'il s'occupe de ses frères et sœurs*, ni *sa belle-mère s'attend à ce qu'elle/lui demande de cuisine pour elle, sa mère lui demande de s'occuper de ses frères et sœurs* (trois interprétations possibles liées à l'emploi de *must*), ni même *la situation requiert qu'il/elle (...) sans plus*. Les deux énoncés véhiculent plutôt les idées suivantes, en développant au maximum ce qui relève de l'implicite : *Lorsque l'on a travaillé toute la semaine, on aime (et mérite de) se reposer le week-end ; on ne réside normalement pas et heureusement pas avec sa belle-mère ; le week-end, Katie doit pourtant cuisiner pour sa belle-mère, de surcroît très exigeante, qui vit avec elle, sans parler des autres tâches qui lui incombent* (en (333)) ; *On attend naturellement d'une mère qu'elle s'occupe de ses propres enfants ; il est normalement permis à un enfant de s'amuser et de rêver, et Angus aimerait à le faire ; mais rien de tout cela pour Angus, qui à l'inverse doit s'occuper de sa sœur et va jusqu'à changer ses couches, pendant que sa mère s'amuse* (en (334)).

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, on notera que si la possibilité, pour la relation en jeu, de livrer effectivement des occurrences est permise *a priori* par les propriétés formelles de *have to* puis par l'inscription de l'énoncé dans un contexte adéquat

(contexte descriptif, marqueurs de parcours, procès autorisant une lecture itérative ou encore procès purement statifs,...), ce sont aussi ces derniers traits qui favorisent et renforcent l'effet « actualisé ». En effet, la présence d'une valuation ou d'un point de vue avant tout négatif, ou encore le fait que la contrainte ne soit pas dans l'ordre normal des choses, ne soit pas naturelle, ou ne soit pas généralisable à d'autres individus, favorise en fait d'autant plus l'effet « constatif », nous situant en quelque sorte à l'« aval » de la validation, en ce qu'il est impossible, contrairement à ce qui est le cas d'autres énoncés, de reconstruire un ensemble de paramètres qualitatifs (subjectifs ou non, et liés à l'idée de « bon » mais aussi de « normal » ou de « conforme ») susceptibles de sous-tendre l'assertion ou du moins de la légitimer. Par « contrairement à ce qui est le cas d'autres énoncés », nous entendons les énoncés en *must*, mais aussi par exemple ces énoncés en *have to* qui, au contraire des contextes qui précèdent, s'inscrivaient au sein d'un environnement plus ou moins « polémique » ; l'éventuel recours à une norme, aux propriétés d'une classe dont le sujet représentait une occurrence, etc., contribuait à l'inverse à y justifier le blocage que l'emploi de *have to* visait alors à effectuer en T_0 . Plus que le seul critère de « l'actualisation » appréhendé isolément et pris au pied de la lettre, c'est donc aussi principalement ce point qui permet en fait de différencier l'emploi de *must* de celui de *have to* dans ces contextes. C'est ce dont témoignent les quelques énoncés en *must*, certes plus rares, exposés ci-dessous, qui n'interdisent pas cette fois que la relation en jeu puisse éventuellement être perçue comme livrant effectivement des occurrences, sans être pour autant des aberrations ou des anomalies.

Dans l'énoncé suivant, on peut par exemple comprendre que <Dun-attend group therapy> « est le cas » pour un ensemble de situations, conformément, surtout, à ce que suggèrent les éléments contextuels, notamment *a case manager checks up on him randomly* au présent simple. L'énoncé reste toutefois bien distinct, sur les points précédemment évoqués, d'un exemple tel (328) ci-dessus avec *have to*, ou encore de (336) :

(335) *Hale declined to discuss Dunn, saying he could not comment about individual patients because of confidentiality rules. Generally speaking, he said, when patients are released, they must abide by rigorous rules.*

*Assistant Superintendent Birgit Fisher said if anything, hospital psychiatrists and clinicians err on the side of caution and are very conservative when considering increased freedoms for patients. **Dunn must attend group therapy, keep a daily diary and take blood and urine tests to ensure he is taking medications and not drinking alcohol. A case manager checks up on him randomly,*** doing apartment searches for weapons and drugs, court records indicate. Fisher said the hospital has had hundreds of success stories mentally ill people whose lives have been completely transformed.

(336) *As for J, we are still together, though things are really rocky and not great. We're fighting a lot. Probation restrictions (...) are putting a gigantic damper on our relationship. He can't be out past 9pm, he's got an ankle bracelet on and the battery doesn't even last 12hrs when it's meant to last 24, **he has to attend SO counselling every week and see his probation officer every other week. We can't really go anywhere or do anything because I work all day*** (...)

En (328) et (336), la situation dans laquelle se trouve le référent du sujet est présentée comme “exceptionnelle” d’une part et, par blocage mis en valeur de E, comme détrimentale ou mauvaise d’autre part, en tant que telle et pour ce qu’elle implique, pour le référent de ce sujet lui-même et en (336) pour le locuteur (*We can't really go anywhere or do anything*). La nature variable des paramètres à l’origine de l’existence de cette contrainte ne change par ailleurs rien à cela. En (335), l’obligation reste par contre fiable à une origine (voir *Generally speaking, he said, when patients are released, they must abide by rigorous rules*, et *hospital psychiatrists and clinicians err on the side of caution*), et l’on pourrait d’ailleurs considérer que la dimension existentielle de l’occurrence reste de fait calculable par rapport à un moment origine (voir par exemple *when patients are released*), le procès conservant alors d’autant plus son caractère virtuel. Mais en tout état de cause, et plus largement, la validation des états de fait en question reste présentée comme « bonne », selon cette éventuelle source de point de vue mais aussi dans l’optique du référent du sujet, un bénéfice étant envisagé (*the hospital has had hundreds of success*

stories mentally ill people whose lives have been completely transformed) : ceci donne au propos général une orientation tout à fait différente. La situation n'a, par ailleurs, rien d'exceptionnel, d'anormal, de problématique : on réserve en effet à l'ensemble des patients ayant les mêmes problèmes un traitement identique (*Hale declined to discuss Dunn (...) Generally speaking, he said, when patients are released, (...)*), et aucun contraste n'est entretenu entre le sort de ces patients et celui d'autres patients, ou encore d'individus « lambda ».

Il est important d'insister sur ce dernier point ; il peut en effet suffire à expliquer l'emploi de *must* dans des contextes où, si l'on ne se fie qu'aux distinctions traditionnellement établies (d'après l'observation de phénomènes qui, certes, correspondent tout de même aux cas les plus fréquents), c'est *have to* qui pourrait être attendu. Nous avons par exemple rencontré, à la suite de la requête *must wear glasses* d'après l'énoncé construit par P. Larreya et C. Rivière, l'énoncé suivant. Celui-ci n'exprime pas une « opinion », terme auquel ont recours les deux auteurs ; l'opération marquée par *must* n'y est pas, à plus large échelle, reliée à une origine de point de vue spécifique ; et il n'interdit pas non plus que la relation soit perçue comme effectivement « actualisée » (cette éventuelle lecture repose cependant essentiellement sur la présence de l'infinitive *to see objects that are far away*, sans laquelle l'emploi de *must* pourrait d'ailleurs apparaître discutable dans ce contexte) :

(337) *Example 5:*

Craig is nearsighted, so he must wear glasses to see objects that are far away.

If his glasses have a focal length of 0.5 m, what is their power in diopters?

On pourra considérer que l'emploi de *must* est en quelque sorte motivé, ou tout du moins autorisé, par le fait qu'aucun centrage sur *Craig* et sur sa situation n'est opéré, le cas étant fictif et ne servant que de préambule au problème de mathématiques qui suit, et qu'aucun effet détrimental n'est mis en avant : le port de lunettes est à la rigueur plus bénéfique à *Craig* (il lui permet de *see objects that are far away*) qu'il ne lui est néfaste.

Mais on pourra aussi plus largement avancer, même si tous ces points sont corrélés, que l'état de fait en jeu, ainsi que ce qui en est à l'origine, ne présentent aucun caractère déviant, inattendu ou anormal. La myopie n'est pas un « problème » isolé d'une part, et le port de ce type de lunettes de vue est naturellement préconisé dans un cas tel celui-ci d'autre part (*see objects that are far away* y est naturellement conditionné par *wear glasses*). Ceci fonde aussi, qualitativement, l'énonciation concernant ce cas particulier, celui de Craig, sans qu'il soit présenté comme problématique : on notera sur ce point l'emploi de *so*, qui pose ici sans plus l'existence d'une relation d'entraînement. Craig, comme toute personne myope, doit porter des lunettes pour bien voir à distance ; par extension, il en porte sans doute effectivement, mais ceci n'est pas mis en valeur. On reste donc assez loin d'un énoncé comme le suivant, cette fois plus centré sur *he*, avec *have to* :

(338) *Noah Fisher is just like many other 4-year-old boys. He plays with action figures and loves to dress up as his favorite superhero, Wolverine. **But when he realized he was a little different than his friends because he has to wear glasses, he was scared to put them on for fear of being teased.** "I just started crying," he said, "because I thought everybody would laugh at me." Noah has astigmatism in both of his eyes, and doctors prescribed that he wear special glasses every day in order to help him see. At first, he was OK with the idea of wearing them. Then, he began to feel self-conscious. **"He kept saying, "But when can I not wear them?"** " his mom, Lindsey Fisher, said.*

L'énoncé, par effet de blocage de l'alternative (*he has to wear glasses / he can't not wear glasses*), livre une lecture détrimentale ; on se référera entre autres à *But when can I not wear them ?*, qui oriente vers l'idée d'une valuation négative de <I-wear them>, ou positive de <I-not wear them>, émanant de l'enfant en question, au-delà du bénéfice initialement envisagé et reconstructible en *doctors prescribed that he wear special glasses every day in order to help him see*. Mais outre cet aspect, on aboutit aussi à la construction, ou du moins à l'illustration, d'une propriété présentée comme différentielle, qui distingue *he* des autres enfants, comme le montre notamment *when he realized he was a little different than his friends because he has to wear glasses, he was scared to put them on*.

Ceci oppose donc cet énoncé à l'exemple précédent, qui prenait appui sur des propriétés plutôt perçues comme définitives, ou dans une moindre mesure comme partagées.

L'emploi de *must* dans les énoncés suivants nous paraît justifié pour les mêmes raisons :

(339) *Home land - Aurelio was born in Angelis, where he stayed throughout his childhood and later formed the band Demonsblight. **Because being a bard means he must travel regularly across Valaria**, he usually lives out of a wagon or stays in the inns he performs at.*

(340) *Representing AIM at the meeting in Sydney were Sr. Gisela Happ and Fr. Mark Butlin. Sr. Gisela Happ is the new secretary general of AIM and lives in Vanves and works at the Paris office of AIM. **Fr. Mark Butlin, Ampleforth, England, is secretary for the areas Asia, Africa and Oceania, which means that he must travel a lot, visiting the communities and becoming sensitive to their needs.** Fr. Mark gave a short report on the work of AIM which was very informative and helpful.*

(339) est quasiment identique à l'exemple hors contexte construit par P. Cotte (*supra* p. 252), censé pour cet auteur faire entrave à l'emploi de *must* et requérir plutôt celui de *have to*. Mais d'une part, là encore, ni cet énoncé ni (340) n'expriment un « état de contrainte »¹¹³ à proprement parler, au contraire de nombreux énoncés en *have to*. D'autre part et corrélativement, « l'obligation » ne présente aucune déviance ou anormalité mais entre bien plutôt en conformité avec les propriétés ou les fonctions de la classe à laquelle appartient le terme en position de sujet (*being a bard means (...)*), ou avec le statut de ce dernier (*[he] is secretary for the areas Asia, Africa and Oceania, which means that (...)*), sans dimension problématique associée.

¹¹³ Terme du même auteur (1988 : 486), citation complète ci-dessus p. 257.

Même si l'énoncé suivant, avec *have to*, comporte aussi une référence à la classe ou, précisément, à la sous-classe à laquelle appartient le terme en position de sujet¹¹⁴, il se distingue sur ces points des exemples qui précèdent :

(341) *As an organic farmer, Pat has to work harder than most to keep pests and diseases out.*

On y retrouve en effet à la fois une idée de contrainte ou du moins d'obstacle, relativement au résultat visé et obtenu *keep pests and diseases out*, et une différenciation entre, d'une part, Pat et les autres agriculteurs, d'autre part, la sous-classe des agriculteurs biologiques et celle des agriculteurs conventionnels du fait de l'identification marquée par *as an organic farmer*. La validation de la relation peut apparaître, en outre, d'autant plus problématique que *work hard(er)* ne représente plus en tant que tel, contrairement à (339) et (340), une propriété définitoire de la classe, et que sa manifestation « forcée » peut être perçue comme la résultante de l'existence de règles diverses, qui interdisent « de l'extérieur » aux agriculteurs labellisés bio l'usage de toutes formes de pesticides.

En ce qui concerne la question spécifique de « l'actualisation », si l'on peut effectivement comprendre en (339) et (340) que <he-travel regularly across Valaria> et <he-travel a lot> sont effectivement « le cas », cette lecture n'est que très indirecte. Il s'agit de rester sur un plan situé hors du domaine, compatible avec la validation comme avec la non-validation, d'où peut justement s'opérer la sélection d'une valeur sur une autre d'après certaines valeurs (éventuellement subjectives), ou encore certaines représentations qualitatives ou notionnelles (alors partagées). Ce qui « doit être » peut éventuellement concorder avec ce qui, par suite, « est », mais ceci n'est ni inscrit en *must*, ni posé par son intermédiaire. On a d'ailleurs pu relever quelques énoncés, apparemment pas si rares, dans lesquels le prédicat est, entre autres configurations possibles, d'abord précédé de l'auxiliaire *must* puis, en incise, de *do* (valeur assertive), précision qui avec *have to*, dans le type d'énoncés présentement envisagés, serait superflue ou inattendue (y compris en (343),

¹¹⁴ On pourra préciser avec E. Gilbert que *as* marque une identification notionnelle entre terme repéré et terme repère, et « fait intervenir un renvoi global et direct à la notion non quantifiable » (1998).

(344) et (345) où il pourrait sans problème apparaître, en donnant au propos une orientation un peu différente)¹¹⁵ :

(342) *As a judge, I must and do perform my duties independent of other agencies, people, or prejudices. In addition to the day-to-day operations of a city court judge, I am also responsible for overseeing a staff, maintaining a budget, and working with outside agencies on a frequent basis making sure that we are all pulling in the same direction.*

(343) *I don't prefer this feature, but I must and do use it when corresponding with clients, bosses and colleagues that do. It would confuse the heck out of them if I suddenly started breaking the format of our communication.*

(344) *They must – and do – pay a price for thinking, feeling and loving “differently,” but they are courageous and true to themselves throughout.*

(345) *The taxi man is hard hit under the present laws. He must and does maintain service day and night and finds it difficult to make both ends meet while licenses and taxes are piled on higher and higher.*

Ces considérations faites quant à ce qui différencie fondamentalement *have to* de *must* sur la question de l'origine et de l'actualisation, nous ne poursuivrons pas plus loin cette comparaison mais nous attacherons, en 5.2., à distinguer et commenter plus avant les différentes configurations au sein desquelles s'insère *have to* en contexte descriptif.

¹¹⁵ Inattendue pour des raisons sans doute également syntaxiques dans la configuration nommée, puisque l'on combinera plus aisément de la sorte deux auxiliaires ; mais aussi dans d'autres types de configuration, par exemple avec reprise par *do* en fin d'énoncé après première mention du prédicat (*S has to V, and S does*) ou avec simple assertion (*S has to V, and S V*). Ce type de précision semble inutile même au sein d'un énoncé comme (343). On pourrait *a priori* considérer que la substitution de *I have to (use it)* à *I must* n'impliquerait pas forcément *I use it* mais ne ferait qu'accentuer le contraste entre *I don't prefer this feature* (évaluation de *not use it*) et *I have to use it* (*<I-use it>* s'impose à *I*, pas de choix envisageable quelles que soient les préférences). Il semble toutefois qu'une lecture « actualisante » y resterait naturellement assurée par le repérage par rapport à *when corresponding with clients, bosses and colleagues that do*, qui donne au présent simple une lecture itérative.

5.2. *Have to* : détail des phénomènes

5.2.1. Lecture détrimentale et norme appréciative

Avec *have to*, la nécessité de la validation de la relation peut certes émaner d'un « facteur causateur » et se concevoir relativement à une finalité, ou à un résultat visé, mais il peut aussi plus spécifiquement s'agir, comme nous l'avons déjà évoqué à propos de certains énoncés envisagés plus haut, de valoriser l'état « contraignant » dans lequel se trouve le référent du sujet. Les phénomènes de valuation négative associés à de tels énoncés, qui passent plus largement par la confrontation de l'état de fait considéré à une norme qualitative de type appréciatif (valuation négative sous l'angle de S_2 , mais du point de vue éventuel de S_0), peuvent alors éventuellement l'emporter sur ces premiers aspects et justifier l'emploi de *have to*.

Une valuation négative peut explicitement émaner du référent du sujet plus ou moins construit comme énonciateur, ou peut, dans une moindre mesure, lui être prêtée, comme dans les énoncés suivants dont le premier a déjà été mentionné :

(346) *Angus wants to be Bumface, a pirate character he has created. Bumface is brave, bold, wild and free. He stars in the stories Angus tells his younger brother and sister. Instead, Angus is just plain tired from having to change his sister Imogen's nappies and scrape food off the walls. He has to look after his siblings while his famous soap opera actress mother works and chases men.*

(347) *Cinderella is treated like a servant in her own home. She has to do all the chores around the house and never gets to do fun things with the rest of the family!*

(348) *Not that she was too pleased at the moment... **why would she be when every week she has to carry all this heavy food home by foot?***

La présence d'une valuation négative peut être déduite des connotations négatives du prédicat et des commentaires contextuels (*Angus is just plain tired from having to (...), treated like a servant in her own home, why would she be [pleased] when (...)*), mais aussi passer par la valuation positive du cas de figure contraire ou d'une alternative (*Angus wants to be Bumface, [who] is brave, bold, wild and free*), conformément à une norme, ce que suggèrent *her own home* et *never gets to do fun things with the rest of the family* en (347).

Une forme de valuation négative, en opposition notamment à la valeur valuée positivement (ci-dessous déduite de *He's got big, pretty eyes and long eyelashes* et de *but*), peut également émaner exclusivement de l'énonciateur-locuteur, sans que l'énoncé donne alors lieu à une lecture détrimentale au sens fort, comme dans l'énoncé déjà cité :

(349) *Larry is heavier, but about the same height as Ronald. **He's got big, pretty eyes and long eyelashes, but he has to wear glasses.***

Plus généralement, si la validation de l'état de fait en jeu est présentée comme contraignante, c'est relativement à la représentation que s'en fait l'énonciateur-locuteur, la lecture détrimentale pour le référent du sujet n'étant donc qu'extensive, et résultant en tout cas de la confrontation de ce contenu à une forme de norme définissant ce qui est souhaitable ou plaisant et ce qui ne l'est pas. Lorsque le prédicat est intrinsèquement porteur de traits négatifs, ces représentations peuvent être perçues comme partagées et la lecture en termes de contrainte apparaît certes plus forte :

(350) *At the moment her life revolves around her dialysis. **She has to attend hospital three times a week, often for over four hours.***

(351) *"[Work] is an expression of your innermost self". That's fantastic! **Tell that to the guy who has to clean the toilets in my office (often while someone is busy using one of the stalls).***

L'effet « contraignant » reste tout de même affaire de (re)présentation, laquelle peut d'ailleurs être plus subjective ((352), (353) et (354) notamment). L'évaluation d'un écart peut en outre opérer à partir de la prise en compte d'un autre état de fait, construit par ailleurs ((355), (356)) :

(352) *"It's bad enough that you have to spend so much time with me during the days."* *"It's not a hardship," Jim replied. "I kind of like it."*

(353) *I wish he were in the same kindergarten class as me, but he goes to a different school — **one where he has to wear a uniform all day and for which there is no school bus.***

(354) *From the publicity viewpoint, the Princess's plight, Madonna admits in NME, is even worse than her own. (...) **"The fact that she has to live in the public eye, I mean, I would slit my wrists already. I can't understand how this poor girl can take it."***

(355) *Mrs Mottaiamma is eighty five and nearly blind but has to look after her great grandson aged eleven who has MS multiple schlerosis as his family were killed by the Tsunami which swept through the region in 2003.*

(356) *"This is Dominique Valadie, he's the chef at a local high school and **he has to feed eight hundred students every day for the equivalent of about two dollars and fifty cents a plate. It's ironic because twenty years ago he was a chef** at one of the biggest casinos on the Riviera."*

La validation des procès est présentée comme négative, contraignante ou mauvaise même si ces procès ne sont pas intrinsèquement porteurs de traits négatifs : le référent du sujet n'est vu comme « subissant » cette validation que parce que celle-ci est jugée contraignante (*I can't understand how this poor girl can take it*) et parce qu'elle s'oppose en fait à ce que l'énonciateur, d'après ses représentations, jugerait bon ou préférable. En (355) et (356), cet effet procède aussi de la mise en regard contrastive de *look after her*

great grandson (who has MS multiple sclerosis) avec [she] is eighty five and nearly blind (qui appellerait *not (have to) look after (...)*, et rend la tâche plus difficile), d'une part ; et *de feed eight hundred students every day for the equivalent of (...)* avec *[be] a chef at one of the biggest casinos on the Riviera*, d'autre part. Dans ce dernier cas, c'est parce que l'on tire de la comparaison des deux statuts, l'ancien et le nouveau, l'idée d'une déchéance, qu'une valuation négative est finalement associable à la validation de *<he-feed (...)>*.

Si la présence d'une valuation négative, donnant lieu à une lecture plus ou moins détrimentale, est typiquement révélée par certains marqueurs contextuels (commentaires appréciatifs, contraste entretenu relativement à un point de référence explicite, prédicats connotés négativement,...), l'emploi de *have to* tend déjà cependant, de lui-même, à déclencher cet effet : ce peut être avant tout parce que c'est l'alternative qui est, serait, ou pourrait être favorisée ou attendue que l'on présente la validation d'une relation sous l'angle, précisément, d'une absence d'alternative.

On peut, pour illustrer ce point, anticiper un peu sur l'analyse de *have to* sous sa forme négative. La négation, en affectant le repérage du visé par rapport à S_2 , permet fondamentalement de lever la nécessité et donc, indirectement, de rétablir une possibilité (celle de E) qui, avec *have to* sous sa forme affirmative, se serait trouvée bloquée. Mais elle peut aussi, par là même, abolir la dimension « contraignante », négative, déplaisante, qu'aurait revêtue, le suggère-t-on alors en parallèle, la validation de I, quitte parfois, notamment en présence de procès statifs ou inagentifs, à ce que ce dernier aspect surpasse en interprétation tous les effets que la structure est apte à véhiculer en contexte. Dans les énoncés suivants par exemple, l'emploi de *have to* semble essentiellement s'attacher à poser, ou dans une moindre mesure à accentuer, le caractère pénible, désagréable, etc., que représente(rait) pour le référent du sujet, du point de vue du locuteur, une éventuelle validation de *live with him* et de *see [the Eiffel Tower]* :

(357) *ACTOR Bill Maynard is not most people's idea of a sex symbol. His wife thinks he's sexy, but that's because she doesn't have to live with him, he says.*

(358) *The French short-story writer Guy de Maupassant is known to have lunched frequently at the restaurant in the Tower (although he didn't much care for the food). **"It's the only place in Paris," he is supposed to have said, "where I don't have to see it."***

A l'affirmative, l'emploi de *have to* dans certains contextes semble également avoir pour principale fonction d'ajouter à la valuation négative déjà véhiculée par ailleurs, par opposition plus marquée à ce qui est ou peut être privilégié. Il en va ainsi des cas où il apparaît, en contexte descriptif, en combinaison avec un prédicat renvoyant à un procès statif, intrinsèquement porteur de négativité et quoi qu'il en soit incompatible avec toute forme d'intentionnalité et de téléonomie :

(359) *Less than 4% of the community's children achieve a basic set of GCSEs and, according to the Children's Society, some 63% report being physically attacked because of their background. **This is something that 10-year-old Jim, a client of Ridge, has to live with daily.** "The boys at school cuss me," he says, "They call me a "pikie" and a "gypsy bastard" and it makes me feel sad. I let them hit me."*

(360) *Brian Sommerville, defending, said : "He is well known in the area for this sort of thing because of the last occasion. **He has to suffer constant insults and talk from people in the neighbourhood** and children and threats from some of the older relatives of children."*

(361) ***He has to suffer various insults from his boss**, who constantly and in public refers to him as "stupid, idiotic and retarded".*

(362) ***Agnieszka has to go through a lot. More than any 17-year-old should have to go through.** How do you get inside the mind of a teenager to be able to feel what she's feeling?*

Ces contextes autoriseraient, sans changement aussi notable que dans d'autres cas, que la relation sujet-prédicat soit simplement assertée : *This is something he lives with daily, he*

suffers constant insults and talks from people in the neighbourhood, he suffers insults from his boss, et dans une moindre mesure *she goes through a lot*. D'une part, le référent du sujet ne peut que subir la validation de l'état de fait en jeu et la suppression de *have to* ne se fait pas au prix du passage à une lecture intentionnelle éventuelle (idée d'un choix ou d'une adhésion possibles). D'autre part, l'emploi de *have to* est moins dicté que dans d'autres cas par la présence d'une cause efficiente¹¹⁶ ou, surtout, d'une cause finale à laquelle relier la « nécessité », ce qui facilite également la suppression. On peut dire que par contraste à une assertion simple, *have to* (r)établit une distance relativement à la validation effective, à l'existence de l'état de fait en jeu, mais présente en parallèle, et en opposition avec ce premier trait, I comme nécessaire en ce que la propriété attribuée à S₂, en tant que « visé », se traduit par l'élimination *a priori* de E. Ceci permet une mise en tension entre E, dont la validation pourrait sembler envisageable, et I, préconstruit pour ce qui est de S₂, et son emploi peut alors viser, dans ces contextes, à accentuer le contraste entre ce qui est souhaitable et attendu, et ce qui est en fait, le comprend-on par ailleurs, le cas. Il met alors en relief le caractère contraignant, détrimental, de la validation de l'état de fait en jeu, en la posant en parallèle plus explicitement comme contraire à la norme. Ceci fait ressortir la particularité de la situation du sujet, par opposition éventuelle à d'autres éléments qui eux relèveraient précisément de cette « norme ».

5.2.2. Décalage entre deux contenus et anormalité

Lorsque le prédicat renvoie à un procès de type statif et non intentionnel, comme dans la plupart des cas présentés ci-dessus, ou du moins lorsque l'agentivité éventuelle est minimisée voire réduite à néant pour le propos (il est plus question de subir que d'agir), la validation de la relation n'est plus forcément perçue comme « nécessaire » relativement à celle d'une seconde relation à valeur finale. En présence de procès plus compatibles avec l'agentivité, l'énoncé mettra plus fréquemment en jeu un repérage, quoique souvent moins serré que dans les cas déjà envisagés, par rapport à un second contenu, éventuellement

¹¹⁶ Ceci peut toutefois être nuancé, car ce trait entre tout de même en ligne de compte et motive en partie le choix de *have to* : le référent du sujet se trouve placé dans une telle situation du fait de son statut ou de ses conditions particulier(es), également mis en valeur.

implicite, et dont la visée justifie en parallèle, dans les conditions évoquées, la validation de la première relation. C'est dans une certaine mesure le cas dans les énoncés suivants :

(363) *So he looked around and found a new job operating heavy equipment in the coal fields in Gillette, Wyoming. **It's a good job—but he has to travel 90 miles each way, every day.** This lengthy commute not only takes Clint away from his family for long stretches. It's enormously draining and (...)*

(364) *Since her father died, her mother **Rina has to work long hours to make sure that her children have enough to eat.***

Cette finalité apparaît sous la forme d'une infinitive en (364), *to make sure that her children have enough to eat*, et est déductible du contexte avant en (363) (*to go to work*). On pourra noter que du fait de l'inscription de l'énoncé dans un contexte descriptif, et en présence de marqueurs itératifs (*every day*) ou d'un intervalle aspectuo-temporel (*since her father died*), les deux relations sont perçues comme livrant effectivement des occurrences¹¹⁷ ; contrairement aux cas de figure traités en 4., la validation de <he-work> et de <she-make sure (...)> n'apparaît plus simplement anticipée en T₀, ce qui minimise la prépondérance de la finale en tant que repère pour la proposition en *have to*, rôle qu'elle tenait en 4. Comme nous allons le voir plus en détails, si la validation de la première relation (P) commande certes toujours l'accès au domaine des valeurs positives de la finale (Q) pour ce qui est de S₂, ce n'est plus seulement parce qu'une occurrence de Q est visée positivement que P est « à valider » par le sujet, dans la mesure aussi où (les deux points sont intimement corrélés) le prédicat contenu en P n'est plus présenté comme une propriété constitutive du prédicat contenu en Q *a priori*, ou du moins où le rapport qui unit les deux relations n'est plus valable pour tout « valideur » potentiel et en toute situation (i.e. pour aller travailler, il faut parcourir une centaine de kilomètres, pour nourrir ses enfants, il faut passer sa vie au travail). Il est au contraire saillant que la nécessité, qui apparaît cette fois constatée, d'en passer par P pour avoir Q ne vaut que pour le référent du sujet en jeu et/ou

¹¹⁷ Ceci tient avant tout aux repérages en jeu (et éventuellement, en interprétation, au caractère naturel ou encore non répudiable de la finalité en question) ; intrinsèquement, la validation de la relation finale conserve un caractère virtuel, de même que celle de la première relation qui n'apparaît pas sous la forme d'une simple assertion, mais avec *have to*.

ne vaut que dans les conditions spécifiques évoquées (*he has a new job, her husband has died*). On ajoutera enfin que l'importance de la finale dans le calcul de la « nécessité » exprimée dépend également de sa nature ; elle apparaîtra en fait d'autant plus relative qu'elle est « naturelle », automatiquement visée, ou que l'on ne peut y renoncer, ce qui est le cas dans les deux énoncés mentionnés. On s'attachera alors d'autant plus à qualifier la situation dans laquelle se trouve le référent du sujet, en orientant également le propos vers les facteurs qui en sont responsables (éloignement du nouveau lieu de travail, en (363)).

De tels énoncés peuvent fondamentalement, du point de vue des effets exposés précédemment (opposition à une norme au sens large, contraste entre la valeur désirable et la valeur qui s'impose) être rapprochés des énoncés envisagés en 5.2.1., notamment si le prédicat est en lui-même chargé d'une connotation négative et/ou si la validation de la première relation peut, à elle seule, être perçue comme inattendue. La finalité est toutefois susceptible de jouer un rôle dans l'interprétation, laquelle peut par ailleurs se déplacer du fait du calcul plus ou moins marqué par rapport à ce second contenu. Comme nous l'avons évoqué, la « norme » par rapport à laquelle est évaluée la validation de la relation peut en effet partiellement se fonder sur les représentations, au sens large, associées à ce second contenu. Plus simplement, ce peut être également relativement à cette finalité que la validation de la première relation est présentée comme contraignante, ou encore comme anormale.

Sur le premier de ces deux points, on a vu en effet à plusieurs occasions que ce qui est posé comme nécessaire en vue d'une fin est typiquement, en parallèle, présenté comme une contrainte en ce que cette condition représente un obstacle placé devant l'objectif, dont la réalisation est ainsi mise à distance. Autrement dit, même si la validation de I, notamment lorsque le prédicat est intrinsèquement négatif, peut éventuellement être perçue comme contraignante en tant que telle, elle l'est d'autant plus que l'on pourrait espérer atteindre l'objectif, qui seul fait l'objet d'une valuation, directement ou par des moyens (plus) aisés (alternative à I), en tout cas sans passer par I¹¹⁸. Il en va déjà ainsi de (363)

¹¹⁸ Il n'est d'ailleurs pas exclu que le contenu de la première relation soit, en tant que tel, *a priori* plus compatible avec une valuation positive qu'avec une valuation négative ; dans un énoncé comme le suivant, où la seconde proposition ne peut cette fois être supprimée, c'est le lien entre les deux relations qui fait l'objet du commentaire dépréciatif marqué par *it makes me wonder why* : *It makes me wonder why we have to*

(voir *It's a good job—but* (...)) et de (364) ; on pourra également mentionner les énoncés suivants :

(365) *But his father recently died of cancer and **his mother has to work four jobs to make ends meet.***

(366) *Vanessa, for example, works longer hours than the other teachers in her school, and **Zoe, the sales executive, has to work 24-7 to keep up with the demands of her high-powered job.***

(367) *And it's here we get a taste of the daily frustration in Ofir's crusade. **To save animals, he has to struggle through a system so corrupt** every smuggler knows that freedom is just a bribe away.*

(368) *McKENZIE So how do you pay it [your rent]? Ms. CURTIS Food stamps, or either- **sometimes I have to prostitute to pay it.** I shouldn't say that, but I- that's the truth. Whatever I have to do, I do it, to pay it. McKENZIE (voice-over) At a state job office, in a state where the unemployment rate is now at 9.7 percent, people show up at the crack of dawn looking for work, any kind of work.*

(369) *Many insurers require hospitals to provide almost daily justification for continuing treatment, and even then limit what they will cover, Most said. "**We have to beg sometimes every day to keep a patient in the hospital,**" Most said. "We have staff dedicated to just that."*

Dans tous les cas, relativement à la validation visée positivement de *make end meets*, *keep up with the demands of her job*, *save animals*, *pay my rent* et *keep a patient in the hospital*, non I (vide de I) ou autre que I peut être tenu ou est tenu pour préférable à I, qui se trouve pourtant être la valeur que doit nécessairement valider le terme sujet pour que la relation visée puisse livrer une/des occurrences, et celle qui est effectivement validée. En

go on holiday to get that sense of freedom... I'm going to try to capture it in my "staycation", right in the comfort of my own little room.

(368), *Whatever I have to do [to pay it]*, semblable à *whatever it takes* qui véhicule typiquement une idée de difficulté¹¹⁹, illustre également ce fait.

Mais comme nous l'avons évoqué plus haut, au-delà ou à côté de l'effet plus ou moins détrimental que véhicule l'énoncé est typiquement attribué à la validation de la relation un caractère déviant. Ceci passe par la confrontation à une norme, qui ne fait pas nécessairement cette fois intervenir de jugement de valeur, selon laquelle la validation de la relation finale ne devrait pas dépendre de celle de la première relation, donc devrait (pouvoir) être obtenue avec E ; I est alors présentée comme inattendue.

Whatever I have to do, I do it, to pay it en (368) contribue aussi en ce sens à revenir sur la validation de <I-prostitute>, indirectement posée au préalable, pour la « justifier », ce besoin de justification émanant précisément du fait que cette solution peut être jugée extrême, point de vue que le locuteur partage (*I shouldn't say that, but I- that's the truth*). On désigne en effet à l'aide de *ever*, accolé à *what*, l'ensemble des options possibles pour dire que quelle que soit leur nature (caractère indifférencié, qualitativement)¹²⁰, si elles ou tant qu'elles permettent de payer le loyer, il faut bien les mettre en œuvre. On pourrait ainsi proposer la glose suivante :

(368') *I do whatever it takes to pay it – even prostitute myself*,

où *even* marque bien l'opposition à la norme et à l'attente¹²¹.

Il en va de même, à plus ou moins forte mesure, des autres énoncés. On s'attend généralement à pouvoir (sur)vivre ou faire correctement son travail sans avoir quatre emplois (normalement un seul ; (365)) ou sans travailler 24 heures sur 24 ((366)). En (369), on cherche à montrer que la situation atteint de telles extrémités qu'il faut aller

¹¹⁹ Lorsque *what(ever)* désigne un procès.

¹²⁰ *-ever* est traditionnellement considéré au sein de la TOE comme un marqueur de parcours, opération qui « consiste à parcourir toutes les valeurs ou opérations possibles dans une des places d'une relation à n places, sans (vouloir/pouvoir) distinguer telle ou telle d'entre elles » (A. Culioli (1999b: 119)).

¹²¹ Dans les termes d'A. Culioli, *even* « marque la construction d'un conflit entre ce qui est effectivement le cas et ce qui était normalement attendu (quelle que soit l'origine de cette attente), c'est-à-dire, d'un conflit à propos du référentiable (valeur référentielle de fait et valeur référentielle imaginaire que l'on anticipe). » (1999b : 177).

jusqu'à supplier pour arriver à ses fins, fins dont la réalisation ne devrait normalement être conditionnée par aucune forme d'action.

Par ce biais, on qualifie la situation ou la condition du référent de sujet de « déviante ». Cette forme de qualification ou de commentaire peut en outre viser des cibles variables, à commencer par les facteurs (circonstances, propriété de l'un des termes en jeu, facteur tiers déterminé) dont la nécessité dans laquelle le terme source se trouve de valider la première relation (P) pour valider la seconde (Q) est la conséquence. La nécessité d'en passer par P pour avoir Q n'allant en effet pas de soi qualitativement, notionnellement, on attire également l'attention vers les paramètres spécifiques qui rendent, pour S_2 , la valeur E non valable.

En (368) et (369) par exemple, cette nécessité repose plus ou moins directement sur des facteurs déterminés de type situationnel (respectivement, récent démantèlement des prestations sociales dans le Michigan, et incitation à la fermeture d'unités psychiatriques ou restrictions pour raisons budgétaires), dont l'énoncé permet d'illustrer les effets en les qualifiant ainsi en retour : aspect négatif ou critique des mesures prises, mise en valeur de l'ampleur de la crise, etc.

Le cas de (366) est sur ce point un peu différent, puisque la nécessité en question émane d'une propriété propre à Zoe (et Vanessa), comme le montre le contexte large :

(370) *Since they were children, many ADD adults have realized that they have to work harder than other people to achieve the same results. In school, they often had to struggle to complete their work and felt that their problems reflected an underlying deficit in intelligence – even though it didn't. As adults, they may still have to work longer hours, and they sometimes find it dispiriting to look at the seeming ease with which co-workers complete their work. Vanessa, for example, works longer hours than the other teachers in her school, and Zoe, the sales executive, has to work 24-7 to keep up with the demands of her high-powered job.*

Le passage obligé par la validation de la première relation est en effet une conséquence du trouble du déficit de l'attention (*ADD, attention deficit disorder*) dont est atteinte Zoe, et dont on fournit une illustration. Son cas lui reste propre, mais elle rencontre sur son parcours le même type d'obstacles que les autres individus souffrant de la même affection, et les autres occurrences de *have to*, dont le sujet a une référence moins spécifique, illustrent eux aussi cette propriété différentielle en en soulignant la spécificité, le contraste jouant simplement non plus entre Zoe et les individus « lambda », mais entre deux (sous)-classes, *ADD adults* et “*normal*” *adults* (voir la comparaison au sein de *they have to work harder than other people to achieve the same results*).

Ce décalage entre ce à quoi l'on peut s'attendre pour atteindre la fin en question et ce que la réalisation de cette fin requiert dans le cas considéré, ainsi que la mise en avant en conséquence de la spécificité du sujet et de ses caractéristiques propres (lorsque ce sujet fait l'objet du propos plus large), correspondent à un phénomène relativement fréquent, que l'on pourra illustrer par d'autres exemples :

(371) *The heels of his feet are hard with deep cracks, wasn't that way before.*

*He cannot sleep at night, and has gone 26 hours up until he finally came to bed for sleep. **He has to drink to get any sleep**, so does it excessively. The muscle mass he once had is wasting away.*

(372) *The reality is that EVERYTHING within three feet is fuzzy. **He has to wear glasses to eat, even to see me across the kitchen table (or in bed!)**.*

(373) ***He is 200 cm high and he has to bend to enter a bus, go through the doors** and such... Being high is sometimes a way big drawback.*

(374) *The only difference is that he uses both hands where we use one hand, because with the loss of his fingers, **he has to use both hands in order to get a grip on anything**.*

On peut aisément reconstruire une norme, acceptable d'un accord commun et/ou à laquelle répondent la plupart des individus, selon laquelle la validation de la finale (Q) ne devrait pas passer par celle de I, serait compatible avec E (non I/autre que I), normalement possible pour Q : respectivement, *sleep* ne nécessite aucune action particulière du moins pas *drink*, le contenu d'une assiette posée devant soi et une voisine de table / de lit sont généralement visibles sans lunettes, on peut rester debout en montant dans un bus ou en passant une porte, un petit objet peut être saisi d'une seule main (voir d'ailleurs *where we use one hand*). Or, le cas du référent de *he* correspond à un écart par rapport à cette norme, ou à une transgression de celle-ci, puisque du fait de son état ou de l'une de ses propriétés (pathologie ou handicap en (371) et (374), sérieux problèmes de vue en (372), taille élevée en (373)), il ne peut passer par E pour valider Q ou autrement dit, selon ce qui est focalisé, il ne peut valider Q sans passer par I (voire valider Q tout court ; on est proche en (371) et (372) de *he can't sleep at night* et de *he can't see anything*). Le constat de cet écart peut contribuer à accentuer la particularité du sujet, voire l'intensité de la propriété en question.

Sur ce dernier point, il est d'ailleurs révélateur qu'un certain nombre d'exemples fassent apparaître, en première partie d'énoncé, l'adverbe *so* souvent dit « intensifieur »¹²². On pourrait d'ailleurs modifier (373), par exemple, de la façon suivante :

(373') *He is so high that he has to bend to enter a bus, go through the doors
and such...*

On mentionnera sur ce point les énoncés suivants¹²³, parmi lesquels se trouvent des « plaisanteries », connues sous l'appellation *yo momma jokes*, qui exploitent pleinement le procédé en accentuant par exagération la discordance entre finalité et moyen (poussée à l'extrême en (375), *pick up a dime* impliquant toujours *bend down* et jamais *go up / raise (oneself)*, i.e. *use a ladder*) :

¹²² Voir par exemple R. Quirk *et al.*, qui incluent *so* dans la classe des « intensifieurs » (1985 : 435). La construction en *so... (that)...* combine par ailleurs, selon ces mêmes auteurs, « the notion of (...) excess with the notion of result » (1142). Pour information, le COCA compte 1197 occurrences de la séquence « *so* + adjectif + un ou deux éléments (i.e. éventuel *that* + sujet, par exemple) + *have/has/had to* ».

¹²³ Auxquels on pourrait inclure l'énoncé mentionné plus haut, *In his good ear, he has developed tinnitus (a continuous ringing sound) that has been getting louder and higher pitched. (...) The tinnitus is so severe, he has to smoke enough weed to pass out just to sleep at night.*

(375) *Yo momma's **so short she has to** use a ladder to pick up a dime.*

(376) *Yo momma's **so fat she has to** take off her pants to get into her pockets.*

(377) *Yo momma's **so hairy she has to** use a lawnmower to shave her underarm hair.*

(378) *My girlfriend is **so shy that she has to** take beta blockers to do her lectures - I've seen her almost pass out in some occasions.*

(379) *I actually see the opposite. I see someone who is **so insecure that he has to** tear other people down in order to build himself up. That is a very dangerous trait to have in a leader.*

C'est, « dans les faits », parce que l'élément concerné par la qualité que désigne l'adjectif manifeste un haut degré de la propriété en question qu'est déclenchée en conséquence la validation de la relation en *have to* et que la finalité ou le résultat mentionnés en seconde partie ne peuvent livrer d'occurrences directement, sans le passage par celle de la première relation, ou par d'autres moyens. Mais tout n'est pas qu'affaire de cause à effet, et l'on a en fait aussi influence et qualification réciproques. Sur ce dernier point, on s'appuiera sur l'analyse que fait E. Gilbert du marqueur *so*, et en particulier sur son approche des constructions en *so... (that)...* :

La proposition impliquée dans la construction ne fait pas que compléter *so*, mais (...) entre dans une relation anaphorique, ou, si l'on préfère, cataphorique, étant donné sa position, avec le marqueur, et ce naturellement encore une fois d'un point de vue strictement qualitatif (...). Autrement dit, nous poserons que *so* représente l'image qualitative de la proposition qu'il annonce, et que c'est en tant que tel qu'il effectue une délimitation sur la notion adjectivale, adverbiale ou verbale envisagée, aboutissant ainsi à la construction d'un certain degré, ou, plus simplement, d'une occurrence qualitative de ladite notion. (2004 : 11).

L'auteur note par ailleurs, à l'appui de cette thèse, la possibilité de paraphraser l'exemple donné en (380) par (380) (*ibidem*):

(380) *From one log of timber, craftsmen would carve one long canoe. That is how big those trees were.*

(380') *Those trees were so big that from one log of timber, craftsmen would/could carve one long canoe.*

Et commente (380) (et sa paraphrase) en ces termes :

Cet énoncé montre que le seul contenu notionnel de la première proposition suffit à définir la délimitation qualitative qu'appelle *how*, et que le rôle de *so* est donc bien uniquement de matérialiser cette opération, en représentant formellement le contenu qualitatif de la proposition et en concrétisant son application à l'adjectif. (*ibid.*)

Dans les exemples avec *have to* présentement considérés, c'est donc aussi, corrélativement, la proposition en *have to*, en lien plus ou moins fort avec la finale, qui par le contraste (caractère inattendu, extrême, anormal, etc.) qu'elle implique en elle-même, et de pair avec *so* qui représente son contenu qualitatif, contribue à donner à l'adjectif ou à l'adverbe une interprétation en termes de haut degré. On pourrait d'ailleurs appliquer la manipulation exposée ci-dessus à certains des énoncés donnés plus haut ; (381), lui, correspond à un exemple effectivement rencontré, que l'on pourrait à l'inverse paraphraser au moyen d'une construction en *so... (that)...* :

(376') *She **has to** take off her pants to get into her pockets. **That is how fat she is.***

(378') *My girlfriend **has to** take beta blockers to do her lectures. **That is how shy she is.***

(381) *The fact that she has to use the release of his new song to gain pathetic publicity for herself just shows how untalented she is and that no one gives a damn about her.*

(381') *She is so untalented that she has/had to use the release of his new song to gain publicity for herself.*¹²⁴

La combinaison de *so* et de *have to* permet ainsi en retour de qualifier le terme en position de sujet, en lui apportant une propriété distinctive, ou du moins en accentuant l'une de ses propriétés distinctives via une illustration ou une mise en contexte, tout en la présentant comme hors norme ou déviante.

5.2.3. Type de sujet et variations thématiques

Si cette qualification prend surtout pour cible, dans la majorité des énoncés qui précèdent, le terme en position de sujet et, dans les énoncés que nous venons juste d'envisager, l'une de ses propriétés¹²⁵, elle peut également affecter l'un des autres termes

¹²⁴ L'interprétation de (381) semble toutefois un peu différente : à la validation de *use the release of his new song* se voit moins associée une agentivité, du fait que <gain publicity for herself> correspond moins, semble-t-il, à une finalité de *she* (d'autant moins avec la qualification par *pathetic*) qu'au résultat observé d'une occurrence validée de *she used the release of his new song*, dont on a constaté qu'elle seule avait permis de susciter l'intérêt du public. Sur ce dernier point, on retrouve bien, comme constante, l'opposition à une valeur inverse normale, attendue, « bonne », etc., qui correspond à *utiliser son propre projet* ; mais sur les différences initialement notées, nous pensons que l'énoncé occupe une position intermédiaire entre les cas considérés ici et un exemple comme le suivant, sans aucune téléonomie, dans lequel l'ensemble de la relation <this woman-do> apparaît considérée du point de vue de sa simple occurrence, sur le plan « événementiel », sans agentivité réelle : *What does this woman have to do for people to realize she is a nutjob ?* (proche de *What has to happen for (...)?*). Point commun avec les exemples présentement envisagés : *she shouldn't have to do anything (more) for people to realize... People should have realized by now that...*

¹²⁵ Les exemples cités étaient principalement à l'actif, mais le même phénomène peut être à l'œuvre dans les énoncés au passif ; on pourra mentionner *I know a young man so helplessly deformed that he has to be carried about* (≈ *he can't move on his own*) ou *My mother is to the point in her disease where she requires full care. She's not able to get up without assistance and she has to be fed, bathed and changed* (≈ *she can't do basic things on her own*). Ils peuvent toutefois centrer, en parallèle, le propos sur un autre terme, en particulier le terme source / l'agent déterminé, notamment lorsqu'on peut explicitement attribuer à son référent une valuation négative de la valeur à valider (ou une valuation positive de la valeur bloquée), comme dans l'énoncé suivant (voir éléments soulignés) : *"I get enough help -- yes, I'm quite satisfied... but it's just that... she has to be watched all the time; and it's very hard to cope with her lack of response; and she follows me everywhere... I don't get angry with her but I do leave the room to calm down... I'm under more strain than I was -- I get upset more quickly, my mind's often in a turmoil"* Others in the same position made similar points: *"It's all too much for me -- especially her attitude -- she's so different."*

en présence. Ceci dépend principalement de la nature des facteurs à « l'origine » de la nécessité et du thème principal du discours plus large, ainsi qu'éventuellement, en corrélation, du degré de définitude du terme en position de sujet.

5.2.3.1. Sujet déterminé et centrage sur un autre terme

Sur ce dernier point, on peut en effet s'attendre, comme on le verra plus bas, à ce que l'apparition en position de sujet d'un terme dont la référence est indéterminée, indéfinie, facilite le centrage sur l'un des autres termes, mieux déterminé, mis en jeu dans l'énoncé. On pourra toutefois noter que cette configuration n'est nullement nécessaire à un tel déplacement, observable en présence d'un sujet spécifique défini qui ne correspond pas au thème, ou à l'unique thème, du discours large :

(382) *If the weather's all right and it's not raining or nothing, I usually go to the garden to help Mr Frost. He's got a key, and if he's in the garden he lets me in. It's not his job or nothing, but he likes doing stuff in the garden, and most days he's there. **He's pretty old and don't [sic] hear too well, and I have to shout so he can hear me.** There was a boy at school who was deaf, but he could read lips so we didn't have to shout. But I do with Mr Frost. He's always saying "What say, boy?" and I have to go right up to him and shout. I think he should get a hearing aid – it's easier than shouting all the time.*

C'est en effet d'abord *Mr Frost / he* qui fait l'objet de la description, et c'est l'une de ses propriétés, *he doesn't hear too well* et, plus loin, *he can't read lips*, qui justifie la nécessité de crier pour être entendu de lui, et qui est illustrée en retour. L'aspect déviant, transgressif, concerne avant tout cet élément (une personne lambda, ou une personne sourde qui sait lire sur les lèvres, entend ou comprend lorsqu'on lui parle normalement), mais l'on peut certes conserver, comme ici, une forme de lecture détrimentale, contraignante, qui affecte bien le référent du sujet en tant que « valideur » de /shout/, comme en témoigne notamment *I think he should get a hearing aid – it's easier than*

shouting all the time. Ce dernier effet n'est cependant pas systématique, et repose sur le sémantisme intrinsèque du prédicat, sur le degré de valuation, plus ou moins élevé, du contenu de la proposition finale, et sur la présence de commentaires annexes ; même si l'on conserve l'idée d'obstacle (relativement à la validation de la finale), celle-ci peut être exploitée à d'autres desseins :

(383) *Be warned; **this is a big mama skillet!** Even my husband has to use both hands to lift it. But it is wonderful to have if you routinely do big batch cooking.*

Il est difficile de parler de contrainte au sens plein, et le propos est ailleurs. *This (skillet)* fonctionne comme unique thème du discours, et le recours à *my husband* comme sujet de l'énoncé n'est destiné qu'à renforcer le décalage, déjà marqué par ailleurs, entre *lift it* et ses conditions attendues d'un côté, et *use both hands* de l'autre (relativement à *lift it*, on pourrait attendre *(use) only one hand*, conformément à l'idée que l'on se fait d'une poêle quelconque). Ce décalage permet lui-même d'illustrer la différence de cet ustensile par rapport à d'autres éléments de la même famille : on est proche de *a classical skillet can be lifted with one hand, but this one can't be. Even* (sur ce marqueur, voir la note 121) participe à ce renforcement : une fois éventuellement admise la nécessité du passage par <() use both hands> pour valider <() lift it>, on pourrait tout de même toujours s'attendre à ce que *my husband*, présenté comme plus fort physiquement, y échappe en tant que « valideur », ce qui n'est pas le cas non plus, d'où un conflit plus marqué par rapport à l'attente.

5.2.3.2. Sujet *you* indéterminé et centrage sur un autre terme

Comme nous l'avons évoqué, un sujet plus indéterminé, du type de *you*, extrêmement fréquent (nous reviendrons sur ce point), facilite d'autant plus le centrage sur un autre terme, et ce pronom pourrait d'ailleurs se substituer à *I* et à *(even) my husband* dans les deux énoncés ci-dessus, à la « négativité » de l'expérience plus personnelle de *I* et au renforcement du décalage effectif / attendu près. On pourra mentionner des énoncés

comme les suivants, dont certains, à l'instar des énoncés mentionnés un peu plus hauts, font apparaître la construction *so... (that)...* ; le premier pourrait être rapproché de (382) :

(384) *She's like a cat, with a pointed chin and greenish eyes and a small mouth with lips that often tremble. **She speaks so softly that you have to lean forward to hear her.** Not like Daddy. Daddy is tall and speaks in a loud voice and everyone says he's handsome, but I can't say that, because I look just like him.*

(385) *Try those trick candles that keep relighting themselves. They are easy to light and **so waterproof you have to hold the wick underwater for 5 seconds to put them out.***

(386) *Juneau became the state capital of Alaska in 1906. Juneau is the only U.S. capital that you cannot reach by road because of glaciers. **You have to take a plane or boat to get there!***

(387) *The next day, we had the option of heading back the way we came or exploring the southern parts of the fjords, where the road conditions were said to be less favorable. **The lure of the powerful waterfall Dynjandi and tales of geothermal hot springs so remote you have to ask for directions drew us south.***

L'emploi d'un *you* à référence indéterminée, renvoyant fondamentalement à tout individu susceptible de viser positivement le contenu de la seconde relation et, subséquemment, de la valider¹²⁶, contribue à faire de l'objet principal du propos un autre élément, mieux déterminé. Cet élément correspond souvent, comme ici et comme d'ailleurs en (382) et (383), à l'un des termes constitutifs de la relation prédicative contenue dans la proposition finale, renvoyant eux-mêmes à des termes déjà construits et thématiques dans le contexte avant : *her* (désignant *she*) en (384), *them* (*those trick candles*) en (385), et *there* (*Juneau*) en (386). On peut également considérer, en (387), que la

¹²⁶ Même si, on reviendra sur ce point ainsi que sur d'autres effets permis par l'emploi de *you*, le locuteur peut en réalité être inclus dans cet ensemble ou raisonner à partir d'une expérience personnelle.

nécessité de <() ask for directions> se calcule par rapport à une finalité implicite du type *to reach them*, où *them* (*geothermal hot springs*) fait l'objet partiel de l'attention, en tant que, à plus large échelle, partie constitutive de *the southern parts of the fjords*.

L'élément principalement pris pour thème pourra aussi correspondre au terme but dans la relation prédicative au sein de laquelle apparaît *have to*, soit *it* (*wood*) dans l'énoncé suivant :

(388) *He visited Mr Walpit, the Woodwork teacher, to see if he had any spare pieces of wood. "You'd better not be using any metal in what you're making," said Mr Walpit. "None," assured Endill. "Good," replied Mr Walpit. "Because it's the road to ruin for those who dabble in metal. It rusts, doesn't look nice and you can't varnish it." He gave Endill the wood he wanted. Next he went to Mr Welt, the Metalwork teacher, to see if he had any spare pieces of metal. "You'd better not be using any wood in what you're making,, said Mr Welt." "None," assured Endill. "Good," replied Mr Welt. "Because there's no hope for those who deal in wood. It warps, doesn't look nice and you have to varnish it." He gave Endill the metal he wanted. Endill was using both wood and metal in his plane but he didn't dare tell either Mr Welt or Mr Walpit. They were always arguing with each other.*

Une transformation de l'actif au passif étant alors envisageable, et ce d'autant plus que *it* est sujet des deux verbes qui précèdent :

(388') *It warps, doesn't look nice, and it has to be varnished.*

Le choix de la structure active reste sans doute partiellement guidé par la volonté de mettre un peu plus en avant, en parallèle, et dans la continuité de *there's no hope for those who deal in wood*, l'obstacle qu'est censé représenter pour tout individu, dont l'interlocuteur, voulant travailler le bois le passage obligé par la validation de *varnish it*, étape évaluée négativement par l'énonciateur spécifique. Le passif, cependant, autoriserait

également la production d'un tel effet même en l'absence de mention d'un terme source, mais peut-être dans une moindre mesure.

A ces variations thématiques près, on peut associer à l'emploi de *have to* les traits déjà relevés en 5.2.2., pour ce qui est notamment de l'illustration du caractère « anormal » ou « exceptionnel » de l'élément décrit ou de l'une de ses propriétés, par opposition à une attente normée qui motive et justifie alors l'énonciation : c'est en effet aussi parce que E est attendu que l'on éprouve le « besoin » de signaler que dans ce cas particulier I s'impose, que E est inaccessible, non validable. Cette norme peut être établie à partir des représentations associables aux autres éléments de la même classe ; (386), par exemple, oppose *you have to take a plane or boat to get there*, qui implique *Juneau can't be reached by road*, à *a U.S. capital can normally/should be reached by road* ou à *all (other) U.S. capitals can be reached by road*. Elle peut également être définie à partir d'un autre élément particulier avec lequel le contraste opère alors plus spécifiquement : c'est le cas de (388) qui oppose *wood* et *metal*. La « norme » y est cependant plus subjective, et E y est plus valué positivement que normalement attendu ; on notera sur ce point le conflit des points de vue respectifs de *Mr Walpit* et de *Mr Welt*.

5.2.3.3. Référence à une sous-classe, et quelques remarques sur l'emploi de *you* avec *have to*

Si l'emploi de *you*, dans les énoncés essentiellement descriptifs, peut contribuer à centrer l'attention sur le terme but de la relation prédicative ou sur l'un des termes d'une relation finale, que l'énoncé permet de qualifier, on notera que cela n'est pas systématique. Ce n'est notamment pas le cas lorsque *you*, même s'il reste généralisant, perd une partie de son caractère indéterminé en ce qu'il désigne en fait une sous-classe d'éléments, contrastable à d'autres sous-classes, et inclut, typiquement, le locuteur en tant que membre de ce groupe ou en tant qu'individu concerné :

(389) *In Columbia it is more difficult to do business as a woman... you have to say everything twice to be heard... you have to fight more to make*

things happen... and the men I work with are not exactly politically correct.

(390) *When you are disabled you don't have that luxury. **When you are disabled you have to prove, over and over again, that you are a real person** – and then someone forgets, or you meet someone new, and you have to start again.*

(391) *"I wish I was grown-up," Albert said. **"It's a fearful handicap being a child. You have to stand there and watch, you can never make anything happen.** Or atop things you don't like. If I was grown-up, I could stop this".*

Dans ces énoncés, *you* désigne en effet respectivement les femmes en Colombie, les handicapés et les enfants, et ce sont avant tout ces éléments qui fonctionnent comme thèmes du discours, avec alors un contraste plus ou moins explicite entre cette classe ainsi que l'expérience vécue par ses membres et (celle) d'autres sous-classes : *disabled* et *non-disabled* en (390), *children* et *grown-ups* en (391) et, en (389), *women* et *men* mais aussi *women in Columbia* et *workers in other parts of the world*¹²⁷. En parallèle de l'effet d'« anormalité » produit par l'énoncé¹²⁸, on retrouve aussi, plus caractéristiquement que dans les cas où la qualification prend pour cible l'un des autres termes en présence, l'aspect contraignant pour le sujet de l'énoncé, « valideur » de la relation, que représente la validation de la relation et/ou le passage forcé par cette validation pour parvenir à une fin. Ce dernier aspect est d'autant plus saillant que les énoncés sont assortis de commentaires négatifs, ou qu'il est explicite que le cas de figure bloqué, inaccessible, correspond à celui qui est positivement valué (*you can never make anything happen* en (391)); et que l'énonciateur-locuteur, responsable de la confrontation du contenu à une « norme », est en réalité inclus dans la classe que désigne ici le pronom sujet *you*, qui « subit » la validation.

¹²⁷ *In Columbia*, qui fixe un cadre de validité limitatif pour la prédication, suggère en effet que les conditions de travail en Colombie peuvent être contrastées à celles d'autres pays.

¹²⁸ Par confrontation du contenu (I) à une attente (appelant E) qui là encore peut revêtir différentes formes : attente naturelle (*say things only once to/and be heard* en (389) par exemple), attente définie par les traits associables aux sous-classes concurrentes, attente ou norme plus subjective et appréciative en (391),...

Le locuteur raisonne en effet à partir de son expérience personnelle, ce qui, on l'a brièvement signalé, pouvait également être perceptible dans certains des énoncés en *you have to* mentionnés plus haut, et le fait d'autant plus explicitement ici qu'il appartient à la classe à laquelle peut être généralisée la contrainte exprimée. C'est ce que révèlent bien par exemple (389), où s'opère explicitement un retour à la situation du locuteur par le passage de *(as) a woman* et *you* à *I (and the men I work with are not exactly politically correct)*, ou (391) avec *I wish I was grown-up*. Ce dernier point justifie en partie le recours à un pronom tel que *you* plutôt que l'emploi d'un nom au pluriel déterminé par l'article Ø, par exemple (*disabled people, children*).

La généralisation restant toutefois souvent assurée par ailleurs, on pourrait aussi s'attendre à ce que soit d'emblée utilisé, dans des énoncés comme (389) ou (391), le pronom *I* ; mais aussi, dans des énoncés du type (384) à (388) dans lesquels *you* est plus indéterminé, un pronom alternatif tel que *we* ou encore *one*. En position de sujet de *have to*, *you* reste toutefois le plus représenté, et l'est massivement : le COCA compte 50 228 occurrences de la séquence *you have to*, ce qui correspond à un peu plus de 20% des cas sur toutes les occurrences de *have/has to* à la forme affirmative (sans négation) et assertive (sans auxiliaire modal)¹²⁹. *One*, en revanche, est très minoritaire, avec 1532 occurrences de la séquence *one has to* (soit 0,6% des cas précédents). Il est d'ailleurs, on peut le noter, deux fois moins fréquents qu'avec *must* (2954 cas dans le COCA), avec lequel le pronom *you*, à la place de sujet, ne se place par contre qu'en seconde position, après *we*. Ce travail n'a pas pour but de livrer une analyse détaillée de la variation pronominale, mais l'on peut tout de même avancer quelques hypothèses pour rendre compte de ces phénomènes, sans doute révélateurs.

On pourrait sans doute, de prime abord et au moins partiellement, ramener ces disparités à une question de registre, *one* (et *must*, d'ailleurs) étant communément tenu(s) pour plus formel(s) que *you* (et que *have to*)¹³⁰. L'emploi du pronom *one* dans certains des énoncés à

¹²⁹ Précisons que plus est que les occurrences de *have to* + sujet *you* sont sans doute bien plus nombreuses, car n'ont pas été comptabilisés ici les cas dans lesquels un ou plusieurs termes (adverbe, notamment) sépare(nt) *have* de son sujet.

¹³⁰ Sur *must* et *have to*, voir par exemple D. Biber (2004), N. Smith (2003) ou encore L. Bouma (1975 : 324), qui différencient les deux formes selon le critère du registre. Certaines tendances semblent aller à l'appui de cette observation : *must* est par exemple trois fois plus représenté que *have / has to* dans la section

sujet indéterminé évoqués ci-dessus, certes parfois de type « écrit » et non « oral », mais d'un niveau de langue assez peu soutenu, apparaîtrait ainsi assez étrange. Mais plus que d'une question de registre, il s'agirait en fait surtout, initialement, d'une question de point de vue (assez marqué avec *have to*, et par ailleurs souvent explicitement négatif, ce qui rend dès lors le propos moins formel). Par ailleurs, l'emploi de *one* avec *have to* reste en tout état de cause assez rare, y compris dans les contextes plus formels (section « académique » des corpus, par exemple), et la seule distinction en termes de registre ne suffit pas à expliquer que puisse être privilégié, dans la plupart des contextes, l'emploi de *you* sur celui de *we* ou encore de *I*. En parallèle de la question du point de vue devrait-on alors considérer celle de la prise en compte de l'altérité, sous ses différentes formes.

On peut sur ces points faire appel aux remarques de J. C. Souesme (2006), qui se penche sur les conditions d'emploi de *you* et de *one* en contexte et nie la légitimité d'une distinction liée au registre (§ 2-4). Selon ses observations, *one* impliquerait une « intégration » ou un « jeu sur l'identification » (on pourrait sans doute, sur ce point, le rapprocher de *we* ou de *I*, traces d'une « identification » au sein de la TOE, mais qui ne supposent par contre pas, ou pas nécessairement pour *we*, l'indétermination). *You*, au contraire, « joue à la fois sur l'inclusion et l'exclusion, cette dernière étant liée à une altérité de départ »¹³¹ (§ 49). D'après les différentes remarques de l'auteur, formulées à propos d'énoncés variés examinés successivement, cette dernière altérité semble pouvoir revêtir différentes formes.

Elle peut d'une part « provenir d'une dissociation d'avec le point de vue initial du co-énonciateur » ou encore « d'une dissociation d'avec un point de vue supposé être celui du co-énonciateur » (§ 54-55). Ceci est en accord avec la plupart des cas de figure envisagés en 3. et en 4. (à l'exception de 4.2.2) dans lesquels, que *you* désigne, même partiellement, l'interlocuteur spécifique (*you* étant dans ce cas pleinement motivé) ou qu'il ait en fait une

academic du corpus COCA, alors que la tendance s'inverse très largement dans la section *spoken* (*have / has to* y est plus de cinq fois plus fréquent que *must*) et, quoique dans une moindre mesure, *fiction*.

¹³¹ Cette double référence à l'inclusion et l'exclusion, quoique faite par J. C. Souesme dans un sens plus large, concorde avec le point de vue selon lequel, au sein de la TOE, *you* signale une différenciation (notamment entre le sujet de l'énoncé et le locuteur), puisque la différenciation renvoie à ce qui n'est pas identifiable (→ vers l'exclusion) mais ce qui peut être rapproché (→ vers l'inclusion), à une altérité qui peut être réduite. Notons toutefois que « l'altérité de départ », pour J. C. Souesme, semble principalement ramenée à une question de point de vue, au niveau énonciatif.

valeur référentielle générale, il s'agissait de ramener un agent potentiel, également co-énonciateur ou construit comme tel, et « prenant en charge » au sens large et à différents niveaux possibles la valeur E, à la position (I) censée s'imposer. On avait alors ainsi, comme souvent avec *have to*, non seulement jeu sur l'altérité des valeurs (I, E) avec blocage, mais aussi, ce qui motivait aussi que soit opéré un tel blocage tout en justifiant le choix de *you* sur un pronom tel que *one*, altérité initiale des points de vue ou des représentations, entre un co-énonciateur d'une part, même construit pour le propos, et un énonciateur, éventuellement érigé en représentant de tout énonciateur.

Mais d'après J. C. Souesme, cette « altérité de départ » peut également opérer « entre le point de vue [initial] de S_0 (...) et [une] situation vécue qui sert de référence à la généralisation » (§ 52) ou encore « entre le souhait et le vécu » (§ 56). Ceci apparaît cette fois en accord avec les cas de figure envisagés dans cette partie. Une différence avec le premier cas de figure est que l'origine du point de vue, de la « prise en charge » de E correspond cette fois, au moins partiellement, à l'énonciateur lui-même, même si l'on peut également prendre appui sur une norme partagée. Comme on l'a brièvement évoqué en 4.2.2., ceci modifie alors tout à la fois le degré de prise en charge de l'énoncé (on pose toujours ce qui est « le cas », *you have to* (...), mais l'on passe de *that's the way it is* (+/- *supposed to be*) à *it shouldn't be this way*) et les « fondements » apparents de la nécessité prédiquée. Il n'y a plus en effet tentative d'ajustement intersubjectif ou « transindividuel », cas où la nécessité de I et le blocage de E pouvait alors apparaître plus « légitime », qualitativement fondé, mais au contraire, selon les cas, distanciation, mise en cause, étonnement, etc., cas où l'on semble alors davantage prendre appui sur du vécu ou de l'observé. Le choix de *you* sur celui d'autres pronoms reste quoi qu'il en soit tout à fait justifiable au regard des valeurs véhiculées par ce type d'énoncés, à plusieurs niveaux possibles. Si l'on souhaite donner à voir l'assertion comme reposant sur une observation ou un constat, et qu'il s'agit par ailleurs d'un constat d'anormalité au sens large, le choix d'un pronom comme *one*, lorsqu'il est envisageable, apparaît proscrit en ce qu'il semblerait impliquer « l'adhésion » (dans les termes de J. C. Souesme, § 58) et/ou, semble-t-il, un travail à partir, au contraire, de représentations pures, de surcroît normalement partagées. Si l'on se fonde en réalité sur du « vécu » plus personnel, par ailleurs négatif, l'emploi de *you*, plutôt que de *one*, de *we*, voire de *I* si la généralisation est assurée par ailleurs, peut

également permettre au locuteur, cette fois en tant que support de la nécessité et « agent » contraint puisqu'il pourrait être identifié au sujet de l'énoncé, de se distancier en faisant endosser l'expérience en question à « un autre que lui » sans toutefois totalement se disjoindre de ce dernier (puisque l'on a bien différenciation, donc altérité réductible) ; de là aussi l'interprétation en termes de « vécu », et de façon générale une opposition au souhait plus marquée.

5.2.4. *Have to* et marque du prétérit

Dans les énoncés envisagés en 5.1.2 et jusqu'à présent dans cette sous-partie, S_2 apparaissait comme support de la relation visée soit à titre plus ou moins permanent, soit dans un ensemble de situations ou au sein d'un cadre de validité étendu. La relation pouvait ainsi être perçue comme ayant livré et livrant effectivement des occurrences, sans que la dimension quantitative, existentielle entre pour autant directement en ligne de compte, ne serait-ce parce que l'énoncé semble plutôt aboutir ou du moins participer à la construction d'une propriété différentielle de S_2 ou de l'un des termes en jeu.

L'instabilité première, sur le plan formel, de la délimitation quantitative de la relation peut apparaître moins claire lorsque *have* est affecté non plus de la marque du présent, mais de celle du prétérit, combinaison qui facilite une lecture « actualisante » de l'énoncé (mais sans la rendre systématique), et qui de surcroît construit alors non plus des occurrences itérables, donc potentiellement perçues comme itérées, de la relation, mais une occurrence apparemment singulière, ancrable dans une situation spécifique. Les variations interprétatives tiennent cependant toujours, selon nous, aux modes de repérage mis en jeu, *have to* conservant en lui-même sa valeur fondamentale.

Comme nous l'avons brièvement évoqué, P. Larreya élargit la distinction établie entre les emplois de *have to* qu'il nomme « constatifs » ou « factifs » et les emplois dit « puissanciels » (trait partagé avec *must*) aux cas dans lesquels *have* porte la marque du prétérit. A partir des énoncés ici repris en (392) et (393), sur lesquels nous serons amenée à revenir :

(392) *They stood around, laughing, while I **had to** scratch with my bare hands into ground solidly frozen.*

(393) *The second world war interrupted, but did not stop, the Roosevelt revolution. Europe **had to** be saved from Hitler and was.*

L'auteur formule le commentaire suivant :

Il existe deux *had to* de sens assez nettement différents. (...) Le premier, que nous appellerons *had to* 1, sert à poser l'existence d'un événement passé lié à une obligation ; son point de référence dans le temps correspond à l'événement (et non à l'obligation) [(392) ci-dessus]. Le second, que nous appellerons *had to* 2, pose l'existence d'une obligation portant sur un événement dont la réalisation n'est pas vraiment affirmée, mais simplement impliquée ; son point de référence dans le temps correspond à l'obligation, et il est antérieur à l'événement [(393)]. Il va de soi, cependant, que la différence entre les deux *had to* ne se limite pas au système des références temporelles, et qu'elle porte également sur la nature de l'obligation. Dans *had to* 1, il s'agit d'une obligation actualisée, et dans *had to* 2, d'une obligation que l'on peut appeler « puissancielle ». (*ibidem* : 105-106)

On reconnaîtra volontiers à *had to* cette double possibilité interprétative, sans aller jusqu'à postuler qu'il s'agit là de « deux *had to* » bien distincts. Il importerait plutôt de considérer que l'on a toujours affaire à un seul et même marqueur, et de faire ressortir alors ce qui, dans l'environnement de *had to*, favorise telle ou telle lecture, en faisant notamment reposer cette variation sur la nature des repérages situationnels et énonciatifs mis en jeu, telle qu'elle peut être déduite du contexte plus large. Là où le français, en effet, marque d'emblée la distinction par le choix d'une marque aspectuelle différente (passé composé / passé simple, *il (a) fallu(t) que...*, imparfait, *il fallait que...*), l'apparition de la seule marque *-ed* en anglais, en tant que telle neutre du point de vue aspectuel et modal, rend l'interprétation dépendante de ces calculs supplémentaires. On peut en fait considérer que dans le cas de *had to*, la lecture de l'énoncé, sur cette question, dépend en grande partie de

la nature du point de vue origine, dont l'identification repose sur un ensemble de facteurs contextuels : comme on le verra, soit l'on a une structure de type descriptif ou plus précisément, ici, narratif, et l'énonciateur-locuteur correspond en tant que narrateur à l'origine de point de vue principale (lecture « constative » possible) ; soit l'origine de point de vue est dissociée de l'énonciateur-locuteur en T_0 , que l'on ait forme de discours indirect, ou point de vue partiellement « translaté » au moment de référence (lecture « puissancielle »).

Les énoncés en *had to* donnent assez fréquemment lieu à une lecture factive ; à côté de (392) ci-dessus, on pourra par exemple mentionner les énoncés suivants :

(394) *A light plane had to make an emergency landing at Albury airport yesterday after losing a wheel on take-off.*

(395) *“Remember that time in Libya,” one began, “when we had to fly back to Cairo in economy? I couldn't fucking believe it!”*

Le repérage du visé par rapport à S_2 (localisation) est valable pour le repère temporel spécifique défini par *yesterday* et *that time in Libya (when)* et est construit comme révolu (repère en rupture par rapport à Sit_0). Par ailleurs, on a affaire à des prédicats renvoyant à des procès non statifs et permettant d'emblée, de par leurs propriétés primitives et/ou leurs délimitations contextuelles, d'envisager pour la relation une occurrence distinguée, particularisée, et « aboutie » (procès bornés à droite ou munis d'un terme, notamment)¹³². Il est alors possible de considérer que le décalage, la distance, sur le plan quantitatif, entre la situation pour laquelle la localisation est valide, et la situation susceptible de fournir un ancrage à la relation visée (ou encore la situation par rapport à laquelle elle peut être assertée comme étant le cas) se voient réduits à néant en T_0 et pour ce qui est de S_0 . Poser, en fait, que dans le cadre révolu considéré le cas de figure positif s'imposait à S_2 , était seul validable sans possibilité d'alternative, ce qui reste selon nous la valeur principale de *have to*, implique du même coup, lorsque le point de vue n'est que rétrospectif, que la relation s'est trouvée validée. On admet alors que l'énoncé puisse « ser[vir] entre autres choses (...) »

¹³² D'après la typologie de J. Bouscaren *et al.* (1993).

à informer le destinataire du fait que l'événement a eu lieu » (P. Larreya 1982 : 105), mais sans que *have to* soit, en lui-même et à lui seul, directement responsable de la construction d'une occurrence singularisée de la relation et de son ancrage en situation. Il conserve, le pensons-nous, sa valeur en maintenant fondamentalement la relation sujet-prédicat en deçà de sa validation, à différentes fins ; même s'il n'est pas incompatible avec une actualisation en fonction des repérages supplémentaires en jeu, il va de soi que l'énoncé en *had to* ne revient pas à simplement asserter la relation (*A light plane made an emergency landing yesterday, Remember that time when we flew back to Cairo in economy*).

Comme on l'a évoqué, la lecture factive de l'énoncé en *have to* suppose son inscription au sein d'un contexte de type « narratif », terme que nous utilisons ici dans un sens très large : il peut s'agir d'un récit de fiction, de ce que H. Chuquet (1994) nomme « récit véridique » (d'événements attestés), ou de discours direct / récits oraux, sans en tout cas présence d'un point de vue particulier au moment de référence.

L'énoncé peut, notamment, entrer dans une « structure de succession », concept présenté par Z. Guentcheva (1990 : 48) et dont les propriétés sont ainsi résumées par H. Chuquet :

Construction d'un intervalle de référence et insertion des événements dans une série, souvent ordonnée, en rupture avec la situation d'énonciation origine, chaque événement étant considéré en soi et acquérant sa détermination de la série dans laquelle il est inséré ; dans la structure de succession, deux événements ne se chevauchent jamais, ils sont soit disjoints, soit emboîtés. (1994 : 56)

Il en va ainsi des énoncés suivants :

(396) *After leaving the Christian church, I tried holistic massage. That was the first path. (...) Then I tried Transcendental Meditation with the Maharishi Mahesh Yogi. **Then I became a Maoist. Then I tried Floating. Then I had to go to hospital for a while. Finally, I left hospital and joined a community near Banbury in Oxfordshire.***

(397) *His palms picked up a sticky liquid as he crawled: more blood. **At a very tight turn, he had to climb over some rocks, and then a shaft of light fell on his shoulders.** He glanced up and saw that a crack in the rock extended all the way up to the sky.*

En (396), l'inscription de l'énoncé en *have to* dans une série de procès au prétérit simple renvoyant à des événements dont on donne une vision ponctuelle, globale, force une interprétation événementielle de *I had to go to hospital* ; *have to* y permet principalement de contrevenir à la lecture intentionnelle qu'aurait pu induire *then I went (...)* dans un tel contexte (à la lumière de *I tried*, par exemple), en suggérant la présence d'un facteur spécifique à l'origine de la validation « forcée » de <I-go to hospital>. En (397), *he had to climb over some rocks* est situé, dans le cadre défini par le récit, par rapport à *at a very tight turn*, à caractère spatial, mais qui implique aussi une localisation temporelle du type *at some stage*, puis par rapport à l'état de fait *a shaft of light fell on his shoulders*, dont *and then* montre qu'il s'inscrit dans un rapport de succession avec ce qui ne peut être que l'événement <he-climb over rocks>. On doit ainsi se représenter ce dernier comme abouti (passage d'un état à un autre état) au moment où ce second état de fait survient.

La lecture factive est également induite par certains types de repérage inter-propositionnels. Parmi les cas les plus probants, on pourra mentionner les subordonnées en *when*, lorsque ces dernières sont elles-mêmes inscrites dans le cadre du récit et renferment un procès au prétérit simple :

(398) *Ted glared at his twin and then turned toward the ladder and started to climb. (...) Caroline watched Ted ascend. **She had to shield her eyes from the sun when he reached the very top.***

(399) *Skyler tried to visit him there. The first night, he got close enough to hear Raisin talking to himself, playing with his toy soldier, but **he had to leave when someone approached.** The next night, he found that the Orderlies had placed the guard dogs around it, and their fierce barking kept him away.*

ainsi que les subordonnées en *while*, comme dans l'énoncé de P. Larreya mentionné plus haut, que l'on pourra comparer à (401) :

(400) *They stood around, laughing, **while I had to scratch with my bare hands into ground solidly frozen.***

(401) *"I caught sight of him just as I was about to release the ball, so I jumped forward to get out of the way. Well, I ended up stepping onto the slick part of the lane and proceeded to half-stumble/half-fall for the next 5 feet, eventually landing on my ass. **I had to crawl back while my friends and crush laughed hysterically.**"*

Contrairement à *when*, *while* ne permet pas de discrétiser l'occurrence de <I-scratch> et de <I-crawl>, mais une lecture factive reste assurée, ceci que *have to* apparaisse au sein de la proposition en *while* ou dans la principale, par la concomitance établie, du fait de *while*, entre les deux événements. Ceci se voit renforcé par le fait que les rires de l'assistance ne peuvent dans les deux cas qu'être provoqués par l'activité du référent de *I*.

Cette lecture émergera d'autant plus volontiers dans les contextes où peut se voir établi un lien de cause à effet, ou plus précisément, où l'actualisation « forcée » de la relation doit être conçue comme la résultante de facteurs situationnels spécifiques, souvent définis contextuellement. Lorsqu'une proposition infinitive, de type « finale » au sens large, apparaît dans l'environnement de *have to*, la relation qu'elle renferme est par ailleurs également perçue comme ayant livré une occurrence ((403), (404)) :

(402) *A few days later, he made a second attempt, but this time **the road was blocked and he had to turn back.***

(403) *She had an **11- pound baby**. And they were- they took it- they let her have it instead of doing a c-section on her. **And they had to take forceps to pull it out.** And it pinched the baby's nerve in his neck, and he can't use his right arm.*

(404) *It was so cold she had to run the heater for five minutes to clear the windshield of ice. Scraping with her gloved hands did nothing.*

On peut formuler de ces énoncés des commentaires semblables à ceux émis à propos de certains exemples traités en 5.2.1. et 5.2.2. *Have to* contribue surtout ici à présenter l'option en question, dont on déduit par ailleurs, du fait des modes de repérage en jeu, l'actualisation, comme seule validable pour *he*, *they* et *I* dans le cadre spécifique en question, à l'exclusion d'une autre option pourtant attendue, pouvant correspondre : à celle évaluée positivement (*not turn back* en (402), puisque l'objectif est au contraire d'atteindre la cible : cette finalité se voit donc frustrée) ; à celle initialement tenue comme suffisante par le locuteur en tant que moyen d'atteindre un objectif (*Scraping with her gloved hands*, en (404)) ; et/ou à celle normalement, généralement attendue pour parvenir à un résultat (*not take forceps, do things naturally*, en (403)). Ceci ne peut, dans ces conditions, que tenir à un ensemble de circonstances spécifiques (*the road was blocked, the baby weighed 11 pounds, it was very cold*), plus ou moins « exceptionnelles », que l'énoncé contribue d'ailleurs à qualifier de la sorte, et qui rendent le projet initial ou l'alternative envisagée incompatible avec le cadre en question, ce qui, en conséquence, induit la validation effective de la relation. Plus généralement, on notera que la lecture factive est en fait d'emblée favorisée, même hors contexte large, par le fait que la valeur introduite est *a priori* connotée négativement ou peut en tout cas être contrastée à une alternative plus attendue ou « légitime » au sens large. Il est donc difficile de reconstruire l'existence d'une forme de valuation susceptible de porter sur la venue à l'existence de l'occurrence au moment considéré, ou encore l'existence d'une règle générale dont on pourrait asserter, en amont de la validation, qu'elle s'applique au référent du sujet, ou à plus large échelle l'existence d'un « déjà prévu » pour ce sujet, d'où une lecture rétrospective plus naturelle.

On notera par contre que ces derniers traits n'apparaissent pas vérifiés dans le second exemple de P. Larreya, mentionné plus haut et repris ci-dessous, et c'est aussi, au-delà de la précision contextuelle *and was*, ce qui semble y prévenir d'emblée la lecture « factive » :

(405) *The second world war interrupted, but did not stop, the Roosevelt revolution. Europe had to be saved from Hitler and was.*

En l'absence d'autres indications, la validation de <(America)-save Europe from Hitler> n'apparaît qu'être envisagée positivement, relativement, éventuellement, à un résultat bénéfique « à atteindre », et non pas négativement ; la traduction **il a fallu libérer l'Europe d'Hitler*, qui serait recevable dans un autre contexte (par exemple, *l'Europe en étant incapable, il a fallu que les Américains interviennent, et ils s'en seraient bien passés*), ne l'est pas ici. On déduit alors naturellement que ce segment s'inscrit dans le cadre du discours au sens large, et non dans le cadre narratif : l'énoncé est rattaché à un autre point de vue au moment de référence considéré, distinct de l'énonciateur-locuteur origine en T₀, et correspondant par exemple à celui de Roosevelt.

Dans l'énoncé (406), le contexte de droite élimine bien sûr totalement la possibilité d'une lecture factive, mais la première phrase, même considérée isolément, nous semble déjà, pour les mêmes raisons, exclure cette éventualité, ce qui n'est par contre pas le cas de (407) :

(406) ***The other day I had to get a toothbrush. Before I left my house, without even thinking about it, I googled best toothbrush. That's right. I'm about to get the best toothbrush. Why? Why do I need the best toothbrush? Every other toothbrush I bought on a hunch has been fine.***

(407) ***Just the other day I had to buy a size 14 dress so that my big belly wouldn't be so noticeable.***

A la validation de <I-get a toothbrush> ne se voit certes pas associée de valuation positive au sens fort, mais il n'y a pour autant ni lecture détrimentale forte, ni en tout cas confrontation à une norme qui appellerait plutôt <not get a toothbrush>. On relie alors l'énoncé au point de vue de *I* non pas en tant que narrateur en Sit₀, mais en tant qu'origine « rapportée » au moment de référence, soit de façon schématique : on pouvait (je pouvais), au moment désigné par *the other day*, dire de moi (personne en scène) que <I-get a toothbrush> était (déjà) « à valider » par moi. La suite de l'extrait confirme d'ailleurs l'instauration d'une situation origine distincte de Sit₀. En (407), où à <buy a size 14 dress>

se voit par contre *a priori* associé une valuation négative, il n'y a pas dissociation de point de vue et l'on obtient donc une valeur rétrospective, *j'ai dû / il m'a fallu acheter...*

Si seules les valeurs et représentations associables à la relation permettent parfois de suggérer la présence ou l'absence d'un point de vue au moment considéré et ainsi d'orienter vers telle ou telle lecture, notamment lorsque l'énoncé s'inscrit dans le cadre de la narration à la première personne (le triple statut d'emblée associable, en puissance, à *I* favorise l'ambiguïté), il n'en va pas de même dans tous les contextes. L'existence d'une seconde situation origine, servant de référence pour le calcul des valeurs aspectuelles et modales, est parfois explicitement marquée par ailleurs, ce qui suppose, ou ce qui du moins ouvre plus clairement la possibilité, selon les cas, que la localisation marquée par *have* soit établie et calculée relativement à ce nouveau repère.

Dans l'énoncé suivant par exemple, *they* est explicitement posé comme origine grâce au verbe introducteur *tell*, et au moment auquel s'inscrit *they told him*, la relation ne peut bien entendue être tenue pour validée pour *him*, interlocuteur de *they*, mais n'est que validable (et présentée comme à valider par lui)¹³³ :

(408) *I sat back and thought about it a lot, especially when, about two years ago, a black boy tried to get into the white prom to see his friend, and **they told him he had to leave**, and they had him escorted out.*

La même lecture sera naturellement assurée dans le cadre du discours indirect libre :

(409) *He swung his legs over the cot's side and sat up, taking a deep breath. Acrid smoke settled around his head and the deep breath sent him to his knees in a spasm of coughing. **Fire. Oh, God, help him. He had to get the dogs out.** The barking was at a fever pitch now. Had the fire reached the kennels? He grabbed his pillow and pressed it to his nose and mouth. Better. He could take them to the turnout.*

¹³³ Le discours indirect ne garantit cependant pas que l'assertion préalable de *they* corresponde strictement, marque *-ed* exclue, au contenu livré ici, c'est à dire à *you have to leave*, le contenu pouvant être filtré par l'énonciateur locuteur, origine principale.

(410) *She glanced behind her. Seamore “Dash” Roberts came around the boulder, pistol in hand. Moving fast. She had the lead. Good. But he was a running back. Big guy. Got the nickname “Dash” because he was fast. **Bad. Very bad. To beat him, she had to run straight toward the trees as fast as she could. To live, she needed to zigzag. She ran straight. She ducked.** A shot rang out. He missed. Oh, God. Oh, God. Please, God.*

L’alternance est assez clairement marquée entre cadre narratif, avec succession (*he swung his legs (...) and sat up* en (409), *she glanced behind her, She ran straight. She ducked. A shot rang out* en (410)), et cadre du discours : on remarquera les marques d’oralité et réactions subjectives (*Fire, Oh, God, help him,*¹³⁴ *Better, Good, Big Guy, Bad, Very bad*), le déictique *now*, ou encore l’interrogation *had the fire reached the kennels ?*¹³⁵ La validation de la relation ne peut être que « prospective » relativement au moment d’énonciation ainsi introduit, et fait ici l’objet d’une forme de valuation émanant de l’énonciateur rapporté (identifiable à *he* et *she*), soit directement en (409), soit indirectement, relativement à la finalité repère <*she-beat him*> en (410), laquelle n’est pas non plus présentée, au contraire des contextes préalablement envisagés, comme ayant effectivement livré une occurrence.

Mentionnons enfin des contextes dont les modes de construction du point de vue sont plus hybrides, mais qui bloquent pour des raisons similaires une lecture « factive » :

(411) *MORRISON : (Voiceover) So separation. There was a brief affair, Linda with one of Mark's best friends, and then divorce, about as ugly as divorce can be. (Exterior-of-house) Man 2 : I was shocked.. I really was. MORRISON : (Voiceover) So was Mark, apparently, quite thoroughly devastated by all accounts because **now he had lost not just the love of his life, but he had to leave Kiket Island, too.** (Photo-of-*

¹³⁴ Le repérage des personnes reste par contre relatif, typiquement dans ce type de contextes, à la situation origine, d’où une rupture (*him* et non *me*).

¹³⁵ Nous renvoyons ici encore, sur ces différentes marques et sur ce type de discours, à M. De Mattia (2000) et à H. Chuquet et S. Hanote (2004).

Stover) MORRISON : *Losing her, losing all this. It was, we hardly need say, a black period just about here.*

(412) MORRISON : (Voiceover) *The task, as Michiel Oakes took the witness stand, was not going to be easy, and he seemed to know it. **He had to admit he did, in fact, kill dog whisper Mark Stover, but somehow persuade the jury it was only in self-defense.***

Ces deux passages sont extraits de l'émission de radio *Dateline*, diffusée sur NBC, qui revient sur des affaires criminelles passées pour en retracer les différentes étapes. Selon la description affichée sur le site Web de la station : "When major news breaks, we go to the scene, putting the pieces together to bring you the full picture. And in every story we tell, we help the real people who lived the events share their journeys with you". On a effectivement dans ces exemples deux plans d'énonciation distingués. L'énonciateur-narrateur est, en T₀, en mesure de relater les événements révolus tels qu'ils se sont produits, et les rapporte dans leur succession (en (411), *there was a brief affair (...) and then divorce*). En parallèle, un nouveau point de vue est introduit dans la situation de référence, comme le montre l'emploi de formes aspectuelles (*he had lost not just the love of his life, was not going to be easy*), de marqueurs déictiques (*now* en (411))¹³⁶ ou de marques de subjectivité. La position de la relation sujet-prédicat ne se calcule donc pas relativement à T₀ (rupture, avec possibilité de lecture aoristique, « factive », au sein de la succession), mais relativement à ce nouveau moment de référence : *il lui fallait à présent quitter Kiket Island, pour s'en sortir il devait convaincre le jury que... (→ il allait devoir convaincre le jury que...)*. A la différence des exemples proposés précédemment toutefois, ce nouveau point de vue ne correspond pas pleinement à celui d'un énonciateur identifiable au sujet de l'énoncé (personnage mis en scène dans le récit), mais apparaît être obtenu par déplacement dans la situation de référence de l'origine énonciative principale, qui fait une pause dans son récit en se centrant sur l'état du référent du sujet à ce moment révolu, et tente d'adopter son point de vue (voir *he seemed to know it* en (412)) en le filtrant toutefois à travers le sien (cf. en (411) *so was Mark, apparently (...)*).

¹³⁶ J. Chuquet rappelle que les marqueurs déictiques « posent, en même temps qu'un repère temporel, une origine énonciative rapportée et donc instaurent un système de repérage en décalage par rapport à l'homogénéité du récit qui « se raconte » sur la successivité des T » (1993 : 38).

Conclusion

Nous avons vu dans cette partie que la possibilité pour les énoncés en *have to* et *had to* de construire, indirectement, une ou plusieurs occurrences effective(s) de la relation sujet-prédicat en jeu tenait essentiellement à la nature des repères temporels et énonciatifs auxquels pouvaient être relative la relation de localisation du visé par rapport à S_2 , et l'assertion de celle-ci : ensemble de situations, ou encore marqueur situationnel à validité « étendue », et localisation du visé non limitée à la seule situation d'énonciation lorsque *have* porte la marque du présent simple ; repère temporel en rupture avec la situation d'énonciation origine, et absence de point de vue au moment de référence en question (regard au contraire essentiellement rétrospectif), lorsque *have* apparaît au prétérit. L'emploi de *have to* traduisant notamment l'absence de choix théorique de S_2 quant à la validation / non validation de la relation, et en tout cas la non-validabilité de l'option contraire, la relation peut apparaître, en T_0 , stabilisée (*had*) ou partiellement stabilisée (*have*) sur le plan quantitatif. *Have to* conserve toutefois sa valeur fondamentale, mais ces variations ont une certaine incidence sur l'interprétation en ce que, notamment, la valeur I, dont on constate qu'elle est / était « seule » validable à l'exclusion de E, n'est pas présentée sous le même angle (on passe de l'éventuellement souhaitable, en vue notamment d'une certaine fin, au non-désirable ; et en tout cas du naturel, ou du notionnellement lié à un autre contenu, à l'anormal), et en ce que l'on attire éventuellement l'attention sur les facteurs spécifiques, précisément eux-mêmes « déviants », responsables de ce blocage.

Nous avons ainsi vu, par exemple, que les énoncés mettant en jeu *have to* au présent simple au sein d'un contexte descriptif débouchaient fréquemment sur la construction ou l'illustration d'une propriété de S_2 ou d'un autre terme caractéristiquement perçue comme différentielle, susceptible de distinguer le terme en question d'un autre terme, ou des autres éléments de la même classe. Présenter la validation de la relation, au sujet d'un élément spécifique, sous l'angle d'une absence d'alternative implique en effet précisément dans ces cas que cette alternative, selon une norme dans ce cas établie à partir des éléments qui, au

contraire de l'élément qualifié dans l'énoncé, en relèvent naturellement ou généralement, serait plus attendue.

Nous avons eu l'occasion de signaler que *must*, lorsqu'il apparaît au sein de certains contextes qui sembleraient pouvoir le rapprocher de *have to* (en présence d'un sujet spécifique, mais hors interprétation pleinement déontique), donnait lieu à une interprétation différente sur, entre autres, ce point précis, en ce que la valeur « nécessaire » ou « obligatoire » au sens large n'y était pas transgressive mais, au contraire, perceptible comme en conformité à une norme, ou en accord avec les propriétés du terme en position de sujet ou avec les représentations associables à la classe à laquelle il appartient. Le choix d'une valeur pour la relation en jeu n'était donc pas problématique sur le plan qualitatif, mais au contraire motivé, justifiable par ces représentations. En parallèle, et au contraire de nombreux énoncés en *have to* dont le fonctionnement le permet tout particulièrement, il ne s'agissait pas à un second niveau possible de mettre en valeur le blocage, notamment pour l'agent en charge de la validation, de la validabilité de E en tant que valeur valuée ou de façon générale susceptible de l'être. A l'inverse, la valeur I, si elle se voyait associer une valuation, était plus aisément considérée positivement que négativement d'où, à ce niveau également, un choix de I justifié, motivé, par sa conformité à un ensemble de valeurs. On pourra mentionner à nouveau les énoncés suivants, qui selon certains facteurs, notamment la possibilité d'une lecture « actualisante », pourraient appeler l'emploi de *have to*, mais qui vérifient le premier voire le second de ces deux points :

(413) *Because being a bard means he must travel regularly across Valaria,*
he usually lives out of a wagon or stays in the inns he performs at.

(414) *As a judge, I must and do perform my duties independent of other*
agencies, people, or prejudices.

On n'aboutissait pas ainsi, dans ces énoncés, à la construction d'une propriété différentielle ; à l'inverse, l'état de fait en question était censé naturellement découler de l'appartenance de l'élément sujet à une certaine classe, et l'énonciation s'appuyer plutôt sur la prise en compte de propriétés perçues comme plus ou moins constitutives.

6. Propriétés notionnelles et définitoires

Introduction

La plupart des énoncés considérés en 5., à l'exception de ceux traités en 5.2.3. avec *have to*, mettaient en jeu des termes, notamment le terme en position de sujet, dont la valeur référentielle était spécifique. L'appui sur les propriétés notionnelles associables à une notion ou à une classe de termes reste tout de même assez limité avec *must* dans ces contextes spécifiant, dans lesquels le choix d'une valeur ou d'une autre reste le plus fréquemment associé à une forme de valuation. Il devient cependant très fréquent au sein d'un environnement non plus spécifique, mais générique ou, éventuellement, généralisant, où il est plus difficile de parler, par définition, de valuation subjective. Comme le rappelle E. Gilbert, on est en effet dans ce cas :

(...) dans le domaine (...) des représentations trans-individuelles, des propriétés notionnelles partagées par tous les membres d'une même communauté linguistique, des qualités définitoires, constitutives des représentations Qlt, qui, n'émanant plus d'un énonciateur particulier, apparaissent fondamentalement inhérentes, intrinsèquement liées au terme dont elles sont prédiquées. » (2001 : 55).

Le recours aux propriétés constitutives d'une notion ou d'une classe peut typiquement contribuer, en retour, à mieux définir ces deux dernières. C'est alors au niveau notionnel, « conceptuel », ou inter-notionnel, que l'on pourra opérer principalement, notamment dans les cas où la notion d'agentivité n'entre *a priori* plus en ligne de compte, et en l'absence d'une mise en valeur de la délimitation quantitative de la relation (existence, venue à l'existence), conformément, avec *must*, à l'inscription de l'énoncé au sein d'un contexte générique. C'est ce type d'énoncés que nous aimerions à présent examiner, dans l'optique d'une comparaison avec *have to*. Nous verrons comment celui-ci, dans des environnements

à première vue similaires, se comporte différemment de *must*, et en quoi son apparition y est conditionnée par certains facteurs.

6.1. Le cas de *must*, et divergences entre *must* et *have to*

Ce phénomène, avec *must*, peut être exemplifié par plusieurs types d'énoncés. Dans un premier cas de figure, la relation prédicative est repérée par rapport à une seconde relation apparaissant au sein d'une proposition infinitive, et les deux contenus se voient liés qualitativement :

(415) *In order to be a principle, a general proposition must somehow exist in something more than a merely formal sense.*

(416) *In analyzing the meaning of caring and the many concepts related to the behavior of the person who cares and the recipient of caring, it is evident that the final product will be a growth, even a bonding, between those two people. To Mayeroff (1971), **the necessary characteristics that a person must possess in order to care are : Knowing the recipient # Patience # Honesty # Trust # Humility # Hope # Courage # Alternative rhythms (alternatives in assessment and the methods of teaching).***

(417) *Dresses **must** be black to be smart. (titre d'un article)*

(418) *[about genotypes] B locus = brown. Brown is recessive, so **a dog must be bb to be brown. If a dog is not brown it must be BB or Bb.** Note that brown (aka chocolate, liver) dogs always have brown noses. D locus = blue. Blue is recessive, so **a dog must be dd to be blue.***

Ces contextes se distinguent essentiellement de la plupart des contextes envisagés en 4. sur deux points corrélés. D'une part, le contenu de la proposition infinitive n'y présente pas de valeur téléonomique marquée ; son éventuelle venue à l'existence n'est pas susceptible d'être évaluée, ou du moins n'est pas présentée comme potentiellement évaluée, ni par le référent du sujet ou du terme source dans la première relation (on peut d'ailleurs avoir à ce

niveau affaire à un inanimé), ni par une tierce instance, même si cela serait envisageable en (417). D'autre part, la première relation renferme des prédicats désignant des procès statifs et *a priori* incompatibles avec, ou du moins non liés à, l'agentivité (nous y reviendrons cependant) ; ceci prévient également la possibilité d'une lecture résultative, ou du moins consécutive sur le plan événementiel ou aspectuo-temporel, associée à la validation de la relation contenue dans l'infinitive¹³⁷. Une lecture en termes de moyen au service d'une finalité, ou encore en termes d'obligation, sont alors proscrites, et il s'agit donc essentiellement ici de construire un lien inter-notionnel entre deux contenus. On livre une forme de condition à laquelle une occurrence quelconque de *proposition*, de *person*, de *dress* ou de *dog* peut prétendre avoir la qualité *principle*, *caring*, *smart*, ou *brown/blue*, ou à laquelle elle peut appartenir à la classe des *principles*, des *caring people*, des *smart dresses*, ou des *brown/blue dogs* ; et donc une propriété constitutive de la notion associée à ces dernières classes.

On pourra constater que seul le premier des énoncés cités met en relation deux notions *a priori* distinctes (*proposition*, *principle*). Dans les autres cas, dans lesquels la propriété livrée au sein de l'infinitive l'est souvent sous la forme d'un adjectif, on pourrait éventuellement se passer de repérage par rapport à une seconde proposition en reformulant les énoncés de la façon suivante :

(416') *A caring person must possess the following characteristics : (...)*

(417') *Smart dresses must be black.*

(418') *Brown dogs must be bb.*

En ce sens, ils se rapprochent d'un second cas de figure, illustré par les énoncés suivants, dans lesquels on ne travaille d'emblée que sur une seule notion ou classe (*poète*, *film*, *théorie*, *triangle*) :

¹³⁷ Nous avons certes eu l'occasion de mentionner en 4.1.3.2. quelques énoncés renfermant un prédicat statif. La seconde relation y était toutefois susceptible de revêtir une valeur téléonomique (*If a student wishes to host a party and wants to serve alcohol, s/he must be 21 or older and first attend an alcohol education program*) ; d'autre part, ils pouvaient être subordonnés à une loi ou un règlement. La perspective n'y était donc pas définitoire, même si l'on peut toujours tirer, si on le souhaite, de l'exemple rappelé entre parenthèses *students hosting parties (here) are 21 or older*.

(419) ***A poet must be a counter-current to the flow around him. That's what poetry is: the other way of feeling and looking at the world.***

(420) ***A film must be rooted in reality, but it must also depart from reality and enter the realm of imagination. The best directors – Luis Bunuel, Alfred Hitchcock, David Lean, Stanley Kubrick, Steven Spielberg, and others – seem to me to recognize the essentially dreamlike character of the movie world, and they trade upon it in their films.***

(421) ***The first idea is refined into a hypothesis by collecting more evidence to see if it really works, and ultimately it may be elevated into the rather grand status of a Theory, if successful predictions can be based upon it. Any theory must be useful; it must be able to explain how or why things happen.***

(422) ***All triangles must be closed figures and have 3 sides. These are defining attributes. Triangles can be different colors, sizes and be turned in different directions. These are non-defining attributes.***

E. Gilbert signale que dans ce type d'environnement,

La propriété construite par *must* est systématiquement de type définitoire, que ceci se traduise en termes de vrai, de réel ou de bon. (...) La suppression de l'altérité qualitative opérée par *must*, et l'exclusivité qualitative qui en résulte, lorsqu'elle s'effectue par rapport à la classe des situations, conditionne véritablement l'appartenance d'une occurrence à la classe d'occurrences associée à la notion envisagée. (...) Il s'agit donc d'un processus d'adéquation au centre organisateur, permettant de positionner une occurrence à l'intérieur ou non du domaine notionnel. (2001: 56-7)

On livre donc ici, en se basant sur un ensemble de représentations, une propriété définitoire de *poet*, *film*, *theory* ou *triangle*, en impliquant aussi qu'une occurrence qui ne la posséderait pas ne serait pas une « vraie » occurrence de la notion et se verrait ainsi

placée à l'extérieur du domaine (une proposition ou hypothèse qui n'est pas capable de rendre compte des phénomènes n'est pas une théorie, en (421) ; voir aussi (422)) ou éventuellement à la frontière (pas un vrai poète, pas vraiment un poète, en (419)). Précisons que si, à un tel processus d'évaluation, se voit associer une valuation explicitement marquée, la non-vérification de la propriété ne remettra pas aussi clairement en cause l'appartenance de l'occurrence concernée à la classe, et cette occurrence, à la différence de celles qui la vérifient, ne sera simplement pas une « bonne » occurrence. Une évaluation prend cependant aisément appui sur une valuation, et ce trait peut donc rester perceptible au niveau interprétatif même si cette valuation reste non explicitement marquée, comme en (420)¹³⁸.

Ces procédés se révèlent de façon plus saillante dans les cas où le nom est pré-modifié par un adjectif du type *true*, *real*, ou encore *good* ; le processus d'adéquation, de « centrage », est également visible dans des cas tels que (427) et (428) (*a N, in order to be a (adj) N*) :

(423) ***A true Christian must be ready to live and to die for the faith.***

(424) ***True men must be gentle and tender, and considerate, and solicitous, and do what women wish. That is how they prove they are true men.***

(425) ***A good historical novel must be good fiction, but also more. Historical novels must teach; they must transport readers, accurately and naturally, back to the past.***

¹³⁸ En l'absence notamment de marques de (ré)appropriation énonciative explicite, possibles mais donnant alors à l'énoncé un tour plus généralisant que purement générique, toute opposition subjectif / objectif peut apparaître neutralisée, l'éventuelle lecture subjective reposant alors, *via* le sémantisme du prédicat, sur nos connaissances du monde, susceptibles d'indiquer que les représentations en jeu ne sont en réalité pas partageables ; ceci rend alors l'acception du mot « vraie » relative, et mêle au vrai le (jugé) « bon ». Il n'y a alors peut-être pas lieu de distinguer catégoriquement entre ce que H. Kronning (1996) nomme « nécessité analytique » (« phrases universelles qui sont nécessairement vraies (...) en vertu de leur « sens », illustrées par *Un nombre premier doit être impair*, p. 70) et « nécessité argumentative » (jugée plus subjective, et illustrée par *Un regret, ça doit être inutile, ou alors ce n'est plus un vrai regret*, p. 118). Même s'il effectue une telle distinction, H. Kronning évoque d'ailleurs lui-même le point commun en précisant que « à qui rétorque au locuteur (...) qu'il y a des regrets qui sont utiles, ce locuteur répondra : alors ce n'est plus un vrai regret. » (*ibidem*).

(426) *A good nurse must be punctual, good tempered, obedient and loyal to all rules as the foundation of her work. **She must also be active, yet quiet and deft**; methodical, reliable, careful, clean and neat; observant, intelligent, possessed of self-control, gentleness, tact, sympathy and common sense.*

(427) *A sentence, in order to be a sentence, must contain a subject and a **predicate** (a verb and quite often an object) and most importantly must express a complete idea and function in the form of a main and independent clause, (...)*

(428) *The question is whether his doctrine is compatible with that antithesis between things and thought which he retains, – with the doctrine that **a thing, to be a real thing, must be something with the constitution of which thought has nothing to do.***

On notera tout de même que de nombreux énoncés ne sont pas exempts de subjectivité, et ne sont par ailleurs pas incompatibles avec l'idée d'agentivité, partiellement sollicitable en présence d'une forme de valuation. En (424) par exemple, les procès statifs évoquent aussi une « manière d'être », de se comporter, ce qui est confirmé par *do what women wish* puis par *prove* ; en (426), on oscille entre qualités que possèderait *a priori* une bonne infirmière et qualités dont doit, et devra par suite, faire preuve toute infirmière prétendant à cette qualification¹³⁹ ; (425) admet pour sujet un terme inanimé, mais peut être associé à l'énoncé une fonction prescriptive prenant pour cible les auteurs potentiels de romans historiques. Même si, du point de vue de la forme (termes génériques mis en jeu, hors intersubjectivité), la perspective apparaît essentiellement, au final, définitoire, on retrouve là des traits associés à d'autres types d'énoncés, notamment ceux donnant lieu à une lecture déontique, et qui prennent également appui sur un ensemble de valeurs et de représentations ; et l'on admet, en tout cas, qu'un individu puisse en situation ne pas, sinon

¹³⁹ On peut aussi évoquer à ce propos la remarque faite par G. H. von Wright à propos de ce qu'il nomme "ideal rules", "norms that are concerned with being rather than with doing" : "It may be thought that ideal rules are reducible to norms of action. (...) This, however, would be to take a much too simple-minded view of the relationship in question. Yet it is also clear that "education" (in the broadest sense) towards ideals will have to make use of prescriptions and other norms of conduct." (1963a : ch. 1 sect. 8).

simplement vérifier les propriétés, également agir conformément aux représentations « idéales » livrées, pour faire allusion à ce que cette transgression impliquerait de négatif.

Dans un dernier type de configuration, le processus d'adéquation évoqué plus haut n'est pas aussi marqué¹⁴⁰ et la perspective finale n'est pas aussi pleinement définitoire, mais subsiste un appui sur les propriétés de la classe, sur les représentations associables à la notion, le terme sujet étant censé valider la relation de par son « essence » même. Si le procès est compatible avec l'agentivité, celle-ci n'est pas spécialement mise en valeur :

(429) *He saw things with new eyes and with new comprehension, saw them and broke them apart and reconstituted them in fresh, strange, idiosyncratic yet profoundly persuasive ways. **He did so, as all artists must, with an appreciation of the dual nature of things**, of their role in the game of art vs. their reality, their ordinary "thingness," but with greater imaginative resources than most artists can muster.*

Si les énoncés en *must*, au sein d'un environnement générique ou généralisant, répondent très fréquemment à l'une de ces configurations, il n'en va pas de même des énoncés en *have to*. L'emploi de cette forme a d'ailleurs été refusé, ou a été accepté avec réticence (et avec alors changements interprétatifs) dans la plupart des exemples en contexte qui viennent d'être mentionnés. Dans les énoncés génériques ou généralisants le faisant apparaître, il est très rare que soit livrée une propriété construite ou perçue comme définitoire, ou dans une moindre mesure « essentielle », de la classe désignée par le terme en position de sujet. Par ailleurs, lorsque la prédication est subordonnée à une seconde relation, il est peu fréquent que les deux contenus en jeu se voient d'emblée mis en rapport sur le plan strictement notionnel ; la seconde relation (Q) conserve en fait dans la plupart des cas une valeur téléonomique, ou sa validation implique l'intervention d'un agent, d'où une mise en retrait moindre de la dimension quantitative de la première relation en ce que c'est aussi en envisageant sa validation que l'on peut se représenter un passage possible, même virtuel, de « Q n'est pas le cas » à « Q est le cas ». On pourra d'ailleurs sur ce point

¹⁴⁰ En (429), notamment parce que *must* n'apparaît pas au sein d'une proposition principale, et en présence d'un déterminant tel que *all* qui semblerait faire d'emblée référence à l'ensemble des éléments de la classe sans autoriser d'exception.

considérer la co-occurrence de *must* et *have to* dans le contexte plus large de (417) mentionné plus haut, où les deux formes paraissent difficilement interchangeables :

(430) ***Dresses must be black to be smart.*** (*titre de l'article*)

“If you want to buy something smart in Paris, then it has to be black,”

Mrs H. Rockman, of Melbourne, said when she returned from abroad by

B.C.P.A. last night.

It has to be black semble impliquer *you have to choose it black* et exprimer, par constat, l'absence d'alternative pour le responsable du choix ; il ne s'agit plus ici de livrer une simple propriété définitoire des robes élégantes ni de prendre en compte une éventuelle transgression (robe d'une autre couleur) au service d'une évaluation / valuation négative.

On pourra noter que les opérations dont les emplois respectifs de ces deux formes sont les traces, opérations bien distinctes même si l'on peut aboutir dans les deux cas à une forme de nécessaire avec recouvrements sur certains points, semblent pouvoir expliquer la fréquence de *must* au sein de ce type de constructions, et avec ces interprétations, en contexte générique ou généralisant, et la difficulté qu'a *have to* à apparaître au sein de ces configurations et avec les mêmes effets. Nous rappellerons ci-dessous ces distinctions formelles, avant de nous pencher plus avant sur un ensemble de phénomènes dont nous montrerons qu'ils sont en accord avec ces représentations.

Must se distingue de *have to* sur plusieurs points ici fondamentaux : présence d'une structuration qualitative relativement à un système énonciatif sur le contenu notionnel en jeu ; prise en compte des deux valeurs du domaine associé à ce contenu à partir d'un plan décroché. Les énoncés font en effet intervenir une forme de jugement en ce que l'opération marquée par *must* est sous-tendue par une évaluation (confrontation d'un contenu aux représentations et propriétés associées à la notion à laquelle il renvoie ou à une autre notion), éventuellement doublée d'une valuation, laquelle peut rester implicite. Ce processus d'évaluation suppose bien toujours ici que l'on se situe sur un plan décroché IE, à distance du plan de validation, d'où l'on peut envisager à la fois I et E tout en cherchant à réduire cette distance. Certes, au sein d'un environnement générique, donc en l'absence de

calcul par rapport à une situation d'énonciation *a priori* bien particulière, et en présence de termes dont la valeur référentielle n'est pas spécifique (corrélativement au premier point, parcours possible sur une classe, ou non-distinction d'une occurrence individuée de la notion, simple ou complexe¹⁴¹), d'une part il peut être en apparence plus difficile de parler de jugement, d'autre part la possibilité de la valeur E peut sembler être exclue catégoriquement, et donc être définitivement évacuée. Mais E reste en fait bien prise en compte *a priori*, et c'est seulement parce que cette valeur se voit éliminée, rejetée sur le plan qualitatif, en toute situation et, surtout, pour chacune des occurrences parcourues que l'on aboutit, au « terme » de ce parcours pourrait-on dire, à une forme de nécessité qui pourrait sembler plus absolue, ceci dans les deux sens du terme : objectivité apparente et impossibilité du contraire. Ceci reste un effet : de nombreux énoncés ne sont pas dénués de subjectivité, et l'accès à E n'apparaît jamais définitivement bloqué. Sur ce point, il faut surtout souligner que les interprétations auxquelles donnent lieu les énoncés en *must* mentionnés ci-dessus impliquent précisément en elles-mêmes que la valeur E soit prise en compte et que son éventualité ne soit pas, en fait, formellement évacuée. En effet, c'est en envisageant et en admettant la transgression, donc la possibilité qu'un terme quelconque ne se conforme pas à la propriété, c'est-à-dire vérifie E, que cette propriété peut être perçue comme définitoire et constitutive de la notion – puisque l'on implique que ce terme n'appartiendra(it) pas, dans ce cas, à la classe en question : pas un vrai x – ou dans une moindre mesure comme idéale – puisque l'on peut aboutir en cas de non-respect à une valuation négative : pas un bon x.

Have to, qui ne met pas en relation le contenu notionnel avec les coordonnées énonciatives, n'est par contre pas la trace d'une évaluation (portant sur le rapport entre sujet et prédicat, ou entre deux notions), et son emploi en contexte générique ne permet pas d'aboutir, suite à un parcours sur la classe des termes sujet par exemple, à la construction d'une propriété présentée comme définitoire de cette classe avec, pour reprendre les termes d'E. Gilbert *supra*, « processus d'adéquation au centre organisateur ». En d'autres termes, il n'y a pas prise en considération des deux valeurs associées à ce contenu et élimination raisonnée, selon les représentations, subjectives ou collectives, que l'on s'en fait, selon

¹⁴¹ Par simple ou complexe, nous entendons respectivement une occurrence d'une classe de termes (un poète, un homme spécifique, etc) ou une occurrence de relation prédicative (<arb>) potentiellement ancrable dans un espace de référence spatio-temporellement délimitable.

celles que l'on associe à la classe ensuite qualifiée, et pour chaque occurrence potentielle de cette classe, de la valeur E. Seul I, par la visée marquée par *to*, est pris en compte, sans que cette sélection résulte d'un quelconque jugement énonciatif par confrontation entre I et E, dans la mesure où c'est par le biais du repérage, que l'on pose comme effectif, de la relation ainsi visée par rapport à S₂ qu'elle est appréhendée. Ceci implique également que sous l'angle de S₂, E est évacué *a priori*, et la spécificité ou l'apparente généricité référentielle (renvoi possible à une classe) du terme en position de sujet ne modifie pas autant l'interprétation que dans le cas de *must*, en l'absence de parcours sur cette classe : en ce qui concerne le sujet, individu particulier, « groupe » ou notion, la distance entre IE et I est dès le départ, d'emblée réduite. Même lorsque le prédicat en jeu semble référer à une propriété assignable à la classe d'éléments à laquelle réfère le terme en position de sujet, et même lorsque cette propriété peut par ailleurs être perçue comme constitutive, l'emploi de *have to* ne peut donc *a priori*, de lui-même et à lui seul, relever d'une démarche énonciative visant à situer une occurrence quelconque à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe, ou du domaine défini par un autre terme au sein d'une seconde proposition. Son emploi participera alors d'une autre démarche, et sera davantage conditionné, au sein d'environnements semblables à ceux mentionnés plus haut, par les paramètres du contexte d'apparition, comme on le verra en 6.2., 6.3. et 6.4. ci-dessous.

A ce stade, et à l'appui des différences évoquées, on pourra d'ailleurs noter que les deux formes n'ont pas, en ce qui concerne le type de sujet accepté et le type de détermination du nom à cette position, les mêmes facilités combinatoires en contexte générique ou généralisant. Comme on l'a déjà évoqué, c'est du pronom *you* indéterminé que *have to* s'accompagne le plus volontiers, et lorsqu'un nom occupe la position de sujet, celui-ci est le plus souvent déterminé par l'article *the* ou par l'article Ø. Dans ce dernier cas de figure, les énoncés mettent généralement en jeu un procès non statif mais agentif, et peuvent assez souvent être traités sur le modèle des énoncés envisagés en 5. avec sujet plus spécifique. Si la validation de la relation représente une forme de condition, ce n'est pas à l'appartenance d'un terme à une classe, mais à la validation de la relation contenue dans une proposition finale ; et en tout état de cause, ce rapport conditionnel ne vaut souvent que dans un cadre de référence spécifié, plus délimité spatio-temporellement, et/ou ne vaut que pour une

sous-classe de termes, que l'on cherche moins à définir qu'à contraster à une autre ou à d'autres sous-classe(s)¹⁴² :

(431) *Nowadays, commanders have to pay increasing amounts just to keep their jobs. "Every three months the commanders are pushed a little bit or they are told that they may be replaced. Then everybody rushes toward the ministry with \$10,000. "*

(432) *Research studies have suggested that female teachers have to be more supportive, caring, and generally work harder to get the same ratings on teaching evaluations as their male colleagues.*

(433) *We in casting receive a fee from our clients when we audition actors for their projects. Talent reps receive money from their clients who they book into paying jobs. Actors pay to be seen at the combined auditions like SETC and UPTAs. To attend almost any audition, actors have to pay for transport via bus, train, or cab, or for a tank of gas. Actors have to pay to get training, and the people actors meet during training are the same people who later assist them in getting jobs.*

(434) *Thus, white women have to struggle against the dominance of white men to achieve freedom and equality, while black women have to struggle against the racism and white supremacy of white women and men as well as the sexism and male supremacy of black men. This triple nature of black female subordination creates tensions and conflicts within African-American movements (...)*

Dans les énoncés du type de ceux envisagés plus haut avec *must*, d'autres modes de détermination nominale peuvent être, et sont caractéristiquement, privilégiés ; il est

¹⁴² Les deux points ne sont pas mutuellement exclusifs. On notera que l'emploi du déterminant Ø, associé au pluriel, semble particulièrement compatible avec ces contextes en ce qu'il autorise la référence à un ensemble d'éléments « en extension » (quantifiabilisation, ce qui est compatible également avec une forme d'ancrage en situation, marquée par ailleurs, et avec l'idée de constat) et non nécessairement en « intension » (pur renvoi à la notion associée à une classe et à ses propriétés constitutives).

révélateur que *have to* s'accompagne plus rarement que *must* de ce type de sujet. On pourra juger des différences de représentativité en considérant les données du tableau suivant, dans lequel est reproduit le nombre d'occurrences, dans le BNC et le COCA, de *must* et de *have/has to* recevant pour sujet un nom déterminé par *a*, *any* ou *all* (recherche avec un seul nom, sans pré-modifieur) :

	BNC		COCA	
Déterminant	<i>Must</i>	<i>Have to</i>	<i>Must</i>	<i>Have to</i>
<i>A</i> + nom singulier	788	261	2446	1148
<i>Any</i> + nom singulier	90	18	155	65
<i>All</i> + nom pluriel	222	51	767	108

La différence de proportion est révélatrice dans le cas de *any* et *all*, deux déterminants qui favorisent particulièrement les interprétations décrites plus haut, et qui s'allient beaucoup plus rarement avec *have to* qu'avec *must*. *All* désigne explicitement la totalité des éléments d'une classe, et autorise ainsi un calcul de la « nécessité » par rapport aux propriétés associées à la classe dans son ensemble. *Any* marque un parcours sur la classe des éléments susceptibles d'instancier la place de terme source, et s'accorde d'autant plus, en cela, avec le processus d'adéquation évoqué *supra*.

Les valeurs de l'article *a*, également plus représenté avec *must* qu'avec *have to*, sont de même tout à fait en accord avec ce processus puisqu'il autorise aussi, au sein d'un environnement générique et sous l'influence de ce dernier, une forme de parcours qui, tout en préservant la spécificité potentielle des occurrences de la classe¹⁴³, suppose en contexte générique que la propriété attribuée au terme source soit définitoire ou caractéristique de la notion en jeu¹⁴⁴. On pourra signaler que dans le COCA, le prédicat *have* ou *be*, non

¹⁴³ A. Culioli parle de « parcours rugueux », permettant de « conserver l'individuation » (1983-84 : 101).

¹⁴⁴ Plus précisément, l'emploi de *a* apparaît conditionné par ce trait qui, s'il n'est pas vérifié, peut rendre l'énoncé incohérent en ce que l'on est alors tenté d'attribuer à *a* + *nom* une lecture spécifique. On pourra

auxiliaire (donc hors passif et hors aspects *have -en* ou *be -ing*), apparaît dans 40% des cas dans lesquels le sujet de *must* est déterminé par *a*. La plupart des énoncés en *a N has to* ne répondent par contre pas à cette configuration : on a en général plutôt affaire à des structures passives (près d'une occurrence sur deux dans le BNC), à des prédicats référant à des procès compatibles avec l'agentivité, à des prédictions repérables par rapport à un second contenu auxquels on peut associer une valeur téléonomique, notamment. Ces énoncés, en tout cas, ne livrent généralement pas non plus une propriété que l'on peut percevoir comme définitoire ou « essentielle » de la notion associable au terme sujet :

(435) *Minorities are also part of the people and, as far as possible, their interests, views and convictions must be taken into account in the processes of policy-making and decision-taking. **Of course this is not always possible. Often compromise is not possible: a choice has to be made between diametrically opposed policies.***

(436) *There will be many things for her to think about and remember, at a time when she may be feeling quite disturbed emotionally, and you can do much to ease the strain of it all for her. (...) There will be many people and organisations she will need to notify of her date of removal and her new address, such as (...) her insurance agent, the headquarters of any pension fund to which she may belong, the telephone manager, **and the post office for the redirection of her letters (for which a form has to be completed and a fee paid).***

(437) *Initially, as many men have recounted, there was a great deal of prejudice about women's military capacities. (...) **But even now, a woman has to achieve much more than a man in order to gain respect or “promotion”. She has to be triply brave, triply astute on missions to win the recognition a man would receive.***

rappeler l'opposition bien connue entre *Madrigals are polyphonic* / *A madrigal is polyphonic* , et *Madrigals are popular* / *?A madrigal is popular* (J. Lawler 1973 : 112). Pour une description plus approfondie de *any* et *a* et de leurs variations interprétatives selon le contexte d'apparition, voir E. Gilbert (1993).

Les deux énoncés au passif mentionnés, représentatifs de beaucoup d'autres, ne livrent pas une propriété du terme sujet, mais posent la nécessité d'une forme d'action, par opposition à une alternative envisagée et « désirable » (voir d'ailleurs *must*) mais parfois impossible en (435) (*make a choice / make a compromise*) et/ou relativement à un objectif ou résultat à atteindre, comme en (436). Cette nécessité se calcule d'autant moins par rapport aux propriétés d'une classe que représenterait l'occurrence en position de sujet qu'elle n'est en (435) pas valable, sur le plan aspectuo-temporel, dans toute situation possible et imaginable mais seulement dans certaines situations (voir *often*) et/ou qu'elle se définit par rapport à un objectif potentiellement visé, attribuable au terme source potentiel ; à ce dernier niveau, sa validité est un sens également restreinte sur le plan aspectuo-temporel puisqu'elle est limitée aux situations dans lesquelles une occurrence de la relation finale est effectivement visée. Ces traits brisent plus ou moins la généricité et l'occurrence extraite par *a*, certes non spécifiée *a priori* (un *x*, tant qu'il s'agit d'un *x*, qu'il en a les propriétés), est alors dans ces cas potentiellement spécifiable, distinguable d'une autre occurrence de *x*, selon les situations de validation en question envisageables.

Quant à (437), il ne livre pas une propriété à défaut de laquelle une femme/un individu ne serait pas vraiment une femme, ou même une femme digne de respect, mais semble d'abord indiquer les actions effectivement nécessaires à la production d'un certain résultat, lui-même défini par rapport à *women*. On reste ici relativement proches des énoncés traités en 5. et des exemples (431) à (434) ci-dessus. Si cette manière d'être peut être perçue comme propre aux femmes, il ne s'agit pas d'une caractéristique qui leur est assignable en essence (en tant que femmes). On s'attache plutôt à mettre en valeur une différence entre les femmes et les hommes, en se basant par ailleurs bien moins sur un *a priori* qualitatif (voici comment une femme idéale doit être ou se comporter) que sur un constat en situation (voir *even now* : les femmes reçoivent à présent davantage de respect, mais voici à quel prix). Même si l'on choisit, par ailleurs, de mettre à distance cette lecture plus « situationnelle » et de considérer qu'il est ici tout de même question des représentations qualitatives associées à la femme, ou du moins à la femme digne de respect, l'énoncé se distingue de toute façon des exemples traités plus haut avec *must* en ce que cette représentation, plutôt liée à des attentes sociétales, n'est pas présentée comme partageable. Que la validation de la seconde relation nécessite pour *women* celle de *achieve much more*

than a man et de *be triply brave, triply astute on missions* est en effet posé comme anormal, comme le suggère notamment even *now* : on pourrait s'attendre à ce que les mentalités aient évolué, mais ce n'est pas le cas. Nous reviendrons sur ce point plus bas.

Il arrive toutefois que certains énoncés se rapprochent davantage, au moins en surface voire sur le plan sémantique (procès *a priori* statifs, apparent travail direct sur les propriétés constitutives d'une notion,...), de l'un des types d'énoncés évoqués plus haut avec *must*, même si *have to*, nous allons le vérifier, n'y a pas exactement le même rôle que *must*. L'apparition de la forme dans ces contextes reste d'ailleurs souvent soumise à certaines conditions, contraintes qui n'existent pas avec *must*, et qui confirment les spécificités du fonctionnement de *have to*. Nous exposerons ci-dessous les différents cas de figure rencontrés.

6.2. (Stéréo)type et mise en question

Nous commencerons par mentionner l'énoncé suivant, qui se rapproche sur certains points de (437) ci-dessus, et se situe à un niveau intermédiaire avec les cas de figure que nous souhaitons envisager dans cette sous-partie. On pourra le comparer à (439), avec *must*, déjà cité plus haut :

(438) *A poet has to be a philosopher Or he is simply a pied piper He has to have a message Or he is simply a duce What he sees, knows and feels are what we read So he'd better not be meaningless In what he says But utter something worthwile That may not be brushed aside Or be prepared to be ignored.*

(439) *A poet must be a counter-current to the flow around him. That's what poetry is : the other way of feeling and looking at the world.*

Ces exemples mettent en jeu les mêmes types de sujet et de prédicat et sembleraient pouvoir donner lieu, hors contexte large, à une interprétation similaire. Là où l'énoncé (439), cependant, prend appui sur des représentations présentées comme associables, de façon partagée, aux poètes et à la poésie pour mieux définir, en retour, ce qu'est la poésie et ce à défaut de quoi un poète n'est pas vraiment un poète digne de ce nom, il en va un peu autrement en (438). Le locuteur est lui-même poète et ironise visiblement à partir d'une forme de constat, qu'il raisonne à partir d'une expérience personnelle, ou du moins, sans aller jusque-là, de la prise en compte de certaines attentes sociétales dont il se dissocie. *Or he is simply a pied piper* et *Or he is simply a duce* réfèrent en effet apparemment au traitement que les poètes ne se conformant pas à ces attentes se voient communément réserver. On se situe alors au croisement de deux valeurs ou lectures possibles. D'une part, puisqu'il s'agit aussi de réception du travail par le public, on peut considérer que l'on pose une forme de nécessité d'action, avec contrainte (par valuation négative possible), au service de cette finalité, même définie négativement (*if you don't*

want to be ignored), et attribuable au terme source, l'énoncé se rapprochant en cela de cas classiques avec *have to*. De ce dernier point de vue, *be a philosopher* et *have a message* ne sont alors pas considérés comme des propriétés pures, mais conservent aussi une dimension événementielle (ne serait-ce que relativement au résultat à atteindre), dans le même sens que ce que suggèrent *So he'd better not be meaningless In what he says But utter something worthwhile*. D'autre part, on se rapproche d'une perspective définitoire en ce que l'on fait aussi référence à des propriétés jugées constitutives des poètes mais, contrairement à (439), relativement à un autre point de vue (lieu commun, celui du public), de sorte que l'énonciation n'est là non plus sous-tendue par aucun processus d'évaluation ou de valuation.

La dissociation par rapport à un autre point de vue, qui donne lieu à une remise en question pouvant aboutir à une re-définition de la notion en jeu, est caractéristique des énoncés en *have to* apparemment « définitoires », et justifie en grande partie l'emploi de la forme dans ces contextes, à plusieurs niveaux. On pourra mentionner les énoncés suivants, qui s'inscrivent par ailleurs sur un continuum. Les premiers autorisent en effet encore les deux lectures, combinées, évoqués ci-dessus pour (438) ((440) comporte d'ailleurs le sujet *you*, et même si l'énoncé est repéré par rapport à *to be a woman*, celui-ci peut équivaloir à *to be regarded as a (pretty) woman* avec idée de but), tandis que le dernier, qui met en jeu des prédicats renvoyant à des propriétés inhérentes qui ne peuvent être acquises volontairement, ne favorise que la seconde lecture :

(440) ***The media has made women to believe that to be a woman you have to be thin, curvy or light skinned*** which is wrong because I believe skinny girls are women, fat girls are women, dark skinned girls are women, light skinned girls are women and disabled or crippled girls still women too.

(441) *I remember, at one book-signing Ed did, there was a young fellow who'd climbed Everest, kind of a young, tough, super-duper climber, and all he wanted to do was talk about his climb, and ask Ed questions about HIS climb, until I was embarrassed for the guy. (...) He was asking Ed some*

*of the most basic questions. It was clear he'd never read anything of the history of the mountain. He was just a young jock. But that's what climbing is - a physical activity. And no matter what Ed does, the theme is always gonna be what he did to become famous. What he did was considered a superhuman feat at the time. Even today, it's almost like counting coup. **A climber these days, if he's a real mountaineer, has to climb Everest. Has to get it on his resume. It trivializes the mountain.***

"

(442) *The ability (...) to record the number of minority ethnic groups who consider themselves to be Scottish is important largely to dispel the current dominant thinking that still equates being Scottish to being white and being born in Scotland. The consensus view was that if a colour question was to be asked it should be separate from ethnicity. For example as one participant pointed out: "where would a Libyan fit into the current categorisation? Would s/he tick the "African" box?"*

The current categorisation makes an assumption that a person has to be "black" to be African.

Au-delà des variétés interprétatives possibles pour les premiers exemples, on se rapproche à première vue dans les trois cas des énoncés en *must* évoqués plus haut en ce qu'ils livrent un apparent travail sur les propriétés notionnelles associées à une notion et sembleraient suggérer, respectivement : qu'une femme qui n'est pas mince (entre autres) n'est pas une femme (une belle femme, le comprendra-t-on notamment, mais intuitivement seulement ; ceci autorise une forme de jeu, *skinny girls are women, fat girls are women*, etc., qui réagit à la première formule prise au pied de la lettre) ; qu'un grimpeur qui ne fait pas l'ascension de l'Everest n'est pas un vrai montagnard ; qu'un individu qui n'est pas noir n'est pas Africain. Ceci impliquerait cependant, à un niveau formel, opératoire, de prendre en compte, pour chaque occurrence potentielle, les deux options *be thin / not be thin, climb Everest / not climb Everest, be black / not be black*, et d'en exclure une sur le plan qualitatif relativement aux représentations associées à *woman, mountaineer* et *African person*, ce qui s'accorde aux opérations dont l'emploi de *must* est la trace, mais ce que

have to est en lui-même *a priori* inapte à marquer. Son apparition est alors essentiellement permise par le fait que la prise en charge de l'énoncé est attribuée à un autre point de vue, avec tout à la fois, en un même mouvement, confrontation (par remise en question) de plusieurs représentations et jeu sur l'altérité des valeurs. Même en présence d'un point de vue autre, l'énoncé ne donne de toute façon pas tout à fait lieu à l'interprétation mentionnée plus haut.

L'existence d'une prise en charge autre, et sa discordance avec la position de l'énonciateur-locuteur, sont en effet révélées en (441) par l'ensemble des commentaires effectués (*these days* puis *It trivializes the mountain* le signalent déjà cependant à eux-seuls) et surtout, en (440) et (442), par le fait que la prédication en *have to* se trouve sous la portée d'une principale exprimant un point de vue et précisant son origine : *The media has made women to believe that, The current categorisation makes an assumption that*. C'est à cette origine qu'est limitée la valeur assertive du contenu de la subordonnée, ce qui suggère une forme de « désassertion » du point de l'énonciateur-locuteur spécifique, qui apparaîtrait vouloir prendre en charge l'énoncé sous sa forme négative, la suivante :

(440') ***You don't have to be thin, curvy or light skinned to be a woman.***

Skinny girls are women, fat girls are women, dark skinned girls are women, light skinned girls are women and disabled or crippled girls still women too.

(442') *A person doesn't have to be "black" to be African.*

Les énoncés négatifs, nous le verrons plus en détail en 7., viennent avant tout remettre en cause l'idée selon laquelle I s'impose, ici relativement à un (ou à la validation d'un) autre contenu, tout en permettant du même coup de réintroduire indirectement E (non I, autre que I : *skinny, fat, dark skinned, white,...*) comme possible, relativement à ce même contenu. « Possible » pourra être interprété comme validable et susceptible de livrer des occurrences quantitatives, pour un ou plusieurs exemplaires (je connais des personnes blanches africaines), ou comme qualitativement compatible avec une notion donnée (*woman, African*). On voit ainsi que si l'on aboutit finalement à une définition, ou plutôt à

une redéfinition, d'une notion, dans les contextes affirmatifs comme dans leurs contreparties négatives, ceci passe d'abord par une opposition entre ce qui est censé être nécessaire, en soi et dans tous les cas (impossible autrement : I et seulement I) et ce qui, par remise en cause (pas « forcément »), est *a posteriori* présenté comme possible (pas seulement I). En d'autres termes, ceci ne passe pas, comme avec *must*, par une double prise en compte de I et de E au niveau notionnel, par un seul et même énonciateur (éventuellement quelconque et donc collectif, en contexte générique), et élimination non définitive de E (E est avec *must* éliminé, mais pas d'emblée exclu).

Sur ce dernier point, on notera bien en effet que l'emploi de *have to*, en lui-même, implique que I est pré-sélectionné et s'impose ; E est présenté comme évacué. *Have to*, en combinaison avec des marqueurs impliquant une forme de désassertion, est alors motivé si l'on considère que ceci ne va pas de soi, que I ne s'impose pas, donc s'il s'agit précisément de réintroduire E à côté de I. Mais que l'assertion soit prise en charge par l'origine énonciative, ou par une autre origine explicitée, le fait que E soit *a priori*, avec *have to*, exclu se révèle dans l'interprétation de l'énoncé : on voit qu'il n'est pas simplement question d'attribuer à un tiers l'idée selon laquelle un terme x spécifique envisagé virtuellement (une femme, un grimpeur, un individu) ne sera(it) pas un x s'il ne vérifie pas la propriété. En d'autres termes, on n'a pas, même pour un autre point de vue, processus d'adéquation, et en extrapolant, perspective définitoire raisonnée, de l'hypothèse à la théorie, avec prise en compte du potentiel contre-exemple. Il s'agit bien plutôt de faire allusion à un principe selon lequel tout x¹⁴⁵ vérifierait forcément, d'emblée, cette propriété, sans que l'on ait envisagé, précisément, qu'il puisse en être autrement. Ceci produit un effet, assez caractéristique de ces énoncés et de leurs contreparties négatives, de stéréotype, dans toutes les acceptions du terme. Ces acceptions pourraient être déclinées de deux façons différentes, même si ces deux sens sont étroitement liés (c'est nous qui soulignons) :

Forme constante, modèle, patron (TLFi)

¹⁴⁵ Dans les énoncés plus haut, « x » désignerait plus précisément le terme apparaissant au sein de la proposition infinitive (woman, African person) puisque celle-ci sert de repère à la première proposition, laquelle renferme donc la propriété censée être constitutive de la notion x.

[Opinion toute faite, cliché] réduisant les singularités. (Le Grand Robert de la langue française, 2016)

Ensemble de constantes subsistant à travers les variations individuelles d'un objet, et qui le définit comme tel. (Le Grand Robert de la langue française, 2016)

Expression ou opinion toute faite, sans aucune originalité, cliché. (Dictionnaire Larousse en ligne)

Idée, opinion toute faite, acceptée sans réflexion et répétée sans avoir été soumise à un examen critique. (TLFi)

Si l'on perçoit le stéréotype comme une forme de jugement, le premier sens se rapporte davantage à ce qui en fait l'objet, à son contenu (notamment, caractérisation par généralisation complète, systématisme supposé), le second qualifie le jugement lui-même en pointant la fragilité de ses assises et de son bien-fondé.

Dans les exemples présentés plus haut, *have to*, sous l'influence de son contexte d'apparition, agit bien sur ces deux plans en ce qu'il remet en question l'idée selon laquelle toute occurrence de *x* validerait nécessairement, sans distinction ou transgression envisageable, la propriété évoquée, et présente par là même, par cette mise en cause, l'idée en question comme un lieu commun, comme un fait prétendument établi, censé aller de soi, mais en fait abusif, erroné, simpliste ou sans base recevable.

Cette idée de stéréotype est également perceptible dans un énoncé comme le suivant :

(443) *The basic difference is between abstract and figurative art, say. **The problems with most people, if I can generalise, is that they have been brought up on the notion that a picture has to represent something***

and that to them means something recognizable, like a tree, or a landscape, or a windmill, or an oast house. So they get thrown when faced with a canvas which represents nothing other than form or shape or colour (...).

Have to se trouve sous la portée d'une principale introduite par *The problems with most people, if I can generalise, is that they have been brought up on the notion that (...)*, qui révèle le refus de l'énonciateur de prendre pleinement en charge l'assertion. En l'absence d'une infinitive explicite (*to be a woman, to be African*), il est d'autant plus clair qu'aucun processus d'adéquation, consistant à situer chacune des occurrences envisageables à l'intérieur ou à l'extérieur du domaine concerné, n'est à proprement parler en jeu. On explique plutôt la vulnérabilité de la plupart des individus face à certaines occurrences (*a canvas which represents nothing other than form or shape or colour*) à la lumière du point de vue selon lequel toute occurrence serait systématiquement censée vérifier la propriété livrée sans transgression acceptée.

A l'appui de l'effet « stéréotypique », on pourra également mentionner l'énoncé suivant, qui le rend tout à fait explicite, tout en se distinguant des précédents sur un point :

(444) *"These are the mules." (...) "Follow them? Isn't that a little extreme?"*
"We stay back, way back. Just till we see what road they turn off on."
"Then we call the sheriff?" "Yeah, then we call the sheriff." Chapter
14. THEY WERE DRIVING A new Ford XLT pickup, white, with
Nevada plates and dust-streaked sides, which only seemed to confirm
Carey in his suspicions, as if every Mexican had to be driving a beater
prickling with rakes, shovels and blowers, as if it were a condition of
their lives on this planet, as if the stereotype was the only type.
"Stolen," he said. "Bet anything."

L'exemple peut être perçu un peu différemment en ce que l'on prend appui sur le constat d'une occurrence effective de <a (particular) Mexican-drive a beater prickling with rakes, shovels and blowers> (ce qui explique d'ailleurs en partie l'apparition de l'aspect *be*

–ing), qui confirme le stéréotype au lieu d'en être une exception permettant d'infirmer et d'invalider la règle. Selon le locuteur cependant, le phénomène en question pourrait ne pas, voire ne devrait pas, être constant, généralisable à l'ensemble des mexicains, comme le montre *as if* qui crée la dissociation évoquée à propos des autres énoncés et suggère en parallèle que la systématisation, opérée à des fins critiques, reste en réalité abusive, exagérée¹⁴⁶ ; on conserve bien en cela l'opposition, suffisante à l'emploi de *have to* dans ces contextes, entre « nécessité » de I (<they-drive beater prickling with (...)>) et possibilité de E (<they-not drive beater prickling with (...)>). Cette dernière possibilité, envisagée, apparaît toutefois ici, du moins dans un premier temps, plus « existentielle » (existence d'une exception *versus* récurrence menant à la systématisation) que qualitative (compatibilité avec ce qu'est un (vrai) mexicain *versus* incompatibilité).

A ces égards, l'énoncé (444) peut être rapproché du suivant, quoique connoté plus négativement puisque l'on y souligne plus explicitement que le phénomène en jeu ne devrait pas être constant, l'exception étant plus clairement évaluée. Cet effet repose en grande partie sur l'emploi de *why*, sur les qualifications du prédicat, et sur la perception plus forte d'une exagération en ce qui concerne le systématisme supposé :

(445) *It's the next morning. Josh is asleep. Enid, fully awake and dressed, sits on the bed looking at him, thoroughly disillusioned. She pulls out a record from his collection and grimaces. She opens a closet door and finds an electric guitar. JOSH (waking up, groggy, happily surprised) Oh, hi... ENID Why do all guys have to play stupid guitars? It's so typical... Either they're into cars or guns or sports or guitars... it's so obvious...*

Il ressort bien que l'apparition de *have to* dans l'ensemble de ces contextes est permise et justifiée par la dissociation marquée par ailleurs, qui permet d'opposer I, censée s'imposer (en essence, ou dans toute situation pour tous les exemplaires de la classe, selon

¹⁴⁶ Selon A. Culioli, « lorsqu'on conjoint *as* et *if*, on produit un ajustement énonciatif entre deux réalités en conflit » (1999b : 180).

les indices contextuels), à la valeur adverse, jugée par l'énonciateur envisageable (considérée comme possible au sens large, susceptible d'être vérifiée par une/des occurrence(s), ou encore compatible avec les propriétés d'une certaine notion ; éventuellement souhaitable). En contexte « neutre » et en l'absence de ces marqueurs – au sein d'une proposition indépendante par exemple – l'emploi de *have to* serait difficilement recevable, en ce qu'il n'est pas la trace d'un jugement énonciatif qui résulterait de la confrontation qualitative des deux valeurs d'un domaine notionnel.

On a là en quelque sorte une orientation inverse par rapport à la plupart des énoncés examinés en 2., 3. ou 4., ceci sur deux plans : sur la valeur, I ou E, servant respectivement de point de départ à l'énonciation et de « point d'arrivée » ; et sur l'origine de la « prise en charge », au sens large, de chaque valeur (énonciateur, co-énonciateur, origine tierce). On ne part en effet plus ici de la prise en charge de E, attribuable ou attribuée à un co-énonciateur (éventuellement identifiable, dans les parties précédemment citées, à l'un des participants au sein de la relation prédicative), pour « ramener » à I, dont l'énonciateur-locuteur rappellerait qu'il s'impose.

Cette dernière orientation se retrouve par contre dans d'autres contextes, que nous allons à présent examiner. Elle justifie essentiellement l'emploi de *have to* au sein d'énoncés semblant en tant que tels livrer des propriétés perçues comme « essentielles » voire comme « définitoires » (d'un x, d'un vrai x, d'un bon x), mais dans lesquels il ne s'agit pas, là encore, de partir d'une position « neutre » IE pour aboutir à la construction de telles propriétés. Dans la plupart des cas, le contexte large d'apparition n'est pas générique car il s'agit de prendre appui sur un exemple particulier vers lequel l'énoncé, certes généralisant formellement, autorise un retour.

6.3. Appui sur un cas déviant

Nous partirons de l'exemple suivant, qui s'inscrit en contexte interlocutif. *Everyone knows that* montre bien qu'à l'inverse des énoncés qui précèdent, l'énonciateur-locuteur se rallie cette fois à une voix collective (fait présenté comme une évidence) face à un prétendu opposant :

(446) *How are you going to deter people with multicam? **Everyone knows that it** [=tactical plate carrier / veste de combat] **has to be black to be scary!***

Malgré le fait que ni la première proposition, ni la seconde ne renferment de prédicat renvoyant à un procès dynamique, on pourra noter que cet exemple se rapproche d'énoncés plus classiques en ce que <it-be scary> revêt une valeur plus ou moins téléonomique dans ce contexte (<it-deter people>, en lien avec <it-be scary>, est un objectif visé *a priori* par le référent de *you*) et en ce qu'une forme d'agentivité (choix d'une couleur) se voit réactivée en première partie d'énoncé. On est ainsi proche de *(if you want) to make it scary, you have to choose it black* ou, à un niveau intermédiaire, *it has to be black to be efficient (for you)*. Il n'est toutefois pas exclu de considérer que cet énoncé établit un lien plus purement notionnel entre *black tactical plate carrier* et *scary tactical plate carrier*, mais il faut bien voir en tout cas que ce qui justifie essentiellement l'énonciation est précisément l'appui sur une situation particulière, où <it-be scary> est visé, mais où c'est *multicam*, soit *not black*, qui a été choisi, ou qui est vérifié par la veste précédemment en question. Ceci montre bien que l'on n'opère pas à partir de *black / not black* (IE) pour éliminer qualitativement, relativement à *scary* et pour toute occurrence parcourue de *tactical plate carrier*, *not black*, présentant ainsi *black* comme une propriété définitoire de *scary tactical plate carrier*. Au contraire, on part en situation, et pour une occurrence spécifique de *tactical plate carrier*, de E (*it (yours) is multicam, not black*), qu'un tiers a pu juger, selon du moins le point de vue qu'on lui prête implicitement, compatible avec <it-be scary>, pour déclarer, sans autre forme de justification nécessaire et sans passer par le biais d'un

raisonnement, d'une évaluation, que relativement à <it-be scary>, I (<it-be black>) seul s'impose, est nécessaire. Ceci permet alors un retour vers la veste de combat en question : si I est nécessaire pour la validation de <it-be scary>, E est incompatible avec elle, mais puisque E est ici vérifié, on aboutit à *your tactical plate carrier is not scary* (et ne peut pas l'être en l'état). Ce procédé est très proche de celui à l'œuvre dans beaucoup des énoncés envisagés en 4., notamment les suivants, si l'on met du moins de côté le fait qu'en (446), le fait que l'objectif ne puisse être rempli n'apparaît pas irrémédiable, et que (447) et (448) prennent plus spécifiquement appui sur l'existence d'un règlement :

(447) *"I'm here to see Adam Vantwest. He was admitted on Friday." "I'm afraid you have to be a family member."*

(448) *"Could you tell me where the spray paint is? It is not in its usual place." The cashier answered, "You have to be 18 in order to purchase spray paint."*

Tant que le contexte justifie que la valeur E se voit présentée, indépendamment de toute forme de jugement, comme d'emblée évacuée, rien n'empêche en fait que l'on ait variations, en contexte, sur l'un de ces derniers points (téléonomie attachée ou non à la validation de la seconde relation, intentionnalité et agentivité compatible ou non avec celle de la première, nature variable des fondements, lorsque l'interprétation peut la reconstruire, de l'assertion¹⁴⁷). On pourra donc rencontrer, même si ceci est plus rare, des énoncés auxquels on ne peut associer ni agentivité, ni téléonomie, mais dans lesquels un procédé similaire reste à l'œuvre :

(449) *Well, they say it's not a tax. But it can't be a loan either, because the government has no intentions of paying it back. Hmmm. Robbery might fit because it involves taking something that belongs to somebody else by using force, threats, or violence. No, the act has to be illegal to be a robbery. But what does it mean, then, to take money that belongs to*

¹⁴⁷ Existence d'une loi, lien conditionnel censé découler, éventuellement par définition, des propriétés associables aux notions mises en jeu,... Ce lien, même présenté comme une évidence, peut aussi en réalité tenir à des représentations plus subjectives, comme c'est sans doute le cas en (446).

somebody else by using threats (fines and prison) legally? That's called a tax, isn't it?

(450) *Why couldn't you count all the dead people you know? Start with Grandparents. Two sets. One grandfather had a second wife. That's five. Vince runs a toothbrush over his molars. Mother and father. Seven. **Does a stillborn sister count? No. A person has to have been alive to be dead.***

(451) *"No, all of it. We will agree now. And if anyone comes after me later demanding more, or tries to rob me, they die." Silence. **Then the sound behind me of someone spitting. "Radchaai scum." "I'm not Radchaai." Which was true. You have to be human to be Radchaai.*** "He is," said the barkeep, with the smallest shrug toward the door. "You don't have the accent but you stink like Radchaai."

La différence est qu'à un premier point de vue, qui peut émaner de la personne même du locuteur, comme en (449) et (450), n'est plus attribuée une « visée positive », avec téléonomie et par anticipation, d'une occurrence de <the act/it-be a robbery>, <a person/my stillborn sister-be dead> et de <you-be Radchaai>, mais une prise en charge, au sens plus strict, de ce contenu, envisagé comme étant « le cas ». On part en effet d'un exemple particulier – nouvelle mesure mise en place par le gouvernement, sœur mort-née, individu spécifique – auquel cette source de point de vue a attribué, ou du moins, en (449) et (450), a envisagé attribuer (*Robbery might fit*, à valeur épistémique ; *Does a stillborn sister count ?*), la propriété livrée au sein de la proposition infinitive. Mais la constante est que cet élément ne vérifie pas la propriété livrée au sein de la proposition en *have to* : il valide E, soit *it is not illegal, she was never alive, I am not human*. Considérer qu'il vérifie la seconde propriété, c'est tenir E pour conciliable avec elle. Partant de cela, on « rappelle » alors que la validation de I en est une condition nécessaire, et que E est donc incompatible avec elle, ce qui permet, pour l'exemplaire particulier préalablement considéré, de corriger la précédente prise en charge ainsi que ses appuis : on comprend en effet *she doesn't count as dead, it's not a robbery, I'm not Radchaai*.

Cet appui sur une situation ou un élément particulier(e) vers lequel l'énoncé permet dans un second temps un retour, et sur une prise en charge préalable, montre que l'on n'a pas affaire à une opération d'évaluation qui mettrait simplement en relation deux contenus notionnels et aboutirait à la définition des conditions déterminant l'appartenance ou non d'une occurrence quelconque de la classe des termes sujet à un second domaine. L'infinitive admet d'ailleurs, comme dans certains des exemples envisagés en 6.2., une glose du type *pour (pouvoir) être considéré comme x*, qui réfère davantage ici à la possibilité, pour une source de point de vue dont celle mise en jeu, de prendre ou de ne pas prendre en charge une assertion, qu'à la nature même du terme *x* en question et à ses propriétés. Cet appui préalable sur un cas particulier nuit en parallèle à la généralité des énoncés, qui ne sont éventuellement que généralisants. Ceci peut se refléter dans la structure même des relations prédicatives mises en jeu, comme en (449) où la détermination du groupe nominal sujet par *the* produit un effet spécifiant. Ceci peut également être révélé par les éventuelles marques aspectuelles qui affectent le prédicat, comme dans l'énoncé suivant, dans lequel on notera par ailleurs la présence du sujet *you*, qui désigne au moins partiellement l'interlocuteur même si une lecture plus généralisante est possible (la validité du rapport conditionnel entre les deux prédicats n'étant pas limitée au seul cas de l'interlocuteur) :

(452) *For the duration of the ten-week program, either I sat on the floor with Rose or we stayed in bed. We celebrated graduation by letting her back up on the couch. I went to see my friend Warren, who, handily, is also a psychologist, to ask him if he thought things had gotten out of hand. **Maybe I have a obsessive-compulsive disorder concerning my dog.** "You have to be doing something to be obsessive-compulsive," he said. "Are you washing her all the time? Or do you think about washing her all the time?" I shook my head.*

Le choix de *be doing* sur celui d'une forme simple peut en effet se justifier dans la mesure où c'est d'abord à l'interlocuteur spécifique qu'il s'agit d'attribuer, ou de ne pas

attribuer, tout dépendra de la réponse aux deux questions qui suivent¹⁴⁸, la propriété *obsessive-compulsive*. Malgré le caractère généralisable de l’assertion, il ne s’agit pas de livrer une pure propriété définitoire de *obsessive-compulsive* ; pas uniquement de donner les symptômes qui conditionnent généralement un tel diagnostic¹⁴⁹ ; mais aussi en parallèle d’en envisager l’éventuelle manifestation en situation spécifique, ce que confirme l’interrogation *Are you washing her all the time?*

Dans les énoncés qui précèdent, on aboutit (ou est susceptible d’aboutir) simplement à la conclusion que l’élément particulier ne vérifie pas la propriété livrée au sein de l’infinitive, ce qui n’allait pas de soi au préalable. Mais on rencontre aussi, toujours très occasionnellement, un autre type d’énoncés, qui se passent éventuellement de la mention d’une proposition infinitive, et qui semblent en surface similaires aux énoncés en *must* mentionnés plus haut faisant intervenir une forme de valuation, explicite (un bon x) ou sous-jacente et restructurable (un x, ou un vrai x, mais interprétable comme un bon x). Certains paramètres confirment toutefois que le lien entre les deux relations, ou la propriété livrée, n’est pas établi(e) via une opération d’évaluation doublée d’une valuation, et est censé(e) correspondre à un donné, qui ne laisse pas place à la transgression. L’énonciation reste en ce sens motivée, comme dans le cas précédent, par la prise en compte d’un cas, effectif ou envisagé, ne vérifiant pas la propriété livrée au sein de la proposition en *have to*, et vers laquelle elle permet un retour, à la différence près que ce retour s’accompagne cette fois d’une forme de qualification négative.

On pourra considérer l’énoncé suivant, très proche des précédents. Le premier procès en jeu est en lui-même compatible avec l’agentivité, mais le repérage par rapport à *to be a real Mexican* autoriserait un éventuel travail sur les propriétés définitoires et dans une moindre mesure « idéales » de la classe concernée :

¹⁴⁸ Contrairement aux exemples qui précèdent, la valeur E (*you’re not doing anything special*) n’est pas arrêtée à ce stade de l’énonciation. La prédication n’est cependant sans doute pas anodine, et l’énonciateur apparaît relativiser, mettre le co-énonciateur en garde contre une conclusion trop hâtive, sinon anticiper une réponse négative aux interrogations qui suivent.

¹⁴⁹ On notera qu’une telle formulation est en accord avec la glose possible, pour l’infinitive, *pour être/se voir considéré comme x*, proposée plus haut.

(453) *I don't know how much time he has actually spent in Mexico, but “real Mexicans” are a respectful, courteous people, who would have no respect for a gangbanger. Oscar De La Hoya, on the other hand, is the type of person Mexican-Americans can take pride in. He has achieved the success we would want for ourselves and our children. This Mexican will be rooting for De La Hoya to administer the worst beating of Vargas's life. **Vargas has talent, but to be a “real Mexican” one has to act like one. As long as he keeps associating with the same thugs, he will never have my respect.***

Le processus mis en jeu reste pourtant identique. En dehors, toujours, d'une perspective définitoire à proprement parler, on fait référence à un rapport conditionnel présenté comme acquis, et qui n'est pas lui-même en question en ce qu'il n'est destiné qu'à disqualifier le référent de Vargas (*he can't be considered a real Mexican*), dans la mesure où l'on prend pour point de départ le fait que *he doesn't act as a real Mexican* (voir *As long as he keeps associating with the same thugs (...)*). Comme, cependant, le nom apparaissant au sein de la proposition infinitive est modifié par l'adjectif *real*, l'énoncé permet une qualification négative prenant avant tout pour cible le référent de Vargas.

Les énoncés suivants, qui se distancient à première vue des précédents en ce qu'ils ne font apparaître aucune proposition infinitive explicite, sembleraient également, en surface et hors contexte large ou immédiat (éléments en gras strictement), mettre en jeu une forme d'évaluation liée à une valuation et s'intéresser aux propriétés constitutives ou du moins « idéales » de la notion à laquelle renvoie le terme en position de sujet :

(454) *Gradin is the reflection of what has happened to all of us. We have not learnt from mistakes. It looks as if we like bashing our heads against a wall.' Experience tells us that **a team has to have a balance of young and experienced older players.** But again they picked a team of boys, as they did in the last two World Cups.*

(455) *Going to church in a tent in the desert would not be the same. Nor do I think there is any point making churches into multi-purpose buildings. It never works. You can't combine a church and a parish hall. **A church has to have an intangible atmosphere, a kind of presence which you are aware of.***

(456) *She insisted that her run for mayor is not motivated by a desire to avenge Fenty's loss: "I think we've gotten beyond it, to be honest with you." But others question her motives. Charlene Drew Jarvis represented Ward 4 on the D.C. Council from 1979 through 2000, when she was unseated by Fenty. She is supporting Gray. "Muriel has been an effective council member, but her mayoral candidacy seems to be infused with anger about Mayor Gray's win over her mentor," she said. **"A mayor has to have a long-term vision, has to have an affirmative program rather than an angry retort."***

La formule *Experience tells us* en (454) nous détourne cependant déjà d'une telle optique ; elle montre en effet qu'il est bien moins question de définir ce qu'est, ou devrait être idéalement, une équipe digne de ce nom ou une bonne équipe selon les représentations que l'on s'en fait, que de rapporter, d'après un ensemble d'observations (ce qui s'accorde bien avec l'absence de jugement et d'intervention d'un point de vue particulier), à quelles conditions une équipe est efficace et livre des résultats. *We have not learnt from mistakes* confirme ce point tout en impliquant en outre une agentivité possible ; *they picked*, d'ailleurs, renvoie bien au mode de constitution d'une équipe. On pourrait en ce sens envisager un repérage implicite par rapport à une infinitive du type *to be efficient*, ce qui pourrait d'ailleurs être étendu à (455) (voir *it never works*, et sur la question de l'éventuelle agentivité, *making churches into (...)*), voire à (456) même si ceci est moins clair. La lecture, possible, en termes de « un vrai et/ou bon x » ne serait alors que secondaire et en dériverait, si l'on étend la valuation positive associable à *be efficient/be good/succeed* à leur condition d'accès¹⁵⁰. Même sans cependant postuler de repérage implicite à une

¹⁵⁰ Si la mise en œuvre de cette condition d'accès passe en plus par l'agentivité au service d'une finalité, on peut par ailleurs aboutir en apparence (mais la première dimension apparaît rarement totalement abolie) à une mise en relation de propriétés, d'occurrences uniquement qualitatives, sur le plan notionnel, en ce que

proposition de type finale et consécutive, une telle lecture reste aussi autorisée par le fait que l'on part, là encore, d'un exemplaire particulier de la classe désignée par le terme sujet ne vérifiant pas la propriété livrée. En (454) par exemple, *they picked a team of boys* implique *this team only has young players*, et en (456), *rather than an angry retort* montre explicitement l'opposition entre les propriétés du référent de Muriel, candidate au poste de maire mais que l'on suppose animée par une volonté de vengeance, et celles que doivent pourtant nécessairement vérifier tout prétendant à ce titre, ou, selon la lecture accordée à l'énoncé (voir note 150), celles qui définissent un bon maire. Dans ce contexte, le rapport conditionnel établi, ou même les propriétés définitoires mentionnées, ne reposent sur aucune forme de jugement et leur légitimité, ou leur fondement qualitatif, n'ont pas à être justifiés : présentés comme des acquis, supposés ne tolérer aucune remise en question et n'accepter aucune transgression, ils interviennent précisément dans un but de disqualification (et de justification d'échec, en (454)), par incompatibilité des propriétés d'un exemplaire avec le statut auquel il prétend(ait).

D'autres énoncés, que nous allons à présent envisager, se distinguent encore des précédents en ce que l'on ne semble plus, en surface, livrer les propriétés définissant un *x*, un bon *x* ou un vrai *x*, ou les propriétés à défaut desquelles un *x* quelconque n'est pas un (bon, vrai) *x*. Ils se rapprochent, à première vue, de certains des énoncés envisagés en tout début de partie avec *must*, notamment ceux repris ci-dessous en (457) et (458), en ce qu'ils apparaissent impliquer, notamment en l'absence de proposition finale, que « l'essence » des occurrences auxquelles renvoie le terme en position de sujet est de valider la relation prédicative (ou de vérifier la propriété désignée par le prédicat, si celui-ci est d'emblée de type statif et non intentionnel ; avec *must*, la frontière avec les autres cas n'est alors pas tranchée) :

(457) *All triangles must be closed figures and have 3 sides.*

l'action parvenue à son terme, ainsi que la finalité à laquelle elle permet d'aboutir consécutivement, livrent deux états résultatifs que l'on peut ensuite associer l'un à l'autre conceptuellement, sans agentivité et sans téléonomie à ce niveau. En (454) par exemple, si *make a team efficient/successful* passe nécessairement, ainsi qu'on l'a constaté, par une occurrence quantitative de *pick young and experienced older players, be a successful/good team* implique au niveau notionnel *be balanced / have a balance of young and experienced older players*.

(458) *He saw things with new eyes and with new comprehension, saw them and broke them apart and reconstituted them in fresh, strange, idiosyncratic yet profoundly persuasive ways. **He did so, as all artists must, with an appreciation of the dual nature of things**, of their role in the game of art vs. their reality, their ordinary "thingness," but with greater imaginative resources than most artists can muster.*

Comme dans les énoncés précédents cependant, l'emploi de *have to* réagit à la prise en compte préalable d'un exemplaire particulier, vers lequel l'énonciation permet un retour. Mais les exemples en question répondent à une configuration un peu différente en ce que cet exemplaire valide non plus la valeur E, mais la valeur I : il vérifie la propriété livrée, ou la relation a livré, dans son cas, une/des occurrence(s)). Nous maintiendrons toutefois que l'énonciation prend E pour point de départ, la prise en compte de cette valeur n'opérant simplement plus au même niveau, et le retour évoqué n'y étant donc plus exactement du même type.

6.4. Justification *a posteriori*

L'exemple (458), dans lequel l'énoncé généralisant en *must* n'apparaît qu'en incise, s'oriente certes également vers la description d'un individu/artiste particulier validant, ou ayant validé, la valeur I (voir *he did so*). Il est important toutefois de signaler que dans ce contexte, les agissements en question ne présentent *a priori* aucun caractère problématique ; au contraire, l'incise ne fait que préciser la conformité (voir *as* et *all*) de *he* à un type, d'après les représentations, liées à un ensemble de valeurs, que l'on associe à la classe des artistes, dont il fait partie. *Have to* y remplacerait difficilement *must*, en ce qu'il ne raisonnerait pas à partir des représentations associées à une notion pour en livrer une propriété constitutive, mais impliquerait que la validation de la relation est inévitable, ou qu'il est impossible (avec différents effets possibles) pour le terme en position de sujet d'être ou d'agir autrement. Son emploi dans un contexte de ce type sera alors plus recevable si ceci ne va pas de soi, et notamment, ici, si la validation de cette valeur, par un individu particulier, revêt d'abord un caractère problématique. Dans les exemples qui suivent, il a ainsi été envisagé que cet individu pourrait ne pas, voire ne devrait pas, valider la valeur I ou vérifier la propriété, ce qui rend celle-ci non pas conforme à un type, mais au contraire anormale *a priori*. On pourra ainsi contraster (458) à (459), (460) et (461), dans lesquels l'emploi de *must* serait moins recevable ou modifierait du moins l'interprétation de l'énoncé :

(459) *On the one hand the most sociable human being I've ever met; on the other, by his own cheerful admission, a solitary. "I just follow my own needs and wants and desires. Do I sound too megalomaniacal?" he told an interviewer. "Well, I am. I think all artists have to be solipsistic, very exclusive."*

(460) *I don't think of myself as a team person; I never have, " said the 66-year-old Mr. Taylor, who danced prominently with Martha Graham for six years before breaking away in the late 50's to run his own troupe. "*

I'm a dictator, actually. I think all choreographers have to be, being in the position of telling people what to do and preventing them from straying. But these are people I've known for a long time and trust. I found that, suddenly, being a team player was a whole new wonderful experience. "

(461) *Death and killing are part of life, a part of the universe that the Lord created. (...) And some animals kill – it's what they do, part of what defines them. And humans? We're animals too, so why shouldn't some of us kill? Why shouldn't that be part of what we do, what defines us? (...) A cat has to kill and torture a mouse, that's his nature. A man has to kill and torture animals. That's his.* You're an educated woman, your Honour, so allow me to quote Nietzsche, who said that life is essentially "appropriation, injury, overpowering what is alien and weaker, suppression, hardness, imposition of one's own force....and exploitation."

Dans chaque cas, la propriété ou l'action que désigne le prédicat, et qui se manifeste ou s'est manifesté chez un individu spécifique, ici le locuteur (*I am [megalomaniacal]*, *I'm a dictator* ; en (461), le locuteur a été accusé de cruauté sur des animaux et se défend devant un juge), peut être jugée, voire a été jugée, anormale et/ou répréhensible. On notera la possibilité de leur associer, en tant que telles, des connotations négatives ; le contexte de locution en (461) (procès, jugement) ; ou l'interrogation *Do I sound too megalomaniacal ?* en (459), qui anticipe la réaction de l'interlocuteur. La valeur I est validée, mais est donc problématique, puisque c'est E qui peut être envisagée, attendue, ou qui est préférable, collectivement ou d'après une source de point de vue plus spécifique. L'emploi de *have to*, qui refuse la possibilité qu'un élément de la classe désignée par le terme sujet ne manifeste pas la propriété livrée par le prédicat ou agisse autrement, devient donc tout à fait indiqué en ce qu'il permet justement d'évacuer E, et donc ici d'expliquer, justifier voire excuser, *a posteriori*, la personnalité ou l'attitude de l'individu en question, qui appartient à cette classe. Ces effets nous paraissent en fait assez proches de ceux produits par certains emplois de la séquence *do* (forme affirmative) + verbe, laquelle, selon R. Méry, et

contrairement à une assertion simple, « ne se contente pas de poser mais oppose, c'est-à-dire (...) prend en compte l'altérité, pour l'éliminer » (2002 : 96)¹⁵¹. Nous pensons à un exemple comme le suivant, mentionné par J. R. Lapaire et W. Rotgé (*do* comme « auxiliaire de rappel ou d'inexorabilité » (2002 : 532)) et repris par G. Ranger, pour qui ce type d'énoncés « appear[s] to justify a previously given situation as in fact part of a general trend » (2004 : 101) :

(462) *All right. I know I'm behaving badly and I'm going to go on behaving badly. This is a situation where people do behave badly.* (J. R. Lapaire et W. Rotgé (2002 : 532))

Pour revenir aux énoncés en *have to*, on peut choisir de considérer que l'on recourt ici, dans cette perspective de blocage de l'alternative puis de justification, à des propriétés essentielles de la classe concernée, à des propriétés qui lui sont liées notionnellement, auquel cas on a affaire à une nécessité plus ou moins absolue, « nécessaire » s'entendant uniquement comme « ce qui ne peut être autrement » en réaction, sans plus, au jugement préalable. Ces propriétés restent toutefois interprétées comme plus ou moins différentielles, la justification que l'énoncé permet d'opérer ne valant visiblement que pour la (sous) classe considérée (notamment *artists, choreographers*). Du fait, entre autres points, de ce dernier aspect des choses, et même si l'emploi de *have to* reste essentiellement motivé par les facteurs évoqués plus haut, on peut aussi conserver à la nécessité un caractère « relatif », relatif au statut particulier des éléments considérés et à leurs « conditions », et/ou relatif à une forme de finalité, même définie négativement (si x ne veut pas... pour ne pas...). De ce dernier point de vue, on passe alors de « x ne peut pas être autrement » à « x ne peut pas faire autrement ». Ceci est particulièrement saillant en (460), où l'on réfère explicitement au rôle du chorégraphe, auquel la position impose un comportement en même temps qu'elle le justifie ; s'il n'agit pas de la sorte, il n'aura pas les bénéfices escomptés ; pour éviter de..., il doit se comporter en dictateur. La justification opère alors

¹⁵¹ Pour information, selon cet auteur *do* est, en lui-même, « le représentant d'un contenu notionnel de procès préconstruit par le contexte et/ou la situation » (2002 : 95). Dans la séquence affirmative *do* + V, l'effet mentionné proviendrait alors du fait qu'« il y a une forme de redondance, car il y a co-occurrence entre un terme donné et son représentant, et donc un effet de circularité : on crée par-là même une boucle d'identification qui élimine l'altérité, avec des conséquences différentes possibles induites par le contexte. » (*ibidem* : 96).

plus explicitement via l'idée d'absence de choix ou du moins de libre-arbitre, d'intentionnalité, relativement à cette finalité et dans de telles circonstances, et non par un recours à des propriétés intrinsèques.

Les énoncés suivants, dans lesquels c'est cette fois le pronom *you* qui apparaît en position de sujet, montrent bien cette équivocité :

(463) *He was brisk, forthright and, I thought, a little cold. Perhaps you have to be in his line of medicine. The mortality rate of his patients must be pretty high.*

(464) *Had two root canals here. Very poor bedside manner... Blunt, gruff, and altogether unpleasant. Perhaps you have to be when you perform root canals for a living.*

(465) *Alicia could run the White House – the girl is or-ga-nized. But I guess you have to be when you're the mother of 4 active, involved kiddos (2 bio, 2 adopted) and the wife to an adventurous husband. But she is also full of heart, always refocusing us on what really matters.*

On retrouve en particulier en (463) et (465) une possible lecture agentive, qui n'exclut pas une forme d'intentionnalité, relativement à une finalité implicite mais définie en creux, car quasi-automatique, naturelle, non arbitraire¹⁵², et dont la visée découle des conditions mêmes de tout individu se trouvant dans une situation similaire à celle de l'individu particulier préalablement considéré (voir *when you are (...)*). En d'autres termes, un

¹⁵² Le terme *arbitraire* est emprunté à G. S. Gerdil : « La nécessité hypothétique regarde les moyens sans lesquels on ne peut parvenir à une fin donnée. (...) Cette fin est de deux sortes, arbitraire ou nécessaire. L'arbitraire est celle qu'on peut rejeter, ou qu'on peut se dispenser de vouloir, comme de bâtir une maison. Car quelque convenance que l'on trouve à la bâtir on est toujours libre dans la détermination que l'on prend de bâtir ou de ne pas bâtir. La fin nécessaire est celle qu'on ne peut absolument rejeter, ni s'empêcher de vouloir. Tel est en cette vie l'amour général de la félicité. (...) Dans le second cas la nécessité du moyen devient une nécessité absolument indispensable. Car quoique dans la pratique on soit libre d'employer ce moyen ou de ne pas l'employer, on n'est pas libre d'en rejeter la nécessité, puisqu' on n'est pas libre de renoncer à la fin qu'on ne peut obtenir sans ce moyen. » (1807 : 180-181). Cet extrait explique par ailleurs comment de nombreux énoncés en *have to* peuvent sembler exprimer une nécessité plus ou moins absolue là où cette nécessité est en fait, fondamentalement, relative à une finalité, laquelle reste toutefois implicite du fait que l'éventualité de sa non-validation n'est pas prise en compte : d'absence de choix et/ou d'alternative relativement à ce second contenu, on passe à une apparente absence de choix sans plus.

médecin ne peut faire autrement que de se distancier pour se protéger / pour éviter de se laisser atteindre (puisque *The mortality rate of his patients [is] pretty high*), une mère de famille nombreuse menant une vie « trépidante » doit faire preuve d'organisation pour s'en sortir / pour éviter le stress et le chaos. Mais en parallèle, *be cold, be blunt gruff and unpleasant* et *be organised*, en tant que procès statifs, peuvent aussi être envisagés comme des propriétés pures, que vérifient nécessairement, inévitablement, et involontairement, le type de personnes en question, étant donné leur seul statut ((464)). Ceci reste cependant permis par le fait que, comme en (459) et (460), l'on part du constat qu'un individu spécifique vérifie cette propriété, en parallèle présentée comme *a priori* inattendue ou étonnante (caractère extrême en (465)) et/ou répréhensible ((464)), d'où l'orientation *il est... + il pourrait ne pas être... → il ne peut qu'être... / il ne peut pas ne pas être... → il ne peut en être autrement*. Dans la mesure alors où l'on part d'une validation, ou d'une manifestation effective de la propriété, et où l'expression du « nécessaire » peut n'être destinée qu'à rendre caduque la remise en cause préalable de la normalité ou du bien-fondé de cette validation, le calcul par rapport à une finalité devient accessoire. Il l'est d'autant plus que, pour l'individu particulier du moins, cet objectif n'est plus anticipé (on ne se situe plus en amont de sa validation) mais en quelque sorte déjà atteint (on se situe à l'aval) ; et où, de façon générale, cette finalité n'est pas arbitraire, mais naturelle (voir note 152). Si une finalité est éventuellement reconstruite, celle-ci ne participe alors, à la rigueur, qu'à la perspective de justification (il faut bien... car pour avoir Q, il faut...) sans que ceci soit indispensable. Que le comportement observé, en lui-même, soit / ait été ou non initié par l'individu en question, on aboutit de toute façon à l'idée d'absence d'alternative qui suffit à accomplir la visée énonciative en jeu, que l'on ait absence d'alternative sans plus ou que le procédé passe de façon plus saillante par le blocage d'un choix possible pour le référent du sujet, relativement éventuellement à une fin implicite.

On notera donc bien que le fait que la validation, ainsi que son bien-fondé au sens large, aient été discutées suffit à l'emploi de *have to*, qui vient présenter la non-validation de la relation comme inenvisageable au sens large. Nous avons vu que le calcul par rapport à une finalité n'était, dans cette perspective, ni systématique ni nécessaire ; nous ajouterons que le recours à des propriétés, par ailleurs généralisables à l'ensemble d'une (sous) classe et à même de justifier le comportement individuel de l'un des membres de cette classe, ne

l'est pas non plus. De ce seul point de vue, il n'y aurait donc en fait pas spécialement lieu de dissocier les énoncés qui précèdent d'exemples comme les suivants, qui partent également d'une / d'occurrence(s) effective(s) de la relation, sans pour autant généraliser le propos avancé à l'ensemble des éléments de la classe à laquelle appartient l'exemplaire concerné, et sans mettre en jeu un prédicat susceptible de désigner une / des propriété(s) pure(s) :

(466) BOB EDWARDS: *And, of course, the president was generous in praise for his administration's record.* COKIE ROBERTS: *Yeah.* KEVIN PHILLIPS: *Well, he has to be praising his own record. I mean, if he doesn't, who will?*

(467) *I'm very troubled by a climate and atmosphere that begins to characterize the behavior of these students in mind. Then why is he out here talking about their truancy problems, their discipline problems, their...* O'REILLY: *Well, he has to.* TARVER: *Well, I don't know that he does. I don't know that he does...* O'REILLY: *Well, let me tell you why he does, and then you can rebut it.*

(468) MR-MacNeil: *Do you think, Cynthia, this is a bad thing for President Clinton to be spending political capital on, to be using his energy and resources, political resources on right now?* MS-TUCKER: *"Absolutely" not. He has to. This is linked to his domestic agenda.*

Le point commun est que l'on part d'une occurrence existante, comme le montre la présence de la marque aspectuelle *be -ing* sur le prédicat ou dans le contexte, et que la possibilité, pour le référent du sujet, de ne pas valider la relation a été envisagée de façon indirecte, non plus cette fois par le locuteur lui-même, mais par le co-énonciateur. On a en effet considéré que *he* pourrait, ou plutôt devrait, agir autrement, ou plus largement, on a associé à la validation de l'ensemble de la relation un caractère problématique (elle ne va pas de soi ou est répréhensible). L'interrogation en (468) montre bien qu'est ou que peut être associée une valuation négative à cette validation, ce qui est plus clair encore en

(467), dans lequel *why* met explicitement en question son bien-fondé. La mise en cause est moins claire en (466), où la première assertion pourrait passer pour un simple constat, mais la référence même à la validation de cet état de fait lui confère tout de même un aspect remarquable, inattendu ou injustifié, comme le suggère *of course* dont l'emploi est sans doute teinté d'ironie ; l'emploi de *his own* au sein de la réplique de l'interlocuteur montre d'ailleurs que celui-ci identifie la nature du décalage entre la validation de <he-praise his administration's record> et les attentes, la norme du premier locuteur. Cette mise en question préalable, qui implique qu'une possibilité autre ait été jugée envisageable, suffit à justifier l'emploi de *have to* qui vient bloquer cette possibilité.

De façon plus perceptible que dans les énoncés généralisants, avec procès de type statif, qui précèdent, ce blocage semble cependant d'abord passer ici par une mise en valeur de l'absence de choix du référent du sujet quant à la validation de la relation. Au contraire d'un énoncé comme le suivant toutefois :

(469) “*She won't want to come.*” “*She has to.*”

la relation a déjà livré une / des occurrence(s), et le référent du sujet n'est par ailleurs construit ni comme co-énonciateur ni, du moins, comme source évaluative potentielle. En d'autres termes, il n'y a pas de phénomène de refus, ou de réticence à valider en ce qui le concerne, et l'opposition énonciateur / co-énonciateur exclut ici le référent du sujet, simple participant au sein de la relation. De ce fait, cette « absence de choix » intervient surtout au service d'un effet « d'absence d'alternative », en ce qui concerne la validation de l'ensemble de la relation, dans une perspective d'ajustement inter-énonciatif (on pourra remarquer l'usage répété de *well* en (466) et (467)). Pour ce qui est de cette relation, on ne peut plus revenir sur la sélection de I sur E, E n'est pas envisageable, ne peut être « pris en compte », dans la mesure où pour une raison ou pour une autre, qui n'a en fait pas forcément à être précisée (mais qui peut être appelée à l'être, voir *let me tell you why he does, and then you can rebut it*), il s'agit de l'unique possibilité.

Conclusion

Nous nous sommes ici intéressée aux énoncés génériques dans lesquels semble être construite une propriété constitutive de la classe à laquelle renvoie le terme en position de sujet ou, en présence d'un repérage inter-propositionnel, une propriété conditionnant l'appartenance des éléments de cette classe à un second domaine. Nous avons vu que le modal *must* apparaît fréquemment au sein de cette configuration. Son emploi contribue alors à construire une caractéristique définitoire de la classe concernée en posant qu'une occurrence qui ne vérifierait pas la propriété en question ne serait pas une « vraie » et/ou, selon les cas, une « bonne » occurrence de la notion.

L'apparition de *have to* au sein de ces contextes est en revanche bien plus rare et limitée. Son emploi n'est pas sous-tendu par un processus d'évaluation et/ou de valuation, et il ne prend pas en compte, au niveau formel, les deux valeurs (I et E) du domaine associé à la relation prédicative en jeu. Seul I est pris en considération, sans que cette sélection résulte d'un jugement énonciatif puisque cette valeur est appréhendée par le biais de son repérage par rapport au terme en position de sujet, sous l'angle duquel E est évacué *a priori*. De ce fait, son emploi peut difficilement, à lui seul, relever d'une démarche visant à situer une occurrence quelconque à l'intérieur ou à l'extérieur d'un domaine notionnel. Son apparition dans les contextes à l'étude est alors typiquement restreinte aux environnements construisant par ailleurs une altérité intersubjective et (ré)introduisant, là encore, la problématique de la sélection ou du choix de I par opposition à E. Plusieurs cas de figure ont été distingués :

- Un premier point de vue attribue ou envisage d'attribuer à un élément particulier la propriété mentionnée au sein d'une seconde proposition, alors qu'il ne vérifie pas la propriété livrée (par la suite) au sein de la proposition en *have to* (I non validé en ce qui le concerne $\rightarrow$ E). Il devient alors pertinent de rappeler que pour tout élément de la classe en question, vérifier la seconde propriété implique de vérifier la première, principe qui n'envisage ni ne tolère d'exception. (6.3.)

- La manifestation chez un élément particulier de la propriété en question (livrée ensuite au sein de la proposition en *have to*), propriété donc cette fois effective, a été jugée anormale et répréhensible, ce qui oriente là encore vers E. On pose ou rappelle alors que E n'est pas envisageable en ce qui concerne la classe à laquelle appartient cet élément, pour laquelle I s'impose, quoi que l'on puisse penser de I (6.4.).
- La prise en charge de l'énoncé est explicitement attribuée à un autre point de vue. On évoque par ce biais ce qui ne constitue qu'un *a priori*, en fait abusif et infondé, et l'on remet au moins implicitement en cause une telle conception (il n'est pas légitime, souhaitable, etc., d'évacuer E) et ce qui en fait l'objet (il y a en fait des exceptions, E est envisageable, possible, compatible, etc.). (6.2.)

Cette dernière configuration peut dans une certaine mesure, comme nous allons le voir à présent, être étendue aux énoncés en *have to* porteurs de la marque de la négation. Nous constaterons en effet qu'au-delà de la diversité possible des contextes d'apparition, que nous examinerons tour à tour, il s'y agit typiquement, au premier chef, de remettre en cause la légitimité ou la conformité aux faits d'une représentation, attribuée à un co-énonciateur, consistant en une pré-sélection de I. On pose alors que ce qui est validable ne se limite pas à une / la valeur préconstruite pour aboutir, indirectement, à la réintroduction de l'altérité à tort évacuée ou tenue pour bloquée.

7. *Have to* et la négation

7.1. Coloration épistémique

Certains énoncés semblent en partie fonctionner comme les contreparties négatives des énoncés porteurs d'une coloration épistémique traités en 2., dont on mentionnera à nouveau quelques exemples :

(470) *"I need to know what's inside. **There has to be a thing in that church, get it?** Light doesn't appear from nowhere."*

(471) *John Cali received the news of Cummings' preliminary findings with astonished disbelief. **"It has to be murder," he insisted.** "There was absolutely no reason for my wife and daughter to end their lives."*

(472) *So I asked the nurses if they knew his face. They said no, but they were all a bit younger than us. I said, "You've got to be kidding. **This guy's been all over TV. You have to know him.**"*

Comme dans ces derniers énoncés, les prédicats qu'ils contiennent renvoient typiquement à des procès statifs et non intentionnels, dont la validation n'est pas en contexte conçue comme sollicitant l'intervention d'un agent particulier : structures existentielles en *there*, verbe *be* (au sein de structures attributives ou de clivées tronquées), verbes statifs du type de *know*. Comme dans les énoncés traités en 2., à l'existence / venue à l'existence d'une occurrence de relation ne se voit par ailleurs associée aucune valuation, positive ou négative, particulière, émanant de l'énonciateur-locuteur, du référent de S_2 ou d'une autre instance. Enfin, on réagit aussi, et systématiquement cette fois, à une prise en charge préalable, concernant ce qui est ou pourrait être « le cas » pour une situation spécifique ou pour un élément particulier. A l'inverse des contextes affirmatifs cependant,

c'est cette fois la valeur I du domaine associé à la relation sujet-prédicat, et non plus la valeur E, qui a été assertée, privilégiée ou envisagée comme étant le cas. Le plus souvent, c'est explicitement au co-énonciateur que peut être attribuée cette prise en charge ; celle-ci, lorsqu'il n'y a pas eu assertion stricte, se déduit aisément des propos qui précèdent (voir les éléments soulignés) :

(473) *"I could almost name the poison," said Coffin. "But how? And why? Most of all why? Who could want to poison a whole family?" **"There doesn't have to be a reason,"** said the other man.*

(474) *He removed his sunglasses and studied the billfold, which lay on the hood of an unmarked car. A faint monogram was still visible, the initials s.n.y. etched into the worn leather. Frowning, he repeated the initials aloud, twice, as though he had heard them before. The third time his expression changed. "Jeez, Doc! Know who this might be?" "Yes. That occurred to me too." The chief medical examiner wiped the misted lenses of his gold-rimmed glasses with his handkerchief. "(...) I would never have expected him to turn up here. I thought he was far from Miami." **"Let's not jump to conclusions,"** Corso said. **"This doesn't have to be a homicide, it doesn't have to be our case.** He mighta come out here to commit suicide. It's a head shot. We bring a metal detector out here, maybe we find his gun."*

(475) (à propos d'un accident de la route ayant impliqué une Ferrari) *"Idiot with money..." "Why an idiot? Do you know it's his fault? It usually takes at least 2 cars and **it doesn't have to be his fault.**"*

Ces propos laissent dans les trois cas supposer que, du point de vue du co-énonciateur, *there is / was a special reason (why the whole family was poisoned), it is him / it is our case* et *it was the Ferrari driver's fault* sont effectivement le cas et, ceci est essentiel, correspondent par ailleurs à des faits bien établis. Nous allons revenir sur ce dernier point plus en détails, mais signalons en effet ici que chercher à identifier la raison en question en

(473), et émettre des commentaires sur les états de fait en jeu en (474) et (475), impliquent que soient présupposées ou déjà tenues pour acquises l'existence d'une (bonne) raison ou la conformité de ces états de chose au « réel » : on ne part donc pas seulement, dans ces énoncés, du point de vue selon lequel I (*there is a reason, this is our case, it is his fault*) serait éventuellement « le cas » sans plus.

La prise en charge préalable, en ce qui concerne « l'assertion » de I, peut également être attribuée, quoique plus rarement, non au co-énonciateur mais à l'énonciateur-locuteur. Dans ce cas par contre, il n'y a pas nécessairement assertion au sens fort mais, par exemple, hypothèse, clairement énoncée ou non :

(476) *"That doesn't make sense", she said. "Who has anything to gain by keeping an interstellar ship from being launched?" "Martin Pu-Li, perhaps", said Rafe. "The Project Head, for one. Once interstellar ships start going out, the research and development end of the Project, which is his baby, would stop being the most important and would become secondary to the actual cosmonaut and launching programs. Only, it doesn't have to be him. Someone else, people from Earth, could have got at that committee, too, through letters, phone calls – even through VIP visits, which we get every so often."*

(477) *"If I tell you something, m'm, can you promise not to tell the constable?" (...) "We are dealing with a murder here. After all, someone brutally hit Ian over the head and killed him. I can't promise to keep important information from the police. I think you'd better tell me what you know, or you could end up in a great deal of trouble." (...) It's just that, well, I was out with Dan last night and he had this graze on the side of his face. He said he had an accident in the car, but I couldn't see no mark on the car but he said he's rubbed it out, but then Gloria said he was fighting and..." She paused for breath. "You think he might have got the graze from the fight," Cecily finished for her. Gertie nodded, her face a sea of misery. "That doesn't mean he killed him, though, does*

it. I saw Ian later that night and he had a black eye. Gloria said Dan gave it to him. But then if I saw him after the fight was over it could have been anyone that killed him. It doesn't have to be Dan."

"No, it doesn't". "I just can't help wondering why he didn't tell me about the fight."

En (476), on envisage l'éventualité que *Martin Pu-Li*, ensuite repris par *him*, soit le responsable, le terme susceptible d'instancier la place vide dans, entre autres relations ayant effectivement livré des occurrences, la relation (*someone*) *kept the interstellar ship from being launched*. En (477), ce sont les propos préalables qui orientent vers *Dan killed Ian*, ou *It is Dan who killed Ian*, sans que l'hypothèse soit aussi clairement émise. C'est ce que l'on tire d'abord de *If I tell you something, m'm, can you promise not to tell the constable?*, qui suggère déjà que l'attitude de Dan, rapportée ensuite, pourrait attirer les soupçons de la police sur lui, soupçons qu'a partagés la locutrice, comme le montre son agitation. C'est ce que confirme ensuite la formule *that doesn't mean he killed him, though*, dans laquelle *though* suggère que l'on a ou aurait pu déduire *he killed him* de ce qui précède (*that (...) means*), et que l'on revient au moins partiellement sur cette conclusion implicite et sur ses fondements pour envisager la pertinence de nouveaux cas de figure¹⁵³.

Si l'hypothèse émane d'abord du locuteur lui-même, ces énoncés se rapprochent toutefois des trois précédents sur un point essentiel. L'emploi de *not have to*, que l'on pourrait traduire par une tournure du type « pas forcément » ou, plutôt, « pas nécessairement », ne relativise pas seulement la conclusion à laquelle l'énonciateur a personnellement abouti, mais apparaît aussi prévenir, pour la remettre en cause, une potentielle réaction du ou d'un co-énonciateur (quel qu'il soit). Celui-ci pourrait en effet déduire des propos qui précèdent, soit que l'état de fait en jeu est nécessairement et forcément validé (ce que l'on veut éviter en (477), dans lequel on cherche autant à se convaincre qu'à convaincre l'autre que Dan n'est en fait pour rien dans l'affaire en

¹⁵³ Dans les termes de C. Filippi-Deswelle, *though* a à la fois un « fonctionnement anaphorique (commentaire après coup sur le contexte antérieur) et déictique (commentaire portant sur une thématique relancée qui intéresse l'énonciateur dans son actuel), [qui peut lui conférer] le statut de marqueur d'altérité discursive, et même métadiscursive, (...) à la recherche d'ajustement intersubjectif et/ou intrasubjectif » (2010 : 53). La fin de cette citation rejoint nos propos, plus bas, sur la nature de la « cible » de cet ajustement (énonciateur et/ou co-énonciateur).

question), soit du moins que l'énonciateur-locuteur a éliminé la possibilité d'une autre option. Ceci est visible dans l'énoncé suivant :

(478) *It's more likely to be written by Gatiss, who said he wrote two episodes for Series 8 and that one of them would be produced for Series 9. **But it doesn't have to be him.** It's probably him, but we won't know for definite until it's confirmed.*

It's more likely to be written by Gatiss oriente, davantage qu'en (476) par exemple, vers la conclusion *it is Gatiss* que vers une autre conclusion, et la formule *But it doesn't have to be him* vient préciser que le constat préalable n'implique pas que la possibilité de *it is not him* à la fois puisse être (dans l'absolu) et ait été (par l'énonciateur) formellement évacuée. Il y a donc à la fois forme de commentaire anaphorique, par reformulation de ce qui précède, et mise en garde : on est proche de *note, however, that when I say it's more likely to be written by Gatiss, I'm not saying it has to be him / you shouldn't conclude it has to be him*.

Cette dernière formulation montre que la négation prend à la fois pour cible l'opération dont *have (to)* est la trace et la prise en charge de cette opération et de ce qui peut la soutenir. Si l'on peut aboutir d'une façon ou d'une autre à *it is possible it is not him* (soit E), il ne s'agit pas directement de prédiquer la possibilité de E, cela va de soi, mais pas non plus d'ouvrir sans plus le champ des possibles, même si *not + have to* y participe effectivement¹⁵⁴. Il s'agirait plutôt, au premier chef et dans un premier temps, de remettre en cause un choix énonciatif qui consiste(rait) à pré-sélectionner I et donc à évacuer E, d'une position selon laquelle I s'imposerait et E serait exclu, ce qui va dans le sens de l'ensemble de nos commentaires préalables à propos de *have to* à la forme affirmative, ainsi que la légitimité d'un tel point de vue, typiquement attribuable ou en tout cas prêté pour le propos au ou à un co-énonciateur. Ceci est particulièrement visible en (474) et

¹⁵⁴ Il s'agit plus précisément d'une ré-ouverture du champ des possibles, car d'une réintroduction (indirecte) de la possibilité d'une valeur qui se serait trouvée évacuée. On notera l'emploi de *could* et le passage de *him* à *anyone* en (477), ou dans l'extrait suivant : "*How do you even know it's Elliott?*" "... *Because it is. He's obsessed by me. (...) "It doesn't have to be him" I assured her. "He started it but...it could be anyone of his friends."* "*It is him,*" she stood up. "*And when you realize it, it'll be too late for you.*"

(475). *Let's not jump to conclusions* montre que la conclusion tirée est trop hâtive en ce qu'elle élimine d'emblée, mais à tort, la possibilité d'autres options. *Do you know it's his fault?* incite à revenir sur un jugement trop précipité, que l'on présente en fait comme basé sur un pur préjugé (représentations qu'associe l'interlocuteur aux conducteurs de voitures type Ferrari), en rappelant à l'autre sa méconnaissance de la situation, et *It usually takes at least 2 cars* fragilise ensuite les fondements de ce jugement et justifie de fait qu'il se voit remis en cause. *We can't scientifically say it was (aliens)* dans l'énoncé suivant, même si celui-ci est un peu moins polémique, évoque bien aussi l'impossibilité, par manque de fondations, d'une prise en charge de la valeur I qui opèrerait à l'exclusion de E, et renforce ainsi la mise en cause, opérée par *it doesn't have to have been*, de la légitimité de la première assertion, (*I'm saying*) *it's aliens* :

(479) *Fraser Cain: (...) Evolution perfectly explains how life changes and adapts overtime. But this nagging question, how did it all get started. I'm saying it's aliens but it's aliens, right? Pamela Gay: No. Well, it could be but it doesn't have to have been. Fraser Cain: Haven't you seen Prometheus? Come on. Pamela Gay: Well yeah, but that's the whole – we can't scientifically say it was aliens. We can't scientifically say it wasn't aliens.*

On pourrait représenter le phénomène en jeu de la façon suivante :

$$S_0 \supset S_2 \not\supset Qlt (Qnt)$$

On nie que telle propriété p est nécessairement assignable à S₂ à l'exclusion de tout ce qui entre en opposition avec elle, d'où une réintroduction indirecte de E comme propriété également prédicable, ou à même d'être prédiquée, de S₂. Ceci passe bien d'abord cependant par la remise en cause de la légitimité d'une pré-sélection de I, que l'on attribue au co-énonciateur, ce qui peut aboutir à une confrontation des points de vue. Là où, avec *have to* à l'affirmative, la sélection de I était présentée comme donnée, préconstruite, et le choix de I sur E comme dépassé, ce qui donnait précisément de la force à l'assertion en contexte *a priori* polémique (I et seulement I, cela ne peut pas / plus se discuter), la

négarion remet en cause ce caractère donné et cible donc la source et l'origine, redevenue subjective, de cette préconstruction en ébranlant ses fondements et en suggérant que les représentations qui la sous-tendent sont erronées. Ceci est également saillant dans des énoncés comme les suivants :

(480) *"We know that the liner's mass varies during a voyage, losing and gaining again." "The energy of the vacuum is thinly spread," Teng said. "By some measurements," the Beaver agreed. "Some theories render it huge. The Casimir effect may measure only the least of what is available." I saw fit to cut in. "Near-infinite energy in the vacuum," I said, "And near-infinite energy in these huge Chirpsithra ships. That isn't all of your argument, is it? Because they don't have to be related."* They both tried to interrupt.

(481) *Well they don't have to know each other just because they're both turian. That's like saying hey you must know this random person here, because you're both human!*

En (481), c'est en particulier le caractère discutable du bien-fondé d'un rapport implicatif entre deux contenus qui est mis en avant (*two people being turian* supposerait *those two people know each other*). Ceci fragilise du même coup la légitimité d'une assertion préalable effectuée au sujet d'individus (*turian*) particuliers, qui tenait pour acquise la validité de *they know each other*.

On notera bien que sur le plan formel et pour ce qui est de la relation sujet-prédicat, seule la valeur I, « visée » par l'intermédiaire de *to*, reste prise en compte, et c'est avant tout parce que l'on nie que I s'impose concernant S₂ que la valeur E semble du même coup réintroduite, sans que cette démarche soit directe. Si E se voit indirectement (re)considéré, c'est, en outre, bien moins en tant que valeur dont on envisagerait l'éventualité, la validation, dans la situation spécifique en question, sur laquelle on chercherait à « prendre

position »¹⁵⁵, que comme valeur théoriquement, qualitativement validable, ou appartenant en tant que telle et dans l'absolu au domaine du possible, E devenant une propriété également à même d'être assignée à S₂. On tire plus précisément cette validabilité de E de la remise en question de la légitimité de la prise en charge qui l'a évacué. Cette remise en cause revient en effet en partie, comme nous l'avons évoqué, à fragiliser les fondements qualitatifs de la prise en charge en question, et peut alors elle-même être donnée à voir comme fondée (i.e. rien ne justifie d'exclure E). Ceci passe en partie par une argumentation supplémentaire, non systématique, mais d'autant plus souhaitable qu'il y a polémique, opposition intersubjective, ou encore volonté de rendre la validabilité de E saillante (voir par exemple (482) ci-dessous : le locuteur sait que I est le cas, mais cherche plutôt à faire admettre à l'autre que c'est E qui est validé). En particulier, on aura assez souvent passage par une forme de généralisation, qui met en avant l'existence d'un rapport de compatibilité théorique entre les propriétés associables au sujet et celles associables au prédicat, ou encore entre le contenu de la relation dans son ensemble avec un autre contenu, en dehors du seul cadre *a priori* en jeu. Sur ce point, on pourra noter par exemple, au sein de nombreux énoncés en *there + be* « existentiel », la typique ambivalence de *there*, qui n'apparaît pas uniquement fonctionner comme l'image de la situation spécifique préalablement en question ; (483), déjà mentionné plus haut, est ici replacé dans son contexte large :

(482) *“So I'm curious to know what did send you rushing through the grounds in such a state of agitation?” Her brow furrowed. She had forgotten that slip she had made ; she might have known that he would pick her up on it sooner or later. He was far too perceptive. (...) “A fit of the blues,” she said with some diffidence. “It happens every now and again. There doesn't have to be a particular reason.”*

(483) *“I could almost name the poison,” said Coffin. “But how? And why?” “Most of all why? Who could want to poison a whole family?” “There*

¹⁵⁵ Ceci supposerait qu'il y ait mise en relation directe d'un contenu propositionnel avec les coordonnées énonciatives, ce qui n'est pas plus le cas à la négative qu'à l'affirmative. Un énoncé comme (479) montre bien que le locuteur n'est pas dans l'optique, bien au contraire, de se prononcer sur ce qui est ou non « le cas ».

doesn't have to be a reason,” said the other man. “You mean it's an accident?” No, sir. I meant sometimes there isn't a real reason. Not what you and I call a reason.”

(484) *“Everyone says my mother was depressed. Why?” said Saffron, pressing her moral advantage home. “Darling, people are and they aren't”, said Layla. “There doesn't have to be a cause. And she was married to your father, don't forget that.” “Why didn't she leave him, if she wasn't happy with him?” asked Saffron. “It's a mystery, sweetheart,” said Layla. “Leave it!”*

(485) *Last week, Versace was gunned down just outside his home South Beach in Miami, and that has generated tremendous attention for the man accused of killing him. (...) What do you think is driving him? JORDAN: The thing about this type of killing is that there doesn't have to be a rational motive behind it. In fact, I think that's why we're so fascinated with it is that it really defies any sense. I think that his motives have changed over times. I described him as a spree killer when I was on your show two month ago because killing four people in ten days is not the mark of a serial killer. And yet (...)*

On peut considérer que l'on se fonde sur la compatibilité de <there-be no reason/cause/motive> avec une situation quelconque du même type, compatibilité que l'on peut éventuellement tirer du constat que le cas de figure négatif est effectivement le cas dans certaines de ces situations, et a donc le “potentiel” de livrer des occurrences, comme en (483) (*I meant sometimes there isn't a real reason*). Une paraphrase du type *when it happens, there doesn't have to be a....* serait alors envisageable. Dans la mesure où les termes *reason*, *cause*, *motive*, impliquent tous une antériorité notionnelle de la validation de la relation au sein de laquelle ils s'inscrivent par rapport au type d'état de fait ici validé (*someone poisoned a family, he killed people*, etc.), on peut également considérer, en aboutissant à un résultat similaire, que l'on prend partiellement pour cible le rapport présumé entre ces deux contenus : *there doesn't have to be a particular reason/cause/motive for this kind of things to happen*, ou encore *you don't have to have a*

particular reason/motive to do this kind of things. La généralisation opérée permet en tout cas à la fois d'aboutir à la validabilité théorique de E et de fonder, par ce biais, la remise en cause d'une prise en charge préalable au sujet d'une situation particulière.

7.2. Contextes intersubjectifs et agentivité : absence de contrainte, réintroduction du libre-arbitre et absence de nécessité

Dans les contextes précédemment envisagés, on part de la prise en charge au sens strict d'un contenu propositionnel (I « est le cas » en situation) et d'un choix énonciatif consistant à exclure l'altérité qualitative (I est le cas et E doit être exclu catégoriquement) pour le remettre en cause et pour ébranler sa légitimité. On oppose ainsi éventuellement aux représentations d'un co-énonciateur d'autres représentations (on souligne par exemple la compatibilité de E avec les propriétés associables à l'élément en position de sujet), et l'on aboutit à l'idée que la validation de E pour la situation ou l'élément préalablement envisagés n'est pas inconcevable, qu'il s'agit d'une éventualité que l'on ne peut totalement rejeter. La réouverture de l'altérité qualitative, du champ des possibles, passe cependant bien d'abord par la remise en question du préconstruit énonciatif ci-dessus évoqué.

Les cas que nous examinerons ici se distinguent en interprétation des précédents sur plusieurs points. On ne peut plus dire que la relation est tenue pour étant (forcément) « le cas » par un co-énonciateur, tandis que l'énonciateur-locuteur l'incite à prendre ses distances sur ce point. Au contraire, soit la relation est, d'un point de vue existentiel, « encore valable » en T_0 (7.2.1. ci-dessous), soit elle livre effectivement ou a livré une occurrence et cette effectivité ne fait absolument pas débat (7.2.2.). Les prédicats mis en jeu ne renvoient plus, en outre, à des procès statifs et non-intentionnels : la validation de ces procès est cette fois censée passer par l'intervention d'un agent. A la validation d'une occurrence peut alors se voir associer une valuation (positive, négative) émanant de cette instance agentive. Lorsque celle-ci est, en particulier, identifiée à ou différenciée de l'énonciateur-locuteur (*I* et *you*, respectivement) et que l'énoncé s'inscrit dans le cadre d'une relation interlocutive et intersubjective, comme c'est le cas des contextes que nous examinerons ici, cette valuation peut en outre s'opposer à celle susceptible d'émaner de l'énonciateur, d'où l'émergence possible d'effets supplémentaires. Sur le plan interprétatif, on passe en tout cas alors du « pas nécessairement conforme » (aux données de la situation) et du « pas nécessairement vrai » (par extension) au « pas obligatoire » (au sens

large) ou au facultatif voire, selon les contextes, au « pas nécessaire » ou au « pas utile ». Comme dans les contextes qui précèdent cependant, ceci passe d'abord par la remise en question de la pertinence d'une représentation selon laquelle tout choix éventuel entre « validation » et « non validation » serait dépassé.

7.2.1. Relation « valable »

Rappelons que lorsque *have* apparaît à l'affirmative, S_2 se voit présenté comme repère effectif et comme support d'une relation, dont il constitue l'un des arguments, dont la validation est maintenue en suspens mais dont une seule valeur, *I*, est *a priori* qualitativement distinguée ; on affirme ainsi que la validation de l'ensemble de la relation s'impose en principe en ce qui le concerne. Nous avons en outre vu à plusieurs reprises qu'en présence d'un procès dynamique, l'agent valideur, en particulier lorsqu'il est identifié à S_2 , peut se voir ainsi présenté comme privé de libre-arbitre, de liberté de choix ou du moins de liberté de « décider selon ses préférences », la valeur typiquement valuée, *E*, se voyant posée comme inaccessible en ce qui le concerne (*I* et seulement *I*, et cela ne se discute pas) :

(486) *“But we can discuss all that inside. Won't you come in?” “I think I'd rather not” “I'm afraid you have to. Come, Barrent, I won't bite you”*

(487) *“It won't do what I tell it!” The Thing looked as small and black and square as it could. “He wants to drive the Ship,” it said. “You're a machine! You have to do what you're told!” snapped Angalo.*

La négation remet précisément en cause ce principe selon lequel seule une valeur, *a priori* distinguée, serait théoriquement accessible à l'exclusion de ce qui entre en opposition avec elle, et selon lequel la venue à l'existence, par extension, de la relation s'imposerait à un support agentif en position de S_2 :

(488) *InDesign automatically adds a paragraph style called “TOC title” to your document when you open this dialog box, but **you don't have to use that style if you don't want to.***

(489) *“So, Mr Geller, let's pick up where we left off. We know you were at the robbery, but what we'd rather know is who was with you.” Geller's lawyer put his hand on Geller's chest. “**You don't have to answer that.**” Kittrel studied Geller closely and watched sweat bead up on his forehead. “Of course you don't have to answer it. But, if you don't, the consequences could be dire.” (...) “They're just trying to intimidate you,” Geller's lawyer said. “**You don't have to say anything.**”*

(490) *“Why don't you tell him?” suggested Jack hopefully. He wasn't sure he wanted to be in on such a dangerous idea. “The Worm? The power? He wouldn't believe me. Not till I had it all down on tape.” He paused. “**You don't have to come.**” “No,” said Jack, fighting his own doubts. “You can't do it alone. I'm on.” But he wished he wasn't.*

On prête ici dans chaque cas au co-énonciateur, identifiable à *you*, le point de vue selon lequel la venue à l'existence de <you-use TOT title style>, <you-answer>, <you-say something> ou <you-come>, envisagée précédemment, s'impose à lui, donc le point de vue selon lequel la non-validation lui serait inaccessible, pour le déconstruire, et suggérer qu'il n'a pas de raison d'être puisque le repérage dont *have* est la trace ne « tient pas ». Cette idée d'imposition doit typiquement être comprise dans les deux sens (corrélés) du terme : ce qui est commandé ou requis *a priori* par un facteur, une “force” ou encore une instance subjective extérieure (qu'il s'agisse des propriétés du logiciel en (488), d'une loi ou d'une autorité en (489), de l'énonciateur (de l'énoncé *you don't have to come*) en (490)) ; ce qui s'oppose à la volonté et/ou au désir (non souhaitable ou désagréable ; contraignant). Ce dernier trait est particulièrement saillant en (490), dans lequel la réticence affichée du co-énonciateur (valuation négative de I) rend pertinente l'énonciation *you don't have to come*. Cette réticence n'est que pressentie en (489) et anticipée à titre

fictif en (488)¹⁵⁶, qui font un peu plus intervenir le premier trait : *InDesign automatically adds a paragraph style called “TOC title”* (...) pourrait laisser à penser que <you-use TOC style> est requis ; une question, de surcroît posée par une autorité, exige normalement une réponse. C’est par remise en cause du point de vue ci-dessus évoqué que l’on en vient à affirmer que la valeur préconstruite n’est pas localisée par rapport au sujet, et que celui-ci ne se trouve pas dans une situation telle que seule la validation de I lui est accessible. Il n’y a pas imposition et on aboutit ainsi par extension aux deux sens inverses : rien ne légitime ce point de vue donc aucune force, ou du moins aucun des facteurs (potentiellement) pris en compte par le co-énonciateur, n’impose au référent du sujet de valider la relation ; E étant indirectement réintroduit comme théoriquement validable, sa venue à l’existence est rendue envisageable et le libre-arbitre de l’instance agentive se voit donc rétabli. Autrement dit, *you* est libre de choisir de valider ou de ne pas valider la relation, en particulier selon ses préférences.

En contexte intersubjectif, ce dernier effet est fréquemment rendu saillant :

(491) *“I just hoped we could talk first. I hoped you would tell me what happened tonight. It was another bad dream?” He nodded. “Yes.” “But why? What are these dreams that can hurt you like that?” (...) “**You don’t have to tell me, if you’d rather not.**” For a minute, she thought he would choose not to, just as he had in the past. But then, under her ear, she felt him inhale deeply.*

(492) *Ty studied Mia. Something was going on behind those pretty but hesitant eyes of hers. Maybe she wasn’t sure she wanted to be around him for Christmas. **Something was certainly wrong. “You don’t have to [join us] if you don’t want to. It’s completely up to you.”** She shivered in the cold, but finally her pretty lips lifted into a smile. “No, sorry. (...) I’d love to join y’all. Thank you for asking.”*

¹⁵⁶ Cet exemple se différencie des autres énoncés envisagés ici en ce que l’on ne s’inscrit pas pleinement au sein d’un contexte intersubjectif et en ce que l’interlocution n’est que « simulée ».

(493) *Keep in mind that you are the one Andy has chosen to carry on his life's work. Treat this with respect and gratitude. However, remember this. **The decision is yours. No one will influence you either way. I want you to accept or refuse based on your own feelings. You don't have to accept if for me or for your sister.***

(494) *"Tomorrow's Saturday. I'll come by in the morning to make sure you're okay." **"You don't have to,"** Fran said. "No," Ophelia said. "I don't have to. But I will."*

On a en effet typiquement affaire à la configuration suivante :

- l'énonciateur apparaît valuer positivement la venue à l'existence de I, <you-tell me>, <you-join>, etc. : au maximum, il formule au préalable lui-même une demande ou une proposition allant dans ce sens ((491) et (492)), ou du moins marque son approbation par ailleurs ((493)) ; à plus faible mesure (valuation non explicite mais prévisible), il correspond à l'instance à laquelle une éventuelle validation bénéficierait en premier lieu ((494)).

- à l'inverse, le co-énonciateur, référent de *you*, semble valuer négativement la venue à l'existence d'une occurrence de relation ((491) et (492)), ou est du moins susceptible de s'en faire une représentation négative ((493) et (494)).

Dans cette configuration, l'énonciateur-locuteur de l'énoncé négatif vise alors à faire comprendre au co-énonciateur que contrairement à ce qu'il pourrait être amené à penser, soit notamment que I est pré-sélectionné par ce même locuteur et est imposé à *you* (en particulier en (491) et (492)), *you* n'est effectivement soumis à aucune forme de contrainte, n'est pas tenu de valider la relation, et qu'il possède donc toute latitude d'action si, comme on le présage, la perspective envisagée au préalable lui déplaît. On rappelle donc ici que ce qui est « validable » ne se limite pas à une seule valeur, qui aurait été préconstruite, et correspond donc par extension à un ouvert (validation ou non validation ; voir *No one will influence you either way* en (493)). La validation éventuelle de la relation, ainsi que la prise en charge de son contenu, ne doivent pas être envisagées sous l'angle de S_0 mais sous

celui de S₂, comme en témoignent les tournures, extrêmement fréquentes, du type *if you don't want to, if you'd rather not, it's (completely) up to you, the decision is yours*, etc.

Précisons toutefois que de telles mentions ne sont pas toujours pertinentes, notamment dans les cas où, toujours en contexte intersubjectif, les positions respectives de l'énonciateur et du co-énonciateur, sur le plan de la valuation appréciative, s'intervertissent (cette configuration est, avec *you*, plus rare que la précédente, du moins dans les cas où la relation n'est pas (encore) validée en T₀). Ceci peut donner lieu à des effets de sens un peu différents :

(495) *"Marcy, you don't have to leave so soon, do you? Stay a few days and let me show you the town. Petersburg is very charming. Say yes."*
"Why do you want me to stay? I mean what about my cousins, they're expecting me."

(496) *"We don't want Luis to get the wrong idea." (...) "And you're not afraid he's going to get suspicious when I tell him you want me to leave?"*
"You don't have to tell him I've asked you to leave," protested Olivia irritably. And then, "I – oh, please yourself what you do," she muttered, pushing him aside and making for the door.

On part toujours de l'idée selon laquelle le co-énonciateur aurait par avance éliminé la possibilité d'une autre option (en (496)) ou bien selon laquelle, en tout cas, il appartiendrait *a priori* et nécessairement, pour une raison ou pour une autre, à *you* de valider I, pour nier ce principe. La visée argumentative apparaît néanmoins modifiée en ce que I n'est, « dans les faits », plus évaluée négativement par le co-énonciateur, qui peut au contraire valuer positivement cette option, mais par l'énonciateur lui-même ; en (495), c'est en réalité essentiellement de son point de vue, et non plus de celui qu'il attribuerait à *Marcy*, que le départ prochain de *Marcy* est envisagé comme une contrainte (au sens de « contraignant »). Si l'énoncé amène toujours, indirectement, à conclure que *you* est « libre de ne pas valider », il s'agit alors plutôt cette fois pour l'énonciateur de faire valoir par ce biais la validabilité du cas de figure (E) qui le satisferait, en guidant indirectement vers le choix de

cette option. En (495), rien n'empêchant *you* de rester, il ne tiendrait ainsi qu'à lui d'accepter la demande du locuteur, *stay a few days and let me show you the town*.

On notera rapidement que les énoncés recevant pour sujet le pronom *I* sont, au sein d'un contexte intersubjectif, plus propices à ces variations, fonction des positionnements respectifs, sur le plan évaluatif, de l'énonciateur et du co-énonciateur. Les quatre énoncés qui suivent mettent en jeu un prédicat similaire (*go / leave*, ou *stay*) mais la première paire peut sur ce point être contrastée à la seconde :

(497) *Jack: [Rose is still shaking his hand] I thought you were leaving. Rose: [turns to leave] I am. You are so annoying. Jack: Ha, ha. Rose: [turns back to Jack] Wait, I don't have to leave, this is my part of the ship. You leave. Jack: Oh ho, ho, well well well, now who's being rude?*

(498) *"Leave me alone," she says perfunctorily as she walks past me into the living room. "I don't have to leave you alone if I don't want to, so just shut up!" "Leave me alone", she says again, as if I were a machine needing clear, repeated vocal commands.*

(499) *"I was wondering how you'd feel about me spending the week out there." (...) He shrugged. "Gotta do what you gotta do," he said, and spooned some meat and vegetables onto a tortilla. "I don't have to go," she said. "I can stay here with you. I mean, I know there have been some profound changes in our home just this weekend, and I don't want you to feel lonely." His expression softened. "No," he said. "Go. I'll be all right." She looked across the table at him, grateful.*

(500) *(...) Caleb drives me back to my place. He brings work with him. And a bag. "I don't have to stay over if you don't want me to," Caleb says much later when we're both done with our work and just hanging out, watching a horror flick. I'm all snuggled against him, and his fingers*

idly run through my long, dark, wavy hair. “Don’t be silly.” I grab his other hand, entwining my fingers with his. “Stay.” And he does.

En (497) et (498), l’énonciateur, identifié à *I*, value négativement la venue à l’existence de <I-leave (you alone)>, là où le co-énonciateur la value au contraire positivement. Sur ce dernier point, c’est en fait parce que l’énonciateur sent que la validation de *I* lui est plus ou moins ordonnée par le co-énonciateur (voir l’injonction préalable en (498)) qu’il lui rappelle que rien n’impose à *I* de valider *I* et que *E* lui reste accessible, ce qui maintient voire entretient la confrontation intersubjective : *you may want me to leave, (the fact is) I don’t have to leave if I don’t want to*. En (499) et (500), cette dernière formule n’est pas directement recevable en ce que l’on part au contraire d’un désir préalable de l’énonciateur qui souhaite, respectivement, partir quelques jours et passer la nuit avec sa partenaire, perspective qui fait ((499)) ou pourrait faire ((500)) l’objet d’une valuation négative du co-énonciateur. De là cette fois le besoin de préciser que la validation ne s’impose pas *a priori*, et que *I* est donc libre de ne pas valider, ce qui revient à l’inverse à annuler toute confrontation potentielle et à se mettre finalement à la disposition de l’autre : on passe alors à *I’d like to leave/stay but (the fact is) I don’t have to if you don’t want me to*. Le fonctionnement de *have to* + négation reste toutefois inchangé, même si la validabilité, pour ce qui est de *S*₂, du cas de figure négatif ne se voit pas réintroduite pour les mêmes raisons.

7.2.2. Relation validée

En contexte interlocutif, *not* + *have to* pourra également s’inscrire dans un contexte dans lequel la validation de la relation sujet-prédicat n’est plus simplement anticipée mais effective en *T*₀ : soit le processus est en cours, soit la relation vient de livrer une occurrence, et l’on part donc de « *I* validé ». En particulier lorsque le sujet de l’énoncé correspond au pronom *you*, agent valideur et co-énonciateur, on pourrait s’attendre à ce que l’énoncé s’accompagne plus naturellement de phénomènes de valuation négative émanant de l’énonciateur, avec divers effets : reproche, invitation à cesser, ou du moins forme de remise en cause du bien-fondé de la validation. Si ceci est parfois le cas, comme

nous le verrons plus bas, l'émergence de tels effets est loin d'être systématique. D'un point de vue formel en effet, il ne s'agit pas tant d'attribuer au référent du sujet le choix délibéré de la validation (effective) de I, choix auquel l'énonciateur pourrait venir subjectivement s'opposer, que de lui prêter l'idée selon laquelle la possibilité de E serait exclue *a priori* en ce qui le concerne. Selon ce préconstruit, la validation de I aurait été non pas simplement privilégiée, mais présélectionnée et tenue pour « nécessaire » ou encore pour contrainte. Du point de vue de l'énonciateur-locuteur, il n'y a toujours pas, par ailleurs, confrontation de I et E à un système de valeurs au niveau notionnel, mais négation de la validité du principe ci-dessus exposé. En ce sens, de nombreux énoncés restent relativement proches de certains des exemples envisagés en 7.2.1.:

(501) *“Well thank you Mr West. I appreciate your manners.” “Oh you don’t have to call me Mr West. Instead you can call me Jamos.” “If you don’t mind, I would prefer to call you Mr West. After all, I’m a woman who enjoys courtesy also.”*

(502) *But when it's time for the Mourners' Kaddish, she taps Laura for assistance and struggles to her feet. **Before the ark, Sam, who's turned to the minyan, says, “You don't have to stand, Doris.” And she snaps back, “I know that.” Still, she stands.** Holding the handles of the wheelchair, she reads in her slurred voice the Aramaic text -- it's spoken, not sung -- held up for her by Laura.*

(501) ne prend pas directement une valeur de reproche et (502) encore moins ; une paraphrase du type *don't stand* y serait d'ailleurs inadaptée. L'énonciateur se place en amont de la validation et fait comme si *you* avait éliminé la possibilité de <you-call me Jamos> et <you-sit>, pour lui préciser ou lui rappeler qu'il n'est pas soumis à une telle « contrainte ». En (502) notamment, le locuteur est relativement indifférent, personnellement, quant à la validation ou la non-validation de la relation, la réintroduction de la possibilité d'accès à <you-not stand> se faisant en fait surtout dans l'optique et l'intérêt du référent de *you* (selon les représentations qu'en a l'énonciateur), qui est handicapée et pourrait donc préférer rester assise. Par sa réponse, *I know that (I don't have*

to stand), elle rétorque alors que la validation correspond à un choix délibéré de sa part : *I'm standing because I want to / I've decided to stand, not because (I think) I have to.*

Si la précision *if you don't want to* reste parfois pertinente, notamment en (502), l'énonciation contribuant alors à lever l'existence de ce qui pourrait être perçu comme une contrainte, au sens de « contraignant », désagréable, par le sujet agent (du point de vue que lui attribue, du moins, l'énonciateur), ce n'est toutefois pas toujours le cas, et les contextes interlocutifs dans lesquels on s'appuie sur une/des occurrence(s) effective(s) de la relation peuvent générer des effets un peu différents. Certains énoncés sembleront ainsi effectivement donner lieu à une valeur de reproche, ou encore d'ordre déguisé. L'emploi de *not have to* dans l'exemple cité ci-dessous en (503) est ainsi perçu par F. Th. Visser comme une forme d'alternative à celui de *must not*¹⁵⁷, apparemment attendu (« [it] is probably used because it is thought to be a less peremptory way of addressing the police than *you must not* », 1963 : 1812). Ces effets, nous semble-t-il, ne sont cependant qu'indirects et reposent sur les paramètres contextuels et le type de connotations attachées au prédicat ; s'il y a apparent changement de valeur, il résulte peut-être surtout, comme nous allons le voir, du passage d'une lecture finale en termes d'« absence de contrainte » à une interprétation du type « absence de nécessité » :

(503) *They were wrenching the poor woman's arms cruelly. Staggering into the road, he came up to them as they lifted her past him to a waiting van. "You don't have to wrench her like that, you know. I shall report that."* (proposé par F. Th. Visser (*ibidem*))

(504) *"You don't have to shout at me," she reprimanded him. "Don't I? You take off and nearly get yourself raped and killed, and I shouldn't be furious with you?"*

¹⁵⁷ Rappelons qu'avec *must* la négation affecte la relation prédicative au niveau notionnel ; en contexte intersubjectif, I se voit posé par un énonciateur comme « mauvaise » valeur et E comme « bonne » valeur. Lorsqu'on est en deçà d'une actualisation, ceci peut, pour parler vite, revenir à interdire à *you* de valider I ; la substitution de *must not* à *not have to* dans certains des contextes envisagés en 7.2.1. aboutirait ainsi à un paradoxe : **You mustn't use that style if you don't want to ; *"You mustn't come." "No," said Jack, fighting his own doubts. "You can't do it alone. I'm on."* (voir aussi *She saw the reaction she expected. "You don't have to (*mustn't) take it, but I hope you will. She's... done a lot of soul-searching."*).

(505) “The boom! Watch out for the boom!” he keeps bellowing. “**He's not stupid, Dad,**” Vikki says, sharply. “**You don't have to speak to him as if he can barely understand English.**” “I'm the captain of this ship,” Mr. Southard says. He turns to Brad and shakes his head. “You listen to me, O.K.?”

La valuation négative associable à la validation de la relation n'émane plus tant, ou en tout cas n'est plus tant susceptible d'émaner, du référent de S_2 , ce qui dans certains des contextes préalablement envisagés suffisait à déclencher l'emploi de *you don't have to (...)*, que de l'énonciateur-locuteur, d'où un effet extensif de reproche. Ce dernier effet découle toutefois essentiellement des connotations attachées au prédicat et des commentaires négatifs ; on signalera plus précisément la présence de qualifications péjoratives quant à la manière dont le processus est effectué (*wrench her like that, speak to him as if he can barely understand English*), et l'on notera que la validation affecte négativement un individu tiers (*the poor woman, Brad*) ou le locuteur lui-même (*shout at me*). La substitution de *you must not (...)* ou de l'injonction *don't wrench her like that, don't shout at me* à *you don't have to (...)* modifierait cependant l'interprétation de l'énoncé. Là où avec *must not* l'énonciateur se situerait en IE (même si c'est I qui, en pratique, est « le cas ») pour sélectionner E comme « bonne » valeur et I comme « mauvaise » valeur, on revient ici sur la pré-sélection de I qui est censée sous-tendre la validation pour la remettre en cause. A la différence des énoncés précédemment envisagés toutefois, si l'on laisse de ce fait supposer que d'autres options, à commencer par la non-validation, s'offrent *a priori* à l'agent, ce n'est pas tant, *in fine*, pour rétablir sa liberté théorique d'agir selon ses préférences (absence de contrainte), lesquelles n'entrent pas directement en ligne de compte ici, que pour suggérer que la validation n'est pas « objectivement » nécessaire. Plus précisément, on semble davantage attirer l'attention sur le fait que rien ne justifie *a priori* que l'on valide « forcément » I. De ce fait, E n'est plus tant perçu comme conciliable avec les éventuelles « préférences » de l'agent, qui aurait valué ou pourrait valuer négativement I, que comme compatible avec le cadre de référence, et/ou avec la visée attribuée à S_2 . Dans ce dernier cas, celui-ci serait alors perçu ou présenté comme agissant au service d'une finalité dont on rappellerait qu'elle n'est, en tant que telle ou étant donné les paramètres de la situation, pas conditionnée par la validation de I. C'est une lecture que

l'on pourrait faire, notamment, de (505) : étant donné *he's not stupid*, se faire entendre ou obéir de lui ne nécessite pas le passage par la validation de *you speak to him that way*. Dans une certaine mesure, on peut également avoir tendance à interpréter l'exemple proposé par F. Th. Visser comme « il n'est pas nécessaire de se montrer aussi violent pour l'arrêter/la faire entrer dans le fourgon » (dans l'absolu, et d'autant moins peut-être dans cette situation qu'elle ne se débat pas).

Si la finalité en question peut théoriquement être obtenue par d'autres moyens, de surcroît plus aisés (pour l'agent) ou préférables (ici pour un tiers), ou encore si sa validation n'est plus conditionnée, I peut de fait être présentée, contrairement aux énoncés traités en 7.2.1., comme plus ou moins inutile, relativement à cette finalité et/ou dans la situation spécifique.

Ceci est plus visiblement le cas dans un certain nombre de contextes, donnant ou non lieu à une valeur extensive de reproche, dans lesquels le caractère non-nécessaire de la validation apparaît justifié par le fait que le résultat naturellement visé via l'action préalablement ou présentement effectuée, résultat dont l'obtention est « normalement »¹⁵⁸ conditionnée par le passage par cette action, est en fait déjà absolument garanti, voire est déjà atteint, est « le cas » en situation et dans les circonstances en jeu. Il en va ainsi d'énoncés comme les suivants, qui font fréquemment apparaître des prédicats renvoyant à un « dire » ou à une manière de dire, comme en (504) et (505) de ce dernier point de vue :

(506) *"All right, guy. Don't forget to call your nanny." "I'll try her this weekend." "They say it's going to snow." "Yeah, that's what they say." "Drive careful, please." "Dad, you don't have to say please. I'll be careful. I'll be fine."*

(507) *"Doesn't look good," Kaleb said. "You don't have to tell me. I can see for myself."*

¹⁵⁸ Généralement, ou du moins dans d'autres circonstances (dans le cas de (509) et (510)).

(508) *"You know I'm with you, in whatever you're trying to do," JJ replies.*
"Trust me, I already know, you don't have to tell me that. Ever since I
first met you, I saw something different in you."

(509) *"Mo-om!" The shout was followed almost immediately by a boy with*
*wispy blond hair, large ears, and round, wire-rimmed glasses. (...) **"You***
don't have to shout, Lucas," she said. "I'm right here."

(510) ***"You don't have to yell. We're not deaf."** "You couldn't hear me at*
first," said the woman's voice. "Yes, because you were talking in a
whisper." "I'm sorry," said the voice.

(511) ***"You don't have to whisper," I told her. "Nobody's listening."***

(512) ***"You don't have to whisper," I assured him. "They left hours ago."***

On peut considérer ici que l'on joue sur la visée intrinsèquement, notionnellement attachée à l'action préalablement effectuée, respectivement : demander (*say please*) quelque chose pour l'avoir / pour qu'un tiers amène l'état de choses valué à l'existence, dire quelque chose pour le faire savoir, crier pour se faire entendre (si l'interlocuteur est à distance, ou a des problèmes d'audition), chuchoter pour ne pas se faire entendre d'un tiers. En avançant que l'action n'était pas nécessaire, en vue de cette fin est-on tenté de le comprendre lorsque le contexte ne le rend pas déjà explicite, on suggère alors que E est parfaitement compatible avec sa validation. Dans des cas comme ceux-ci, le résultat visé se voit de fait présenté en situation : soit comme garanti, acquis d'avance, voir *I'll be careful* en (506) ; soit, lorsque le procès qu'il met en jeu est de type statif (*know*) ou suppose en tout cas une validation involontaire (*see, hear*), comme étant déjà le cas *a priori*, déjà atteint : *I can see for myself, I already know, I/we can hear you, Nobody (except me) can hear you*. On peut éventuellement faire référence aux paramètres situationnels qui dans ce cas précis annulent la nécessité d'en passer par la validation de I pour atteindre ce visé (*I'm right here* en (509), par exemple), ou encore qui rendent caduque, inutile la visée elle-même en tant que « cause finale » (personne n'écoute ou n'est présent, en (511) et

(512))¹⁵⁹. La validation perd de fait toute pertinence, du moins relativement à la fin qu'on lui attache, parfois par stratégie comme en (509). On oriente alors plus spécifiquement vers E, qu'il s'agisse de non I ou vide de I (par exemple il n'y a rien à dire, c'est évident, (507) et (508)) ; ou de autre que I / différent de I, lorsque l'on fait référence à une « manière de parler » qui rend donc possible la distinction de différents degrés : crier ou chuchoter vs. parler normalement, dans les énoncés (509) à (512).

¹⁵⁹ On est assez proche ici de ce que L. Dufaye nomme, à propos de *need (to)* + négation, « expression (...) d'une condition non-pertinente en raison de l'absence d'un visé potentiel » (2002 : 58), dans un énoncé comme *No heavy rain – possible light showers ; however, no need for an umbrella !*

7.3. Contextes descriptifs et effets contrastifs

La plupart des énoncés envisagés dans la sous-partie précédente admettaient pour sujet le pronom *you*, renvoyant à un co-énonciateur déterminé au sein d'un contexte interlocutif et intersubjectif. En dehors de ce dernier environnement, il n'est par contre plus question d'anticiper au préalable la venue à l'existence d'une occurrence spécifique de relation, ni de prendre appui sur une occurrence particulière effectivement validée. La localisation/non-localisation du visé par rapport à S_2 ne se limite alors pas au moment d'énonciation, ou du moins l'énonciation trouve une pertinence en dehors du seul cadre de locution. L'énoncé peut alors d'emblée s'inscrire dans un contexte plus descriptif, et aboutir éventuellement à la construction de ce qui peut être perçu comme des attributs généraux du terme correspondant au thème du discours.

Nous avons vu, en particulier en 5., que présenter avec *have to* la validation de la relation, en tant que telle ou relativement à la validation d'une autre relation éventuellement implicite, sous l'angle d'une absence d'alternative, revenait caractéristiquement à la poser comme effective (notamment en présence de termes à valeur référentielle spécifique) mais aussi comme contraignante pour l'agent en charge de cette validation. Cette absence d'alternative, valide pour un exemplaire d'une classe, pour les éléments d'une sous-classe, et/ou dans un ensemble de circonstances particulières, était par ailleurs présentée comme anormale, contraire à une attente orientant au contraire vers la non-validation ou vers la possibilité d'une non-validation. On mentionnera pour rappel les énoncés suivants, qu'ils admettent un sujet à valeur référentielle spécifique, ou plus générique ((516)) :

(513) *Cinderella is treated like a servant in her own home. **She has to do all the chores around the house and never gets to do fun things with the rest of the family!***

(514) *So he looked around and found a new job operating heavy equipment in the coal fields in Gillette, Wyoming. **It's a good job—but he has to travel 90 miles each way, every day.***

(515) *But his father recently died of cancer and **his mother has to work four jobs to make ends meet.***

(516) *“You'd better not be using any wood in what you're making,, said Mr Welt.[the Metalwork teacher]” “None,” assured Endill. “Good,” replied Mr Welt. “Because **there's no hope for those who deal in wood. It warps, doesn't look nice and you have to varnish it.**”*

A la négative, on nie que seul le cas de figure positif (I) soit validable ; ce faisant, on réintroduit l'alternative (E) comme possible et accessible. En présence notamment de termes à valeur référentielle bien spécifique ((517) et (518)), on déduit typiquement par suite que I ne livre pas/plus d'occurrences ; la validation est en effet inutile ou encore non pertinente, ou bien elle revêt une dimension négative, la non-validation, accessible, étant alors *de facto* privilégiée. On examinera les énoncés suivants :

(517) *[Glenna has hired business manager Daniel Anthony] “When I started with Glenna in 1987, she didn't even have a secretary,” says Anthony, who used to manage a bronze foundry. “When speaking on the phone, she used a phone cradle so she could answer her calls and continue to work with both hands. **Now that she doesn't have to spend time talking to dealers, collectors, the foundry, reporters, and suppliers,** she has more than doubled her output.”*

(518) *There are times when you just want to give up, lie in bed or in the garden and let someone else do all the work. **It can't be all fun being Princess Diana, but at least she doesn't have to do the ironing, clean the bathroom, cut the grass or do the supper.** She's got other people to do all that for her. How much, we wondered, would it cost to live like*

royalty, or the very rich, to pay someone to come in and do all the things us ordinary folk have to do for ourselves.

(519) *Freezing is a fast and easy form of food preservation (...). Part of the beauty of freezing fruits and vegetables is that you can easily do it either in small batches – thus making good use of odds and ends from your garden -- or in one big batch of your homegrown harvest or peak-season, discounted crops from the farmers market. **Unlike with canning, you don't have to pay attention to acidity or salt when freezing vegetables.** Instead, you can mix and match veggies based on pleasing colors and flavors.*

La possibilité de E, au moins sous la forme de non I, soit <she-not spend time (...)>, <she-not do household chores> et <you-not pay attention to (...)>, n'étant pas directement posée, mais indirectement réintroduite, les énoncés donnent lieu à au moins l'un des deux effets supplémentaires suivants :

- on comprend ou déduit que ce qui est possible concernant l'objet du propos, *Princess Diana* et *freezing vegetables* (en (518) et (519)) et/ou dans les circonstances en jeu (en (517)) ne l'est (ou ne l'était) pas pour d'autres éléments et/ou dans d'autres circonstances ; l'élément qualifié peut en cela, comme dans les contextes affirmatifs sur ce point, se distinguer d'autres éléments, auxquels il se voit éventuellement explicitement contrasté. Cet effet provient toujours du fait que l'on part d'une pré-sélection de I, ou d'un principe selon lequel I serait nécessaire, seul validable à l'exclusion de E, pour en nier la validité, ici dans le cas ou la situation envisagés. Un tel principe pourrait apparaître *a priori* fondé : en ce qu'il est généralement valable (fréquence ou récurrence) ou valable pour d'autres éléments appartenant à la même classe ou partageant avec l'exemplaire qualifié une propriété commune, *us ordinary folks* en (518), *canning* (autre *form of food preservation*) en (519) ; en ce qu'il est/était valide dans une autre situation. C'est le cas de (517), dans lequel *now (that)* marque explicitement la rupture, sous-jacente dans d'autres cas, entre ce qui était le cas avant l'arrivée d'Anthony, *she had to spend [a lot of*

time] talking to..., et ce qui est le cas à présent pour, cette fois, le même individu (contrairement à (518)).

- *Have to* présentant l'altérité comme évacuée, son emploi, à l'affirmative, était à même de véhiculer la représentation négative que l'on se faisait de la valeur présentée comme « seule validable », car entrant en opposition avec une alternative évaluée/valuable positivement. Sa négation peut alors suggérer d'elle-même, lorsque le prédicat n'est pas déjà d'emblée connoté négativement¹⁶⁰, que la validation de I revêt, revêtirait ou revêtait une dimension négative, tout en l'abolissant dans le cas considéré. On réintroduit alors la possibilité du cas de figure préférable ou plus aisé à mettre en œuvre (vide de I ou non I en tout cas, éventuellement autre que I spécifié par ailleurs). Si l'élément qualifié se distingue d'autres éléments (voir premier point), ce contraste va cette fois normalement « dans le bon sens », sous l'angle, entre autres, de l'agent en charge de la validation de I (si celle-ci était requise).

Ce dernier effet se manifeste également dans des cas comme (519), avec agent quelconque. Le sujet *you* est de type /animé humain/ mais a en effet un référent plus ou moins indéterminé, ce qui concorde avec le fait que le thème du discours large n'est pas directement le sujet de l'énoncé mais *freezing vegetables* (dont la nature est toutefois prédicative et qui admet un terme source agentif, également agent de la validation éventuelle de *pay attention to (...)*). S'il s'agit surtout *in fine* d'évoquer les propriétés associables (ou pas, précisément) au processus de congélation et à ce qu'il nécessite (ou pas) de mettre en œuvre, le propos s'intéresse aussi partiellement au rôle de *you*, ainsi qu'à la représentation qu'il pourrait se faire du processus en question. On aboutit cependant à l'effet inverse que celui que produisait un énoncé comme (516), repris partiellement ci-dessous en (520). A côté de (520), on pourra également mentionner (521), qui exprime cependant plus explicitement l'existence d'une condition nécessaire, ainsi que (522) et (523) au passif, dans la mesure où les termes source y ont un référent animé et agentif ; ces derniers énoncés sont comparables à (520) dans lequel le terme but correspond également au thème de l'énoncé, comme le montre la paraphrase possible *it has to be varnished* :

¹⁶⁰ Ceci est très fréquent, voir (517) et (518).

(520) *There's no hope for those who deal in wood. **It warps, doesn't look nice and you have to varnish it.***

(521) *"You simply can't one-hand the Apple Watch...because it's a tiny screen with a tiny control wheel strapped to your wrist, **you have to use both hands to use it, and you have to actually look at it to make sure you're hitting the right parts of the screen.**"*

(522) *The drugs have just reached the market. **They have their limits. They have to be taken within 24 to 48 hours of the onset of symptoms. There are minor side effects.** They cost in the neighborhood of 45 to \$50 for a cycle of treatment.*

(523) *Parasitic flies reduce the nasty fly population, **but have to be bought every year and are expensive. We've tried chickens, but even Banties with clipped wings would flap their way up and roost on the cages.***

Le caractère pénible ou contraignant que revêt la validation pour l'agent éventuel, ou l'obstacle placé devant le résultat positivement visé que représente l'existence d'une condition d'accès présentée comme incontournable, sont autant de désagréments liés, du point de vue du locuteur, à l'utilisation de l'objet thème du discours, désagréments qui peuvent conduire à le rejeter au profit d'autres outils. En (519) au contraire, la validation de <you-pay attention to acidity (...)> perd sa pertinence, n'est plus *a priori* associée au processus désigné par *freezing vegetables*, et tout en levant la contrainte pour l'agent, même virtuel, que représenterait, le suggère-t-on, la mise en œuvre de ce processus, on en fait une solution préférable aux modes de conservation des denrées alimentaires concurrents, en l'occurrence à *canning vegetables*. Là où avec la mise en conserve il faut prendre garde à..., on ne peut pas faire ce que l'on veut, etc., avec la congélation, pas la peine (au sens également littéral du terme) de s'en soucier, ce qui va dans le sens des propos *a fast and easy form of food preservation* et *the beauty of freezing fruits and vegetables*.

Dans la même lignée, on pourra citer un certain nombre d'énoncés qui, comme (519), s'opposent de ce point de vue aux exemples de la liste qui précède :

(524) ***People choose FunctionFox for a lot of very good reasons. (...) No hardware. You don't have to install it, you don't have to support it, and best of all you don't have to purchase it. With FunctionFox, you get your own account on a professional grade server with constant back-up, supported by dedicated IT staff.***

(525) ***One of the best things about owning fish is how low-maintenance they truly are. You don't have to take them out for a walk at all times of the day and night, nor do you have to give them attention.***

(526) *Advocates of natural gas fuel say it addresses a number of problems with traditional fuels. **It burns more cleanly than gasoline or diesel. It doesn't have to be imported.** Government incentives exist for using it, including money and perks.*

(527) ***Startech has an edge over some of its competitors because its converter doesn't have to be reconfigured for different materials, which means operators don't have to presort waste, a costly and time-consuming process.***

(528) *Rainwater harvesting reduces the impact on aquifers, lessening the demand on ecologically sensitive or threatened aquifers. Collecting some of the rainwater falling on impervious surfaces also minimizes erosion and flooding: On some lots, as much as 50 percent of the land area is covered by roof surface. **Because it doesn't have to be treated, pumped or distributed through a complex network, harvested rainwater saves energy and the use of chemicals.***

(529) *So I encourage my patients to take a basic daily multivitamin that contains each nutrient as well as a calcium supplement, which will keep*

*your bones strong. **It doesn't matter what time you take them, and they don't have to be ingested in tandem with specific foods.***

(530) *On the exterior, fiber-and-cement siding and polyvinyl chloride (PVC) trim are used instead of wood clapboard and shingles. **"They're resistant to rot and mildew and don't have to be painted as often as wood," said Stewart.***

Le contexte publicitaire en (524) est révélateur, puisqu'il s'agit d'emblée de vanter les mérites du produit thème du discours en justifiant le choix de celui-ci (*People choose FunctionFox for a lot of very good reasons*), donc en expliquant les raisons pour lesquelles cet outil est préféré à d'autres programmes. Ce sont à ces autres programmes que doit en fait s'appliquer un présupposé restructurable sous la forme *you have to install them, support them, purchase them* (sous-entendu *to (be able to) use them*, résultat naturellement visé, et sorte d'expansion notionnelle d'un prédicat comme *install (a program)*), et pas à *FunctionFox* : il s'agit en effet d'un principe dont la validité pourrait s'étendre par analogie à ce dernier programme, mais dont on souligne qu'il n'est pas valable en ce qui le concerne. Ces étapes indispensables, incontournables, ou en tout cas conçues comme des contraintes pour l'utilisateur potentiel, et dont l'existence pouvait conduire à une qualification négative de l'objet du propos, sont maintenues pour les outils concurrents, donc à bannir, mais levées concernant le référent de *it*, qui apparaît donc à privilégier.

On notera par ailleurs qu'il ne s'agit plus, en dernière lecture, de montrer que la validation présente un caractère facultatif, comme dans la plupart des exemples envisagés en 7.2.1. ; elle est simplement non pertinente (on se rapproche plutôt en ce sens de certains des exemples mentionnés en 7.2.2.), l'utilisation étant directe, puisqu'il s'agit d'un outil en ligne, et le produit étant gratuit. On présente alors *install* et *purchase* comme n'ayant aucune relation avec *<() use it>* et *it*. L'énoncé se distingue ainsi d'un exemple comme le suivant, dans lequel la non-nécessité d'une installation ne se conçoit ni directement relativement aux propriétés du produit par opposition à d'autres outils, ni à un telos, même implicite, du type *to use it*. Il s'agit plutôt en effet de préciser, sur le modèle de l'exemple

(488) mentionné p. 367¹⁶¹ que rien n'est sur ce point imposé à l'agent, malgré ce que pourrait suggérer *it will automatically download to your computer*, pour montrer que lui est offerte la possibilité d'agir selon ses préférences (libre à lui d'installer ou pas) :

(531) *From what I understand, when you reserve Win 10, it will automatically download to your computer, but **you don't have to install it [* to use it] if you don't want to.***

Les autres énoncés mentionnés plus haut rejoignent tous (524) sur ce point : la validation de I est également, sinon au moins inutile, souvent non pertinente, pour des raisons diverses. Ceci est particulièrement visible dans des exemples comme (525) ou (526) : il va de soi que *take them out for a walk* serait incongru en ce que son contenu entre en contradiction avec ce que l'on sait des propriétés de *them*, les poissons ; et *import a product* étant notionnellement lié à une visée intrinsèque, dont le point d'arrivée est *have the product (here)*, sa validation est sans objet si le produit en question est déjà disponible sur place, comme c'est le cas de *natural gas fuel*. La mention même d'une non-nécessité, sous la forme *You don't have to take them out for a walk at all times of the day and night* et *it doesn't have to be imported*, n'est elle-même, là encore, pertinente que parce que cette nécessité s'applique bien à d'autres éléments concurrents au sein de la même classe (d'autres animaux domestiques notamment les chiens en (525), *traditional fuels* en (526)), éléments dont l'objet qualifié se distingue en ce qu'il ne partage pas cette propriété ; et parce que l'on passe, sur le plan appréciatif, d'une représentation (image négative, I et seulement I) à une autre (pas « forcément I » ; E). Par ce dernier biais, on lève en effet l'obstacle, la contrainte voire « l'effort » que représente, le suggère-t-on en parallèle quitte à l'accentuer explicitement (*at all times of the day and night*), la validation de I, ici à la même fin qu'en (525) : la valorisation, au moins à certains égards, de l'option en question sur les options « concurrentes », sous l'angle de l'utilisateur potentiel.

¹⁶¹ *InDesign automatically adds a paragraph style called "TOC title" to your document when you open this dialog box, but you don't have to use that style if you don't want to.*

7.4. Déconstruction d'un rapport implicatif

En contexte générique ou généralisant, l'opération dont *have to* (+ négation) est la trace se conçoit également fréquemment relativement au contenu d'une seconde proposition infinitive explicite, difficilement suppressible. Dans les cas les plus fréquents à l'affirmative, cette infinitive revêtait une valeur téléonomique, et la première relation, faisant intervenir un prédicat agentif ou intentionnel, désignait un moyen qu'il était nécessaire de mettre en œuvre pour pouvoir atteindre l'objectif visé :

(532) *If you have iOS 4 you have to use a computer to update to iOS 5.*

Certains énoncés négatifs présentent à première vue une configuration similaire :

(533) *Some major international competitions are: Nikon Photo Contest International (NPCI -- 142 winners out of 42,000 photos submitted) and Olympus Vision Age International Color Slide Photo Contest (125 winners out of over 13,000 submissions). These are worldwide and are judged in Japan. Both prints and slides are allowed. Look at the published yearbooks of winners to get an idea of what to submit. **You don't have to use Nikon or Olympus cameras to compete.***

(534) *OK, it sounds like you are going to need to get better at collecting inspo. **You don't have to use Pinterest to do that**, but it's by far the most popular way to do so. Here is an excellent guide on how to use it effectively so that you can get past the trendy stuff to stuff that will actually interest you.*

(535) *Researchers at the University of Missouri studied people of five faithsProtestant, Catholic, Muslim, Jewish and Buddhistand found that those who reported a greater degree of spirituality also tended to have better mental health. **But you don't have to attend service regularly to***

get this benefit. *Researchers say the feel-good factor doesn't depend on how often you participate in religious activities or the perceived degree of congregational support.*

Dans des cas comme (532), l'existence d'une finalité, <you-update to iOS 5>, relation dont on anticipe, même à titre virtuel, la validation, justifie qu'un visé, ou grossièrement parlant un « à valider », soit ou se voie localisé par rapport à S_2 , *you*, posé comme le support censé en assurer l'ancrage quantitatif. En parallèle, on pose que la validation de la relation que renferme la proposition en *have to*, <you-use computer> en (532), commande l'entrée dans le domaine des valeurs positives de la relation que renferme la seconde proposition. En d'autres termes, il est nécessaire d'amener <you-use computer> (disons P) à l'existence pour parvenir à <you-update to iOS T> (disons Q), et les deux contenus sont liés par l'existence d'un rapport de type implicatif : Q implique P ou, par contraposition, si P n'est pas validé, Q ne peut pas l'être.

Dans les énoncés (533) à (535) au contraire, envisager l'existence ou la venue à l'existence de la relation contenue dans la seconde infinitive (Q) ne justifie pas l'existence d'une relation de repérage entre le visé et S_2 , ou l'assertion de cette localisation ; relativement à Q, on ne peut pas dire que la première relation (P) est à valider par le sujet :

$$\text{Sit}_0 \supseteq \text{Qlt}_2 (\text{Qnt}_2) \not\supseteq [S_2 \not\supseteq \text{Qlt}_1 (\text{Qnt}_1)]$$

Ceci revient à dire que la validation de P, <you-use Pinterest> en (534), n'est pas une voie d'accès nécessaire à celle de Q, <you-do that>. En d'autres termes, la validation de Q n'est pas conditionnée par celle de P, et Q peut donc être validé (même) si P ne l'est pas : on peut avoir <you-not use Pinterest> (valeur E) et <you do that>. On déconstruit donc le rapport implicatif entre les deux contenus et l'on nie l'existence du lien qualitatif censé les unir (voir en (535) *Researchers say the feel-good factor doesn't depend on how often you participate in religious activities*), de sorte que l'on pourrait également choisir de représenter le phénomène en jeu de la façon suivante :

$$\text{Sit}_0 \supseteq \text{Qlt}_2 (\text{Qnt}_2) \not\supseteq [S_2 \supseteq \text{Qlt}_1 (\text{Qnt}_1)]$$

Comme notre terme « déconstruction » le laisse suggérer, on ne se contente pas de poser, d'emblée et sans plus, qu'il n'est pas nécessaire ou pas utile de déployer tel ou tel moyen pour parvenir à la finalité visée. Même si, en (533) et (534) notamment, *to compete* et *to do that* désignent un objectif potentiellement attribuable à un co-énonciateur, et dont on peut anticiper une occurrence, il s'agit moins de répondre simplement à une question du type *how to compete ?* ou *how to do that ?* que de remettre en cause la légitimité d'une représentation qui lierait qualitativement les deux contenus en jeu, ici du fait, notamment, des propos qui précèdent. Ainsi en (533) la précision *you don't have to use Nikon or Olympus cameras to compete* n'est pertinente que parce que le co-énonciateur pourrait naturellement déduire du nom des compétitions en question, sponsorisées par Nikon et Olympus, que la participation est soumise à une condition, celle d'utiliser un appareil des mêmes marques ; il importe ainsi de rectifier cette position pour clarifier les attentes. Le même phénomène est à l'œuvre en (535) : on pourrait tirer de *those who reported a greater degree of spirituality also tended to have better mental health* l'idée selon laquelle seule la validation de <you-attend service regularly> (en tant que manifestation de *have a great degree of spirituality*) est à même d'autoriser celle de <you-get good mental health>, autrement dit l'idée *you can't get this benefit if you don't attend service regularly*. Ces énoncés, notamment (533) et (534), apparaissent tout de même relativement neutres, en ce que le propos plus large reste destiné à répondre à la question *how to... ?*, et en ce que l'implication potentielle, ensuite déconstruite, est tirée des données contextuelles. Mais de nombreux énoncés, donnant parfois lieu à un effet plus ou moins polémique, montrent plus clairement cette opposition à un *a priori*, à une représentation autre que l'on vient plus explicitement présenter comme une fausse idée ou une préconception :

(536) *Remember, sun bathe, not sun bake. **You don't have to go red to go brown.***

(537) ***Why you don't have to make love regularly to have a happy marriage :**
It's a series that could transform your life - an in-depth study into
what really makes relationships last. And it's not what you think.
 (...) *Let's start with what might seem like a controversial question. How**

important is sex in keeping a couple happy and in love? We say “controversial” because all the self-help books and problem pages insist it's the “glue” holding couples together and is critical for a healthy marriage. **According to these widely held views, everyone should have a consistent amount of sex and it isn't OK for this to diminish over time.** Above all, people are warned against having a “sexless” relationship - as if it is the worst thing imaginable and **will inevitably lead to you separating. The good news is these messages about sex are absolutely wrong. Our research shows many couples enjoy happy, long-term relationships while having less sex - or no sex at all - over time.**

(538) *I like to show people there's another way to live. I like to say “You can go out to the parties, you can go out to a bar and **you don't have to drink to have a good time. You don't have to drink to loosen up. You can be a goof and be sober.**”*

(539) *Mark Twain once said, “the only way to keep your health is to eat what you don't want, drink what you don't like, and do what you'd rather not.” **There is a general misconception that eating well means sacrificing taste** and the overall enjoyment that comes with eating scrumptious meals. We are often drawn to rich and decadent foods. If it's sweet or salty; we crave it night and day. But I will show you how to get the same satisfaction with a well-cooked piece of meat and perfectly seasoned vegetables. **You don't have to give up taste to gain wellbeing.***

Dans chaque cas, on part d'un principe selon lequel la validation de <you-go brown>, <you-have a happy marriage>, <you-have a good time> et <you-gain wellbeing> (Q) impliquerait nécessairement celle de <you-go red>, <you-have regular sex>, <you-drink (alcohol)> et <you-give up taste> (P), respectivement ; ce principe serait tenu ou prétendument tenu pour acquis (pour ce qui est de P, I et pas E, on ne peut pas revenir là-dessus, ou l'on ne peut rien y faire) et s'appliquerait à tous en toute situation. On mobilise

ici ce préconstruit pour dire qu'il est précisément discutable (ce n'est pas donné d'avance) et ainsi en contredire la source, à laquelle on attribue une représentation erronée, qui relève en fait d'une préconception ou d'un pur préjugé, et non d'une réalité. Ceci est particulièrement clair en (537) et (539) : on notera en (537) *according to these widely held views (...), controversial, it's not what you think* et *these messages about sex are absolutely wrong*, et l'on relèvera en (539) la formule *There is a general misconception that eating well means sacrificing taste*.

Se voit par suite opposé à cette représentation ce qui relève, cette fois, bien du certain, et ce qui est conforme aux faits : il est possible d'avoir à la fois <you-not go/be red>, <you-not have regular sex>, <you-not drink> / <you-be sober>, etc., soit E (non I) et <you-go/be brown>, <you-have happy marriage>, <you-have good time>, etc., comme l'explicite *You can be a goof and be sober* en (538). Typiquement, ceci est vérifiable, car prouvé par l'existence de contre-exemples à la règle contredite : on a constaté que pour un certain nombre de cas, ou dans une situation ou une autre, Q est le cas même si P ne l'est pas. Il en va notamment ainsi de (538), où le locuteur parle d'expérience, et de (537) : *Our research shows many couples enjoy happy, long-term relationships while having less sex - or no sex at all - over time*.

Dans de telles conditions, peu importe en fait qu'à Q soit ou non susceptible d'être attachée une téléonomie *a priori*, et que les propositions mettent en jeu des prédicats renvoyant en tant que tels à des procès statifs ou dynamiques. On rencontrera ainsi bien plus fréquemment qu'à l'affirmative des propositions infinitives ne renvoyant pas un objectif à atteindre, comme en (540), ou des énoncés dans lesquels sont mis en relation des « propriétés pures » (prédicats statifs désignant des propriétés prédicables d'une même occurrence quelconque ou d'une même notion), comme en (541):

(540) *A toxic chemical doesn't have to be ingested to cause damage. Some bug killers when inhaled can be poisonous. And if chlorine is inhaled or comes into contact with the eyes, nose, mouth, or skin, it can cause irritation and burning. Never use pool chemicals or pesticides when your child is around.*

(541) *A cork doesn't have to be long to be good. A short cork is perfectly adequate for a wine destined to be drunk within a few years.*

Comme on l'a vu en 6., l'apparition de *have to*, à l'affirmative, au sein de cette dernière configuration est soumise à des contraintes particulières en ce qu'elle nécessite le plus typiquement une opposition de points de vue marquée, que l'énonciateur ramène finalement un co-énonciateur à la position censée s'imposer¹⁶² ou qu'à l'inverse il s'en dissocie en attribuant explicitement un tel point de vue à un tiers¹⁶³. La négation construit d'elle-même une altérité intersubjective, et l'énoncé devient d'emblée compatible avec tout type de configuration en ce qu'il s'agit de déconstruire un rapport présumé entre les deux contenus en posant qu'il n'est pas acquis. On travaille ainsi d'abord sur la représentation que l'on pourrait se faire des deux contenus propositionnels et du lien qui les unit tout en en détrompant la source, soit sur une association d'idées (infondées), ce qui rend la distinction statif/dynamique (aspect lexical des prédicats en jeu) ou finale/non finale (pour ce qui est de l'interprétation à accorder à la seconde proposition) moins pertinente ou peu sensible.

On pourrait ainsi multiplier les exemples construits sur le modèle de (541) :

(542) *A house doesn't have to be old to be haunted. This is a huge misconception in the paranormal.*

(543) *Is he your idea of a Texan? Mr. WILLIAMS: There's no question in my mind he's a Texan. He came to the oil patch, which was tough, made his way. You don't have to be a cowboy to be a Texan.*

(544) *ALCOHOL IS A DRUG: It's an extremely common misconception that alcohol is not a drug because it is legal, when in fact it is the most*

¹⁶² *Then the sound behind me of someone spitting. "Radchaai scum." "I'm not Radchaai." Which was true. You have to be human to be Radchaai* : pour l'interlocuteur, un élément particulier vérifie la propriété livrée au sein de la seconde proposition alors qu'il ne vérifie pas la propriété livrée au sein de la première ; il tient donc *not human* pour compatible avec *Radchaai*.

¹⁶³ *The current categorisation makes an assumption that a person has to be "black" to be African.*

dangerous drug of all. A substance doesn't have to be illegal or stigmatized to be a potentially lethal drug.

(545) *Beware if you are going on a pre-wedding diet. A dress that doesn't fit, no matter how cheap it was, counts as an extravagance. A dress doesn't have to be a designer original to be beautiful. Bridal shops and department stores also have a wide range of gowns, both in price and style.*

(546) *A place doesn't have to be luxurious to be trendy, and a cheap hostel can be just as fun as a cheerful boutique hotel. This is definitely the case with Pillow One Barcelona Hostel.*

(547) *And finally, there is Mr. Abner Noza, who is living proof that one doesn't have to be rich to be generous. Noza, a Haitian born cab driver in Silver Spring, Maryland, is the sole support of the Gethsemane Scholarship Institution School in Fond De Blanc, Haiti.*

(548) *A Filipina based in England has been given honor by no other than Queen Elizabeth II for extending a helping hand to those in need. (...) "Winning this is hugely important as it demonstrates that one doesn't have to be rich to be generous."*

(549) *The limousine with every thing except limousine length. A car doesn't have to be long to be a limousine. A fact which the Triumph 1300 proves with startling clarity. Nor does compactness mean crushing people. Again, the proof is in the Triumph 1300. (texte publicitaire cité par M. L. Clay (1978 : 40))*

On part toujours de la vision selon laquelle la propriété livrée en première partie (telle que prédicable du terme en position de sujet) serait constitutive de la seconde (prédicable du même terme) de sorte que tout exemplaire vérifiant la seconde propriété devrait nécessairement vérifier la première, pour dire que ce n'est pas le cas et présenter là encore

cette vision comme une idée reçue, un stéréotype infondé, ou en tout cas comme une fausse idée : on aboutit à une paraphrase du type *a house may not be old and still be haunted, you may not be a cowboy and still be a Texan, a dress may not be a designer original and still be beautiful*, etc.¹⁶⁴. Ainsi que nous l'avons évoqué plus haut à propos de (537) et (538), et comme le montre l'apparition fréquente de verbes tels *prove* ou *demonstrate*, cette remise en cause se voit typiquement justifiée ou étayée par un recours à l'attesté, et plus précisément par une référence à un élément ou un individu particulier dont le cas constitue un contre-exemple à l'implication réfutée, en ce qu'il vérifie effectivement la seconde propriété sans vérifier la première¹⁶⁵ : *Alcohol is a drug even if it is legal, Pillow One Barcelona Hostel is trendy even if it is not luxurious, Mr. Abner Noza/This Filipina is not rich, still she is generous, the Triumph 1300 is a limousine even if it is not long*. Soit l'on utilise ces « contre-exemples » au service d'une démarche générale qui reste, comme en (542), essentiellement contestataire ou polémique (ce n'est pas inconcevable et c'est possible : la preuve, (...)), soit l'on cherche en parallèle à mettre en avant leur singularité ou leur originalité ((546), (547), (549)).

Dans tous ces cas, on s'emploie à réduire voire à annuler la distance dont on aurait pu croire qu'elle nous séparait de la validation de la relation que renferme la seconde proposition (Q) ; Q pouvant se passer de P, il redevient possible d'envisager son existence sans se représenter le passage par une étape intermédiaire indispensable, ou conçue comme incontournable, qui seule pourrait permettre de faire passer d'un état, celui où Q n'est pas « le cas », à un autre état, où Q serait « le cas ». La validation de la seconde relation est alors typiquement présentée comme facile d'accès, ou du moins comme bien moins

¹⁶⁴ Nous faisons ici intervenir *may* et non *can* dans la mesure où *not* peut, en présence du premier mais non du second, renvoyer à la valeur E du domaine associé à la relation sujet-prédicat (en contexte générique). Ces énoncés pourraient cependant être paraphrasés à l'aide de *can* + valeur polaire, de façon sans doute plus idiomatique : *a house can be recent and still be haunted, you can be poor and still be generous*, etc. Notons bien que la possibilité prend pour cible le lien entre les deux propositions : la non-validation de <house-be old> (ou la validation de <house-be recent>) est compatible avec la validation de <house-be haunted>.

¹⁶⁵ En présence du même type de prédicats (en tant que tels statifs), la place de sujet peut aussi être occupée, quoique bien plus rarement, par un terme dont la valeur référentielle est spécifique, et qui constitue lui-même un contre-exemple à un principe général (censé être universellement recevable). L'énoncé contribue alors à la fois à contredire ce principe et à présenter la propriété livrée en Q et celle livrée en P comme, respectivement, effective et non effective pour ce sujet : *She is strong without that, and she isn't lesser because she doesn't hit the gym every day. Her confrontation of this supposedly body positive ideal (#strongnotskinny promotes itself as being body positive) shows that body positivity doesn't mean conforming to one specific standard. She doesn't have to be skinny or physically strong to be beautiful. Seeing women like her step up and take a stand sends a powerful message against the body standards propagated by the beauty industry and by many fitness bloggers online and on social media.*

difficilement accessible que ce que l'on pourrait penser. Cette dernière représentation est très fréquemment renforcée par le recours à des prédicats porteurs d'une valeur intensive ou hyperbolique (haut degré), lesquels opèrent en retour au service d'une démarche consistant à présenter l'accès à Q comme relativement aisé au sens large, en ce qu'un (plus) faible degré apparaît en fait compatible avec sa validation.

Ce phénomène s'observe fréquemment, entre autres configurations, dans les cas dans lesquels la seconde proposition est susceptible de revêtir une valeur téléonomique. On part d'une vision selon laquelle les deux contenus seraient liés l'un à l'autre (Q implique P), vision à laquelle s'associe également une conception négative, souvent présente à l'affirmative mais ici accentuée par effet hyperbolique, consistant à se représenter l'existence d'un obstacle placé devant l'objectif visé, et d'un écart entre la validation de Q et ce qu'elle requiert¹⁶⁶. Il y a contradiction et l'on passe alors à une réalité (plus) positive¹⁶⁷. Puisque la seconde proposition peut désigner un objectif potentiel, et si l'on s'intéresse, dans le contexte large, aux actions qu'il est envisageable de mener en vue de cette fin, on précise souvent indépendamment, après coup, ce qu'il suffit en fait de faire (cf. *just*) pour pouvoir parvenir au résultat visé (lorsque l'on n'obtient pas un très faible degré, « l'effort » est en tous les cas forcément bien moindre en comparaison) :

(550) ***You don't have to spend billions of dollars to stay young, just listen to your Chiropractor and believe in yourself.***

(551) ***The good news is you don't have to be a master chef to master new flavors. "There is no rule that says everything must be cooked," says Jensen, who suggests trying new produce ingredients in their raw states first. "Raw fruits and veggies come in all shapes and sizes and can make a quick snack or accompaniment to any meal."***

(552) ***There are certain brain exercises that are also linked to improved brain health. The fourth way is to stress less and sleep more. And clearly we***

¹⁶⁶ Sur ces points, voir en particulier 5. Notons que cette lecture est déjà présente dans un énoncé comme (539), cité plus haut ; voir *Mark Twain once said, "the only way to keep your health is to eat what you don't want, drink what you don't like, and do what you'd rather not."*.

¹⁶⁷ On peut relier ces propos aux remarques faites en 7.3.

*all know that stress is bad for our body, it's also bad for our brain. **But you don't have to become a Tibetan monk in order to do this. Just take fifteen minutes a day**, close the door while the dinner is on or you're in between meetings and spend time on sort of focused breathing. Just relax.*

(553) *Since guys are supervisual, skip the tawdry texts and e-mail him pics of sexy things you want to do with him -- just make sure you're using your personal (not work) accounts. **Don't worry: You don't have to pull a Vanessa Hudgens to make it happen. Some ideas :*** (...)

(554) ***You don't have to overhaul your entire eating style to get the benefits of a Mediterranean diet. Just follow these easy tips.***

(555) ***You don't have to run a marathon to reap the benefits of aerobic exercise. Taking a walk for just 2 minutes will burn four times as many calories as simply sitting on your butt watching television.***

(556) *Even if you don't lose a pound, moderate exercise can help normalize blood sugar and reduce blood pressure. **And you don't have to get fanatical to get fitter:** "The important thing is to do something," says Pat Lyons, R.N., M.A., a regional health-education consultant at Kaiser Permanente, northern California. **"People think that you have to be at your target heart rate three times a week or it doesn't do any good. In fact, research indicates that** the greatest health benefit goes to folks who go from being totally sedentary to being somewhat active," says Lyons.*

(557) *There are all kind of ways to make something of your own. And there's different levels and prices, and we have all kinds of things to show you. **But at the high end of the craze is making your own wine. And don't worry, you don't have to buy 60 acres in Napa to do it.***

La réduction voire l'annulation de la distance censée séparer d'une validation de la seconde relation, ainsi que l'effet de facilité, ou de difficulté moindre, qui l'accompagne, se manifestent également dans un autre type de cas, très fréquent. La validation de la seconde relation ne représente plus nécessairement un objectif *a priori* à atteindre, auquel cas on ne passe plus à proprement parler d'une représentation négative à une réalité positive. Le sujet de l'énoncé n'est pas agent ou du moins perd son rôle agentif ; la seconde proposition met en jeu des verbes de perception involontaire ou de cognition, du type *find*, *see*, *feel*, *experience*, *know*, *understand*, *realize*, etc. :

(558) ***You don't have to travel very far to experience Scotland's vibrant culture, which is so evident in every corner of this country.***

(559) ***You don't have to go to South America to find fabulous fungi. I find plenty near my backyard. You can find them no matter where you are. When you do, think about their mysterious hidden world.***

(560) *In the 1960s, landmark pieces of legislation were passed, meant to eliminate discrimination "in all places of public accommodation". **But you don't have to look hard to find examples of racism existing in this country today.***

(561) *In an interview today at the Executive Mansion, Gilmore described his push for continued car-tax relief in personal terms, saying: "The longer I've been in office, it's come home to me : **You don't have to go very far to see it and feel it, the strong feeling just from average citizens out there that they really do want the [tax-cut] money.***

(562) *When I found out that more than 70 percent of processed foods contained either corn or soy, **I couldn't believe it. You don't have to be a rocket scientist to understand that eating too much of one type of food, to the exclusion of others, is not exactly healthy.** This trend in processed foods led me into a disturbing series of investigations.*

(563) *Cosack is chair of the North Dufferin Agricultural Task Force (NDACT), a group of local residents who banded together in opposition to the quarry. “This is the crux of it: They say, ‘It [the water] can run the way it is today, we can collect it, then re-pump it [and it] will continue like it was before’. **It won’t. You don’t have to have a PhD to see that this isn’t going to be this way,**” says Cosack.*

(564) ***You don’t have to be a genius to realize that the world is a bit of a nightmare right now.** A single terrorist organization has conquered massive amounts of territory in the Middle East. Racial tensions in America have been intensified to the point that we’re living the sequel to the Civil Rights Movement.*

(565) *5 Ways You Didn’t Know You Were Damaging Your Hair*

***You don’t have to be Einstein to know that running a 400-degree straightener through your hair isn’t exactly great for your luscious locks. But there are lesser-known evils** that can cause your hair some serious trauma as well.*

Peu importe que la validation de la seconde relation, <you-experience (...)>, <you-find (...)>, <you-see (...)>, etc., soit ou non *a priori* susceptible de revêtir une valeur téléonomique ((558), (559), vs. autres énoncés) ou une valeur conative (efforts pour atteindre la validation : chercher en vue de trouver, notamment), la distance pouvant encore nous en séparer se voyant totalement ((562)-(565)) ou du moins quasi-totalement réduite à néant. On peut alors associer à *find* le sens de *come across*, et suggérer par son intermédiaire des occurrences attestées de *fabulous fungi*, *examples of racism in this country*, etc. ; l’état de fait introduit par *see*, *understand*, etc., apparaît quant à lui effectif ou du moins à même d’être asserté.

Le but est en effet de montrer que l’accès au percept n’est aucunement problématique, et donc par extension de souligner que le fait objet de la cognition (*eating too much of one type of food, to the exclusion of others, is not exactly healthy, this isn’t going to be this*

way, the world is a bit of a nightmare right now, etc.) est d'une évidence criante, ou que les objets de la perception (*fabulous fungi*, etc.) abondent, se manifestent partout (ici) et en nombre. Ceci passe, là encore, par la mention d'un haut degré au sein de la relation dont la validation ne représente pas une condition nécessaire à celle de la seconde relation : (*look, go*) *hard* ou *very far* dans les quatre premiers énoncés ; *be a rocket scientist, a genius, Einstein*, etc. dans les suivants, soit des propriétés désignant un (très) haut degré de faculté intellectuelle. Poser, dans ce dernier cas, que le phénomène est perceptible même si le siège de la perception, quel qu'il soit (*you*), ne vérifie pas une telle propriété, laisse supposer que tout autre degré de *cleverness* ou de *acuteness* est compatible avec <you see/understand (...)>, y compris donc le plus faible¹⁶⁸.

On s'oppose ainsi à l'idée selon laquelle la validation de *find* (...) et *understand/see/etc. that* (...) demanderait respectivement un « effort » de recherche ou de conception¹⁶⁹, ou encore à l'idée selon laquelle la validité de la proposition qui suit *see/know* ne va pas de soi. En (560) par exemple, *landmark pieces of legislation were passed, meant to eliminate discrimination "in all places of public accommodation"* pourrait laisser à penser que le racisme a été éradiqué, donc que l'on n'en trouve plus d'exemples, ou difficilement, ce que l'on vient contredire. En (563), l'énoncé part de l'affirmation de *they, it will continue like it was before*, à qui il devrait pourtant sauter aux yeux que *this isn't going to be this way*. Certains énoncés, dans ces cas de figure, véhiculent toutefois à l'inverse un effet d'accord, comme (564) et (565) : il s'agit cette fois pour le locuteur d'aller dans le sens collectif (nous nous accordons tous pour dire que...) en montrant bien cependant qu'il est conscient que ce qu'il avance n'a rien d'original, anticipant donc, sur ce point, une réaction d'autrui (je ne prétends pas là vous apprendre quelque chose). L'énonciation est souvent alors dans ces cas justifiée par le contexte de droite, comme en (565) où *you don't have to* (...) prend en fait une valeur plus ou moins concessive : certaines choses vont de soi, sont bien connues, je vous l'accorde, donc « cela va sans dire » ; mais l'existence de *lesser-known evils* justifie par contre que je vous présente ces derniers.

¹⁶⁸ On trouvera en français des expressions comme *nul besoin d'être grand clerc/d'avoir fait Polytechnique/d'être sorti de St Cyr/d'avoir inventé la poudre pour* (...), que l'on pourrait rapprocher de *c'est à la portée de n'importe quel imbécile*.

¹⁶⁹ Ceci peut être plus visible en contexte intersubjectif et interlocutif ; voir *how do you know* (...) dans "I could beat up on Jenny if you want," he said. "How do you know Jenny's involved?" I asked. "You don't have to be a genius to figure that out," he said. "Of course, I am a genius, anyway, but even if I had your brain power, I'd be able to guess Jenny was involved."

Conclusion

Les variations interprétatives relevées ici reposent finalement en grande partie sur la référence temporelle associable à la relation et sur le type de choix susceptible d'être opéré en contexte entre la valeur I ou E du domaine qui lui est lié : la relation est susceptible d'être « le cas » en T_0 ou pour une situation antérieure à T_0 (I potentiellement validé) mais sa prise en charge, au sens strict, pose problème (7.1.) ; la relation est validable, I n'est pas (encore) le cas en T_0 (7.2.1.) ; la relation a effectivement livré une occurrence (I validé, dans le domaine du certain) (7.2.2.) ; l'énoncé s'inscrit en contexte généralisant ou générique (7.3. et 7.4.). Ces variations tiennent également à la nature des représentations associées ou susceptibles d'être associées au contenu de la relation et à sa validation, en particulier aux éventuels phénomènes de valuation négative.

Mais au-delà de la diversité apparente des emplois de *not have to* en contexte, il faut surtout noter qu'il ne s'agit pas simplement, dans chaque cas, d'énoncer que la mise en relation sujet-prédicat, et par extension la validation de la relation, n'est pas nécessaire ou que cette validation est superflue. Nous avons vu en effet que la construction de la « non-nécessité » passait d'abord ici par une (re)mise en cause de la légitimité ou de la validité d'une construction préalable, d'une pré-sélection de I opérant à l'exclusion de E, ce qui corrobore nos analyses de *have to* à la forme affirmative. On pose dans ce cas que cette représentation est susceptible d'être mise à mal, est infondée, ou relève précisément d'un *a priori* et non d'une réalité : ce qui est validable, concernant le sujet de l'énoncé, ne se limite pas à une valeur préconstruite. La valeur préalablement évacuée, ou tenue pour bloquée, se voit alors réintroduite comme possible, accessible ou compatible avec les propriétés du terme sujet ou celles d'un second contenu propositionnel.

Conclusion

Nous avons étudié en détail dans ce travail les différents emplois de *have to* en anglais contemporain, en décrivant la variété des effets de sens véhiculés par cette forme et en identifiant les paramètres contextuels responsables de leur émergence. En parallèle, nous avons tenté de déceler ce qui, au-delà de la diversité des valeurs et des effets produits, unissait ces emplois. Il s'agissait ainsi de dégager un ensemble de propriétés fondamentales à même de caractériser le fonctionnement de *have to* et de le distinguer de celui de *must*, dont *have to* est typiquement présenté comme le concurrent direct dans l'expression de la « nécessité » ou de « l'obligation ».

Les analyses théoriques proposées ont fait appel à plusieurs modes de représentation complémentaires, prenant appui sur différents outils formels empruntés à la théorie des opérations énonciative : modes de repérage, représentations sur le domaine notionnel associé à la relation sujet-prédicat (prise en compte de I et E), types de délimitations quantitative (Qnt) et qualitative (Qlt) de l'occurrence de relation en jeu.

Nous avons émis l'hypothèse que le fonctionnement de *have to* pouvait en grande partie être appréhendé comme le produit de la composition des opérations fondamentales dont le verbe *have* et la particule *to* sont respectivement les traces. Selon une conception commune, *have* marque la localisation de l'élément qui le suit par rapport au terme en position de sujet. L'opération marquée par *to* peut, quant à elle, être décrite de plusieurs façons complémentaires. On peut notamment considérer que *to* quantifiabilise la notion à laquelle renvoie la base verbale, ce qui permet d'envisager l'existence/venue à l'existence d'une occurrence de cette notion. Cette occurrence est toutefois maintenue en deçà de sa validation et reste ainsi avant tout délimitée qualitativement, ce que nous avons symbolisé par Qlt (Qnt). De façon étroitement corrélée, on peut aussi considérer que *to* sélectionne, « vise » l'une des valeurs du domaine représenté par la base verbale sans prise en compte directe de sa complémentaire (I, sans plus). Enfin, *to* peut également être perçu comme un

opérateur de prédication : il marque le repérage d'un terme par rapport à une relation incomplète, sans effectuer d'identification entre ce terme et la place vide que comprend la relation en question. La validation de cette dernière est donc, là encore, envisagée tout en étant maintenue en suspens, ce qui rejoint directement les deux modes de représentation précédents. Par l'intermédiaire de *have*, ce visé, ou la relation ainsi constituée, est repéré(e) par rapport au terme en position de sujet, et ce repérage fait l'objet d'une assertion. Le terme sujet acquiert alors un statut de repère situationnel (S_2), et l'on attribue ainsi une forme de propriété (sous la forme d'un visé) à ce terme, qui est du reste le support pouvant assurer la venue à l'existence de la relation, son ancrage quantitatif.

Nous avons considéré que *have to* et *must* supposaient un formatage similaire de l'occurrence de relation en jeu, sous la forme Qlt (Qnt) (« s'il y a occurrence quantitative, il s'agit d'une occurrence ayant telle dimension qualitative, et aucune autre » (E. Gilbert (2001 : 35)), d'où l'existence d'un point de contact entre les deux formes. Ce formatage résulte cependant, avec *must*, du repérage direct d'un contenu notionnel « pur » par rapport à Sit_0 . En d'autres termes, un énonciateur envisage l'existence ou la venue à l'existence d'une occurrence de relation à partir des représentations qu'il lui associe. Dans le cas de *have to*, ce formatage n'apparaît pas dépendant d'un choix énonciatif, en quelque sorte dépassé ; il est essentiellement effectué par l'intermédiaire du marqueur *to*, et l'énonciateur ne fait que prendre en charge la localisation de la relation ainsi construite par rapport à S_2 , cette opération conférant à la visée effectuée par *to* un caractère préconstruit, donné en ce qui concerne S_2 , ou « acquis » par le terme en position de S_2 .

Nous avons ainsi vu que, de façon tout à fait corrélée, l'emploi de *have to* et celui de *must* impliquaient une appréhension différente de l'altérité (valeur E) dans le domaine associé à la relation sujet-prédicat en jeu, ainsi que de l'altérité intersubjective. Avec *must*, I comme E sont pris en compte depuis une position de départ de l'énonciateur en IE ; E est rejeté qualitativement (choix de I sur E d'après un ensemble de représentations et de valeurs) mais ne peut être totalement évacué : la non-validation reste envisagée par l'énonciateur ou bien demeure, du moins, envisageable, par opposition potentielle des points de vue, ou par possibilité théorique, maintenue, que le terme source ne valide pas, voire décide de ne pas valider, la relation. Avec *have to*, E est à la fois non pris en

considération par l'énonciateur sur le plan formel, dans la mesure où la sélection de I, ou le formatage de l'occurrence sous la forme Qlt (Qnt), n'est pas le produit direct d'un jugement énonciatif, et présenté comme évacué *a priori* en ce qui concerne S₂. Sur ce point, l'altérité n'est pas envisageable, pour ce qui est de S₂, de l'agent valideur de la relation, et/ou d'un quelconque (co-) énonciateur (pas de place pour l'altérité potentielle des points de vue). De là la fréquente apparition de *have to* au sein de contextes dans lesquels la sélection de I sur E est problématique à différents égards et où l'altérité, envisagée par ailleurs, doit se voir explicitement évacuée, ou du moins être présentée comme telle. La lecture de l'énoncé est alors partiellement fonction du mode préalable de prise en charge, au sens large, de E (occurrence envisagée dans sa dimension quantitative ou bien qualitative, avec dans ce dernier cas éventuels phénomènes de valuation), et de l'origine de cette prise en charge (énonciateur, co-énonciateur, autre instance subjective).

Ces représentations minimales permettent, semble-t-il, de rendre compte de l'ensemble des phénomènes observables ou fréquemment relevés, et de saisir ce en quoi les fonctionnements de *must* et de *have to* se distinguent : opposition subjectif (*must*) / objectif (*have to*), la valeur (pré)sélectionnée n'ayant pas pour repère la même coordonnée subjective ; valuation positive (*must*, du point de vue de S₀) / valuation négative (*have to*, sous l'angle de S₂, et dans la mesure où le repérage du visé par rapport à S₂ se traduit par l'élimination *a priori* de E) ; repérage possible et fréquent de la proposition en *have to* par rapport à une seconde proposition / maintien du repérage de la relation par rapport à Sit_{0(k)} dans le cas de *must* ; décrochage direct de la situation d'énonciation possible pour *have (to)*, avec alors repérage par rapport à S₂ construit comme révolu (*had to*) / nécessité d'une situation d'énonciation rapportée (*must*). Ces représentations expliquent également l'existence de points de recoupement apparents, notamment dans le cadre de certains contextes génériques dans lesquels l'origine énonciative peut, avec *must*, apparaître accessoire du fait du repérage par rapport à la classe des situations. Apparaissent alors parfois énoncées des propriétés notionnellement, intrinsèquement ou universellement associables au terme sujet ou encore à un second contenu notionnel.

Nous avons tenté d'examiner au cours de ce travail une grande partie des emplois de *have to* et des effets qu'il est susceptible de véhiculer, du fait de l'interaction des

opérations dont il est la trace avec les propriétés des éléments contextuels, en nous intéressant à la fois aux cas principaux ou fréquents et aux phénomènes obliques. Nous ne prétendons toutefois nullement à l'exhaustivité, et la prise en considération de certains emplois ou configurations ici passés sous silence permettrait sans-doute d'étoffer ou d'affiner les analyses théoriques proposées ici.

N'ont pas été envisagés par exemple les cas dans lesquels le repérage inter-propositionnel établi opère essentiellement au service d'une qualification de la relation que renferme la seconde proposition infinitive, dont la validation, par ailleurs construite comme effective pour un cas particulier, ou au moins envisagée, se voit présentée comme inattendue ou déviante :

(566) *"Descartes is a classic in the history of ideas. **You have to be nuts to dismiss him so easily!**"*

L'analyse détaillée de ce type de cas permettrait notamment d'approfondir la distinction entre *have to* et le modal *must*, que l'on rencontre au sein d'énoncés à première vue construits sur le même modèle :

(567) *"People have always said to me, **you must be crazy to be collecting these yellowjackets,**" Jim said.*

Dans la mesure cependant où l'on peut dans la majorité des cas raisonnablement associer à ces derniers énoncés, mais pas à leurs contreparties en *have to*, une valeur épistémique, une telle analyse ne viendrait probablement, nous semble-t-il, que conforter les conclusions auxquelles nous avons abouti au cours de ce travail. La comparaison des configurations au sein desquelles chacune des deux formes s'insère le plus fréquemment (contextes généralisants dans le cas de *have to*, spécifiants dans le cas de *must*), ainsi que la recherche d'énoncés réfractaires à la substitution (*Half the time I still think I must (?have to) be crazy to believe you're a werewoman ; Now you know I'm not a morning person so I had to be (*must have been) worried to take a crack-of-dawn appointment*) nous permettrait, en particulier, de rapprocher directement ces énoncés des cas de repérage inter-

propositionnels que nous avons eu l'occasion d'examiner, pour ce qui est du fonctionnement de *have to* et du type de lien qu'il contribue à établir entre les deux contenus mis en relation. Une analyse détaillée présenterait néanmoins l'intérêt de poursuivre la discussion, déjà amorcée, quant aux propriétés fondamentales qui unissent et séparent l'inférence, dont l'emploi de *must* serait ici partiellement la trace, et l'implication, que *have to* contribuerait à exprimer au premier chef.

Nous ne nous sommes pas non plus penchée sur la combinaison, quoique assez rare, de *have (to)* avec des marques aspectuelles, qui nous amènerait à nous interroger sur les modes de repérage supplémentaires alors en jeu et sur les possibilités qu'offre le choix d'une forme aspectuelle sur celui d'une forme simple. Nous n'avons pas non plus évoqué en détail le cas des énoncés interrogatifs, dont l'examen permettrait peut-être de tester la légitimité des analyses proposées, en particulier au sujet des énoncés négatifs. Sur ce dernier point, pourraient également être étudiés les énoncés affirmatifs qui, en combinaison avec l'adverbe *only* et en présence d'un repérage inter-propositionnel, expriment l'existence d'une condition suffisante et/ou minimale à la validation d'un second état de faits et réduisent voire annulent la distance l'en séparant. Ils mériteraient en ce sens d'être mis en regard avec, en particulier, les énoncés négatifs que nous avons eu l'occasion d'examiner :

(568) *She looked at the watching monsters and gave an envious sigh. "The monsters have it so easy. **You can't even tell when they're pregnant, and they only have to lay those tiny little eggs.**"*

(569) *Then he gave a soft, deprecatory laugh. "Beautiful, desirable... **the kind of woman who only has to walk into a room in order to arouse the predator inside every man there.**"*

(570) *In these circumstances, there could hardly be a clear-cut foreign policy. **One only has to compare Scotland with England to see where the real problem lay.***

Il serait utile, enfin, de comparer les emplois de *have to* à ceux d'autres formes qui, outre *must*, lui sont potentiellement concurrentes, ou avec lesquelles il semble partager des propriétés formelles. Nous pensons à la construction *have got to*, que nous n'avons pas envisagée ici, à certains emplois de *want to*, mais aussi à la structure verbale *need to* et au modal *need* + *not* à la négative. Ceci permettrait d'affiner nos conclusions quant à la spécificité du fonctionnement de *have to*, et d'explorer plus avant les différents modes de construction linguistique possibles de la « nécessité » au sens large, en nous interrogeant par là même sur la portée et la teneur de ce concept très générique, mais susceptible de revêtir différentes formes.

Bibliographie

- AARTS, B & J. CLOSE (2010). "Current change in the modal system of English : a case study of *must*, *have to* and *have got to*" in U. Lenker, J. Huber & R. Mailhammer (eds) *The History of English Verbal and Nominal Constructions*. Amsterdam : John Benjamins. 165-181.
- ADAMCZEWSKI, H. & C. DELMAS (1995). *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : Armand Colin. [1^e éd. 1982]
- ARISTOTE. *Metaphysique : Livre Delta*. Introduction, traduction et commentaire par R. Bodeus et A. Stevens. Paris : Librairie philosophique J. Vrin. 2014.
- AUSTIN, J. L. (1962). *How to Do Things with Words*. Oxford : Clarendon Press.
- BENVENISTE, E. (1966). « *Etre et avoir dans leurs fonctions linguistiques* ». *Problèmes de Linguistique Générale* I. Paris : Gallimard. 187-207.
- BIBER, D. (2004). "Modal use across registers and time", in A. Curzan & K. Emmons (eds.), *Studies in the History of the English Language II : Unfolding Conversations*. Berlin : Mouton de Gruyter. 189-216.
- BIRKS, I. (2004). « Complétude formelle et complémentation: quelques remarques sur *have* ». *Cercles* 9. 82-94.
- BLANVILLAIN, O. (2001). « Représentation(s) métalinguistique(s) du modal *should* ». *Anglophonia / Sigma* 10. 63-92.
- BLAY, M. (ed.) (2003). *Grand Dictionnaire de la Philosophie*. Paris : Larousse & CNRS éditions.
- BOISSON, C. (1987). « Anglais *have*, français *avoir* et l'empathie », in *La transitivité*, Travaux du CIEREC LII. Saint-Etienne : CIEREC. 155-180.
- BOTTINEAU, D. (1998). *Aspect, actance et modalité : systématique de l'infinitif anglais*.

Thèse de doctorat, Université Paris IV (Sorbonne).

- BOTTINEAU, D. (2005). « Périphrases verbales et genèse de la prédication en langue anglaise », in N. Le Querler & H. Bat-Zeev Shyldkrot (eds.) *Les périphrases verbales*. Amsterdam : Benjamins. 475-495.
- BOUMA, L. (1975). "On contrasting the semantics of the modal auxiliaries of German and English". *Lingua* 37. 313-339.
- BOUSCAREN, J., J. CHUQUET & B. FILHOL-DUCHET (1982). « *Have*, opérateur de localisation », in J. Bouscaren (ed.) *Cahiers de Recherche en Grammaire Anglaise*, T.1. Paris : Ophrys. 55-72.
- BOUSCAREN, J., J. CHUQUET & L. DANON-BOILEAU (1987). *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys.
- BOUSCAREN, J., A. DESCHAMPS & C. MAZODIER (1993). « Eléments pour une typologie des procès ». *Cahier de recherche 6, Types de procès et repères temporels*. Paris : Ophrys. 6-34.
- BRINTON, L. (1991). "The origin and development of quasimodal *have to* in English", 10th International Conference on Historical Linguistics, Amsterdam.
<http://faculty.arts.ubc.ca/lbrinton/HAVETO.PDF>
- BYBEE, J. & S. FLEISCHMAN (1995). "An introductory essay", in J. Bybee & S. Fleischman (eds.) *Modality in Grammar and Discourse*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins. 1-14.
- CARON, B. (2000). « Assertion et préconstruit : topicalisation et focalisation dans les langues africaines », in B. Caron, *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*. Louvain : Peeters. 7-42.
- CHERCHI, L. (1988). *La grammaire anglaise au fil des textes*. Dijon : éditions de l'Aléï. [1^e éd. 1986]
- CHUQUET, H. & S. HANOTE (2004). "*Who is speaking please?*" *Le discours rapporté*. Collection Gramvoc. Paris : Ophrys.

- CHUQUET, H. (1994). « Construction d'événements et types de procès dans le récit au présent en français et en anglais », in J. Guillemin-Flescher (ed.), *Linguistique contrastive et traduction* 3. Paris : Ophrys. 3-36.
- CHUQUET, J. (1984). « *If...* », in J. Bouscaren (ed.) *Cahiers de recherche en grammaire anglaise* T. 2. Paris : Ophrys. 45-87.
- CHUQUET, J. (1986). *To et l'infinitif anglais : détermination et opérations énonciatives*. Paris : Ophrys.
- CHUQUET, J. (1991). « *To be or not to be* – A propos de *believe* et de quelques autres verbes d'opinion ». *Cahiers de recherche en grammaire anglaise* T. 5. Paris : Ophrys. 25-81.
- CHUQUET, J. (1993). « *Perfect* anglais et opérations de validation : quelques repères », in L. Danon-Boileau & J. L. Duchet (eds.), *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*. Paris : Ophrys. 27-45.
- CLAY, M. (1978). « L'étude linguistique de texte ». *Recherches en linguistique étrangère* 4. Paris : Les Belles Lettres. 39-50.
- COATES, J. (1983). *The Semantics of the Modal Auxiliaries*. London : Croom Helm.
- COLLINS, P. (2009). *Modals and Quasi-Modals in English*. Amsterdam : Rodopi.
- CORRE, E. (2008). *Aspect(s), contrastivité(s), modélisation(s)*. Document de synthèse, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle. <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00671857>>
- COTTE, P. (1982a). « Autour de *to* » in *Apports français à la linguistique anglaise, Travaux du CIEREC* 35. Université de Saint Etienne. 57-80.
- COTTE, P. (1982b). « *To*, opérateur de dévirtualisation en anglais ». *Modèles Linguistiques* t. 4 fasc. 2. 135–149.
- COTTE, P. (1988). *Le Système des auxiliaires modaux dans le système verbal de l'anglais contemporain*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Grenoble III.
- COTTE, P. (1997). *Grammaire linguistique*. Paris : Didier Erudition.

- COTTE, P. (1998). « *Have* n'est pas un verbe d'action : l'hypothèse de la réélaboration », in A. Rousseau (ed.) *La Transitivité*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion. 415-439.
- CREISSEL, D. (1996). « Remarques sur l'émergence de verbes *avoir* au cours de l'histoire des langues ». *Faits de langues* 7, *La relation d'appartenance*. 149-158.
- CULIOLI A., J.-P. DESCLES, R. KABORÉ & D.-E. KOULOUGHLI (1981). *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques. Les catégories grammaticales et le problème de la description des langues peu étudiées*. Rapport présenté à l'UNESCO, Paris, ERA 642.
- CULIOLI, A. (1971). « Modalité », *Encyclopédie Alpha* t. 10. Paris : Grange Batelière & Novare, Istituto geografico de Agostini.
- CULIOLI, A. (1983-1984). Notes du Séminaire de D.E.A. Université de Paris VII, DRL & Poitiers.
- CULIOLI, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations* (T.1). Paris : Ophrys.
- CULIOLI, A. (1999a). *Pour une linguistique de l'énonciation : Formalisation et opérations de repérage* (T. 2). Paris : Ophrys.
- CULIOLI, A. (1999b). *Pour une linguistique de l'énonciation : Domaine notionnel* (T. 3). Paris : Ophrys.
- DANJOU-FLAUX, N. & M.-N. GARY-PRIEUR (1981). « *Forcément* ou le recours à la force dans le discours ». *Modèles Linguistiques* III-1.54- 111.
- DE MATTIA-VIVIÈS, M. (2000). *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*. Aix : Publications de l'Université de Provence.
- DEPRAETERE, I. & A. VERHULST (2008). "Source of modality: A reassessment". *English Language and Linguistics* vol. 12 n° 1. 1-25.
- DEPRAETERE, I. (2015). "Categorization principles of modal meaning categories: a critical assessment". *Anglophonia* 19.

- DESCHAMPS, A. (1999). « Essai de formalisation du système modal de l'anglais », in A. Deschamps & J. Guillemin-Flescher (eds.), *Les opérations de détermination : quantification/qualification*. Paris : Ophrys. 267-287.
- DESCHAMPS, A. (2001). « Approche énonciative des modaux de l'anglais », in J. Bouscaren et al. (eds.) *Modalité et opérations énonciatives, Cahiers de recherche en grammaire anglaise* T.8. Paris : Ophrys. 3-21.
- DESCOMBES, V. (2007). *Le raisonnement de l'ours et autres essais de philosophie pratique*. Paris : Seuil.
- DOLLINGER, S. (2007). "The Modal auxiliaries *have to* and *must* in the corpus of early Ontario English : Gradient change and Colonial lag". *The Canadian Journal of Linguistics* 51-2&3. 287-308.
- DOUAY, C. (2003). « Des modalités de l'interlocution au système des modaux ». *Corela* 1-1. <http://corela.revues.org/636> [mis en ligne le 01 avril 2003, consulté le 22 mars 2012]
- DOUAY, C. (2005). « Un autre point de vue sur *have* ». *Corela* 3-1. <http://corela.revues.org/488> [mis en ligne le 04 juillet 2005, consulté le 22 mars 2012]
- DOWNING, A. (2015). *English Grammar : A University Course*. London, New York : Routledge. [1^e éd. 1992, Prentice Hall International (UK) Ltd]
- DUFAYE, L. (2001a). *Les Modaux et la négation en anglais contemporain. Cahiers de recherche*, numéro spécial. Paris : Ophrys.
- DUFAYE, L. (2001b). « Le système des auxiliaires de modalité et la négation », in J. Bouscaren et al. (eds.) *Modalité et opérations énonciatives, cahiers de recherche en grammaire anglaise* T.8. Paris : Ophrys. 101-144.
- DUFAYE, L. (2001c). « *Must not* et *need not*: Deux illustrations du statut de la négation », in J. Bouscaren et al. (eds.) *Modalité et opérations énonciatives, cahiers de recherche en grammaire anglaise* T.8. Paris : Ophrys. 223-253.
- DUFAYE, L. (2002). « *Need* : analyse sémantique et catégorisation syntaxique », in J.

- Chuquet & M. Paillard (eds.) *Travaux linguistiques du CERLICO 15, Morphosyntaxe du lexique 1 : Catégorisation et mise en discours*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 47-65.
- DUFAYE, L. (2009). *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*. Paris : Ophrys.
- DUFFLEY, P. (1992). *The English Infinitive*. London : Longman.
- FILIPPI-DESWELLE, C. (2010). « Quand “je” est un “autre” ou quand *though*, marqueur de relance discursive (d’“afterthought”), introduit une altérité intrasubjective », in L. Dufaye & L. Gournay (eds.), *L’Altérité dans les théories de l’énonciation*. Paris : Ophrys. 37-55.
- FRANCKEL J.J & D. PAILLARD (1998). « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages*, vol. 32 n° 129. 52-63.
- FUCHS, C. & A.-M. LÉONARD (1979). *Vers une théorie des aspects : les systèmes du français et de l'anglais*. Paris : Mouton.
- FURMANIAK, G. (2004). *Influence des marqueurs aspectuels sur la construction et l'interprétation de la modalité dans les énoncés en must*. Thèse de doctorat, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle.
- GAUTHIER, A. (1981). *Opérations énonciatives et apprentissage d'une langue étrangère en milieu scolaire*. Thèse de Doctorat d'Etat Paris VII. Les Langues Modernes.
- GERDIL, G. S. (1807). *Opere edite e inedite del cardinale Giacinto Sigismondo Gerdil*, T. 7. Roma : stampe di V. Poggioli.
- GILBERT, E. (1987). *May, Must, Can et les opérations énonciatives. Cahiers de recherche en grammaire anglaise T.3*. Paris : Ophrys.
- GILBERT, E. (1993). « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli », in P. Cotte et al. (eds.) *Les théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette Supérieur. 63-96.
- GILBERT, E. (1998). « Quelques remarques sur *as* et la construction des valeurs référentielles », in N. Le Querler & E. Gilbert (eds.) *Travaux Linguistiques du*

CERLICO 11, *La référence 1 : statut et processus*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 103-126.

GILBERT, E. (2001). « Vers une analyse unitaire des modalités. *May, must, can, will, shall* », in J. Bouscaren et al. (eds.) *Modalité et opérations énonciatives, cahiers de recherche en grammaire anglaise* T.8. Paris : Ophrys. 23-99.

GILBERT, E. (2003a). « Tentative de représentation de quelques modaux de l'anglais ». *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 81 fasc. 3. 771-789.

GILBERT, E. (2003b). « Quantification, qualification et modalité. Les cas de *pouvoir* et de *devoir* », in A. Ouattara (ed.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs : théories et application*. Paris : Ophrys. 69-85.

GILBERT, E. (2004). « Anaphore et qualification : quelques valeurs de *so* ». *Cycnos* vol. 18 n°2. <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=37>

GILBERT, E. (2008). « *Need* : de l'auxiliaire au verbe : Tentative de représentation », in J. Pauchard (ed.) *Auxiliaire et auxiliation. Recherches en linguistique et psychologie cognitive* 22. Editions et Presses Universitaires de Reims. 9-45.

GIRARD-GILLET, G. (2015). « *A posteriori* modality, implicative modality by abduction. A case study : *he must have been drunk to have said that* ». *Anglophonia* 19. <http://anglophonia.revues.org/497> [mis en ligne le 15 juillet 2015, consulté le 4 septembre 2015]

GODDARD, C. (2014). “*Have to, have got to, and must* : NSM analyses of English modal verbs of “necessity.””, in M. Taboada & R. Trnavac (eds.) *Nonveridicality and Evaluation : Theoretical, Computational and Corpus Approaches*. Leiden : Brill. 50-74.

GRESSET, S. (2001). « *Can/may* et *might/could* ou l'interchangeabilité à l'épreuve des textes ». *Modalité et opérations énonciatives, cahiers de recherche en grammaire anglaise* T.8. Paris : Ophrys. 177-222.

GROSS, G. & M. PRANDI (2004). *La finalité: Fondements conceptuels et genèse linguistique*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.

- GROUSSIER, M.-L. & C. RIVIÈRE (1996). *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*. Paris : Ophrys.
- GROUSSIER, M.-L. (1985). « À propos de l'ambivalence épistémique / déontique des auxiliaires *must* et *may* ». *Modèles Linguistiques* t. 7 fasc. 2. 139-155.
- GROUSSIER, M.-L. (1993). « Où est le sens? Ou l'impossible feinte interénonciative ». *Cahiers Charles V, Travaux de linguistique énonciative* 16, *Le sens*. Institut d'anglais et Université Paris VII. 17-39.
- GROUSSIER, M.-L. (2002). « Evolution des indicateurs de modalité déontique et occultation de la subjectivité ». <https://alaesfrance.files.wordpress.com/2015/04/groussier2002.pdf>
- GUENTCHEVA, Z. (1990). *Temps et aspect : l'exemple du bulgare contemporain*. Paris : Editions du CNRS.
- GUÉRON, J. (1989). « Les emplois de *have* ». *L'anaphore*, Travaux du CIEREC LVV. Saint Etienne : Université de Saint-Étienne. 43-55.
- HAEGEMAN, L. (1980). "Have to and Progressive Aspect". *Journal of English Linguistics* 14. 1-5.
- HAUSSER, M. (1993). « Le « Devoir » de la presse », in J. Lefèvre & E. Neveu, *Mots* 37, *Rhétoriques du journalisme politique*. 64-83.
- HEINE, B. (1993). *Auxiliaries : Cognitive Forces and Grammaticalization*. New York : Oxford University Press.
- HUDDLESTON R. & G. K. PULLUM (2012). *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. [1^e éd. 2002]
- JACOBSSON, B. (1979). "Modality and the modals of necessity *must* and *have to*". *English Studies* 60. 296–312.
- JANKOWSKI, B. (2004). "A transatlantic perspective of variation and change in English deontic modality". *Toronto Working Papers in Linguistics* vol. 23 n° 2. 85-113.

- JESPERSEN, O. (1924). *The Philosophy of Grammar*. London : Allen and Unwin.
- JOHANSSON, S. (2013). "Modals and semi-modals of obligation in American English : some aspects of developments from 1990 until the present day", in B. Aarts *et al.* (eds.) *The Verb Phrase in English. Studies in English Language*. Cambridge : Cambridge University Press. 372-380.
- JOHANSSON-MANOURY, E. (2007). « L'impératif positif dans les énoncés avec l'adverbe *so* ». *Anglophonia/Sigma* 22. 95-115.
- JOLY, A. & D. O'KELLY (1989). *L'analyse linguistique des textes anglais*. Paris : Nathan.
- KHALIFA J.-C. (2004). *Syntaxe de l'anglais - théories et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Ophrys.
- KHALIFA, J.-C. (2005). « Identification et appartenance dans l'énoncé complexe », in C. Delmas & M. Quivy (eds.) *Six études de linguistique anglaise, Cercles*. Université de Rouen.
- KRONNING H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Uppsala, Stockholm : Acta Universitatis Upsaliensis, Almqvist & Wiksell International.
- KRONNING, H. (2001). « Pour une tripartition des emplois du modal *devoir* », in P. Dendale & J. van der Auwera (eds.) *Les verbes modaux. Cahiers Chronos* 8. 64-84.
- KRUG, M.G. (2000). *Emerging English Modals : A Corpus-based Study of Grammaticalization*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- LALANDE, A. & Société française de philosophie (2013). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : Presses universitaires de France. [1^e éd. fascicules 1902-1923].
- LAPAIRE J. R. & W. ROTGÉ (2002). *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. [1^e éd. 1991]
- LARREYA, P. & C. RIVIÈRE (2014). *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Pearson Education France. [1^e éd. 1991]

- LARREYA, P. (1982). « Quelques remarques sur *have to* et *must* ». *Apports français à la linguistique anglaise*, Travaux du CIEREC 35, Université de Saint Etienne. 103-121.
- LARREYA, P. (1984). *Le possible et le nécessaire, modalités et auxiliaires modaux en anglais britannique*. Paris : Nathan.
- LARREYA, P. (2000). « Connaissance, inférence et modalités épistémiques dans le système verbal de l'anglais », in J. Pauchard (ed.) *La modalité et les modaux en diachronie et en synchronie (domaine anglais)*. Reims : Presses Universitaires de Reims. 175-199.
- LARREYA, P. (2009). "Towards a typology of modality in language" in R. Salkie, P. Busuttil & J. van der Auwera (eds.) *Modality in English : Theory and Description*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter. 9-30.
- LARREYA, P. (2015). « Modalisations *a priori* et *a posteriori* : le cas de *would* ». *Anglophonia* 19. <http://anglophonia.revues.org/457> [mis en ligne le 15 juillet 2015, consulté le 4 septembre 2015]
- LAWLER, J. (1973). *Studies in English Generics*. PhD Dissertation. *University of Michigan Papers in Linguistics* vol. 1 n° 1.
- ŁĘCKI, A.M. (2010). *Grammaticalisation Paths of Have in English*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- LEECH, G. (1969). *Towards a Semantic Description of English*. London : Longman.
- LEECH, G. (1987). *Meaning and the English Verb*. London : Longman. [1^e éd. 1971]
- LYONS, J. (1977). *Semantics* 2. Cambridge : Cambridge University Press.
- MARTIN, F. (2007). « Prédicats superlatifs à l'impératif. » *Travaux de Linguistique* vol. 55 n° 2. 119-130.
- MATTHEWS, R. (1991). *Words and Worlds : on the Linguistic Analysis of Modality*, Francfort : Peter Lang.
- MERLE, J.-M. (2002). « *Want* », in J. Guillemin-Flescher (ed.), *Linguistique contrastive et traduction* 6. Paris : Ophrys. 153-181.

- MÉRY, R. (2002). « A propos du verbe *do* ». *Anglophonia* 12. 81-113.
- MULLER, P. (2014). « L'Empathie comme base de réflexion sur l'identité des marqueurs *have* et *want* ». *Anglophonia* 18. <http://anglophonia.revues.org/307> [mis en ligne le 10 octobre 2014, consulté le 2 février 2015]
- MYHILL, J. (1995). "Change and continuity in the functions of the American English modals". *Linguistics* 33. 157-211.
- MYHILL, J. (1996). "The development of the strong obligation system in American English". *American Speech* vol 71 n°4. 339-388.
- NAZARENKO, A. (2000). *La cause et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- NUYTS, J. (2001). "Subjectivity as an evidential dimension in epistemic modal expressions". *Journal of Pragmatics* 33. 383-400.
- PALMER, F. R. (1990). *Modality and the English Modals*. London : Longman. [1^e éd. 1979]
- PALMER, F. R. (2001). *Mood and Modality*. Cambridge : Cambridge University Press. [1^e éd. 1986]
- PERKINS, M.R. (1983). *Modal expressions in English*. Londres : Frances Pinter.
- POINAS, A. (2002). « Don, action et réaction ». *Revue du MAUSS* 19. 344-348.
- PORTINE, H. (2003). « Les modalités, entre langue naturelle et logique : des modes de la validation ». *Revue belge de philologie et d'histoire* 81. 647-673.
- PORTINE, H. (1985). « L'expression de la nécessité ». *Revue internationale de philosophie* 155. 361-374.
- QUIRK, R., S. GREENBAUM, G. LEECH & J. SVARTVIK (1985). *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London, New York : Longman.
- QUIRK, R., S. GREENBAUM, G. LEECH & J. SVARTVIK (1992). *A Grammar of Contemporary English*. London : Longman. [1^e éd. 1972]

- RADDEN, G. (2009). "Affirmative and negated modality", in M.A. Olivares & E. Llacer (eds.) *Nuevas Perspectivas en Lingüística Cognitiva/New Perspectives in Cognitive Linguistics* (Quaderns de Filologia Estudis Lingüistics 14). Universitat de València. 169-192.
- RADDEN, G. (2014). "Making sense of negated modals". *Argumentum* 10. 519-532.
- RANGER, G. (1998). *Les constructions concessives en anglais : une approche énonciative. Cahiers de recherche*, numéro spécial. Paris : Ophrys.
- RANGER, G. (2004). "The auxiliary *do* in affirmative contexts". *Anglophonia* 16. 99-120.
- SEKALI, M. (1992). « Intersubjectivité et implicite par la connexion inter-énoncés : une étude du connecteur anglais *but* ». *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*. Groupe TELOS, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, n°22. Paris, Louvain : Peeters.
- SEKALI, M. (2013). « La coordination en 3D ». *E-rea* 11.1. <http://erea.revues.org/3422> [mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 2 décembre 2016]
- SHEPHERD, S. (1982). "From deontic to epistemic : an analysis of modals in the history of English, Creoles, and language acquisition », in A. Ahlqvist (ed.). *Papers from the 5th International Conference on Historical Linguistics*. Amsterdam : Benjamins. 316-23.
- SMITH, N. (2003). "Changes in the modals and semi-modals of strong obligation and epistemic necessity in recent British English", in R. Facchinetti, M. Krug & F. Palmer (eds.) *Modality in Contemporary English*. Berlin : Mouton de Gruyter. 241-266.
- SOUESME, J.-C. (2003). *Grammaire anglaise en contexte*. Paris : Ophrys. [1^e éd. 1992]
- SOUESME, J.-C. (2006). « One, you et l'altérité qualitative ». *Cycnos* vol. 23 n° 1. <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=298> [mis en ligne le 29 mars 2006. Consulté le 13 mai 2016]
- SOUESME, J.-C. (2008). « Une nouvelle approche de *can* ? Pas impossible ». *Cycnos* 8. <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=1553> [mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 3 mars 2012]

- SWAN, M. (1993). « Language conundrums ». *ELT Journal* 47-4. 354-355.
- TOTTIE, G. (1985). “The negation of epistemic necessity in present-day British and American English”. *English World-Wide* 6. 87-116.
- TREGIDGO, P. S. (1982). “*Must* and *may* : demand and permission”. *Lingua* 52. 75-92.
- VISSER, F. T. (1963-73). *An Historical Syntax of the English Language*. Leiden : Brill.
- VON FINTEL, K. & S. IATRIDOU (2007). “Anatomy of a modal construction”. *Linguistic Inquiry* 38. 445-483.
- VON WRIGHT, G. H. (1963a). *Norm and Action: A Logical Inquiry*. London: Routledge & Kegan.
- VON WRIGHT, G. H. (1963b). *The Varieties of Goodness*. London : Routledge & Kegan.
- WESTNEY, P. (1995). *Modals and Periphrastics in English*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- WILLIAMS, C. (2007). *Tradition and Change in Legal English : Verbal Constructions in Prescriptive Texts*. Bern : Peter Lang.

Dictionnaire Larousse en ligne. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

Le Grand Robert de la langue française, 2016. Version numérique n° 4.

TLFi, *Trésor de la langue française informatisé*. CNRS & Université de Lorraine.
<http://atilf.atilf.fr/>

The Oxford English Dictionary (OED). 2nd édition 1989, J. A. Simpson & E. Weiner (eds.). Oxford : Clarendon Press.

Oxford Advanced Learner's Dictionary : <http://www.oxfordlearnersdictionaries.com>

Davies, M. (2004-). *BYU-BNC*. (Based on the *British National Corpus* from Oxford University Press). <http://corpus.byu.edu/bnc/>

Davies, M. (2008-). *The Corpus of Contemporary American English (COCA): 520 million words, 1990-present*. <http://corpus.byu.edu/coca/>

Index des auteurs cités

A

Aarts, B & J. Close, 56, 57
Adamczewski, H. & C. Delmas, 44
Aristote, 49
Austin, J. L., 158

B

Benveniste, E., 38
Biber, D., 293
Blanvillain, O., 232
Blay, M., 119
Bouma, L., 293
Bouscaren, J., A. Deschamps & C. Mazodier, 298
Bouscaren, J., J. Chuquet & B. Filhol-Duchet, 38
Bouscaren, J., J. Chuquet & L. Danon-Boileau, 13, 19, 40, 42, 47
Brinton, L., 38, 56, 125, 252, 253
Bybee, J. & S. Fleischman, 19, 22, 54

C

Caron, B., 48
Cherchi, L., 238
Chuquet, H., 299
Chuquet, H. & S. Hanote, 244, 305
Chuquet, J., 31, 41, 42, 306
Clay, M., 393
Coates, J., 11, 53, 54, 56, 65, 129, 238, 252, 253
Collins, P., 11, 129
Cotte, P., 44, 143, 252, 253, 257, 267
Culioli A., J.-P. Descles, R. Kabore & D.-E. Kouloughli, 39
Culioli, A., 7, 13, 15, 16, 17, 20, 21, 42, 65, 130, 168, 195, 211, 280, 321, 332

D

De Mattia-Vivies, M., 244, 305
Depraetere, I., 162
Depraetere, I. & A. Verhulst, 133, 167
Deschamps, A., 21
Descombes, V., 202
Downing, A., 59
Dufaye, L., 3, 13, 22, 43, 87, 88, 92, 132, 378

F

Filippi-Deswelle, C., 358
Franckel J.J & D. Paillard, 15

G

Gauthier, A., 232
Gerdil, G. S., 348
Gilbert, E., 3, 13, 18, 19, 20, 22, 27, 28, 53, 63, 65, 66, 90, 92, 119, 121, 123, 140, 150, 158, 165, 208, 209,
222, 224, 268, 284, 309, 313, 318, 322, 404
Gresset, S., 90
Groussier, M.-L., 83
Guentcheva, Z., 299

H

Haegeman, L., 238
Heine, B., 37, 38
Huddleston R. & G. K. Pullum, 10, 53, 115, 116, 125

J

Jankowski, B., 57
Jespersen, O., 54
Johansson, S., 129
Johansson-Manoury, E., 211
Joly, A. & D. O'Kelly, 84

K

Khalifa J.-C., 44, 86
Kronning H., 194, 314

Krug, M.G., 38, 56

L

Lalande, A. & Societe Française De Philosophie, 164

Lapaire J. R. & W. Rotgé, 347

Larreya, P., 239, 251, 253, 260, 296, 299, 301, 302

Larreya, P. & C. Rivière, 237, 238, 251, 255, 265

Lawler, J., 322

Łęcki, A.M., 253

Leech, G., 10, 89, 90, 96, 125, 126, 143

M

Martin, F., 211

Myhill, J., 11, 57, 125, 129

N

Nazarenko, A., 87

Nuyts, J., 60

P

Palmer, F. R., 10, 11, 53, 54, 116, 123, 157, 162, 163, 167, 251

Poinas, A., 164

Q

Quirk, R., S. Greenbaum, G. Leech & J. Svartvik, 10, 51, 56, 91, 283

R

Radden, G., 11, 59

Ranger, G., 162, 347

S

Sekali, M., 103, 218

Shepherd, S., 12

Smith, N., 57, 293

Souesme, J. C., 54, 132, 294, 295

T

Tottie, G., 92

Tregidgo P.S., 241

V

Visser, F. T., 38, 374, 376

Von Wright, G. H., 158, 160, 194, 195, 201, 315

W

Westney, P., 60, 83, 87, 129

Williams, C., 159, 160, 162, 163

Index des notions utilisées

A

Agent, 28, 34, 54, 55, 113, 114, 115, 120, 122, 130, 131, 133, 134, 153, 159, 163, 164, 165, 192, 195, 201, 202, 210, 214, 222, 224, 230, 231, 245, 256, 286, 295, 296, 308, 316, 322, 355, 365, 366, 372, 374, 375, 376, 379, 382, 383, 386, 397, 405

Agentif, agentivité, 55, 68, 70, 120, 140, 149, 150, 159, 194, 203, 204, 207, 227, 230, 276, 286, 309, 312, 315, 316, 319, 322, 335, 336, 339, 341, 365, 366, 382, 387, 397

Altérité(s), 17, 21, 28, 45, 46, 48, 61, 65, 73, 75, 77, 80, 82, 83, 85, 87, 93, 96, 104, 106, 114, 122, 128, 139, 142, 144, 146, 148, 170, 175, 179, 294, 295, 313, 328, 347, 353, 354, 358, 365, 382, 392, 404, 414, 420

Assertion, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 27, 28, 30, 33, 37, 44, 47, 59, 65, 66, 67, 68, 74, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 92, 96, 97, 100, 107, 108, 113, 130, 133, 144, 145, 146, 165, 169, 179, 206, 212, 223, 232, 256, 260, 263, 269, 276, 277, 295, 304, 307, 329, 331, 336, 338, 339, 347, 351, 356, 357, 360, 361, 388, 404

C

Co-énonciateur, 19, 32, 34, 43, 65, 77, 78, 79, 80, 82, 85, 94, 104, 114, 120, 122, 123, 130, 131, 132, 133, 134, 137, 139, 140, 142, 143, 145, 146, 149, 154, 176, 186, 187, 195, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 210, 214, 215, 218, 223, 230, 233, 235, 241, 246, 249, 250, 294, 333, 339, 350, 351, 354, 356, 357, 358, 359, 360, 365, 367, 369, 370, 371, 372, 379, 389, 392, 405

Condition nécessaire, 169, 180, 183, 186, 187, 193, 231, 232, 337, 382, 399

Contrainte, 125, 144, 145, 161, 163, 164, 166, 167, 169, 171, 172, 175, 185, 219, 238, 242, 244, 247, 248, 249, 250, 252, 257, 260, 261, 263, 264, 267, 268, 272, 278, 288, 293, 325, 365, 369, 370, 373, 374, 375, 383, 386

D

Déontique, 5, 7, 8, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 125, 127, 128, 129, 139, 143, 145, 146, 150, 155, 157, 159, 162, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 176, 183, 195, 209, 230, 239, 243, 244, 246, 253, 254, 308, 315, 416

Dynamique (modalité), 162, 167

E

Epistémique, 5, 7, 8, 24, 25, 29, 51, 53, 54, 56, 57, 61, 63, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 86, 92, 96, 98, 113, 115, 116, 162, 175, 206, 208, 239, 241, 253, 337, 355, 406, 416, 418
Evaluation, 18, 29, 60, 65, 68, 69, 73, 74, 82, 83, 84, 88, 107, 113, 120, 130, 185, 190, 199, 273, 314, 317, 318, 326, 336, 338, 339, 340, 353

F

Finalité, 88, 133, 143, 185, 187, 189, 190, 194, 199, 200, 214, 218, 219, 227, 258, 271, 277, 278, 283, 284, 286, 290, 302, 305, 312, 325, 341, 347, 348, 349, 375, 376, 388, 389, 415

G

Générique, généricité, 8, 44, 155, 157, 159, 169, 175, 177, 190, 206, 208, 209, 213, 221, 222, 223, 224, 227, 230, 232, 233, 235, 241, 253, 309, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 323, 329, 333, 338, 353, 379, 387, 394, 401, 405, 408

I

Impératif, 195, 202, 211, 230, 417, 418
Implication, 86, 87, 88, 89, 91, 106, 108, 184, 239, 361, 387, 388, 389, 394, 407, 415
Impossibilité, impossible, 34, 49, 69, 71, 84, 92, 93, 108, 109, 131, 146, 164, 169, 186, 190, 241, 242, 250, 257, 263, 318, 323, 329, 345, 360, 416, 420
Inférence, 65, 73, 83, 87, 88, 89, 92, 97, 98, 100, 101, 103, 104, 105, 107, 206, 407, 418
Interrogation, 23, 25, 65, 66, 69, 100, 101, 113, 169, 305, 339, 346, 350, 407
Intersubjectif, intersubjectivité, 19, 31, 34, 80, 83, 120, 122, 133, 137, 140, 142, 146, 147, 150, 153, 154, 158, 162, 175, 176, 183, 215, 221, 230, 232, 235, 241, 245, 246, 253, 295, 315, 353, 358, 362, 365, 368, 370, 371, 372, 374, 379, 392, 399, 404

L

Libre-arbitre, 34, 133, 165, 219, 348, 365, 366, 368
Localisation, 16, 19, 38, 39, 40, 47, 48, 68, 69, 70, 100, 141, 193, 201, 208, 238, 256, 298, 300, 304, 307, 368, 379, 388, 403, 404, 410

M

Modalité, 18, 19, 22, 25, 40, 53, 54, 61, 63, 65, 84, 115, 119, 125, 157, 162, 211, 409, 413, 414, 415, 416, 418

N

Nécessité, nécessaire, 3, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 23, 26, 31, 33, 34, 39, 48, 49, 61, 69, 87, 89, 90, 96, 106, 107, 108, 134, 135, 137, 141, 143, 145, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 169, 170, 171, 172, 176, 177, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 192, 194, 195, 197, 199, 200, 201, 202, 204, 209, 213, 215, 218, 222, 224, 227, 228, 230, 232, 235, 238, 255, 262, 271, 274, 276, 277, 278, 281, 287, 288, 290, 295, 308, 314, 317, 318, 321, 323, 325, 329, 332, 335, 347, 348, 349, 365, 366, 373, 374, 375, 376, 377, 381, 385, 386, 387, 388, 389, 401, 403, 405, 408, 418, 419

Négation, 5, 23, 25, 66, 133, 274, 293, 328, 354, 355, 359, 361, 362, 366, 369, 372, 373, 374, 378, 380, 382, 387, 392, 407, 408, 413

Notion, 7, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 38, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 55, 82, 125, 132, 181, 185, 188, 195, 223, 268, 284, 309, 312, 313, 316, 317, 319, 320, 321, 324, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 333, 340, 345, 353, 391, 403

O

Objectif (i.e. but, finalité), 168, 169, 174, 180, 185, 186, 187, 189, 192, 194, 199, 200, 204, 205, 208, 212, 213, 219, 278, 302, 323, 335, 349, 387, 389, 391, 395, 397

Objectivité, objectif, 7, 10, 11, 48, 59, 60, 107, 108, 109, 116, 125, 143, 146, 162, 237, 314, 318, 405

Obligation, 7, 10, 11, 12, 13, 23, 26, 39, 119, 120, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 143, 145, 150, 151, 154, 155, 157, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 172, 175, 194, 201, 203, 210, 215, 237, 238, 239, 246, 247, 248, 250, 251, 260, 262, 264, 267, 297, 312, 403, 417, 419, 420

Obstacle, 119, 140, 171, 172, 174, 186, 188, 215, 219, 231, 268, 278, 288, 290, 383, 386, 395

P

Préconstruction, 48, 92, 361

Préconstruit, 47, 48, 78, 82, 86, 131, 132, 134, 139, 161, 162, 176, 199, 201, 223, 276, 347, 354, 360, 365, 368, 369, 373, 391, 401, 404, 410

Q

Qualification, Qualitatif, Qlt, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 27, 28, 29, 40, 41, 42, 45, 46, 47, 63, 64, 65, 67, 68, 73, 74, 78, 80, 82, 83, 84, 89, 90, 93, 94, 95, 96, 97, 106, 107, 108, 111, 113, 115, 116, 120, 121, 122, 131, 132, 133, 139, 142, 144, 145, 150, 155, 163, 172, 175, 180, 181, 185, 191, 193, 209, 211, 214, 222, 237, 254, 256, 259, 260, 262, 263, 266, 268, 271, 280, 281, 284, 285, 286, 292, 295, 308, 309, 311, 313, 315, 317, 323, 327, 328, 332, 333, 335, 339, 340, 341, 342, 360, 362, 365, 366, 385, 388, 389, 403, 404, 406, 413, 415, 420

Quantifiabilisation, 16, 42, 43, 45, 47, 268, 320

Quantification, Quantitatif, Qnt, 17, 18, 20, 21, 22, 28, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 53, 63, 64, 65, 67, 68, 74, 83, 84, 90, 92, 106, 115, 120, 121, 132, 140, 150, 180, 181, 185, 191, 195, 201, 209, 222, 254, 259, 296, 298, 307, 309, 316, 328, 342, 360, 388, 403, 404, 405, 413

R

Repérage, 8, 15, 16, 17, 19, 20, 25, 29, 39, 41, 44, 45, 46, 47, 63, 68, 69, 74, 80, 88, 104, 107, 113, 114, 128, 132, 146, 165, 169, 175, 177, 179, 182, 185, 193, 201, 205, 208, 209, 222, 227, 244, 259, 260, 261, 269, 274, 276, 277, 296, 297, 298, 300, 302, 305, 306, 312, 319, 339, 341, 353, 367, 388, 403, 404, 405, 406, 407, 412

S

Subjectif, subjectivité, 7, 10, 11, 18, 28, 32, 47, 48, 59, 60, 63, 68, 82, 83, 85, 88, 91, 98, 105, 107, 109, 113, 114, 116, 122, 125, 133, 143, 145, 146, 150, 154, 155, 162, 169, 171, 179, 182, 183, 185, 199, 208, 222, 227, 230, 237, 241, 242, 244, 246, 248, 256, 260, 262, 263, 268, 273, 291, 292, 305, 306, 309, 314, 315, 318, 336, 361, 367, 405, 416

T

Téléonomie, 143, 168, 169, 173, 176, 180, 184, 185, 199, 204, 218, 227, 275, 286, 311, 312, 316, 322, 335, 336, 337, 342, 387, 391, 395, 398

V

Valuation, 18, 28, 29, 32, 34, 54, 55, 67, 73, 94, 109, 110, 114, 119, 120, 122, 123, 127, 128, 130, 131, 137, 140, 142, 143, 145, 147, 148, 150, 153, 155, 160, 169, 170, 175, 176, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 195, 221, 222, 227, 228, 229, 231, 232, 241, 242, 243, 245, 250, 253, 258, 259, 263, 266, 269, 271, 272, 274, 275, 278, 286, 288, 302, 303, 305, 308, 309, 314, 315, 317, 325, 339, 340, 341, 350, 351, 353, 355, 365, 367, 369, 370, 371, 372, 375, 401, 405

Visée, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 68, 108, 114, 141, 160, 165, 167, 174, 177, 181, 185, 187, 191, 193, 201, 202, 214, 215, 228, 238, 242, 248, 250, 256, 259, 260, 277, 279, 296, 298, 319, 323, 337, 348, 361, 370, 375, 377, 386, 389, 404

Table des matières

Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction.....	7
1. Hypothèses de travail.....	9
1.1. De la nécessité d’une formalisation	9
1.2. Principes et outils de la théorie des opérations énonciatives.....	15
1.3. <i>Have to</i> et <i>must</i> : premières hypothèses.....	19
1.3.1. Remarques sur la notion de <i>modalité</i>	19
1.3.2. Quelques phénomènes, et représentation formelle du modal <i>must</i>	22
1.4. <i>Have to</i> : proposition de représentations.....	37
1.4.1. A propos de <i>have</i>	37
1.4.2. A propos de <i>to</i> (V)	40
1.4.3. <i>Have to</i>	45
2. Valeur et colorations épistémiques	51
Introduction.....	51
2.1. Préambule.....	53
2.2. <i>Have to</i>, <i>must</i> et l’épistémique : propriétés formelles et modes de repérage	63
2.3. Mode d’appréhension des altérités.....	77
2.3.1. Préconstruit de nature assertive	77
2.3.2. Raisonnement et élimination des possibles ?.....	86
2.3.3. Chemin vers E frayé par le contexte ou le cadre de référence.....	100
2.3.4. Rejet affectif et valeur appréciative	106

Conclusion	113
3. Valeur et colorations déontiques.....	115
Introduction.....	115
3.1. Définition de la valeur déontique et opérations marquées par <i>must</i>.....	119
3.2. Contextes spécifiques.....	125
3.2.1. Insuffisance <i>a priori</i> de la notion d'obligation « rapportée »	125
3.2.2. Valuation et blocage des altérités.....	128
3.2.3. <i>Must</i> et <i>have to</i> en contexte « polémique » : quelle différence ?.....	139
3.2.4. Retour sur l'idée d'obligation « rapportée » et sur la dichotomie subjectif / objectif.....	143
3.2.5. Valuation et contextes non polémiques ?.....	150
3.3. Contextes génériques et généralisants	157
3.3.1. Une obligation générique ?.....	157
3.3.2. Le prescriptif et le descriptif.....	159
3.3.3. Nécessité relative et contrainte	166
Conclusion	175
4. Calcul par rapport à une proposition finale.....	177
Introduction.....	177
4.1. Termes à valeur référentielle spécifique ou spécifiante.....	179
4.1.1. Préambule	179
4.1.2. Evaluation et / ou valuation ?	182
4.1.3. Moyen vs. condition : « Obligation pratique » et nécessité, le cas de <i>you have to</i> V en contexte interlocutif.....	192
4.1.3.1. L'idée de moyen.....	192
4.1.3.2. Procès non agentifs.....	203
4.1.3.3. Du <i>you</i> spécifiant au <i>you</i> généralisant en contexte interlocutif	210

4.2. Contextes génériques, termes à valeur référentielle indéterminée : <i>must</i> et <i>have to</i> sont-ils interchangeables ?	221
4.2.1. Interchangeabilité apparente	222
4.2.2. Distinctions	227
5. Contextes descriptifs et confrontation à une norme	235
Introduction.....	235
5.1. <i>Have to</i> et <i>must</i> , « l’opinion et le constat »	237
5.1.1. Sur la question de l’origine	239
5.1.1.1. Sujets <i>I</i> et <i>you</i>	239
5.1.1.2. Sujet disjoint : <i>he, she, they</i> , groupe nominal	243
5.1.2. Sur la question de l’actualisation	251
5.2. <i>Have to</i> : détail des phénomènes	271
5.2.1. Lecture détrimentale et norme appréciative.....	271
5.2.2. Décalage entre deux contenus et anormalité.....	276
5.2.3. Type de sujet et variations thématiques	286
5.2.3.1. Sujet déterminé et centrage sur un autre terme.....	287
5.2.3.2. Sujet <i>you</i> indéterminé et centrage sur un autre terme	288
5.2.3.3. Référence à une sous-classe, et quelques remarques sur l’emploi de <i>you</i> avec <i>have to</i>	291
5.2.4. <i>Have to</i> et marque du prétérit.....	296
Conclusion	307
6. Propriétés notionnelles et définitoires	309
Introduction.....	309
6.1. Le cas de <i>must</i> , et divergences entre <i>must</i> et <i>have to</i>	311
6.2. (Stéréo)type et mise en question	325
6.3. Appui sur un cas déviant	335

6.4. Justification <i>a posteriori</i>	345
Conclusion	353
7. <i>Have to</i> et la négation.....	355
7.1. Coloration épistémique	355
7.2. Contextes intersubjectifs et agentivité : absence de contrainte, réintroduction du libre-arbitre et absence de nécessité	365
7.2.1. Relation « validable »	366
7.2.2. Relation validée	372
7.3. Contextes descriptifs et effets contrastifs	379
7.4. Déconstruction d'un rapport implicatif	387
Conclusion	401
Conclusion	403
Bibliographie.....	409
Index des auteurs cités	423
Index des notions utilisées.....	427
Table des matières.....	431

TENTATIVE D'ANALYSE ÉNONCIATIVE DE *HAVE TO*

Résumé : Ce travail examine les différents emplois de *have to* en anglais contemporain à partir d'un corpus d'énoncés authentiques. Il tente de dégager, en ayant recours aux outils de la théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli, des invariances de fonctionnement, dans le but de fournir des emplois de la forme une représentation unifiée, à même de rendre compte de l'ensemble des variations sémantiques observables en contexte. L'approche est en partie compositionnelle : l'analyse révèle en effet que le fonctionnement de *have to* peut être appréhendé à partir des opérations dont le verbe *have* et la particule *to* sont respectivement les traces, la « localisation » et la « visée ». Les représentations proposées visent également à mettre en évidence la spécificité de *have to* par contraste avec l'auxiliaire modal *must*, dont il se voit traditionnellement rapproché sur le plan sémantique, tout en expliquant la possible parenté des valeurs qui leur sont associables au sein de certains contextes.

HAVE TO IN CONTEMPORARY ENGLISH : AN ENUNCIATIVE ANALYSIS

Abstract : This study explores various uses of *have to* in contemporary English, relying on empirical data. The analysis is carried out within the framework of the theory of enunciative operations as set out by Antoine Culioli, and aims to identify a set of functional invariants holding across a wide range of contextual meanings. Our formal representations partially build on the operations marked by the verb *have* and the infinitive particle *to*, as our analysis suggests that the functioning of *have to* can be perceived as a product of their combination. These representations also attempt to pinpoint the difference between *have to* and *must*, while accounting for the cases in which their meanings seem to overlap.

MOTS-CLÉS :

Modalité (linguistique) -- Thèses et écrits académiques
Anglais (langue) -- Périphrase -- Thèses et écrits académiques
Anglais (langue) -- Sémantique -- Thèses et écrits académiques
Énonciation (linguistique) -- Thèses et écrits académiques

DISCIPLINE : Langues et littératures étrangères

UFR LVE, Université de Caen Normandie, Campus 1, Bâtiment MLI, 14032 Caen cedex 05

Laboratoire Crisco, EA 4255, Université de Caen Normandie, 14032 Caen cedex 05